

Affichage le

30 DECEMBRE 2021

Pôle Ressources
Humaines et Juridiques

Direction de l'Assemblée
et des Elus
Service d'Appui aux Elus

Dossier suivi par :
Ludivine GIORGIANNI

Tél : 03.21.21.61.51

giorgianni.ludivine@
pasdecalais.fr

AVIS DE MISE A DISPOSITION
DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Le Recueil des Actes Administratifs du Département du Pas-de-Calais N° 12 DE DECEMBRE 2021 (4 parties) est paru et mis à la disposition du public.

Il est consultable sur place à l'Hôtel du Département, à la Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire du Département et dans les 16 Maisons du Département.

Il peut également être téléchargé en format PDF sur le site internet du Conseil Départemental du Pas-de-Calais www.pasdecalais.fr.

Voici le sommaire de ce numéro qui est repris ci-après :

1^{ère} PARTIE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 22 NOVEMBRE 2021
Délibérations N° 2021-423 à N° 2021-456

Page

- Procès-verbal des délibérations

3

2^{ème} PARTIE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 22 NOVEMBRE 2021
Délibérations N° 2021-457 à N° 2021-481

Page

- Procès-verbal des délibérations

455

3^{ème} PARTIE

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 6 DECEMBRE 2021
Délibérations N° 2021-482 à N° 2021-504

Page

- Procès-verbal des délibérations

909

4^{ème} PARTIE

ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

Page

◆ *Décisions du Président du Conseil départemental*

- Diminution de la redevance aux occupants du domaine portuaire d'Étaples 1421
- Régie permanente d'avances et de recette à la Direction des Services Numériques 1423
- Tarifs de vente des publications aux Archives départementales à Dainville 1426
- Tarifs des produits au sein de la Maison des Deux-Caps à Audinghen 1432
- Tarifs de vente des publications aux Archives départementales à Arras 1436
- Prix des reproductions par la régie de la Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire 1442

◆ *Arrêtés du Président du Conseil départemental*

- ◆ *Désignation en qualité de représentant du Président du Conseil départemental* 1449

◆ *Organisation des services*

- Organigramme..... 1471
- Fonctions..... 1485

◆ *Voirie Départementale*

- RD D940 au territoire de la commune de Condette – Travaux pose de réseau fibre optique du 1^{er} décembre 2021 au 30 janvier 2022 1505
- RD D206 au territoire de la commune de Zudausques – Travaux réalisation d'une purge superficielle 1/2 journée entre les 25 novembre 2021 et 22 décembre 2021 1507
- RD D238 au territoire de la commune de Marquise – Travaux découverte de chambre pour Orange du 28 novembre 2021 au 21 décembre 2021 1509
- RD D341E1 au territoire de la commune de Saint-Martin-Boulogne – Travaux bétonnage du tablier 2 nuits entre le 29 novembre 2021 et le 1^{er} décembre 2021..... 1511
- RD D937 au territoire de la commune de Mont-Bernanchon – Travaux Inspection de l'Ouvrage d'Art 1663A du 6 décembre 2021 au 10 décembre 2021 1513
- RD D341 au territoire de la commune de Saint-Martin-Boulogne – Travaux tirage de câble fibre optique du 29 novembre 2021 au 23 décembre 2021 1515
- RD D231 et D243 au territoire des communes de Ferques, Marquise et Landrethun-le-Nord – Travaux battue aux sangliers le 28 novembre 2021 1517
- RD D940 au territoire des communes de Audinghen et Audresselles – Travaux sondages géotechniques du 29 novembre 2021 au 3 décembre 2021.. 1519

- RD D71 au territoire de la commune de Heuchin – Travaux renforcement Bord de chaussée et pied de talus 2 jours pendant la période du 29 novembre 2021 au 17 décembre 2021	1521
- RD D157 au territoire de la commune de Therouanne – Travaux renouvellement de couche de roulement 1 journée sur la période du 25 novembre 2021 au 17 décembre 2021.....	1523
- RD D197E2 au territoire de la commune de Aire-sur-la-Lys – Travaux passage de fibre du 29 novembre 2021 au 30 décembre 2021	1525
- RD D231 au territoire de la commune de Marquise – Travaux fouille sur réseau Enedis du 29 novembre 2021 au 31 décembre 2021	1527
- RD D40 au territoire de la commune de Méricourt – Travaux Stationnement camion nacelle pour intervention sur pylône de radiotéléphonie du 1 ^{er} décembre 2021 au 2 décembre 2021	1529
- RD D937 au territoire des communes de Annezin, Béthune et Hinges – Travaux Inspection de l’Ouvrage d’Art n° 1060 du 6 décembre 2021 au 10 décembre 2021	1532
- RD D69 au territoire de la commune de Robecq – Travaux Inspection De l’Ouvrage d’Art n° 1652 du 6 décembre 2021 au 10 décembre 2021	1534
- RD D941 au territoire de la commune de Brias – Travaux rénovation passage à niveau n° 65 1 nuit pendant la période du 13 décembre 2021 au 17 décembre 2021	1536
- RD D191 au territoire de la commune de Saint-Martin-D-Hardinghem – Travaux branchement et pose de réseau HTA et BT 20 jours sur la période du 29 novembre 2021 au 29 décembre 2021	1538
- RD D77 au territoire de la commune de Enquin-lez-Guinegatte – Travaux nettoyage de chambre L3T 2 jours sur la période du 6 décembre 2021 au 17 décembre 2021	1540
- RD D212 au territoire de la commune de Helfaut – Travaux enrochement de talus du 2 décembre 2021 au 20 décembre 2021.....	1542
- RD D3 au territoire des communes de Agny, Rivière et Wailly – Travaux passage de la fibre pour l’opérateur FREE du 9 décembre 2021 au 24 décembre 2021	1544
- RD D152E1 au territoire de la commune de Bimont – Travaux d’élagage du 1 ^{er} décembre 2021 au 28 février 2022.....	1547
- RD D7 au territoire des communes de Beaumetz-les-Loges et Rivière – Travaux passage de fibres optique pour l’opérateur FREE du 9 décembre 2021 au 24 décembre 2021	1549
- RD D930 au territoire de la commune de Graincourt-les-Havrincourt – Travaux création d’une nouvelle adduction pour la fibre optique du 6 décembre 2021 au 11 février 2022.....	1552

- RD D943 au territoire de la commune d'Aire-sur-la-Lys – Travaux réparation de conduite d'eau 2 jours entre les 1 ^{er} décembre 2021 au 30 décembre 2021	1556
- RD D201 au territoire de la commune de Delettes – Travaux extension de réseau HTA et PTT pour raccordement d'une antenne relais du 4 décembre 2021 au 17 décembre 2021	1558
- RD D225 au territoire de la commune de Tournehem-sur-la-Hem – Travaux abattage d'arbres 2 jours entre les 6 décembre 2021 et 6 janvier 2022	1560
- RD D242 au territoire de la commune de Wimille – Travaux modification de caniveau du 6 décembre 2021 au 10 décembre 2021	1562
- RD D901 au territoire de la commune de Carly – Travaux changement Compteur dans le regard en chaussée 1 jour entre le 6 décembre 2021 et le 10 décembre 2021	1564
- RD D940 au territoire de la commune de Neufchatel-Hardelot – Travaux Piste cyclable assainissement pluvial du 6 décembre 2021 au 22 décembre 2021	1566
- RD D95 au territoire de la commune de Laires – Travaux urgent stabilisation de marcas en urgence du 3 décembre 2021 au 30 décembre 2021	1568
- RD D58E3 au territoire des communes de Ablain-Saint-Nazaire et Souchez – Travaux entretien des espaces verts du 6 décembre 2021 au 17 décembre 2021	1570
- RD D191E1 au territoire de la commune de Ambleteuse – Travaux raccordement réseau eau potable du 6 décembre 2021 au 17 décembre 2021	1573
- RD D194 au territoire de la commune de Aire-sur-la-Lys – Travaux Inspection d'ouvrage d'art une demi-journée sur la période du 8 décembre 2021 au 22 décembre 2021	1575
- RD D240 au territoire de la commune de Hesdin-L-Abbe – Travaux réparation réseau Télécom du 2 décembre 2021 au 24 décembre 2021	1577
- RD D167E2 et D167E3 au territoire de la commune de Violaines – Travaux curage de fossés du 29 novembre 2021 au 24 décembre 2021	1579
- RD D941 au territoire de la commune de Cuinchy – Travaux curage de fossés du 29 novembre 2021 au 24 décembre 2021	1581
- RD D174 au territoire des communes de La Gorgue et Laventie – Travaux busage de fossé sur environ 30 m devant la parcelle B 1157 du 7 décembre 2021 au 7 février 2022	1583
- RD D186 au territoire des communes de Isbergues et Mazinghem – Travaux finitions sur ouvrage d'art et rechargement des accotements du 6 décembre 2021 au 24 décembre 2021	1586

- RD D243 au territoire des communes de Landrethun-le-Nord et Pihen-les-Guines – Travaux busage de fossés du 6 décembre 2021 au 23 décembre 2021	1588
- RD D947 au territoire des communes de Laventie et Richebourg – Travaux Reprise des enrobés de la traversée de chaussée réalisée dans le cadre des travaux de la fibre optique du 3 janvier 2022 au 28 février 2022	1591
- RD D947 au territoire des communes de Lorgies, Richebourg et Violaines – Récupération d’une citerne le 10 décembre 2021	1594
- RD D941 au territoire des communes de Haillicourt et Ruitz – Travaux neutralisation de la bande stabilisée pour mise en sécurité du 10 décembre 2021 au 10 juin 2022.....	1597
- RD D938 au territoire de la commune de Auxi-Le-Château – Travaux chargement de grumes de bois 21 jours pendant la période du 15 décembre 2021 au 15 janvier 2022	1599
- RD D49 au territoire des communes de Mont-Saint-Eloi et Neuville-Saint-Vaast – Travaux de raccordement fibre du 13 décembre 2021 au 31 janvier 2022.....	1601
- RD D217 et D220 au territoire des communes de Clerques et Mentque-Nortbecourt – Travaux élagage et abattage d’arbres 3 jours par RD entre les 13 décembre 2021 et 25 février 2022	1604
- RD D301 au territoire de la commune de Divion – Travaux réfection des glissières de sécurité et balayage du ITPC (terre-plein central) le 16 décembre 2021	1607
- RD D39 au territoire de la commune de Vitry-en-Artois – Travaux Branchement électrique du 15 décembre 2021 au 31 décembre 2021	1609
- RD D86E2 au territoire de la commune de Camblain-Châtelain – Travaux Arrêté de prorogation	1613
- RD D231 au territoire des communes de Ferques et Marquise – Travaux Prise de mesures de sécurité dans la zone des tirs de mines aux Carrières du Boulonnais du 1 ^{er} Janvier 2022 au 31 décembre 2022.....	1615
- RD D231 au territoire des communes de Ferques et Marquise – Nettoyage de chaussée d’accotement et de fossé béton 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022	1617
- RD D243 au territoire de la commune de Ferques – Prise de mesures de sécurité dans la zone des tirs de mines aux Carrières de la Vallée Heureuse du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.....	1619
- RD D242 au territoire de la commune de Wimille – Travaux mise en sécurité De la sortie poids lourds de l’entreprise « La Continentale » du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.....	1621
- RD D938 et D24 au territoire de la commune de Amplier – Travaux Arrêté de prorogation du 15 novembre 2021 au 28 février 2022.....	1623

- RD D138E1 au territoire des communes de Mouriez et Tortefontaine
– Travaux arrêté de prorogation du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022..... 1626
- RD D231 au territoire de la commune de Marquise – Travaux raccordement
Réseau Télécom du 27 décembre 2021 au 31 janvier 2022..... 1628
- RD D210E2 au territoire de la commune de Blendecques – Travaux
Aménagement de giratoire du 17 décembre 2021 au 30 mars 2022 1630
- RD D238 au territoire de la commune de Cremarest – Travaux pose de
poteau incendie du 22 décembre 2021 au 28 janvier 2022..... 1632
- RD D179E1 au territoire de la commune de Barlin – Travaux élagage
du 29 novembre 2021 au 30 décembre 2021.....1635
- RD D119 au territoire de la commune de Le Ponchel – Limitation de la
vitesse à 70 KM/H..... 1638

◆ ***Aménagement Foncier***

- Composition de la Commission Intercommunale d’Aménagement Foncier de
Baralle, Bourlon, Buissy, Marquion, Oisy-le-Verger, Palluel, Rumaucourt,
Sains-lez-Marquion, Sauchy-Cauchy, Sauchy-Lestrée, Aubencheul-au-Bac,
Fressies, Raillencourt-Sainte-Olle, Haynecourt, élargie aux communes de
Sancourt et Saily-lez-Cambrai.....1643

◆ ***Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)***

❖ *Etablissement et services :*

- Autorisation et habilitation :

• Enfance :

- Micro-Crèche « En Attendant d’Etre Grands » à Liévin.....1653
- Micro-Crèche « La Tanière des P’tits Oursons » à Arras1656

- Refus et Abrogation :

- Micro-Crèche « Graine d’Eveil 3 » à Arras.....1659
- Micro-Crèche « Le Chemin Merveilleux » à Arleux-en Gohelle ..1661
- Micro-Crèche « Le Tipi des Petits » à Bouvigny-Boyeffles1662

• Adultes Handicapés et Personnes Agées :

- EHPAD Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer.....1663

- Tarification :

- Adultes Handicapés et Personnes Agées :
 - Services polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile à Aire-sur-la-Lys, Isbergues et Environs1666
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ADSP La Gohelle à Angres1668
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AMB-ASSAD à Ardres1670
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AMB-ASSAD à Ardres1672
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL ADHEO Services Arras-Sous mon toit à Arras1674
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASAP à Arras1676
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASAP à Arras1678
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARLO2 à Arras1680
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SAS Vitalliance à Arras1682
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AZAE Artois à Avesnes-le-Comte1684
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AMAPA à Beaumetz-les-Loges1686
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AMAPA à Beaumetz-les-Loges1688
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSOA à Beaurains1690
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSOA à Beaurains1692
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SAS AJY à Berck-sur-Mer1694
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL CVLAM Adenior à Béthune1696
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Entreprise CAP Domicile à Béthune1698
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile DOMARTOIS à Béthune1700
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL Domicily Services à Béthune1702
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du SIVOM de la Communauté du Béthunois à Béthune1704
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ADOM'Services62 à Boulogne-sur-Mer1706
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile DOMIPLUS à Boulogne-sur-Mer1708
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile DOMIPLUS à Boulogne-sur-Mer1710
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CCAS à Boulogne-sur-Mer1712

○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du SIVOM De la Communauté du Bruaysis à Bruay-la-Buissière	1714
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Aide à la Vie à Domicile à Calais	1716
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile CAPVIE à Calais.....	1718
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Domicil+ à Calais.....	1720
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CCAS à Calais.....	1722
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL FG Services à Calais.....	1724
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile A2micile AZAE Littoral à Cambrin.....	1726
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL AD COI Services à Carvin.....	1728
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Espace Services Seniors à Carvin	1730
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Family'Dom à Carvin	1732
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile UNA des Pays du Calais à Coquelles	1734
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSAD en Opale Sud à Cucq.....	1736
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ADEF à Dainville	1738
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Confort Seniors à Dainville	1740
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Domi-Liane à Desvres	1742
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSADD à Dohem	1744
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSADD à Dohem	1746
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile 3S Scarpe Sensée à Ecoust-Saint-Mein	1748
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la Fédération ADMR du Pas-de-Calais	1750
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ALPHA Transports et Services à Groffliers.....	1752
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL AIDEALAVIE à Harnes	1754
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile FAMILY'DOM à Hénin-Beaumont.....	1756
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile HOMEOLIS à Hénin-Beaumont.....	1758
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSAD Hermies Marquion à Hermies.....	1760
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSAD à Le Portel.....	1762

○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile DOM'Opale à Le Touquet-Paris-Plage	1764
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Vie et Services à Le Touquet-Paris-Plage	1766
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ADHAP Services à Lens.....	1768
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Aide et Organisation au Domicile à Lens.....	1770
○ Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile Filieris à Lens.....	1772
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSAD à Liévin	1774
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile DOMUSVI à Liévin	1776
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CCAS à Lillers	1778
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Opale Famille à Marquise	1780
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AD Seniors à Méricourt.....	1782
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CCAS à Noeux-les-Mines.....	1784
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile CIASFPA à Noyelles-les-Vermelles	1786
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AIDADOM Côte d'Opale à Outreau.....	1788
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AIDACOM Côte d'Opale à Outreau	1790
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile UNA des 3 Vallées à Pas-en-Artois.....	1792
○ Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile à Rely	1794
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SPASAD à Rely.....	1796
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Aide et Compagnie à Saint-Léonard	1798
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Aide et Compagnie à Saint-Léonard	1800
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL O2 Côte d'Opale à Saint-Martin-Boulogne.....	1802
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AMI du Val de Scarpe à Saint-Nicolas-les-Arras	1804
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AMI du Val de Scarpe à Saint-Nicolas-les-Arras	1806
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AADCMO à Saint-Omer.....	1808
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AADCMO à Saint-Omer.....	1810
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AADS à Saint-Omer.....	1812
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile AADS à Saint-Omer.....	1814

○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SARL FG Services à Saint-Omer	1816
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Seniorsconfort à Saint-Omer.....	1818
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile UNA à Saint-Omer.....	1820
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile UNA à Saint-Omer.....	1822
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile UNARTOIS à Arras.....	1824
○ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la Communauté de Communes Osartis-Marquion à Vitry-en-Artois	1826
○ Foyer de Vie à Bapaume	1828

RECUEIL DES ACTES

ADMINISTRATIFS

DU DEPARTEMENT

N° 12 – DECEMBRE 2021

3^{ème} PARTIE

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté à l'Hôtel du Département, à la Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire à Arras et dans les 16 Maisons du Département (adresses en fin de volume). Il peut également être téléchargé au format PDF sur le site internet du Conseil départemental du Pas-de-Calais <http://www.pasdecalais.fr/>.

SOMMAIRE DE DECEMBRE 2021
3^{ème} PARTIE

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 6 DECEMBRE 2021
Délibérations N° 2021-482 à N° 2021-504

	Page
- Procès-verbal des délibérations	909

PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Pierre GEORGET, M. Philippe FAIT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET.

CONSTRUISONS NOTRE PAS-DE-CALAIS
PROJET DU DÉPARTEMENT 2022-2027

(N°2021-482)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

De prendre acte du cadre, détaillé au rapport joint à la présente délibération, pour construire le projet du Département 2022-2027.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Direction Générale des Services
Direction du Conseil et de la Conduite du Changement

RAPPORT N°1

Territoire(s): Tous les territoires

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

CONSTRUISONS NOTRE PAS-DE-CALAIS **PROJET DU DÉPARTEMENT 2022-2027**

Collectivité de la proximité, le Département porte des politiques publiques présentes dans le quotidien de chacun des habitants du Pas-de-Calais. Il intervient à toutes les étapes de la vie, de la prime enfance au grand âge, dans de nombreux domaines qui concernent notamment l'épanouissement des personnes, l'éducation, l'accompagnement et la protection des plus fragiles pour leur permettre le plein exercice de leur citoyenneté. Il intervient également en soutien de l'ensemble des acteurs locaux pour favoriser le développement harmonieux des territoires et garantir ainsi à chacun un cadre de vie de qualité.

Chef de file des solidarités humaines et territoriales dont il est un acteur de premier plan, le Département du Pas-de-Calais place son action au service des habitants et des territoires. C'est pourquoi, penser le Pas-de-Calais de demain et construire le projet pour la nouvelle mandature ne peut se faire qu'avec chacun des habitants et acteurs du territoire.

Le Département affirme ainsi sa volonté de mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire dans une large démarche de co-construction qui se déroulera en 2022. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte à l'appui de cette initiative.

Durant cette période de crise mais aussi plus structurellement, les besoins et attentes mêmes des habitants et des territoires ont évolué et il est indispensable aujourd'hui que le Département soit à leur écoute, s'y adapte et les prenne en compte pour ajuster ses priorités d'intervention pour les années à venir.

Par ailleurs, la crise sanitaire qui sévit depuis maintenant plus de 18 mois a modifié substantiellement les relations du Département avec l'ensemble de ses interlocuteurs. Il a fallu inventer, d'abord dans l'urgence, puis de manière plus durable, de nouvelles façons de conduire les politiques départementales. Les efforts déployés par la collectivité durant cette période ont renforcé sa légitimité. Que ce soit avec les usagers des services, ou bien avec les partenaires et acteurs des territoires, il importe aujourd'hui de réaffirmer ce sens de la coopération et de la proximité qui est la marque du Département du Pas-de-Calais.

Ces dernières années, le Département a également été renforcé dans son rôle « d'assembler » et de garant de l'égalité entre les territoires. Le périmètre géographique de la Région s'est considérablement agrandi, les intercommunalités se sont renforcées sans que les communes ne perdent leur rôle central dans le quotidien des habitants. Grâce à son implantation locale forte et à ses politiques contractualisées avec les acteurs des territoires, le Département contribue à l'unité du Pas-de-Calais et à l'égalité quel que soit le secteur.

La contrainte financière particulièrement forte à laquelle sont exposées les collectivités territoriales en général et le Département en particulier, est à considérer dans l'élaboration du projet de mandat. Aucune solution satisfaisante n'est actuellement apportée concernant le financement des allocations nationales de solidarité (Revenu de solidarité active, Allocation personnalisée d'autonomie et Prestation de compensation du handicap), largement à la charge des Départements, et il n'existe plus aucune possibilité de fiscalité locale. La dépendance vis-à-vis des dotations de l'État s'est accentuée et l'absence de véritable réforme territoriale apporte pour le moment bien peu de perspectives quant à un nouvel acte de décentralisation pourtant indispensable et que nous appelons de nos vœux.

Aller à la rencontre des citoyens, des partenaires, des territoires, dans un discours de vérité, apparaît donc comme une étape nécessaire et incontournable de l'élaboration du projet de mandat. Les neuf mois de prolongation de la mandature, conséquence du calendrier électoral, autorisent à prendre ce temps de l'écoute, de la concertation, afin de poser les bases des politiques départementales jusqu'en 2027, tout en ayant une meilleure visibilité des perspectives à l'échelle nationale.

« Construire notre Pas-de-Calais », voilà l'objectif fixé pour les mois à venir et ce rapport pose l'ambition de la démarche d'élaboration du projet de mandat, la méthode qui sera à l'œuvre et le calendrier dans lequel elle s'inscrit.

I- L'ambition de la démarche

La volonté de rendre lisibles les politiques départementales, de les mettre en cohérence, et d'en assurer la visibilité doit être une ligne directrice de la démarche d'élaboration du projet de mandat.

Placer les citoyens au cœur de l'action publique départementale et travailler de concert avec les acteurs des territoires constitueront les piliers sur lesquels sera bâti ce projet.

Pour ce faire, il est proposé d'engager l'élaboration de trois pactes, qui structureront et fixeront les ambitions de la politique départementale : un pacte dédié aux solidarités humaines, un pacte dédié aux réussites citoyennes, et un pacte dédié aux solidarités territoriales.

Ces pactes seront par ailleurs marqués par trois orientations transversales qui viendront irriguer l'ensemble des réflexions : le soutien à la jeunesse, la protection de l'environnement et la promotion du lien social entre les habitants.

1- Une politique départementale déclinée en trois pactes

Choisir la notion de pacte comme cadre pour cette démarche n'est pas anodin. Elle revêt en effet plusieurs dimensions porteuses de sens pour le Département.

D'une part, les pactes permettront de rendre lisible, cohérent et structuré le déploiement des politiques départementales auprès des acteurs concernés quels qu'ils soient (habitants, usagers, territoires, partenaires). Synthétiques et rédigés dans un langage

simple et accessible, ils mettront en lumière les grands engagements du Département dans chacune des trois grandes thématiques identifiées. Ils fixeront les orientations départementales sans omettre de tenir compte des spécificités territoriales.

D'autre part, désignant un projet entre plusieurs parties, la notion de pacte implique de fait une concertation, une co-construction préalable qui traduit la volonté du Département d'agir avec l'ensemble des acteurs concernés et de tenir compte de leurs attentes et de leurs besoins. Il s'agit pour les élus départementaux et l'administration départementale d'aller vers les habitants, vers les partenaires et vers les territoires dans le cadre d'une vaste démarche de concertation, non seulement en 2022 pour élaborer ces pactes, mais aussi régulièrement tout au long du mandat, au cours de leur mise en œuvre.

Enfin, la notion de pacte sous-entend aussi un engagement réciproque et un rapport gagnant-gagnant autour d'objectifs communs. Le Département n'est pas un guichet automatique mais un véritable partenaire, capable de définir, d'adapter et de prioriser son action pour le bien commun.

Dans le domaine des solidarités humaines, l'année 2022 est celle du renouvellement du Pacte des solidarités et du développement social.

Pour rappel, le Pacte des solidarités et du développement social, voté en 2017 et qui sera en vigueur jusque fin 2022, regroupe l'ensemble des plans, pactes et schémas thématiques répondant aux obligations réglementaires et guidant l'action dans les domaines des solidarités. Élaboré à l'époque à travers une démarche de concertation ambitieuse avec l'ensemble des partenaires, il constitue une expérience avérée sur laquelle capitaliser pour l'ensemble de la démarche de projet de mandat. L'actualisation et le renouvellement du Pacte des solidarités et du développement social s'inscrit donc dans une continuité naturelle et pourra s'appuyer sur l'existant. Pour autant, l'enjeu dans le cadre du projet de mandat, sera de produire, parallèlement à ce pacte réglementaire, document extrêmement complet et précis, une synthèse lisible, cohérente, structurée et accessible à tous, de l'ensemble des engagements départementaux dans les domaines des solidarités humaines.

Alors que le niveau de service aux habitants est une préoccupation centrale de la collectivité, que le Département a le souci constant d'innover et d'anticiper, qu'il assume pleinement son rôle de chef de file des solidarités humaines, et qu'il parvient à maintenir une stratégie financière rigoureuse, le futur pacte sera l'expression de cette responsabilité et de cette proximité à l'égard des habitants.

Pour sa part, le pacte concernant les réussites citoyennes, centré à la fois sur des politiques volontaristes et obligatoires du Département, reflètera l'ambition départementale en matière de cohésion sociale et d'exercice de la pleine citoyenneté. Il réaffirmera l'ambition du Département de réduire les inégalités d'accès à la culture, au sport et à l'éducation et de favoriser l'épanouissement personnel de chacun. L'accompagnement des publics dans leur diversité, afin de leur donner toutes leurs chances, sera l'un des fils directeurs de la réflexion. Ces politiques constituent par ailleurs de formidables vecteurs pour favoriser l'engagement citoyen et la vitalité associative et à ce titre, feront l'objet d'une attention particulière. La concertation en perspective avec les usagers et les partenaires apportera une matière riche et aidera à déterminer là où se situent les leviers et les priorités.

Enfin, le pacte portant sur les solidarités territoriales présente également des éléments distinctifs forts. En effet, parler de solidarités territoriales, c'est à la fois parler d'équilibre et de développement territorial, de la qualité de vie et du cadre de vie, d'environnement bien sûr, mais aussi d'aménagement du territoire et d'accessibilité des services. La dimension transversale de ces sujets induit une certaine complexité et une nécessaire prise en compte des articulations avec le pacte dédié aux solidarités humaines et le pacte dédié aux réussites citoyennes. Il devra montrer l'importance de la mise en cohérence de l'ensemble des politiques départementales à l'échelle territoriale, fixer des

orientations à l'échelle départementale tout en ne perdant pas de vue les spécificités territoriales témoignant de la diversité et de la richesse de notre département. Il sera également une opportunité de réaffirmer le rôle de chef de file des solidarités territoriales que joue le Département sur le territoire. Il sera une illustration de la volonté départementale de « faire vivre la République dans les territoires et les territoires dans la République ».

Le souci de cohérence et d'articulation entre les politiques départementales, et donc entre les pactes, sera un point de vigilance permanent tout au long de la démarche.

2- Trois axes structurants

Ces trois pactes seront irrigués par trois orientations transversales à l'ensemble du projet de mandat qui constituent des marqueurs du nouveau mandat :

- Un Département qui s'engage pour la jeunesse :

Présent de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte, qui mieux que le Département peut accompagner les jeunes aux différentes étapes de leur parcours ? Bien que vieillissant, le Pas-de-Calais reste un département jeune, marqué par des indicateurs socio-économiques et sanitaires défavorables, ce qui justifie toute l'attention de la collectivité pour ces adultes en devenir. Que ce soit à travers l'accompagnement de la petite enfance, la protection de l'enfance et la prévention, ou encore l'accueil des collégiens, l'aide à l'insertion des jeunes et le soutien à leurs projets, l'engagement du Département auprès de sa jeunesse n'est ni à démontrer, ni à remettre en question. Politique transversale par excellence, elle constitue un vecteur fort d'identification de la collectivité et sera un axe essentiel du futur projet de mandat, présent dans chacun des trois pactes.

- Un Département qui agit pour l'environnement :

Face à l'urgence climatique, à la pression existante sur les ressources naturelles ou encore aux enjeux liés à l'accès à l'énergie ou à la dégradation de la qualité de l'air, le Département démultiplie son engagement. Œuvrer à la transition écologique du Pas-de-Calais est aussi un moyen de préserver l'attractivité du territoire, de valoriser les savoir-faire locaux et de respecter les richesses de notre département. Aujourd'hui, toutes les politiques départementales sont concernées par cette problématique. Ainsi, le Département peut, à travers la façon dont il met en œuvre ses politiques et emmène avec lui ses partenaires et les citoyens, jouer un rôle et faire sa part dans l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle internationale. C'est la raison pour laquelle l'environnement constituera une orientation structurante pour l'ensemble du projet de mandat.

- Un Département qui produit du lien social entre les habitants :

De par les politiques publiques qu'il conduit, le Département intervient et accompagne ses habitants tout au long de leur vie : nouveau-nés, jeunes enfants, collégiens, sportifs, adultes en insertion, personnes handicapées, usagers des routes départementales, personnes âgées... Autant de situations dont la collectivité peut se saisir pour favoriser la cohésion sociale et créer du lien avec et entre les habitants. Protéger et produire du lien sont de fait une des missions premières du Département, à travers ses politiques de solidarités humaines et citoyennes bien sûr, mais aussi à travers l'entretien des routes et la sauvegarde de ses espaces naturels par exemple. Cette ambition sera également présente de manière structurante, dans l'ensemble du projet de mandat.

II- La méthode

Fort de ces constats et de cette ambition, il est proposé, pour la construction et l'écriture de ces pactes, d'initier une démarche de concertation à destination de l'ensemble de la population et des acteurs du territoire départemental. La motivation profonde de cette démarche de concertation réside dans la volonté d'aller vers les interlocuteurs du

Département. Aller vers les citoyens. Aller vers les partenaires. Aller vers les agents.

La réussite de la démarche ambitieuse initiée par le Département repose sur la pleine mobilisation des membres de l'assemblée départementale dans ce processus. Chacun des conseillers départementaux, à son échelle, sera mobilisé tout au long de la démarche pour faire part des points qui leur semblent essentiels à prendre en compte, pour élaborer des propositions concrètes dans le cadre des commissions... Les vice-présidents, les présidents de commissions thématiques et les présidents de groupes seront destinataires d'une lettre de mission avant fin décembre précisant le calendrier et les attendus.

1- Aller vers les citoyens

Les démarches de concertation citoyenne sont aujourd'hui de plus en plus courantes et le Département a lui aussi fait ses preuves en matière de démocratie participative, notamment grâce à la dynamique créée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette expérience sera essentielle pour garantir la réussite de la démarche souhaitée dans le cadre de l'élaboration du projet de mandat.

Cette démarche s'adresse bien évidemment à tous les publics usagers des services départementaux. Mais il s'agira également d'aller à la rencontre de tous ceux qui s'ils ne sont pas amenés à pousser la porte du Département, sont néanmoins destinataires des politiques départementales. Pour ce faire, les nombreux outils à la disposition de la collectivité seront mobilisés.

Une attention particulière sera portée aux publics qui ne sont pas usagers directs des services du Département, ou qui sont éloignés du numérique. En outre cette démarche de concertation devra être une opportunité de rendre visibles les politiques départementales, de les faire connaître.

S'inscrivant dans la durée, cette volonté de concertation citoyenne a vocation à se poursuivre au-delà de la période de construction du projet de mandat en 2022, et de faire l'objet de rendez-vous réguliers, tout au long de la mandature. Ces rendez-vous seront à la fois des temps de bilan sur l'atteinte des objectifs fixés, mais également des temps d'ajustement des politiques aux nouvelles réalités qui ne manqueront pas de se dessiner.

2- Aller vers les partenaires

Les politiques départementales concernent, impliquent, mobilisent de nombreux partenaires sur le territoire. Qu'ils accompagnent la mise en œuvre des politiques publiques ou qu'ils en soient bénéficiaires, qu'ils rayonnent à l'échelle départementale ou qu'ils agissent au plus près des habitants, qu'ils soient collectivités, associations, établissements publics ou encore prestataires, tous ont une idée de ce que devra être le Pas-de-Calais de demain et tous peuvent, de par leur expertise, contribuer à la réflexion. Là aussi, différents moyens seront déployés pour co-construire ce projet avec eux, à l'échelle départementale et aussi au plus près des territoires :

- Des rencontres thématiques départementales seront organisées afin de travailler ensemble à poser les constats, identifier les enjeux et proposer des solutions.
- Les vice-présidents iront à la rencontre de certains interlocuteurs stratégiques dans la mise en œuvre des politiques publiques qu'ils conduisent.
- Une plateforme contributive sera ouverte aux partenaires souhaitant faire part de leurs propositions mais qui ne pourraient pas participer aux différentes rencontres.
- Les instances existantes telles que le Comité départemental de l'économie sociale et solidaire (CDESS), la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) pourront être mobilisées et invitées à contribuer.
- Les structures associatives soutenues par le Département seront invitées à contribuer via la plateforme en ligne.

- Des assises territoriales seront organisées à destination des EPCI, dans l'esprit de celles qui se sont tenues en 2018 sur les grands bassins de vie que sont le cœur rural, le littoral et le bassin minier.
- Des rencontres territorialisées pourront également être organisées avec les acteurs locaux.

Ces outils et moyens déployés permettront à chacun de s'exprimer et de contribuer à l'élaboration des trois pactes. Les thématiques sur lesquelles se tiendront les rencontres départementales seront définies d'ici la fin de l'année et pourront être présentées lors du vote du Budget primitif en janvier 2022.

Dans le même esprit que pour la concertation avec les citoyens, des rendez-vous réguliers auront lieu avec les partenaires tout au long du mandat pour faire le point sur l'avancée des engagements pris et les éventuels besoins d'ajustements.

3- Aller vers les agents

À la fois experts de leur domaine professionnel et majoritairement habitants du Pas-de-Calais, les agents de la collectivité ont bien évidemment toute légitimité à participer à ce processus de construction du projet de mandat. Ainsi, les agents, seront donc largement associés à la démarche et auront de multiples moyens de faire part de leurs propositions :

- Via l'intranet qui relaiera des questionnaires à l'ensemble des agents ou ciblés vers certaines catégories spécifiques (ATTEE, assistants familiaux, agents des centres d'entretien routier et de maintenance des bâtiments...).
- À travers la mobilisation des équipes par l'encadrement durant les travaux d'élaboration du pacte.
- Lors d'ateliers thématiques transversaux qui seront proposés à la fois au siège et sur les territoires.

Les partenaires sociaux représentant les agents départementaux seront également consultés dans le cadre de la démarche.

4- Calendrier

En termes de calendrier, les éléments suivants peuvent être précisés :

- La phase de concertation (citoyenne, partenariale, vers les territoires et vers les agents) se concentrera sur la période de février à mai au plus tard. Ceci permettra de recueillir l'ensemble des contributions et de disposer de la matière nécessaire à l'écriture des pactes.
- La phase d'écriture débutera parallèlement et se déroulera jusqu'en septembre environ.
- La phase de validation interviendra à l'occasion des trois séances du conseil départemental de l'automne 2022. Le *Pacte des solidarités territoriales* sera présenté en séance de septembre, le *Pacte des réussites citoyennes* en séance de novembre et le *Pacte des solidarités humaines* en séance de décembre.

À travers cette démarche d'élaboration du projet de mandat, dans la concertation avec l'ensemble des forces vives du département, le Conseil départemental poursuit l'ambition de construire notre Pas-de-Calais d'aujourd'hui et de demain en mobilisant celles et ceux qui font sa force et constituent son avenir.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du cadre proposé pour construire le projet du Département 2022-2027.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Pierre GEORGET, M. Philippe FAIT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, M. Philippe MIGNONET.

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

(N°2021-483)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3311-3 et D.3311-9 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et notamment son article 61 ;

Vu le Décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales et notamment son article 2 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, au titre de l'année 2020, conformément au document joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

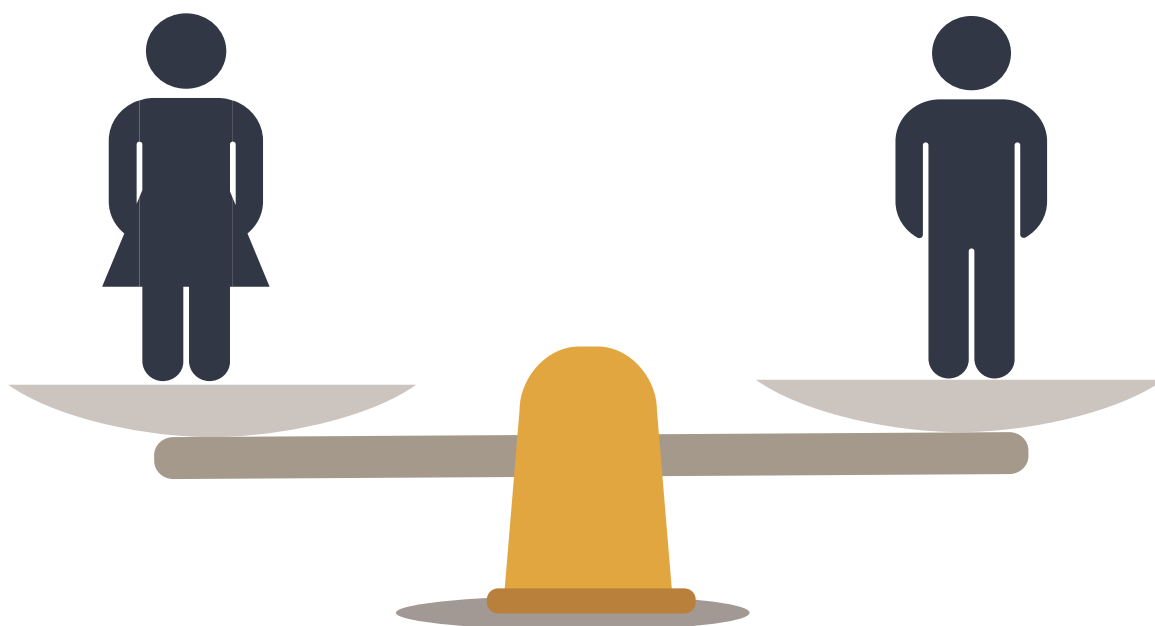
Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Rapport

sur la situation en matière d'
ÉGALITÉ entre les femmes
et les hommes



Année 2020

Département du Pas-de-Calais

Tables des matières



INTRODUCTION	5
I) Les données RH en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	6
A) Les conditions générales d'emploi	6
L'effectif sur emploi permanent	6
L'effectif par grande catégorie statutaire	7
L'effectif par catégorie hiérarchique	8
L'effectif par filière et cadre d'emploi	8
L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés	11
L'âge moyen et la pyramide des âges	11
L'effectif sur emploi non permanent	12
B) Les mouvements de personnel	13
C) Le temps de travail	14
Le temps non complet	14
Le temps partiel	14
Les heures supplémentaires et complémentaires	15
L'encadrement	18
E) Les conditions de travail	20
F) La rémunération	21
La parentalité	24
Le congé parental et la disponibilité	24
I) Synthèse de la partie I	25
II) Les politiques menées par le Département du Pas-de-Calais en faveur de l'égalité femmes – hommes	26
A) Politiques menées en tant qu'employeur	28
Action 3 : Lutter contre les stéréotypes	28
Action 6 : Favoriser la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle	29
Action 13 : Contribuer à la lutte contre le sexisme et à la valorisation des bonnes pratiques	31
Action 20 : Lutter contre toute forme de violence	32
B) Politiques menées à destination des usagers	33
Action 14 : Faciliter une diffusion large des spectacles œuvrant à la sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes	33
Action 10 : Sensibiliser les élèves sur la réduction des représentations sexués des métiers dits féminins ou masculins	34
Action 8 : Lutter contre les stéréotypes sexistes au collège	36
Action 4 : Accentuer l'effort de lutte contre les stéréotypes dans le cadre de la mise à l'emploi	38

Action 20 : Lutter contre toute forme de violence	40
Action complémentaire : Assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité	48
C) Politiques menées auprès des partenaires.....	50
Action 17 : Inciter les structures culturelles à indiquer la répartition femmes-hommes de leurs emplois lors de leur demande de subvention	50
Action 16 : Promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive.....	50
III) Perspectives 2021	58
CONCLUSION	62
IV) Glossaire	63

INTRODUCTION

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental consacré à l'article premier de la Constitution française du 4 octobre 1958. Ce droit constitue un enjeu pour notre territoire en étant à la fois une valeur républicaine mais aussi un vecteur de cohésion sociale à l'échelle départementale. C'est aussi l'un des 17 objectifs de développement durable sur lesquels s'appuie notre collectivité dans son Agenda 21.

En 2016, le Conseil départemental a marqué sa volonté de s'engager en matière d'égalité femmes-hommes, en autorisant le Président du Conseil départemental, à signer « la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale ». Cette Charte n'est pas l'aboutissement du processus mais elle a pour objet de formaliser et accompagner l'engagement des collectivités qui souhaitent s'investir en faveur de l'égalité sur leur territoire, via l'élaboration d'un plan d'actions qui fixe les objectifs, les priorités et les mesures à adopter afin de la rendre effective.

Elaboré courant 2017, un plan d'actions 2018-2020 composé de 20 actions, adopté en novembre 2017, a été mis en œuvre. L'amélioration du rapport annuel de situation en matière d'égalité femmes-hommes a été une première action pour en faire un véritable outil d'aide à la décision en termes de ressources humaines comme sur les politiques menées en direction des usagers et des partenaires.

En effet, la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 dispose, entre autres, que les collectivités mettent en œuvre une politique intégrée de l'égalité entre femmes et hommes et prévoit aussi l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants, d'établir un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle leur confie ainsi une responsabilité pour agir et les soumet à un rendu-compte de leur engagement et actions dans l'ensemble de leurs champs d'intervention ce, préalablement aux débats sur le projet de budget.

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, a aussi renforcé les obligations des collectivités de plus de 20 000 habitants dans ce domaine. Ainsi le Département du Pas de Calais a validé en décembre 2020, sur la base d'un diagnostic précis de la situation, un Plan Pluriannuel d'actions pour favoriser l'Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes (PPEP). Ce PPEP sera le nouveau plan d'action de la collectivité à compter de janvier 2021.

A ce jour, le présent rapport intègre, selon la loi du 4 août 2014, un volet interne relatif aux ressources humaines au sein de la collectivité mesurant, via des indicateurs genrés, la progression en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, certaines données ne sont pas reprises, les bases de comparaison n'étant pas les mêmes (le volume d'action de formation a par exemple été beaucoup trop réduit pour être significatif). Un second volet concerne les politiques d'égalité menées en interne et à destination des usagers et partenaires. Là encore, les actions menées en 2020 par la collectivité en direction des agents et notamment par la Direction des Ressources Humaines et la Mission Égalité Femmes-Hommes auront vocation à se renforcer dans les prochaines années grâce au PPEP. Enfin, le troisième volet présente les perspectives pour 2021.

I) Les données RH en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales, prévoit une présentation de la politique des ressources humaines du Département comprenant notamment des données genrées relatives :

- Aux conditions générales d'emploi,
- Aux mouvements de personnel (recrutements et départs),
- À la formation,
- Au temps de travail,
- À la promotion professionnelle,
- Aux conditions de travail,
- À la rémunération,
- À l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle.

Comme prévu dans l'article 2 de ce même décret, ces données sont extraites du rapport sur l'état de la collectivité présenté en comité technique dont la liste des indicateurs est fixée par arrêté ministériel et actualisée tous les deux ans (Arrêté du 12 août 2019 pour le rapport 2020). Les données genrées ainsi extraites constituent la partie 1 du présent rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2020, les données relatives à la formation n'ont pas été analysées car peu représentatives au regard de la situation sanitaire qui a conduit à une diminution très significative d'actions de formation réalisées.

A) Les conditions générales d'emploi

Afin de pouvoir analyser les données sus-citées, il convient de connaître les principales caractéristiques du Département quant à la représentation des femmes au sein de ses effectifs. Chaque fois que possible, une comparaison est faite avec les chiffres correspondant de la fonction publique territoriale et de l'ensemble des Conseils départementaux (issus du rapport annuel sur l'Etat de la fonction publique 2020 – DGAFP).

L'effectif sur emploi permanent

Le taux de féminisation des effectifs sur emploi permanent du Département (fonctionnaires et contractuels, hors assistants familiaux) est de 62,8% au 31 décembre 2020.

Ce taux reste stable depuis plusieurs années : 62,2% en 2019, 62,3% en 2018 ; 62,2% en 2017 et 61,9% en 2016.

Il est très proche du taux de la fonction publique territoriale mais est inférieur de 5 points à la répartition genrée moyenne des autres départements.

5 240 fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent



CD62	62,8% Soit 3 292 femmes	37,2% Soit 1 948 hommes
Conseils départementaux (Chiffres 2017)	67.5%	32.5%
*FPT	66.4%	38,7%

*Rapport annuel sur l'Etat de la fonction Publique 2020-DGAFP

L'effectif par grande catégorie statutaire

Les taux de féminisation des fonctionnaires (62,1%) et des contractuels (72 %) sur emploi permanent sont en légère hausse par rapport aux années précédentes.

La part des femmes (93,2%) parmi les assistants familiaux demeure très élevée mais le taux est en légère baisse par rapport aux années précédentes : 93,4% en 2019 et 2018, 94,4% en 2017 et 96,9% en 2016.

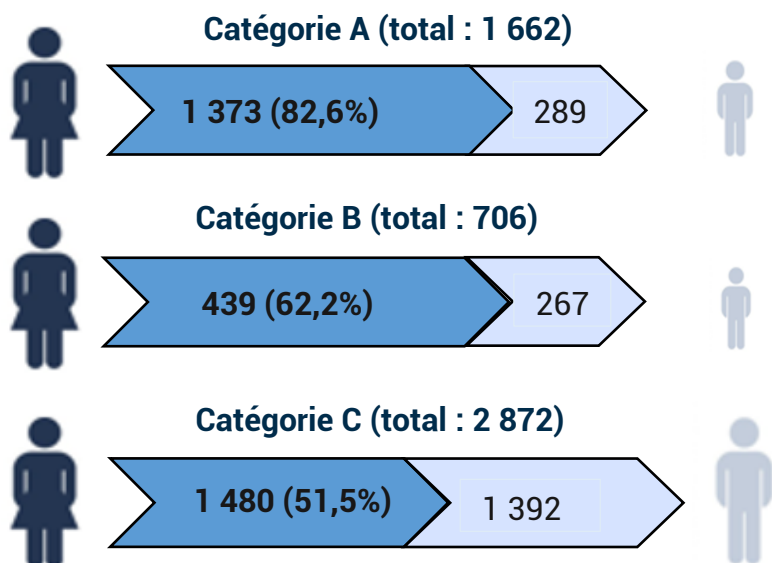
Statuts			Total	Taux fém. Dpt62	Taux fém. FPT (2018) *
Fonctionnaires	1 834	2 999	4 833	62,1%	59%
Contractuels sur emploi permanent	114	293	407	72,0%	66,6%
Assistants familiaux	135	1 842	1 977	93,2%	84%
Total	2 083	5 134	7 217	71,1%	61,3%

*Rapport annuel sur l'Etat de la fonction Publique 2020-DGAFP

Par rapport aux taux moyen de féminisation des autres collectivités de la FPT, l'écart relatif au taux de féminisation des contractuels diminue, passant de 12 points en 2019 à 6 points en 2020.

L'effectif par catégorie hiérarchique

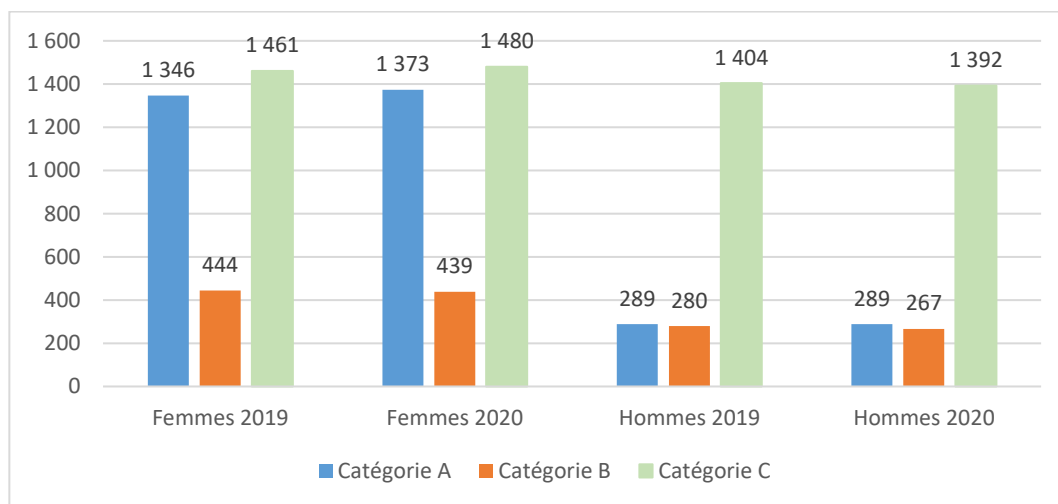
Les différentes catégories



Le taux de féminisation par catégorie hiérarchique des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, fait apparaître par rapport au taux départemental moyen de 62,8 % :

- une surreprésentation au sein de la catégorie A,
- un taux très proche pour la catégorie B
- un taux inférieur pour la catégorie C où l'on observe toutefois la parité.

Evolution des effectifs en catégories A, B, C selon le sexe entre 2019 et 2020



L'évolution des effectifs par catégorie et genre entre 2019 et 2020 montre une légère progression de l'effectif féminin en catégories A et C tandis que l'effectif masculin stagne ou diminue légèrement dans les 3 catégories.

En comparaison avec l'ensemble des conseils départementaux (chiffres de l'année 2017), la proportion de femmes en catégorie C, reste au Département du Pas-de-Calais plus faible (51,5 %) que dans l'ensemble des conseils départementaux (63,2%).

L'effectif par filière et cadre d'emploi

Le taux de féminisation par filière (fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent) met en évidence les disparités liées aux métiers exercés au sein du

Département, notamment entre les filières sociale et médico-sociale presque totalement féminisées et la filière technique aux deux tiers masculine.



Par rapport à l'ensemble de la FPT, il est à noter que la féminisation dans la filière technique continue de progresser mais reste encore moindre que dans les autres filières.

Remarque :

Un nouveau cadre d'emploi de catégorie A, a été créé dans la filière médico-sociale au 01/10/2020 : Pédicure-Podologue, Ergothérapeute, Orthoptiste et Manipulateur d'électroradiologie

Les 12 agents sur ce nouveau cadre d'emploi étaient auparavant en catégorie B sur le grade de Technicien paramédical de la filière médico-technique.

Désormais, le grade de Biologiste, Vétérinaire, Pharmacien est le seul grade de la filière médico-technique.



Toutes Filières			Total	Taux fém. Dpt 62	Taux fém. FPT (2017)
Médico-sociale	18	341	359	95,0%	94,9%
Sociale	29	686	715	95,9%	95,6%
Administrative	319	1 313	1 632	80,5%	82,5%
Médico-technique	1	1	2	50,0%	77,3%
Culturelle	38	66	104	63,5%	63,7%
Animation	8	10	18	55,6%	72,4%
Technique	1 535	875	2 410	36,3%	41,2%
Total	1 948	3 292	5 240	62,8%	62,8%

Au sein de la filière technique, perdue en 2020 une forte disparité du taux de féminisation selon le cadre d'emploi : 53% chez les ATTEE (Adjoint Technique Territorial des Etablissements d'Enseignement) contre 6% chez les agents de maîtrise.

Dans les autres cadres d'emploi, il varie entre 19,6 % (technicien) et 30,9 % (ingénieur).

Par rapport à 2019, le taux de féminisation des grades d'ingénieur, technicien, adjoint technique et ATTEE est en hausse mais la situation fluctue d'une année sur l'autre compte tenu du faible effectif dans ces grades.

Le taux de féminisation de la filière technique dans sa globalité, est en hausse (36,3 %) par rapport à 2019 (35,6%).



Filière technique			Total	Taux fém. Dpt 62 (2020)	Taux fém. Dpt 62 (2019)	Taux fém. Dpt 62 (2018)
Ingénieur en chef (emplois fonctionnels compris)	15	4	19	21,1%	22,2%	20,8%
Ingénieur	65	29	94	30,9%	29%	30,4%
Technicien	193	47	240	19,6%	19%	20,2%
Agent de maîtrise	236	16	252	6,3%	6,3%	6%
Adjoint technique	493	175	668	26,2%	25,8%	26,9 %
Adjoint technique des établissements d'enseignement (ATTEE)	533	604	1 137	53,1%	51%	51,7%
Total	1 535	875	2 410	36,3%	35,6%	36,1%

Parmi les fonctionnaires et contractuels des filières administrative et technique, le taux de féminisation par cadre d'emploi diminue en remontant l'échelle hiérarchique.

Au niveau national et pour la FPT, les femmes représentaient 42,6 % du cadre d'emploi des administrateurs territoriaux en 2017 et 26,5 % de celui des ingénieurs en chef. (Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2019 – DGAFP).

Par rapport au taux moyen de la FPT, si l'écart du taux de féminisation reste mesuré dans le cadre d'emploi des ingénieurs en chef (4 points), il reste de près de 30 points pour celui des administrateurs.



Il est à noter que la forte progression du taux de féminisation des emplois fonctionnels et, dans une moindre mesure, des administrateurs entre 2019 et 2020 résulte surtout, dans les deux cas, d'une baisse des effectifs masculins.

Cadres d'emploi			Total	Taux fém. Dpt 62 - 2020	Taux fém. Dpt 62 - 2019	Taux fém. FPT 2017
Emplois fonctionnels	4	2	6	33,3%	12,5%	Non communiqué
Administrateurs	6	1	7	14,3%	12,5%	42,6%
Ingénieurs en chef	14	4	18	22,2%	22,2%	26,5%
Ingénieurs	65	29	94	30,9%	29%	Non communiqué
Attachés	144	282	426	66,2%	66%	Non communiqué

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés



Parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du Département du Pas-de-Calais, recrutés sur emploi permanent, on compte 63,8% de femmes soit un taux très proche de ce qu'elles représentent parmi l'ensemble des agents de la collectivité (62,8%). Leur taux global a augmenté d'un point par rapport à l'année 2019

Information : Désormais le calcul du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi est réalisé au 31 décembre de l'année et non plus au 1er janvier de l'année.
Le calcul a été réalisé au 01/01/2019 pour l'année 2019 et au 31/12/2020 pour l'année 2020.

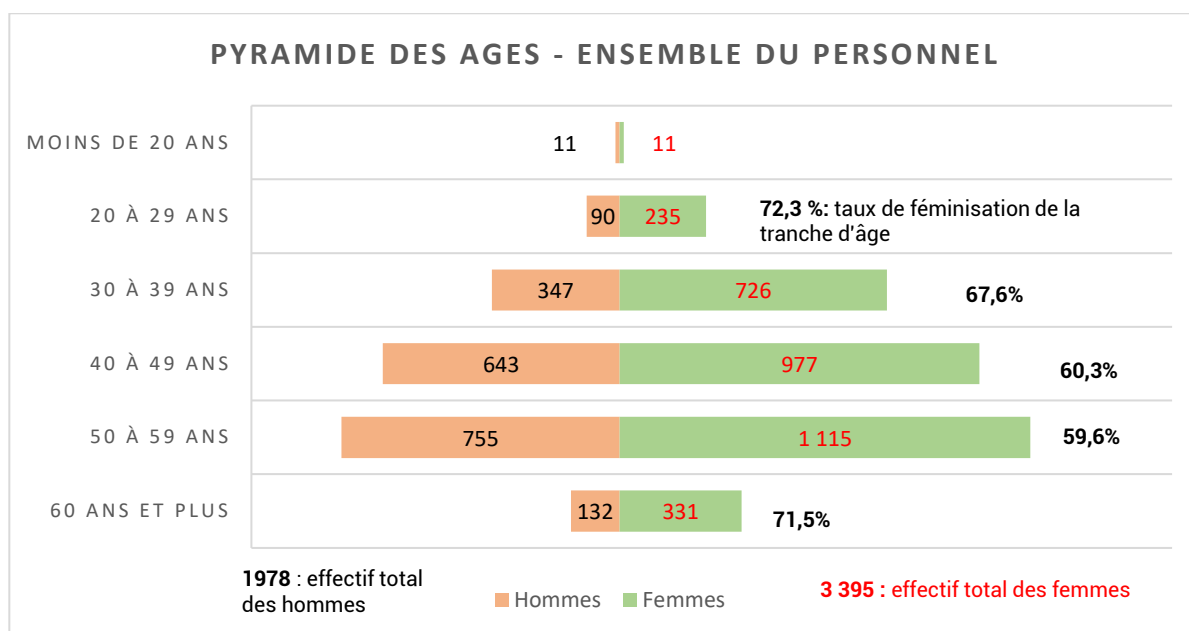
Emploi des travailleurs handicapés			Total	Taux fém. Dpt 62
Emploi permanent	171	301	472	63,8%
Emploi non permanent	3	3	6	50,0%
Total	174	304	478	63,6%

La part des femmes travailleurs handicapés (permanent et non permanent) dans la fonction publique territoriale est de 43%. (Rapport annuel sur l'égalité professionnelle 2019 – DGAFP). Le Département du Pas-de-Calais est à plus de 20 points au-delà de ce taux moyen.

L'âge moyen et la pyramide des âges

Age moyen			Total
Emploi permanent	47 ans et 4 mois	46 ans et 7 mois	46 ans et 10 mois
Emploi non permanent	27 ans et 4 mois	33 ans	31 ans et 9 mois
Ensemble du personnel	47 ans	46 ans et 2 mois	46 ans et 6 mois

L'âge moyen de l'ensemble du personnel des services départementaux est légèrement plus élevé pour les hommes (47 ans), que pour les femmes (46 ans et 2 mois). Il est de 47 ans et 5 mois en moyenne dans les conseils départementaux (Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2020).



La pyramide des âges de l'ensemble du personnel fait apparaître deux tranches dominantes : 40-49 ans et 50-59 ans.



Les femmes sont surreprésentées par rapport à l'ensemble de l'effectif départemental et leur part continue d'augmenter depuis 2018 dans trois tranches d'âge : les moins de 30 ans (72,3 %), les 30-39 ans (67,6%) et les 60 ans et plus (71,5%).

L'effectif sur emploi non permanent



Le Département, dans son rôle d'insertion professionnelle, accueille des jeunes en contrats aidés, en apprentissage et en service civique.

Le pourcentage de femmes dans les trois dispositifs (69,1%) est en hausse par rapport à 2019 (66,7 %) et est supérieur au taux de féminisation des effectifs départementaux (62,2%).

En 2020, le dispositif de l'apprentissage enregistre une hausse de son taux de féminisation par rapport à 2019 (+6,8 points) alors qu'entre 2018 et 2019, c'était le taux d'hommes qui avait progressé.

Dispositifs d'emploi non permanent			Total	Taux fém. Dpt 62
Contrats unique d'insertion (CU)	1	15	16	93,8%
Apprentis	18	27	45	60,0%
Service civique	2	5	7	71,4%

Le taux de féminisation des contractuels sur emploi non permanent (emplois saisonniers ou accroissement temporaire d'activité) est en très forte hausse (86,2 %) par rapport à 2019 (67,6%) soit +18,5 points. On remarque à la fois une baisse sensible du nombre d'hommes passant de 23 à 9 et une hausse du nombre de femmes (48 à 56) qui peut être le fait du recrutement d'agents d'entretien principalement féminins lors de l'accroissement d'activité lié au nettoyage des bureaux et locaux, au retour du 1er confinement.

Contractuels sur emploi non permanent			Total	Taux fém. Dpt 62
Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou accroissement temporaire d'activité	9	56	65	86,2%

B) Les mouvements de personnel



Les recrutements

Le taux de féminisation global des recrutements sur emploi permanent (primo- arrivants dans la collectivité) est supérieur (65,4%) à l'actuelle répartition femmes/hommes des agents sur emploi permanent (62,8%).

Par rapport à 2019, le taux de féminisation des recrutements a progressé de façon globale et dans toutes les filières sauf la filière administrative (-11,1 points).

C'est notamment dans la filière technique (la moins féminisée) que le taux de féminisation de 2020 par rapport à 2019 est important (+8,5 points), au regard de l'effectif concerné.

En revanche, malgré la volonté de faire progresser la mixité dans les filières sociale et médico-sociale, les recrutements demeurent fortement féminisés, comme les années précédentes.

Recrutements par filière			Total	Taux fém. 2020	Taux fém. 2019	Taux fém. 2018
Administrative	13	42	55	76,4%	87,5%	75,8%
Technique	63	68	131	51,9 %	43,4%	43,4%
Culturelle	1	3	4	75,0%	63,6%	75%
Sociale	2	23	25	92,0%	90,6%	94,1%
Médico-sociale	1	13	14	92,9%	90,3%	95,2%
Médico-technique	0	0	0	0 %	0%	100%
Animation	0	0	0	0 %	100%	-
Total	80	149	229	65,1%	65,4%	63,5%

C) Le temps de travail

Le temps non complet



Définition : Un emploi à temps non complet se caractérise par une durée hebdomadaire d'emploi inférieure à la durée fixée par l'organe délibérant lors de la création de cet emploi.

Un emploi à temps non complet s'exprime sous forme de fraction de temps complet exprimée en heures (ex : 20/39ème).

La notion de temps non complet doit se distinguer du temps partiel qui est, dans la fonction publique, un temps de travail choisi par l'agent, sur une période définie. Le temps partiel s'exprime en pourcentage du temps complet (ex : temps partiel 80% du temps de travail fixé dans la délibération) mais l'agent continue à occuper un emploi à temps complet.

Le nombre et le taux de femmes à temps plein a légèrement progressé entre 2019 et 2020, se rapprochant du taux de féminisation global du Département (62,8 %).

Ceci dit, les femmes sont très largement majoritaires (95,6%) parmi les agents à temps non complet employés au Département. Cette modalité d'emploi concerne principalement les agents d'entretien ménager.

Temps complet et temps non complet			Total	Taux fém. Dpt 62
Temps complet	1 942	3 163	5 105	62,0%
dont temps plein	1 913	2 508	4 421	56,7%
dont temps partiel	29	655	684	95,8%
Temps non complet	6	129	135	95,6%
Total	1 948	3 292	5 240	62,8%

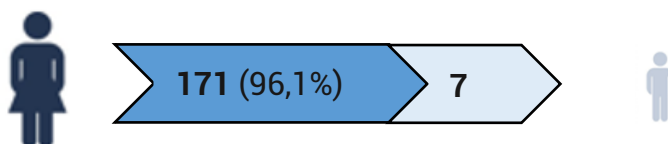
Le temps partiel

Le taux de femmes à temps partiel a diminué légèrement entre 2019 (20,7%) et 2020 (19,9%) mais il n'en reste pas moins que 95,8% des agents à temps partiel sont des femmes.

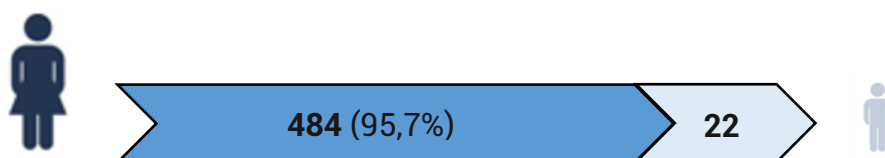
Dans la FPT en 2019, 29,6% des femmes fonctionnaires sont à temps partiel (22,9% en 2017) contre 7,7% des hommes (7% en 2017). Les femmes représentent 82% des agents à temps partiel.



Le temps partiel de droit ne peut être refusé par l'administration. Il est accordé à l'occasion d'une naissance ou de l'adoption d'un enfant (jusqu'à ses 3 ans) ou pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ; victime d'un accident ou d'une maladie grave.



Le temps partiel sur autorisation n'est accordé que si les nécessités de service et les possibilités d'aménagement de l'organisation du travail le permettent.



Les heures supplémentaires et complémentaires



Définition : les heures supplémentaires sont les heures effectuées en sus de la durée hebdomadaire habituelle de travail correspondant à un temps complet.

Pour un poste à temps non complet, les heures complémentaires sont celles effectuées en plus de celles prévues par la délibération créant le poste à temps non complet, jusqu'à hauteur d'un temps complet.

Le nombre d'heures supplémentaires et complémentaires a baissé de 15,97% entre 2019 et 2020. Cette baisse est principalement due à la situation sanitaire de 2020.

Seules 6,2% des heures supplémentaires effectuées en 2020, l'ont été par des femmes. Cela s'explique notamment par la prédominance parmi les bénéficiaires, des agents de la filière technique où les hommes représentent 63,7% des effectifs.



En revanche, les heures complémentaires sont faites à 95,6% par des femmes ; les emplois concernés étant principalement ceux des agents d'entretien ménager et le taux a progressé en 2020 par rapport à 2019 (93,1%)

Heures supplémentaires et complémentaires			Total	Taux fém. Dpt 62
Heures supplémentaires	42 787,48	2 816,50	45 603,98	6,2%
Heures complémentaires	86	1 880,36	1 966,36	95,6%
Total	42 873,48	4 696,86	47 570,34	9,9%



L'absentéisme pour maladie ordinaire

La proportion de femmes parmi les agents ayant été absents au moins une journée dans l'année pour maladie ordinaire est supérieure de 4 points à leur proportion dans l'effectif total des agents (62,8%).

Le nombre de jours d'arrêt pour maladie ordinaire concernant des femmes représente 69,1% de la totalité de ces absences.

Absences et arrêts des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent			Total	Taux fém. Dpt 62
Nombre d'agents (absence d'au moins une journée)	673	1 355	2 028	66,8%
Nombre de jours d'arrêt	27 042	60 574	87 616	69,1%

Concernant l'ensemble du personnel, le taux d'absentéisme pour maladie ordinaire des femmes est de 5,18%. Ce taux est en hausse par rapport à 2019 (4,75%).

Taux d'absentéisme			Total
Maladie ordinaire	3,82 %	5,18 %	4,67 %

D) La promotion professionnelle

Définitions :

Avancement d'échelon : passage d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur à l'intérieur d'un même grade. Le statut particulier de chaque corps ou cadre d'emplois prévoit la durée de service nécessaire pour passer d'un échelon à l'échelon supérieur.

Avancement de grade : passage d'un grade à un autre à l'intérieur d'un même corps ou cadre d'emplois. Il peut intervenir après la réussite à un examen ou un concours professionnel ou au choix de l'employeur.

Promotion interne : passage d'un corps ou d'un cadre d'emplois à un autre corps ou cadre d'emplois au sein de la même fonction publique. Elle a lieu au choix ou après examen professionnel.



Avancement d'échelon, avancement de grade et promotion interne

En 2020, la proportion de femmes parmi les agents ayant eu un avancement de grade et promotion interne est inférieure à leur proportion dans l'effectif total (62,8%).

Par contre, cette proportion est légèrement supérieure en ce qui concerne les seuls avancements de grade.

Le taux de féminisation des avancements de grade et promotion interne est en forte baisse par rapport à 2019 (71%), année où le reclassement en catégorie A de nombreux agents de la filière sociale, a concerné plutôt des femmes, plus présentes dans cette filière.

Celui des avancements d'échelon est stable par rapport à l'année 2019 (61%).

Avancement			Total 2020	Taux fém. 2020	Taux fém. 2019	Taux fém. 2018
Avancement d'échelon	755	1174	1929	60,8 %	61%	60,1 %
Avancement de grade et promotion interne	208	295	503	58,6%	71,3%	67 %
Total	963	1469	2432	60,4 %	63,50%	62,26 %



En 2020, les taux de féminisation des avancements de grade par filière sont très proches des taux de féminisation des dites filières (agents sur emploi permanent) hormis pour les filières :

- * culturelle : les avancements concernent 3 femmes en 2020 (100%),
- * médico-technique : aucun avancement en 2020 pour la filière,
- * animation : 1 seul homme est concerné par l'avancement de grade en 2020.

Les 434 avancements de grade de l'année 2020 se répartissent entre trois filières :

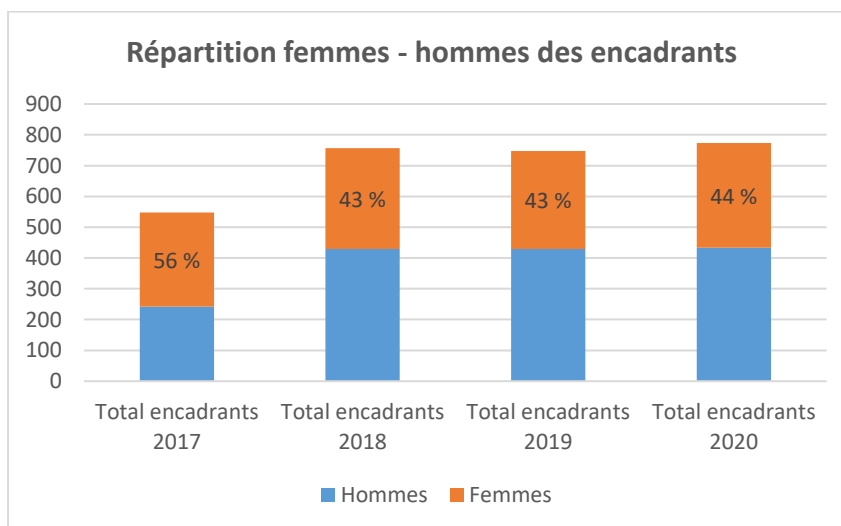
- 27,4 % concernent les filières sociale et médico-sociale qui sont déjà presque exclusivement féminines. Le taux de femmes légèrement en baisse par rapport à 2019 (95,7%) reste cependant très conséquent ;
- 25 % concernent la filière administrative qui est aussi très majoritairement féminine. Le taux de féminisation reste stable par rapport à 2019 (79,8%) mais toujours très conséquent ;
- 46,5 % concernent la filière technique qui est très majoritairement masculine. Le taux de femmes concernées par l'avancement de grade est de 40,1% en 2020 soit 2,3 points en plus par rapport à 2019 (37,8%) mais reste inférieur à celui des années 2018 et 2017 (respectivement 59,6% et 47%).

Remarque : 1 agent féminin est concerné par l'avancement en tant que Technicien Paramédical (Catégorie B). Cet avancement est comptabilisé dans la catégorie A dans la filière médico-sociale. Création d'un nouveau cadre d'emploi de catégorie A dans la filière médico-sociale au 01/10/2020 : Pédicure-Podologue, Ergothérapeute, Orthoptiste et Manipulateur d'électroradiologie. Les 12 agents sur ce nouveau cadre d'emploi étaient auparavant en catégorie B sur le grade de Technicien paramédical de la filière médico-technique. Désormais, le grade de Biologiste, Vétérinaire, Pharmacien est le seul grade de la filière médico-technique.

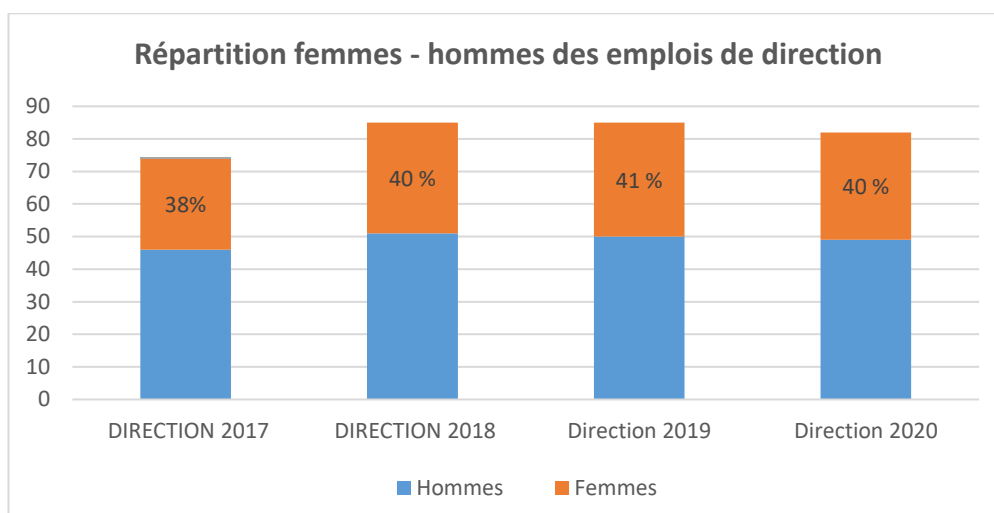
Avancement de grade par filière			Total 2020	Taux fém. 2020	Total 2019	Taux fém. 2019
Administrative	23	86	109	78,9%	168	79,8%
Technique	121	81	202	40,1%	193	37,8%
Culturelle	0	3	3	100%	4	0%
Sociale	7	93	100	93,0%	185	95,7%
Médico-sociale	1	18	19	94,7%	47	91,5%
Médico-technique	0	0	0	0 %	1	0%
Animation	1	0	1	0 %	0	0%
Toutes filières	153	281	434	64,7%	598	71,4%

L'encadrement

Le nombre de femmes occupant un poste d'encadrement est en hausse de 6,9% par rapport à 2019. Elles occupent en effet 44% des postes d'encadrement du Département, taux en hausse par rapport à 2019 (42,5%) et 2018 (43,3%) mais en baisse par rapport à 2017 (55,8%).





Après avoir progressé pendant 3 années (34% en 2016, 37,8% en 2017 et 40% en 2018), le taux de féminisation des emplois de direction est resté en 2020 (40,2%) quasiment identique à celui de 2019 (40,7%) et toujours supérieur à la moyenne de la fonction publique territoriale qui est de 33% (Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2020 DGAFP).



Concernant le reste de l'encadrement (hors emploi de direction), le taux féminisation est en légère hausse, passant de 42,7% en 2019 à 44,4% en 2020, sans atteindre le niveau de 2017 (58,6%)

Il faut toutefois noter la forte féminisation des fonctions de chef(e) de service, de projet, de mission, de section et de cellule.

Effectifs de l'encadrement			Total 2020	Taux fém. 2020	Total 2019	Taux fém. 2019	Total 2018	Taux fém. 2018
Emploi de direction (emploi fonctionnel, secrétaire général, directeur, directeur adjoint et autres emplois de direction)	49	33	82	40,2%	86	40,7%	85	40%
Autre encadrement	384	307	691	44,4%	663	42,7%	672	43,8%
Chef-fe de service	50	146	196	74,5%	180	73,3%	182	73,1%
Chef-fe de projet, de mission	7	30	37	81,1%	35	74,3%	46	69,6%
Chef-fe de bureau, d'atelier, de magasin	45	32	77	41,6%	78	42,3%	73	43,8%
Chef-fe de section, de cellule	3	20	23	87,0%	24	87,5%	23	87%
Chef-fe d'équipe	84	0	84	0,0%	82	0%	86	0%
Chef-fe de cuisine, de production	116	9	125	7,2%	122	6,6%	118	9,3%
Responsable, responsable adjoint-e	68	61	129	47,3%	125	44%	125	46,4%
Autres	11	9	20	45,0%	17	47,1%	19	42,1%
Total	433	340	773	44,0%	749	42,5%	757	43,3%



L'âge moyen de l'ensemble de l'encadrement (hommes et femmes) est de 1 an et 6 mois supérieur à celui du personnel sur emploi permanent (46 ans et 7 mois) :

- * Pour les hommes : supérieur de 1 an et 3 mois (47 ans pour le personnel sur emploi permanent),
- * Pour les femmes : quasiment identique (48 ans et 3 mois pour le personnel sur emploi permanent).

Moyenne d'âge de l'encadrement



Moyenne

			Moyenne
Emploi de direction	51 ans et 11 mois	50 ans et 6 mois	51 ans et 4 mois
Autre encadrement	48 ans et 5 mois	47 ans et 11 mois	48 ans et 2 mois
Chef-fe de service	50 ans et 5 mois	48 ans et 2 mois	48 ans et 9 mois
Chef-fe de projet, de mission	45 ans	46 ans et 8 mois	46 ans et 4 mois
Chef-fe de bureau, d'atelier, de magasin	48 ans et 10 mois	45 ans et 10 mois	47 ans et 7 mois
Chef-fe de section, de cellule	43 ans et 4 mois	48 ans et 10 mois	48 ans et 1 mois
Chef-fe d'équipe	50 ans et 9 mois	-	50 ans et 9 mois
Chef-fe de cuisine, de production	46 ans et 5 mois	45 ans et 11 mois	46 ans et 5 mois
Responsable, responsable adjoint-e	47 ans et 3 mois	48 ans et 9 mois	48 ans
Autres	50 ans et 9 mois	49 ans et 7 mois	50 ans et 2 mois
Total	48 ans et 9 mois	48 ans et 2 mois	48 ans et 6 mois

E) Les conditions de travail









Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Le nombre d'accidents du travail est en baisse par rapport à 2019 (200 accidents en 2020 contre 217 en 2019), ce qui peut s'expliquer par la moindre activité lors des périodes de confinement.

Les femmes représentent moins de la moitié des victimes d'accidents du travail (service et trajet), comme en 2019.

63% des agents ayant eu une maladie professionnelle reconnue en 2020 sont des femmes. Leur proportion a augmenté par rapport à 2018 ou elles représentaient 61% mais baissé par rapport à 2019 (64%).



Accidents et maladies professionnelles

	Accident de service		Accident de trajet		Total accidents		Maladie professionnelles	
								
Nombre 2020	98	82	7	13	105	95	16	27
% 2020	54%	46%	35%	65%	53%	48%	37 %	63%
Nombre 2019	102	89	3	24	105	112	17	30
% 2019	53%	47%	11%	89%	48%	52%	36%	64%
% 2018	60%	40%	31%	69%	58%	42%	39%	61%

Les femmes représentent 52% des jours d'arrêt à la suite d'un accident du travail, alors qu'elles ne sont que 46% des agents concernés par ces accidents. Les taux sont en baisse par rapport à 2019, respectivement 62% et 52%.

63% des agents en arrêt pour maladie professionnelle reconnue sont des femmes, très majoritairement des ATTEE. Cependant, si 34,7% des arrêts de travail pour maladie professionnelle concernent les ATTEE, une forte baisse est constatée par rapport à 2019 (46%) et encore plus 2018 (67%).

Ces chiffres pourraient montrer une évolution positive de la question de la pénibilité du travail, dans les domaines de l'entretien et de la restauration scolaire, où les conditions matérielles ont été améliorées (chariots ergonomiques) et des aménagements de poste réalisés. Ils restent cependant à confirmer au regard de l'année particulière que fut 2020.

Nombre d'agents et de jours d'arrêt de travail en 2020				Total	Taux fém. 2020	Taux fém. 2019
Accident de service	Agents	85	69	154	45%	47%
	Jours d'arrêt	6 281	6 602	12 883	51%	60%
Accident de trajet	Agents	7	10	17	59%	89%
	Jours d'arrêt	456	741	1 197	62%	83%
Total accident de travail	Agents	92	79	171	46%	52%
	Jours d'arrêt	6 737	7 343	14 080	52%	62%
Maladie professionnelle	Agents	16	27	43	63%	64%
	Jours d'arrêt	3 632	5 502	9 134	60%	55%
Total AT MP	Agents	108	106	214	50%	54%
	Jours d'arrêt	10 369	12 845	23 214	55%	60%

Remarque : Le nombre d'agents des 2 lignes totaux ne correspond pas à l'addition des lignes et peut être inférieur à la somme. Par exemple, un agent en arrêt pour accident de service, de trajet et maladie professionnelle, n'est comptabilisé qu'une fois dans les totaux et non 3 fois.

F) La rémunération

Définition : la rémunération brute mensuelle moyenne correspond au traitement indiciaire auquel s'ajoutent : NBI, indemnité de résidence, supplément familial, régime indemnitaire, primes, indemnités et heures supplémentaires / complémentaires.

Comme pour l'année 2019, elle a été calculée sur les paies réelles de l'année 2020 (moyenne de l'année) prenant en compte les effectifs présents au 31/12/2020 à temps plein, partiel et non complet et prenant en compte également les absences pour maladie et autres.

Les données relatives aux temps partiels ont été redressées (prise en compte du salaire à hauteur de 100%). En revanche le supplément familial de traitement majoritairement perçu par les femmes n'a pas été neutralisé.



A situation égale (fonctions, grade, âge), compte tenu des règles du statut de la fonction publique, il ne peut y avoir de différence de rémunération entre les femmes et les hommes. Les écarts existants peuvent s'expliquer par rapport à des différences de situation liées à des évolutions de carrière, choisies ou subies, variables entre les femmes et les hommes.

La rémunération brute mensuelle moyenne des femmes et des hommes fonctionnaires sur emploi permanent présents au 31/12/2020, est quasiment identique.

En revanche, celle des femmes contractuelles sur emploi permanent, est inférieure de 6,7 % à la rémunération moyenne tandis que celle des hommes est supérieure de 17,1 %. Cela s'explique en grande partie par la part importante des femmes contractuelles sur emploi permanent au sein des filières médico-sociale et sociale, filières au sein desquelles les traitements indiciaires et le régime indemnitaire demeurent plus faibles.

Par ailleurs, sur les 407 contractuels, 72% sont des femmes et 28% sont des hommes.

Différentiel par rapport au
salaire brut mensuel moyen
par statut

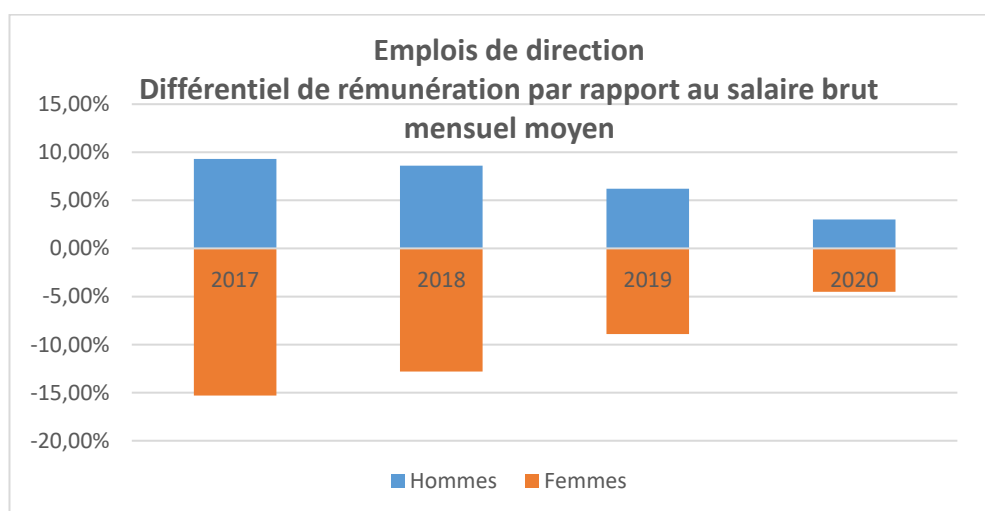



Fonctionnaires	-0,8%	0,5%
Contractuels	17,1%	-6,7%
Total	0,3%	-0,2%

L'écart de rémunération à la moyenne, au niveau des emplois de direction, reste défavorable aux femmes, mais il a diminué de moitié entre 2019 (-8,9 %) et 2020 (-4,5%).

Sachant que l'écart était de -15,3 % en 2017 et de -12,8 % en 2018; il a donc baissé de 10,8 points entre 2017 et 2020 tandis que l'écart à la moyenne pour les hommes passait de + 9,3% en 2017 à + 3 % en 2020.

Cette forte réduction de l'écart s'explique d'abord par le départ en retraite ou la mutation en 2017, 2018 et 2020 de directeurs occupant un emploi fonctionnel. Au-delà, l'évolution du régime indemnitaire des encadrants de la collectivité a permis de réduire les écarts constatés précédemment.











L'analyse par catégorie statutaire et filière montre un différentiel de rémunération systématiquement en défaveur des femmes, quelle que soit la catégorie. Ces écarts, plus prononcés en catégorie A, sont explicables notamment par les différences de parcours, d'âge et la prédominance des hommes dans les niveaux de grade les plus élevés.









Néanmoins, l'écart moyen sur l'ensemble de la catégorie A, s'il reste élevé, a légèrement baissé entre 2019 et 2020.

Il est nécessaire de rappeler qu'il existe aussi un biais de filière à l'échelle de l'ensemble de la fonction publique, qu'il convient de ne pas lire uniquement à travers le prisme de l'égalité femmes-hommes. La filière technique, plus avantageuse d'un point de vue indemnitaire et indiciaire, essentiellement composée d'hommes, a créé historiquement une inégalité certes vis-à-vis de filières plus féminisées mais aussi vis-à-vis des hommes issus eux aussi de ces filières.

Moyennes des rémunérations mensuelles par filière, catégorie et sexe en 2019

	A			B			C			Ensemble des catégorie		
			Moyenne			Moyenne			Moyenne			Moyenne
Administrative	4270	3663	3879	2673	2660	2662	2170	2209	2203	3240	2640	2760
Technique et médico-technique	4676	4518	4632	3109	2986	3083	2358	2040	2237	2579	2193	2441
Sociale	2976	3046	3043							2976	3046	3043
Medico-Sociale	3836	3564	3576	3459		3459				3836	3563	3576
Culturelle	4171	3325	3537	2544	2455	2487	2276	2034	2171	2790	2728	2752
Animation				2699	2514	2590	2016		2016	2547	2514	2530
MOYENNE	4228	3340	3497	2983	2688	2802	2341	2117	2227	2708	2701	2704

Moyennes des rémunérations mensuelles par filière, catégorie et sexe en 2020

	A			B			C			Ensemble des catégorie		
			Moyenne			Moyenne			Moyenne			Moyenne
Administrative	4 237	3 759	3 926	2 699	2 688	2 689	2 250	2 249	2 249	3 274	2 696	2 809
Technique et médico-technique	4 772	4 513	4 695	3 120	3 051	3 106	2 408	2 039	2 265	2 622	2 189	2 465
Sociale	3 132	3 074	3 076							3 132	3 074	3 076
Medico-Sociale	4 103	3 647	3 670		3 538	3 538				4 103	3 646	3 669
Culturelle	4 295	3 443	3 651	2 632	2 531	2 566	2 300	2 130	2 224	2 886	2 839	2 856
Animation				2 765	2 526	2 616	2 093		2 093	2 597	2 526	2 558
MOYENNE	4 270	3 401	3 552	3 001	2 716	2 824	2 394	2 135	2 260	2 755	2 741	2 746

La mise en œuvre de l'Agenda social, en lien avec la délibération du 24 juin 2019, contribue à résorber progressivement les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Désormais, c'est bien la nature des missions exercées qui permet de déterminer le régime indemnitaire applicable à chacun. Au-delà des considérations juridiques et statutaires, de grade ou de filière, la fixation d'un tel régime indemnitaire traduit la volonté du Département de renforcer l'équité de traitement. L'objectif poursuivi est simple puisqu'il

s'agit de tendre vers l'uniformisation des régimes indemnitaires selon le principe suivant : « à fonction égale, régime indemnitaire identique ».

G) L'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle

La parentalité

L'articulation entre vie professionnelle et personnelle peut être évaluée à l'aune des différents dispositifs liés à la parentalité.

Dans ce cadre, les différences sont, par nature, conséquentes en nombres de jours consacrés à la naissance.

Le nombre de jours de congé maternité est en baisse par rapport à 2019.

Le nombre de jours de congé paternité est en baisse par rapport à 2019 mais en hausse par rapport à 2018.



Parentalité

Parentalité (emploi permanent)	Nombre de jours (calendaires)		
	2020	2019	2018
Maternité et adoption	10 344	11 274	11 757
Paternité et adoption	354	507	245

Le congé parental et la disponibilité

Les différences demeurent marquées en matière de congé parental (85,7% de femmes contre 100% en 2018), malgré la réforme de 2014 incitant les congés parentaux pris successivement par les deux parents; cependant l'effectif concerné est très faible.

Concernant les disponibilités, le taux de féminisation global est en baisse par rapport à l'année 2019 (75%) ainsi que le taux concernant la disponibilité sur demande pour convenances personnelles (69,6% en 2019).

Congé parental			Total	Taux fém.
Congé parental	1	7	8	87,5%
Disponibilité (hors disponibilité d'office pour raison de santé)	24	57	81	70,4%

I) Synthèse de la partie I

Entre 2019 et 2020, le taux de féminisation de l'ensemble des emplois permanents a légèrement progressé, tandis qu'il reste stable pour les assistants familiaux. Cette augmentation de la féminisation se retrouve de façon homogène dans toutes les catégories et plus particulièrement dans les filières administrative et technique. Les recrutements sont une des raisons de la poursuite de cette progression.

La proportion de femmes au niveau des emplois de direction est supérieure de 7,5 points à ce qu'elle est dans l'ensemble de la Fonction Publique Territoriale mais leur salaire brut mensuel moyen reste inférieur de 4,5 % au salaire moyen de l'ensemble des directeurs. Ce différentiel a cependant fortement diminué depuis 2017 où il se situait à -15,3%.

Il est clair que les nouvelles modalités de régime indemnitaire des encadrants adoptés par le Département le 24 juin 2019 ont contribué à faire évoluer favorablement ce différentiel depuis cette date.

Synthèse des indicateurs RH

Indicateurs RH	Taux de féminisation Dpt 62 en 2020	Taux de féminisation Dpt 62 en 2019	Taux de féminisation Dpt 62 en 2018	Taux Conseils départementaux ou FPT*	Tendance évolutive du taux de féminisation 2017/2020
Effectif sur emploi permanent	62,8%	62,2%	62.3%	67,5%	stable
Assistants familiaux	93,2%	93,4%	93.5%	94%	baisse
Effectif en catégorie A	82,6%	82,3%	72.9%	72,2%	hausse
Effectif en catégorie B	62,2%	61,3%	77.8%	76,7%	baisse
Effectif en catégorie C	51,5%	51%	51.3%	63,2%	stable
Effectif filière sociale et médico-sociale	95,5%	95,5%	95.8%	95%*	baisse
Effectif filière administrative	80,5%	79,9%	79.6%	82%*	hausse
Effectif filière technique	36,3%	35,6%	36.1%	41.7%*	stable
Effectif filière technique ATTEE	53,1%	51%	51.7%		hausse
Effectif ingénieurs en chef	21,1%	22,2%	20.8%		stable
Recrutements filière technique	51,9 %	43,5%	43.4%		hausse
Recrutements filière sociale	92 %	90,6%	94.1%		baisse
Agents à temps partiel	95,8%	95,9%	95.9%	82%*	stable
Avancements de grade	64,7%	71,7%	68.4%		baisse
Encadrement	44%	42,5 %	43.3%		hausse
Emplois de direction	40,2%	40,7%	40%	33 %*	stable
Indicateur RH	Différentiel en 2020 (femmes)	Différentiel en 2019 (femmes)	Différentiel en 2018 (femmes)		Evolution de l'écart
Salaire brut mensuel moyen emplois de direction	- 4,5 %	-8.9%	-12.8%		baisse

II) Les politiques menées par le Département du Pas-de-Calais en faveur de l'égalité femmes – hommes

Synthèse du plan d'actions 2018-2020 du Département

Actions de court terme	Actions de long terme
1. Mettre en place une gouvernance politique et technique sur la durée du plan d'actions	4. Accentuer l'effort de lutte contre les stéréotypes dans le cadre de la mise à l'emploi
2. Mettre en place un observatoire de l'Égalité Femmes-Hommes	5. Développer des partenariats avec les collectivités responsables de la construction ou de l'aménagement d'équipements afin d'améliorer leur usage et leur accessibilité
3. Élaborer un «cahier blanc» lutte contre les stéréotypes et dimension du genre	6. Développer des actions transverses permettant la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle
8. Valoriser les actions de la commission égalité filles-garçons	7. Accroître la mixité des jurys de recrutement
10. Sensibiliser les collégien(ne)s sur la réduction des représentations sexuées des métiers dits féminins ou masculins	9. Engager une réflexion de fond avec l'ensemble des agents et des professionnels partenaires du Département sur les stéréotypes de genre dans leurs pratiques
12. Mettre en place un comité éditorial paritaire d'orientation et validation des communications institutionnelles sous le prisme de l'EFH	11. Favoriser une plus grande mixité dans les métiers du Département
13. Essaimer un forum dédié à la lutte contre le sexisme (et autres bonnes pratiques)	14. Faciliter une diffusion large des spectacles oeuvrant à la sensibilisation sur l'EFH
19. Développer un suivi de la répartition filles-garçons selon les âges et modalités de placement	15. Sensibiliser les fournisseurs et partenaires du Département en renforçant la vérification de l'existence du rapport de situation comparée
20. Lutter contre toute forme de violence	16. Accentuer certaines bonnes pratiques en matière sportive
	17. Inciter les structures culturelles à indiquer la répartition F/H de leurs emplois lors de leur demande de subventions
	18. Favoriser des propositions artistiques accessibles aux familles

En 2020, le Département a poursuivi les actions inscrites dans les orientations du [Plan d'action en matière d'égalité femmes-hommes](#), adopté fin 2017.

La première action consistait à la mise en place d'une gouvernance politique. Le comité de pilotage politique a donc été instauré le 26 mars 2018.

En 2020, le comité de pilotage politique s'est réuni à deux reprises. L'occasion de présenter aux membres du comité :

- ✓ Les impacts de la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 en matière d'égalité femmes-hommes,
- ✓ Le Rapport de situation comparée pour l'année 2019,
- ✓ Le Plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle (PPEP).

L'égalité femmes-hommes dans les politiques départementales en 2020

Orientations en matière d'égalité femmes-hommes	Politiques menées en tant qu'employeur		Politiques menées à destination des usagers							Politiques menées dans un rôle incitatif auprès des partenaires			
	Direction des Ressources Humaines	Mission Egalité Femmes-Hommes	CPEF	Direction des Affaires Culturelles	Direction des Archives Départementales	Direction de la Communication	Direction de l'Education et des Collèges	Direction de l'Enfance et de la Famille	MDS Artois	CPEF	Direction des Affaires Européennes	Direction des Politiques d'Inclusion Durable	Direction des Sports
Lutter contre les stéréotypes et dimensions du genre		X	X		X	X	X						
Favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle	X												
Favoriser une plus grande mixité dans les métiers											X		
Contribuer à la lutte contre le sexisme et à la valorisation des bonnes pratiques		X	X							X			
Faciliter une diffusion large des spectacles œuvrant à la sensibilisation sur l'EFH				X	X								
Favoriser des propositions artistiques accessibles aux familles				X	X								
Diffuser ou promouvoir l'égalité femmes – hommes auprès des fournisseurs et partenaires du Département				X									
Lutter contre toutes les formes de violence		X	X			X		X					
Assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité			X										
Lutter contre la précarité des femmes										X	X		
Promouvoir l' accès des femmes à la pratique sportive													X

A) Politiques menées en tant qu'employeur

Action 3 : Lutter contre les stéréotypes

La **Mission Égalité Femmes-Hommes** a contribué, à travers un espace Intranet dédié, à **sensibiliser les agents du Département à l'égalité femmes-hommes** en général et à la lutte contre les stéréotypes en particulier.



Égalité Femmes - Hommes

Ainsi, en 2020, 18 articles ont été proposés tels que :

- « C'est quoi un maïeuticien ? », sur la mixité des métiers,
- « 24 janvier, journée internationale du sport féminin », journée instaurée par le CSA et le Comité National Olympique et Sportif Français afin de promouvoir le sport féminin dans les médias,
- « Le foot, c'est pour les garçons », mettant en avant le travail réalisé par les référents volontaires EFH sur le [Guide de lutte contre les stéréotypes](#).



C'est quoi un maïeuticien ?

Choisir son orientation scolaire, c'est comme une partie de Trivial...

09/04/2020 · Virginie Bourcier



24 janvier : journée international...

Si tous les sports sont théoriquement accessibles aux...

23/01/2020 · Virginie Bourcier



Le foot, c'est pour les garçons

Dans la cour de récré, en classe, à la cantine... les stéréotypes sont...

20/02/2020 · Virginie Bourcier

Si les articles avaient vocation à toucher l'ensemble des agents, des billets de blog ont également été mis en ligne sur des thématiques plus spécifiques et à destination plus particulière des abonnés de l'espace (référents volontaires, membres du comité de pilotage politique ou agents particulièrement sensibles à la question). Ils avaient pour vocation de constituer une veille permanente sur le sujet dans laquelle les agents pouvaient trouver des ressources dans l'exercice de leur mission.

"Chouette, pas chouette" : avec cette nouvelle série, les chaînes pour enfants s'engagent dans la lutte contre les stéréotypes sexistes



Les principales chaînes pour enfants vont diffuser à partir de l'année prochaine la série animée *Chouette, pas chouette*, à destination des 4 à 6 ans, afin de lutter contre les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité entre filles et garçons.

De même, toujours sur l'espace Intranet, se trouve une rubrique Boîte à outils, mettant à disposition des bibliographies, jeux, affiches, guides et rapports en lien avec la lutte contre les stéréotypes.



Lutte contre les stéréotypes

Enfin, une formation à la lutte contre les stéréotypes a été créée par la **Mission Egalité Femmes Hommes, en coordination avec le centre de formation interne au département Doceo62**. Si celle-ci aurait dû être présentée en avant-première aux agents référents lors du séminaire annuel des référents EFH, la crise sanitaire a eu raison de cet événement et des formations suivantes. Cependant, ce retard imposé a permis aux deux agents en charge d'animer cette formation de se préparer à la formation à distance et d'être ainsi en capacité de mener des sessions en distanciel. Ces formations seront proposées dès 2021.

Action 6 : Favoriser la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle

Après l'avoir autorisé pendant deux ans pour des raisons essentiellement thérapeutiques, le Conseil départemental du Pas de Calais a décidé, en novembre 2018, d'élargir les conditions d'accès au **télétravail** en dehors de toute situation de reclassement ou d'aménagement de poste. Pour rappel, au 31 décembre 2019, 124 agents exerçaient leurs missions à domicile ; 2/3 étant des femmes, soit une représentativité plus forte que dans l'ensemble de l'effectif départemental qui est égal à 62 %.

Au 31 décembre 2020, 209 agents étaient en télétravail de droit commun (hors télétravail lié à la crise sanitaire) soit une **hausse de 68,5 %**. Parmi ces agents, 76% sont des femmes, soit 14 points de plus que leur part dans l'effectif départemental. Si, a priori, cette modalité d'organisation du travail permet une meilleure conciliation vie professionnelle-vie personnelle, la très forte disparité entre le nombre de femmes et d'hommes télé travaillant interroge.

La crise sanitaire et surtout les confinements associés ont fait évoluer les regards sur le télétravail. Beaucoup d'agents et d'encadrants qui y étaient opposés ont finalement apprécié les possibilités offertes par le télétravail (gestion du temps, concentration renforcée, conciliation vie professionnelle, vie personnelle...).

En septembre 2020, une enquête sur le travail à distance, a permis d'évaluer :

- Les impacts du télétravail de droit commun sur les acteurs du Département du Pas-de-Calais, sur les activités menées et la qualité du service rendu,
- Les conditions de mise en œuvre du télétravail de droit commun et les outils,
- Les ressentis, les expériences lors du travail à distance "contraint" sur la phase de confinement / déconfinement.

Mais également d'envisager des perspectives d'évolution du dispositif et de se munir d'indicateurs sur le sujet.

Il en ressort plusieurs éléments marquants :

- Une majorité (62%) télétravaille 1 jour par semaine,
- 68% des agents répondants ont exprimé des impacts organisationnels et de fonctionnement favorables dans le cadre de la mise en place du télétravail.



D'après cette enquête, agents et encadrants ont tiré profit du télétravail sur trois principaux aspects :

- Meilleure conciliation vie personnelle – vie professionnelle,
- Meilleure autonomie et motivation,
- Moins de stress et / ou de fatigue.

Cependant, des points de vigilance autour de l'isolement, du droit à la déconnexion et de la communication au sein du collectif de travail restent à travailler.

Action 13 : Contribuer à la lutte contre le sexisme et à la valorisation des bonnes pratiques

Grâce à ses nombreuses possibilités, l'espace Intranet Egalité Femmes-Hommes a contribué à la lutte contre le sexisme et à la valorisation de bonnes pratiques notamment à travers :

Des billets de blog :

A destination première des abonnés, ces billets de blog sont visibles par l'ensemble des agents. Au cours de l'année 2020, 31 billets de blog ont été édités sur des thématiques telles que des initiatives d'autres collectivités ; le Prix Nobel de chimie décerné à deux femmes, seulement le 4^{ème} entièrement féminin depuis la création en 1895 du Prix ou encore la web série 15% sur l'égalité professionnelle.

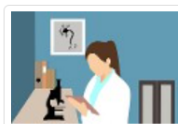
La Région Bretagne installe des distributeurs de protections périodiques gratuites dans les prisons de Brest et Rennes



La Région, en charge de la formation des détenus, s'est rendu compte de la difficulté de certaines détenues à s'approvisionner en protections périodiques et a donc décidé de mettre à disposition des distributeurs.

La Région n'en est pas à son coup d'essai puisqu'elle finance également des distributeurs dans 11 lycées volontaires.

Le prix Nobel de chimie décerné à deux femmes



La Française Emmanuelle Charpentier et l'Américaine Jennifer Doudna ont reçu le prix Nobel de chimie pour leurs travaux sur la mise au point du système universel d'édition du génome Crispr-Cas9.

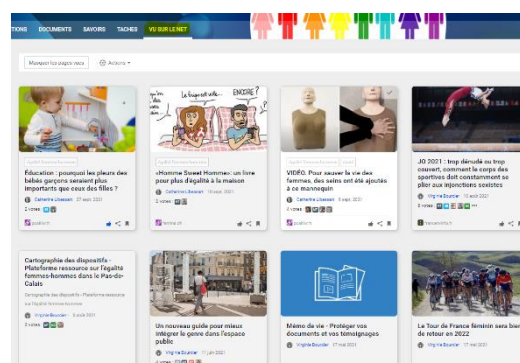
Une web-série pour l'égalité professionnelle



La Fabrique RH est un laboratoire d'innovations RH initié par la Préfecture d'Ile-de-France. Elle a mis en ligne une web-série "15%", qui présente des situations de sexisme en milieu de travail, permettant d'ouvrir la discussion.

L'espace Intranet dispose également de plusieurs rubriques permettant d'évoquer le sexisme et la valorisation de bonnes pratiques comme par exemple :

« **Vu sur le Net** » qui renvoie vers des sites ou des articles glanés sur Internet,



Et la rubrique « **boîte à outils** » où sont recensés des supports de formation, de communication et des études autour de la lutte contre le sexisme.



Lutte contre le sexisme

Action 20 : Lutter contre toute forme de violence

La rubrique boîtes à outils de l'espace Intranet Egalité Femmes-Hommes a été constituée en vue d'apporter aux professionnels et aux personnes intéressées par ces questions des supports concernant la lutte contre les stéréotypes (cf p.40), la lutte contre le sexisme (cf. p.42) et les différentes formes de violences :

- Lutte contre les violences intrafamiliales,
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail,
- La violence expliquée aux plus jeunes.



Lutte contre les violences intrafamiliales



Lutte contre les violences sexuelles et



Les violences expliquées aux plus jeunes

Au même titre que les rubriques lutte contre les stéréotypes et lutte contre le sexisme, ces catégories proposent des documents à destination de l'ensemble des agents.

Accueil > Lutte contre les violences intrafamiliales

Titre

- # Accompagnement des enfants
- # Accompagnement des personnes victimes de violences
- # Prise en charge des auteurs
- W Sites Internet traitant des questions de violences, sexisme et de lutte contre les stéréotypes



En 2020, le Département du Pas-de-Calais, en tant qu'employeur, a pleinement pris en compte la question de l'égalité femmes-hommes. L'espace Intranet a grandement contribué à la mise en lumière de cette thématique transversale qui touche l'ensemble des agents de la collectivité. Le réseau des référents volontaires et les directions de la collectivité impliquées dans la démarche a permis également une diffusion de bonnes pratiques et un appui considérable dans la mise en œuvre des différents projets.

B) Politiques menées à destination des usagers

Action 14 : Faciliter une diffusion large des spectacles œuvrant à la sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes

Dans le secteur du spectacle vivant et de la danse, les femmes réalisent en moyenne 38% des représentations programmées, qu'elles interviennent en termes d'écriture, d'adaptation, de scénographie, de mise en scène, de chorégraphie ou de traduction. Les œuvres programmées écrites par une femme sont moins présentes (29%) et c'est dans le domaine de la traduction des œuvres programmées qu'elles sont le plus représentées (44%) ainsi que dans les fonctions de chorégraphe.

Dans la programmation des théâtres nationaux, la part des autrices a progressé mais reste très faible : 26% en 2018-2019, contre 5 % dix ans auparavant.

Sur environ 1 300 représentations d'opéra, moins d'une sur cinq est mise en scène par une femme au cours de la saison 2020-2021. Les créations féminines figurent davantage dans le répertoire destiné au jeune public (40%).

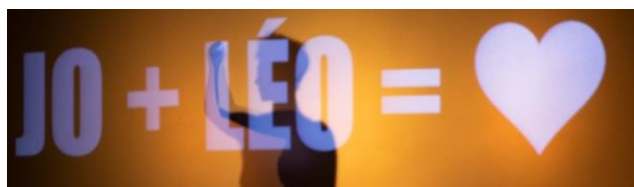
Les femmes sont très minoritaires dans la direction musicale, l'écriture des livrets et surtout dans la composition.

Le Département, via la Saison Culturelle départementale, favorise le développement culturel et artistique sur l'ensemble de son territoire et cherche à améliorer la visibilité des femmes.

Ainsi, sur la saison 2020-2021, malgré les fortes contraintes liées à la situation sanitaire, sur 63 représentations de 24 spectacles, 38 représentations de 13 spectacles sont le fruit d'auteurs, metteuses en scène ou chorégraphes femmes.

Par ailleurs, certains de ces spectacles abordent très directement les questions des représentations genrées, des inégalités voire des violences subies :

- *Femmes sur le fil* où la compagnie HVDZ et l'Association Accueil 9 de cœur ont souhaité créer ensemble un chemin artistique qui puisse conduire, par la danse et l'écriture, vers un horizon libéré des femmes ayant subies des violences conjugales. Cet atelier danse, construit à partir du vécu des participantes, est devenue au fil du temps une parenthèse attendue par toutes, une bouffée de vie qui s'ouvre chaque semaine pour favoriser ou permettre l'expression, la parole, l'échange, le plaisir...
- L'exposition *Miroir(s)*, de la Compagnie Zaoum mobilise les grandes œuvres de l'histoire de l'art et impressions recueillies sur la perception du corps des femmes,
- *Jo et Léo* du collectif LACAVALÉ, aborde les questions relatives à l'adolescence, la différence, l'altérité, l'amour, l'identité et le lesbianisme chez 2 adolescentes.



Action 18 : Favoriser des propositions artistiques accessibles aux familles

L'organisation habituelle des spectacles (réservation en avance impliquant une maîtrise de son agenda, achats parfois coûteux de places pour des familles, gardes des enfants à gérer le cas échéant, déplacement malaisé entre domicile et lieux de spectacles parfois éloignés...) complexifie la fréquentation des lieux culturels par les femmes ayant des charges de famille.

Concernant la question de l'accessibilité aux familles, la saison culturelle départementale pratique la gratuité levant ainsi l'obstacle tarifaire et le risque de discrimination entre les bénéficiaires de tarifs sociaux ou non. Les ouvertures tous publics sont doublées de diffusions auprès de groupes ciblés et toutes les diffusions sont l'aboutissement d'un projet mené en territoire auprès des acteurs locaux. En outre, la saison culturelle se déroule majoritairement dans des lieux non dédiés au spectacle, y compris en quartiers prioritaires et en milieu rural, allant ainsi au plus près des familles. Des actions spécifiques concernant la petite enfance sont régulièrement menées.

Action 10 : Sensibiliser les élèves sur la réduction des représentations sexués des métiers dits féminins ou masculins

- **La robotique pour tous : un concours inter-territoire dans les collèges de l'Audomarois et du Calaisis**

Les jeunes doivent faire des choix d'orientation dès la 3ème voire la 4ème. A cet âge-là, hormis via le stage obligatoire en 3ème, peu d'élèves connaissent le monde du travail. Ils n'ont pas une vision globale des formations et des métiers qui peuvent s'offrir à eux et se cantonnent souvent à une reproduction des schémas familiaux, et parfois des métiers qui ne leur correspondent pas.

C'est particulièrement le cas pour les jeunes filles qui, en outre, peuvent s'empêcher de s'orienter vers des filières techniques, informatiques..., considérées comme masculines.

Le Département essaie de combattre cette situation en proposant des actions éducatives pour éviter l'orientation subie et combattre les stéréotypes qui subsistent sur certaines filières et certains métiers.

Le concours « la robotique pour tous » permet à des équipes de différents collèges de s'affronter autour d'épreuves telles que la programmation d'un robot ou encore un défi de créativité. Durant ce concours, les élèves ont l'occasion de rencontrer des étudiants en école d'ingénieurs mais également des professionnels de la robotique et de la programmation.

Ce concours existe depuis 5 ans sur le territoire de l'Audomarois et du Calaisis et depuis 2 ans il est obligatoire de présenter des équipes mixtes. En effet, au début du dispositif, les équipes étaient, pour la plupart, entièrement constituées de garçons.

Aussi, la mixité a-t-elle été imposée afin de faire découvrir aux jeunes filles le monde de la robotique et leur prouver qu'elles sont tout aussi capables que les garçons de



maîtriser ces outils. Cela leur permet également de découvrir des filières et de constater qu'elles peuvent les intégrer.

- **Le village des métiers**

Le Montreuillois, et plus précisément son littoral, se caractérise par un tissu économique spécifique. En effet, l'hôtellerie-restauration et la santé représentent deux secteurs majeurs du territoire et en perpétuels recherche de nouvelles recrues. Les métiers évoluent rapidement et d'autres apparaissent.



A travers de constat, il a été convenu de créer du lien avec les objectifs de l'Education Nationale en matière d'orientation et de formation, et plus particulièrement en direction des collèges dits éloignés de ces offres ou opportunités. La communication, l'échange et la pratique sont des éléments majeurs pour favoriser les choix d'orientation des collégiens.

Pour cela, des dispositifs existent déjà tels que les forums des formations (3^{ème}), métiers (4^{ème}) ou encore les camps de l'innovation. Le constat collectif indique aujourd'hui la volonté d'aller plus loin dans la démarche de sensibilisation tout en créant plus de liens avec les acteurs économiques du territoire. L'apprentissage et ses formations attenantes représentent d'ailleurs un modèle d'orientation qui méritent d'être mis en avant.

Voilà pourquoi le « village des métiers » a été organisé au Campus Tourisme Innovation du Touquet le 21 janvier 2020.

Implicitement, cette sensibilisation a également un intérêt dans la lutte contre les préjugés sur certains corps de métiers uniquement accessibles aux filles ou aux garçons.

Cet évènement, organisé sur trois-demi-journées en janvier 2020, a été l'occasion d'accueillir des groupes d'élèves qui seront en contact direct avec les acteurs économiques des secteurs de la santé, de l'hôtellerie-restauration et de l'Innovation. Trois établissements situés en zone rurale ont été ciblés (niveau 3^{ème}) :

- Collège des 7 Vallées à Hesdin,
- Collège Belrem à Beaurainville,
- Collège Gabriel de la Gorce à Hucqueliers.

Durant ces demi-journées, des rencontres se sont créées et ponctuées d'ateliers d'échanges de pratiques, qui ont permis de favoriser les choix d'orientation des élèves. En parallèle, il s'agissait également de mettre en lumière l'apprentissage et ses formations. Cet évènement aura permis de donner de nouvelles perspectives aux élèves intéressés par ces filières spécifiques.

Action 8 : Lutter contre les stéréotypes sexistes au collège

Les stéréotypes sexistes persistent et ont même tendance à s'intensifier à l'adolescence c'est pourquoi la Direction de l'Education et des Collèges, à travers son réseau de chargés de mission Education, a mis en place des actions de sensibilisation :

- Des « ciné débat » ont été organisés, en partenariat avec l'association Soroptimist et Unicité, autour du film "Made in Bangladesh" dans 7 collèges du département, soit 23 classes concernées. Après visionnage du film, les élèves étaient invités à échanger sur le rôle de la femme dans le monde du travail, sur leur droit selon leur pays d'origine etc...,
- Des ateliers théâtre, proposés en partenariat avec la Compagnie théâtrale Noutique. Les jeunes devaient identifier des situations discriminantes et les jouer. Plusieurs thèmes, comme les métiers et le recrutement, les loisirs, les tâches ménagères ont été évoqués, faisant prendre conscience aux jeunes des difficultés qui perdurent dans notre société en matière d'égalité des sexes,
- Des ateliers de poésie ont été proposés, en partenariat avec la Maison de la poésie de Beuvry, sur la thématique des stéréotypes. A travers un travail de réflexion et d'écriture sous forme de poèmes, les élèves devaient décrire leurs impressions sur l'égalité filles-garçons. Chaque élève devait aller ensuite réciter son poème dans quelques classes ou à l'administration,
- Des débats, concours d'affiches ont également été proposés dans le cadre des actions éducatives.



Focus sur : **Le Collège de Leforest**

Des ateliers d'une heure sur la **sensibilisation aux stéréotypes** de genre et à leur impact ont été proposés par la référente égalité filles-garçons aux 6 classes de 3^e. Les professeurs-documentalistes ont également proposés :

- L'intégration de la thématique dans des séquences pédagogiques de diverses disciplines,
- Des temps d'atelier spécifique sur le sujet,
- Des ressources internes (expos, livres),
- Des valorisations de travaux d'élèves (oral, écrit, création graphique),
- Des partenariats avec des interventions extérieures : compagnie Lire attentivement avant utilisation / compagnie La cavale / collectif Ces filles-là

Plusieurs élèves ont fait le choix d'intégrer ces sujets dans le cadre de l'oral de brevet (environ 1 sujet sur 7 évoquait cette thématique).



Focus sur : **Projets du Collège Jean de Saint Aubert de Libercourt**

Le projet sur l'égalité femmes-hommes s'est déroulé dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique).

Grâce à l'Escapade d'Hénin, dont le Département est partenaire, une classe de 3^{ème} a bénéficié de l'intervention d'une juriste de l'association CIDFF d'Arras (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). L'occasion de les sensibiliser aux droits respectifs de l'autre sexe. A cette occasion, la troupe *Ces Filles Là*, résidente du CLEA, a animé plusieurs séances de travail dans le cadre des cours de français.



<https://cleahenincarvin.wordpress.com/2021/03/15/la-collective-ces-filles-la-au-college-jean-de-saint-aubert-de-libercourt/>

Le collège a également eu la chance de pouvoir assister à la pièce éponyme *Ces Filles Là*, d'Evan Placey, en représentation unique dans le département, dans le gymnase du collège. Dans cette pièce chorale, Evan Placey révèle nos silences complices face aux harcèlements en tous genres, à un âge où l'on est tiraillé par le désir de plaire et le besoin de trouver sa place. Et, rappelant l'histoire de la libération des femmes, il signe une ode au féminisme qui doit encore et toujours se réinventer.

Les élèves sont par ailleurs revenus sur ce thème lors des interventions PAVAS (programme académique vie affective et sexuelle), qui en 3^{ème} interrogent justement la notion d'égalité ou d'équité.

CES FILLES-LÀ

théâtre à partir de 14 ans
texte écrit par Evan Placey
mis en scène par Anne Courel



Enfin, une classe de 4^{ème} a traité de l'égalité filles-garçons en réalisant, avec l'aide d'un artiste Arrageois, Antoine Kempa, un film en stop motion sur l'égalité dans le sport.



Lien vers le film. <https://www.youtube.com/watch?v=XfGWC50urOY>

Action 4 : Accentuer l'effort de lutte contre les stéréotypes dans le cadre de la mise à l'emploi

➤ **A la Direction des Politiques d'Inclusion Durable (DPID)**

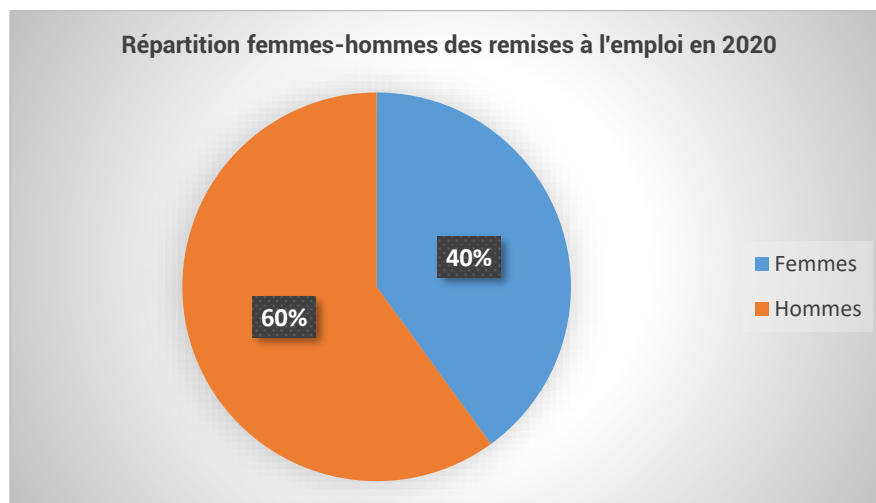
Dans le cadre de la délibération du 17/12/2018 portant engagement collectif en faveur de l'emploi des personnes défavorisées, les élus départementaux ont souhaité renforcer l'interface de mise à l'emploi en développant l'action de la Mission Insertion Emploi (MIE), favorisant ainsi la capacité de son engagement pour la Bataille pour l'Emploi aux côtés des réseaux économiques.

Dans le cadre de leurs développements partenariaux respectifs, la Région et le Département ont délibéré sur une convention « Accès à la formation et à l'emploi des publics relevant du RSA ». L'enjeu principal est de renforcer l'accès des publics à l'ensemble de l'offre de formation de la Région tout en favorisant leur insertion professionnelle.

Il s'agit aussi de mettre communément en œuvre des actions de formation spécifiques à destination de ces publics, ainsi que de créer des connexions partagées Région-Département plus efficaces entre l'entreprise et les bénéficiaires.

Dans le cadre de la remise à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA) et/ou des jeunes, ce service s'engage à promouvoir l'égalité femmes-hommes. Chacune des actions menées dans le cadre de la Mission est travaillée de façon à ce qu'il n'y ait aucune discrimination. Femmes et hommes sont ainsi concernés de manière égalitaire sur l'ensemble des projets.

La répartition par genre des mises à l'emploi réalisées en 2020 se présente comme telle : sur les 780 remises à l'emploi (761 en 2019), la proportion d'hommes est de 60% (68% en 2019) et de femmes 40% (32% en 2019) alors qu'elles représentent 62% des bénéficiaires du RSA.



L'objectif fixé en 2019 de maintenir les efforts fournis pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, a porté ses fruits. A termes, le but est de répartir le taux de mises à l'emploi de façon la plus égalitaire possible (50/50).

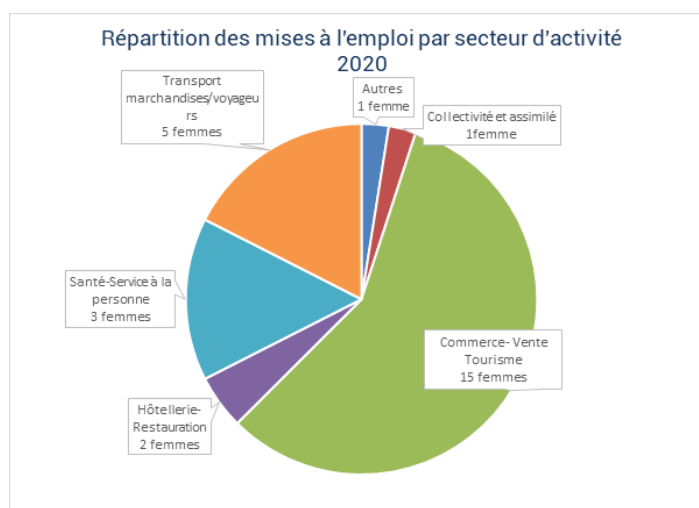
Préalablement à cela, il sera développé par la Mission Remobilisation du Service Insertion par l'Emploi (SIE), des actions spécifiques de remobilisation des publics féminins, en lien étroit avec les Services Locaux Allocation Insertion (SLAI).



Focus sur : **Les actions menées par la MDS de l'Artois**

Les femmes bien que représentant 62% des bénéficiaires du RSA ne sont que 35% à avoir bénéficié d'un parcours retour à l'emploi.

En 2020, l'activité des Conseillers Spécialisés en Insertion par l'Emploi (CSIE) au sein du Service Local Allocation Insertion (SLAI) de l'Artois a favorisé le retour à l'emploi de 27 femmes bénéficiaires du RSA soit deux fois plus qu'en 2019. Des actions d'insertion par l'emploi ont été engagées dans les domaines du transport, de la logistique, mais aussi dans le domaine des services d'aide à la personne.



En parallèle, une autre action a également été menée dans le cadre du marché de réinsertion sociale et professionnelle initié par le Département du Pas-de-Calais qui s'appuie sur de la mise à disposition par des associations intermédiaires dans les collèges, de personnes en insertion sur des fonctions d'aide à l'entretien ou/et d'aide à la restauration. Pour le territoire de l'Artois ce marché a représenté 73 593 heures travaillées et a permis de mobiliser 148 salariés dont 89,9% de femmes de septembre 2018 à Décembre 2020.

Action 20 : Lutter contre toute forme de violence

En 2019, face au nombre sans cesse croissant de féminicides en France, la Secrétaire d'Etat en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations a annoncé la tenue d'un Grenelle de la lutte contre les violences conjugales. A l'issue de ce Grenelle, le [Plan cadre de lutte contre les violences faites aux femmes](#) a été présenté le 25 novembre 2019, lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Il est le fruit d'une collaboration sans précédent de l'ensemble des acteurs du Pas-de-Calais, le département ayant pris toute sa place dans le co-pilotage de la démarche. Il exprime une volonté forte de s'engager pour protéger les victimes, responsabiliser les auteurs de violences, prévenir et repérer les situations à risques et coordonner les différentes actions menées.



Le renforcement des dispositifs de lutte contre les violences a conduit à libérer la parole des victimes ces dernières années, augmentant ainsi le nombre de plaintes déposées. **En 2020, 5 522 faits de ce type ont été comptabilisés** dans le département, soit 3,7 victimes de violences intrafamiliales pour 1000 habitants (contre 3 603 en 2016 soit **une hausse de 53 % en quatre ans**). Parmi ces faits, on comptabilise en zone police 4 homicides de femmes et 4 tentatives d'homicide. Toujours en 2020, 4 327 personnes ont été victimes de violences conjugales, dont **83 % étaient des femmes** (3 594).

On constate donc une poursuite de l'augmentation de la révélation des faits de violences conjugales et de violences intrafamiliales. **En 2020, près de 10 femmes par jour ont déposé plainte dans le Pas-de-Calais pour violences conjugales.** Certains territoires ruraux particulièrement isolés (Montreuillois, Ternois) ou secteurs urbains du bassin minier historiquement touchés par les crises industrielles, sont généralement plus impactés par le phénomène. Si les violences intrafamiliales et conjugales ont des conséquences sur la santé physique et psychique des femmes, elles engendrent également de graves répercussions sur les enfants. Les enfants subissant ou étant témoin de ces violences peuvent développer des problèmes affectifs liés à un sentiment d'insécurité, des difficultés scolaires ou encore des troubles du comportement. Le

Département contribue quotidiennement au repérage et à la prise en charge des enfants témoins ou victimes de violences intrafamiliales.

Le Département est engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, à la fois à travers le développement des postes d'intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie mais également via le soutien à des initiatives locales venant renforcer l'accueil, la protection, l'accompagnement des victimes et la prise en charge des auteurs.

➤ **Via la présence d'intervenants sociaux en commissariats et gendarmerie**

L'Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) est un acteur social de proximité. Il agit en complémentarité des services de la Maison Département Solidarités (MDS) et facilite le dialogue interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

Les principales missions de l'intervenant social, en commissariat et/ou en gendarmerie sont :

- L'accueil, l'écoute active et l'évaluation de la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre,
- La participation au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation,
- Les informations et orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur, les services spécialisés et/ou les services de droit commun.

A ce jour, **le Département cofinance onze postes d'ISCG** en collaboration avec l'Etat et les intercommunalités, couvrant sept territoires du département : l'Artois, le Boulonnais, le Ternois, l'Arrageois, le Calaisis, l'Audomarois et le Montreuillois.

Sur ces onze postes, trois ISCG (Artois et Boulonnais (2)) sont employés par le Département et mis à disposition, quatre sont employés par des intercommunalités et quatre par l'association France Victimes 62 :

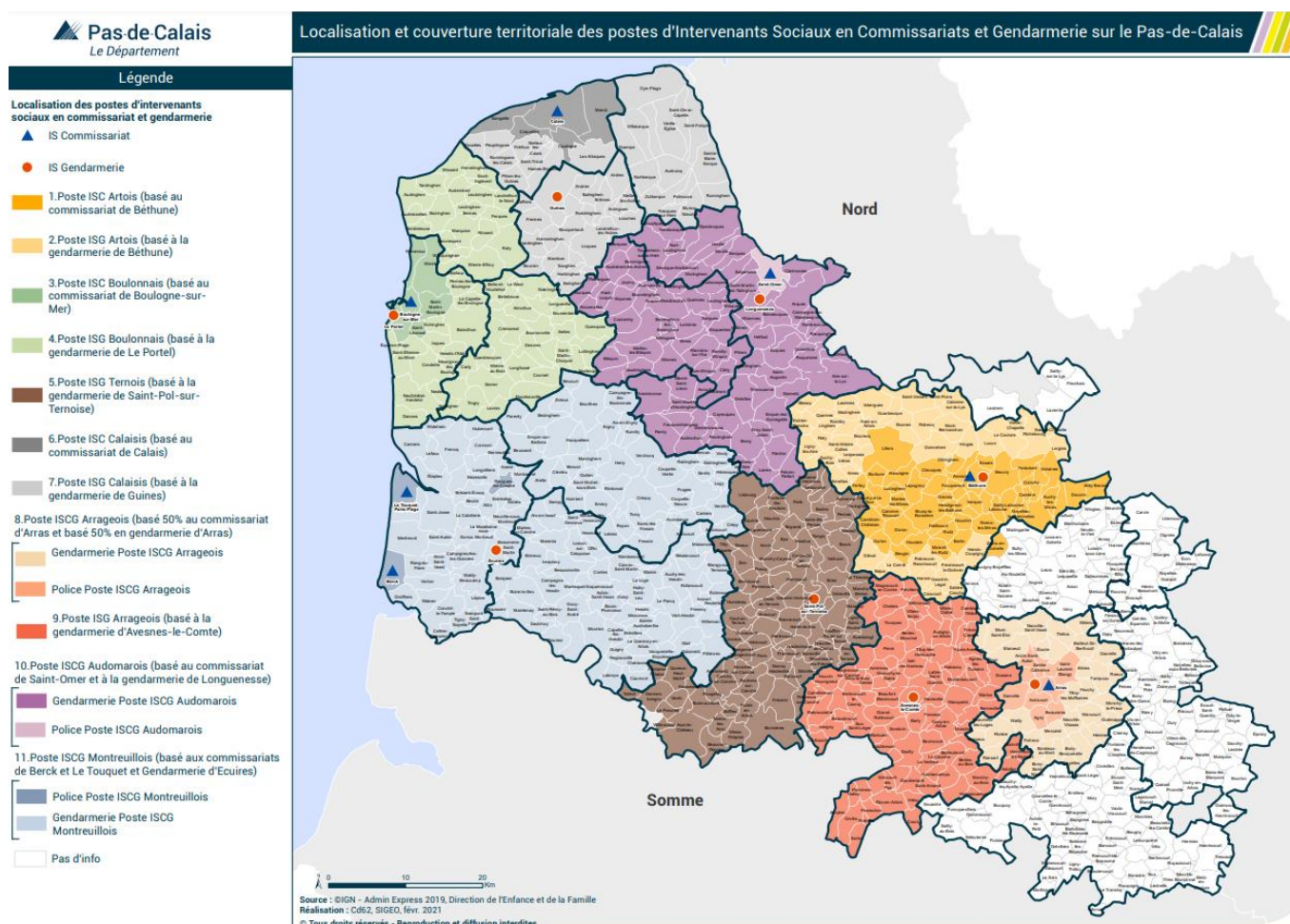
Bilan 2020 :

Sur le plan quantitatif :

1. **Commissariat de Béthune** : l'intervenante sociale en commissariat de police couvre 52 communes en zone police et 1 intercommunalité. On note 205 situations traitées sur l'année 2020 contre 281 en 2019. La baisse d'activité est liée au congé maternité de l'intervenante sociale et aux périodes de confinement. 52% des situations ne sont pas connues des services sociaux.
2. **Gendarmerie de Béthune** : l'intervenante sociale en gendarmerie exerce à mi-temps et couvre 49 communes en zone gendarmerie et 1 intercommunalité. On note 270 saisines sur l'année 2020 dont 93% sont issues de l'activité des services de gendarmerie. 78% des victimes déclarées sont des femmes. L'augmentation du nombre de situations traitées par l'ISG notamment liée à la

- mise en place en septembre 2020 de la Brigade de Gestion des Evénements Violences Intrafamiliales justifie le passage de ce poste à temps complet dès 2021.
3. **Commissariat de Boulogne-sur-Mer** : l'intervenante sociale en commissariat de police couvre 7 communes et 1 intercommunalité. On note 407 saisines sur l'année 2020 contre 442 pour l'année 2019. 360 personnes ont été reçues en entretien et 1 enfant a fait l'objet d'une information préoccupante suite à l'intervention de l'intervenant social.
 4. **Gendarmerie de Le Portel** : l'intervenante sociale en brigade de gendarmerie couvre 67 communes et 3 intercommunalités. 294 saisines sur l'année 2020 contre 276 en 2019 ont été réalisées. 223 personnes ont été reçues en entretien et 4 enfants ont fait l'objet d'une information préoccupante suite à l'intervention de l'intervenante sociale.
 5. **Gendarmerie de St-Pol-sur-Ternoise** : l'intervenante sociale en brigade de gendarmerie couvre 129 communes et 1 intercommunalité. Elle a reçu 178 personnes dont 15 mineures et 163 majeures. 112 femmes ont ainsi bénéficié de l'intervention de l'intervenante sociale. A noter que sur 178 nouveaux dossiers, 37 seulement étaient déjà connus des services sociaux.
 6. **Commissariat et gendarmerie d'Arras** : l'intervenante sociale, basée 50% en commissariat de police et 50% en brigade de gendarmerie, couvre 46 communes et 1 intercommunalité. 353 saisines ont été réalisées sur l'année 2020 (177 en gendarmerie, 152 au commissariat et 24 en externe). 85% du public sont des femmes, 65% d'entre elles ont entre 25 et 55 ans et 6% sont des mineurs. Les problématiques à l'origine des saisines sont à 51% des violences conjugales et 6% des violences intrafamiliales.
 7. **Gendarmerie d'Avesnes-le-Comte** : l'intervenante sociale en brigade de gendarmerie, en poste depuis le 1er septembre 2020, couvre 96 communes et 1 intercommunalité. Du 28 septembre au 31 décembre 2020, l'intervenante sociale a reçu 80 personnes en entretien individuel (72 majeures et 8 mineures). 49 personnes ont bénéficié de son intervention.
 8. **Commissariat de Calais** : l'intervenante sociale en commissariat de police, en poste depuis le 19 octobre 2020, couvre 5 communes et 1 intercommunalité. Du 19 octobre au 31 décembre 2020, 74 saisines ont été effectuées. 127 entretiens ont été réalisés.
 9. **Gendarmerie de Calais et de Saint-Omer** : l'intervenante sociale en brigades de gendarmerie couvre 47 communes et 3 intercommunalités. Au 31 décembre 2020, l'intervenante sociale a été saisie pour 243 situations. 162 femmes et 36 enfants ont ainsi été accompagnés et suivis. 593 entretiens ont été réalisés.
 10. **Commissariat et gendarmerie de l'Audomarois** : l'intervenante sociale en commissariat de police et brigade de gendarmerie, en poste depuis le 1er juillet 2020, couvre 89 communes et 2 intercommunalités. Du 17 juillet au 31 décembre 2020, 72 saisines ont été effectuées (21 en commissariat et 51 en gendarmerie) dont 52 sont des femmes. 272 entretiens ont été réalisés (139 en commissariat et 133 en gendarmerie).
 11. **Commissariat et gendarmerie du Montreuillois** : l'intervenant social en commissariat de police et en brigade de gendarmerie, en poste depuis le 1er

juillet 2020, couvre 161 communes et 3 intercommunalités. Du 3 juillet au 31 décembre 2020, 134 saisines ont été effectuées.



Sur le plan qualitatif :

Par leurs modalités d'intervention (évaluation sociale et orientation vers les services de droit commun) et les problématiques qu'ils traitent (violences intrafamiliales, problématiques psychiques, précarité...), les ISCG assurent des missions de médiation et de prévention relevant du champ de l'action sociale. Les ISCG abordent ainsi les problématiques qui sont au cœur du champ de compétence du Département (précarité, protection de l'enfance...).

Par son intervention de premier niveau, l'ISCG opère une orientation et un passage de relais rapide vers les partenaires locaux (associations, MDS, structures d'hébergement...).

Les ISCG permettent aux services sociaux départementaux une détection précoce de situations sociales problématiques non connues. En matière de protection de l'enfance, il agit en prévention par une orientation plus rapide vers les services sociaux départementaux et ainsi évite une dégradation de la situation et une prise en charge plus lourde. Le rôle de l'intervenant social peut être déterminant pour les enfants ou adolescents victimes ou témoins de violences dans leur environnement.

Une large part des interventions concerne des situations de violences conjugales et intrafamiliales. L'intervenant social aide les victimes à mettre des mots sur leurs

souffrances et à envisager des solutions adaptées en parallèle d'une procédure pénale éventuelle. Il peut s'agir d'une aide éducative, financière, d'une démarche de soins (soutien psychologique, conduites addictives), d'un accès aux droits.

Les ISCG réalisent des permanences au sein des commissariats et gendarmeries, des entretiens peuvent être délocalisés (ex : sur site MDS) ou être exceptionnellement réalisés à domicile en cas d'impossibilité pour la personne de se déplacer.

Compte tenu du bilan positif et des problématiques rencontrées sur certains territoires, Le Préfet a fait part de la volonté de l'Etat de continuer à développer et pérenniser les postes d'ISCG.

- **Via le soutien aux associations locales venant renforcer l'accueil, la protection, l'accompagnement des victimes et la prise en charge des auteurs**

Association Solidarité Femmes Accueil – SOLFA :

Le service écoute Brunehaut Pas-de-Calais, créé en 2002 sur Liévin, accueille et accompagne les femmes victimes de violences conjugales. En 2009, 10 places d'hébergement ont été ouvertes sur le site d'Hénin-Beaumont pour répondre à la problématique du départ du domicile en cas de violences. Accueillir, accompagner et orienter les victimes ou les auteurs de violences nécessite de comprendre les mécanismes en action dans les situations de violences intrafamiliales. Le projet de SOLFA a été travaillé en partenariat avec le site de la Maison Département Solidarité (MDS) d'Hénin-Beaumont. Il s'agit à la fois de mener un suivi individuel mais également de développer tout un pan d'action collective relative à la parentalité, co-animé par les professionnels du Département et du service Brunehaut. Les 4 axes du projet sont :



- Formation et sensibilisation des professionnels du Département aux violences conjugales par les professionnels du service Brunehaut afin d'améliorer le repérage des situations de violences conjugales pour ensuite proposer une intervention, un accompagnement adapté et permettre une orientation vers les services spécifiques de prise en charge,
- Tenue de permanences par les salariés du service Brunehaut au sein d'un dispositif départemental pour permettre une approche globale de la situation des femmes victimes de violences et renforcer le partenariat associations / MDS,
- Mise en place de groupes de parole entre mères par les professionnels du service Brunehaut pour permettre de restaurer auprès de ces femmes leurs compétences en matière de parentalité, mises à mal, suite à leur vécu,
- Mise en place de demi-journées de découverte interservices.

En raison des directives sanitaires liées à la Covid 19, la session de formation aux violences conjugales, programmée en novembre 2020, pour 9 agents du Département (MDS et MDA) a été annulée.

La tenue de permanences se déroule chaque 1er jeudi du mois, sur rendez-vous, à la MDS de Carvin. En 2020, 8 permanences ont été tenues à la MDS. 4 femmes ont été suivies, 2 interventions en collectif réalisées au sein de la Maison des Adolescents (MDA) d'Hénin-Beaumont et 2 orientations de femmes au service Brunehaut via la MDA. En effet, les professionnelles de l'association se rendent disponibles pour rencontrer directement les femmes et les jeunes filles victimes de violences conjugales au sein de la MDA de l'Artois ou dans les locaux du service Brunehaut.

La poursuite de ce travail partenarial a permis de mener d'autres réflexions et ajustements pour repérer et accompagner les femmes et les enfants victimes de violences conjugales. Ainsi, un 5ème axe de travail a pu être repéré et sera développé davantage en 2021 : l'apport d'une expertise sur les violences conjugales et de soutien aux professionnels en lien avec femmes et enfants victimes de violences, toujours via la mise en place de formations mais aussi de façon directe de par des rencontres entre partenaires, appels téléphoniques ou mails.

⇒ **En 2020, le Département a accompagné l'association à hauteur de 10 000€.**

Association Accueil 9 de cœur :

Implantée à Lens, l'association gère un centre d'hébergement et de réinsertion sociale « femmes-familles », un hébergement féminin de 8 places, diverses actions dans le cadre de la lutte et de la prévention des violences conjugales.



Au titre des violences conjugales, l'équipe « Systémia », créée en 2009, propose dans un même lieu une prise en charge spécifique et globale des familles exposées à ce type de violence. Depuis 2013, l'équipe « Systémia » est conventionnée pour prendre en charge des familles suivies par les cinq sites de la MDS de Lens-

Liévin. Le travail de Systémia permet, selon les familles reçues, d'anticiper l'installation des violences mais également de prévenir les placements administratifs et/ou judiciaires grâce à l'articulation des accompagnements. Parfois, ce travail consiste à préparer un éloignement devenu nécessaire afin de le rendre le moins brutal possible pour les enfants et les parents. L'activité de Systémia, c'est aussi perpétuer des offres de formations, d'accompagnement dans des groupes d'analyse de pratiques, des conférences et la poursuite du travail auprès des familles en lien étroit avec l'accompagnement social réalisé par les équipes des MDS.

Durant l'année 2020, malgré le contexte sanitaire, 347 heures de thérapie ont été réalisées sur les 300 fixées dans le cadre de la convention. En effet, les thérapeutes de Systémia ont établi des contacts téléphoniques le plus possible et accueilli certaines familles en situation fragile. En 2020, 203 personnes (soit 48 familles) et 129 enfants ont bénéficié d'un accompagnement (23 âgés de 0 à 5 ans ; 48 de 6 à 11 ans ; 49 de 12 à 17 ans ; 9 de 18 ans et plus). Qu'ils soient témoins, victimes collatérales ou pleinement victimes de ces violences selon les différentes dénominations, les enfants sont dans tous

les cas, au cœur des violences. En individuel, 27 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pour un nombre de 139 séances.

⇒ **En 2020, le Département a accompagné l'association à hauteur 22 500€.**

Association Habitat Jeunes (HAJ) Dispositif « la Parenthèse » :

La Parenthèse est un dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales qui s'adresse exclusivement aux victimes et à leur·s enfant·s. L'accompagnement psychologique représente un axe important dans la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales. Cet accompagnement a pour visée de proposer à la victime un lieu de parole sécurisant. Un travail de soutien à la parentalité est réalisé dans le cadre de l'accompagnement social individualisé mais également par le biais d'actions collectives. Ces accompagnements doivent permettre de soutenir une parentalité souvent mise à mal par les violences, et à mettre en place un accompagnement spécifique des enfants témoins et victimes collatérales de la violence.



Au 31 décembre 2020, 435 personnes différentes ont été reçues, toutes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. En 2020, et malgré la crise sanitaire, 123 nouvelles personnes (120 femmes et 3 hommes) ont été accueillies ; cela représente 352 entretiens réalisés. Après une baisse d'activité constatée durant la période du 1er confinement, un rattrapage s'est opéré dès juin 2020. Le service est resté ouvert pendant le 2ème confinement.

Depuis 3 années, l'activité du service reste très soutenue et assez stable (102 accueils en 2018, 138 en 2019 et 123 en 2020). Il existe une importante demande d'accompagnement psychologique tant pour les adultes que pour les enfants victimes de violences. L'accompagnement psychologique régulier représente la principale activité de la psychologue du service.

⇒ **En 2020, le Département a accompagné l'association à hauteur de 8 000€.**

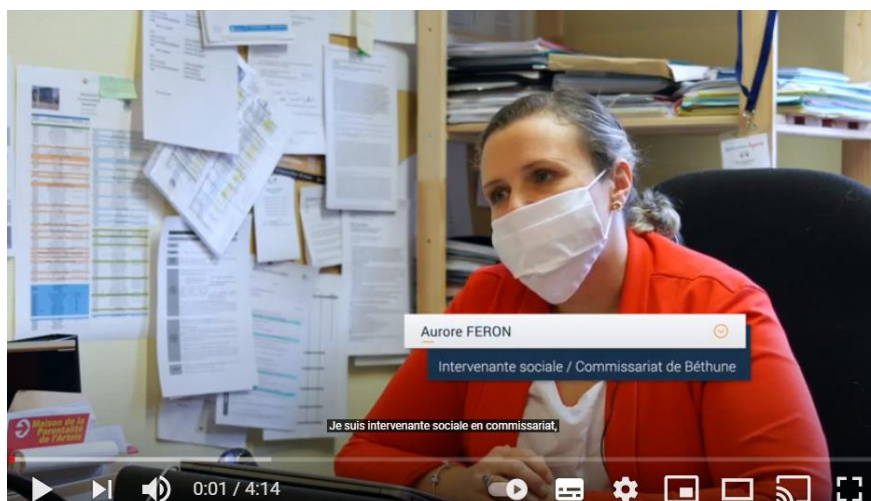
➤ Via l'information au public

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque 8 mars, la Direction de la Communication a souhaité remettre en avant le [Guide de lutte contre les stéréotypes](#) élaboré par un groupe d'agents référents volontaires de la démarche égalité femmes-hommes.

En 2020, pendant le premier confinement, les services du Département étaient en alerte sur la thématique des violences intrafamiliales. Plusieurs communications ont été relayées sur l'espace Internet du Département :

- [Confinement et violences intrafamiliales : comment alerter et agir ?](#)
- [Confinement : des conseillères conjugales et familiales vous accompagnent](#)

Des vidéos ont également été réalisées par les services de la Direction de la Communication, notamment une présentant le métier d'intervenant social en commissariat et gendarmerie :



<https://www.youtube.com/watch?v=Lw8wOM6zdII>

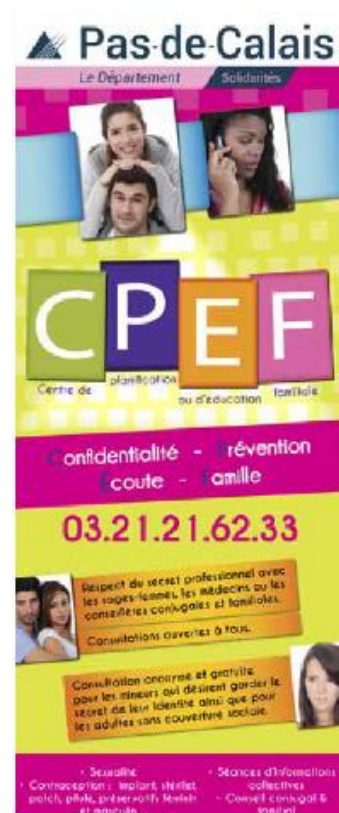
Dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux femmes, le Département, en partenariat avec la Préfecture et les collectivités du Pas-de-Calais, a souhaité développer une campagne de communication départementale et relayer les campagnes nationales.

Un groupe de travail s'est réuni en septembre 2020. Tous les participants ont acté la nécessité d'avoir un visuel commun permettant d'être identifiable pour le grand public et de démontrer l'unité. En effet, au lendemain du 1^{er} confinement dû à la pandémie de Covid-19, il était important de se réunir sur cette question car de nombreux supports ont été réalisés sans harmonisation, ajoutant ainsi un sentiment de confusion auprès des usagers. Une campagne de communication sera construite pour 2021 avec la mobilisation de l'ensemble des médias disponibles et un message commun. L'identification des médias à utiliser, la réalisation d'une charte graphique et d'outils de communication est en cours de réalisation.

Action complémentaire : Assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité

Le Centre d'Education ou de Planification Familiale (CPEF), financé par le Conseil départemental, est un établissement public ouvert à tous et toutes qui propose :

- Des consultations réalisées par des sages-femmes et des médecins pour discuter de contraception, réaliser un suivi gynécologique, un dépistage ou un test de grossesse,
- Des entretiens avec les conseillères conjugales pour aider au projet de couple, à la préparation à la fonction parentale, l'aide à la résolution de problèmes familiaux ou conjugaux,
- De nombreuses actions et projets de prévention pour informer et former le grand public (ados, jeunes adultes, parents) et les professionnels du monde médico-social sur toutes les thématiques touchant la vie affective et sexuelle.



Le CPEF a pour mission d'informer le public, grâce à 23 lieux de consultation répartis sur l'ensemble du département, sur toutes les thématiques en lien avec la vie affective et sexuelle, notamment les problématiques autour du sexisme, du non-respect de soi et d'autrui, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La mise en place d'un CPEF départemental vise, grâce à une politique de santé publique cohérente, à diminuer les grossesses non désirées, les IVG et les infections sexuellement transmissibles. Par ailleurs, le CPEF a également vocation à agir en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment à travers des actions de sensibilisation.

Plusieurs actions ont été menées courant 2020 notamment sur :

- La diminution des grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles,
- L'amélioration des connaissances sur le thème de la vie affective et sexuelle,
- L'amélioration des prises en charge gynécologique (rapidité de RDV, suivi à tous les âges),
- La diminution des actes de violences, harcèlements, sexisme,
- L'amélioration des prises en charge des femmes en demande d'IVG.

En moyenne 3 500 femmes ont recours à une IVG dans le département (hôpitaux et CPEF). En 2020, et particulièrement durant les confinements, les CPEF sont restés ouverts permettant ainsi à 824 femmes (contre 782 en 2019) de se renseigner, demander conseil sur les IVG, notamment. Après une première consultation, 10% de femmes en moyenne ne font pas d'IVG en CPEF (changement d'avis ou raisons médicales). Grâce à la plateforme téléphonique GPS (qui permet une vision départementale des places libres), les rendez-vous sont planifiés dans des délais de 0 à 5 jours.

En 2020, sur 740 interruptions volontaires de grossesse réalisées, 596 ont été pratiquées en CPEF, soit 80%, le reste des interventions se faisant à l'hôpital.



En 2020, le Département du Pas-de-Calais a continué de s'illustrer dans l'accompagnement de ses usagers.

Ainsi, la Collectivité a su s'emparer de ce sujet pour sensibiliser l'ensemble de la population à travers des actions de communication, accompagner les femmes éloignées de l'emploi et les victimes de violences intrafamiliales. Le défi aujourd'hui reste de sensibiliser au maximum les plus jeunes à l'égalité femmes-hommes, et donc ici les élèves de collège, afin de limiter les impacts de ces inégalités dans la vie d'adulte.

C) Politiques menées auprès des partenaires

Action 17 : Inciter les structures culturelles à indiquer la répartition femmes-hommes de leurs emplois lors de leur demande de subvention

Alors que les femmes sont nettement majoritaires (61%) dans l'enseignement supérieur de la culture et que leur taux d'insertion sur le marché du travail après le diplôme est comparable à celui des hommes, elles restent légèrement minoritaires dans les professions culturelles où elles forment 46 % des effectifs actifs en 2018. La part des femmes dans les professions du spectacle est restée stable. Les secteurs du spectacle, y compris de la production audiovisuelle, sont paritaires pour les actifs jusqu'à 25 ans, puis la part des femmes y diminue continûment avec l'âge. Les artistes-auteurs inscrits à l'Agessa et à la Maison des artistes comprennent respectivement 37 % et 46 % de femmes. La part de femmes appartenant à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques – SAD- (39 % des nouveaux membres) dépasse nettement la part de femmes sociétaires de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique -SACEM- (17%).

En 2020, et ce pour la première fois, **les structures et acteurs culturels** déposant une demande de subvention auprès de la DAC **avaient obligation d'indiquer la répartition femmes-hommes** de leurs emplois (postes, ETP, permanents/intermittents) et de leurs responsables de structure.

Ces 2 séries d'indicateurs permettront à partir de l'année prochaine de suivre les évolutions de la structure femmes-hommes de l'emploi culturel et des responsabilités culturelles.

Action 16 : Promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive

L'accès des femmes à la pratique sportive est un véritable enjeu au plan national et départemental. En effet, en juillet 2017, seuls 37,8% des licenciés étaient des femmes en France, pour le département du Pas-de-Calais ce chiffre est de 34,7% à la même date (37% à l'échelle des Hauts-de-France). Ainsi, même si les statistiques départementales tendent à s'améliorer (la part des femmes licenciées dans le département était de 33,5% en 2015), elles restent cependant assez éloignées de la moyenne nationale qui elle-même n'est pas paritaire.



Les pratiques sportives étant des facteurs de santé, bien-être et de mieux vivre ensemble, ces statistiques ne peuvent pas être satisfaisantes. En matière de sport de haut niveau, les disparités sont constatées de la même manière.

En 2020, comme en 2018 et 2019, trois actions concernant la pratique sportive féminine ont été menées :

- **Via le soutien aux Comités Départementaux Sportifs chargés de mettre en œuvre les politiques fédérales de développement des pratiques sportives.**

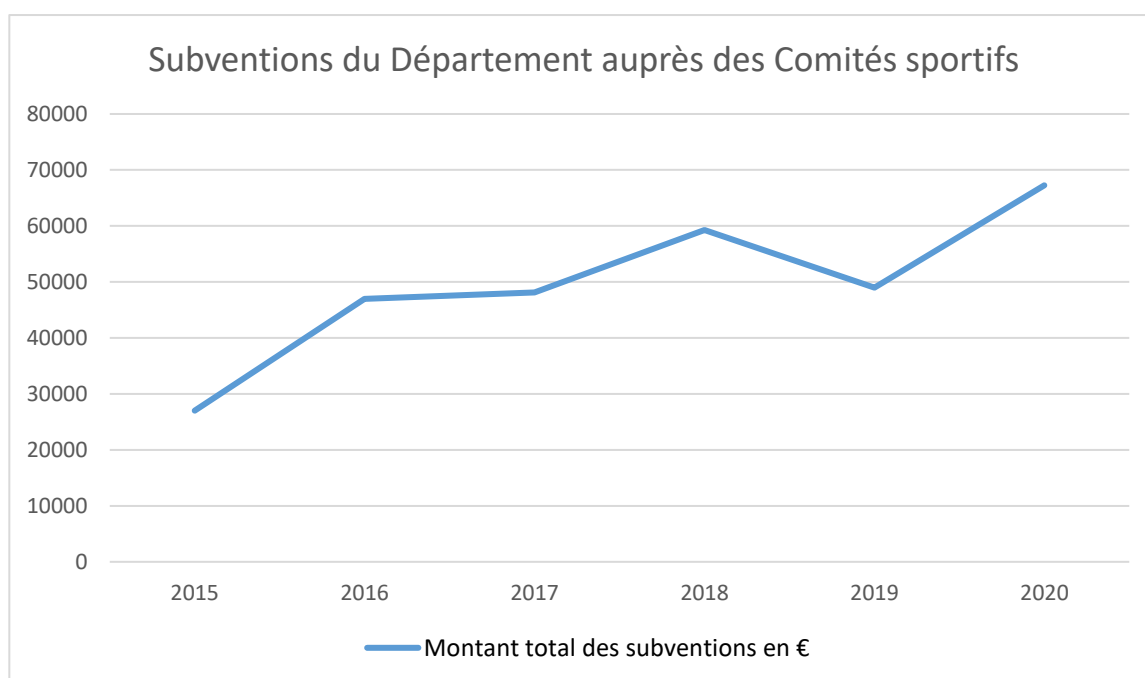
A ce titre, la collectivité lance tous les ans un appel à projet afin de soutenir les actions entreprises par ces structures. Ce dispositif vise clairement à encourager les structures fédérales à proposer des actions visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive dont les femmes sont particulièrement victimes. Ainsi, en 2020, le Département a soutenu les actions suivantes :

Soutien aux comités départementaux sportifs en 2020

COMITES DEPARTEMENTAUX	ACTIONS	FINANCEMENT 2020
BADMINTON	Promotion du badminton au féminin sur 4 bassins	2 000€
BASKET	Développement de la pratique féminine en quartier prioritaire de la ville (QPV), en Zones de revitalisation rurales (ZRR) et dans les écoles primaires	7 000€
BOXE FRANÇAISE	Promotion et développement de la pratique féminine par une approche diversifiée de pratiques (savate forme...)	500€
CANOE KAYAK	Dragon Ladies / Pink Ladies	4 000€
CDOS (comités départementaux olympiques et sportifs)	Favoriser les pratiques inclusives	3 000€
CYCLOTOURISME	Favoriser les pratiques inclusives	3 500€
ÉCHECS	Aide à la prise de licences féminines	1 200€
EPGV (éducation physique et gymnastique volontaire)	Développement d'activités diverses pour des publics féminins de CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) et de centre social	1 000€
EPGV	Développement d'un programme "courir sport santé" auprès d'un public féminin sédentaire	1 000€
EPGV	Aide à la reprise d'activités pour les femmes en difficultés	3 000€
FOOTBALL	Développement du foot féminin par des pratiques diversifiées et dispositifs divers et formation de dirigeantes	10 500€
GOLF	Développer la pratique féminine	2 100€
HANDBALL	Développement des dispositifs "hand fit et baby hand" pour favoriser la participation des femmes et actions sport santé	3 000€
HOCKEY SUR GAZON	Développement d'actions vers le public féminin et stratégie départementale de détection	1 500€
JAVELOT TIR SUR CIBLE	Sensibilisation à l'organisation de compétitions adaptées aux féminines	1 300€
JUDO	Renforcement du développement du judo féminin	3 000€
PETANQUE	Développement d'actions vers le public féminin	1 500€
RUGBY	Développement du rugby féminin avec la création en plus d'une équipe départ U16	1 000€
SPORT EN MILIEU RURAL	Développement du sport au féminin et du label "en avant les filles"	2 200€

COMITES DEPARTEMENTAUX	ACTIONS	FINANCEMENT 2020
TENNIS	Promotion du tennis au féminin	1 500€
TRIATHLON	Promotion de la pratique féminine et découverte de la pratique pour femmes	1 000€
UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)	Développement de la pratique féminine "toutes sportives" et lancement d'un groupe de travail FAIR (femmes en action pour l'inclusion et le respect) + lancement d'un appel à projet + aide à la prise de responsabilités	4 000€
UNSS (Union nationale de sport scolaire)	Formation des JO et JD	2 000€
VOILE	Développement de la voile au féminin	3 500€
VOL A VOILE	Faire découvrir la discipline au public féminin	750€
AERONAUTIQUE	Stages d'initiation à destination du public féminin (moins de 21 ans)	2 200€
TOTAL		67 250 €

Depuis 2015, le montant des subventions accordées par le Département aux comités sportifs s'engageant dans des actions de développement de la pratique sportive féminine a augmenté de 149%. Entre 2019 et 2020, la hausse était de 37%.





Focus sur :

Les Dragons Ladies

Parmi les subventions octroyées par le Département, celle accordée aux Dragons Ladies permet à des femmes ayant eu un cancer du sein de (re)pratiquer une activité sportive. Ici, la pratique répond à plusieurs enjeux : le sport santé, le développement de la pratique féminine sportive et l'accompagnement des anciennes malades.



<https://www.youtube.com/watch?v=tA5DGu5qXT0>

➤ Via l'appel à projets « Ouvrez votre club »

L'action de la collectivité s'inscrit à l'échelle départementale par le soutien aux Comités mais également à l'échelle locale grâce à l'appel à projet « Ouvrez votre club » qui permet de soutenir des actions initiées par des associations dont l'objectif est d'accueillir de nouveaux publics en leur sein. Dès lors, les actions proposées par les associations dans ce cadre, qui permettent de nouvelles conditions d'accès à la pratique sportive des femmes, sont soutenues.

En 2019, 8 projets spécifiquement dédiés aux femmes ont été accompagnés par le Département pour un montant total de 11 400 €. C'est deux fois plus de projets et une subvention 30% supérieure par rapport à 2018. En 2020, au regard de la situation sanitaire, les chiffres ne sont pas significatifs ; seuls 5 projets dédiés à la pratique sportive féminine ont été financés pour un montant de 6 500€.



➤ Via le soutien au sport de haut-niveau

Le sport de haut-niveau étant un vecteur de rayonnement territorial, le Département soutient largement les clubs du Pas-de-Calais qui évoluent dans les deux premiers niveaux de championnats amateurs de leur discipline. Soucieux d'être cohérent avec son engagement en matière de parité, **le Département a harmonisé les dotations aux clubs masculins et féminins pour un même niveau de pratique depuis 2015**. Il fut dans ce domaine l'une des premières collectivités à s'engager dans cette démarche d'harmonisation.

L'accompagnement du sport de haut-niveau par le Département passe également par des aides individuelles accordées aux sportifs et sportives qui disposent des meilleures chances de qualification aux Jeux Olympiques et Paralympiques dans leur discipline. Là encore, la collectivité veille particulièrement à ce que les sportives qui disposent de ce potentiel puisse être pleinement accompagnées. En 2020, **l'équipe Olympique et Paralympique du Pas-de-Calais était composée de 19 athlètes dont 11 femmes**.

Action complémentaire : Lutter contre la précarité des femmes

L'appel à projets « Imaginons un Monde Meilleur » (IMM) vise à soutenir et accompagner les actions portées par les acteurs du Pas-de-Calais en matière de solidarité internationale, de mobilité internationale des jeunes, et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Les porteurs de projets sont encouragés à intégrer les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU dans la construction de leurs projets. Ainsi, en 2020, plusieurs projets financés intégraient une perspective de genre (ODD 5 : Egalité entre les sexes) et visaient à améliorer les conditions de vie des femmes dans les pays du Sud concernés par les projets.



Plusieurs actions de solidarité internationale contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes, avec des approches différentes :

- Dans l'est du Burkina Faso, les associations « Fasolidarité » et « les Perles du Faso » construisent des puits et des latrines, ce qui permet à la fois d'alléger la charge liée à l'eau qui incombe souvent aux femmes, mais également de renforcer leur sécurité, en réduisant ainsi le risque d'agressions sur le trajet vers le point d'eau (environ 2000 femmes bénéficiaires des puits et latrines),
- Au Bénin, l'association « AHPA » agit en faveur de l'activité économique des femmes en proposant des formations en agroécologie, afin de favoriser leur autonomie (environ 85 femmes concernées par le projet),

- Au Sénégal, l'association « L'Embardée » organise des échanges artistiques entre des groupes de femmes Sénégalaises, et des femmes du Pas-de-Calais dans des situations sociales difficiles. L'objectif est de permettre l'échange interculturel autour de la place des femmes dans leurs pays respectifs (environ 15 femmes participant au projet au Sénégal).

Par ailleurs, des actions d'ECSI sont menées dans le Pas-de-Calais afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'égalité femmes-hommes en France et dans les pays du Sud : le CDSI intervient ainsi auprès des collégiens du Boulonnais (20 classes concernées), tandis que « Choisis ta Planète » sensibilise les primaires de l'Artois (35 classes concernées).

Action complémentaire : Formations auprès des étudiants en filière médico-sociale

Les étudiants en filières médico-sociale ne bénéficient pas de formations sur le thème de la sexualité. Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) leur propose donc depuis 2019 des formations autour de la sexualité, de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou encore de la sexualité des personnes âgées et/ou handicapées.

En 2019, 152 étudiants du secteur ont ainsi été formés. En 2020, en raison de la crise sanitaire, seuls 55 étudiants ont pu l'être.

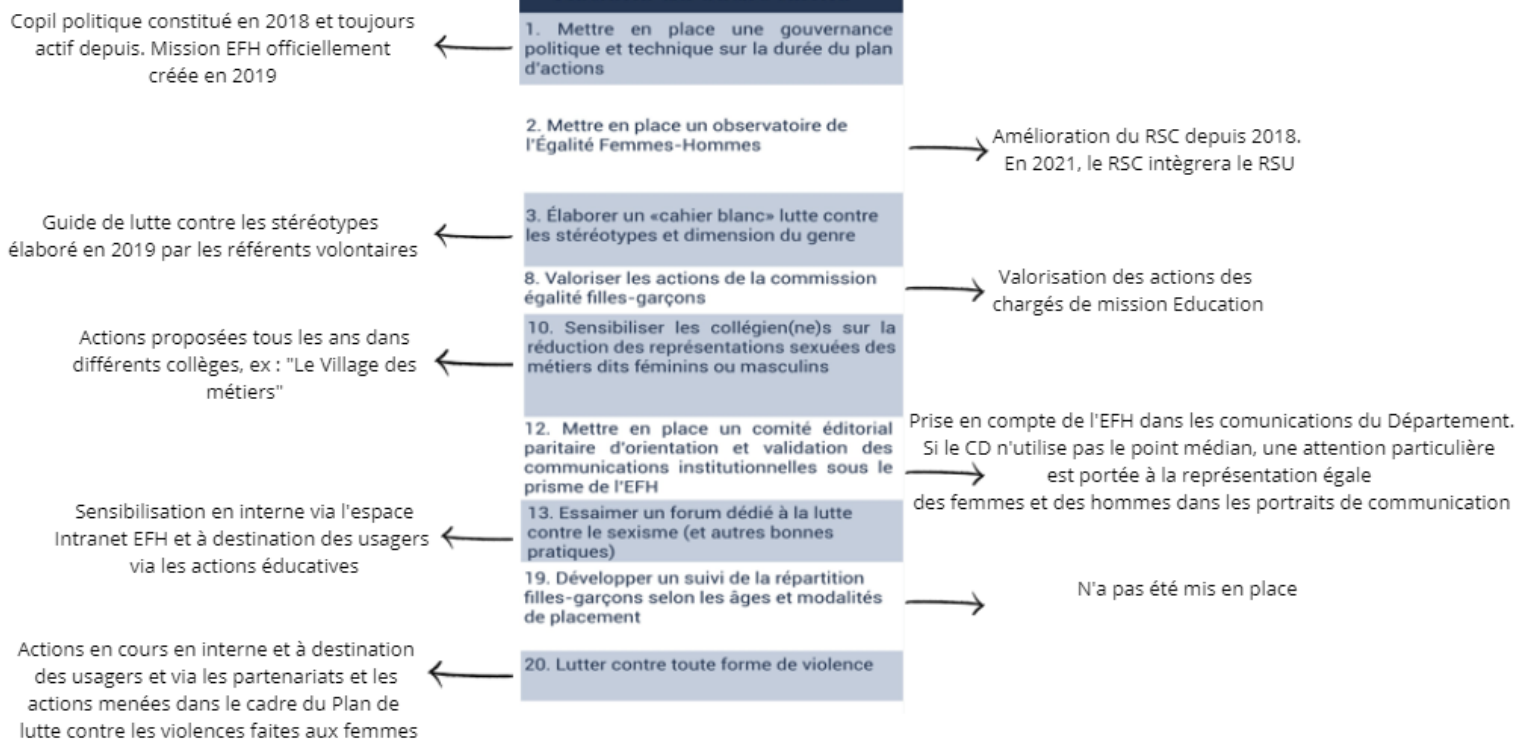
Un projet de convention avec l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) d'Arras est en cours afin de proposer ce type de formation à l'ensemble des étudiants de la structure et leur permettre ainsi d'être en capacité de mieux orienter, répondre et de mettre en place des actions de prévention.



En 2020, le Département du Pas-de-Calais a poursuivi ses actions auprès des partenaires afin de les sensibiliser et les accompagner à mettre en place une démarche d'égalité entre les femmes et les hommes. Le défi aujourd'hui est de faire perdurer ces actions au-delà du plan d'action.

Bilan de mise en œuvre du plan d'actions 2018-2020

Actions de court terme



Actions de long terme



Actions à consolider



Sensibiliser les élèves à la lutte contre les stéréotypes au quotidien et dans l'orientation scolaire grâce aux chargés de mission Education

Accentuer l'effort de lutte contre les stéréotypes dans le cadre de la mise à l'emploi grâce à la Direction des Politiques d'Inclusion

Encourager la mixité des métiers au sein de la Collectivité
=> Action 1 du Plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle

Favoriser l'équilibre des salaires
=> Action 4 du Plan pluriannuel en faveur de légalité professionnelle

Les bonnes pratiques à poursuivre



Actions menées à destination des usagers par les Directions des Archives, de la Culture, du Sport, de la Communication et de l'Enfance et de la Famille

Harmonisation des dotations aux clubs féminins et masculins pour un même niveau de pratique

Diffusion du Guide de lutte contre les stéréotypes auprès des professionnels intervenants auprès des jeunes

Intervenants sociaux en commissariats et gendarmerie

III) Perspectives 2021

En 2021, les actions initiées seront poursuivies et de nouvelles pistes seront explorées, à travers le [Plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle](#) (PPEP), voté en comité technique de décembre 2020.

Le PPEP, réalisé par la Mission Egalité Femmes-Hommes et la Direction des Ressources Humaines, a été élaboré grâce à la participation des référents volontaires de la Collectivité et des directions opérationnelles les plus à même de réaliser un effet levier sur cette thématique.

Le premier plan d'action arrivant à échéance en 2020, le PPEP figure de nouveau plan d'action pour la Collectivité. Si son application reste à destination des agents uniquement, les actions développées à destination des usagers et des partenaires seront maintenues grâce aux directions déjà impliquées.



Perspectives des actions menées par le Département en tant qu'employeur

Dans le cadre du Plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle, la collectivité va enclencher plusieurs actions en 2021 telles que :

- **La poursuite du développement du télétravail** avec comme objectif, la volonté de faire évoluer et d'adapter le cadre actuel du télétravail.
- **L'accès à la formation dématérialisée des agents.** La plateforme intranet JaliOS, via son outil JLearn, pourra proposer des formations asynchrones offrant ainsi aux agents la possibilité de se former à des moments différents de leurs journées.
- **Le développement de l'accès au sport pour tous et toutes.** L'objectif ici sera de proposer à l'ensemble des agents un gain de temps en leur offrant la possibilité d'effectuer une activité sportive sur le temps de la pause méridienne. Cette action répondra également à la contrainte de la garde d'enfant-s pour les familles monoparentales. Cette action faisant écho à la volonté de la Direction des Sports de proposer des temps de pratique physique et sportive douce pour les agents du département, notamment via l'Intranet.
- **La création d'un dispositif de signalement des harcèlements, discriminations et violences.** Ce dispositif permettra aux victimes et aux témoins de prendre contact avec un service de la Direction des Ressources Humaines spécialisé dans le recueil d'informations sensibles qui les orientera sur les démarches à suivre.
- **La création par la Mission Egalité Femmes-Hommes d'une formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles,** destinée à l'ensemble des agents mais

proposée en deux versions. Une généraliste pour les agents et une plus détaillée sur le plan juridique pour les encadrants, personnels RH et permanents syndicaux.

Perspectives des actions menées par le Département à destination des usagers

➤ **A la Direction des Archives :**

L'histoire des femmes dans le Pas-de-Calais a fait l'objet de peu d'études scientifiques et d'actions de valorisation. Pourtant, les Archives départementales regorgent de sources pouvant mieux faire connaître cette histoire encore méconnue du grand public et notamment des scolaires.

En 2021, les Archives départementales proposeront une nouvelle **exposition itinérante « Histoires d'Elles. Les femmes et le Pas-de-Calais »**, évoquant l'évolution de la place de la femme à travers différentes thématiques : le cercle familial, la représentation physique, la religion, le travail, l'enseignement ou encore l'engagement politique et syndical.

Cette exposition, composée de 7 modules ludiques intégrant 4 dispositifs de manipulation accessibles à un large public et plus particulièrement aux scolaires, sera mise à la disposition des collèges, médiathèques et collectivités intéressés dès 2021. S'appuyant entre autres sur des documents d'archives provenant des fonds locaux et des institutions extérieures (INA, Gaumont-Pathé, Archipop, etc.), sur des fac-similés et des vidéos (dont un micro-trottoir présentant des témoignages de collégien(ne)s sur l'égalité femmes-hommes), l'exposition sera accompagnée d'un livret d'aide à la visite gratuit et d'un dossier pédagogique, mais aussi d'un jeu de société conçu parallèlement.

Les Archives départementales proposeront également une programmation culturelle élaborée en partenariat avec les autres directions départementales et des acteurs extérieurs, avec pour perspective de **lutter contre les stéréotypes liés à la place de la femme au cours des différentes périodes historiques**, de faire connaître les grandes évolutions juridiques et de mettre en avant des portraits de femmes connues et méconnues du grand public, le tout en alliant passé et présent. A titre d'exemple, seront proposés :

- Un atelier pédagogique « des affiches pour lutter contre les stéréotypes »
- Un spectacle « Les Pionnières » par la Compagnie Grand Boucan (collèges),
- Des actions de sensibilisation menées auprès des collégien·ne·s en lien avec le Pôle Solidarités, sur des thématiques actuelles (contraception, avortement, etc.) avec un lien passé/présent.

Tout au long de l'année 2021-2022, les Archives organiseront aussi une **collecte orale filmée** hors les murs, destinée aux femmes (politiques, syndicalistes, artistes, etc.). Cette collecte permettra d'enrichir les fonds documentaires départementaux ainsi que l'exposition, mais pourra aussi être valorisée ultérieurement par une exposition virtuelle sur le site Internet.

➤ A la Direction de l'Education et des Collèges

Village des métiers dans le Montreuillois

Comme en 2020, le Village des métiers, qui a pour vocation de proposer une démarche de sensibilisation tout en créant plus de liens avec les acteurs économiques du territoire, sera proposé sur le Montreuillois.

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses manifestations devront être adaptées. Le village des métiers proposera donc des séquences vidéo enregistrées avec des professionnels. Un live sera également organisé pour des collèges du Pas-de-Calais souhaitant participer et échanger à distance avec les professionnels.

Dès la rentrée 2021-2022, une diffusion à l'échelle du Département sera proposée. L'expérience des professionnels présentés permettra une nouvelle fois d'ouvrir le champ des possibilités vers ces filières dites en tension ou surreprésentées de filles ou de garçons.

Egalité filles-garçons

De nombreux temps d'échanges seront proposés dans les collèges du département sur cette thématique, soit dans le cadre de la poursuite d'actions déjà engagées soit dans le cadre de nouveau partenariat. En effet, en 2021, un partenariat éducatif sera proposé aux équipes des collèges. Le Département souhaitant ici porter l'ambition de réaffirmer ses priorités autour de la construction et de la formation du futur citoyen, conduisant ainsi progressivement les élèves vers une autonomie et une ouverture d'esprit dans de nombreux domaines.

Cette démarche, souhaitée par la Vice-Présidente en charge des collèges, s'accompagnera d'une refonte de l'offre éducative avec un renforcement de la thématique « Education & Citoyenneté ».

Dans le cadre du partenariat pensé sur la thématique « Bien vivre ensemble au collège », qui a pour vocation de lutter contre les discriminations, l'égalité filles-garçons sera une des thématiques abordées. La démarche promouvra des actions concertées visant à lutter contre toutes formes de discriminations autour d'enjeux liés :

- A la promotion chez les élèves de la tolérance, l'écoute et le respect de l'autre,
- Au dialogue entre les élèves dans une relation ouverte et respectueuse,
- A la déconstruction des représentations, des préjugés et des stéréotypes.

➤ A la Direction de l'Enfance et de la Famille

La Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF) est particulièrement impliquée dans la question de la lutte contre les violences faites aux femmes et la protection des enfants victimes de violences intrafamiliales. A ce titre, la DEF poursuivra :

- Les conventions de partenariat et de financement avec les associations Solfa SOLidarité Femmes Accueil, Accueil 9 de Cœur, et Habitat Jeunes,

- Les conventions relatives au financement des postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie sur le département du Pas-de-Calais,
- La collaboration avec la Préfecture et le Ministère de la Justice dans le cadre du déploiement du Plan de lutte contre les violences faites aux femmes.

➤ **A la MDS de l'Artois**

En 2021, pour favoriser le retour à l'emploi des femmes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, l'accent sera mis sur les métiers du digital afin de faire découvrir aux femmes les métiers et formations existants dans ce domaine porteur.

Perspectives 2021 des actions menées par le Département à destination des partenaires

➤ **A la Direction des Sports**

La Direction des Sports, particulièrement impliquée sur la thématique de l'égalité femmes-hommes proposera deux grands projets en lien avec les partenaires :

- Maintenir le soutien aux projets de développement de la pratique sportive féminine,
- Relancer le projet de séminaire sur le développement de la pratique sportive dans le Pas-de-Calais, engagement de la Collectivité pris lors de la Concertation sur le sport dans le Pas-de-Calais. En raison de la crise sanitaire, ce séminaire n'a pas pu avoir lieu en 2020. La volonté de la Direction des Sports est de pouvoir proposer ce séminaire en 2021, voir en 2022.

➤ **A la Direction des Affaires Culturelles**

La Direction des Affaires Culturelles souhaite poursuivre la parité de programmation dans la saison en vérifiant l'équilibre des cachets et contrats de cession accordés selon le sexe des porteurs de projet et adopter des mesures correctives le cas échéant.

Il s'agit ici de la mise en œuvre de l'action 17 « inciter les structures culturelles à indiquer la répartition femmes-hommes de leurs emplois lors de leur demande de subventions » du premier plan d'action de la collectivité voté pour la période 2018-2020.

Dans le cadre de la poursuite de l'action 18 « Favoriser les propositions artistiques accessibles aux familles », la Direction des Affaires Culturelles souhaite également observer plus finement les politiques d'accessibilité aux familles des partenaires soutenus par le Département.

CONCLUSION

En 2020, le plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, élaboré pour la période 2018-2020, est arrivé à échéance. Si la majorité des actions a pu être mise en place, seules l'action 15 « Sensibiliser les fournisseurs et partenaires du Département en renforçant la vérification de l'existence du rapport de situation comparée » et l'action 19 « Développer un suivi de la répartition filles-garçons selon les âges et modalités de placement » n'ont pu être mises en œuvre à ce jour.

Pour le reste des actions, que ce soit en termes de lutte contre les stéréotypes, de promotion de l'égalité femmes-hommes ou de lutte contre les violences, le Département est dorénavant pleinement engagé dans ces dynamiques. En 2021, le plan d'action ne sera plus effectif mais les actions développées perdureront au-delà de 2020 grâce à leur appropriation dans différentes directions du Département.

Ainsi, les Directions des Affaires Culturelles, Affaires Européennes, des Archives, de la Communication, de l'Education et des Collèges, de l'Enfance et de la Famille, des Politiques d'Inclusion Durable, des Ressources Humaines et des Sports ont aujourd'hui pleinement intégré la question de l'égalité femmes-hommes dans leurs réflexions et leurs pratiques.

L'égalité femmes-hommes a progressé dans la collectivité, notamment en termes de rémunérations, la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ayant réduit les écarts de salaires, notamment pour les encadrants. Par ailleurs, la collectivité se distingue par un taux de féminisation des postes de direction en progression depuis 2016 et supérieur de près de 7 points à la moyenne de la fonction publique territoriale. La collectivité peut toutefois encore progresser dans le domaine de la mixité des métiers, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel en faveur de l'Egalité Professionnelle 2021-2023.

Grâce à l'action des directions, en lien avec les usagers, les partenaires et les agents, mais également au réseau de référents volontaires, la question de l'égalité femmes-hommes en général et des stéréotypes en particulier pourra continuer d'évoluer.

Car s'il y a une priorité à donner, et c'est pleinement la volonté des élus, relayés par l'action de la Mission Egalité Femmes-Hommes, c'est bien celle de la lutte contre les stéréotypes, « généralisation simplifiée appliquée à un groupe entier sans tenir compte des différences individuelles ». Stéréotypes qui sont à l'origine des préjugés, discriminations et sexisme.

IV) Glossaire

L'égalité femmes-hommes :

Observer la même autonomie, responsabilité, participation et visibilité des deux sexes dans toutes les sphères de la vie publique et privée

(Définition du Conseil de l'Europe)

Le genre :

Outil critique qui permet d'analyser et de comprendre comment la société attribue aux individus masculins et féminins des rôles déterminés. Le concept de genre suppose donc que l'identité sexuée, c'est-à-dire le fait d'être reconnu comme femme ou homme dans la société, n'est pas qu'une affaire de sexe biologique mais découle d'une construction sociale.

Les stéréotypes :

Attribution de caractéristiques réelles ou supposées à un groupe déterminé de personnes. Il s'agit de représentations simplifiées de la réalité, généralement de traits de personnalité ou de comportements.

La discrimination :

La discrimination consiste à favoriser ou défavoriser quelqu'un, en raison de certaines de ses caractéristiques ou de certains de ses choix personnels.

La parité :

Représentation à nombre égal des femmes et des hommes, à différents niveaux de la vie sociale, professionnelle, politique.

La mixité :

Présence de représentant-e-s des deux sexes dans une assemblée, un groupe ou un espace.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

**RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES**

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes instaure notamment à travers son article 61 et l'article L.3311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), une obligation pour les Départements de réaliser un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'article L.3311-3 du CGCT dispose que préalablement aux débats sur le projet de budget, le Président du Conseil départemental doit présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement du Département, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations/programmes de nature à améliorer cette situation.

Le contenu de ce rapport et les modalités de son élaboration sont fixés par l'article 2 du décret n°2015-761 du 24 juin 2015.

Le rapport ici présenté concerne la situation pour l'année 2020.

Pour rappel, le Département du Pas-de-Calais s'est engagé dans une démarche volontariste en signant en séance plénière du 27 février 2017, « la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale » dont la formalisation s'est traduite par l'adoption d'un plan d'action pour la période 2018-2020.

Ce plan d'action est construit autour de 4 thématiques :

- L'équilibre dans la prise de décision,
- La lutte contre les stéréotypes,
- La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle,
- L'égalité des droits.

Le plan d'action, arrivé à échéance en 2020, a permis plusieurs actions significatives telles que :

1. La création et la réunion, à plusieurs reprises, du comité de pilotage politique,
2. La création et l'animation d'un groupe de référents volontaires parmi les agents de la collectivité. Ceux-ci ont participé à l'élaboration de plusieurs documents tels que le guide de lutte contre les stéréotypes ou le plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle,
3. La création d'un espace Intranet dédié à l'animation de la démarche ainsi que la création d'un onglet « égalité femmes-hommes » sur le site Internet du Département,
4. La collaboration avec les services de l'Etat, notamment dans l'élaboration d'un Plan cadre de lutte contre les violences faites aux femmes, co-signé par la Préfecture, le Ministère de la Justice et le Département.
5. La sensibilisation des agents de la collectivité à travers les actions citées ci-dessus.

Pour l'année 2020, le rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes joint en annexe, comporte, comme le veut la loi, un volet interne relatif aux ressources humaines au sein de la collectivité, mesurant la progression en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le deuxième volet concerne les politiques d'égalité menées en interne et à destination des usagers et partenaires et le troisième volet, les moyens et orientations mises en œuvre en 2020 et les perspectives 2021.

Il convient de statuer sur ce rapport et, le cas échéant, de prendre acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de l'année 2020.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Pierre GEORGET, M. Philippe FAIT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Raymond GAQUERE, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET.

Absent(s) : Mme Cécile YOSBERGUE.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2020 DU
DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(N°2021-484)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3311-2 et D.3311-8 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la loi n°2010-788 portant engagement national pour l'environnement en date du

12/07/2010 et notamment son article 255 ;

Vu le décret n°2011-687 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales en date du 17/06/2011 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission « Solidarité territoriale et partenariats » rendu lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir informé la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir informé la 2^{ème} commission « Solidarités humaines » lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir informé la 3^{ème} commission « Education, culture, sport et citoyenneté » lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir informé la 4^{ème} commission « Equipement et développement des territoires » lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir informé la 6^{ème} commission « Finances et service public départemental » lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable, au titre de l'année 2020.

Article 2 :

Le rapport visé à l'article 1 est annexé à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 77 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



Rapport annuel 2020

sur la situation du Département
en matière de

Développement Durable

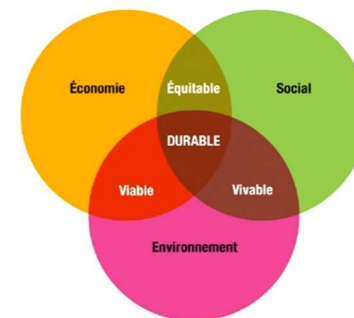
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
INTRODUCTION	3
1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI	
Tourisme - Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe).....	4
Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique.....	5
2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES	
Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées - Personnes handicapées - Précarité énergétique et logement social	6
3^{ÈME} COMMISSION : ÉDUCATION, CULTURE, SPORT ET CITOYENNETÉ	
Collèges - Citoyenneté - Jeunesse et Éducation populaire	7
Culture - Archives départementales - Archéologie - Sport.....	9
4^{ÈME} COMMISSION : ÉQUIPEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	
Voiries - Mobilités	10
Érosion - Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA	11
5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS	
Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale.....	12
SDAASP - Partenariats supra départementaux (ERBM) - Projets européens - Coopération internationale.....	13
Site des Deux Caps - Changement climatique et qualité de l'air - Préservation des pollinisateurs - Biodiversité - Partenariats.....	14
6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL	
Bâtiments départementaux - Exemplarité du parc de véhicules	15
Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services	16
CONCLUSION	18

INTRODUCTION

Comme chaque année depuis 2011, la réglementation en vigueur (article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011) impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants de produire, préalablement au débat d'orientation budgétaire (DOB), un rapport présentant leur contribution au développement durable sur leurs politiques publiques et sur leurs activités internes. Ce rapport développement durable (RDD) se veut être un outil au service du pilotage stratégique et constitue un élément éclairant les choix budgétaires à venir.

Il convient de rappeler que le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement, et d'établir un lien positif et durable entre ces 3 sphères.



Le présent rapport met en avant les actions significatives en terme de développement durable conduites par le Département du Pas-de-Calais autour des CINQ FINALITÉS identifiées par le cadre national de référence des projets territoriaux :



* **Finalité 1 - BIEN VIVRE ENSEMBLE (F1)** : Épanouissement des êtres humains et qualité de vie

* **Finalité 2 - ÊTRE SOLIDAIRE ET PROCHE DE TOUS (F2)** : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

* **Finalité 3 - ENTREPRENDRE RESPONSABLE (F3)** : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

* **Finalité 4 - PRÉSERVER LE CLIMAT ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR (F4)** : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

* **Finalité 5 - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES RESSOURCES (F5)** : Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources



Au-delà de l'aspect réglementaire, ce RDD permet à la collectivité de formaliser et de valoriser le travail fourni chaque année par les agents en matière de développement durable. Il a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles des services départementaux, via leurs référents, dans une démarche transversale d'appropriation et de partage des enjeux.

Ce rapport n'est pas un bilan d'activités traduisant l'exhaustivité des actions départementales mais une sélection d'actions illustrant les choix politiques de l'Assemblée départementale en terme de développement durable. Elles s'inscrivent le plus souvent dans des démarches transversales (Plan de Déplacements d'Administration, Plan Climat Air Énergie, Plan Stratégique Patrimonial ...).

Cette 10^{ème} édition du Rapport annuel de développement durable présente par commission, les compétences partagées au service des territoires et celles engagées au sein de la collectivité au travers d'actions principales menées en 2020 et durant le 1^{er} semestre 2021.

1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Tourisme - Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe)



Le Département met en œuvre une politique destinée à développer, qualifier et promouvoir **l'OFFRE TOURISTIQUE DURABLE** du Pas-de-Calais. À cet effet, la politique tourisme du Département se concrétise par le soutien à Pas-de-Calais Tourisme et par la mise en œuvre de dispositifs de soutien à l'hébergement et à l'innovation touristique.



La Loi NOTRe a confié la compétence économique à la Région. Les interventions possibles départementales s'inscrivent dans le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Dans ce cadre, le Département préserve une section d'investissement conséquente, consacrée aux projets majeurs pour l'avenir du département, c'est le cas notamment du **CANAL SEINE-NORD EUROPE (CSNE)**.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	F1 F2 F3 F4
--	----------------------



CHIFFRES CLÉS 2020 et 1^{er} semestre 2021

TOURISME :

196 meublés de tourisme classés dans le Département dont 139 par Pas-de-Calais Tourisme.

1 780 demandes de renseignements (téléphone et mails) enregistrées (+ 75 % par rapport à 2019).

236 811 visites par les internautes du site internet Pas-de-Calais Tourisme (365 956 pages vues).

7 nouveaux équipements labellisés « Accueil Vélo » dont la Maison du Site des Deux-Caps (2020).

Un réseau de 50 Greeters.

GRANDS PROJETS : LE CSNE AU TITRE DE « CANAL SOLIDAIRE » :

35 marchés clausés - 32 536 heures effectuées au global - 26 bénéficiaires dont 7 originaires du Pas-de-Calais (Bilan cumulé à fin 2020).

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

TOURISME :

MISE EN ŒUVRE, PAR LE DÉPARTEMENT ET L'AGENCE PAS-DE-CALAIS TOURISME D'UN PLAN DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE POST COVID axé sur le bien-être et le ressourcement : « On est juste bien ».

ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES TOURISTIQUES « SLOW » ET « DURABLES » : cyclotourisme, golf, randonnée pédestre et greeters.

POURSUITE DES PROJETS EUROPÉENS (RURALITÉ, BCHT, EXPERIENCE) intégrant une forte dimension environnementale. Le projet « EXPERIENCE » vise le développement d'un tourisme plus durable et se prolongeant au-delà de la haute saison.

TRAVAIL SUR LE SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION AUTOUR DU PÉRIMÈTRE DU GRAND SITE DE FRANCE - LES DEUX-CAPS sur la problématique : « Organiser le pilotage de la destination autour du Grand Site dans le respect des principes du tourisme durable : favoriser une fréquentation de découverte et de ressourcement (bien-être) ».

DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE « GRANDIR ENSEMBLE » AXÉE SUR LE TOURISME DURABLE : afin de renforcer le positionnement du Pas-de-Calais comme destination incontournable par la mise en réseau des opérateurs touristiques.

FINALISATION DU GUIDE « VERS UNE HÔTELLERIE DE PLEIN AIR DURABLE » : afin de sensibiliser et accompagner des porteurs de projets et acteurs touristiques au développement d'une offre de destination d'écotourisme (guide réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, la direction Opération Grand site et Pas-de-Calais Tourisme).

ACCENTUATION DU PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE POUR DÉVELOPPER LA MARQUE « TOURISME & HANDICAP » qui permet de labéliser des sites et équipements touristiques accessibles aux personnes à mobilité réduite.

GRANDS PROJETS : LE CSNE, UN PROJET D'INVESTISSEMENT MAJEUR :

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), maître d'ouvrage du projet, s'est transformé, en 2020, en Établissement Public Local (EPL).

Après la phase études d'aménagement et validation des périmètres d'intervention, les opérations de classement des terres agricoles sont en cours de réalisation sur les 4 périmètres. L'année 2022 pourra être consacrée à l'étude des avant-projets parcellaires, les emprises définitives du Canal Seine-Nord Europe étant alors connues.



DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE À LA RENCONTRE DES HABITANTS : En janvier 2021, des stands d'information et de permanences physiques ou virtuelles, assurées par la Société du Canal Seine-Nord Europe, maître d'ouvrage du projet, se sont installés dans les communes traversées par l'infrastructure. L'occasion pour les riverains et les professionnels du secteur d'en savoir plus sur le projet et de poser toutes leurs questions en attendant le premier coup de pioche dans le Pas-de-Calais.

1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique



Face aux modèles économiques existants, facteurs d'accroissement des inégalités, d'exclusion, de délitement du lien social et de dégradation de l'environnement, l'**ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)** s'impose comme l'une des solutions les plus efficaces pour transformer des initiatives individuelles ou collectives en levier de développement des territoires et appréhender leur durabilité.

Pour cela, le Département mobilise et fédère ses nombreux partenaires et accompagne le développement collectif et la transformation sociétale au travers de ces initiatives portées par les ambassadeurs de l'ESS.



Afin de répondre aux enjeux du **DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE**, le Département participe à l'amélioration de la couverture du territoire (fibre optique et mobile) et renforce l'accessibilité en inscrivant le numérique comme volet transversal du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Il s'est doté en 2018 d'une « Stratégie Territoriale des Usages et Services Numériques » fixant de fortes ambitions en matière de développement de services numériques et d'accompagnement des publics.

RÉPONSE AUX	F1
FINALITÉS DU	F2
DÉVELOPPEMENT	F3
DURABLE	F4

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

ESS :

Un nombre croissant d'initiatives proposées dans le cadre du Budget citoyen portent des caractéristiques de développement durable et accompagnent la transformation économique environnementale et sociétale du Pas-de-Calais. Pour les soutenir, le Département poursuit le **BUDGET CITOYEN EN 2020 ET 2021**. Les porteurs d'initiatives participent aux comptoirs à initiatives citoyennes pour rencontrer d'autres porteurs, ainsi qu'à des ateliers menés par le Département et ses partenaires de l'ESS. Ils construisent leur projet en développant leurs connaissances et en renforçant leurs pratiques d'ESS (modèle économique, processus, financement ...).

Pour continuer à enrichir les politiques publiques au bénéfice des habitants, le Département participe, en qualité de membre fondateur, à un **GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE (GIS) PLURIDISCIPLINAIRE**, producteur de recherches sur des thématiques liées aux transformations sociétales, sur les modalités de production et usages de la connaissance scientifique, fondement de l'économie sociale et solidaire.

Avec les acteurs de l'ESS, le Département contribue à impulser des dynamiques de coopération durables comme c'est le cas avec le lancement des 3 premières **MAISONS DÉPARTEMENTALES DE L'ESS, MANUFACTURES DE L'INITIATIVE CITOYENNE** lancées sur l'Arrageois, le Ternois et Lens-Liévin.

Cette dynamique partenariale se renforce encore en mars 2021 avec la volonté du Département d'**ENTRER AU CAPITAL DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF**, modèle économique hybride, levier de coopérations économiques durables.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

Dans le cadre la déclinaison annuelle de sa Stratégie Territoriale des Usages et Services Numériques, le Département a adopté, en juillet 2020, une **DÉLIBÉRATION CENTRÉE SUR LE NUMÉRIQUE INCLUSIF, VIS-À-VIS DES PERSONNES ÂGÉES, DES COLLÉGIENS ET DES FAMILLES FRAGILISÉES PAR L'ACCÉLÉRATION DE LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS**. Il a ainsi mis à disposition de plusieurs centaines de familles de collégiens, un équipement numérique permettant d'utiliser ces services, et des tablettes dans les EHPAD lors du confinement afin de permettre le maintien du lien social et intergénérationnel. Toujours dans ce cadre et pour que les familles des collégiens attributaires de matériel, soient formées à leur utilisation, il a participé et été lauréat de l'**APPEL À PROJETS PASS NUMÉRIQUE**.



CHIFFRES CLÉS 2020 et 1^{er} semestre 2021

ESS :

146 idées déposées au Budget citoyen.

34 ateliers organisés (présentiel/visio).

10 257 votants.

43 initiatives lauréates.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

2 000 ordinateurs portables pour équiper les collégiens.

Pass Numérique : 5 000 familles (dont 60 % de bénéficiaires du RSA) accéderont à une formation de base au numérique (de 2021 à 2023).

DES AGENTS QUI S'ENGAGENT ...

[DISTRIBUTION DE 2 000 ORDINATEURS AUX COLLÉGIENS AFIN DE COMBATTRE LA « FRACTURE NUMÉRIQUE » ET FAVORISER L'ÉDUCATION DE TOUS LES ENFANTS \(OCTOBRE 2020\)](#) : Les bénéficiaires ont été repérés à la fois par les établissements scolaires concernés et par les MDS. Cette opération a été marquée par une forte mobilisation des agents départementaux et une collaboration des différents pôles.

[L'INTRANET DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS PRIMÉ !](#) : En juin 2021, le Département a reçu le prix national « Cas d'OR 2021 du Service Public Numérique » récompensant l'engagement collectif de dizaines d'agents dans la réalisation de cette plateforme numérique.

2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES : Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées et handicapées - Précarité énergétique et logement social

Par la diversité de son **ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PLUS FRAGILES**, le Département contribue à réduire les inégalités, à permettre à chacun de trouver sa place dans la société et à donner les moyens d'un épanouissement individuel et collectif, participant ainsi au bien-vivre ensemble dans une société apaisée. La lutte contre la **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** est un axe prioritaire se traduisant notamment au travers du Pacte des Solidarités et du Développement Social (PSDS) (2017-2022), du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement pour les Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2015-2020, du règlement intérieur du Fonds Solidarité Logement (FSL). Ces documents reconnaissent le logement comme facteur d'inclusion durable et visent à permettre aux ménages en difficulté de maintenir une fourniture en énergie et en eau dans leur logement décent et d'adopter une consommation responsable.

RÉPONSE AUX
FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

F1
F2



CHIFFRES CLÉS
2020 et
1^{er} semestre 2021

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LOGEMENT SOCIAL :

1 297 ménages aidés par le volet Eau Énergie Téléphone (EET) du FSL.

900 738 € dédiés au traitement de la précarité énergétique.

400 € d'aide moyenne par dossier FSL volet EET (abandons de créances inclus).

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :



SIGNATURE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (CDPPE) 2020-2022 ENTRE L'ÉTAT, L'ARS HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT : faisant suite à une candidature du Département retenue par le Ministère de la Santé et des Solidarités en 2019. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance 2020-2022 et vise à mettre en œuvre des actions afin de renforcer l'accès à la prévention en santé de tous les enfants, améliorer la situation des enfants protégés, produire une meilleure convergence des réponses à leurs besoins.

SIGNATURE D'UNE CHARTE AVEC L'ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE « FRANCE ALZHEIMER » :

Elle formalise la volonté du Département de favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dans la société et son soutien à certaines actions de France Alzheimer Pas-de-Calais. Elle s'inscrit dans d'une politique départementale initiée de longue date d'accompagnement des aidants de ce public, dans le cadre des Plateformes Territoriales d'Aide aux Aidants et le financement annuel d'actions de soutien.



SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2020-2022 ENTRE LE DÉPARTEMENT ET L'UNION DÉPARTE-

MENTALE DES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (UDCCAS/CIAS 62) : Les objectifs s'inscrivent dans le cadre d'autres démarches de politiques départementales (SDAASP, économie sociale et solidaire, égalité femmes hommes, plan de lutte contre les violences faites aux femmes ...), régionales (programme régional de santé ...) et nationales (stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, stratégie nationale de protection de l'enfance ...). L'UDCCAS/CIAS 62 regroupe 100 CCAS, 7 CIAS et 2 EPCI, soit près de 500 communes représentant 85 % de la population du département. La coopération portera sur l'insertion sociale et professionnelle, l'appui aux démarches de la politique logement, l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées, le travail social.

PRÊT ET FINANCEMENT DE TABLETTES NUMÉRIQUES : auprès des structures pour personnes âgées, personnes handicapées, certains porteurs d'actions d'aide aux aidants, afin de soutenir et favoriser le maintien des liens entre les résidents et leurs familles ou apporter du répit aux aidants particulièrement éprouvés pendant le confinement (environ 200 tablettes prêtées au total). En complément, l'achat de tablettes numériques a été rendu possible dans le cadre du forfait autonomie versé aux résidences autonomie.



FINANCEMENT DE SERVICES ASSOCIATIFS POUR PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : Le Département finance depuis plusieurs années, 3 services associatifs accueillant en journée des personnes en situation de handicap ne bénéficiant pas ou plus d'un accompagnement institutionnel, soit arrivant à l'âge limite, soit en attente d'entrée en établissement. Ces activités, non reconnues comme des services médico-sociaux, apportent une aide à des personnes pour lesquelles une réponse institutionnelle n'est pas envisageable à court terme. Le bénéfice de ces accompagnements est notamment de permettre des parcours sans rupture. Leur utilité s'est particulièrement révélée dans le contexte de la crise sanitaire afin de prévenir l'isolement de ce public et de leurs aidants.



CONVENTIONNEMENT 2020 DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE SÉLECTIONNÉES PAR APPEL À PROJETS : Le Département, soutenu par EDF et ENGIE, a lancé un appel à projets destiné à accompagner des actions de prévention et de lutte contre la précarité énergétique à destination des publics relevant du PDALHPD. Ces projets viennent compléter l'offre d'actions de prévention de la précarité énergétique déjà financées, sur certains territoires, par le Fonds Solidarité Logement, telles que les « Actions Énergie Territoire » et permettront ainsi de couvrir l'ensemble du département.



Le Département conforte des pratiques vertueuses dans ses 125 **COLLÈGES** publics en intervenant pour la construction de bâtiments moins énergivores, en développant une mobilité douce autour des collèges ...

De plus, persuadé que la prise de conscience des enjeux environnementaux s'effectue dès les jeunes années et soucieux de renforcer la **CITOYENNETÉ**, le Département s'appuie sur un de ses publics phares, à savoir les collégiens, pour :

- encourager la mise en place de projets concrets dans le domaine du développement durable (lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion de l'alimentation durable ...),
- inciter aux comportements éco-responsables, notamment aux travers d'actions pédagogiques développées entre autres par les Clubs Nature Eden 62.



La **POLITIQUE JEUNESSE DÉPARTEMENTALE** vise à favoriser la prise d'initiatives et l'engagement citoyen des jeunes.

A ce titre, différentes mesures de soutien et de valorisation de l'engagement citoyen des jeunes ont été développées et proposées depuis plusieurs années (Talents citoyens, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...).

Au-delà du soutien aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire, le Département s'est lui-même engagé depuis 2018 dans l'accueil de volontaires au service civique.

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

POLITIQUE COLLÈGES ET CITOYENNETÉ :



CUBE.S : Challenge énergétique national visant à faire participer, sur une année, toute la communauté éducative d'un collège pour réduire sa facture et améliorer le confort, pour limiter son empreinte carbone sur la planète. Le collège de l'Europe à ARDRES a réussi à réduire de 16 % ses consommations.

DES COLLÈGES ÉCO-RESPONSABLES : La construction de nouveaux collèges vise un niveau EFFINERGIE + et les rénovations sont systématiquement « basse Consommation d'énergie » (Ex.: mise en place fin 2020 de 143 panneaux photovoltaïques en toiture et en façades du collège de l'Europe à ARDRES, économie annuelle escomptée de 4 500 € sur les dépenses d'énergie).

LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES COLLÈGES : Une démarche d'autodiagnostic avec l'outil numérique « Un vent'air » a été lancée et vise à transmettre les bons gestes pour un air sain. La Fédération ATMO Hauts-de-France outille et accompagne le Département pour satisfaire ses obligations réglementaires.



CLUBS NATURE : RECONDUCTION DU PARTENARIAT AVEC EDEN 62 (année scolaire 2020-2021) : proposant aux collégiens des activités éducatives et ludiques liées aux espaces naturels du département afin de les sensibiliser à la protection de la biodiversité par des démarches pédagogiques innovantes.

« **LES COLLÉGIENS À LA FERME** » : Partenariat avec les associations « Savoir Vert » et « Accueil Paysan » (en Hauts-de-France) pour faire découvrir aux collégiens les cycles de production et la saisonnalité des activités dans une exploitation agricole et aborder les thématiques liées à la biodiversité, la faune du sol, la lutte contre l'érosion, la gestion adaptée des productions agricoles, l'eau ...



LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE ET RENFORCÉE AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DU FUTUR CITOYEN (ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022) comprenant 5 axes stratégiques : Démocratie participative, développement durable et cadre de vie - Bien vivre ensemble au collège - Éducation du citoyen numérique - Cultivons l'esprit critique - L'alimentation au service de ma santé et de mon bien-être. En partenariat avec Nausicaa à Boulogne-sur-Mer, le Département propose aux équipes d'initier la démarche « Génération Mer dans le Pas-de-Calais » dans laquelle l'Océan est au cœur des enjeux du développement durable et de l'éducation des collégiens.

POLITIQUE JEUNESSE DÉPARTEMENTALE :

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT D'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX POUR LA PÉRIODE 2021-2024 : portant sur les thématiques suivantes : culture, sport, jeunesse, accompagnement à l'inclusion numérique des publics.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT (2021-2023) AVEC LES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE : Ces partenariats s'inscrivent dans diverses politiques départementales (lutte contre les discriminations, sensibilisation aux pratiques culturelles dans les collèges, accompagnement des personnes âgées ou handicapées par des volontaires en service civique, accompagnement de la démarche Économie Sociale et Solidaire (ESS), programmes de mobilité internationale, développement de projets en milieu rural ou au sein des quartiers politique de la ville ...).

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	F1 F4 F5
--	----------------



CHIFFRES CLÉS

2020 et
1^{er} semestre 2021

POLITIQUE COLLÈGES ET CITOYENNETÉ :

61 522 collégiens dans les collèges publics.

84 000 € à Eden 62 pour la création et l'animation de 50 clubs Nature Eden.

38 250 € dans le cadre du projet "Les collégiens à la ferme".

Challenge CUBE.S : 10 collèges depuis 2 ans.

Intégration des 6^{èmes} sur le thème « Sports de nature » : 20 sites et 15 500 élèves.

Expérimentation « Éducation & Citoyenneté » : 58 collèges.

« Génération mer » : 40 collèges adhérents.

POLITIQUE JEUNESSE :

MESURES DE SOUTIEN AUPRÈS DES JEUNES

(Talents citoyens, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes) : plus de 4 800 jeunes en 2020.

ACCUEIL DE JEUNES PAR LE DÉPARTEMENT EN SERVICE CIVIQUE : 25 jeunes (de 2018 à 2020).

DES COLLÉGIENS QUI S'ENGAGENT ...



LE PROJET AIRE MARINE ÉDUCATIVE : En mars 2021, cinq classes de 6^{ème} de 5 collèges du Boulonnais et du Montreuillois se sont inscrits dans cette démarche pédagogique et éco citoyenne. Elle a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin mais également de découvrir ses acteurs au travers de la gestion d'un espace naturel proche de leur établissement. Le Département apporte une véritable plus-value grâce à plusieurs collaborations (financement d'abonnements à Nausicaa, découverte et débat sur le film « Demain » grâce au partenaire Unis-Cité, pratique d'un sport (long côte ou voile)).

INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DES COLLÈGES : UNE DÉMARCHE QUI PREND DE L'AMPLEUR :

Lors des « clubs Eden » et des ateliers de sensibilisation sur la biodiversité au collège Jean Zay à Lens (labellisé éco-collège), les élèves ont exprimé le besoin d'espaces végétalisés, facteurs de biodiversité.

Ce besoin de nature a ainsi été intégré dans le cadre de l'opération de rénovation de la cour du collège.



Les élèves ont ainsi contribué au montage du projet et à la réalisation de travaux en partenariat avec les services de la MDADT de Lens Henin, les directions du Siège et les équipes du collège.



DES JEUNES QUI S'ENGAGENT ...

LE PERMIS CITOYEN, UN ENGAGEMENT GAGNANT : En 2020, 2 160 jeunes (15-25 ans) ont bénéficié de ce dispositif visant à recevoir une aide financière du Département pour payer leur permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen de 35 heures. Ils ont été accueillis et accompagnés par des bénévoles dans près de 900 associations différentes : sportives, culturelles, environnementales mais aussi de protection des animaux, caritatives ou d'aide alimentaire.

BIENVENUE AUX VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE :

En 2020, 6 jeunes (16-25 ans) ont réalisé leurs missions de 8 mois auprès des Maisons des Adolescents de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer, de la Direction des Archives, de la Maison des Sports et du Service Jeunesse et Citoyenneté.

Les volontaires ont commencé leur engagement par une journée de cohésion organisée par Eden 62 sur le thème de la protection de la biodiversité.

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets en novembre 2020, ces volontaires ont participé au challenge "1 km/1 déchet". Bilan : 6 kg de déchets qui ont ensuite été triés et recyclés.



La **POLITIQUE CULTURELLE** départementale participe à l'épanouissement des habitants et s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire en permettant une pratique culturelle de proximité notamment dans les zones rurales. Une attention particulière est portée aux jeunes et aux publics éloignés de la culture.

Les opérations portées par les **ARCHIVES** départementales, au travers de la politique mémorielle, par le biais de la diffusion et de la valorisation du patrimoine archivistique, placent l'usager en leur cœur. Depuis l'ouverture de la Maison de l'Archéologie en 2016, le public sensibilisé à l'**ARCHÉOLOGIE** par le biais des expositions et des animations s'est considérablement élargi.

Le **SPORT**, vecteur de santé et d'épanouissement individuel, contribue également à l'éducation au travers des valeurs qu'il porte. La structuration principalement associative de l'offre sportive permet de faciliter l'établissement de liens sociaux de qualité. Il constitue un vecteur d'éducation, de culture et de citoyenneté.

Au regard de la compétence que lui confie le Code du Sport, le Département est aujourd'hui identifié comme tête de réseau dans le champ des sports de nature.

RÉPONSE AUX
FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

F1
F2



CHIFFRES CLÉS 2020 et 1^{er} semestre 2021

CULTURE :

119 bibliothèques (sur 268) diffusant l'offre numérique (2020).

ARCHIVES :

Jardins de la Paix et citoyens : 5 en 2019, 5 en 2020.

Offres culturelles et pédagogiques :

1 050 élèves reçus aux archives ;

21 étapes d'expositions itinérantes.

ARCHÉOLOGIE :

Exposition « Apporter sa pierre à l'édifice : archéologie de l'abbaye de Mont-Saint-Eloi » : 2 143 visiteurs dont 1 348 scolaires ayant bénéficié d'une animation à la Maison de l'Archéologie.

SPORT :

56 Comités soutenus.

Près de 160 manifestations sportives accompagnées.

70 clubs de Haut Niveau aidés.

700 réunions et 20 000 personnes accueillies à la Maison des Sports.

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

CULTURE : Dans le cadre du Plan de Développement de la Lecture Publique 2017-2022, le Département a élaboré un **CONTRAT DÉPARTEMENTAL LECTURE-ITINÉRANCE 2020-2022** afin de favoriser la pratique de la lecture. De plus, la Médiathèque départementale s'engage dans une rénovation importante de ses sites territorialisés avec un accompagnement financier de l'État. Ce projet constitue une véritable opportunité pour le développement du numérique avec la possibilité d'aménager un **LABORATOIRE D'INNOVATION NUMÉRIQUE, DÉNOMMÉ « LE CIRCUIT »**, dédié à la formation et à la coopération des acteurs du territoire et renforcer son rôle d'ingénierie auprès des territoires.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : **SOUTIEN À LA CRÉATION DE « JARDINS DE LA PAIX ET CITOYENS » GRÂCE AU PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES JARDINS PAYSAGERS DES HAUTS-DE-FRANCE ET DES HORTILLONNAGES (2019-2021)** : afin de créer 10 jardins de la Paix, à proximité des lieux de mémoire de la Grande Guerre et 10 jardins citoyens dans le bassin minier (conçus avec les communes, EPCI, population et scolaires). Les objectifs sont la production artistique, la prise de conscience des questions environnementales et des patrimoines naturels en danger, une réflexion autour de la paix, l'inclusion sociale et professionnelle ...

ARCHÉOLOGIE : « **Capsule temporelle 2020** » : Projet intergénérationnel en lien avec la Maison de l'Autonomie, regroupant des objets représentatifs de notre époque, d'un métier, d'une activité ... (dialogue entre le jeune public et un public âgé résidant dans 3 EHPAD).

SPORT :

POURSUITE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (P.D.E.S.I.) : avec l'intégration du " Longe-Côte " parmi les activités éligibles au P.D.E.S.I. et la définition d'un postulat unique concernant les E.S.I. vulnérables à pérenniser. Un **APPEL À PROJETS « AMÉNAGER DURABLEMENT LES E.S.I. DU PAS-DE-CALAIS »** a été déployé afin d'assurer le développement et la qualité des E.S.I.. Les projets devront répondre à l'un des enjeux : Pérennisation et sécurisation de l'accès au lieu de pratique - Accessibilité à la pratique sportive pour le plus grand nombre - Préservation de l'environnement - Développement touristique et économique.

LANCEMENT D'UN PROJET GLOBAL PARTICIPATIF EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE « MAISON DES SPORTS DE DEMAIN » au sein de la Maison des Sports d'Angres s'articulant autour de 3 thématiques : les gestes éco-citoyens du quotidien, la Maison des Sports et son environnement proche, la dynamique engagée autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.



DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

UNE EXPOSITION D'ARCHÉOLOGIE AU CŒUR DE L'HÔPITAL D'ARRAS... : Cette exposition a été installée en 2020 dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le Centre Hospitalier d'Arras et la Maison de l'Archéologie. En parallèle, un travail autour du vitrail et de l'enluminure a été engagé avec les patients du Pôle Santé Mentale.

LA PRATIQUE SPORTIVE AU SERVICE DE L'INTÉGRATION : Le Département, acteur incontournable du **développement de la pratique sportive pour tous.**, a été le partenaire titre du **7^{ème} Pas-de-Calais handigolf en 2020** qui a rassemblé les meilleurs handigolfers européens. Outre son caractère sportif de haut niveau, cette manifestation a été le prétexte au développement du handisport et à la démocratisation du handigolf. Chaque année, les collégiens ont une initiation au golf et surtout une sensibilisation au handicap.



Les politiques publiques départementales renouvelées intègrent les réalités du territoire et les attentes des citoyens, dans leur quotidien. Aujourd'hui et pour demain, le Département repense la **MOBILITÉ** en créant des **aires pour covoiturer** et limiter les déplacements. D'autres moyens de transport, qu'ils soient collectifs ou individuels, comme le vélo, sont favorisés. Un **réseau d'itinéraires sécurisés** vers les collèges, ainsi que des pistes cyclables sont créés. Des lieux touristiques adaptés aux mobilités douces sont labellisés. Les équipes font face et maintiennent les 6 200 km de routes départementales (RD) à un haut niveau de service. Avec des **techniques réinventées et une gestion différenciée** de leurs abords, le Département limite l'impact environnemental de ses chantiers notamment sur la biodiversité.

RÉPONSE AUX
FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

F3
F4
F5



CHIFFRES CLÉS
2020 et
1^{er} semestre 2021

**PROGRAMME « MODES DOUX
DE DÉPLACEMENT » :**

près de 1 200 000 € en 2020
38 aires de covoiturage - 49 %
de l'objectif du schéma de covoiturage réalisé.

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

APPUI AUX COMMUNES ET EPCI POUR LA REDYNAMISATION TEMPORAIRE DU PROGRAMME « MODES DOUX DE DÉPLACEMENT » : Ce programme permet d'accompagner les communes et EPCI pour la réalisation d'aménagements cyclables (participation départementale à hauteur de 40 % des travaux éligibles, pour une subvention plafonnée à 40 000 € HT).

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE DANS LE CADRE DU PROJET « EUROCYCLO » : Initié en 2017, le projet « Eurocyclo » se concentre sur le développement d'offres transfrontalières de vélo tourisme et le renforcement du maillage franco-belge des EuroVelo (EV3, EV4, EV5 et V30). Le groupement de commande regroupe les partenaires suivants : les Départements de la Somme (coordinateur de la démarche) et du Pas-de-Calais, les Agences Départementales de Tourisme de l'Aisne, de l'Oise, du Nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Maison du tourisme Wallonie Picarde, la Maison du Pays des Lacs (Belgique).



BLOB LAB : UNE APPLICATION POUR RÉINVENTER LA MOBILITÉ : L'étude lancée en mars 2020 fait partie d'un programme de recherche en Hauts-de-France et s'inscrit dans le cadre du Plan de Déplacements d'Administration (PDA). Elle mesure la part de chaque mode de transport dans les habitudes des salariés, et ce au regard de leurs contraintes (disponibilité ou non de transports en commun, lieu d'habitation et lieu de travail, missions et contraintes professionnelles, répartition des tâches domestiques ...).



DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

UNE SOLUTION INNOVANTE D'ÉCLAIRAGE AUTONOME : En 2020, la MDADT de Lens-Hénin expérimente la pose de kits autonomes d'éclairage pour équiper les mats de candélabres existants. Cette technologie fonctionne avec un panneau solaire et une batterie en capacité d'emmagasiner suffisamment d'énergie le jour pour éclairer toute la nuit suivante. Les lampes éclairent à 10 lux au sol durant les quatre premières heures de nuit et 2 heures avant le lever du jour. En milieu de nuit, l'intensité baisse automatiquement à 20 % ; la pollution lumineuse est ainsi réduite.

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE TRANSPORT SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES (CCPL) (TERRITOIRE AUDOMAROIS) : Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la CCPL a souhaité favoriser des pratiques de mobilité plus sobres, plus solidaires et plus efficaces au travers de l'installation de 7 sites d'autopartage électrique (comportant une voiture électrique partagée, deux à six vélos à assistance électrique en libre-service) et la création d'un réseau de conducteurs solidaires et bénévoles chargés de transporter des personnes en incapacité de conduite à leurs rendez-vous (médical, courses, démarches administratives, pratique de loisirs ...).

DANS L'AUDOMAROIS, QUAND L'ÉCO-PÂTURAGE CONJUGUE ENVIRONNEMENT ET EFFICACITÉ : Sur la RN 942, depuis 2020, afin d'entretenir un double bassin engazonné de recueil d'eau pluviales d'environ 1 hectare, les 25 moutons d'un éleveur local s'installent d'avril à fin octobre pour faire office de tondeuse écologique.



4^{ÈME} COMMISSION : ÉQUIPEMENT-DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : Érosion , Alimentation durable, Filière agricole et halieutique , FARDA...

LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET LES INONDATIONS : Chef de file des solidarités territoriales, acteur majeur de la préservation de la biodiversité et des paysages, partenaire historique de la profession agricole, en particulier des éleveurs, le Département a adopté dès 2019 un plan agro paysager pour préserver et valoriser les paysages et lutter contre l'érosion des sols.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION DURABLE : Le Département participe à la création d'emplois non-délocalisables, la limitation de l'incidence des productions sur l'environnement et la santé (agriculture biologique, lutttes sanitaires, protection de l'abeille...), la promotion des ressources territoriales notamment maintien des races locales et les exploitants en difficulté économique et sociale. En 2019, le Département a adopté son Schéma départemental de l'Alimentation durable « Le meilleur produit au plus près ».

SOUTIEN À LA FILIÈRE HALIEUTIQUE : Dans ce cadre, le Département accompagne de nombreuses interventions relevant du développement durable avec pour objectif principal une production alimentaire locale diversifiée, préservant la biodiversité et créatrice d'emplois.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX au travers du Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA) pour améliorer la vie quotidienne des habitants et l'environnement. Les projets engagés en faveur du développement durable bénéficient de taux de subvention bonifiés. De plus, les initiatives caractérisées par des qualités innovantes sont soutenues dans le cadre de l'Appel à Projets Innovation Territoriale (AAPIT). En 2020, suite à la crise sanitaire, le FARDA a été temporairement redynamisé.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS

2020 et 1^{er} semestre 2021

SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET A L'ALIMENTATION DURABLE :

32 personnes aidées pour des remplacements (maladie, accident ...).

167 exploitants et 26 artisans ayant bénéficié d'un suivi social individuel.

81 000 € de soutien aux partenaires « agriculture solidaire ».

173 000 € de soutien partenariats « agriculture durable » (Bio, agriculture paysanne ...).

11 territoires portant une stratégie agricole et/ou une réflexion sur l'alimentation durable dont 3 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) émergents et/ou en action.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES RURALES, INNOVATION ET ALIMENTATION DURABLE (FARDA - AAPIT) : 295 231 € accordés à 14 projets sur 7 territoires.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (FARDA) :

Aménagement : 14 000 000 € (671 dossiers)

Aide à la Voirie Communale : 9 000 000 € (577 dossiers).

SOUTIEN À LA FILIÈRE HALIEUTIQUE : 1 316 000 € affectés pour 23 projets d'entreprises halieutiques (29 dossiers depuis 2019).

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

ADAPTATION DU PLAN AGROPAYSAGER DU DÉPARTEMENT SUR LE VOLET ÉROSION DES SOLS : Pour faire face aux évolutions des pratiques agricoles et aux conséquences du changement climatique, le Département a consolidé sa politique en l'inscrivant dans les nouvelles dispositions du XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (2019-2024).

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021 DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE L'ALIMENTATION DURABLE « LE MEILLEUR PRODUIT AU PLUS PRÈS » : Le Département participe aux démarches concernant ses compétences et ses publics cible avec des **actions de sensibilisation** des agents de restauration collective (collèges, structures médico-sociales) et acheteurs sur les nouvelles obligations en vigueur (loi Egalim, menu végétarien.). Il a également fait **évoluer des outils financiers pour soutenir les projets « alimentation durable »** : Poursuite de l'Appel à Projets Innovation Territoriale (AAPIT) pour les communes éligibles au FARDA et les associations - Lancement du Fonds alimentation Durable visant à soutenir les actions portées par les communes de plus de 2 000 habitants et les associations, notamment à caractère agricole qui souhaitent développer des points de vente mettant en pratique des valeurs ESS.

RECONDUCTION DE L'APPEL À PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE 2019-2021 : Mise en œuvre de la 7^{ème} programmation (perspectives de développement de projets innovants dans le domaine de la préservation de la ressource et de la transformation des produits).

DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

DES LÉGUMERIES LOCALES POUR APPROVISIONNER LES COLLÈGES EN 2020 : Au carrefour de l'insertion, de l'autonomie des personnes en situation de handicap, de l'alimentation durable et de l'ESS, ces ateliers de transformation de légumes, issus des maraîchers locaux permettent de structurer une filière locale de vente aux acteurs de la restauration collective du territoire (Accompagnement du Département en ingénierie et en financement à la construction du bâtiment à St-Martin-lez-Tatinghem par l'APEI Les Papillons blancs avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et celui à St-Michel-sur-Ternoise par l'Association d'Action Sociale et Médico-sociale des Hauts-de-France).

LA MAISON DE L'ALIMENTATION EN RURAL (MARMEET) AU GERMOIR D'AMBRICOURT : UN TIERS-LIEU, DÉFENDANT

LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : Créée en 2019 par l'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'Initiatives rurales (AFIP), cette MARMeet représente un collectif d'acteurs soutenant une alimentation locale plus durable sur le territoire du « grand Montreuillois ». En 2020, un premier évènement structurant, le MARmeethon a réuni 60 participants pour travailler sur des défis à relever autour de l'alimentation et réaliser un carnet de projets composé de 10 idées.



L'action du Département au titre des solidarités territoriales est structurée autour des trois axes :

- La prise en compte des dynamiques territoriales émergentes.
- **Une contractualisation** renouvelée et étendue : Politique départementale à part entière, elle fait le pari du développement durable et de l'optimisation de l'intervention publique au bénéfice de l'avenir des territoires et de leurs habitants.
- Un renforcement des capacités d'ingénierie et de l'effort de mutualisation : **L'ingénierie territoriale** éclaire les choix techniques, économiques et environnementaux des collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle aide prioritairement les collectivités démunies des ressources dans la conception et la réalisation des projets. Enfin, elle favorise la subsidiarité en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences et leur rôle de maître d'ouvrage pour un développement harmonieux, équilibré et durable des territoires.

RÉPONSE AUX	F1
FINALITÉS DU	F2
DÉVELOPPEMENT	F3
DURABLE	F4
	F5



CHIFFRES CLÉS 2020 et 1^{er} semestre 2021

CONTRACTUALISATION :

9 nouveaux contrats adoptés (soit 104 au 30 juin 2021) : 20 livrets intercommunaux, 68 communaux et 16 avec des structures tierces.
52 opérations votées - **10,71 millions d'euros affectés (2020-2021)** au titre du Fonds d'Innovation Territorial (FIT).

POLITIQUE DE LA VILLE-Appel à projets 2020 :

15 lauréats (7 concernant la rénovation ou l'extension de bâtiments scolaires, 2 sur des équipements dédiés à la jeunesse et 6 sur la construction et rénovation d'équipements structurants apportant de nouveaux services à la population).
2 millions de crédits du Fonds d'Innovation Territorial.

INGÉNIERIE TERRITORIALE :

624 sollicitations.
494 sollicitations issues des communes de - 2 000 habitants.

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

CONTRACTUALISATION : Poursuite de la mise en œuvre des Contrats territoriaux de développement durable entre le Département et ses partenaires : Accompagnement de projets émergeant des livrets contractuels (diverses installations sportives, culturelles, scolaires ou de services, équipements et aménagements urbains) qui concourent au maillage territorial, à l'amélioration de l'accessibilité des services, à une limitation des déplacements et au développement des alternatives de mobilité durable.

POLITIQUE DE LA VILLE : Appel à projet « modernisation de l'offre de services aux habitants des quartiers prioritaires et quartiers de veille active » : Soutien aux projets communaux apportant une réponse pertinente, par la qualité de construction et leur méthode d'élaboration (démarche participative et partenariale). En 2021, en réaction à la crise traversée, le Département a souhaité accompagner des projets favorisant les apprentissages et le bien-être des enfants dans les 203 écoles situées en quartiers prioritaires.

INGÉNIERIE TERRITORIALE : Accompagnements des communes et EPCI et renforcement des liens entre les partenaires de la Plateforme Ingénierie 62 : Montée en puissance des sollicitations après le premier confinement et les élections municipales sur des thématiques liées à l'écologie, l'environnement, l'adaptation aux changements climatiques, la limitation de l'artificialisation des sols, la transformation de l'existant plutôt qu'une construction neuve, l'implication des habitants. Mise en place en 2021 d'un atelier des partenaires de la Plateforme : à partir d'un cas concret, échange de pratique et de méthodologie. Le premier atelier a porté sur l'aménagement d'un espace de loisirs riche en biodiversité.

DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

INSERTION MOBILITÉ : OPÉRATION « ACQUISITION DE LOGICIEL ET MATÉRIEL INFORMATIQUE : PROMOTION DU TARIF POUR UNE MOBILITÉ SOLIDAIRE » (TERRITOIRES DE L'AGGLOMÉRATION DU CALAISIS, DU PAYS D'OPALE ET DE LA RÉGION D'AUDRUICQ) : Acquisition de matériels permettant la réalisation de bilans de compétences mobilité dans le cadre du parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA, mise en place de tarifs solidaires chez les acteurs du secteur automobile et attribution de « chèques mobilités » (Opération accompagnée par une subvention de 9 572 € au titre du F.I.T.).

SPORTS DE NATURE ET URBANISME : OPÉRATION « ETUDE EXPÉRIMENTALE RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE PLEINE NATURE POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES » (TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS) : Étude prenant en compte des Espaces Sites et Itinéraires et les sports de pleine nature dans les documents d'urbanisme et, plus particulièrement, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ce qui constitue une première à l'échelle du Pas-de-Calais (accompagnée par une subvention de 5 264 € au titre du F.I.T.).

AGRICULTURE SOUTENABLE ET TOURISME : LIVRET DES « ACTEURS DU MARAIS DE L'AUDOMAROIS » (TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER) : visant à préserver l'équilibre dans les usages existants et les ressources de cet espace naturel artificiel, labélisé « Man and Biosphère » par l'UNESCO. Soutien à 6 partenaires s'inscrivant dans une démarche commune de pérennisation d'une activité agricole soutenable et adaptée à l'écosystème du marais, tout en maintenant un tourisme écoresponsable. Cette protection du marais se traduit par la restauration des infrastructures (sentiers, berges, passerelles ou certains ponts) et la réalisation d'études et/ou d'actions destinées à la sauvegarde de la faune et de la flore. Trois premières opérations ont été adoptées en 2021 (Subvention de 248 000 € au titre du F.I.T.).

La coopération avec d'autres autorités publiques locales à une échelle européenne et internationale, permet à la fois d'enrichir les politiques publiques départementales et d'essaimer les bonnes pratiques dont le territoire a pu faire l'expérience. En plus de contribuer à l'innovation territoriale en matière de développement durable, ces coopérations constituent une véritable caisse de résonance aux actions menées par le Département.

En soutenant les initiatives de solidarité internationale portées par les acteurs du Pas-de-Calais, le Département encourage les initiatives et les projets permettant à ses habitants d'agir solidairement et de s'engager pour des enjeux mondiaux. Ce concours permet également de sensibiliser le plus grand nombre à l'ouverture au monde grâce aux témoignages de ces habitants engagés.

RÉPONSE AUX	F1
FINALITÉS DU	F2
DÉVELOPPEMENT	F3
DURABLE	F4
	F5



CHIFFRES CLÉS
2020 et 1^{er} semestre 2021

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC : EXPÉRIMENTATION DU SALARIAT DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES :
135,6 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans le Pas-de-Calais (baisse de 47 médecins en 5 ans (étude DREES février 2020) - 16 dossiers instruits.

PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX (ERBM) :
7,5 millions d'euros Fonds d'innovation territorial (FIT) + 2,5 millions d'euros de crédits de droit commun pour 26 opérations portées par 19 communes, associations et EPCI. Parmi elles, 13 opérations financées au titre de l'appel à projets QPV (2019-2020). Sur 6 opérations en cours, au 30 avril 2021 : 114 119 heures d'insertion réalisées par 254 personnes en parcours d'insertion dont 144 BRSA et 48 jeunes de moins de 26 ans.

COOPÉRATION INTERNATIONALE :
« Imaginons un Monde Meilleur » : 24 projets et 11 nouveaux acteurs accompagnés.
APPEL À PROJETS « SOUTENONS LA VIE ÉTUDIANTE DU PAS-DE-CALAIS ! » : 29 dossiers reçus et 27 dossiers accompagnés.
AMI « Jumelages innovants » 2020 : 4 projets.

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC (SDAASP) : Lancement de l'appel à candidature pour l'expérimentation du salariat de médecins généralistes par le Département en 2020 afin de contribuer à la réduction des inégalités existantes d'accès aux soins pour les habitants et renforcer l'attractivité dans 3 territoires.

PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX : L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM) : En 2020, lancement des premiers travaux de rénovation des 18 cités minières. Cette réhabilitation des logements miniers a été l'occasion également du déploiement de l'offre d'insertion prévue par le Département pour faire bénéficier les habitants de ces projets ERBM.

PROJETS EUROPÉENS :

Clôture du projet INTERREG Europe « PASSAGE » dont le Département était chef de file et qui a contribué à la reconnaissance et à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dans le détroit du Pas de Calais.

Convention de coopération bilatérale entre le Département et le Comité du Fehmarn (2020-2023) : Dans le cadre de l'Initiative des détroits d'Europe, le Département a noué une coopération plus intégrée avec le Comité du Fehmarn, réunissant la Région de Zélande (Pays-Bas) et le Comté d'Holstein (Allemagne). Des priorités communes ont été identifiées comme la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, les mobilités durables, le tourisme durable et l'attractivité territoriale.



Comité des Détroits : Lancement du Comité (5 février 2020 à Arras), Signature de la déclaration d'intention de coopération multilatérale, Élaboration d'une stratégie dédiée et mise en place d'un appel à projet pour soutenir les initiatives transfrontalières locales : Ce Comité rassemble les Provinces de Flandre occidentale et orientale (Belgique), de Zélande (Pays-Bas) et le Département du Nord. La déclaration d'intention formalise les perspectives de projets communs et leur mise en œuvre. En 2021, ces collectivités se sont dotées d'une stratégie s'articulant autour de 5 thématiques : Développement économique, Fluidité du commerce, Croissance propre, Changement climatique, Jeunesse. Un appel à projets permettra de soutenir les initiatives de terrain portant sur l'une de ces thématiques.

COOPÉRATION INTERNATIONALE :

Poursuite de l'appel à projets « Imaginons un Monde Meilleur (IMM) » en 2020 - Réorientation du dispositif IMM en 2021 dans le cadre d'un appel à projets « Soutenons la vie étudiante du Pas-de-Calais ! » : Ce nouveau dispositif vise à accompagner les associations, collectivités et établissements d'enseignement, en raison du contexte sanitaire difficile sur le plan international et de l'urgence de la situation des étudiants dans le Pas-de-Calais.

Poursuite de l'appel à manifestation d'initiatives « Jumelages Innovants » : Dans la dynamique de l'adoption de la stratégie Europe et International en 2017, l'AMI Jumelages a été ouvert pour la deuxième fois en 2020, afin de soutenir les dynamiques de jumelages menées par les collectivités et associations du territoire. Le dispositif propose un prix d'innovation et un prix d'encouragement.

5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS : Site des Deux Caps - Changement climatique et qualité de l'Air - Préservation des pollinisateurs - Biodiversité - Partenariats ...

Le Département, à travers différentes compétences et aux côtés de nombreux partenaires, jouent un rôle décisif en intégrant la gestion durable et économe des ressources (eau, biodiversité, sols, air...), la préservation des milieux naturels et des paysages, l'amélioration et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques ...

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5

CHIFFRES CLÉS 2020 et 1^{er} semestre 2021

Fonds d'Initiative pour l'Environnement (FIEN) : 28 dossiers retenus pour 14 000 €.

Fonds d'Intervention en faveur des Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET) : 112 dossiers pour 930 000 € (Communes, EPCI) - + d'1 Million € en faveur de la biodiversité depuis 2018.

70 % des territoires analysés dans le cadre de la gestion différenciée des bords de route et délaissés.

67 organisateurs sensibilisés par le CERDD sur le thème « Sport et développement durable ».



ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

SITE DES DEUX-CAPS : Évaluation à mi-parcours de la période de labellisation Grand Site de France auprès du Conseil Consultatif Associatif regroupant près de 70 associations du périmètre reconnu par le Ministère de la Transition écologique (fin 2020).

Première édition du Festival de la Photographie de Paysages et de Nature sur le Grand Site de France (7 mai -26 septembre 2021).

Renouvellement du partenariat avec l'Association des Paysans du Site des Deux-Caps : Cette association regroupe 40 exploitants agricoles et travaille sur l'animation collective de ses adhérents en lien avec les acteurs institutionnels de la démarche Grand Site.

Lancement de la démarche de certification HVE (Haute Valeur Environnementale) sur les exploitations agricoles présentes sur le périmètre dans le cadre de la convention de partenariat animée par le Département avec la Chambre d'Agriculture et l'association Paysans du Site des Caps.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

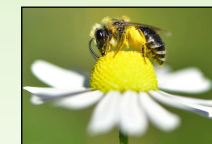
Accompagnement d'ATMO Hauts-de-France sur : la mise en œuvre de la réglementation « Qualité air intérieur » dans les collèges, l'évaluation du télétravail après un an de lancement (hors période COVID).

Accompagnement du CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) sur : le thème « Sport et développement durable » à l'attention des opérateurs de manifestation « Sports-nature » (2020), la réalisation du Feuillet consacré aux enjeux du changement climatique dans le département (travail valorisé en 2021 auprès des élèves du collège de Heuchin).

PRÉSERVATION DES POLLINISATEURS : Organisation de la Quinzaine des pollinisateurs (été 2021) : Une édition adaptée au contexte sanitaire a mobilisé de nombreux collégiens, mais aussi les citoyens grâce aux animations proposées par les partenaires associatifs. Journée « Apidays » (17 juin 2021) : animation auprès des agents et d'une classe de 6^{ème} du collège BODEL d'Arras avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais.

GESTION DIFFÉRENCIÉE ET FAUNE : Une gestion différenciée sur les anciennes voies ferrées aménagées en chemin de randonnée qui porte ses fruits : Réapparition d'orchidées le long des sentiers - Une gestion adaptée des dépendances vertes des voiries à poursuivre (Schéma Durable de la Route) et des suivis nocturnes aux 4 coins du Département pour favoriser et protéger les amphibiens.

PARTENARIATS : Développement d'un nouveau partenariat pour accroître l'expertise et l'accompagnement des porteurs de projet en matière de gestion durable des eaux pluviales avec l'Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives : avec intégration à la Plateforme Ingénierie 62, appui aux Directions métiers, échanges de bonnes pratiques, visites de sites ...



DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : La stratégie en faveur du développement des sports de nature est également source d'actions concrètes sur les déchets : Mobilisation des agents du Département dans le cadre du Mois des Sports de Nature et, plus particulièrement à l'occasion du World Clean Up Day - Opérations citoyennes de nettoyage de la nature tout au long de l'année, au sein du mouvement sportif départemental - Signalements de dépôts sauvages effectués par les pratiquants de sports de nature, sur l'application de veille participative SURICATE - Réalisation de fiches-pratiques en faveur de manifestations sportives plus durables, initiées par le Département dans le cadre du Mois des Sports de Nature 2020 dont une intitulée « Réduisons nos déchets » ...

OUTREAU : DES « ARBRES DE VIE » POUR LE COLLÈGE ALBERT CAMUS : Ce collège de 700 élèves, dispose de 7 000 m² d'espaces verts. Depuis la rentrée 2019, il mobilise les jeunes citoyens sur les enjeux environnementaux avec l'élection de 28 « écodélégués », ambassadeurs du développement durable. Ceux-ci ont souhaité développer la biodiversité sur les parterres du collège, via notamment la plantation d'arbres en février 2021. Le projet « Arbre de vie » fut alors mis en œuvre, accompagné par le Département et co-construit avec l'équipe enseignante et les agents ATTEE départementaux. Les collégiens ont fait le choix des essences, locales et mellifères, en lien avec les ruches accueillies sur le toit du collège.





Concernant les **BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX**, la dépense eau / énergie va représenter 8,5 M € cette année. Au-delà de la nécessaire rationalisation du budget de fonctionnement, les enjeux de maîtrise dépassent le point de vue purement financier. L'enjeu environnemental (la réduction de l'empreinte carbone) et l'enjeu sociétal (l'adoption de comportements vertueux) sont tout aussi importants.

La performance énergétique du patrimoine bâti est développée dans cette commission bien que cette thématique soit aussi transversale aux 1^{ère}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} commissions.



Favoriser la mobilité écoresponsable et développer une **FLOTTE DE VÉHICULES** moins polluants constituent des axes prioritaires pour le Département. Différentes actions sont menées pour promouvoir les déplacements avec les véhicules à faibles émissions en gaz à effet de serre. Parmi ces actions, le Département s'efforce de développer un mix énergétique dans sa flotte.

Il est également prévu d'augmenter l'autonomie des batteries (150 à 300 km) des premiers véhicules électriques acquis.

RÉPONSE AUX
FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

F3
F4



CHIFFRES CLÉS

2020 et 1^{er} semestre 2021

BÂTIMENTS :

50 % de l'électricité garantie EnR.

Consommation d'eau évitée de 17 piscines pour tout le parc bâti grâce à la télérelève.

32 % d'économie d'énergie escomptée et une réduction de 35 % d'émissions de gaz à effet de serre pour 8 bâtiments départementaux.

40 rapports de consommations d'énergie établis annuellement.

300 m² de panneaux photovoltaïques.

3 bâtiments raccordés au réseau de chaleur urbain issues d'énergies renouvelables et de récupération (et 9 collèges).

VÉHICULES :

34 véhicules électriques et 23 hybrides de-puis 2014.

66 % des km effectués par des véhicules de norme euro 5 et + par rapport aux km de l'ensemble de la flotte en 2020.

En 2020 : 5 véhicules thermiques remplacés par 5 véhicules électriques (idem en 2021).

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

BÂTIMENTS :

Passage à 75 % d'énergie renouvelable (EnR) dans l'achat d'énergie électrique.

Valorisation de recettes financières issues de projets vertueux (financement européen, État-Région, certificats d'économie d'énergie ...).

Élaboration d'une stratégie immobilière pour atteindre le niveau de réduction de consommation d'énergie de - 60 % d'ici à 2050 avec un premier palier de - 40 % d'ici à 2030 dans le cadre de l'objectif ECO ÉNERGIE TERTIAIRE.

Démarrage d'un marché public global de performance des bâtiments du Siège à ARRAS (réduction de 40 % de la facture énergétique attendue).

Les bâtiments du Siège et les bornes de recharge des véhicules électriques s'intégreront dans la boucle d'autoconsommation collective. La production des différentes installations photovoltaïques sera directement consommée par ces équipements.

VÉHICULES :

La loi d'Orientation Mobilités (2019) impose que 20 % des véhicules renouvelés par les collectivités doivent être à faibles émissions.

En 2021, début des remplacements des batteries des ZOE pour des plus grandes capacités (10 véhicules programmés) et renouvellement de la flotte avec un objectif de diminution du parc et poursuite de remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques. Le parc de véhicules électriques s'établira ainsi à 39 fin 2021 contre 29 en 2019, soit une augmentation de 34 % sur 2 ans.

DES AGENTS QUI S'ENGAGENT ...



« **ÉCONAUTES** », UNE COMMUNAUTÉ D'AGENTS PRÔNANT LES GESTES ET ATTITUDES ÉCO-RESPONSABLES : Constitué début 2020, ce réseau de 28 agents volontaires travaille au sein de 8 bâtiments (6 MDS et 2 MDADT) exploités dans un marché public global de performance énergétique. Impliqués et associés aux programmes de travaux de leur bâtiment, les Éconauts incitent leurs collègues à changer leurs habitudes sur les questions d'énergie et tous sujets comme le tri des déchets, le compostage, le co-voiturage ...

CONSOMMER LOCAL C'EST BIEN, PRODUIRE LOCAL C'EST BIEN AUSSI : Depuis 2020, des panneaux photovoltaïques sont installés : sur le préau de l'Estaminet (bâtiment des services), le toit des salles des commissions (Hôtel du Département) et des ombrières photovoltaïques(ou Carport) au pôle logistique et au parking des Grands Chais d'Artois (NB : la mise en place de 3 bornes de recharge (double) pour véhicules électriques à disposition de tous usagers stationnés au parking est à l'étude). Ce projet s'intéressera aussi à la sécurité des déplacements piétons, vélos et accueillera des bassins de captation des eaux de ruissellements pour stocker l'eau de pluie et traiter les polluants (grâce à la phyto épuration). Le projet est financé à 70 % par l'Europe et l'État et permettra de réduire le budget de fonctionnement d'environ 30 000 € par an.



6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services (économie de la fonctionnalité (consommation papier...), politique d'achats, réduction des déchets ...)

Favoriser une consommation basée sur les principes de l'économie circulaire et améliorer les comportements internes : À l'opposé d'une économie linéaire basée sur le « tout » jetable, l'économie circulaire vise à prendre en compte le cycle de vie d'un produit en privilégiant la préservation des ressources, le recours à des produits locaux, durables, réutilisables et recyclables. Le Département intègre, de plus en plus, ce modèle économique dans son fonctionnement. Il mobilise les agents pour un changement de comportement au quotidien, dans les domaines de la dématérialisation, des déchets, de la commande publique ...

RÉPONSE AUX FINALITÉS
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE F3
F4



CHIFFRES CLÉS 2020 et 1^{er} semestre 2021

RESSOURCES HUMAINES :

209 agents en télétravail de droit commun (hors télétravail lié à la crise sanitaire) (au 31 décembre 2020) (contre 150 télétravailleurs en 2019).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1 147 clés tokens attribuées aux agents entre mars et décembre 2020.

PAPIER :

- **63 tonnes de papier consommé en 2020** (hors imprimerie) **diminution de 20 t soit - 24 % /à 2019.**

- **45 tonnes de papier consommé au 1^{er} semestre 2021 contre 44 tonnes au 1^{er} semestre 2019** (hors imprimerie).

75 % du mobilier éco-labellisé en 2020.

28 % de produits verts commandés en 2020.

5 000 € économisés (fin 2020) par la **ressourcerie interne** (90 000 € depuis 2015) - diminution liée au contexte sanitaire et à la mobilisation des équipes sur les préparations et livraisons de consommables médicaux.

Économie de **22 000 €** en 2020 et **20 000 €** pour le 1^{er} semestre 2021 par le **réemploi de mobilier.**

5,3 tonnes de piles récupérées au total depuis 2012 (fin 2020).

15,2 t de DEEE récupérées en 2020 et **4,8 t** au 1^{er} semestre 2021.

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

RESSOURCES HUMAINES :

Mise en place en 2021 du forfait « mobilités durables » : nouveau dispositif s'inscrivant dans le cadre du Plan de Déplacement du Département (PDA) approuvé en 2018. Il remplace l'Indemnité kilométrique Vélo jusque-là en vigueur en permettant le remboursement de frais engagés par les agents pour leurs déplacements résidence-lieu de travail avec leur vélo ou en tant que conducteur/passager en covoiturage (montant du forfait 200 € par an et 100 jours minimum pour un agent à temps plein).

Développement de l'apprentissage Objectif 100 apprenti(e)s et 300 stagiaires : Ce dispositif de formation en alternance permet de donner aux jeunes de 16 à 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés) une première expérience professionnelle significative. Lors de la rentrée scolaire de septembre 2022, le Département entend doubler le nombre pour accueillir 100 apprenti(e)s. De plus, il souhaite donner, pour 2021, un coup de pouce financier à 300 étudiants poursuivant leurs études et accomplissant des stages.

Élaboration du Plan Pluriannuel en faveur de l'Égalité Professionnelle (PPEP) (2021-2023) : afin de garantir à chaque agent d'être couvert par un dispositif d'égalité professionnelle autour de 4 thématiques : Évaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération - Égal accès des femmes et des hommes aux cadres, grades et emplois - Meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle - Prévention et traitement des discriminations, actes de violences, harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements sexistes.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

• GESTION DES DÉCHETS :

- **Gaspillage alimentaire** : En 2020, pendant la période de confinement, publication d'astuces « Anti-Gaspi » sur l'espace intranet de l'Estaminet afin de sensibiliser les convives au gaspillage alimentaire.
- **Substitution du plastique** : Depuis 2020, les couverts en plastique ne sont plus proposés à la cafétéria ; ils ont été remplacés par des **bols à salades, plateaux repas et couverts biodégradables**. En parallèle, une communication a été réalisée auprès des convives pour qu'ils utilisent leur propre sac afin d'emporter leurs salades et sandwiches. En juin 2021, les bouteilles d'eau plate ont été retirées à l'Estaminet et la distribution sur les territoires suspendue (sauf cas particulier). À titre indicatif, 31 000 bouteilles d'eau (territoire + Siège) dont 9 000 à l'Estaminet ont été consommées en 2020. Le Département a décidé de supprimer la dotation de gobelets en plastiques et de ne pas mettre en place de solutions alternatives (gobelets biosourcés, compostables ...) engendrant également des déchets supplémentaires.
- **Relance du marché de collecte et traitement des déchets** : Ce marché prévoit de contractualiser le gain financier obtenu si le contractant a valorisé financièrement certains déchets de la collectivité. Ainsi, le titulaire devra appliquer une remise au Département sur le montant global en € HT des prestations réalisées dans le cadre de la collecte, du transport et du traitement des déchets.

- **MUTUALISATION DES ACHATS** : La contractualisation avec l'UGAP a généré un gain de 152 K€ sur 3 ans pour la location des presses numériques de l'imprimerie départementale et de 400 K€ sur 4 ans pour les photocopieurs des services généraux.

6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : Administration générale et moyens des services (économie de la fonctionnalité (consommation papier...), politique d'achats, réduction des déchets...)

ACTIONS PHARES 2020 et 1^{er} semestre 2021 :

- **DIMINUTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER** : Les actions de dématérialisation menées par la collectivité (mise en place du parapheur électronique, dépôt et traitement des factures dans Chorus Pro, envoi des mandats de façon dématérialisée ...) ont favorisé la diminution des consommations de papier et a contré la hausse du prix du papier. En 2021, la DATM a entamé un dialogue de gestion dont l'objectif est de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques. Un suivi des consommations est adressé à chaque direction.



- **OPTIMISATION DU PARC D'IMPRIMANTES** : Le Département dispose de plusieurs outils d'impression : les photocopieurs multifonction permettant de partager un matériel entre plusieurs agents et les imprimantes individuelles en noir et blanc. Une action de rationalisation du parc d'imprimantes a été initiée dès 2018 dans plusieurs directions du pôle des Ressources (Direction de la Commande Publique, Direction des Achats, Transports et Moyens). L'année 2020 a été marquée par la montée en puissance de la dématérialisation, du parapheur électronique et une diminution de l'impression en lien avec le contexte sanitaire imposant le travail à distance. En 2021, a été relancée l'optimisation des pratiques d'impression au sein des directions du pôle où des imprimantes de bureau individuelles sont retirées au profit des multifonctions.

Parallèlement, l'outil de gestion des impressions « Watchdoc » mis en place en 2019 a été déployé pendant l'année 2020 sur l'ensemble du parc. Interface entre les ordinateurs et les outils d'impression de chaque agent, l'application incite à imprimer en noir et blanc et à limiter les impressions, proposant la suppression éventuelle des impressions demandées ou les annulant si elles ne sont pas déclenchées. Elle pourrait aussi, en permettant de suivre son impact environnemental, sensibiliser davantage les agents à l'économie de papier et d'énergie.

- **DÉPLOIEMENT DES OUTILS DE TRAVAIL À DISTANCE ET DU TÉLÉTRAVAIL** : Toujours en lien avec la crise sanitaire imposant le travail à distance, les outils rendant possible cette pratique et déjà mis en place dans la collectivité depuis plusieurs années (PC portable, outils d'accès au système d'information sécurisé, outils de visioconférence, téléphone virtuel ...) ont été largement déployés en 2020. La pratique du télétravail de « droit commun », c'est-à-dire organisée sur des jours fixes en lien avec la hiérarchie, s'est accrue en 2020 et continue de progresser en 2021 ; le retour à la normale à l'été 2021 s'étant accompagné d'une très forte demande de télétravail.



- **DÉPLOIEMENT DES PRATIQUES DE NETTOYAGE PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT** : En 2020, des nouvelles pratiques professionnelles du nettoyage ont commencé à être mises en place dans les bâtiments du Siège. Cette méthode globale de nettoyage des locaux dite par pré-imprégnation permet une nette amélioration des conditions de travail des agents : mise à disposition d'outils ergonomiques facilitant la lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS), la réduction des rejets d'eau et de produits (80 % d'économie et de rejet d'eau) et l'amélioration de la qualité de l'air des locaux (produits d'entretien « éco responsables » respectueux de l'environnement et des agents en charge du nettoyage des bureaux au Siège). Outre le Siège et les collèges déjà équipés, les bâtiments des services situés dans les territoires vont être progressivement



UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE ...



EN 2020 : 1^{ÈRE} PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT AU DUODAY ! : opération européenne consistant à accueillir, sur une journée, des personnes handicapées dans la vie des professionnels. Dans un contexte sanitaire particulier, cette première édition s'est néanmoins parfaitement déroulée. 7 agents du Département se sont inscrits pour participer à l'opération et présenter leur métier.

VERDISSEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE : Objectif général : faire de la commande publique un levier de l'économie circulaire et un levier d'économie pour les acheteurs et contribuer à la prévention des déchets et à la préservation de l'environnement. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020 a un impact direct sur les achats effectués par notre collectivité. À partir du 1^{er} janvier 2021, les acheteurs devront : **limiter la consommation de plastiques à usage unique, Privilégier les biens issus du ré-emploi ou qui intègrent des matières recyclées** dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit, **Privilégier le recours à des logiciels dont la conception permet de limiter la consommation énergétique associée à leur utilisation**. Ce nouveau dispositif a vocation à être évalué (d'ici au 31 décembre 2022) et, le cas échéant, à évoluer.

EN 2021, « 3 PAS DE PLUS POUR LA PLANÈTE ! » : Début 2021, un défi éco-citoyen, à la fois individuel et collectif, a été proposé aux agents, avec trois objectifs simples : **utiliser moins de plastique, moins de papier et consommer moins d'énergie**. Suite à un questionnaire, des actions ont déjà été lancées : la collecte des lampes sur pied, des radiateurs électriques d'appoint, des masques jetables, le retrait des imprimantes individuelles dans certaines Directions ou Services de la Collectivité.



Ce 10^{ème} rapport sur la situation du Département en matière de développement durable présente les réalisations et les actions par lesquelles le Conseil départemental du Pas-de-Calais a répondu en 2020 face aux défis environnementaux, économiques et sociaux dans un contexte de crise sanitaire inédite et persistante.

Dans ce monde bouleversé, les enjeux de solidarité et de cohésion sociale, d'équité territoriale, de lutte contre le changement climatique et de protection de la biodiversité sont plus que jamais d'actualité.

Pour y faire face, le Département est en première ligne sur tous les fronts du quotidien de nos concitoyens : le bien vieillir, l'éducation, le logement, l'alimentation, les déplacements, la vie culturelle et sportive. Que ce soit à travers les actions territoriales menées avec les partenaires locaux (communes et intercommunalités, associations, acteurs socio-économiques) ou pour ses actions internes, notre collectivité s'engage en tout cas à donner une dimension concrète et opérationnelle au développement durable. Sa volonté est aussi de renforcer la dimension démocratique de l'action publique en mettant la citoyenneté et l'égalité femmes-hommes au cœur de ces enjeux décisifs.

La crise sanitaire que nous avons traversé collectivement, a, plus que jamais, montré les limites du système actuel, et mis en avant la nécessaire transformation autour des enjeux de la transition écologique. Elle devient un impératif pour l'ensemble des pouvoirs publics dont le Conseil départemental, et cette crise confirme la nécessité de construire une société inclusive, à la fois solidaire, éco-responsable, émancipatrice et citoyenne.

Chacun mesure la récurrence et l'ampleur des phénomènes climatiques extrêmes, qui s'expriment notamment à travers l'augmentation des épisodes de crues et de canicules mais aussi à travers la perte de biodiversité. Il nous faut donc poursuivre et accélérer la transition écologique pour transformer notre société vers un modèle plus sobre et plus résilient.

La crise sanitaire et l'urgence climatique nous ont placé face à de grands défis. Avançons ensemble pour les relever.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Mission Prospective-qualité-juridique

RAPPORT N°3

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2020 DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a rendu obligatoire pour le Conseil départemental la présentation, préalablement au débat d'orientations budgétaires, d'un **rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (RDD)**.

Selon le législateur, ce rapport informatif peut être considéré comme un outil d'aide à la décision pour, le cas échéant, réorienter les politiques menées en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable.

Le décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011 est venu préciser le contenu de ce rapport en le structurant autour des 5 finalités du développement durable :

- Bien vivre ensemble
- Être solidaire et proche de tous
- Entreprendre responsable
- Préserver le climat et améliorer la qualité de l'air
- Préserver la biodiversité et les ressources.

Ce dixième rapport sur le développement durable, a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles départementaux, via leurs référents en la matière. Il présente par Commission thématique, les actions significatives conduites ou soutenues en 2020 ainsi qu'au 1^{er} semestre 2021, que ce soit dans les compétences partagées au service des territoires (politiques publiques, orientations et programmes) et dans ses compétences propres (bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes).

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de donner acte de la présentation de ce rapport sur la situation du Département en matière de développement durable, au titre de l'année 2020, conformément aux articles L.3311-2 et D.3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et au document joint.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Ce rapport a été présenté pour information à la 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi du 08/11/2021.

Ce rapport a été présenté pour information à la 2ème Commission - Solidarités Humaines du 08/11/2021.

Ce rapport a été présenté pour information à la 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté du 08/11/2021.

Ce rapport a été présenté pour information à la 4ème Commission - Equipement et développement des territoires du 08/11/2021.

Ce rapport a été présenté pour information à la 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Pierre GEORGET, M. Philippe FAIT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2022

(N°2021-485)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3312-1 et D.3312-12 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental,

Article 1 :

De la présentation du rapport d'orientation budgétaire pour 2022 et de la tenue du débat prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 :

Le rapport d'orientation budgétaire pour 2022 visé à l'article 1 est joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

I.	PERSPECTIVES 2021-2023 POUR L'ECONOMIE FRANCAISE	3
A.	La croissance atteindrait 6,3 % pour 2021	3
B.	L'inflation s'élèverait à 1,8 % pour 2021	3
C.	Le taux de chômage se stabiliserait à 8 % sur la période	3
D.	Des marchés financiers stabilisés et des taux d'intérêt toujours bas	5
II.	ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE DU DEPARTEMENT (2015-2020)	5
A.	2015-2020 : restauration des ratios	6
1.	L'évolution de la fiscalité.....	6
2.	Le niveau d'investissement 2015-2020.....	7
3.	L'utilisation des marges de manœuvre.....	7
4.	La qualité des ratios financiers et l'évolution de l'épargne brute.....	8
a.	Les recettes de fonctionnement.....	8
b.	Les dépenses de fonctionnement.....	9
c.	L'évolution de l'épargne brute au regard des orientations.....	10
5.	Un point d'attention permanent : le reste à charge au titre des allocations individuelles de solidarité.....	10
6.	Une maîtrise de la dette.....	12
B.	Le compte administratif anticipé 2021	15
1.	Les leviers disponibles à fin 2021.....	15
a.	Le fonds de roulement.....	15
b.	Le stock de provisions.....	15
2.	Les ratios financiers prévisionnels de l'année 2021.....	16
III.	LA TRAJECTOIRE BUDGETAIRE DU DEPARTEMENT DE 2022 - 2023	17
A.	Maintenir en 2022 une épargne brute de 7 %	17
1.	L'évolution prévisionnelle des recettes de fonctionnement.....	17
a.	Une fraction de TVA affectée aux départements remplace la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).....	17
b.	La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).....	18
c.	La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE).....	18
d.	La taxe sur les conventions d'assurance (TSCA).....	18
e.	Les droits de mutation à titre onéreux DMTO.....	18
f.	Les provisions.....	18
g.	Les recettes liées à la solidarité (CNSA).....	18
h.	Fonds Social Européen.....	18
i.	Fonds national de péréquation des DMTO.....	18
2.	L'évolution prévisionnelle des dépenses de fonctionnement.....	19

a.	Les AIS (RSA, APA, PCH)	20
b.	Les dépenses d'hébergement PA/PH	21
c.	L'accueil dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance	21
d.	Les dépenses de personnel	21
e.	Le SDIS	21
f.	Les dotations aux collègues	21
g.	Les dépenses volontaristes	21
3.	L'épargne brute prévisionnelle au Budget Primitif	21
B.	Maintenir un investissement significatif.....	22
1.	Les sources de financement de l'investissement	22
a.	L'épargne brute.....	22
b.	Les recettes propres d'investissement	22
c.	Le fonds de roulement.....	22
d.	Emprunts	23
2.	Les principaux éléments du Plan Pluriannuel d'investissement (PPI)	24
	ANNEXE 1 : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI).....	26
	ANNEXE 2 : EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITE	27

I. PERSPECTIVES 2021-2023 POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

La vigueur de la reprise de l'activité économique se confirme en 2021 en France après la chute historique de 2020, liée à la crise sanitaire.

A. La croissance atteindrait 6,3 % pour 2021

La croissance du PIB atteindrait **6,3 % en 2021, puis 3,7 % en 2022**, avant de revenir légèrement sous **2% en 2023**. L'activité retrouverait son niveau de pré-covid dès fin 2021. Le pouvoir d'achat des ménages, après avoir été préservé en 2020 (+0,2% en moyenne), reprendrait une croissance de près de 3 % cumulés sur 2021-2023.

La projection de la Banque de France (datée du 13 septembre 2021) a retenu un scénario basé dans un contexte de bonne diffusion de la vaccination.

B. L'inflation s'élèverait à 1,8 % pour 2021

L'inflation s'élèverait à **1,8 % en 2021** avec des pics mensuels plus marqués, qui l'amènerait à évoluer au-dessus de 2 % d'août à décembre 2021. Pour autant, cette poussée significative due notamment aux effets des hausses des coûts intrants industriels sur les prix des produits manufacturés, devrait rester temporaire. L'inflation baisserait ainsi à **1,4 % en 2022**. En 2023, l'inflation s'établirait à **1,3 %**. Néanmoins, l'aléa sur cette prévision d'inflation est orienté à la hausse.

POINTS-CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

(croissance en %, moyenne annuelle)	2019	2020	2021	2022	2023
PIB réel	1,8	- 8,0	6,3	3,7	1,9
IPCH	1,3	0,5	1,8	1,4	1,3
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,2	1,3	1,3
Investissement des entreprises	3,4	- 8,8	12,9	3,9	2,3
Consommation des ménages	1,9	- 7,2	4,3	6,5	1,6
Pouvoir d'achat par habitant	2,3	0,2	1,4	0,4	1,1
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active, moyenne annuelle)	8,4	8,0	8,1	8,2	8,1

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Comptes nationaux trimestriels Insee du 31 août 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

* IPCH : inflation totale

C. Le taux de chômage se stabiliserait à 8 % sur la période

La dégradation du marché du travail a été plus limitée et de plus courte durée qu'attendu. L'emploi a fortement progressé au deuxième trimestre 2021. La quasi-stabilité du taux de chômage sur ce même trimestre (8 %) est due au retour de la population active à un niveau proche de celui d'avant-crise. Pour autant, le dispositif d'activité partielle, qui a pour objectif d'éviter une détérioration du chômage structurel, continue également de soutenir l'emploi à court terme : en juillet, il concerne encore 240 000 emplois équivalents temps plein.

Taux de chômage prévisionnel [Banque de France du 13/09/2021]



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

Le contexte de reprise de l'activité, conjugué à la persistance des soutiens publics, favoriserait une poursuite du rebond de l'emploi au second semestre 2021. Parallèlement, des difficultés de recrutement sont fortement signalées par les enquêtes. Revenu à un niveau supérieur à celui de l'avant-crise, l'emploi pourrait ensuite temporairement marquer le pas début 2022, dès lors que l'extinction du dispositif de l'activité partielle provoquerait une normalisation des conditions d'emploi dans l'ensemble des entreprises. Dans ce contexte, le taux de chômage se stabiliserait autour de son niveau actuel.

(en milliers, moyenne annuelle)	2019	2020	2021	2022	2023
Emploi total	337	- 269	289	142	77
<i>Emplois salariés marchands</i>	233	- 240	257	108	63
<i>Emplois salariés non marchands</i>	10	- 24	21	3	0
<i>Emplois non salariés</i>	94	- 4	11	31	14
Population active	154	- 407	320	211	40
Chômage	- 183	- 138	30	69	- 37
Taux de chômage ^{a)}	8,4	8,0	8,1	8,2	8,1

a) BIT, France entière, % population active.

Sources : Insee (enquête emploi, comptes nationaux trimestriels du 31 août 2021), projections Banque de France sur fond bleuté.

Le taux de chômage du département du Pas-de-Calais se situe à 9,1 % sur le premier trimestre 2021 contre 9,5% sur le premier trimestre 2020, soit une légère baisse de 0,4 point.

Taux de chômage dans les Hauts-de-France [INSEE]¹

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %)	
	1 ^{er} trim. 2020	4 ^e trim. 2020	1 ^{er} trim. 2021	trimestrielle	annuelle
Aisne	11,0	11,0	11,0	0,0	0,0
Nord	10,0	9,8	9,8	0,0	-0,2
Oise	7,9	8,0	7,9	-0,1	0,0
Pas-de-Calais	9,5	9,0	9,1	0,1	-0,4
Somme	9,1	9,1	9,0	-0,1	-0,1
Hauts-de-France	9,6	9,4	9,4	0,0	-0,2
France hors Mayotte	7,8	8,0	8,1	0,1	0,3

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

[Accès aux séries longues "taux de chômage"](#).

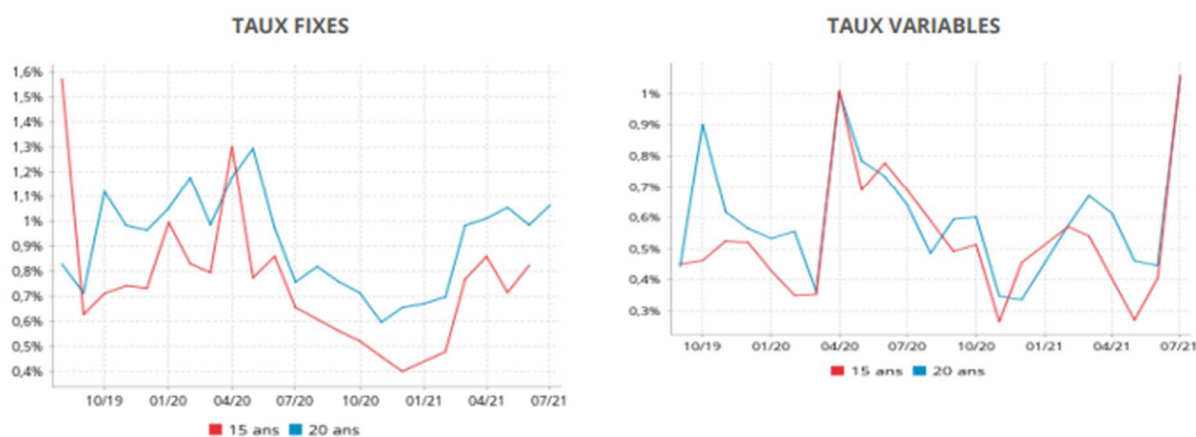
Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

D. Des marchés financiers stabilisés et des taux d'intérêt toujours bas

La Banque centrale européenne (BCE) s'est engagée le 22 juillet 2021 à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%, un objectif qui paraît pour l'heure inaccessible dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire.

Le marché interbancaire n'a pas connu de tensions majeures jusqu'ici même si une certaine volatilité a quelquefois été perceptible.

EVOLUTION TAUX / MARGES FINANCEMENTS



Source : Seldon août 2021

II. ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE DU DEPARTEMENT (2015-2020)

Cette partie du rapport propose un retour sur la période 2015 – 2020 et une photographie de la situation **prévisionnelle** à la fin de l'année 2021.

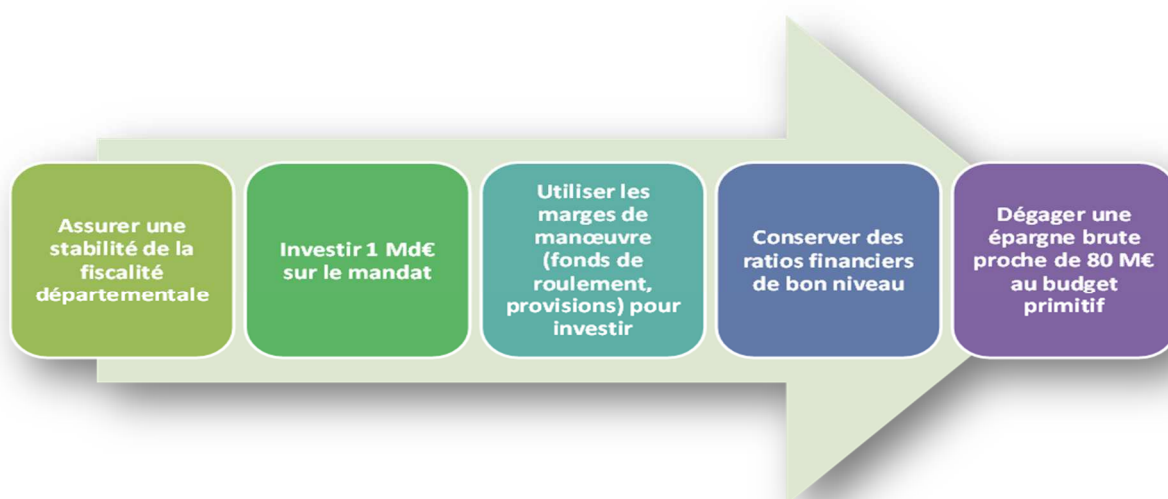
¹ CVS : Corrections des Valeurs Saisonnières

En début de période, le Département du Pas-de-Calais, comme l'ensemble de la sphère publique locale, a été contraint d'absorber plusieurs chocs budgétaires majeurs. En premier lieu, les collectivités ont constaté une baisse régulière de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principalement sur la période 2015 – 2017. Ainsi, alors que le Pas-de-Calais percevait 335 M€ de DGF en 2014, il n'en a plus perçu que 270 M€ en 2021 soit un recul de 65 M€ équivalent à 4 % du total de ses ressources financières.

Dans le même temps, il était touché, avec une intensité plutôt supérieure à celle constatée au niveau national, par la crise économique et a déployé l'ensemble de ses compétences pour faire face à l'urgence sociale, notamment dans le cadre du financement des allocations individuelles de solidarité.

L'accroissement des dépenses et la contraction des recettes s'est faite au détriment des fondamentaux budgétaires de la collectivité.

Face à cette contraction des équilibres budgétaires, le Département a donc bâti une stratégie budgétaire nouvelle assise sur la reconstitution d'un autofinancement suffisant pour développer à nouveau l'investissement.



Le rapport d'orientation budgétaire 2022 permet aujourd'hui un état des lieux actualisé de la réalisation effective de ces priorités budgétaires. **Sur les exercices 2015-2020, les ratios ont été restaurés, notamment l'épargne brute qui a atteint le niveau de 134 M€ en 2019. Le Département du Pas-de-Calais a ainsi abordé la crise de 2020 dans une position financière solide, et dispose en 2021 de marges de manœuvre (fonds de roulement [125 M€] et provisions [33 M€]).**

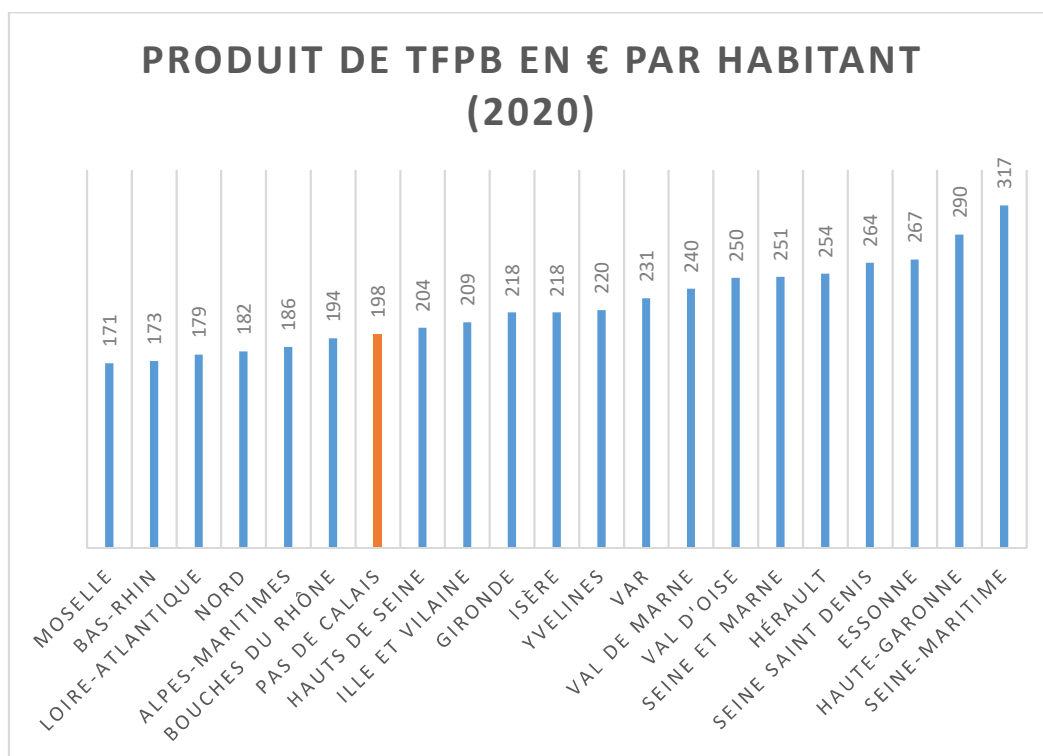
A. 2015-2020 : restauration des ratios

1. L'évolution de la fiscalité

Une hausse unique de deux points du taux de taxe sur le foncier bâti a été adoptée en 2016. Cette évolution de la fiscalité a permis au Département de disposer de 24 M€ de ressources supplémentaires. Depuis cette date, et conformément aux engagements pris, le taux de la taxe sur le foncier bâti est resté stable sur la période, à 22,26 % alors que le taux moyen au niveau national a

progressé de plus d'un point sur et a atteint désormais les 20 %. Pour mémoire, à compter de 2021, le produit de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été transféré aux communes.

Il convient de préciser que le produit fiscal perçu par le Département était constitué de deux éléments : le taux évoqué ci-dessus appliqué à une base. Sur le plan des bases fiscales, la situation du Pas-de-Calais a peu évolué ; celles-ci demeuraient, sur la période, les plus faibles parmi les départements millionnaires en nombre d'habitants. Ainsi, le produit fiscal par habitant perçu par le Département, malgré un taux plus élevé que la moyenne, ressortait à 198 € contre 225 € en moyenne pour les départements millionnaires en habitants, en 2020.



Source : Ressources Consultants Finances- Repères 2020

2. Le niveau d'investissement 2015-2020

Le Département a largement réalisé son objectif d'atteindre, sur la période 2015-2020, un milliard d'euros. Ainsi, 1 108 M€ ont été réalisés soit la quasi-totalité du programme prévisionnel. Cette ambition d'investissement pu être réalisée compte tenu d'une évolution favorable des équilibres financiers du Département.

3. L'utilisation des marges de manœuvre

Le Département s'était également engagé à utiliser de façon raisonnée différentes ressources (reprise de provisions et mobilisation du fonds de roulement) pour accroître sa capacité d'investissement. La trajectoire budgétaire initiale prévoyait la reprise de la totalité des provisions en quatre ans et le prélèvement de la moitié du fonds de roulement disponible chaque année. L'amélioration plus rapide qu'attendue des fondamentaux budgétaires a permis de limiter la consommation de ces ressources. Ainsi, à fin 2021, 33 M€ de provisions « libres d'emploi » restent disponibles. Par ailleurs, à fin 2021, le

Département pourrait encore disposer de 88 M€ de fonds de roulement. Au final, la gestion financière prudente du Département lui a permis de préserver une enveloppe globale d'environ 121 M€ qui devrait permettre de limiter le recours à l'endettement au cours des prochains exercices.

4. La qualité des ratios financiers et l'évolution de l'épargne brute

Les deux dernières orientations stratégiques, à savoir un ratio de capacité de désendettement inférieur à 10 années et un niveau d'épargne brute proche des 80 M€ à horizon 2020, sont étroitement liées. Le bilan rétrospectif détaillé atteste qu'elles ont été respectées.

Pour déterminer ces ratios financiers, il convient en premier lieu de revenir sur l'évolution des recettes de fonctionnement au cours de la période 2015-2020. Pour une plus grande facilité de lecture, un retraitement correspondant à la baisse des recettes induite par la perte de la compétence transport a été réalisé sur l'ensemble de la période. Ce retraitement (repris ci-dessous, ligne jaune), d'un montant de 58 M€ en 2015 et 2016 et de 36 M€ pour l'année 2017, correspond à l'intégralité de la charge transférée à la Région Hauts-de-France au titre des transports scolaires et interurbains.

a. Les recettes de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement en M€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Variation 2020-2015
Fiscalité directe (TFPB + CVAE + IFER)	360	392	339	348	357	366	6
Fiscalité indirecte (TDCFE + TICPE ...)	416	424	431	425	439	461	45
Droits de mutation	115	127	140	144	161	164	49
Dotations de l'Etat (y compris CNSA)	409	401	387	395	380	381	-28
Fonds de péréquation	173	176	175	181	201	214	41
Autres recettes	54	61	100	57	57	50	-4
Total des recettes de fonctionnement	1527	1581	1572	1550	1595	1636	
Retraitement transports	58	58	36				
Total (à périmètre constant)	1469	1523	1536	1550	1595	1636	
Variation en valeur		54	13	14	45	41	167
Variation en %		3,68%	0,85%	0,91%	2,90%	2,57%	

Sur la période 2015-2020, et à périmètre constant, le Département a perçu 167 M€ de recettes supplémentaires.

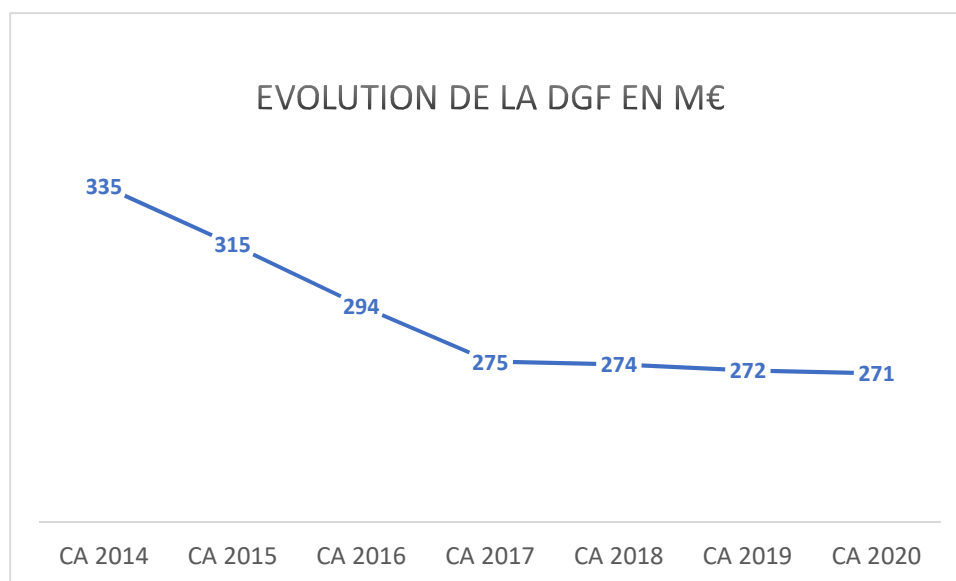
La fiscalité directe ressort en hausse de 6 M€ malgré le transfert en 2017 de plus de la moitié de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises perçue par le Département à la Région Hauts-de-France, compensé en partie par l'évolution des ressources perçues au titre de la taxe sur le foncier bâti.

La fiscalité indirecte progresse de 45 M€ grâce à la dynamique d'évolution de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA).

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont fortement progressé signe d'une bonne tenue du marché immobilier départemental sur la période. Le produit perçu par le Département a atteint les 164 M€ en 2020, en hausse de 43 % en six ans.

Les dotations versées par l'Etat reculent de 28 M€. Cette baisse s'explique en premier lieu par le recul de la Dotation Globale de Fonctionnement dont le mécanisme a été très largement détaillé dans les

précédents rapport d'orientation budgétaire. Cette dotation a reculé de 64 M€ depuis 2015 (cf. graphique ci-dessous).



Les différents fonds de péréquation sont en augmentation pour atteindre 214 M€ en 2020. Les mécanismes mis en œuvre par le Gouvernement Ayrault depuis 2014 ont permis une meilleure redistribution des ressources entre les départements. Ils demeurent toutefois perfectibles dans la mesure où, malgré un contexte de forte progression des droits de mutation au niveau national, les péréquations horizontales et verticales n'ont pas permis de dynamiser les ressources du Département.

Enfin, les autres ressources évoluent régulièrement autour de 50 M€. Il convient de noter une particularité en 2017 avec 100 M€ perçus. Sur ces 100 M€, 31 M€ sont liés au reversement par la Région Hauts-de-France de recettes induites par le transfert de CVAE alors que le Département continuait d'exercer les missions liées aux transports.

Pour 2020, les recettes de fonctionnement ont atteint 1 636 M€ soit une progression de 41 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation des recettes s'explique par trois éléments principaux : la progression des DMTO, la création du fonds de soutien interdépartemental de 9 M€ et un produit prévisionnel de taxe sur les conventions d'assurance dynamique.

b. Les dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de fonctionnement en M€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Variation 2020-2015
Dépenses de fonctionnement	1481	1480	1452	1434	1461	1518	37
Retraitement lié au transport	58	58	36				
Total (à périmètre constant)	1423	1422	1416	1434	1461	1518	
Variation en valeur		-1	-6	18	27	57	95
Variation en %		-0,07%	-0,42%	1,27%	1,88%	3,90%	

Sur la période 2015-2020, les dépenses de fonctionnement (hors COVID) ont progressé de 37 M€ soit 130 M€ de moins que les recettes évoquées précédemment.

Pour mémoire : les dépenses contraintes et directement liées à la crise ont été être identifiées et lissées dans le temps afin d'éviter de peser exclusivement sur l'équilibre du seul budget 2020. Le mécanisme

d'étalement des charges autorisé par le Gouvernement permet de retraiter les dépenses de fonctionnement « éligibles », exceptionnelles quant à leur nature et à leur montant, en vue d'en lisser les conséquences sur plusieurs exercices, et de les financer par l'emprunt. Le montant de ces dépenses éligibles est de 35 M€ soit un impact de 7 M€ par an sur la période 2021-2025.

L'effort porté sur les dépenses de fonctionnement se retrouve avant tout dans la maîtrise des dépenses de gestion de l'institution départementale.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues dans le respect du contrat financier conclu avec l'Etat en 2018 et 2019 (évolution inférieure à 1,2 %), malgré une croissance soutenue des AIS.

c. L'évolution de l'épargne brute au regard des orientations

La trajectoire budgétaire fixait la cible d'une épargne brute de 80 M€ au budget primitif qui devait permettre de constater, après prise en compte des taux de réalisation des dépenses et des recettes, un autofinancement compris entre 100 et 120 M€ lors de la présentation des comptes administratifs. L'évolution différenciée des recettes et des dépenses de fonctionnement a permis au Département d'atteindre cet objectif plus rapidement que prévu initialement.

Evolution de l'épargne brute en M€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Variation 2019-2015
Epargne brute	46	101	120	116	134	118	
Variation en valeur		55	19	-4	18	-16	88
Variation en %		119,57%	18,81%	-3,33%	15,52%	-11,94%	

Pour l'exercice 2020, malgré la crise sanitaire, l'épargne brute s'est élevée à 118 M€ en repli de 16 M€ par rapport à 2019.

5. Un point d'attention permanent : le reste à charge au titre des allocations individuelles de solidarité

Le Pas-de-Calais a vu sa situation financière s'améliorer grâce aux efforts de tempérance budgétaire.

Il n'en demeure pas moins que la question centrale du reste à charge lié aux trois allocations individuelles de solidarité (AIS) demeure insuffisamment prise en compte par l'Etat à ce jour. En effet, le reste à charge des allocations individuelles de solidarité est encore aujourd'hui financé en grande partie par les départements malgré quelques progrès introduits dans le Pacte de confiance et de responsabilité signé en 2013 entre l'Etat et les départements. Rappelons que dans ce cadre, trois nouveaux dispositifs de compensation ont été mis en œuvre :

1. des recettes complémentaires provenant du reversement aux départements des frais de gestion de la taxe sur le foncier bâti. Ces ressources étaient précédemment perçues par l'Etat ;
2. la possibilité de porter le taux de droit de mutation de 3,8 % à 4,5 % pour la part départementale ;
3. la création d'un fonds de péréquation horizontale entre départements assis sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : le fonds de solidarité.

Toutefois, pour le Département du Pas-de-Calais, la mise en œuvre de ces mesures n'a pas permis de couvrir budgétairement l'évolution rapide des dépenses d'allocations. Selon la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France², le reste à charge (RAC) pour le Département n'a fait que progresser, passant de 171 M€ en 2011 à 225 M€ en 2015, soit plus d'1 Md€ en cumulé sur 5 ans, et ce, en dépit des dispositifs compensatoires dont a bénéficié la collectivité. Dans ses conclusions, la Chambre Régionale des Comptes indiquait d'ailleurs que « *le reste à charge progresse surtout du fait de l'accroissement de la dépense au titre du RSA, celui-ci étant passé de 38 M€ en 2011 à 120 M€ en 2015.* »

Sur la période 2015-2020, le RAC passe de 225 à 251 M€ (cf infra).

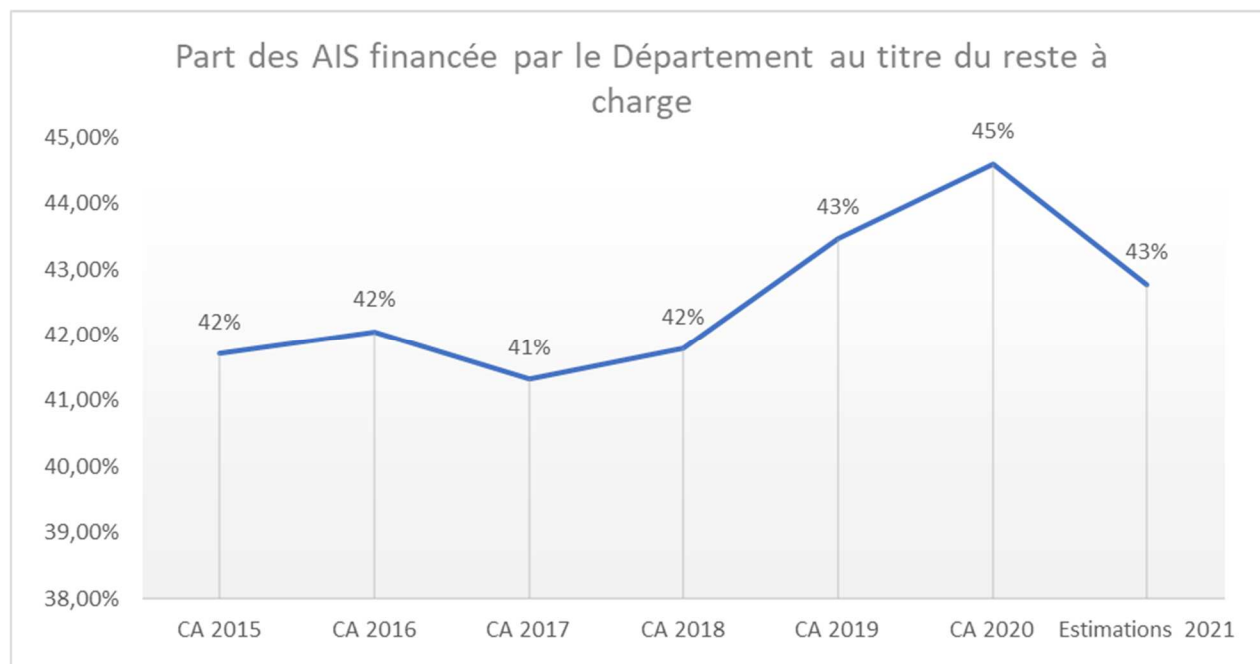
Une compensation plus adaptée du reste à charge des allocations de solidarité par l'Etat aurait permis, d'une part une amélioration plus conséquente des fondamentaux budgétaires du Département et d'autre part de consacrer davantage de moyens aux autres politiques d'intervention.

		CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Estimations 2021
Dépenses	APA à domicile	119,2 M€	125,0 M€	132,3 M€	132,1 M€	141,1 M€	153,8 M€	144,8 M€
	APA bénéficiaire en établissement	2,1 M€	2,1 M€	2,0 M€	1,8 M€	1,7 M€	1,6 M€	1,7 M€
	APA aux établissements	47,4 M€	48,2 M€	47,9 M€	49,6 M€	50,0 M€	49,1 M€	49,4 M€
	Sous total	168,7 M€	175,3 M€	182,2 M€	183,5 M€	192,8 M€	204,5 M€	195,9 M€
Recettes	Recette CNSA	50,0 M€	61,2 M€	66,0 M€	67,7 M€	61,5 M€	62,9 M€	64,5 M€
Reste à charge APA		118,7 M€	114,0 M€	116,2 M€	115,8 M€	131,3 M€	141,6 M€	131,4 M€
Dépenses	PCH	33,5 M€	36,1 M€	36,4 M€	38,5 M€	43,1 M€	45,4 M€	51,3 M€
	ACTP PH	7,9 M€	7,2 M€	6,7 M€	6,1 M€	5,5 M€	9,1 M€	8,7 M€
	ACTP PA	4,0 M€	4,0 M€	4,1 M€	4,2 M€	4,4 M€		
	Sous total	45,4 M€	47,4 M€	47,2 M€	48,8 M€	53,0 M€	54,5 M€	60,0 M€
Recettes	Recette CNSA	14,3 M€	14,2 M€	14,9 M€	15,0 M€	15,2 M€	15,7 M€	15,2 M€
Reste à charge PCH		31,1 M€	33,2 M€	32,3 M€	33,8 M€	37,8 M€	38,9 M€	44,8 M€
Dépenses	Allocations RSA	324,2 M€	329,9 M€	327,4 M€	333,5 M€	333,3 M€	346,8 M€	330,0 M€
	Indus RSA	0,5 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,6 M€	0,5 M€	0,3 M€	0,5 M€
	Sous total	324,7 M€	330,4 M€	327,9 M€	334,1 M€	333,9 M€	347,1 M€	330,5 M€
Recettes	TICPE RSA majoré (ex API)	40,2 M€	40,2 M€	40,2 M€	40,2 M€	40,2 M€	40,2 M€	40,2 M€
	TICPE RSA (ex TIPP)	143,4 M€	143,4 M€	143,4 M€	143,4 M€	143,4 M€	143,4 M€	143,4 M€
	FMDI	19,5 M€	19,6 M€	17,7 M€	16,8 M€	16,2 M€	15,6 M€	15,6 M€
	Indus RSA	1,8 M€	1,9 M€	1,9 M€	1,6 M€	2,0 M€	1,5 M€	1,8 M€
	Sous total	204,9 M€	205,0 M€	203,1 M€	202,0 M€	201,7 M€	200,7 M€	200,9 M€
Reste à charge RSA		119,8 M€	125,4 M€	124,8 M€	132,1 M€	132,2 M€	146,4 M€	129,6 M€
Reste à charge toutes AIS		269,7 M€	272,6 M€	273,3 M€	281,7 M€	301,2 M€	326,9 M€	305,8 M€
Mesures pacte de solidarité	DCP (Dispositif de compensation péréquée)	23,4 M€	24,5 M€	25,8 M€	26,3 M€	27,0 M€	27,8 M€	29,7 M€
	FSD net (Fonds de Solidarité DMTO)	21,6 M€	15,5 M€	17,2 M€	18,7 M€	22,8 M€	28,8 M€	25,3 M€
	Sous total	45,0 M€	40,0 M€	43,0 M€	45,0 M€	49,8 M€	56,6 M€	55,0 M€
Reste à charge toutes AIS		224,7 M€	232,6 M€	230,3 M€	236,7 M€	251,9 M€	270,3 M€	250,8 M€

² CRC Hauts de France rapport d'observations définitives 27 avril 2017

L'évolution du reste à charge montre l'insuffisance des mécanismes mis en œuvre pour compenser la progression des allocations. En effet, depuis la mise en œuvre des mesures Ayrault, le reste à charge a continué à progresser pour s'établir à 251 M€ en 2021.

Au final, le reste à charge du Département représenterait, en 2021, **43 %** du total des allocations versées alors que ces dépenses relèvent davantage de la solidarité nationale. Les modalités de financement des trois AIS demeurent donc un point central de la pérennité du modèle financier des départements. La mise en place de mécanismes de péréquation renforcée, qu'il s'agisse de péréquation horizontale ou verticale, demeure une priorité pour le Département.



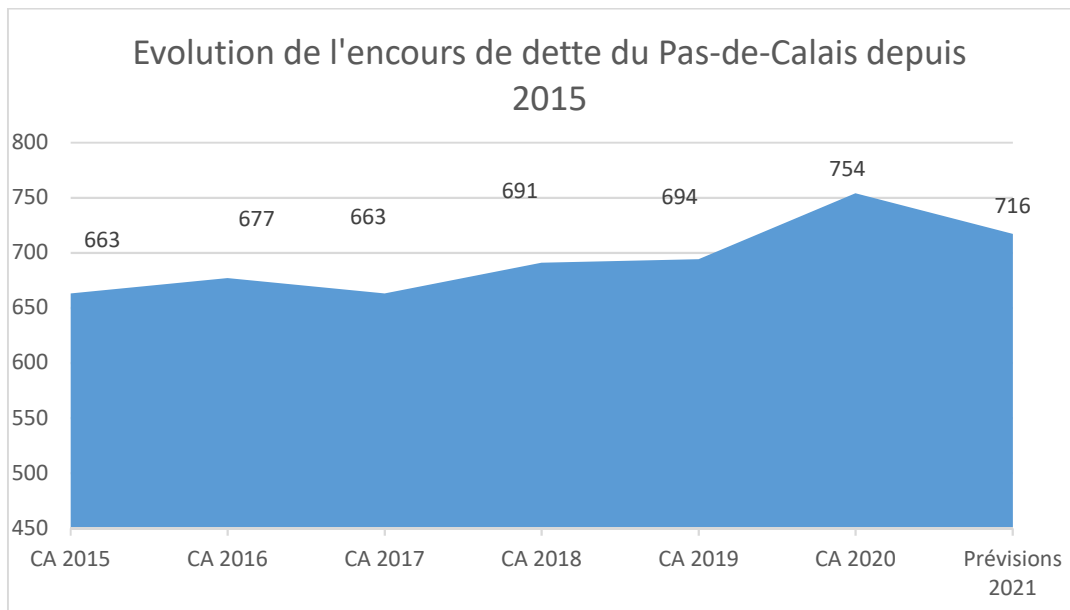
6. Une maîtrise de la dette

Depuis l'émergence de la crise financière et plus particulièrement des problématiques liées à la dette des collectivités locales, le Département du Pas-de-Calais est resté fidèle à une stratégie de gestion prudente de son encours tout en travaillant à une optimisation de la charge d'intérêts supportée par la collectivité. La totalité de l'encours de la collectivité est catégorisée 1A selon la classification de la charte Gissler issue de la circulaire du 25 juin 2010, soit la moins risquée de toutes. Le Département ne dispose d'aucun emprunt structuré.

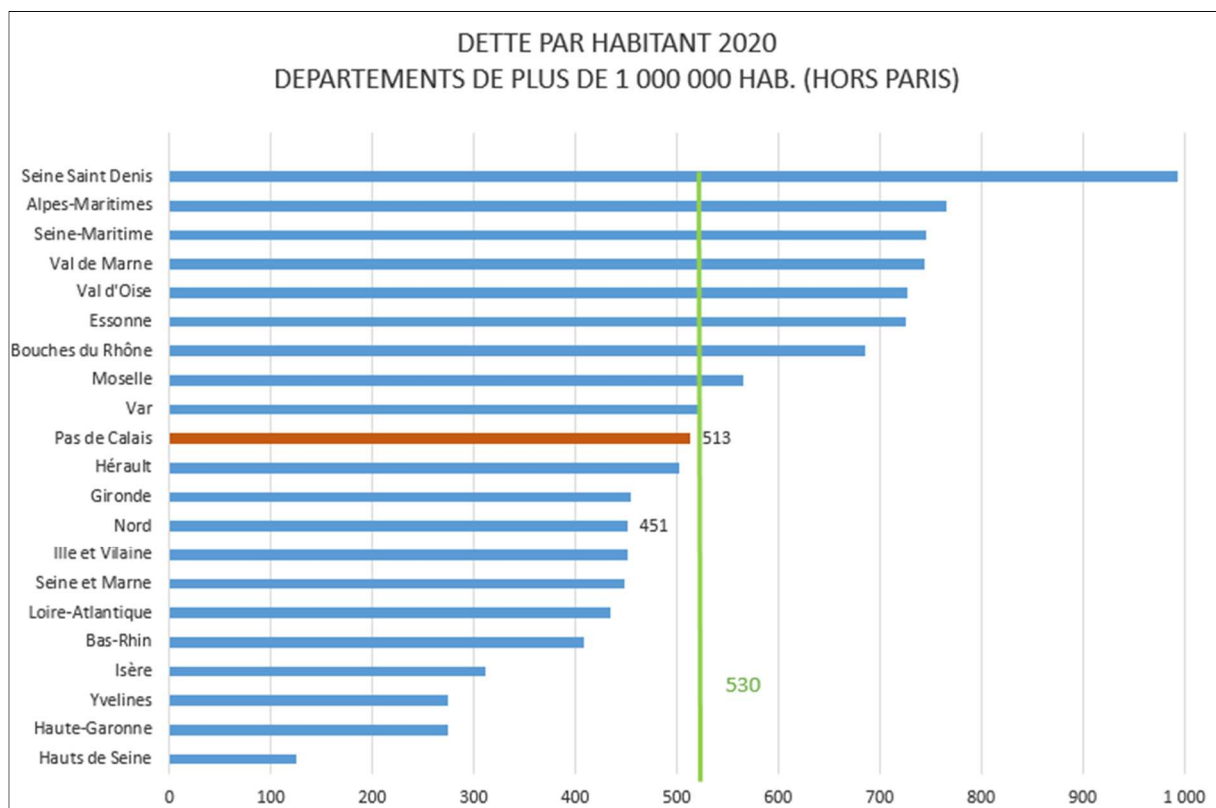
Il mène une stratégie active d'optimisation des frais financiers et dispose encore d'un encours de 41 M€ d'emprunts revolving fin 2020. Ces emprunts sont peu mobilisés pour limiter les frais financiers (mobilisation exceptionnelle en 2020), dans la mesure où le Département dispose encore d'un niveau relativement élevé de trésorerie. Les emprunts revolving ont été exclus de l'analyse pour plus de clarté.

Le programme de financement de l'exercice 2021 a conduit à la souscription de 50 M€ d'emprunts nouveaux, permettant ainsi d'assurer le financement des investissements de l'exercice.

L'encours de dette de la collectivité devrait baisser et ressortir à **716 M€** fin 2021.



Au-delà de l'encours en valeur absolue, l'endettement du Département demeure plus faible que celui des départements millionnaires par la population. Ainsi, la dette du Pas-de-Calais ressort à **513 €** par habitant pour une moyenne des départements de la strate établie à 530 € par habitant à fin 2020 (cf. graphique ci-dessous).

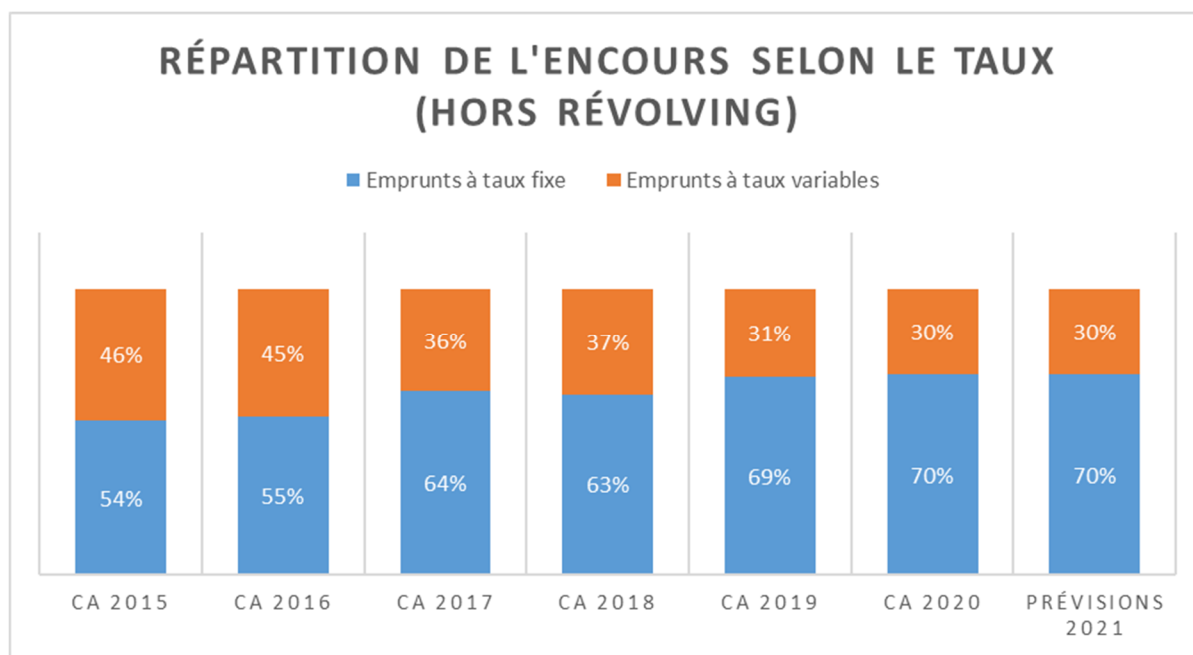


Source : Ressources Consultants Finances- Repères 2020

En 2021, le Département aura consacré un peu plus de 87 M€ au remboursement du capital des emprunts soit 12 % de son encours total sur une seule année.

De plus, la politique de financement des investissements est parfaitement cohérente avec les orientations stratégiques du mandat. Le ratio de capacité de désendettement prévisionnel à fin 2021 ressortirait à moins de **5 années**.

La structuration de l'encours de dette de l'Institution a également évolué en prenant en compte l'environnement lié aux taux. Ainsi, le Département a renforcé régulièrement la part de son encours détenu à taux fixe. Celle-ci est ainsi passée de moins de 54 % à fin 2015 à près de 70 % à fin 2021.



Le Département a consacré un peu plus de 9 M€ aux charges financières. Ces frais, composés essentiellement des intérêts de la dette, restent très bas avec un coût moyen de 1,30 %. Le Département du Pas-de-Calais affiche un niveau de frais financiers très inférieur à la moyenne des départements millionnaires en habitants, qui s'établissait à 1,73 % en 2020.

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Prévisions 2021
Frais financiers	10 433 616,83	11 249 904,10	10 350 802,50	9 948 708,04	9 654 071,47	9 173 412	9 300 000
Coût moyen	1,57%	1,66%	1,56%	1,43%	1,39%	1,40%	1,30%

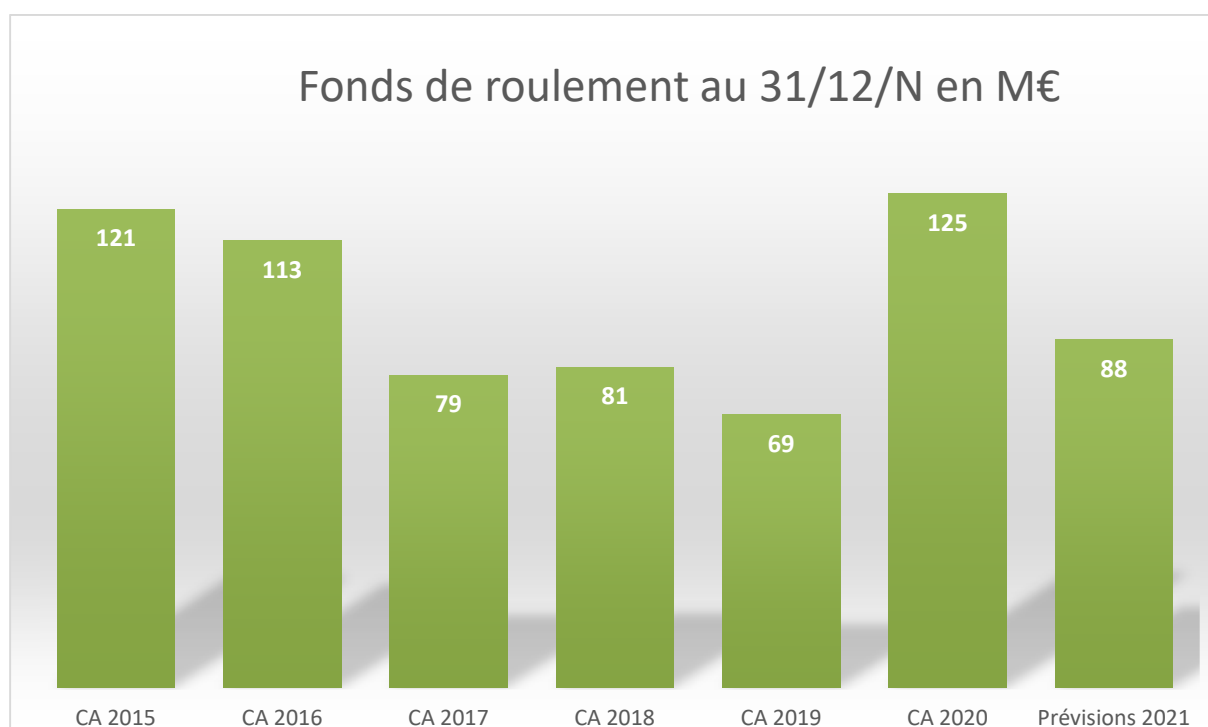
B. Le compte administratif anticipé 2021

1. Les leviers disponibles à fin 2021

a. Le fonds de roulement

Le fonds de roulement reste important. Il est utile de préciser que l'utilisation de cette ressource, non pérenne ne doit être envisagée que pour limiter le recours à l'endettement au cours des exercices ultérieurs. Comme cela a été précisé dans les derniers rapports d'orientation budgétaire, le fonds de roulement pourra être utilisé progressivement au cours des prochains exercices.

Selon le compte administratif anticipé, il serait prélevé à hauteur de 37 M€ pour 2021, après réalisation des 50 M€ d'emprunts.

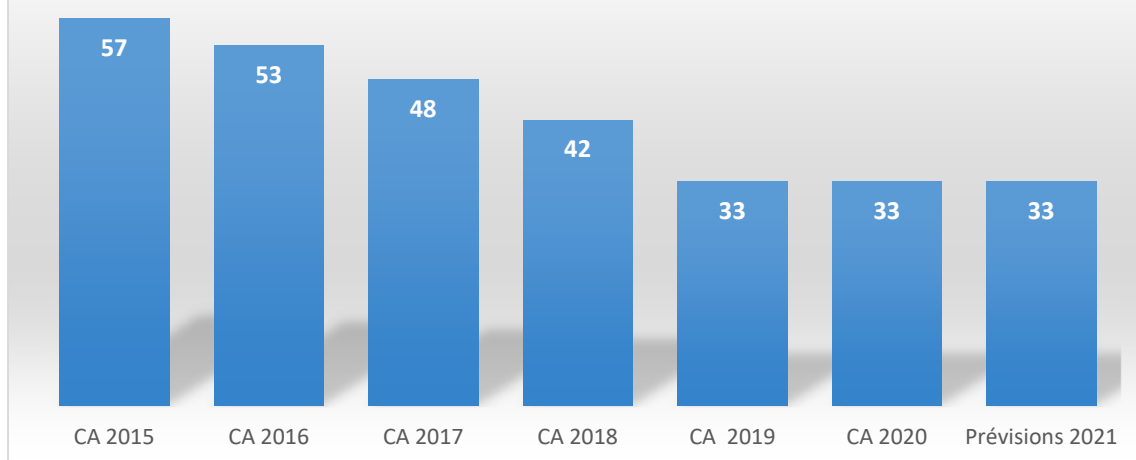


b. Le stock de provisions

Les dotations aux provisions essentiellement constituées en 2013 pour couvrir le risque d'évolution à la hausse des dépenses d'allocations de RSA ont été partiellement reprises depuis 2014 pour assurer le financement de la progression des allocations de solidarité. Toutefois, le niveau de reprise effectivement réalisé demeure mesuré en raison de la progression plus rapide qu'attendue de l'autofinancement et d'un ralentissement de la progression de l'allocation.

Pour 2021, le recours à une reprise de provision **n'est pas nécessaire**. Le rythme prévisionnel de reprise des provisions sera ajusté en fonction de l'évolution de la trajectoire budgétaire du Département. D'autres provisions affectées à des risques spécifiques ont également été constituées et feront l'objet de reprise au fur et à mesure de l'extinction des risques.

Encours de provisions libre d'emploi en M€ au 31/12/N



2. Les ratios financiers prévisionnels de l'année 2021

L'épargne brute au CA 2021 serait proche de **145 M€**.

L'emprunt mobilisé en 2021 serait de **50 M€** en tenant compte d'une réalisation des dépenses d'investissement proche de **194 M€**.

L'encours de dette atteindrait **716 M€**, en baisse de **37 M€** par rapport à fin 2020, ramenant notre capacité de désendettement à **5 ans**.

En M€	CA 2020	Prévisions 2021	Variation en %
Recettes de fonctionnement	1636	1660	1%
Dépenses de fonctionnement	1518	1515	0%
Epargne brute	118	145	-9%
Remboursement capital	80	87	9%
Recettes investissement	41	49	20%
Dépenses investissement	173	194	12%
Utilisation fonds de roulement	-46	37	
Emprunts de l'exercice	140	50	
Montant de la dette	754	716	-5%
Variation de la dette	60	-37	
Capacité de désendettement	6 ans	5 ans	

III. LA TRAJECTOIRE BUDGETAIRE DU DEPARTEMENT DE 2022-2023

Tenter de définir la trajectoire budgétaire d'une collectivité sur le moyen terme est un exercice périlleux car comportant traditionnellement de nombreux aléas. Ces incertitudes sont renforcées par l'attentisme qui prévaut à l'approche des échéances électorales majeures de l'année prochaine.

Certes, le projet de loi de finances pour 2022, actuellement en discussion au Parlement, ne prévoit pas dans l'immédiat de mesures défavorables aux départements. Mais chacun a à l'esprit la situation très dégradée des finances de l'Etat, en termes de déficit budgétaire et de dette publique, héritage de la crise sanitaire. On peut légitimement s'attendre à ce que les collectivités locales soient rapidement associées à un programme sévère de redressement des comptes publics nationaux qui passerait, soit par une diminution des concours financiers de l'Etat, soit par un encadrement des dépenses et de l'endettement du secteur public local, soit par une combinaison des deux mesures.

Alors que seront entamées début 2022 les réflexions inhérentes à l'élaboration du projet de mandat qui portera les actions départementales des années à venir, il convient ici de préciser que la méthode de travail retenue repose sur la détermination d'un volume de dépenses de fonctionnement calibré pour permettre à la collectivité de continuer à porter un investissement fort, de l'ordre de **195 M€** par an.

Cette trajectoire permet donc d'estimer, après prise en compte des recettes prévisionnelles, le niveau maximum de crédits pouvant être votés par l'institution départementale, soit une enveloppe de dépenses de fonctionnement évaluée à **1 565 M€ pour 2022**.

A. Maintenir en 2022 une épargne brute de 7 %

La préservation d'un autofinancement demeure un élément important de la stratégie budgétaire. En effet, l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement permet de contribuer à la réalisation des investissements et demeure un ratio suivi parmi les indicateurs financiers des collectivités locales. Ainsi, la maîtrise à long terme des équilibres de la section de fonctionnement constitue l'élément fondamental de la trajectoire budgétaire à moyen terme.

1. L'évolution prévisionnelle des recettes de fonctionnement

a. Une fraction de TVA affectée aux départements remplace la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

La refonte de la fiscalité locale a entraîné la perte de tout levier fiscal pour les départements en 2021. Le montant de la fraction de TVA perçue en 2021 est égal au produit des bases de taxe foncière 2020 multiplié par le taux de 2019.

Un amendement retenu en loi de finances 2021 a modifié pour l'avenir le calcul de la fraction de TVA accordée aux départements et son mode de reversement. Ainsi, après l'année « blanche » 2021 et la perspective d'un dynamisme calé sur l'évolution de la TVA en N-1 ; il a finalement été retenu que l'actualisation soit faite sur le niveau de TVA de N. La perspective de hausse de la fraction de TVA doit donc être estimée à **+ 5,5 %** à compter de 2022.

b. La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Le produit de la CVAE n'a pas été impacté par la crise en 2020 et en 2021. En revanche, ce produit devrait connaître une forte baisse en 2022 en lien avec la dégradation du PIB. L'ampleur de cette baisse est particulièrement difficile à anticiper. L'hypothèse retenue est celle d'une diminution de **6 % en 2022**.

c. La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)

Le produit de TICPE du département du Pas-de-Calais est figée à 198 M€.

d. La taxe sur les conventions d'assurance (TSCA)

De 2022 à 2023, cette recette devrait retrouver sa dynamique moyenne, soit une hausse de 2,5 % chaque année.

e. Les droits de mutation à titre onéreux DMTO

Il est difficile d'établir une prospective du produit des DMTO pour la période 2022-2023. Par précaution, le niveau moyen des DMTO est évalué à 160 M€.

f. Les provisions

Il restait 33 M€ de provision à fin 2021. Il convient de rappeler que cette recette, une fois utilisée, ne peut être reconstituée.

g. Les recettes liées à la solidarité (CNSA)

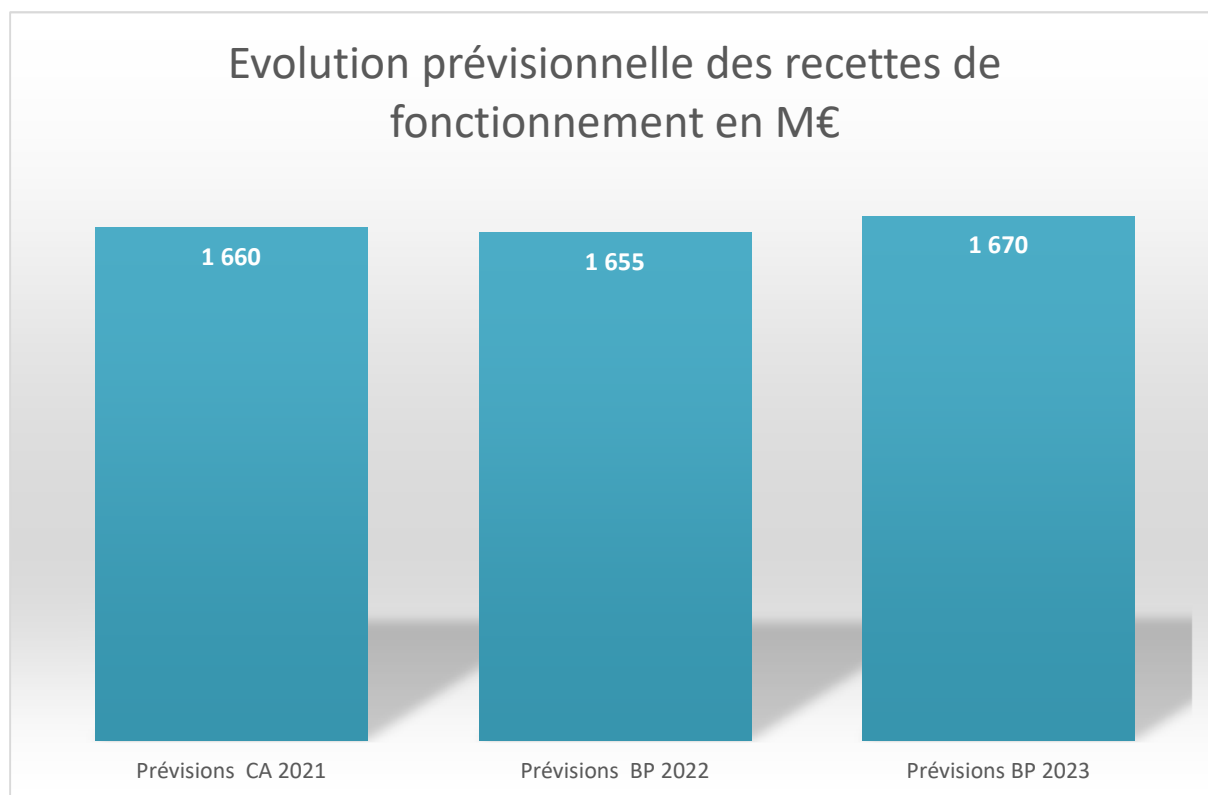
Les recettes liées aux solidarités, fonds versés principalement par la CNSA, progressent de 2% par an en ligne avec la progression attendue des dépenses associées à ces ressources.

h. Le Fonds Social Européen

Les recettes perçues au titre du Fonds Social Européen ont été estimées à 4 M€ chaque année sur toute la période.

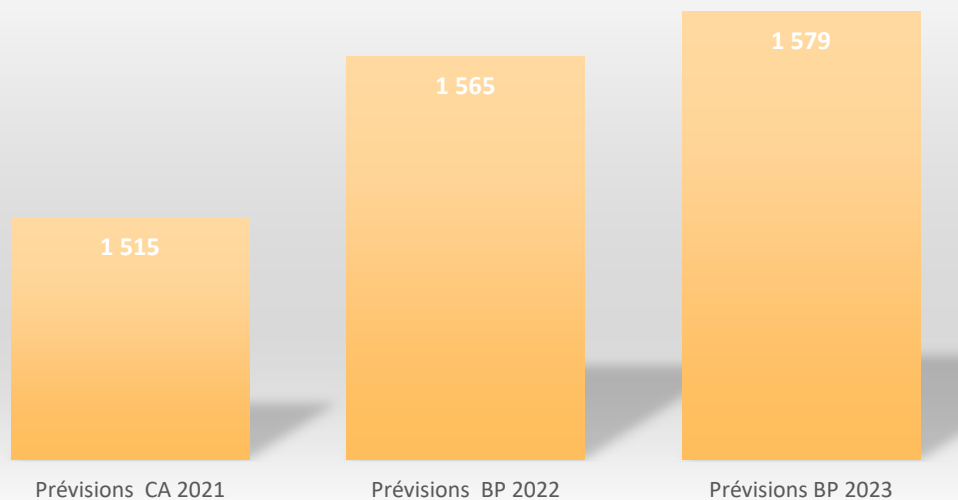
i. Le Fonds national de péréquation des DMTO

La recette attendue à ce titre pour notre Département est estimée à environ 64 M€ par an sur la période 2022-2023. Il est à noter que le département contribuera à ce fonds à hauteur de 12 M€. Donc, le gain net est de 52 M€.



2. L'évolution prévisionnelle des dépenses de fonctionnement

Evolution prévisionnelle des dépenses au BP (à partir de 2022)



Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement **au BP** progresseraient de **14 M€ entre 2022 et 2023 soit + 0,90 %** afin de maintenir une épargne brute proche de 7 % des recettes de fonctionnement.

a. Les AIS (RSA, APA, PCH)

Une stabilisation de l'allocation RSA est anticipée pour 2022. Cette évolution prévisionnelle a été établie sur une quasi stabilisation du nombre d'allocataires et prend en compte une revalorisation annuelle proche des niveaux prévisionnels d'inflation. Les hypothèses de travail n'intègrent pas les réflexions du Gouvernement concernant la refonte des minimas sociaux. Le Département renforcera d'ailleurs son engagement en matière d'emploi des bénéficiaires du RSA en diversifiant ses actions d'insertion. Ces efforts supplémentaires conduiront à accélérer le retour à l'emploi des allocataires et participeront à la stabilisation en valeur du nombre de foyers accompagnés par le Département au titre du RSA. Une progression de 2 % par an de l'allocation RSA serait anticipée en 2023.

Concernant l'APA, l'avenant 43 à la convention collective de la branche d'aide à domicile adopté en juillet 2021 prévoit, à compter du premier octobre 2021, une revalorisation des salaires des personnels des services d'aide à la personne de statut associatif (prestataires) à hauteur de 15 %, ce qui générerait un surcoût de 17 M€ pour le département du Pas-de Calais en année pleine. Cette augmentation concerne les intervenants auprès des personnes âgées (14 M€) et des personnes handicapées (3 M€). L'introduction de ce nouveau mécanisme de tarification des services d'aide à la personne, serait partiellement compensée par la CNSA.

b. Les dépenses d'hébergement PA/PH

Afin de tenir compte de la progression des besoins sociaux, l'évolution annuelle des dépenses a été estimée à 2 % par an pour les PA et 2% pour les PH, et intègre le moratoire sur la reprise de trésorerie des établissements.

c. L'accueil dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance

Le coût des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) augmenterait de 3 M€ en 2022 (fin des reprises de trésorerie), une progression de 3 % a été retenue pour 2023.

Les dépenses consacrées aux assistants familiaux devraient connaître une évolution des dépenses de 2 % sur la période.

Un plan de prévention et de protection de l'enfance a été contractualisé entre l'Etat et le département. Le coût de ce plan est de 3,6 M€ en 2022. Une recette compensera les dépenses supplémentaires.

d. Les dépenses de personnel

Il est attendu que les dépenses de personnel s'orientent vers une tendance annuelle d'évolution (hors assistants familiaux) de 0,9 % ce qui implique la poursuite d'efforts de gestion significatifs dans la mesure où cette hausse prévisionnelle est inférieure au Glissement Vieillesse Technicité.

e. Le SDIS

La contribution versée au SDIS serait en progression de près de 5 % intégrant la poursuite du plan de recrutement établi par le SDIS et le surcoût lié à la majoration de la prime de feu due aux sapeurs-pompier.

f. Les dotations aux collèges

Les dotations versées aux collèges intégreront le surcoût énergie en 2022 (+ 2 M€).

g. Les dépenses volontaristes

Il est proposé qu'elles soient globalement maintenues sur la période.

3. L'épargne brute prévisionnelle au Budget Primitif

Les prévisions des recettes pour les exercices à venir, associées à la mise en œuvre des orientations de dépenses proposées, doivent permettre de dégager un niveau d'épargne brute socle pour continuer à investir, soit 90 M€ environ dès le budget primitif. Un niveau de réalisation identique à celui constaté ces dernières années devrait conduire à un niveau d'épargne brute, au compte administratif, de 100 M€, en phase avec les engagements de l'Assemblée départementale.

Le niveau d'épargne brute dégagée au Budget Primitif **2022** ressortirait à près de **90 M€** et pourrait atteindre **121 M€ au CA**.

Sur la base de ces hypothèses d'épargne brute votée au Budget Primitif, et après application d'un taux d'exécution des crédits votés de 98 % sur les dépenses de fonctionnement annuelles, le taux d'épargne brute constaté au compte administratif atteindrait 7 % des recettes de fonctionnement chaque année.

Après avoir connu un pic de 14,3 années et au regard de l'amélioration graduelle de l'autofinancement associée à une maîtrise de l'évolution de la dette, le ratio de capacité de désendettement, qui correspond à l'encours de dette / épargne brute constaté au compte administratif, baisserait à 5 années en 2021 et augmenterait à 7 années en 2023. Il convient de préciser que ce ratio resterait inférieur au seuil prudentiel de 10 années défini dans le contrat signé avec l'Etat et qui avait été retenu par le Département dès 2017 suite aux recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes³.

B. Maintenir un investissement significatif

1. Les sources de financement de l'investissement

Pour financer les dépenses d'investissement, le Département dispose de quatre ressources principales.

a. L'épargne brute

La principale source de financement de la section d'investissement est constituée de l'épargne brute issue de la section de fonctionnement. En 2022, l'épargne brute au compte administratif serait d'environ 121 M€. Cette ressource représente 63 % du total des dépenses d'investissement prévisionnelles.

b. Les recettes propres d'investissement

Le Département dispose :

- d'une enveloppe annuelle de recettes liées aux investissements réalisés l'année précédente : le FCTVA. Estimé sur la base des règles de calcul actuellement en vigueur, il se situerait entre 21 et 23 M€ chaque année ;
- et d'autres ressources d'investissement qui s'élèvent à près de 27 M€/an.

Globalement, l'ensemble de ces ressources propres représente plus de 50 M€ soit plus de 25 % des dépenses d'investissement prévisionnelles.

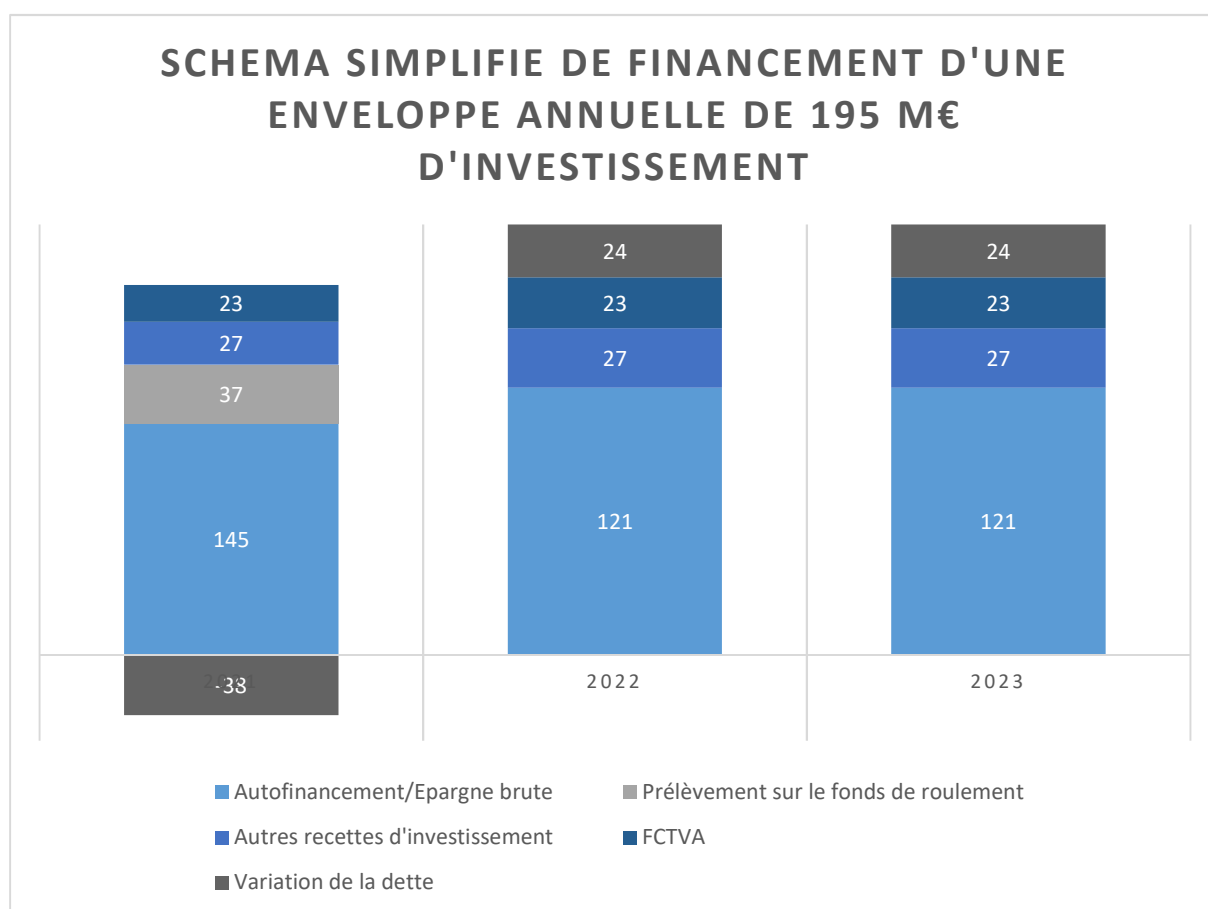
c. Le fonds de roulement

³ CRC hauts de France rapport d'observations définitives 27 avril 2017

Une part des ressources d'investissement pourrait être prélevée sur le cumul des excédents reportés, comme cela a été évoqué plus haut, en arbitrage avec l'emprunt, afin de couvrir les projets du PPI.

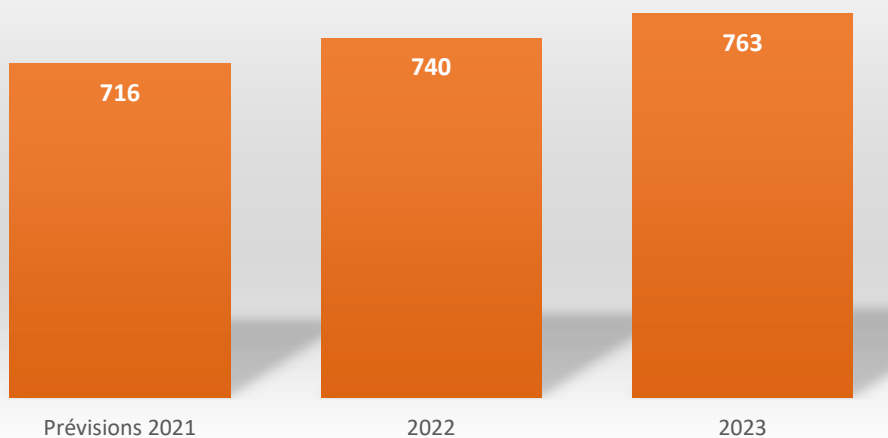
d. Emprunts

Enfin, le solde des recettes d'investissement est constitué par la variation nette de la dette. Cet élément, repris en gris foncé sur le graphique ci-dessous, correspond au solde des emprunts nouveaux minorés des remboursements en capital. L'endettement contribuerait ainsi à financer l'investissement à hauteur de 12 % des dépenses d'investissement en 2022.



Ainsi, le financement des investissements serait réalisé sur la base du schéma de financement repris ci-dessus pour un montant de **195 M€ d'exécution** des dépenses d'investissement. La quasi-totalité du programme d'investissement départemental pourrait être assuré par les ressources propres de la collectivité et la variation prévisionnelle de la dette ressortirait à 24 M€ entre 2022 et 2023.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ENCOURS DE DETTE AU COMPTE ADMINISTRATIF PRÉVISIONS POUR LA PÉRIODE 2021-2023



Au final et après prise en compte de ce schéma de financement, le niveau d'encours de dette pourrait s'établir à 763 M€ en 2023. Il convient de préciser que des arbitrages entre prélèvement sur le fonds de roulement et recours à l'emprunt, notamment en raison du contexte de taux, pourraient conduire à une modification du schéma de financement et avoir une incidence sur l'encours de dette.

Il convient ici de noter que compte tenu des besoins d'investissement identifiés sur les collèges et structures d'accueil de l'enfance, le Département pourra envisager allonger le remboursement de sa dette (sur une période de 30, voire 40 ans), en adéquation avec la durée d'amortissement de ces biens.

Ces investissements s'inscriraient dans 2 plans stratégiques départementaux qui pourront être intégrés au projet de mandat à venir.

2. Les principaux éléments du Plan Pluriannuel d'investissement (PPI)

Pour mener à bien une politique ambitieuse au bénéfice des territoires, la collectivité s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) permettant à l'Exécutif de disposer d'une visibilité à moyen terme sur l'évolution prévisionnelle des crédits, en fonction des projets retenus. Cette programmation reflète les orientations souhaitées et permet d'apprécier l'état d'avancement des projets votés. Le plan pluriannuel d'investissement repris en annexe 1 fera l'objet d'actualisations régulières, afin de faire coïncider en temps réel la programmation à l'état d'avancement physique des opérations projetées.

Les principaux éléments saillants du PPI peuvent se résumer de la manière suivante :

- la construction de nouveaux collèges ;
- le maintien d'un niveau élevé de crédits consacrés aux opérations de maintenance patrimoniale avec 35 M€ consacrés à la maintenance du réseau routier départemental et 18 M€ programmés pour l'entretien des collèges du Département ;

- la confirmation de la politique de subventions d'investissement à destination des établissements sociaux et médico-sociaux pour accompagner financièrement la modernisation des structures. Une enveloppe budgétaire annuelle de 10 M€ sera consacrée à ces opérations ;

- la poursuite de l'engagement financier du Département pour le projet Canal Seine Nord Europe ;

- la poursuite du financement du déploiement du Très Haut Débit via le versement de fonds de concours au Syndicat Mixte ;

- la poursuite de la mise en œuvre du Fonds d'innovation territorial en soutien aux projets communaux et intercommunaux ;

- des crédits sur les opérations majeures d'amélioration du réseau départemental ;

- la confirmation d'enveloppes annuelles de subventions d'investissement dans les domaines culturels et sportifs

Au final, cette programmation pluriannuelle prend également en compte le déroulement des opérations, qui conduit à ce qu'une partie des projets soit reportée dans le temps, compte tenu des contraintes techniques. Le maintien d'un PPI supérieur à l'enveloppe prévue dans la prospective assurera une meilleure réalisation du budget d'investissement. Il convient de préciser que la trajectoire prospective est établie sur une réalisation effective de 195 M€ de dépenses par an à partir de 2022. La trajectoire prospective, notamment en matière d'endettement, a été modélisée sur ce niveau effectif de réalisation.

ANNEXE 1 : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

CATEGORIE	CP 2022 (en M€)	CP 2023 (en M€)	CP 2024 (en M€)
1-INVESTISSEMENT COURANT	120,4	119,6	119,6
RESEAUX ET AMENAGEMENT	58,8	59,6	59,6
Renouvellement matériels et équipements	2,3	2,4	2,4
Investissements immatériels (études générales, avances, acquisitions foncières)	8,5	7,0	7,0
Maintenance voirie	34,7	35,0	35,0
Subventions	13,3	15,2	15,2
MOYENS DES SERVICES	17,4	15,2	15,2
Informatique	5,6	5,6	5,6
Logistique	2,1	2,1	2,1
Maintenance bâtiments départementaux	9,7	7,5	7,5
MOYENS DES COLLEGES	26,0	25,5	25,5
Informatique	4,5	4,5	4,5
Logistique	4,0	4,0	4,0
Maintenance collèges	17,5	17,0	17,0
REUSSITES CITOYENNES	9,3	9,3	9,3
Culture	4,4	4,4	4,4
Sport	4,4	4,4	4,4
Autres (Archive, archéo)	0,5	0,5	0,5
CONTRACTUALISATION	8,9	10,0	10,0
2-OPERATIONS STRUCTURANTES	99,1	115,4	115,4
COLLEGES	30,3	40,3	40,3
BATIMENTS DEPARTEMENTAUX	17,9	22,8	22,8
VOIRIE	27,2	31,3	31,3
AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	9,0	6,6	6,6
Opération Grand Site	3,0	3,0	3,0
Mission du port d'Etaples	1,1	1,0	1,0
Aménagement foncier	1,5	1,2	1,2
Environnement	3,3	1,4	1,4
PROJETS STRUCTURANTS	4,3	4,4	4,4
Parc d'Olhain	2,5		
Port de Boulogne		1,2	1,2
Nausicaa		1,5	1,5
Canal-Seine-Nord Europe		0,2	0,2
Projets innovants (Fruges)	0,2		
Très Haut Débit	1,6	1,5	1,5
SOLIDARITE	10,4	10,0	10,0
Etablissements sociaux et médico-sociaux pour personnes handicapées	5,2	5,0	5,0
Etablissements sociaux et médico-sociaux dans le domaine de l'enfance	5,2	5,0	5,0
TOTAL	219,5	235,0	235,0

ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis plusieurs années, les dépenses de fonctionnement du Département du Pas-de-Calais sont au cœur d'une stratégie globale de maîtrise budgétaire visant à soutenir l'investissement pour le territoire.

Malgré les contraintes d'une crise sanitaire sans précédent, le Conseil départemental a, en tant qu'employeur, autour de sa politique en matière de ressources humaines, continué de favoriser des conditions de travail adaptées aux évolutions du contexte ainsi que l'épanouissement professionnel de chacun.

Sur un plan plus collectif, cette même politique a visé à assurer l'allocation optimale des moyens afin de garantir la continuité de l'action départementale sur l'ensemble du territoire.

En 2021, des actions ont été conduites à destination des agents de notre collectivité :

- Rétablissement du régime indemnitaire servi aux agents contractuels
- Revalorisation du régime indemnitaire IFSE des ASE (assistants socio-éducatifs)
- Recours élargi à l'apprentissage permettant de porter le nombre d'apprentis à terme à 100 en 2022
- Assouplissement des conditions de gratification des stagiaires par l'octroi d'une indemnisation dès le 1^{er} jour de stage, afin de soutenir la formation des jeunes
- Mise en œuvre élargie du télétravail tant dans le cadre du plan de continuité des activités de la collectivité réactivé et actualisé en 2020 qu'à la suite, avec dotation en équipement informatique de plus de 1000 agents.

Le niveau de service rendu aux usagers a également été renforcé notamment via le lancement de l'expérimentation du salariat de médecins généralistes en zones et secteurs déficitaires

Ces quelques exemples traduisent à la fois la volonté d'être au service de l'engagement et de la mobilisation des agents dans leurs missions mais également la recherche des voies et moyens d'une action solidaire dans un contexte contraint.

À l'image de l'ensemble des politiques publiques de notre institution, les ressources humaines contribuent dès lors pleinement à l'action départementale.

Aussi, conformément aux prescriptions de l'article L3312-1 et D3312-12 du code général des collectivités territoriales, sont décrites dans le présent rapport les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure des effectifs, les éléments de masse salariale et de temps de travail.

Il s'articule autour de deux parties :

- une première partie relative à l'exercice en cours contenant des informations sur la structure des effectifs, les dépenses de personnel et la durée effective du travail ;
- une seconde partie décrivant l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget (soit 2022).

I – LA STRUCTURE DES EFFECTIFS, LA DURÉE DU TRAVAIL ET LES DÉPENSES DE PERSONNEL SUR L'EXERCICE EN COURS :

1 - LA STRUCTURE DES EFFECTIFS :

- **Effectif rémunéré sur emploi permanent :**

EFFECTIF PERMANENT ET ASSISTANTS FAMILIAUX					
Effectif rémunéré au 31/12		2018	2019	2020	Variation 2020/2018
Effectif sur emploi permanent	Titulaires et stagiaires	4 785	4 844	4 833	+ 1,00%
	Contractuels	408	380	407	- 0,25%
	Total	5 193	5 224	5 240	+ 0,91%
Assistants familiaux		1 993	2 031	1 957	- 1,8 %
TOTAL		7 186	7 255	7 197	-0,15 %

- **Effectif rémunéré sur emploi non permanent :**

EFFECTIF NON PERMANENT					
Effectif non permanent rémunéré au 31/12		2018	2019	2020	Variation 2020/2018
Contrat Unique d'Insertion		20	19	16	- 20,00%
Apprentis		41	47	45	+ 9,76%
Service civique		4	9	7	+ 75,00%
Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou accroissement temporaire d'activité		78	71	65	- 16,67%
Total		143	146	133	- 6,99%

- **Effectif par filière :**

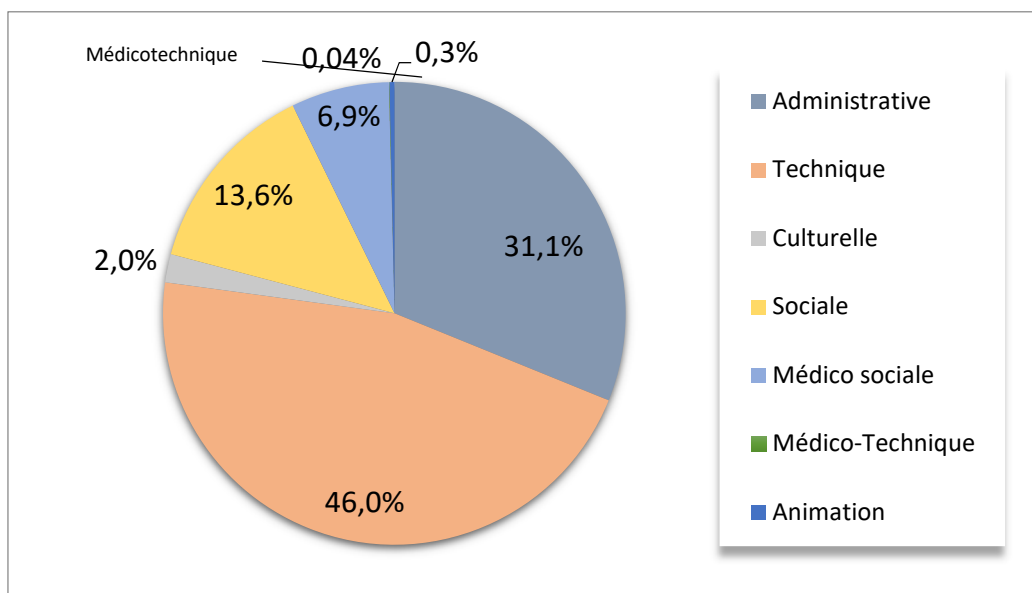
EFFECTIF PAR FILIERE		
Filières	Effectifs	%
Administrative	1 632	31,1%
Technique	2 410	46,0%
Culturelle	104	2,0%
Sociale	715	13,6%
Médico-sociale	359	6,9%
Médecotechnique	2	0,04%
Animation	18	0,3%
Total	5 240	

Remarque filières médico-sociale et médicotechnique :

Le 01/10/2020, un nouveau cadre d'emploi de catégorie A a été créé dans la filière médico-sociale regroupant les fonctions de pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie.

Les 12 agents relevant de ce nouveau cadre d'emploi étaient auparavant en catégorie B sur le grade de technicien paramédical de la filière médicotechnique.

Désormais, le grade de biologiste, vétérinaire, pharmacien est le seul grade de la filière médicotechnique.



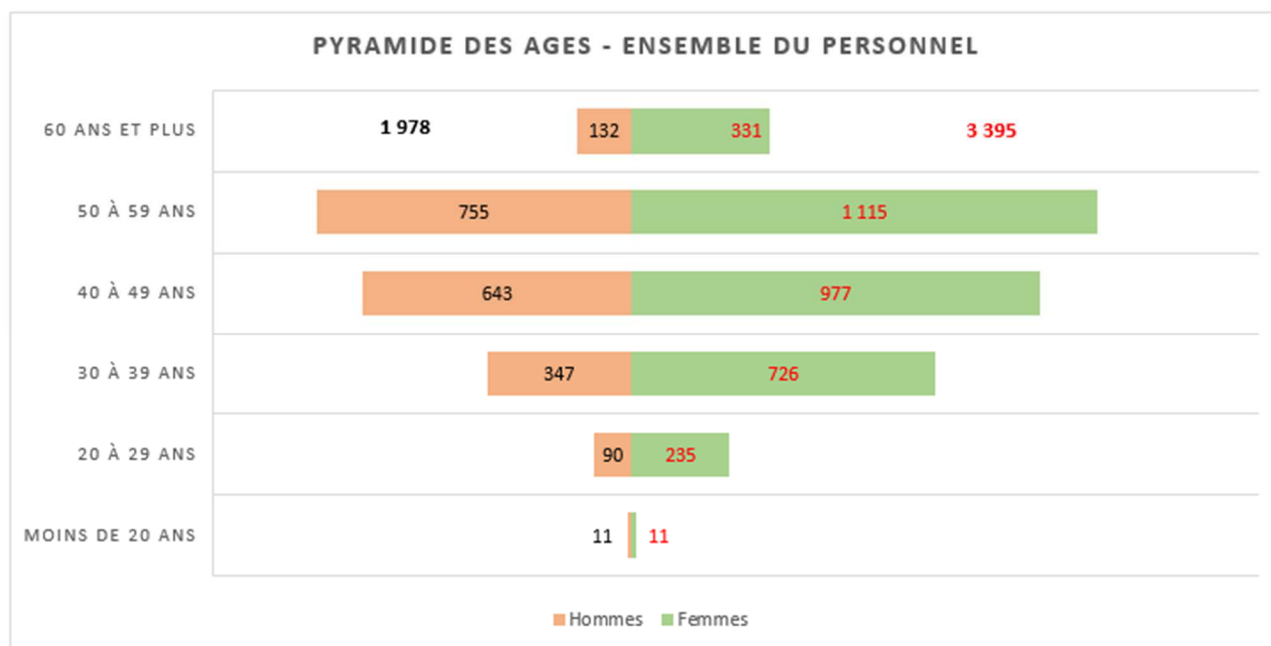
• **Effectif par catégorie hiérarchique :**

EFFECTIF PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

Catégories	Fonctionnaires	Contractuels	Total	%
A	1 433	229	1 662	32%
B	679	28	706	14%
C	2 722	150	2 872	55%
Total	4 833	407	5 240	

- Pyramide des âges au Département du Pas-de-Calais :

PYRAMIDE DES AGES ET AGE MOYEN



Travailleurs en situation de handicap :

OBLIGATION EMPLOI – DEPENSES

Dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi	2018	2019	2020
Montant total des marchés passés dans l'année	225 378 €	387 405 €	75 382 €
Dépenses affectées à des mesures adoptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle			
Dépenses d'aménagement des postes de travail			
Unités déductibles	12,97	22,30	4,34

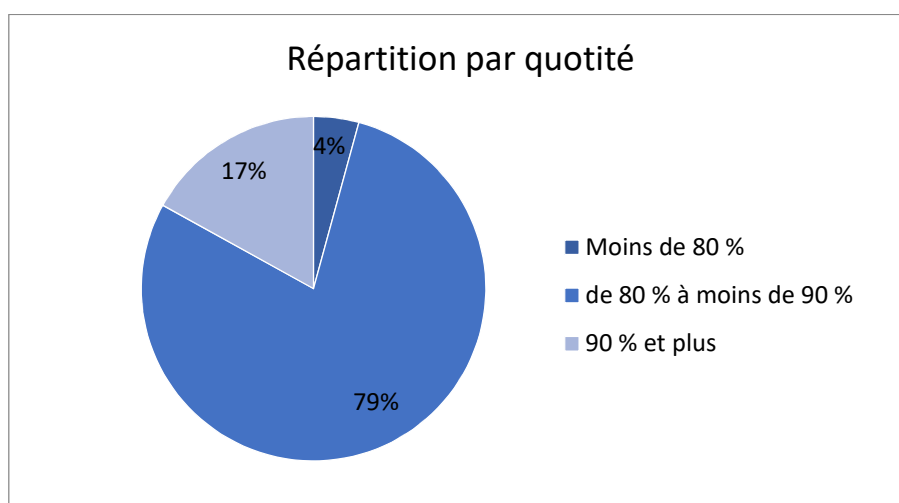
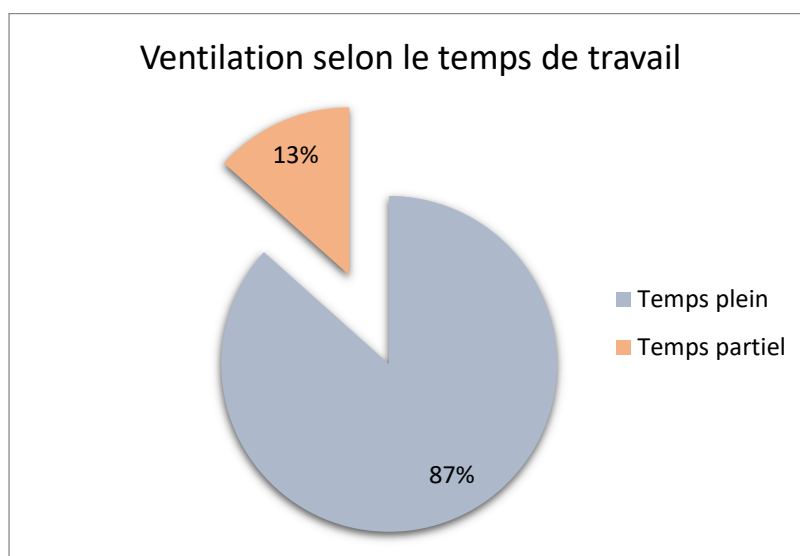
OBLIGATION EMPLOI – EFFECTIFS ET TAUX

Taux d'emploi (calculé sur le champ des emplois permanents)	2018	2019	2020
Nombre de travailleurs handicapés sur emplois permanents employés par la collectivité au 31 décembre	465	444	478
Taux d'emploi direct des travailleurs handicapés	6,75%	8,59%	6,98%
Taux d'emploi légal des travailleurs handicapés Ce taux n'apparaît plus sur déclaration à compter de 2020	6,93%	9,02%	-

2- LA DURÉE DU TRAVAIL:

- Le temps de travail :

TEMPS COMPLET ET TEMPS PARTIEL



- La parentalité :

PARENTALITE

Parentalité (emploi permanent)	Nombre de jours (calendaires)		
	2020	2019	2018
Maternité et adoption	10 344	11 274	11 757
Paternité et adoption	354	507	245

3 – Les heures supplémentaires et complémentaires :

HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

Filières	2018	2019	2020	Variation 2020/2018
Administrative	3 098,00	3 494,17	3 041,00	-1,84%
Technique	64 403,36	52 150,44	44 010,73	-31,66%
Culturelle	832,00	441,00	115,50	
Sociale	57,50	0,00	0,00	
Médico-sociale (2020) Médicotechnique (2018 et 2019)	393,60	349,33	333,11	-15,37%
Animation	141,50	179,50	70,00	
Total	68 925,96	56 614,44	47 570,34	-30,98%

Remarque filières médico-sociale et médicotechnique :

Les heures supplémentaires concernent le cadre d'emploi de « pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie ».

Les agents concernés étaient auparavant sur le grade de technicien paramédical de la filière médicotechnique.

3 – LES DÉPENSES DE PERSONNEL :

La masse salariale représente 97% des dépenses de personnel. Elle s'entend comme la somme des éléments principaux de rémunération au sens de l'article 20 de la loi du 13 juillet 1983 (le traitement indiciaire, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement ainsi que les indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire) augmentée des charges salariales et patronales associées.

Le budget principal consacré à la masse salariale des personnels départementaux a été voté en 2021 à hauteur de 240,3 millions d'euros tous budgets confondus (budget principal et budgets annexes) dont 237,6 millions d'euros s'agissant du budget principal.

Les dépenses totales de fonctionnement, comprenant la masse salariale des agents territoriaux augmentée des autres dépenses gérées au sein de la Direction des ressources humaines (ex : formation des personnels, etc.) ont été votées en 2021 à hauteur de 245 millions d'euros.

Dans l'épure budgétaire 2021, la maîtrise des dépenses de fonctionnement s'est traduite par un maintien renforcé du niveau des dépenses de personnel, tout en veillant à la qualité du service public rendu à l'utilisateur et aux conditions de travail des agents.

Pour se faire, plusieurs actions ont été mises en œuvre parmi lesquelles :

- La stabilisation du nombre d'emploi permanent au tableau des effectifs qui s'est traduite par l'absence de création d'emploi au profit de transformations d'emplois permettant d'adapter le tableau des effectifs aux agents promus et à la mobilité interne ;
- La poursuite des efforts engagés sur les « moyens complémentaires » (renforts/remplacements) ;
- Le maintien de la priorité donnée à la mobilité interne pour pourvoir les postes vacants, avec un renforcement de l'accompagnement des agents dans le cadre de la construction de

parcours professionnels grâce à la création et l'utilisation d'outils adaptables à chaque profil (bilan d'orientation professionnelle, étude d'aire de mobilité, conseil carrière/statut/mobilité, période de préparation au reclassement, etc.).

Ces efforts, combinés au maintien de l'état d'urgence sanitaire, auront permis de dégager des marges de manœuvre suffisantes au bénéfice à la fois du respect de nos engagements budgétaires et des agents du Département.

II – L'ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES DÉPENSES DE PERSONNEL POUR 2022 :

L'exercice 2022 se verra marqué par la poursuite de projets initiés pour certains en 2021 dont le sens premier vise à renforcer le lien à l'utilisateur et entend améliorer la qualité de vie au travail des agents de notre collectivité. Il s'agit par exemple de financer l'allocation forfaitaire visant à indemniser les frais engagés par l'agent dans le cadre du télétravail, de poursuivre la convention de participation à la protection sociale complémentaire à destination des agents territoriaux et des assistants familiaux ou de revaloriser certaines vacances notamment celles des médecins, ...

De manière générale, seront poursuivis l'ensemble des chantiers visant à améliorer la modernisation des processus et des unités/organisations de travail.

La maîtrise renforcée des dépenses de personnel au travers de la stabilisation de la masse salariale restera un enjeu majeur de l'exercice.

Elle intègrera l'impact des mesures catégorielles nationales telles que la majoration des taux de charges patronales des régimes de retraites et la revalorisation du plafond de sécurité sociale. En outre, une attention particulière sera apportée à la transposition, dans la FPT, de la mise en œuvre des réformes statutaires du Ségur de la santé.

Seront également intégrés dans son évolution, les éléments relatifs à l'évolution de carrière des agents et notamment le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) structurellement positif.

Cependant, dans l'objectif de poursuivre l'engagement du Département du Pas-de-Calais destiné à assurer un service public de qualité par une administration efficiente, des jalons seront posés en 2021. Ils s'appuieront notamment sur :

- l'amélioration d'outils de suivi et d'indicateurs pertinents de mesure des évolutions RH
- l'accompagnement aux démarches de dématérialisation et de simplification des procédures
- la systématisation d'études de coûts Rh destinées à améliorer la qualification du besoin préalable à tout nouveau recrutement et ou remplacement de personnel
- l'accompagnement des personnels départementaux dans leur souhait d'évolution professionnelle et de développement de compétences, au travers de parcours mobilité ou de parcours d'intégration/d'itinéraires métiers.

Pour l'exercice 2022, les dépenses totales de fonctionnement gérées au sein de la Direction des ressources humaines s'élèveront à hauteur de 248,3 millions d'euros dont 244 millions d'euros dédiés à la masse salariale des agents territoriaux.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Finances
Service de la Préparation Budgétaire et de la Gestion de la Dette

RAPPORT N°4

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2022

Le rapport d'orientations budgétaires constitue un préalable à l'examen du projet de budget primitif. Et débattre des orientations budgétaires à venir revêt aujourd'hui une dimension toute particulière puisque le budget primitif 2022 sera le premier établi par la nouvelle Assemblée délibérante.

Ce début de mandat porte en lui toutes les espérances des projets que nous avons initiés précédemment ou que la campagne électorale a portés et fait émerger. 2022 constitue donc l'année charnière, pour « aller vers » et co-construire notre projet de mandat.

Le présent rapport d'orientations budgétaires contient comme il se doit un volet rétrospectif allant jusqu'à préfigurer l'issue de l'exercice 2021.

Après un exercice 2020 marqué du poids de la crise sanitaire à laquelle le Département a fait face en soutenant les personnes fragilisées, les partenaires, l'emploi local ou les collectivités, 2021 aura révélé d'autres tendances essentielles.

D'une part, la poursuite de la dynamique des transactions immobilières constatée au niveau national aura impacté favorablement notre département, augurant d'ici cette fin d'année d'un niveau favorable du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO).

D'autre part, l'effet conjugué de la reprise de l'activité, de la relance de l'économie et de nos politiques d'insertion, aura conduit à faire baisser le nombre de bénéficiaires du RSA et par voie de conséquence le montant de l'allocation supportée par notre collectivité.

Cependant, ces éclaircies ne doivent masquer d'autres réalités en matière d'action sociale avec l'accroissement des besoins pour les personnes âgées, celles en situation de handicap, en matière de protection de l'enfance, en matière de logement, ou masquer d'autres indémissions avec la hausse du coût des énergies et plus globalement des prix.

Bâtir le volet prospectif dont nous avons à débattre maintenant nécessite de mixer les objectifs que nous souhaitons pour notre département et leur soutenabilité financière, dans un contexte encore chargé d'incertitudes, s'agissant notamment des modalités et calendrier retenus pour associer les collectivités au futur mécanisme de contribution au redressement des finances publiques.

Tel que proposé, ce volet est construit pour préserver l'ensemble de nos politiques publiques, y compris volontaristes, et contenir l'ambition réaffirmée d'un investissement fort. Il vise aussi à assurer, dans la durée, des ratios financiers acceptables.

Ce DOB 2022 procède de notre volonté de l'inscrire dans les pas de ceux qui l'ont précédé. Volontaire, ambitieux, tourné résolument vers notre territoire et ses habitantes et habitants qui sont au centre de nos attentions et de nos actions, tourné vers l'avenir avec des projets toujours renouvelés et des espérances réaffirmées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Véronique THIEBAUT.

RAPPORT D'INFORMATION
ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

(N°2021-486)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.262-1 à L.263-2-1 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2019-208 du Conseil départemental en date du 24/06/2019 « Convention entre l'Etat et les Départements du Pas-de-Calais et du Nord sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le périmètre de l'ERBM » ;

Vu la délibération n°2018-606 du Conseil départemental en date du 17/12/2018 « Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans le Département du Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération n°2018-607 du Conseil départemental en date du 17/12/2018 « Engagement collectif en faveur de l'emploi des personnes en situation d'exclusion » ;

Vu la délibération n°2017-230 du Conseil départemental en date du 30/06/2017 « Pacte des Solidarités et du Développement Social » ;

Vu la délibération n°27 du Conseil départemental en date du 27/09/2016 « Elaboration du pacte des solidarités et du développement social » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

INFORME l'Assemblée :

Article unique :

D'un point d'étape quant à l'avancement de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) et à partager les enjeux actuels de ce projet territorial partenarial.

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie
Direction Ingénierie et Partenariats Territoriaux

RAPPORT N°5

Territoire(s): Artois, Lens-Hénin

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT D'INFORMATION **ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER**

Le 7 mars 2017, le Département du Pas-de-Calais signait l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier (ERBM) aux côtés de l'Etat, de la Région Hauts-de-France, du Département du Nord, des Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, du Douaisis, de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole et des Communautés de communes du Cœur d'Ostrevent et d'Osartis-Marquion pour une durée de 10 ans.

Le 29 juin 2017, l'Assemblée départementale a confirmé son adhésion au projet :

- « en mobilisant ses politiques publiques, dans une logique partagée, pour œuvrer à la réalisation du projet ;
- en participant à la gouvernance et au portage commun de la démarche ;
- en mettant à disposition de la délégation pour le renouveau du Bassin minier des moyens spécifiques en ingénierie, aux côtés de ceux de l'Etat, du Département du Nord et de la Région Hauts-de-France ».

Concernant plus spécifiquement les enjeux liés à l'insertion professionnelle des habitants du Bassin minier, le Département a signé le 29 avril 2019 un accord-cadre pour une ambition partagée dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier avec les bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat et Pas-de-Calais habitat. Cet accord-cadre vise notamment à favoriser le recrutement des habitants du Bassin minier dans les chantiers de rénovation des logements sociaux par un accompagnement coordonné et renforcé du Département et de ses principaux partenaires de l'emploi, tels que les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi.

Ce rapport vise à effectuer un point d'étape quant à l'avancement de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier et à partager les enjeux actuels de ce

projet territorial partenarial, qui couvre 251 communes et plus d'1,2 million d'habitants à l'échelle des deux départements.

1. Les différents « chantiers » mis en œuvre dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier

L'engagement pour le renouveau du Bassin minier vise un objectif de développement territorial, économique et social de ce grand bassin de vie par la mobilisation concertée et coordonnée de l'ensemble des politiques publiques contribuant à la métamorphose d'un territoire. L'engagement se décline en 4 axes d'intervention :

- « Redonner de l'énergie au territoire, en faire un territoire d'excellence de la transition énergétique ;
- Redonner du mouvement au territoire, par le développement d'activités économiques, des usages numériques, l'accompagnement des habitants ;
- Redonner de la fierté aux habitants et métamorphoser leur cadre de vie, par la mise en valeur du patrimoine notamment minier, l'amélioration de la santé des habitants ;
- Réparer le passé et conforter la responsabilité et la solidarité des acteurs des territoires, par la reconversion des sites en friches et un pilotage concerté de la démarche. »

Pour mettre en œuvre les axes de cet engagement, dès 2018, un comité de pilotage réunissant les Présidents des institutions signataires avait été mis en place sous l'égide du Préfet de Région et du Président de Région. La mise en œuvre opérationnelle de l'Engagement avait quant à elle été confiée à Alain NEVEU, nommé fin 2017, délégué interministériel et interinstitutionnel pour le renouveau du Bassin minier.

Parmi ces différentes thématiques, la transformation de l'habitat minier est la clef de voûte de cet engagement, faisant suite au rapport « Préfiguration d'un contrat partenarial d'intérêt national pour le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais » rédigé par l'urbaniste Jean-Louis SUBILEAU et rendu public le 9 décembre 2016.

Ce rapport fait le constat d'un parc de logement minier ancien et énergivore, dont près de la moitié est située en géographie prioritaire et avec près de « 5 000 logements structurellement inadaptés aux enjeux du 21^{ème} siècle ». Il rappelle également le potentiel d'attractivité de ce patrimoine offrant aux habitants des logements individuels et pour la plupart accompagnés d'espaces extérieurs.

Avec la signature de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier en 2017, ce sont 100 millions d'euros de crédits de l'Etat qui ont été annoncés sur 10 ans, abondés par des crédits de la Région Hauts-de-France et des EPCI, pour accompagner les bailleurs dans la réhabilitation des logements miniers.

L'objectif est de permettre qu'entre 2017 et 2027, 23 000 logements bénéficient de travaux de réhabilitation au lieu des 11 000 logements qui auraient été programmés dans le cadre de la gestion « classique » du parc des bailleurs.

La sélection des 35 premières cités minières à rénover dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier :

Lors du comité de pilotage de l'ERBM du 5 juin 2018, 35 premières cités minières ont été sélectionnées afin d'être réhabilitées en priorité sur propositions des bailleurs et des EPCI. 18 de ces cités sont situées dans le Pas-de-Calais : 10 cités sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, 5 cités sur celui de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin et 3 cités sur celui de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

Ainsi, au total, pour le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, 7 453 logements miniers appartenant aux bailleurs Maisons et Cités et SIA Habitat sont concernés par ces réhabilitations. A la fin de l'année 2020, 2 247 logements ont bénéficié de crédits de financements ERBM de l'Etat dont 1 312 dans le Pas de Calais. (NB : les données 2021 ne sont pas encore disponibles).

La dynamique de l'ERBM a permis d'engager certains changements de pratiques et organisationnelles chez les bailleurs, les EPCI, les communes et les partenaires de l'engagement.

La plupart des cités a fait l'objet d'études urbaines intégrées proposant des scénarios d'aménagement comprenant des réflexions sur les fonctionnalités de la cité, les mobilités, les espaces publics, les équipements et services, ...

Chaque projet de rénovation a donné lieu à des comités de cités auxquels les services du Département sont associés. Ces comités de cités ont permis de partager dans le cadre d'un partenariat local élargi l'ensemble des enjeux de rénovation intégrée d'une cité, comme préconisé dans le « *Référentiel d'ambition pour la rénovation intégrée des cités minières dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier* », coécrit par les partenaires locaux de l'aménagement et édité par la délégation pour le renouveau du Bassin minier.

Concrètement, dans le champ de la cohésion sociale, ces nouvelles modalités de travail ont permis aux bailleurs de mettre en place des enquêtes sociales harmonisées en cohérence avec les attentes des institutions publiques ainsi qu'une plus grande prise en compte des enjeux d'insertion professionnelle et un accompagnement amélioré des entreprises titulaires des marchés de travaux.

Le développement économique, l'emploi, la formation, l'insertion :

De manière concertée, l'Etat, la Région, et le Département, ont développé, dans leurs domaines de compétences, des actions en faveur notamment des entreprises, des salariés et des habitants du Bassin minier.

Ainsi, dès la concrétisation de l'ERBM, le Département du Pas-de-Calais a impulsé et déployé son offre de service partenariale en faveur de l'insertion professionnelle des habitants du Bassin minier, tout particulièrement pour les bénéficiaires du RSA et les jeunes de moins de 26 ans. Cette offre de service a notamment été formalisée avec les bailleurs, maîtres d'ouvrage de la rénovation, par la signature de l'accord-cadre pour une ambition partagée dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier lors de l'Assemblée départementale du 29 avril 2019.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département a notamment contribué au financement de 2 ETP complémentaires au sein des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Bassin minier afin de favoriser le positionnement en amont des habitants du Bassin minier sur les clauses d'insertion et d'améliorer le parcours individuel de retour vers l'emploi. Dans le cadre de son offre de service, le Département du Pas-de-Calais propose et mène également des actions partenariales spécifiques à l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier, par exemple :

- des actions de mobilisation et d'identification du public en insertion : ainsi, le Département propose la réunion régulière d'un comité de pilotage insertion (CPI) associant l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi pour chacune des cités minières faisant l'objet d'une rénovation dans le cadre de l'ERBM ;
- des actions d'évaluation des compétences et des capacités : le Département finance à 100% pour chacune des cités minières ERBM l'opération « Bâissez votre emploi avec l'ERBM ». De plus, une récente action spécifique sur le bâtiment et les travaux publics va permettre de tester les candidats à l'embauche ;
- des actions de montée en compétences et d'accès à l'emploi du public en insertion, comme le dispositif « Contrat d'insertion professionnelle intérimaire (CIPI) piloté par AKTO – l'opérateur compétences du travail temporaire, mais aussi un dispositif « sas sur les métiers des travaux publics » afin de préparer au mieux le parcours vers l'emploi dans ce secteur d'activités au regard des besoins de l'ERBM et dans une perspective à moyen terme pour le Canal Seine-Nord Europe.
- Des actions spécifiques « en devenir » sur le Bassin minier, comme le soutien aux crèches à VIP (Vocation d'Insertion Professionnelle) et le déploiement d'une stratégie de mobilité avec la plateforme départementale « Ma Mobilité 62 ».

Aujourd'hui les résultats de cette dynamique départementale sont probants : avec 7 opérations de rénovation démarrées dans les cités ERBM du Pas-de-Calais, plus de 149 640 heures d'insertion ont déjà été réalisées, en partie par l'intervention de structures d'insertion par l'activité économique ; 292 participants ont travaillé sur ces chantiers dont 167 bénéficiaires du RSA et 60 jeunes de moins de 26 ans.

En outre, dès 2017, le Bassin minier a pu bénéficier du dispositif « Bassins urbains à dynamiser » (BUD), visant à favoriser la création d'entreprises et l'embauche de résidents du Bassin minier en permettant des allègements fiscaux pour les PME. Sur 2018 et 2019, ce dispositif a bénéficié à 669 entreprises dans le Pas-de-Calais pour la création de 792 emplois, notamment dans les domaines de la construction et du commerce/réparation de véhicules.

L'accompagnement des projets structurants du Bassin minier :

Au-delà de la rénovation intégrée des cités minières, l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier ambitionne une « métamorphose » de ce vaste territoire de 100 kilomètres d'est en ouest et de 50 kilomètres du nord au sud.

Pour y concourir, le Département du Pas-de-Calais a mobilisé sur la période 2019-2021 ses crédits de droit commun, ainsi que 8,7 millions d'euros issus du Fonds d'Innovation Territoriale (FIT) pour 77 opérations (équipements portés par 49 communes, EPCI et associations). Parmi elles, 57 opérations ont été financées au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartier prioritaire et quartier de veille active ».

Concernant les premières cités minières ERBM, les études urbaines intégrées lancées en 2018 aboutissent aujourd'hui à des schémas directeurs dont les premiers travaux d'aménagement pourraient démarrer en 2022. Néanmoins, le Département a déjà accompagné deux projets d'équipements dans des cités ERBM à Harnes et à Bully-les-Mines.

2. Enjeux actuels de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier

Plusieurs enjeux demeurent centraux pour la réussite de ce projet territorial qui doit encore se déployer dans les 6 prochaines années.

Opérer une transformation profonde de l'habitat minier et des cités

« Si la réhabilitation du patrimoine minier sera recherchée, l'engagement de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales, dans la dynamique d'un patrimoine culturel vivant et évolutif, sera de produire une offre nouvelle de logements dessinant la cité minière du XXIème siècle. »

Reprenant les enjeux d'un développement urbain intégré prôné par le rapport SUBILEAU, l'engagement expose la nécessité de prendre en compte l'ensemble des facettes de développement urbain dans la rénovation de ces cités minières, afin de les adapter aux modes de vie du XXIème siècle. Pour ce faire, l'engagement propose d'appréhender l'ensemble des considérations suivantes.

« Concernant les cités minières, un programme d'aménagement, de désenclavement et de restauration du bâti, concernant 23 000 logements sur la durée de l'engagement, s'impose pour amorcer un renversement d'image et un processus de diversification sociale. Ce programme suppose :

- *de réhabiliter de manière qualitative le bâti à fort enjeu patrimonial et viser un niveau de performance énergétique atteignable au regard des contraintes techniques et financières ;*
- *de travailler sur la transformation intérieure des logements afin de les adapter au mode de vie actuel, de faciliter le maintien des personnes âgées à domicile et l'accueil de nouvelles populations ;*
- *de valoriser le cadre de vie des cités minières par un traitement plus ambitieux et durable des espaces publics ;*
- *d'améliorer l'attractivité résidentielle de ces ensembles pour permettre une diversification du peuplement ;*
- *d'interroger la capacité des cités à accueillir de nouvelles fonctions urbaines ;*
- *de densifier raisonnablement les cités aux abords des nouvelles lignes de transports collectifs en site propre ;*
- *d'associer davantage les habitants aux projets ».*

Si la performance énergétique des logements du parc social minier rénovés dans le cadre de l'ERBM connaît une nette amélioration, les enjeux de réhabilitation de ces cités tenant compte des modes de vie actuels, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité résidentielle au sens large restent très prégnants.

À ce stade, les études urbaines finalisées ou en cours de finalisation estiment les coûts de rénovation intégrée en moyenne à 15-20 millions d'euros par cité. Les postes de dépenses les plus importants portent sur les VRD et l'assainissement.

Les contrats territoriaux initiés par l'Etat tels que le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour les EPCI et le Contrat de plan Etat-Région 2021-2027

(CPER) ne comportent pas d'inscriptions spécifiques de crédits de l'Etat pour l'accompagnement des projets de l'ERBM (en dehors des crédits dédiés à l'accompagnement des bailleurs pour la réhabilitation des logements), malgré les engagements initiaux. Cette absence de visibilité conduit à une situation de blocage lors des comités de cités ERBM. La Région Hauts-de France a, pour sa part, inscrit une enveloppe de 100 millions d'euros dans le cadre du CPER (actuellement en cours d'examen par le Conseil général de l'environnement et du développement durable).

Concernant la suite de la programmation, après les 35 premières cités ERBM qui comprennent 7 000 logements à réhabiliter, l'accélération permise par l'ERBM étant prévue pour 12 000 logements supplémentaires sur 10 ans, la programmation complémentaire de cités ERBM concernera 5 000 logements pour le Nord et le Pas-de-Calais. Ce sujet n'a pas été, à ce stade, concerté avec les EPCI du Nord et du Pas-de-Calais qui, pour certains, ont d'ores et déjà délibéré sur des programmations complémentaires.

Relancer la gouvernance de l'ERBM

La dernière réunion du comité de pilotage de l'ERBM s'est tenue le 25 novembre 2019. Les instances techniques partenariales de pilotage de l'ERBM et de mise en œuvre (délégation pour le renouveau du Bassin minier) n'ont pas été réunies depuis le mois d'avril 2021. Enfin, en mai de cette année, le délégué interministériel pour le renouveau du Bassin minier a informé les signataires après son départ qu'il quittait ses fonctions.

Au cours du dernier trimestre 2020, l'Etat a exprimé, sans concertation avec les signataires de l'ERBM, le souhait d'une refonte de la gouvernance de l'ERBM et de centrer l'engagement sur les thématiques du rayonnement international, de la culture et de la cohésion sociale.

Dans ce contexte, les élus locaux, au premier rang desquels les signataires de l'Engagement, se sont mobilisés pour faire valoir la situation du territoire et la nécessité d'un accompagnement de l'Etat à la hauteur des difficultés sociales et économiques du Bassin minier.

De nombreux courriers, adressés aux différents représentants de l'Etat, notamment celui du Président du Département du Pas-de-Calais à l'attention du Premier Ministre, en date du 15 décembre, n'ont pas reçu de réponse à ce jour.

Une gouvernance politique et technique de l'ensemble des signataires est nécessaire pour que la programmation complémentaire des rénovations de cités soit établie et que les travaux d'aménagement et d'équipement des premières cités identifiées soient concrètement misent en œuvre.

Ainsi, fort des premiers résultats encourageants en matière d'insertion et de retour à l'emploi déjà obtenus, le Département du Pas-de-Calais pourra poursuivre le déploiement de son offre de service au bénéfice des habitants de ces cités et intensifier son action auprès des maîtres d'ouvrage publiques locaux – tout particulièrement les EPCI et communes – dans le cadre des travaux à venir.

Aujourd'hui, le Département met en œuvre des dynamiques partenariales avec les EPCI, les communes et les bailleurs, toutefois l'implication de l'ensemble des signataires dans une action publique concertée est essentielle à l'atteinte des objectifs initiaux de cet engagement pour le renouveau du bassin minier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Véronique THIEBAUT.

Absent(s) : M. Bertrand PETIT, Mme Anouk BRETON.

**RAPPORT RELATIF À L'EXERCICE DES FONCTIONS DE DÉONTOLOGUE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS ET À SA NOMINATION**

(N°2021-487)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service public départemental » rendu lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le cadre d'exercice des fonctions ainsi que les missions de Déontologue du Conseil départemental, selon les modalités exposées au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

De fixer le taux horaire de la vacation du Déontologue à 60 euros bruts.

Article 3 :

D'émettre un avis favorable à la désignation de M. Bernard-Marie DUPONT en tant que Déontologue du Conseil départemental.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 76 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absents sans délégation de vote : 2 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Secrétariat Général
Direction de l'Assemblée et des Elus
Service de l'Assemblée Départementale

RAPPORT N°6

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT RELATIF À L'EXERCICE DES FONCTIONS DE DÉONTOLOGUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS ET À SA NOMINATION

Le législateur a entendu définir le corpus juridique relatif au cadre déontologique qui sous-tend l'exercice de tout mandat local. C'est ainsi que la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat a permis la codification d'une « charte de l'élu local ». Cette charte rappelle les grands principes suivants :

- 1) L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ;
- 2) Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier ;
- 3) L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ;
- 4) L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins ;
- 5) Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions ;
- 6) L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné ;
- 7) Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de

ses fonctions.

Désireux de s'inscrire dans une double logique de transparence et d'exemplarité, le Conseil départemental du Pas-de-Calais entend faciliter la prise en compte des revendications exprimées par la société civile. Notre Institution souhaite également accompagner et protéger les élus départementaux qui, dans l'exercice de leur mandat, sont soumis à des intérêts parfois contraires.

C'est dans ce contexte que le Conseil départemental a souhaité se doter d'un Déontologue dès 2019.

En effet, lors des Conseils départementaux des 12 novembre 2018 et 18 mars 2019, l'Assemblée avait approuvé la création d'un poste de déontologue et en avait défini les missions, mais ce dernier avait été nommé pour la durée du mandat.

Aussi, l'article 20 – alinéa 4 du Règlement Intérieur du Conseil Départemental, adopté lors du Conseil Départemental du 15 juillet dernier, dispose : « Chaque conseiller départemental peut solliciter, auprès du Déontologue, tout conseil utile au respect des obligations et principes déontologiques inhérents à l'exercice de son mandat. S'il l'estime utile, le Président du Conseil départemental peut saisir le Déontologue. »

Ainsi, l'objet du présent rapport est de fixer à nouveau le cadre d'exercice des fonctions de Déontologue du Conseil départemental et de procéder formellement à sa désignation.

Des missions étendues au profit des élus du Conseil départemental

Dans son rôle de conseil et d'appui aux élus de l'organe délibérant, le Déontologue assure principalement les missions suivantes :

- Prévenir les conflits d'intérêts susceptibles d'affecter les conseillers départementaux dans le cadre de leur mandat ;
- Conseiller individuellement chaque élu départemental sur toutes questions à caractère déontologique le concernant ;
- Rédiger des communications de portée générale dans le champ de ses attributions ;
- Présenter un rapport d'activité annuel lors d'une réunion du conseil départemental ;
- Assurer une veille juridique ponctuelle à destination de l'ensemble des conseillers départementaux.
- En outre, bien que les questions liées à la déontologie des agents du Conseil départemental n'entrent pas directement dans le champ de ses attributions, le Déontologue, sur saisine de la Directrice Générale des Services, peut être consulté sur une question intéressant le collège de déontologie de l'administration.

Des modalités de saisine variées permettant de garantir l'efficacité de l'intervention du Déontologue

Si le Déontologue est dans l'incapacité de s'autosaisir, il peut en revanche être saisi par tout conseiller départemental à titre individuel uniquement. Le Président du Conseil départemental dispose également, s'il l'estime utile, de la faculté de saisir le Déontologue de toute question à caractère général. Enfin, les présidents de groupe peuvent solliciter le Déontologue sur des sujets d'intérêt collectif.

La saisine du Déontologue intervient par courrier électronique ou postal. Un contact téléphonique peut également avoir lieu.

Quelle que soit son origine, toute saisine du Déontologue fait l'objet d'une réponse écrite de ce dernier à destination de son auteur uniquement. Le Déontologue conserve une copie de chaque réponse apportée. En tout état de cause, les demandes de

consultation et les avis rendus sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics que par le conseiller concerné.

Dans le cadre de ses fonctions, le Déontologue peut assurer une permanence au sein des locaux du Conseil départemental. A titre exceptionnel, il lui est également possible de se déplacer dans le cadre de ses missions.

Il est rappelé que les réponses apportées par le Déontologue n'ont qu'un caractère consultatif.

Toutefois, dans l'hypothèse où les faits portés à la connaissance du Déontologue sont susceptibles de constituer une infraction, celui-ci en informe le conseiller départemental concerné et lui enjoint de prendre les dispositions nécessaires pour faire cesser cette situation dans un délai raisonnable. A défaut, le Déontologue en informe par écrit le Président du Conseil départemental.

Un Déontologue indépendant au service de la démocratie locale

Afin d'assurer efficacement ses missions, le Déontologue du Conseil départemental exerce ses attributions en toute indépendance, avec dignité, impartialité, intégrité et probité.

Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité. A ce titre, il s'abstient de manifester toute opinion personnelle. Il lui est également impossible d'exercer un mandat électif.

Le Déontologue veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement les situations de conflits d'intérêts qui pourraient le concerner. Constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de ses fonctions.

Une fois par an, le Déontologue devra présenter un rapport d'activité lors d'une réunion du conseil départemental.

Sur le Déontologue

Le Déontologue devra être une personnalité dont les compétences professionnelles témoignent d'une connaissance précise du cadre juridique en vigueur. Il pourrait ainsi s'agir d'un professeur de droit, d'un avocat ou d'un magistrat.

Le Déontologue est nommé, pour la durée du mandat, par le Président du Conseil départemental, après l'avis de l'assemblée délibérante. Le déontologue poursuivra ses missions jusqu'à la date de la nouvelle désignation et au plus tard 4 mois après l'installation du nouveau Conseil départemental.

Le Déontologue a la qualité de vacataire.

Il vous est proposé de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- D'approuver le cadre d'exercice des fonctions ainsi que les missions de Déontologue du Conseil départemental, selon les modalités exposées au présent rapport ;
- De fixer le taux horaire de la vacation du Déontologue à 60 euros bruts ;
- D'émettre un avis favorable à la désignation de M. Bernard-Marie DUPONT en tant que Déontologue du Conseil départemental.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Véronique THIEBAUT.

Absent(s) : M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Audrey DESMARAI.

**REPRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DANS LES COMMISSIONS INTERNES
ET ORGANISMES EXTÉRIEURS**

(N°2021-488)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-15 et L.3121-23 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

A l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations au scrutin secret.

Article 2 :

De désigner les représentants du Département ou du Conseil départemental au sein des commissions internes et instances des organismes extérieurs, repris aux annexes jointes à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 74 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absents sans délégation de vote : 4 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

ANNEXE – Conseil départemental du 6 décembre 2021
III. Commissions présidées par un Représentant de l'Etat ou constituées par les Services de l'Etat - E

DESIGNATION DES COMMISSIONS		DESIGNATIONS A OPERER			Observations
		PCD ou son représentant	Titulaires	Suppléants	
E159	commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la nature		2 titulaires : - Emmanuelle LEVEUGLE - Benoît ROUSSEL	2 suppléants : - Sandra MILLE - Mireille HINGREZ-CEREDA	En application des articles R341-17 et suivants du code de l'environnement, et de l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 15/11/2018, 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants siègent à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la nature. Mme Emmanuelle LEVEUGLE et M. Benoît ROUSSEL sont désignés en qualité de titulaires et Mmes Sandra MILLE et Mireille HINGREZ-CEREDA sont désignées en qualité de suppléantes pour représenter le Conseil départemental au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la nature.
E159	commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée des sites et des paysages		2 titulaires : -Emmanuelle LEVEUGLE -Benoît ROUSSEL	2 suppléants : - Sandra MILLE - Mireille HINGREZ-CEREDA	En application des articles R341-17 et suivants du code de l'environnement, et de l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 15/11/2018, 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants siègent à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée des sites et des paysages. Mme Emmanuelle LEVEUGLE et M. Benoît ROUSSEL sont désignés en qualité de titulaires et Mmes Sandra MILLE et Mireille HINGREZ-CEREDA sont désignées en qualité de suppléants pour représenter le Conseil départemental au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée des sites et des paysages.
E159	commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la publicité		1 titulaire : -Emmanuelle LEVEUGLE	1 suppléant : -Benoît ROUSSEL	En application des articles R341-17 et suivants du code de l'environnement, et de l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 15/11/2018, 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant siègent à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la publicité. Mme Emmanuelle LEVEUGLE est désignée en qualité de titulaire et M. Benoît ROUSSEL est désigné en qualité de suppléant pour représenter le Conseil départemental au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la publicité.
E159	commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée des carrières		1 titulaire : -Emmanuelle LEVEUGLE	1 suppléant : -Sandra MILLE	En application des articles R341-17 et suivants du code de l'environnement, et de l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 15/11/2018, 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant, ainsi que le Président du Conseil départemental ou son représentant, siègent à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée des carrières. Mme Emmanuelle LEVEUGLE est désignée en qualité de titulaire et Mme Sandra MILLE est désignée en qualité de suppléante pour représenter le Conseil départemental au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée des carrières.

E159	commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la faune sauvage captive		1 titulaire : -Emmanuelle LEVEUGLE	1 suppléant : -Benoît ROUSSEL	En application des articles R341-17 et suivants du code de l'environnement, et de l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 15/11/2018, 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant siègent à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la faune sauvage captive. Mme Emmanuelle LEVEUGLE est désignée en qualité de titulaire et M. Benoît ROUSSEL est désigné en qualité de suppléant pour représenter le Conseil départemental au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation spécialisée de la faune sauvage captive.
E160	Comité de pilotage du Grand Site de France des deux Caps		6 titulaires (les conseillers des cantons Boulogne 1, Desvres et Calais 1) : -Mireille HINGREZ-CEREDA -Jean-Luc DUBAËLE -Brigitte BOURGUIGNON -Marc SARPAUX -Guy HEDDEBAUX -Maïté MULOT-FRISCOURT		En application de la Convention de partenariat pour la gestion durable du Site des Deux-Caps Cap Blanc-Nez – Cap Gris-Nez 2017–2023, siègent au Comité de pilotage du Grand Site de France des deux Caps, les conseillers départementaux du territoire. Mme Mireille HINGREZ-CEREDA, M. Jean-Luc DUBAËLE, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Marc SARPAUX, M. Guy HEDDEBAUX et Mme Maïté MULOT-FRISCOURT sont désignés en qualité de titulaires pour représenter le Conseil départemental au sein du Comité de pilotage du Grand Site de France des deux Caps.
E200	Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité		3 titulaires : -Karine GAUTHIER -Blandine DRAIN - Laurence LOUCHAERT	3 suppléants : -André KUCHCINSKI - Evelyne NACHEL - Maryse CAUWET	En application du Décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié par décret n°2018-996 du 13 novembre 2018 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, trois conseillers départementaux titulaires et trois conseillers départementaux suppléants siègent à la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité. Mmes Karine GAUTHIER, Blandine DRAIN et Laurence LOUCHAERT sont désignées en qualité de titulaires et M. André KUCHCINSKI, Mmes Evelyne NACHEL et Maryse CAUWET sont désignés en qualité de suppléants pour représenter le Conseil départemental à la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

**Annexe – Conseil départemental du 6 décembre 2021
IV- Conseils d'Administration ou Commissions des Etablissements Publics Départementaux, Sociétés d'Economie Mixte ou Assimilés – C**

DESIGNATION DES COMMISSIONS	DESIGNATIONS A OPERER			OBSERVATIONS
	PCD ou son représentant	Titulaires	Suppléants	
C101 Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Hauts-de-France		2 titulaires: -Jean-Claude DISSAUX -Jean-Marc TELLIER	2 suppléants : -Benoît ROUSSEL -Maryse DELASSUS	<p>En application de l'article 6 du Décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement public foncier de Hauts-de-France dans sa version modifiée par le Décret n°2021-1061 du 6 août 2021, l'établissement est administré par un Conseil d'Administration de 28 membres dotés chacun d'un suppléant, conformément aux dispositions de l'article R.321-4 du code de l'urbanisme. Il se compose notamment de deux représentants pour le département du Pas-de-Calais ;. »</p> <p>Conformément à l'article 2 du Décret n° 2021-1061 du 6 août 2021 modifiant les statuts de l'Etablissement public foncier du Nord - Pas-de-Calais, le Conseil d'administration se réunira dans sa composition actuelle jusqu'à la première réunion du conseil d'administration constitué en application de la nouvelle composition issue de ce décret du 6 août 2021. C'est en ce sens qu'ont été désignés 4 conseillers départementaux, titulaires, et 4 conseillers départementaux, suppléants, lors du Conseil départemental du 27 septembre 2021 pour siéger au conseil d'administration de l'EPF sous son ancienne composition.</p> <p>Désormais, et en application de la nouvelle composition du conseil d'administration issue de ce décret du 6 août 2021, MM. Jean-Claude DISSAUX et Jean-Marc TELLIER sont désignés en qualité de titulaires et M. Benoît ROUSSEL et Mme Maryse DELASSUS sont désignés en qualité de suppléants pour représenter le Département au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Hauts-de-France.</p> <p>Ces désignations entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.</p>
C154 Comité syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois			1 suppléant : -Fatima AIT-CHIKHEBBIH	<p>En application des Statuts du syndicat mixte ouvert du PMA du 20 juillet 2016, le Département dispose de 4 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants affectés aux titulaires , pour siéger au Comité syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois.</p> <p>M. Philippe DUQUESNOY a été désigné en qualité de membre suppléant lors du Conseil départemental du 15 juillet 2021. Cependant, il y siège déjà à un autre titre.</p> <p>Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH est désignée en qualité de suppléante pour représenter le Conseil départemental au Comité syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois, en remplacement de M. Philippe DUQUESNOY.</p>
C156 Société Coopérative alimentaire de la Super'Ecques – Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de la Super'Ecques (Assemblée Générale)		1 titulaire : - Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY		<p>En application des Statuts de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de la Super'Ecques, siège un représentant du Département, à l'Assemblée Générale de la Société Coopérative alimentaire de la Super'Ecques – Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de la Super'Ecques.</p> <p>Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY est désignée en qualité de titulaire pour représenter le Département à l'Assemblée Générale de la Société Coopérative alimentaire de la Super'Ecques – Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de la Super'Ecques.</p>

C157	Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les Cousalis » (Assemblée Générale)		1 titulaire : -Laurent DUPORGE		<p>En application des Statuts de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les Cousalis » du 13 juillet 2021, siège un représentant du Département, à l'Assemblée Générale de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les Cousalis ».</p> <p>M. Laurent DUPORGE est désigné en qualité de titulaire pour représenter le Département à l'Assemblée Générale de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les Cousalis ».</p>
C158	Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Le Toit Commun » (Assemblée Générale)		1 titulaire : -Fatima AIT-CHIKHEBBIH		<p>En application des Statuts de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Le Toit Commun » du 29 juin 2021, siège un représentant du Département, à l'Assemblée Générale de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Le Toit Commun ».</p> <p>Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH est désignée en qualité de titulaire pour représenter le Département à l'Assemblée Générale de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Le Toit Commun ».</p>

ANNEXE - Conseil départemental du 6 décembre 2021
VI - Conseils d'Administration ou commissions des Etablissements Sanitaires, Sociaux ou Médico-sociaux - H

DESIGNATION DES COMMISSIONS	DESIGNATIONS A OPERER			OBSERVATIONS
	PCD ou son représentant	Titulaires	Suppléants	
H105 Conseil d'Administration de l'EHPAD d'AUBIGNY-EN-ARTOIS		1 titulaire : - Ingrid GAILLARD		En application des articles R.315-6 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, des représentants des départements qui supportent, en tout ou partie, les frais de prise en charge des personnes accueillies, siègent au Conseil d'Administration de l'EHPAD d'AUBIGNY-EN-ARTOIS. Mme Ingrid GAILLARD est désignée en qualité de troisième titulaire, pour représenter le Département au conseil d'administration de l'EHPAD d'AUBIGNY-EN-ARTOIS.
H114 Conseil d'Administration de l'EHPAD de NEDONCHEL		1 titulaire : - Aline GUILLUY		En application des articles R.315-6 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, des représentants des départements qui supportent, en tout ou partie, les frais de prise en charge des personnes accueillies, siègent au Conseil d'Administration de l'EHPAD de NEDONCHEL. Mme Aline GUILLUY est désignée en qualité de troisième titulaire, pour représenter le Département au Conseil d'Administration de l'EHPAD de NEDONCHEL.
H167 Centre Hospitalier Régional et Universitaire de LILLE (Conseil de surveillance)		1 titulaire : - Séverine GOSSELIN		En application du Règlement Intérieur du Conseil de surveillance du 29 mars 2021 et des articles R.6143-3 et suivants du Code de la Santé Publique, 1 représentant du Conseil départemental siège au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille. Mme Séverine GOSSELIN est désignée, en qualité de titulaire, pour représenter le Conseil départemental, au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille, en remplacement de Madame Maryse CAUWET.

ANNEXE – Conseil départemental du 6 décembre 2021

VII - Associations – I

DESIGNATION DES COMMISSIONS		DESIGNATIONS A OPERER			OBSERVATIONS
		PCD ou son représentant	Titulaires	Suppléants	
I264	Comité Interdépartemental de suivi des risques miniers		1 titulaire : -Philippe DUQUESNOY		<p>En application de l'article L.174-4 du Code minier et suivant le courrier de demande, 1 représentant du Conseil départemental siège au Comité interdépartemental de suivi des risques miniers.</p> <p>M. Philippe DUQUESNOY est désigné en qualité de titulaire pour représenter le Conseil départemental, afin de siéger au Comité interdépartemental de suivi des risques miniers.</p>

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Secrétariat Général
Direction de l'Assemblée et des Elus
Service de l'Assemblée Départementale

RAPPORT N°7

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

REPRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DANS LES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le Conseil départemental, dans la suite de son renouvellement, a désigné les représentants du Département au sein des différentes commissions administratives et des organes dirigeants d'organismes extérieurs.

En application de l'article L.3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales « le Conseil départemental procède à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes ».

En l'espèce, il convient au Conseil départemental de procéder à la désignation des représentants du Département au sein des commissions relevant des chapitres suivants :

- III- Commissions présidées par un Représentant de l'Etat ou constituées par les Services de l'Etat
- IV-Conseils d'Administration ou Commissions des Etablissements Publics Départementaux, Sociétés d'Economie Mixte ou assimilés
- VI - Conseils d'Administration ou commissions des Etablissements Sanitaires, Sociaux ou Médico-sociaux
- VII - Associations

Ainsi que l'autorise l'article L.3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est possible pour le Conseil départemental de décider à l'unanimité de ne pas procéder à ces nominations au scrutin secret.

Enfin, il est précisé qu'un conseiller départemental désigné pour représenter le Conseil départemental dans une instance, ne peut y siéger à un autre titre.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, :

- De décider à l'unanimité, au titre de l'article L.3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder à ces nominations au scrutin secret ;
- De désigner les représentants du Département ou du Conseil départemental au sein des commissions internes et instances des organismes extérieures repris en annexes au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Alain MEQUIGNON, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Véronique THIEBAUT.

Absent(s) : Mme Marine LE PEN, Mme Maryse POULAIN.

EQUIPE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE PAS-DE-CALAIS

(N°2021-489)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1111-4 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer les participations financières départementales, d'un montant global de 68 500,00 €, aux dix-neuf sportifs repris dans le tableau ci-dessous, au titre du dispositif « Equipe Olympique et Paralympique Pas-de-Calais » 2021 :

Sportif	Discipline	Spécialité	Club	Subvention accordée en 2021
Maxime BEAUMONT	Canoë Kayak	Kayak	BCK	9 000 €
Adrien BART	Canoë Kayak	C1 1000m et C2 500m	ASL CK Grand Arras	9 000 €
Brice LEVERDEZ	Badminton	Double homme	Volant Airois	2 000 €
Jimmy GRESSIER	Athlétisme	Demi-fond	Boulogne Club Athlétisme	9 000 €
Cyrielle DUHAMEL	Natation	4x4 nages	Stade Béthunois Pélican Club	7 000 €
Lison NOWACZIK	Natation	4x100m nage libre	Stade Béthunois Pélican Club	2 000 €
Océane CARNEZ	Natation	100m et 200m nage libre	Stade Béthunois Pélican Club	2 000 €
Pierrick BAYLE	Canoë Kayak	K4 - 500m/1000m	ASL CK Grand Arras	2 500 €
Anais CATTELET	Canoë Kayak	C4 500m	ASL CK Grand Arras	2 500 €
Loic LEONARD	Canoë Kayak	C2 500m	ASL CK Grand Arras	2 500 €
Marion CANDELIER	Sport adapté	1 500m/ 3000m	Cap 3000	3 000 €
Frantz VASSEUR	Canoë Kayak	C2 1000m et C2 500m	ASL CK Grand Arras	2 000 €
Liza GATEAU	Judo	Judo	Judo Baudimont Club	500 €
Pauline LECARPENTIER	Lutte	Lutte féminine	ELCO	3 000 €
Louis NOEL	Paratriathlon	Paratriathlon	COT Saint Omer	3 000 €
Hélène KARBANOV	Gymnastique	GR	GR Calais	2 000 €
Gaétan N'TAMBWE	Boxe	Boxe	Boxing Club Heninois	2 500 €
Quentin FORATIER	Sport adapté	Athlétisme	Boulogne Club Athlétisme	3 000 €
Mohamed Amine L'BOUAJAJI	Athlétisme	Demi fond	Boulogne Club Athlétisme	2 000 €
Total de l'aide départementale				68 500 €

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département avec les bénéficiaires visés à l'article 1, les conventions précisant les modalités de versement et les conditions d'utilisation et de contrôle des aides départementales, dans les termes du projet type joint à la présente délibération.

Article 3 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département avec chaque bénéficiaire visé à l'article 1, la charte du sportif, formalisant les engagements pris par ceux-ci vis-à-vis du Département, dans les termes du projet type joint à la présente délibération.

Article 4 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
322A08	6568//9332	Aides exceptionnelles en matière sportive	70 000,00	68 500,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 76 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absents sans délégation de vote : 2 (Groupe Rassemblement National)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

**CHARTRE DU SPORTIF
MEMBRE DE L'EQUIPE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
DU PAS-DE-CALAIS**

Entre

Le Département du Pas-de-Calais,

Collectivité territoriale, dont le siège est en l'hôtel du Département, rue Ferdinand Buisson 62018 ARRAS cedex 9, identifiée au répertoire SIREN sous le n° 226 200 012, représentée par Monsieur Jean Claude LEROY, Président du Conseil Départemental, dûment autorisé à signer par délibération du Conseil départemental du 6 décembre 2021, ci-dessous dénommée : « Le Département » ,

Et

La sportive/ Le sportif,, membre de « l'Equipe Olympique et Paralympique du Pas-de-Calais »

PRÉAMBULE :

Par délibération de la réunion du Conseil départemental du 6 décembre 2021, le Département a adopté le principe d'une démarche citoyenne applicable aux membres de l'Equipe Olympique et Paralympique Pas-de-Calais ».

La présente charte a pour objectif de proposer différentes approches en la matière afin que chacun y puise à son niveau, d'une part, une source d'adhésion et, d'autre part, des exemples de mise en œuvre.

ARTICLE 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

La déclaration d'intention adoptée par la Commission Permanente du 04 novembre 2019 est reconnue comme texte de référence par l'ensemble des signataires.

ARTICLE 2. CITOYENNETE / MISSIONS

Engagement :

- Participer au dispositif « parrainage de section sportive rectorale en collège »
- Aller à la rencontre des collégiens et de tout public cible du Département
- Etre témoin d'un engagement citoyen et sportif
- Contribuer à l'information et à la formation des jeunes issus du Pas-de-Calais
- Favoriser la découverte, la sensibilisation et le développement de la pratique sportive dans l'optique de contribuer à la lutte contre la sédentarité et plus généralement d'encourager toutes les actions en faveur du sport santé ;
- Promouvoir des valeurs humanistes, ainsi que l'éthique du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme (amitié, excellence et respect).

L'ensemble des exemples de comportements ci-dessus proposés ne constitue qu'une liste exhaustive d'actions que chacun, à son niveau, exploitera et complétera.

ARTICLE 3. SOUTIEN DU DEPARTEMENT

Le Département soutiendra toute initiative des sportifs à la démarche.

Dans la mesure de ses possibilités, il mobilisera les moyens techniques, humains et financiers qui relèvent de son domaine de compétence afin d'optimiser la mise en œuvre des actions autour de citoyenneté dans la pratique sportive.

ARTICLE 4. COMMUNICATION

Les signataires s'engagent réciproquement à valoriser cette démarche et à promouvoir auprès des participants et du public les valeurs de la citoyenneté.

Ils communiqueront en toute occasion sur leurs pratiques en la matière.

Pour le Président du Conseil Départemental,
Le Directeur du Pôle des Réussites Citoyennes

La sportive / Le sportif

Jean-Luc MARCY

.....

Pôle des Réussites Citoyennes
Direction des Sports

CONVENTION DE PARTENARIAT SPORTIF DE HAUT NIVEAU

« EQUIPE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DU PAS-DE-CALAIS »

Entre le DEPARTEMENT du Pas-de-Calais

d'une part,

Collectivité territoriale, dont le siège est en l'hôtel du Département, rue Ferdinand Buisson 62018 ARRAS cedex 9, identifiée au répertoire SIREN sous le n° 226 200 012, représentée par Monsieur Jean Claude LEROY, Président du Conseil départemental, dûment autorisé à signer par délibération du Conseil départemental du 6 décembre 2021, ci-dessous dénommée : « Le Département ».

Et Monsieur/Madame.....

d'autre part,

Sportif de haut niveau,

Licencié au club :

Ci-dessous dénommé : « Le sportif ».

Et (nom du club).....

d'autre part,

Représentée par son Président,

dont le siège est.....

Ci-dessous dénommée : « Le club ».

.....
Conscient que le sport de haut niveau et les sportifs de haut niveau représentent d'excellents vecteurs de communication et permettent ainsi de créer ou de renforcer la notoriété du Département, le Conseil départemental a décidé, par délibération du 26 septembre 2016, le maintien du dispositif « Equipe Olympique et Paralympique du Pas-de-Calais » composée d'athlètes de haut niveau préparant des compétitions majeures (Championnats du Monde et Jeux Olympiques).

L'objectif de ce dispositif est d'aider dans un souci de pérennité, ces acteurs à évoluer au plus haut niveau national en leur permettant de répondre à leurs obligations sportives en matière de déplacement, formation, préparation et résultats.

La durée du contrat de partenariat porte sur une année renouvelable et la situation individuelle de chaque sportif est prise en compte. Le montant de la subvention est défini au regard des besoins réels exprimés par la pratique de la discipline sportive et par l'exigence de préparation sportive que cette pratique impose.

Cette démarche partenariale vise à garder dans les clubs du Pas-de-Calais les sportifs de haut niveau dans un contexte de valorisation de l'identité sportive départementale et dans la mise en place d'une stratégie de communication.

Ceci exposé, les parties ont convenu ce qui suit :

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention est destinée à régir la relation de partenariat conclue entre Madame/Monsieur....., le club et le Département, en vue principalement de permettre à ce sportif, ayant un potentiel de très haut niveau, d'atteindre une sélection olympique et/ou une qualification à une compétition internationale majeure (Championnat continental ou du Monde).

Article 2 : NATURE DU PARTENARIAT

Une aide financière est accordée à Madame /Monsieur.....par le Département pour subvenir aux besoins qu'il a déterminés en fonction de son projet, qui ne sont pas pris en compte par d'autres instances (publiques et/ou privées).

Article 3 : ENGAGEMENT FINANCIER DU DEPARTEMENT

Pour sa préparation sportive, le Département s'engage à allouer à Madame/Monsieur une aide financière de euros, versée dès la signature de la présente convention par les deux parties et au vu des documents suivants :

- Le budget prévisionnel,
- Les devis et les documents correspondant aux besoins financiers du sportif pour cette saison et pour lesquels le Département s'engage financièrement,
- Un programme d'activités prévisionnel.

Article 4 : MODALITES DE PAIEMENT

Le Département procédera au mandatement de la somme arrêtée.

Le virement sera effectué par le payeur départemental sur le compte de Madame/ Monsieur

N° de compte (joindre un RIB) :

Le sportif s'engage à informer les services départementaux compétents de tout changement d'adresse bancaire et à leur fournir en conséquence les nouveaux documents.

Article 5 : ENGAGEMENT DU SPORTIF

• Engagement général

Le sportif s'engage à respecter la déontologie du sportif de haut niveau, les règlements sportifs nationaux et internationaux ainsi que les textes légaux en vigueur.

• Prévention du dopage

Le sportif s'engage à :

- Prendre connaissance des textes et des documents de références concernant le dopage.
- Ne prendre aucune substance dopante et n'utiliser aucun procédé prohibé par la réglementation nationale et internationale.
- Lutter contre la pratique du dopage par une sensibilisation de son entourage.
- Se soumettre aux contrôles antidopage organisés à la demande des autorités compétentes.

• Obligations sportives

Dans le cadre de sa préparation sportive, le sportif s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés (entraînements, compétitions, suivi médical, hygiène de vie, etc.) :

- Suivre sa préparation et poursuivre ses objectifs sportifs pour l'année en cours.
- En cas de blessure, suivre les soins appropriés fixés par les instances médicales compétentes.
- Conserver une licence sportive dans un club du Pas-de-Calais.

• Valorisation de l'image du Département

Le sportif s'engage à défendre et valoriser le Département, de manière gracieuse, dans son comportement, sa tenue et son propos.

Il veillera à se rendre disponible sur des manifestations de relations publiques ou opérations promotionnelles qui pourraient être organisées par le Département, après accord entre les deux parties et dans le respect du programme de préparation et du calendrier de compétitions. Les frais inhérents à ces manifestations, tant du point de vue de l'organisation que des frais de déplacements, seront à la charge du Département.

Lors des compétitions nationales et celles du niveau inférieur, ou lors de toute autre compétition le permettant, le sportif s'engage à faire apparaître sur ses tenues sportives et ses équipements, le logo du Département, dans le respect des règlements fédéraux et des contrats de partenariat qu'il aurait préalablement signés (sponsoring, équipementiers, etc.). Afin de constater le respect de cette clause, il s'engage à faire valider un « Bon à Tirer » de l'ensemble des tenues et équipements précités, par la Direction de la Communication du Conseil départemental.

Il donne au Département la totale disponibilité de l'exploitation publicitaire ou rédactionnelle liée à son nom et à ses résultats. Il autorise également le Département à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître, prises à l'occasion de compétitions et/ou autres regroupements.

Dans toutes ses déclarations en direction des médias, qu'elles soient écrites ou audiovisuelles, le sportif s'engage, autant que faire se peut, à faire mention du Département.

- **Droit de réserve**

Le sportif dispose, à titre individuel, de la liberté de faire toute déclaration publique selon sa conscience. Il veillera toutefois à :

- Respecter les bons usages, la déontologie du sportif de haut niveau, l'image du Département et mettre en valeur le sport qu'il pratique.
- Ne pas tenir de propos diffamants ni à l'égard d'un autre sportif, ni à l'égard d'un membre du Conseil départemental du Pas-de-Calais ou de toute autre instance sportive départementale, nationale ou internationale (élu, salarié, cadre technique, cadre médical, organisateur, etc.).

- **Compatibilité des contrats de partenariat**

Avant de signer la présente convention, le sportif veille à ce que tous les éléments de celle-ci soient compatibles avec les exigences des autres contrats de partenariat qu'il aurait préalablement contracté. Il s'engage de ce fait à prévenir le Département des incompatibilités relevées.

Lorsqu'il signe un nouveau contrat de partenariat, le sportif veille à ce que celui-ci soit compatible avec celui du Département.

Le sportif s'engage à donner au Département la liste des autres partenaires associés au financement.

- **Obligations d'information**

Le sportif s'engage à communiquer :

- Ses résultats lors de toutes les compétitions prévues dans son calendrier.
- Toute information complémentaire et/ou réadaptation de son programme d'activités qui sont intervenues en fonction des obligations de sa préparation et des aléas sportifs.
- Toute information non prévue susceptible de compléter ou de modifier la présente convention. A la

fin de l'année civile, le sportif s'engage à fournir au Département un bilan d'activités et un bilan financier où devront figurer les documents justificatifs des éléments pour lesquels le Département s'est engagé financièrement (factures, quittances, titres de transport, etc.)

Article 6 : ENGAGEMENT DU CLUB

Afin de permettre au sportif d'atteindre ses objectifs, le club s'engage à l'accompagner dans son double projet sportif et professionnel.

Article 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique à compter de sa signature par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2021. Son exécution peut se prolonger au-delà de la date de fin de la période prévue à l'alinéa précédent, notamment, pour les besoins de l'apurement juridique et/ou financier des situations nées au cours de ladite période.

Article 8 : CLAUSE DE RENONCIATION

Le sportif renonce à toute réclamation financière ultérieure envers le Département pour toute action entrant dans le champ d'application de la présente convention.

Article 9 : MODIFICATION

Dans le cas où les parties décident d'apporter tout aménagement et adaptation nécessaires, les modifications se feront après négociation et par voie d'avenant.

Article 10 : RESILIATION

Le Département se réserve le droit de suspendre les paiements, remettre en cause le montant de la convention ou exiger le reversement partiel ou total des sommes déjà versées en cas de :

- Cessation d'activité sportive non justifiable (à exclure les blessures provoquées par la pratique de la discipline concernée par le sportif et tout autre imprévu de santé)
- Non-exécution des engagements,
- Modification substantielle des conditions d'exécution de la convention,
- Manquement grave aux principes énoncés dans la charte du sport de haut niveau, instituée par la loi du 16 juillet 1984.

Le sportif ou son représentant légal est entendu préalablement.

La résiliation prend effet un mois après la réception de sa notification par lettre recommandée avec avis de réception. Ce délai est compté de quantième en quantième. Le jour de la réception de la notification ne compte pas. Ce délai n'est pas susceptible de prorogation.

Chacune des parties pourra toutefois résilier la convention, de plein droit, à tout moment et sans préavis, par lettre recommandée avec avis de réception au cas où l'une ou l'autre des parties manquerait gravement à ses obligations.

Article 11 : DIFFERENDS ET VOIES DE RECOURS

Les trois parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention.

En cas d'échec, toute difficulté relative à l'exécution des présentes devra être portée devant le Tribunal Administratif de LILLE.

Convention établie en triple exemplaires originaux.

A : Arras le : / /2021 A :le : / /2021 A :le : / /2021

Pour le Président du Conseil
départemental,
Le Directeur du Pôle des
Réussites Citoyennes

Le sportif

Le club

Jean-Luc MARCY

.....

.....

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction des Sports
Bureau de la Coordination Administrative et Financière

RAPPORT N°8

Territoire(s): Arrageois, Artois, Boulonnais, Audomarois, Lens-Hénin, Calaisis

EPCI(s): C. Urbaine d'Arras, C. d'Agglo. de Béthune Bruay Artois Lys, Romane, C. d'Agglo. du Boulonnais, C. d'Agglo. du Pays de Saint Omer, C. d'Agglo. d'Hénin Carvin, C. d'Agglo. du Calaisis

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

EQUIPE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE PAS-DE-CALAIS

Sur la base des dispositions prévues à l'article L.1111-4 du Code général des Collectivités territoriales, le Département mène sa politique sportive volontariste et dynamique permettant l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive. C'est la raison pour laquelle, conscient que le sport de haut-niveau et les sportifs de haut niveau représentent un excellent vecteur de communication qui permet de créer ou de renforcer la notoriété du Département, et également un vecteur de développement qui attire de nouveaux licenciés ou consolide les licenciés dans un club, le Conseil Départemental a décidé, le maintien du dispositif « Equipe Olympique et Paralympique Pas-de-Calais » composée d'athlètes de haut niveau préparant des compétitions majeures (Championnats du Monde et Jeux Olympiques).

L'objectif de ce dispositif est d'aider dans un souci de pérennité, ces acteurs à évoluer au plus haut niveau international en leur permettant de répondre à leurs obligations sportives en matière de déplacement, formation, préparation et résultats.

Seuls les sportifs licenciés dans un club du Pas-de-Calais pratiquant une discipline olympique et étant confrontés au niveau international sont susceptibles d'être éligibles à ce dispositif.

La durée du contrat de partenariat porte sur une année renouvelable et la situation individuelle de chaque sportif est prise en compte. Le montant de la subvention est défini au regard des besoins réels exprimés par la pratique de la discipline sportive et par l'exigence de préparation sportive que cette pratique impose.

Les montants des aides départementales sont étudiés au cas par cas, de manière spécifique et particulière afin de présenter des propositions adaptées à chaque athlète.

Cette démarche partenariale vise à conserver dans les clubs du Pas-de-Calais nos sportifs de haut niveau dans un contexte de valorisation de l'identité sportive départementale et dans la mise en place d'une stratégie de communication. Ce parrainage sportif pose également pour règle le principe de contractualisation devant intervenir avec l'athlète bénéficiaire pour préciser les contreparties attendues.

C'est pourquoi, il vous est proposé une liste de 19 sportives et sportifs pour composer l'Equipe Olympique et Paralympique Pas-de-Calais.

Ces athlètes peuvent être qualifiés de « fort potentiel » en vue des Jeux Olympiques de 2024 et ont été retenus pour leur niveau sportif et leur « puissance communicante ».

Ils sont tous pressentis pour être de réels ambassadeurs du Pas-de-Calais, de vrais porte-paroles auprès de leur fédération et contribuent chacun dans leur discipline respective, à la valorisation et à la promotion du Département.

Par ailleurs, chaque membre de l'Equipe Olympique et Paralympique Pas-de-Calais, signera la charte formalisant les engagements pris par le sportif et relatifs à la citoyenneté (annexe 1).

Vous trouverez, ci-dessous, un tableau synthétique reprenant pour chacun de ces sportifs, les propositions de subventions.

Sportif	Discipline	Spécialité	Club	Subvention proposée en 2021
Maxime BEAUMONT	Canoë Kayak	Kayak	BCK	9 000 €
Adrien BART	Canoë Kayak	C1 1000m et C2 500m	ASL CK Grand Arras	9 000 €
Brice LEVERDEZ	Badminton	Double homme	Volant Airois	2 000 €
Jimmy GRESSIER	Athlétisme	Demi-fond	Boulogne Club Athlétisme	9 000 €
Cyrielle DUHAMEL	Natation	4x4 nages	Stade Béthunois Pélican Club	7 000 €
Lison NOWACZIK	Natation	4x100m nage libre	Stade Béthunois Pélican Club	2 000 €
Océane CARNEZ	Natation	100m et 200m nage libre	Stade Béthunois Pélican Club	2 000 €
Pierrick BAYLE	Canoë Kayak	K4 - 500m/1000m	ASL CK Grand Arras	2 500 €
Anais CATTELET	Canoë Kayak	C4 500m	ASL CK Grand Arras	2 500 €
Loic LEONARD	Canoë Kayak	C2 500m	ASL CK Grand Arras	2 500 €
Marion CANDELIER	Sport adapté	1 500m/ 3000m	Cap 3000	3 000 €
Frantz VASSEUR	Canoë Kayak	C2 1000m et C2 500m	ASL CK Grand Arras	2 000 €
Liza GATEAU	Judo	Judo	Judo Baudimont Club	500 €
Pauline LECARPENTIER	Lutte	Lutte féminine	ELCO	3 000 €
Louis NOEL	Paratriathlon	Paratriathlon	COT Saint Omer	3 000 €
Hélène KARBANOV	Gymnastique	GR	GR Calais	2 000 €
Gaétan N'TAMBWE	Boxe	Boxe	Boxing Club Heninois	2 500 €
Quentin FORATIER	Sport adapté	Athlétisme	Boulogne Club Athlétisme	3 000 €
Mohamed Amine L'BOUJAJI	Athlétisme	Demi fond	Boulogne Club Athlétisme	2 000 €
				68 500 €

Ainsi, après avoir défini les besoins de chaque sportif pour cette saison sportive, le montant total des aides à accorder aux sportifs s'élèverait à 68 500 € (sous-programme 322A08).

Il convient de statuer sur cette affaire, et le cas échéant :

- D'attribuer les participations financières proposées, d'un montant global de 68 500 €, aux dix-neuf sportifs repris dans le tableau ci-dessus, au titre du dispositif « Equipe Olympique et Paralympique Pas-de-Calais ».
- De m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires, les conventions précisant les modalités de versement et les conditions d'utilisation et de contrôle des aides départementales.
- De m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département avec les bénéficiaires, les chartes formalisant les engagements pris par ceux-ci vis-à-vis du Département.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
322A08	6568/9332	Aides exceptionnelles en matière sportive	70 000,00	70 000,00	68 500,00	1 500,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMÉZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Alain MEQUIGNON, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Véronique THIEBAUT.

**COMPLÉMENT À PLUSIEURS DÉLIBÉRATIONS ANTÉRIEURES AYANT CRÉÉ
DES EMPLOIS AU SEIN DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**

(N° 2021-490)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la Loi n°84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en date du 26/01/1984 et, notamment, ses articles 34 à 47 ;

Vu le Décret n°88-145 en date du 15/02/1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le Décret n°85-643 en date du 26/06/1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale et, notamment, ses articles 38 à 48 ;

Vu la délibération n°2021-51 du Conseil départemental en date du 22/03/2021 « Propositions de transformations d'emplois » ;

Vu la délibération n°2020-46 du Conseil départemental en date du 10/02/2020 « Complément à plusieurs délibérations antérieures ayant créé des emplois au sein des services départementaux » ;

Vu la délibération n°2019-449 du Conseil départemental en date du 12/11/2019 « Complément à plusieurs délibérations antérieures ayant créé des emplois au sein des services départementaux » ;

Vu la délibération n°2019-450 du Conseil départemental en date du 12/11/2019 « Propositions de transformations d'emplois » ;

Vu la délibération n°2018-508 du Conseil départemental en date du 12/11/2018 « Propositions de transformations d'emplois » ;

Vu la délibération n°7 du Conseil Général en date du 15/12/2014 « Proposition de création et transformation d'emploi » ;

Vu la délibération n°8 du Conseil Général en date du 17/12/2012 « Propositions de créations et transformations d'emploi » ;

Vu la Délibération n°5 du Conseil Général en date du 20/02/2012 « Complément a plusieurs délibérations antérieures ayant créé des emplois au sein des services départementaux » ;

Vu la délibération n°4 du Conseil Général en date du 21/11/2011 « Complément à plusieurs délibérations antérieures ayant créé des emplois au sein des services départementaux » ;

Vu la délibération n°4 du Conseil Général en date du 27/06/2011 « Propositions de créations et transformations d'emplois » ;

Vu la Délibération du Conseil Général en date du 16/02/2009 « Rapport Général - Projet de Budget Primitif 2009 »

Vu la délibération du Conseil Général en date 24/11/2008 du « Rapport général : projet de Décision Modificative 1 - 2008 » ;

Vu la Délibération du Conseil Général en date du 20/02/1995 « Rapport général – Budget primitif 1995 » ;

Vu la Délibération du Conseil Général en date du 15/02/1994 « Rapport général – Budget primitif 1994 » ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 15/02/1993 « Rapport général – Budget Primitif 1993 » ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 17/02/1992 « Rapport général – Budget primitif 1992 » ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 18/02/1991 « Rapport général – Budget primitif 1991 » ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 20/02/1989 « Rapport général – Budget primitif 1989 » ;

Vu la délibération n°86 du Conseil Général en date du 11/01/1982 « Situation du personnel départemental titulaire et auxiliaire » ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'abroger, de modifier ou de compléter les délibérations reprises dans le tableau annexé à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

ANNEXE		
Délibération initiale	Rédaction initiale	Modification proposée
Du 15 décembre 2014	Portant création d'un emploi de technicien au Bureau Presse, Direction de la Communication, Direction Générale des Services.	La délibération du 15 décembre 2014 est complétée ainsi qu'il suit : Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Vidéaste – Service Création et Réalisation – Direction de la Communication – Cabinet du Président. En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Du 16 février 2009	Portant création de trois emplois de cadre A de la filière administrative à la Direction du Développement Social, Pôle de la Solidarité, complétée par délibération du 20 février 2012 comme suit : Les grades correspondant à deux des emplois de cadres A de la filière administrative sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Chargé de Développement RSA au Bureau de la Coordination des Dispositifs et Contrôle Qualité, Service Départemental de Coordination des Dispositifs et Contrôle Qualité, Direction du Développement Social, Pôle Solidarités. En cas de recrutement d'un agent non titulaire pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation de niveau minimum bac+3 et/ou une expérience dans le domaine requis. Le candidat devra posséder une expérience confirmée à la conduite d'entretien. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux.	La délibération du 20 février 2012 est abrogée. La délibération initiale du 16 février 2009 est complétée ainsi qu'il suit : Les grades correspondant à deux de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Chargé de développement des solidarités – Mission Budget, Coordination et Evaluation – Service RSA, Coordination et Pilotage Budgétaire – Direction des Politiques d'Inclusion Durable – Pôle Solidarités. En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

<p>Du 12 novembre 2018</p>	<p>Portant création d'un emploi de Cadre A de la filière administrative ou sociale au Pôle Solidarités, Maison du Département Solidarité de Lens Liévin, Site de Lens 1, Service Social Local, modifiée par délibération du 10 février 2020 comme suit :</p> <p>Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Chef de service mobile – Service Ressources et Métiers – Direction des Ressources – Secrétariat Général - Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>	<p>La délibération du 10 février 2020 est abrogée. La délibération initiale du 12 novembre 2018 est modifiée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Chef de service local – Service Social Départemental – Site de Lens 1 – Maison du Département Solidarité de Lens Liévin – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>
<p>Du 14 février 1994</p>	<p>Portant création de cinq emplois de cadre A à la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité et du Développement Social, complétée comme suit par délibération du 12 novembre 2019 :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des administrateurs ou des attachés ou des conseillers socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Directeur de la Maison du Département Solidarité du Ternois – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé</p>	<p>La délibération du 12 novembre 2019 est abrogée. La délibération initiale du 14 février 1994 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des cadres de santé paramédicaux territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Responsable de la Maison de l'Autonomie – Maison du Département Solidarité du Ternois – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de</p>

	par rapport aux grilles du cadre d'emplois des administrateurs ou des attachés ou des conseillers socio-éducatifs territoriaux.	rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des cadres de santé paramédicaux territoriaux.
Du 20 février 1995	Portant création de quatre emplois d'assistants socio-éducatifs à la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité et du Développement Social, Direction de l'Enfance et de la Famille, Service socio-éducatif.	La délibération du 20 février 1995 est complétée ainsi qu'il suit : Les grades correspondant à ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille – Maisons du Département Solidarité – Pôle Solidarités. En cas de recrutement d'agents contractuels pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les candidats devront posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.
Du 18 février 1991	Portant création de six emplois d'éducateurs (intégrés dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs suite au décret n° 92-843 du 28 août 1992) à la Direction Générale Adjointe chargée des Affaires Sociales, Scolaires et Culturelles, Direction de la Famille et de l'Enfance.	La délibération du 18 février 1991 est complétée ainsi qu'il suit : Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités. En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs

		territoriaux.
Du 20 février 1989	Portant création de trois emplois d'éducateurs spécialisés (intégrés dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs suite au décret n° 92-843 du 28 août 1992) à la Direction Générale Adjointe n°2, Direction de la Famille et de l'Enfance, Service de la Famille et de l'Enfance.	<p>La délibération du 20 février 1989 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>
Du 17 décembre 2012	Portant création de dix emplois d'assistants socio-éducatifs au Pôle Solidarités, Maisons du Département Solidarité.	<p>La délibération du 17 décembre 2012 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif à la Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>

Du 11 janvier 1982	Portant création de soixante et un emplois d'assistants socio-éducatifs à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.	<p>La délibération du 11 janvier 1982 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>
Du 14 février 1994	Portant création de quinze emplois d'assistants socio-éducatifs – option assistant de service social ou éducateur spécialisé - à la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité et du Développement Social, Direction de l'Enfance et de la Famille, Service Socio-Educatif.	<p>La délibération du 14 février 1994 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de l'Artois – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>
Du 17 février 1992	Portant création de dix-neuf emplois d'assistantes sociales à la	La délibération du 17 février 1992 est complétée ainsi qu'il

	<p>Direction Générale Adjointe chargée des Affaires Sociales, Scolaires et Culturelles, Direction de l'Action Sociale, Service Social Départemental, Circonscriptions d'Action Sanitaire et Sociale.</p>	<p>suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité du Ternois – Pôle Solidarités.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.</p>
Du 27 juin 2011	<p>Portant création de deux emplois d'attaché au Pôle de la Stratégie Départementale, Maison du Département du Développement Local du Boulonnais et de l'Audomarois comme suit :</p> <p>Les grades correspondant à ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Directeur de MDDL.</p> <p>En cas de recrutement d'agents non titulaires pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les candidats devront posséder une formation de niveau Bac + 3 et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribué sera celui des grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux.</p>	<p>La délibération du 27 juin 2011 est modifiée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Les fonctions confiées sont celles Chargé de développement territorial - Direction Opération Grand Site de France - Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux.</p>
Du 12 novembre 2019	<p>Portant création d'un emploi d'ingénieur au Pôle Aménagement et Développement Territorial, Direction de l'Immobilier, Service Maintenance du Patrimoine, Bureau Maintenance des Bâtiments, comme suit :</p> <p>Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre</p>	<p>La délibération du 12 novembre 2019 est modifiée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles Chef de projet grands travaux – Service Grands</p>

	<p>d'emplois des ingénieurs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'Ingénieur maintenance bâtiments.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.</p>	<p>Travaux - Direction de l'Immobilier - Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.</p>
Du 24 novembre 2008	<p>Portant création d'un emploi de technicien supérieur dans le cadre du droit d'option des personnels DDE et de leur intégration au sein des services départementaux.</p>	<p>La délibération du 24 novembre 2008 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Technicien études – Bureau des Etudes Centre - Service des Grands Projets Routiers Centre - Direction de la Mobilité et du Réseau Routier - Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.</p>
Du 15 février 1993	<p>Portant création d'un emploi d'agent d'entretien (intégré dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux suite au décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006) à la Bibliothèque Départementale de Prêt, Direction Générale des Services.</p>	<p>La délibération du 15 février 1993 est complétée ainsi qu'il suit :</p> <p>Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Gardien des bâtiments – Direction des Archives Départementales - Pôle Réussites Citoyennes.</p> <p>En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions</p>

		statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
Du 22 mars 2021	Portant création d'un emploi d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques au Bureau de la Pratique de la Lecture et des Ressources Documentaires, Direction Adjointe de la Lecture Publique, Direction des Affaires Culturelles, Pôle Réussites Citoyennes.	La délibération du 22 mars 2021 est complétée ainsi qu'il suit : Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Coordinateur de l'action culturelle – Bureau de la Pratique de la Lecture et des Ressources Documentaires - Direction Adjointe de la Lecture Publique - Direction des Affaires Culturelles - Pôle Réussites Citoyennes. En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques territoriaux.
Du 24 novembre 2008	Portant création de deux emplois d'attaché du patrimoine au Service Départemental d'Archéologie, Pôle de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse, complétée par délibération du 21 novembre 2011 comme suit : Les grades correspondant à l'un des emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine. Les fonctions confiées sont celles de Géoarchéologue au Centre Départemental d'Archéologie, Direction de la Culture, Pôle Réussites Citoyennes. En cas de recrutement d'un agent non titulaire pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une	La délibération du 21 novembre 2011 est abrogée. La délibération initiale du 24 novembre 2008 est complétée ainsi qu'il suit : Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Géoarchéologue – Service d'Archéologie Préventive – Direction de l'Archéologie - Pôle Réussites Citoyennes. En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une

	<p>formation de niveau Bac + 3 et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribué sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine.</p>	<p>expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux.</p>
--	--	---

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Bureau Pilotage des effectifs, GPEC, SIRH, annuaire

RAPPORT N°9

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

COMPLÉMENT À PLUSIEURS DÉLIBÉRATIONS ANTÉRIEURES AYANT CRÉÉ DES EMPLOIS AU SEIN DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

L'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée dispose que « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés.

Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent ».

Afin de répondre strictement au cadre juridique précité, il s'avère nécessaire de compléter les délibérations initiales portant création des emplois énumérés ci-dessous par les dispositions suivantes :

La délibération du 15 décembre 2014 portant création d'un emploi de technicien au Bureau Presse, Direction de la Communication, Direction Générale des Services, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Vidéaste – Service Création et Réalisation – Direction de la Communication – Cabinet du Président.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

La délibération du 20 février 2012 complétant la délibération du 16 février 2009 portant création de trois emplois de cadre A de la filière administrative à la Direction du Développement Social, Pôle de la Solidarité est abrogée. La délibération initiale est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à deux de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Chargé de développement des solidarités – Mission Budget, Coordination et Evaluation – Service RSA, Coordination et Pilotage Budgétaire – Direction des Politiques d'Inclusion Durable – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

La délibération du 10 février 2020 complétant la délibération du 12 novembre 2018 portant création d'un emploi de Cadre A de la filière administrative ou sociale au Pôle Solidarités, Maison du Département Solidarité de Lens Liévin, Site de Lens 1, Service Social Local, est abrogée. La délibération initiale est modifiée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Chef de service local – Service Social Départemental – Site de Lens 1 – Maison du Département Solidarité de Lens Liévin – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 12 novembre 2019 complétant la délibération du 14 février 1994 portant création de cinq emplois de cadre A à la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité et du Développement Social, est abrogée. La délibération initiale est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des cadres de santé paramédicaux territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Responsable de la Maison de l'Autonomie – Maison du Département Solidarité du Ternois – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs ou des cadres de santé paramédicaux territoriaux.

La délibération du 20 février 1995 portant création de quatre emplois d'assistants socio-éducatifs à la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité et du Développement Social, Direction de l'Enfance et de la Famille, Service socio-éducatif est

complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille – Maisons du Département Solidarité – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'agents contractuels pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les candidats devront posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 18 février 1991 portant création de six emplois d'éducateurs (intégrés dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs suite au décret n° 92-843 du 28 août 1992) à la Direction Générale Adjointe chargée des Affaires Sociales, Scolaires et Culturelles, Direction de la Famille et de l'Enfance est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 20 février 1989 portant création de trois emplois d'éducateurs spécialisés (intégrés dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs suite au décret n° 92-843 du 28 août 1992) à la Direction Générale Adjointe n°2, Direction de la Famille et de l'Enfance, Service de la Famille et de l'Enfance, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 17 décembre 2012 portant création de dix emplois d'assistants socio-éducatifs au Pôle Solidarités, Maisons du Département Solidarité, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif à la Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services

dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 11 janvier 1982 portant création de soixante et un emplois d'assistants socio-éducatifs à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 14 février 1994 portant création de quinze emplois d'assistants socio-éducatifs – option assistant de service social ou éducateur spécialisé - à la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité et du Développement Social, Direction de l'Enfance et de la Famille, Service Socio-Educatif, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité de l'Artois – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 17 février 1992 portant création de dix-neuf emplois d'assistantes sociales à la Direction Générale Adjointe chargée des Affaires Sociales, Scolaires et Culturelles, Direction de l'Action Sociale, Service Social Départemental, Circonscriptions d'Action Sanitaire et Sociale est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles d'assistant socio-éducatif en Service Social Départemental ou Service Enfance Famille - Maison du Département Solidarité du Ternois – Pôle Solidarités.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder le Diplôme d'Etat correspondant à la spécialité et une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux.

La délibération du 27 juin 2011 portant création de deux emplois d'attaché au Pôle de la Stratégie Départementale, Maison du Département du Développement Local du Boulonnais et de l'Audomarois, est modifiée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Les fonctions confiées sont celles Chargé de développement territorial - Direction Opération Grand Site de France - Pôle Aménagement et Développement Territorial.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

La délibération du 12 novembre 2019 portant création d'un emploi d'ingénieur au Pôle Aménagement et Développement Territorial, Direction de l'Immobilier, Service Maintenance du Patrimoine, Bureau Maintenance des Bâtiments, est modifiée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Les fonctions confiées sont celles Chef de projet grands travaux – Service Grands Travaux - Direction de l'Immobilier - Pôle Aménagement et Développement Territorial.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

La délibération du 24 novembre 2008 portant création d'un emploi de technicien supérieur dans le cadre du droit d'option des personnels DDE et de leur intégration au sein des services départementaux, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Technicien études – Bureau des Etudes Centre - Service des Grands Projets Routiers Centre - Direction de la Mobilité et du Réseau Routier - Pôle Aménagement et Développement Territorial.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

La délibération du 15 février 1993 portant création d'un emploi d'agent d'entretien (intégré dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux suite au décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006) à la Bibliothèque Départementale de Prêt, Direction Générale des Services, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Gardien des bâtiments – Direction des Archives Départementales - Pôle Réussites Citoyennes.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

La délibération du 22 mars 2021 portant création d'un emploi d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques au Bureau de la Pratique de la Lecture et des Ressources Documentaires, Direction Adjointe de la Lecture Publique, Direction des Affaires Culturelles, Pôle Réussites Citoyennes, est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à cet emploi sont ceux du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Coordinateur de l'action culturelle – Bureau de la Pratique de la Lecture et des Ressources Documentaires - Direction Adjointe de la Lecture Publique - Direction des Affaires Culturelles - Pôle Réussites Citoyennes.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques territoriaux.

La délibération du 21 novembre 2011 complétant la délibération du 24 novembre 2008 portant création de deux emplois d'attaché du patrimoine au Service Départemental d'Archéologie, Pôle de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse, est abrogée. La délibération initiale est complétée ainsi qu'il suit :

Les grades correspondant à l'un de ces emplois sont ceux du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux. Les fonctions confiées sont celles de Géoarchéologue – Service d'Archéologie Préventive – Direction de l'Archéologie - Pôle Réussites Citoyennes.

En cas de recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services dans le cadre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le candidat devra posséder une formation adaptée et/ou une expérience dans le domaine requis. Le niveau de rémunération attribuée sera fixé par rapport aux grilles du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'abroger, de modifier ou de compléter les délibérations reprises dans le tableau en annexe.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Alain MEQUIGNON, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Véronique THIEBAUT.

**PROPOSITIONS DE TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS ET DE CRÉATIONS
D'EMPLOIS NON PERMANENTS**

(N°2021-491)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la Loi n°84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en date du 26/01/1984 et notamment ses articles 34 à 47 ;

Vu le Décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 138 de la loi du 28 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif

aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale en date du 15/02/1988 ;
Vu le Décret n°85-643 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale en date du 26/06/1985 et notamment ses articles 38 à 48 ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'approuver les propositions de transformations d'emplois et de créations d'emplois non permanents reprises à l'article 2 de la présente délibération.

Article 2 :

Les propositions visées à l'article 1 sont les suivantes :

I) TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS AYANT UNE INCIDENCE FINANCIERE

A) LIÉES A L'ORGANISATION DES SERVICES

POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DES MOYENS DU SIEGE

Service Accueil et Orientation

- 1 adjoint technique en 1 adjoint administratif

II) TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS GENERANT UN GAIN DE MASSE SALARIALE

A) LIÉES A L'ORGANISATION DES SERVICES

POLE SOLIDARITES

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DE L'ARRAGEOIS

Site d'Arras Sud

- 1 rédacteur en 1 adjoint administratif

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'ARRAGEOIS

Unité Routes et Mobilités

CER de VITRY-EN-ARTOIS

- 1 agent de maîtrise en 1 cadre C de la filière technique, adjoint technique ou agent de maîtrise

POLE REUSSITES CITOYENNES

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES

Collège Bracke Desrousseaux à VENDIN-LE-VIEIL

- 1 agent de maîtrise en 1 adjoint technique des établissements d'enseignement

Collège Marie Curie à ARRAS

- 1 agent de maîtrise en 1 adjoint technique des établissements d'enseignement

III) TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS SANS INCIDENCE FINANCIERE

A) LIÉES A LA REUSSITE D'UN CONCOURS

POLE REUSSITES CITOYENNES

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES

Collège Jacques Prévert à HOUDAIN

- 1 adjoint technique des établissements d'enseignement en 1 agent de maîtrise

IV) BESOINS NON PERMANENTS AYANT UNE INCIDENCE FINANCIERE

Recours à des agents contractuels dans le cadre d'accroissements temporaires d'activité

POLES SOLIDARITES

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DU BOULONNAIS

Service Social Local de BOULOGNE-SUR-MER

- 1 assistant socio-éducatif contractuel pour 12 mois

Il s'agit de continuer à remplacer le travailleur social mis à la disposition du Commissariat de police de Boulogne dans le cadre d'une convention partenariale et d'un cofinancement du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et du Conseil départemental.

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DU MONTREUILLOIS

MAISON DE L'AUTONOMIE

Mission Accompagnement des Usagers

- 1 assistant socio-éducatif contractuel pour 12 mois

L'agent sera chargé des fonctions de gestionnaire de cas / référent de parcours personnes âgées à la Maison de l'Autonomie du Montreuillois pour une durée d'un an. Le financement du poste est repris dans la convention qui lie l'Agence Régionale de Santé au dispositif MAIA du Montreuillois.

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DE L'ARRAGEOIS

MAISON DE L'AUTONOMIE

Mission Accompagnement des Usagers

- 1 assistant socio-éducatif contractuel pour 12 mois

Le financement du poste de gestionnaire de cas / référent de parcours personnes âgées pour le territoire de l'Arrageois est inscrit dans la convention 2020-2022 qui lie le Département à l'Agence Régionale de Santé.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Bureau Pilotage des effectifs, GPEC, SIRH, annuaire

RAPPORT N°10

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PROPOSITIONS DE TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS ET DE CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS

Les propositions de transformations d'emplois et de créations d'emplois non permanents présentées aujourd'hui répondent à la nécessaire adaptation permanente des ressources, et donc de l'organisation de travail des services, pour une meilleure réponse aux usagers, et à l'optimisation de la gestion des emplois et des postes.

Ainsi, je vous propose :

I) TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS AYANT UNE INCIDENCE FINANCIERE

A) LIÉES A L'ORGANISATION DES SERVICES

POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DES MOYENS DU SIEGE

Service Accueil et Orientation

- 1 adjoint technique en 1 adjoint administratif

II) TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS GENERANT UN GAIN DE MASSE SALARIALE

A) LIÉES A L'ORGANISATION DES SERVICES

POLE SOLIDARITES

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DE L'ARRAGEOIS

Site d'Arras Sud

- 1 rédacteur en 1 adjoint administratif

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'ARRAGEOIS

Unité Routes et Mobilités

CER de Vitry en Artois

- 1 agent de maîtrise en 1 cadre C de la filière technique, adjoint technique ou agent de maîtrise

POLE REUSSITES CITOYENNES

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES

Collège Bracke Desrousseaux à Vendin le Vieil

- 1 agent de maîtrise en 1 adjoint technique des établissements d'enseignement

Collège Marie Curie à Arras

- 1 agent de maîtrise en 1 adjoint technique des établissements d'enseignement

III) TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS SANS INCIDENCE FINANCIERE

A) LIÉES A LA REUSSITE D'UN CONCOURS

POLE REUSSITES CITOYENNES

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES

Collège Jacques Prévert à Houdain

- 1 adjoint technique des établissements d'enseignement en 1 agent de maîtrise

IV) BESOINS NON PERMANENTS AYANT UNE INCIDENCE FINANCIERE

Recours à des agents contractuels dans le cadre d'accroissements temporaires d'activité

POLES SOLIDARITES

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DU BOULONNAIS

Service Social Local de Boulogne sur mer

- 1 assistant socio-éducatif contractuel pour 12 mois

Il s'agit de continuer à remplacer le travailleur social mis à la disposition du Commissariat de police de Boulogne dans le cadre d'une convention partenariale et d'un cofinancement du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et du Conseil départemental.

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DU MONTREUILLOIS

MAISON DE L'AUTONOMIE

Mission Accompagnement des Usagers

- 1 assistant socio-éducatif contractuel pour 12 mois

L'agent sera chargé des fonctions de gestionnaire de cas / référent de parcours personnes âgées à la Maison de l'Autonomie du Montreuillois pour une durée d'un an. Le financement du poste est repris dans la convention qui lie l'Agence Régionale de Santé au dispositif MAIA du Montreuillois.

MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DE L'ARRAGEOIS

MAISON DE L'AUTONOMIE

Mission Accompagnement des Usagers

- 1 assistant socio-éducatif contractuel pour 12 mois

Le financement du poste de gestionnaire de cas / référent de parcours personnes âgées pour le territoire de l'Arrageois est inscrit dans la convention 2020-2022 qui lie le Département à l'Agence Régionale de Santé.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, valider les propositions de transformations d'emplois et de créations d'emplois non permanents susmentionnées.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULO-TFRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Alain MEQUIGNON, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Alain DE CARRION, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - PARTICIPATION DU
DÉPARTEMENT À LA PRÉVOYANCE DES ASSISTANTS FAMILIAUX**

(N°2021-492)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 33 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 22 bis ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale de leurs agents ;

Vu la Circulaire n°RDFB1220789C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la délibération n° 2021-358 du Conseil départemental en date du 27/09/2021 « Protection sociale complémentaire, choix de la convention de participation au titre du risque « prévoyance » période 2022-2027 » ;

Vu la délibération n°2021-28 du Conseil départemental en date du 15/02/2021 « Renouvellement de la convention de participation du volet « prévoyance » de la Protection Sociale Complémentaire des agents départementaux » ;

Vu la délibération n°2020-407 du Conseil départemental en date du 16/11/2020 « Protection sociale complémentaire, augmentation de la participation employeur au profit des agents dans le cadre de la hausse tarifaire de la garantie prévoyance » ;

Vu la délibération n°2017-622 du Conseil départemental en date du 18 décembre 2017 « Rapport relatif à la participation financière du Département du Pas-de-Calais à la protection sociale complémentaire - Volet prévoyance des agents départementaux » ;

Vu la délibération n°15 du Conseil Général en date du 19 mai 2014 « Protection complémentaire des agents du département du Pas-de-Calais : choix de la convention de participation et attribution de la participation financière du Département au titre du risque 'prévoyance' et choix de la convention de participation au titre du risque 'santé' » ;

Vu la délibération n°8 du Conseil Général en date du 16 décembre 2013 « Protection Sociale Complémentaire des agents du Conseil Général du Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération n°18 du Conseil Général en date du 24 juin 2013 « Protection Sociale Complémentaire des agents du Conseil Général du Pas-de-Calais » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis du Comité Technique rendu lors de sa réunion en date du 23/09/2021 ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion en date du 08/11/2020 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

De valider l'évolution du montant de la participation du Département accordée aux assistants familiaux concernant le risque « prévoyance par référence au tableau ci-dessous :

Tranches	Assiette de cotisation brute	Montant brut mensuel applicable en 2021	Nouveau montant brut mensuel applicable au 1^{er} janvier 2022
7	Supérieur à 4 000.00 €	11€	13€
6	de 3 450.01 € à 4 000.00 €	15€	17€
5	de 2 700.01 € à 3 450.00 €	21€	23€
4	de 2 450.01 € à 2 700.00 €	22€	23€
3	de 2 200.01 € à 2 450.00 €	29€	30€
2	de 1 950.01 € à 2 200.00 €	30 €	31€
1	Inférieur à 1 950.00 €	Jusqu'à 40 €	Jusqu'à 41 €

Article 2 :

De modifier, en conséquence, la délibération n°2021-358 du Conseil départemental du 27 septembre 2021 relative à la Protection Sociale Complémentaire susvisée.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Service d'appui à la Gestion RH

RAPPORT N°11

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À LA PRÉVOYANCE DES ASSISTANTS FAMILIAUX

1/ Rappel du contexte général :

L'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires prévoit que l'Etat, les Régions, les Départements, les Communes et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent.

L'adhésion à une protection sociale complémentaire est facultative pour les agents, tout comme l'aide apportée par les employeurs publics.

Lors du lancement de la première convention de participation, par délibération en date du 24 juin 2013, l'Assemblée délibérante a validé le recours à la convention de participation pour les risques « prévoyance » et « santé ».

Le dispositif global de Protection Sociale Complémentaire (« Santé » et « Prévoyance ») mis en œuvre au Département du Pas-de-Calais concerne aussi bien les agents « statutaires » que les assistant(e)s familiaux(les).

Concernant le risque « prévoyance », la première convention de participation a pris effet le 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 6 ans. Elle devait prendre fin le 31 décembre 2020. Cependant, compte tenu de la pandémie de la COVID 19 en 2020, les formalités de passation du nouveau marché n'ont pas pu se réaliser.

En accord avec l'assureur actuel, le contrat actuel a pu être prorogé d'une année, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

La prochaine convention « Prévoyance » sera signée pour une durée de 6 ans et prendra effet du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2027.

Le Comité Technique du 23 septembre 2021 et le Conseil Départemental du 27 septembre 2021 ont acté le choix, pour le risque Prévoyance, de **l'offre du prestataire**

COLLECTEAM – GENERALI, offre économiquement la plus avantageuse.

Les taux de cotisation, **pour les assistants familiaux**, sont les suivants :

	Régime de base	Option Décès à 100%
COLLECTEAM - GENERALI	2,30%	0,30%

La cotisation au régime de base précédemment prévue au contrat était de 2,26%.

La nouvelle cotisation au régime de base augmente donc de 0,04 point à compter du 1^{er} janvier 2022.

2/ La participation du Département pour les Assistants familiaux à compter du 1^{er} janvier 2022

Compte tenu de l'augmentation tarifaire du régime de base pour les Assistants familiaux, il est proposé de réajuster la participation de l'employeur afin de compenser cette augmentation.

L'augmentation de la participation est de :

- 2 euros pour les tranches 5, 6 et 7
- 1 euro pour les tranches 1, 2, 3 et 4

Tranches	Assiette de cotisation brute	Montant brut mensuel applicable en 2021	Nouveau montant brut mensuel applicable au 1 ^{er} janvier 2022
7	Supérieur à 4 000.00 €	11€	13€
6	de 3 450.01 € à 4 000.00 €	15€	17€
5	de 2 700.01 € à 3 450.00 €	21€	23€
4	de 2 450.01 € à 2 700.00 €	22€	23€
3	de 2 200.01 € à 2 450.00 €	29€	30€
2	de 1 950.01 € à 2 200.00 €	30 €	31€
1	Inférieur à 1 950.00 €	Jusqu'à 40 €	Jusqu'à 41 €

Le coût annuel total de cette mesure s'élève à 14 000 euros.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

- de valider l'évolution du montant de la participation du Département accordée aux assistants familiaux concernant le risque « prévoyance », par référence au tableau ci-dessus ;

- de modifier, en conséquence, la délibération n°2021-358 du Conseil départemental du 27 septembre 2021 relative à la Protection Sociale Complémentaire.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOY-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Alain MEQUIGNON, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

ALLOCATION FORFAITAIRE VISANT À INDEMNISER LE TÉLÉTRAVAIL

(N°2021-493)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le décret n°2021-1123 du 26 août 2021 portant création d'une allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et des magistrats ;

Vu le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

Vu l'arrêté du 26 août 2021 pris pour l'application du décret n°2021-1123 du 26 août 2021 relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et

des magistrats ;

Vu l'accord-cadre du 13 juillet 2021 relatif au télétravail dans les trois versants de la fonction publique ;

Vu la délibération n°2018-509 du Conseil départemental en date du 12/11/2018 « Rapport cadre relatif à l'extension des modalités de recours au télétravail » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'instaurer à compter du 1^{er} janvier 2022, au Département du Pas-de-Calais, l'allocation forfaitaire dénommée « forfait télétravail », fixée à 2,5 € par jour de télétravail effectué dans la limite de 220 € par an (sans seuil de déclenchement) selon les conditions d'exécution reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Service Pilotage et Modernisation

RAPPORT N°12

Territoire(s): Tous les territoires

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

ALLOCATION FORFAITAIRE VISANT À INDEMNISER LE TÉLÉTRAVAIL

En 2018, le Département a fait le choix de moderniser son fonctionnement et a proposé une nouvelle organisation du travail : la possibilité pour un agent d'exercer une partie de ses missions à domicile.

Les enjeux poursuivis par la mise en place du télétravail étaient multiples : amélioration de la qualité de vie au travail, expérimentation d'un mode de management reposant davantage sur l'autonomie et la responsabilisation de chacun, souplesse induite dans l'organisation du travail, ...

Lors de sa réunion du 12 novembre 2018, le Conseil départemental a adopté les modalités de mise en oeuvre du télétravail au sein de la collectivité, conformément au décret du 11 février 2016, avec entrée en vigueur de ce nouveau dispositif à compter du 1er janvier 2019.

L'expérience du travail à distance forcé durant la crise sanitaire de la pandémie Covid 19 continue de générer une augmentation conséquente des demandes de télétravail. À titre indicatif, 1 300 agents au 30 septembre 2021 contre 209 agents en octobre 2020 bénéficient de cette nouvelle organisation de travail.

Dans le prolongement de l'accord-cadre du 13 juillet 2021 relatif au télétravail dans les trois versants de la fonction publique, le décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 a instauré une allocation forfaitaire visant à indemniser le télétravail dans la fonction publique d'État, la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale, sous réserve, dans ce dernier cas, d'une délibération de l'organe délibérant de la collectivité.

L'allocation forfaitaire ainsi créée a pour vocation à contribuer au remboursement des frais engagés au titre du télétravail par les agents de la collectivité bénéficiaires.

Conformément aux dispositions du décret du 26 août 2021, les agents

bénéficiaires sont les agents titulaires et stagiaires, les agents contractuels de droit public et les apprentis.

Afin d'être éligible au versement de cette allocation forfaitaire dénommée « forfait télétravail », les agents doivent exercer leurs missions dans le respect des dispositions du décret du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique (demande de l'agent, autorisation de l'employeur notamment) et ne pas fréquenter un tiers lieu (principalement espace de co-working) offrant un service de restauration collective financé par l'employeur.

Le montant de ladite allocation est fixé à 2,5 € par jour de télétravail effectué dans la limite de 220 € par an (sans seuil de déclenchement). Son versement a lieu selon une périodicité trimestrielle. Ainsi, à titre informatif et en fonction du nombre actuel de télétravailleurs au sein des services départementaux, le montant financier prévisionnel de ce dispositif est estimé à 286 000 €.

Au regard de tout ce qui précède, il convient de statuer sur cette affaire en instaurant, à compter du 1^{er} janvier 2022, au Département du Pas-de-Calais, l'allocation forfaitaire dénommée « forfait télétravail » selon les conditions d'exécution précitées.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Service Pilotage et Modernisation

RAPPORT N°12

Territoire(s): Tous les territoires

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

ALLOCATION FORFAITAIRE VISANT À INDEMNISER LE TÉLÉTRAVAIL

En 2018, le Département a fait le choix de moderniser son fonctionnement et a proposé une nouvelle organisation du travail : la possibilité pour un agent d'exercer une partie de ses missions à domicile.

Les enjeux poursuivis par la mise en place du télétravail étaient multiples : amélioration de la qualité de vie au travail, expérimentation d'un mode de management reposant davantage sur l'autonomie et la responsabilisation de chacun, souplesse induite dans l'organisation du travail, ...

Lors de sa réunion du 12 novembre 2018, le Conseil départemental a adopté les modalités de mise en oeuvre du télétravail au sein de la collectivité, conformément au décret du 11 février 2016, avec entrée en vigueur de ce nouveau dispositif à compter du 1er janvier 2019.

L'expérience du travail à distance forcé durant la crise sanitaire de la pandémie Covid 19 continue de générer une augmentation conséquente des demandes de télétravail. À titre indicatif, 1 300 agents au 30 septembre 2021 contre 209 agents en octobre 2020 bénéficient de cette nouvelle organisation de travail.

Dans le prolongement de l'accord-cadre du 13 juillet 2021 relatif au télétravail dans les trois versants de la fonction publique, le décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 a instauré une allocation forfaitaire visant à indemniser le télétravail dans la fonction publique d'État, la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale, sous réserve, dans ce dernier cas, d'une délibération de l'organe délibérant de la collectivité.

L'allocation forfaitaire ainsi créée a pour vocation à contribuer au remboursement des frais engagés au titre du télétravail par les agents de la collectivité bénéficiaires.

Conformément aux dispositions du décret du 26 août 2021, les agents

bénéficiaires sont les agents titulaires et stagiaires, les agents contractuels de droit public et les apprentis.

Afin d'être éligible au versement de cette allocation forfaitaire dénommée « forfait télétravail », les agents doivent exercer leurs missions dans le respect des dispositions du décret du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique (demande de l'agent, autorisation de l'employeur notamment) et ne pas fréquenter un tiers lieu (principalement espace de co-working) offrant un service de restauration collective financé par l'employeur.

Le montant de ladite allocation est fixé à 2,5 € par jour de télétravail effectué dans la limite de 220 € par an (sans seuil de déclenchement). Son versement a lieu selon une périodicité trimestrielle. Ainsi, à titre informatif et en fonction du nombre actuel de télétravailleurs au sein des services départementaux, le montant financier prévisionnel de ce dispositif est estimé à 286 000 €.

Au regard de tout ce qui précède, il convient de statuer sur cette affaire en instaurant, à compter du 1^{er} janvier 2022, au Département du Pas-de-Calais, l'allocation forfaitaire dénommée « forfait télétravail » selon les conditions d'exécution précitées.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOY-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Alain MEQUIGNON, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**RAPPORT RELATIF À L'ADHÉSION AU SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES
DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU PAS-DE-CALAIS (CDG62)**

(N°2021-494)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 23 à 25 ;

Vu la délibération n°9 de la Commission Permanente en date du 02/06/2014 « Prise en charge des secrétariats du Comité médical et de la Commission de réforme par le Centre de

Gestion du Pas-de-Calais » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service public départemental » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

De résilier, à la date du 31 décembre 2021, la convention signée, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, entre le Département du Pas-de-Calais et le centre de gestion de la fonction publique du Pas-de-Calais précisant les modalités de gestion des secrétariats du comité médical et de la commission de réforme, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser l'adhésion du Département du Pas-de-Calais au socle commun de compétences, tel que prévu à l'article 23 – IV de la loi du 26 janvier 1984, proposé par le centre de gestion de la fonction publique du Pas-de-Calais à compter du 1^{er} janvier 2022, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 3 :

D'inscrire au budget les crédits nécessaires pour permettre le paiement de la cotisation.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Service d'appui à la Gestion RH

RAPPORT N°13

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT RELATIF À L'ADHÉSION AU SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PAS-DE-CALAIS (CDG62)

Les comités médicaux et les commissions de réforme sont des instances consultatives chargées de donner des avis sur les questions médicales concernant les fonctionnaires et les agents publics.

Lors de sa réunion du 2 juin 2014, la Commission Permanente a décidé de faire assurer le secrétariat du comité médical et de la commission de réforme pour les agents départementaux par le centre de gestion du Pas-de-Calais, en application de l'article 25 de la loi n°84-53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Cette décision a donné lieu à la signature d'une convention avec le centre de gestion qui a pris effet le 1^{er} septembre 2014 et a été renouvelée à plusieurs reprises. L'actuelle convention prend fin le 31 décembre 2023.

Il est rappelé que, dans le cadre de cette convention, le centre de gestion prend en charge :

- les frais relatifs à la rémunération des médecins membres de la commission de réforme et du comité médical
- les frais relatifs à la rémunération du président de la commission de réforme
- les frais de déplacement des médecins membres de la commission et du comité, selon les montants en vigueur pour les fonctionnaires.

Le centre de gestion facture au Département un montant de 170 € par dossier.

Sur les trois dernières années pleines, 1510 dossiers ont été examinés par les secrétariats de la commission de réforme et du comité médical correspondant à une dépense de gestion d'un montant total de 256 700 €, ainsi répartie :

ANNEE	COMITE MEDICAL		COMMISSION DE REFORME		Coût global annuel
	Nombre de dossiers traités	Coût	Nombre de dossiers traités	Coût	
2018	426	72 420 €	127	21 590 €	94 010 €
2019	387	65 790 €	123	20 910 €	86 700 €
2020	317	53 890 €	130	22 100 €	75 990 €
3 premiers trimestres 2021	174	29 580 €	82	13 940 €	43 520 €

Ce conventionnement entre le centre de gestion du Pas-de-Calais et le Département était transitoire, dans l'attente de la possibilité pour le centre de gestion de proposer aux collectivités non affiliées les autres prestations prévues à l'article 23 – IV de la loi du 26 janvier 1984.

Par courrier en date du 25 mai 2021, le président du centre de gestion du Pas-de-Calais a informé le Département qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les secrétariats du comité médical et de la commission de réforme ne pourront plus être assurés sans une adhésion du Département au socle commun de compétences, conformément à la loi du 26 janvier 1984 précitée. A défaut d'adhésion, le Département devrait assurer lui-même ces missions.

Il est donc proposé d'adhérer au socle commun de compétences tel que prévu à l'article 23 – IV de la loi du 26 janvier 1984.

Ce socle commun, dénommé « *appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines* » est composé des prestations suivantes :

- Le secrétariat des commissions de réforme
- Le secrétariat des comités médicaux
- L'assistance juridique statutaire, y compris pour la fonction de référent déontologue
- L'assistance au recrutement et un accompagnement individuel de la mobilité des agents hors de leur collectivité ou établissement d'origine
- L'assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite
- L'avis consultatif dans le cadre de la procédure du Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO). Il est précisé que la mise en place du RAPO nécessite un décret en Conseil d'Etat non paru à ce jour.

L'adhésion vaut pour l'ensemble des prestations puisqu'elles forment un tout indivisible, qu'elles soient mobilisées ou non par la collectivité. Ces missions sont financées par le biais d'une cotisation assise sur la masse des rémunérations versées aux agents du Département. Cette cotisation a été fixée au taux de 0,10% de la masse salariale de la collectivité territoriale, par une délibération du 27 octobre 2017 du conseil d'administration du centre de gestion du Pas-de-Calais.

Cette dépense est estimée à 130 000 € annuels au lieu de 90 000 € en moyenne annuelle dans le cadre de la convention actuelle. Toutefois, outre les missions de secrétariat

du comité médical et de la commission de réforme, les services des ressources humaines du Département pourront utilement solliciter la prestation en matière de conseil statutaire ainsi que l'assistance en matière de retraite.

L'adhésion nécessite l'adoption d'une délibération de l'assemblée départementale.

Au regard des éléments exposés ci-dessus et considérant que le Département est satisfait du service rendu par les secrétariats du comité médical et de la commission de réforme placés auprès du centre de gestion du Pas-de-Calais, il est proposé au Conseil départemental d'approuver l'adhésion du Département au socle commun de compétences proposé par le CDG 62 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

- De résilier, à la date du 31 décembre 2021, la convention signée, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, entre le Département du Pas-de-Calais et le centre de gestion de la fonction publique du Pas-de-Calais précisant les modalités de gestion des secrétariats du comité médical et de la commission de réforme ;
- D'autoriser l'adhésion du Département du Pas-de-Calais au socle commun de compétences, tel que prévu à l'article 23 – IV de la loi du 26 janvier 1984, proposé par le centre de gestion de la fonction publique du Pas-de-Calais à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires pour permettre le paiement de la cotisation.

La 6^{ème} Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR L'EXÉCUTION DE LA DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC DE TÉLÉASSISTANCE**

(N°2021-495)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1411-3 et L.1413-1 ;

Vu le Code de la Commande Publique et, notamment, son article L.3131-5 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2018-45 de la Commission Permanente en date du 05/02/2018

« Renouvellement d'une convention de délégation de service public pour une téléassistance » ;

Vu la délibération n°1 de la Commission Permanente en date du 08/06/2015 « Désignation de représentants d'associations locales au sein de la commission consultative des services publics locaux » ;

Vu la délibération n°59 de la Commission Permanente en date du 06/01/2014 « Renouvellement de la délégation de service public départemental de téléassistance » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux rendu lors de sa réunion du 15/06/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du rapport d'activité de la délégation de service public de téléassistance, au titre de l'exercice 2020.

Article 2 :

Le rapport d'activité visé à l'article 1 est annexé à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

PROCÈS-VERBAL

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le mardi 15 juin 2021 à 14 heures 00

OBJET : Rapport Annuel du délégataire de la téléassistance. Exercice 2020

Proposé à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 15 juin 2021.

Les services départementaux présentent le rapport d'activité de la délégation en matière de Téléassistance.

Les services départementaux informent les membres de la CCSPL de la prolongation à deux reprises de la délégation de service public de téléassistance au-delà du 31 janvier 2020 aux motifs suivants :

- **Novembre 2019** : Rupture d'approvisionnement de matériel de type « détecteurs de chute »

GTS Mondial Assistance s'est heurté à une difficulté d'approvisionnement fin 2019. Leur fournisseur n'était en effet plus en capacité de leur fournir le matériel. Cette rupture n'était pas propre à GTS Mondial Assistance, mais a concerné l'ensemble des téléassisteurs de France.

Par conséquent, la DSP Téléassistance liant Europ Assistance au Département a été prolongée une première fois du 31 janvier 2020 (date d'échéance initiale) **jusqu'au 30 avril 2020**, afin de permettre la migration du millier d'abonnés restant.

- **Mars à avril 2020** : Crise sanitaire liée à la COVID 19.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID19, la migration des abonnés n'a pu être achevée au 30 avril 2020 faute, pour GTS Mondial Assistance, de pouvoir équiper ses employés en masques et gel hydroalcoolique indispensables à toute intervention au domicile des abonnés.

Par conséquent, la DSP Téléassistance liant Europ Assistance au Département a été prolongée une seconde fois **au-delà du 30 avril 2020** dans la limite de la date de fin d'état d'urgence sanitaire déclarée par l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, augmentée d'une durée de deux mois.

Septembre 2020 : Fin de la prestation Europ Assistance au 10 septembre 2020.

GTS Mondial Assistance a repris contact avec l'ensemble des abonnés restants.

Le Département a envoyé une lettre invitant les abonnés à prendre contact auprès de GTS Mondial Assistance pour un rendez-vous de substitution avant le 1^{er} septembre. A défaut, leur abonnement Europ Assistance fut résilié au 1^{er} septembre.

Le rapport d'activité au titre de l'exercice 2020 concerne donc les deux délégataires successifs, Europ Assistance et GTS Mondial Assistance.

Les membres de la CCSPL souhaitent obtenir des informations sur le public cible des personnes âgées de moins de 60 ans et sur leurs motivations à bénéficier du dispositif.

Les services techniques précisent que les bénéficiaires de la téléassistance âgés de moins de 60 ans sont principalement des personnes en situation de handicap pour lesquelles la téléassistance permet de rassurer la famille.

Les membres de la CCSPL questionnent les services sur la répartition des bénéficiaires de la téléassistance : 18% d'hommes et 82% de femmes.

Les services techniques précisent que cette répartition correspond à la répartition des bénéficiaires du dispositif d'aides aux personnes âgées (APA). Cette répartition hommes/femmes est cohérente.

La Présidente de la CCSPL souligne l'importance de bien communiquer et d'informer les publics sur l'existence du dispositif.

Les services techniques indiquent que plusieurs supports de communication sont utilisés pour communiquer sur le dispositif téléassistance notamment la chaîne youtube du Département.

**LE PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
ou son représentant**

Madame Patricia ROUSSEAU



LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

M. Daniel
MACIEJASZ

Mme Maryse
CAUWET

M. Michel
PETIT

M. Bruno
COUSEIN

M. Jean-Louis
COTTIGNY

Mme Maité
MASSART

Mme Isabelle
LEVENT

Mme Maryse
DELASSUS

LES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE :

Fédération Nationale des
Association d'Usagers des Transports
(FNAUT) .

Union Fédérale des Consommateurs
(UFC)

M. Paul HURTAUX



Union Départementale des
Associations Familiales (UDAF)

La Payeuse Départementale
(ou son représentant)

**Le Directeur Départemental
de la Protection des Populations**
(ou son représentant)



RAPPORT D'EXPLOITATION 2020

Prestation départementale de téléassistance

1. INTRODUCTION

1.1 La téléassistance en France

Les premières prestations de téléassistance en direction des personnes âgées isolées ont été mises en place par des associations locales au milieu des années 1970.

La prestation appelée alors « télé alarme » utilisait des technologies rudimentaires et s'appuyaient sur des centres de réception institutionnels (maisons de retraite, hôpitaux, pompiers...).

Les solutions technologiques basiques ainsi que le faible niveau d'équipement téléphonique des usagers limiteront fortement le développement de la téléassistance.

Début 1978, le président Giscard d'Estaing annonce le lancement d'un réseau national de téléalarme pour les personnes âgées visant un nombre d'abonnés de 800 000 bénéficiaires en 1983, annonce effectuée lors du raccordement du 10 000 000 -ème abonné au réseau téléphonique.

En 1979, la ville de Marseille se dote du premier réseau conséquent avec la mise en place de la prestation de téléassistance auprès de 1200 personnes âgées.

Mais il faudra attendre la fin des années 80 pour voir le déploiement de la téléassistance telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Dès 1982, les lois de décentralisation (dites lois Defferre) donnent aux départements la responsabilité de mise en place des actions de politique sociale en faveur des personnes âgées et handicapées. Certains d'entre eux vont prendre en charge la mise en place d'une prestation de téléassistance en y associant les communes qui le souhaitent.

Ces départements vont s'appuyer sur les structures d'écoute existantes (SDIS et SAMU), la Direction Générale des Communications (PTT) gérant l'infrastructure technique.

Dans les années 90, dans un souci de rationalisation et de meilleure gestion des services publics, certaines collectivités qui avaient créé leur propre service le confient à des prestataires privés dans le cadre de marchés publics. Cette tendance se confirme depuis plusieurs années puisque la plupart des services départementaux de téléassistance sont maintenant assurés par des sociétés privées.

A ce jour, sur les 30 conseils généraux qui proposent un service de téléassistance, 24 sont assurés par des structures privées, et 6 sont encore gérés par les SDIS.

Le reste du territoire, environ 50% de la population française, est couvert par des prestataires privés (en direct ou par l'intermédiaire des CCAS et du secteur de l'aide à domicile).

En Europe, le développement de la téléassistance a connu des développements très disparates. Les pays nordiques ont mis en place très rapidement cette prestation et le taux d'équipement y est 8 fois plus important qu'en France. Le Royaume-Uni puis l'Espagne ont également déployé la prestation auprès d'un large public (respectivement 2.5 millions et 1 million de bénéficiaires).

La mise en place de l'APA en 2002 et la canicule de l'été 2003 ont permis de promouvoir la téléassistance et de mettre en avancée l'utilité de la prestation auprès des populations fragilisées.

A fin 2020, le nombre de bénéficiaires à la téléassistance en France est d'environ 650 000, sachant que 1.3 million de personnes bénéficient à ce jour de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (données DREES 2016).

Un grand travail de sensibilisation reste à faire pour que les dispositifs de téléassistance se généralisent auprès des populations vulnérables. Le recours à la téléassistance n'intervient, dans la majorité des cas, qu'après la survenance d'une chute à domicile ou une sortie d'hospitalisation. L'usage de la téléassistance à titre préventif reste encore une exception.

Cependant, depuis la création de L'AFRATA, Association Française de Téléassistance, dont Europ Assistance est membre actif, la communication et la promotion de la prestation s'est intensifiée et la téléassistance a été reconnu officiellement comme un service à la personne, ouvrant droit à une réduction d'impôts à hauteur de 50% du coût du service.

La charte de qualité de l'AFRATA est désormais un document de référence pour les prescripteurs de la téléassistance.

1.2 Le Label Qualité AFRATA

Avec la mise en place d'un label Qualité, l'association française de Téléassistance a engagé une démarche d'assurance qualité visant à informer avec objectivité les donneurs d'ordre et bénéficiaires sur la prestation de téléassistance.

Europ Téléassistance a été le premier téléassiste à obtenir le label Qualité en Juin 2014.

1.3 La norme AFNOR NFX 50-520 Qualité de service en Téléassistance

L'AFNOR a publié en Septembre 2013 une norme portant sur la Qualité de Service en téléassistance. Cette nouvelle norme est le fruit de 2 années de réflexion menées par les principaux acteurs et intervenants en France.

Elle précise les spécifications des prestations de téléassistance envers les bénéficiaires (information, matériel, gestion des appels, durée des contrats...).

Europ Téléassistance a été particulièrement impliqué dans la mise en place de cette norme qui contribue à l'amélioration de la qualité de l'information sur la mise en place de la prestation.

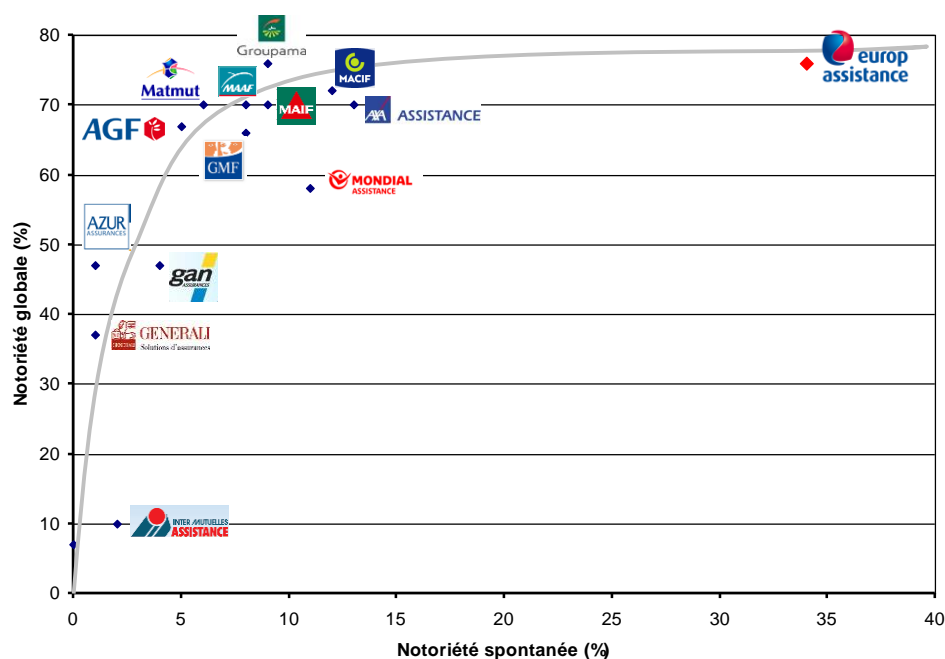
Europ Téléassistance est à ce jour conforme à la norme NFX 50-520.

1.4 Europ Assistance

Créé en 1963 par Pierre Desnos, Europ Assistance est l'inventeur de l'assistance dans le monde et entend rester, aujourd'hui encore, la référence du marché. Pour cela, nous nous devons d'innover en permanence pour anticiper les évolutions de notre société, toujours plus demandeuse d'assistance et de service et apporter à nos partenaires et clients des réponses adaptées et personnalisées.

Chiffres clés 2018

- 47 plateformes d'assistance 24H/24 dans le monde,
- Présence dans 200 pays,
- 9.5 millions d'interventions réalisées dans le monde,
- 5.3 millions d'automobilistes dépannés,
- 37 millions d'appels traités par les Chargés d'assistance
- 3250 chargés d'assistance
- Chiffre d'Affaires consolidé 2018 : 1 713M€
- Nombre de collaborateurs dans le monde : 7765.



Source : TNS Sofres – Juillet 2009, réalisé sur un échantillon représentatif de la population française de 18ans et plus

1.5 La Téléassistance chez Europ Assistance

Europ Assistance a mis en place ses premières prestations de téléassistance à destination des personnes âgées et fragilisées en 1988 pour les bénéficiaires de la Caisse Nationale de Retraite du BTP.

Le nombre de bénéficiaires progresse fortement mais la plus forte progression est liée à l'arrivée de nombreuses collectivités locales (Pas de Calais, Paris...), portant le parc à plus de 20000 abonnés

En 2004, afin de profiter des avantages liés aux nombreuses évolutions technologiques, la plateforme technologique est totalement remaniée.

Cet investissement très important permet d'avoir une plateforme ouverte, multi protocoles, prêt à intégrer les nouvelles technologies de communication (IP, GSM/GPRS...) et la mise en place de nouveaux services Extranet, géolocalisation...

A fin 2019, plus de 70000 usagers bénéficient des prestations de téléassistance d'Europ Assistance.

Afin de pouvoir proposer les allègements fiscaux à ses bénéficiaires (réduction d'impôts égale à 50% du coût de l'abonnement pour les bénéficiaires imposables), une nouvelle structure juridique, Europ Téléassistance, a été créée.

La dimension internationale d'Europ Assistance, la capacité financière du groupe et sa focalisation sur le secteur de la santé et l'aide au domicile permet de fournir aux habitants du Gers un service de téléassistance de qualité, innovant, bénéficiant des derniers développements technologiques à un prix très compétitif.

Europ Assistance est membre de l'AFRATA, Association française de téléassistance, qui regroupe les principaux téléassisteurs du marché français.

L'objectif de cette organisation est de promouvoir la téléassistance auprès des pouvoirs publics et de garantir aux prescripteurs et usagers la qualité et la sécurité des technologies utilisées.

Europ Assistance a effectué une importante évolution technologique sur sa centrale de téléassistance en modifiant l'architecture client/serveur à une architecture web. Cette évolution permet d'augmenter aisément le nombre de postes de réception d'appels, de pouvoir interfacier notre centrale avec d'autres SI (pour le suivi de la TA dans le cadre de l'APA par exemple)

1.6 Les références Collectivités Territoriales Europ Téléassistance



Depuis 2012 : Le Conseil Départemental de Seine et Marne (en Délégation de Service Public) : 5000 abonnés



Depuis 2011 : Le Conseil Départemental du Gers (en Délégation de Service Public) : 2000 abonnés.



Depuis 2017 : Le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques (en Délégation de Service Public) : 2000 abonnés.



Le groupement de Communes de Nancy : environ 1000 abonnés.



Le groupement des communes de Rouen : 500 abonnés



Association de résidences pour personnes âgées : 5000 bénéficiaires sur 80 résidences



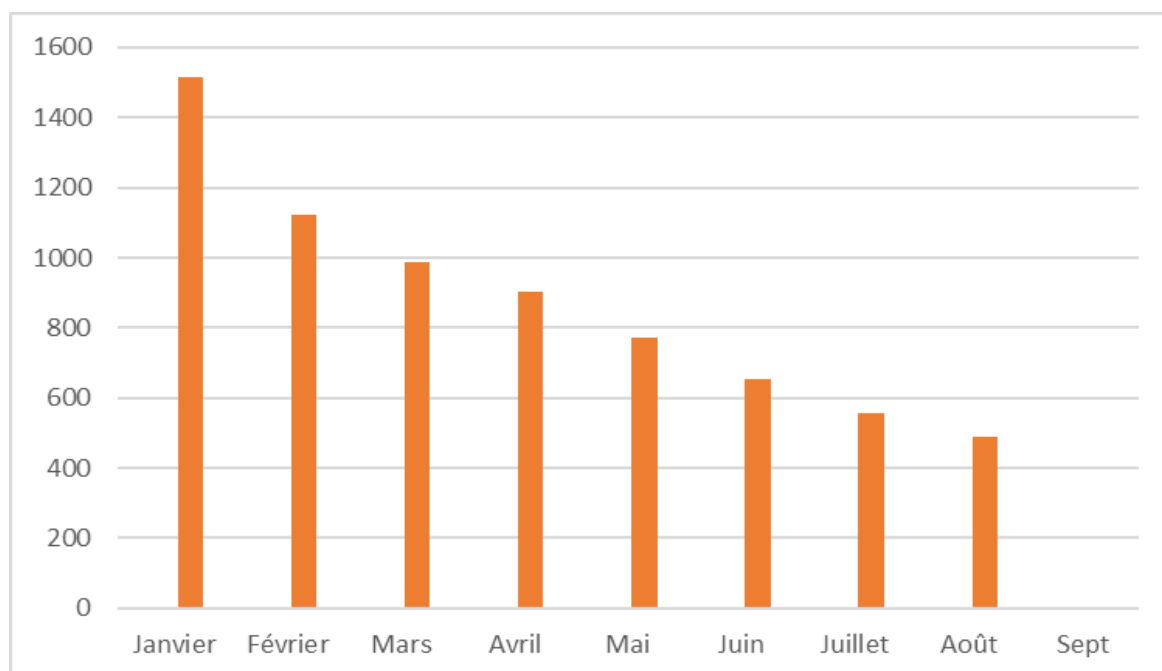
Prestation de téléassistance pour l'offre Veiller Sur Mes Parents : 4000 bénéficiaires

Mais aussi des communes de la région parisienne :

Bois-Colombes, Malakoff, Vanves, Sceaux, La Garenne-Colombes, Boulogne-Billancourt, Sèvres, Chaville, Ville d'Avray, Issy les Moulineaux...

2. DONNEES ET STATISTIQUES 2020

Evolution du nombre de bénéficiaires



3. EXPLOITATION DU SERVICE

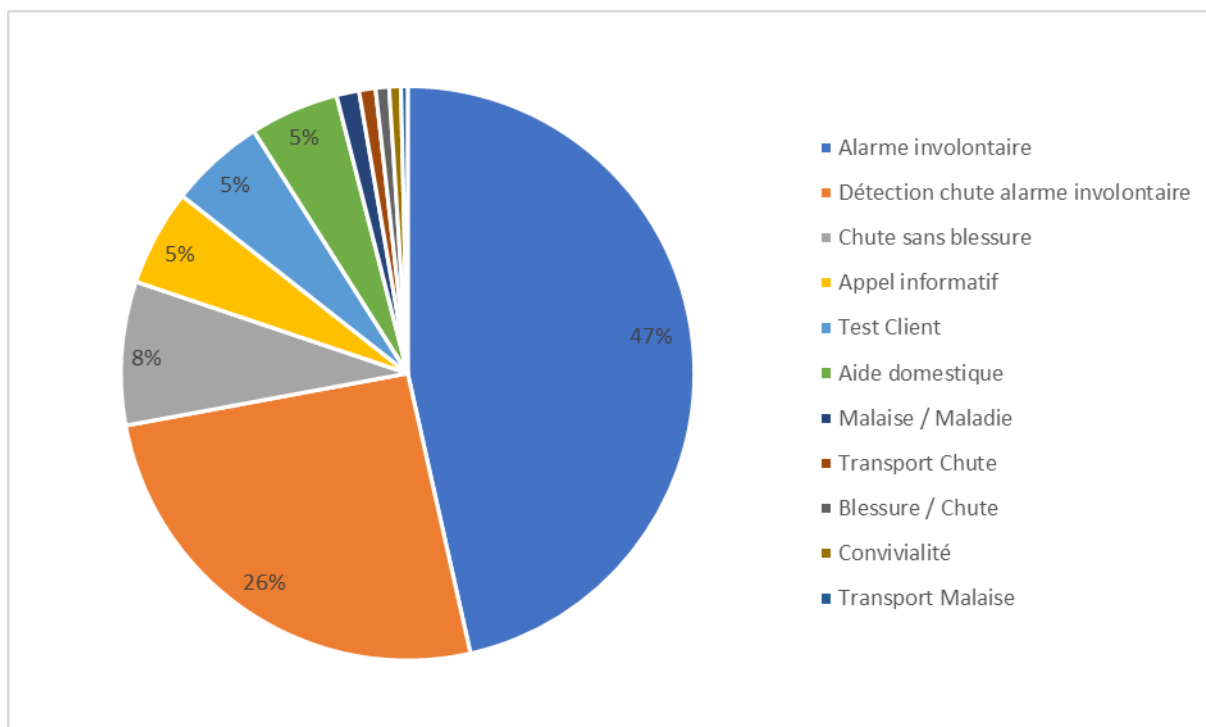
Les appels d'urgence

De Janvier à Décembre, la centrale d'écoute d'Europ Téléassistance a traité **8262 appels d'urgence** émis par les abonnés à la prestation départementale soit par l'intermédiaire de leur médaillon, soit par une alarme émise par un capteur installé à leur domicile.

Le nombre total d'informations traitées par notre centrale est beaucoup plus important puisqu'il comprend également l'ensemble des informations sites techniques émis par les transmetteurs, à savoir tests de fonctionnement hebdomadaire ou journalières, coupure et retour secteur, pile faible..., bien que ces appels ne génèrent pas d'interphonie.

L'ensemble des informations récoltées est traité par les équipes techniques et nécessitent soit un appel vers le bénéficiaire soit l'intervention de l'un de nos techniciens.

Appels d'urgence : les motifs d'appel



Chaque appel d'urgence est traité selon nos procédures internes de levée de doute avec l'obligation de traiter 100% des appels.

Les chargés d'assistance gèrent ces appels et les classifient lors de la clôture de l'appel.

Nos chargés d'assistance accordent une attention toute particulière à ces appels dits « involontaires », ces appels pouvant cacher une situation physique ou psychologique difficile.

Nous procédons à une levée de doute spécifique pour nous assurer de l'éventuel besoin d'aide de l'abonné.

A chaque appel d'urgence, nous insistons auprès des abonnés sur la nécessité de porter en permanence le médaillon.

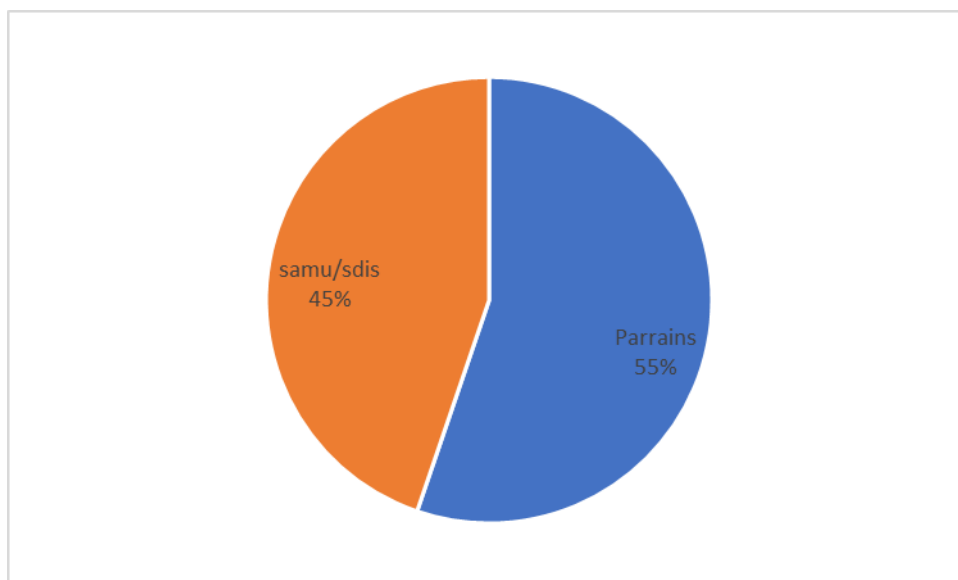
Les actions engagées par le centre d'écoute

Tous les appels d'urgence sont traités par notre plateau d'écoute et sont classifiés.

La levée de doute effectuée dans le cadre de nos procédures internes permet de définir les suites et actions à mettre en place.

Il faut cependant noter que ces appels peuvent nécessiter l'appel à des personnes ou structures extérieures (famille, CCAS, ...) hors du cadre du traitement d'une urgence.

En cas d'urgence ou en l'absence de réponse du bénéficiaire lors du déclenchement d'un appel d'urgence, nos procédures prévoient de contacter prioritairement le comité de parrainage communiqué par le bénéficiaire lors de la souscription à la prestation départementale.



En cas d'absence de l'ensemble du comité de parrainage ou en cas de nécessité/urgence, les chargés d'assistance font appel au SDIS ou au SAMU.

Le comité de parrainage est intervenu sur 55% des interventions

Délai de réponse

Europ Assistance dispose d'outils informatiques et télécom performants permettant de contrôler la qualité de la prestation.

Délai moyen de réponse :

Il s'agit du délai moyen entre la réception de l'appel d'urgence par notre système informatique et la prise en charge de l'appel d'urgence par l'un de nos chargées d'assistance.

Sur 2020, le délai moyen de réponse est de 17 secondes, inférieur à notre objectif de 20 secondes.

Europ Assistance adapte en permanence ses outils et ses procédures afin de poursuivre le développement de la qualité de la réception d'appels.



TÉLÉALASSISTANCE DU PAS-DE-CALAIS

**GTS
MONDIAL ASSISTANCE**

BILAN ANNUEL

 **Pas-de-Calais**
Le Département

 **MONDIAL**
ASSISTANCE

SOMMAIRE



- 1 PRÉSENTATION**
- 2 L'OFFRE DÉPARTEMENTALE**
- 3 RAPPORT D'ACTIVITÉ TÉLÉASSISTANCE 2020**
- 4 RAPPORT D'ACTIVITÉ SERVICE D'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE**
- 5 RÉSULTATS ENQUÊTE QUALITÉ 2020**
- 6 ÉCHANGE**

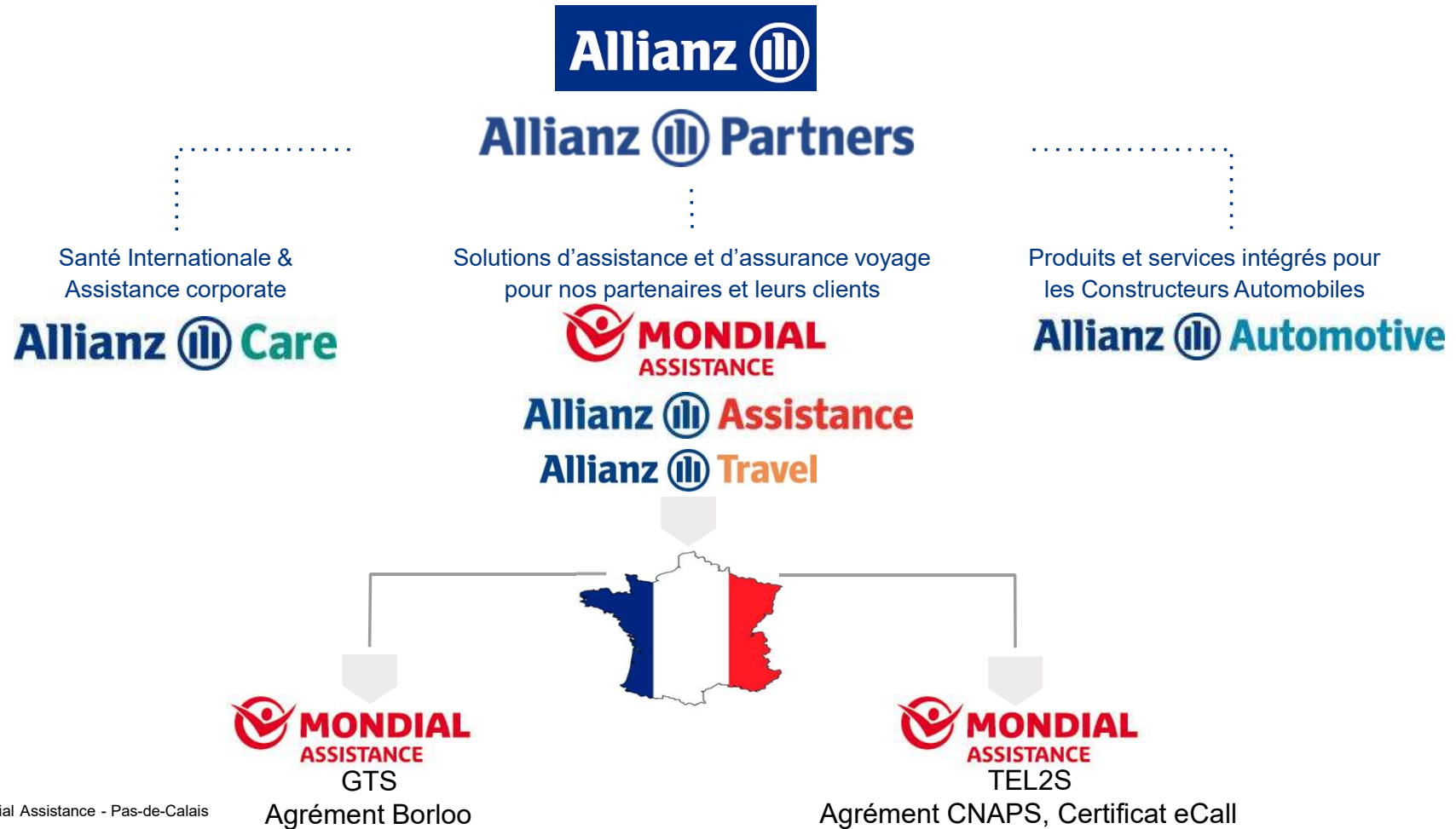
PRÉSENTATION

01

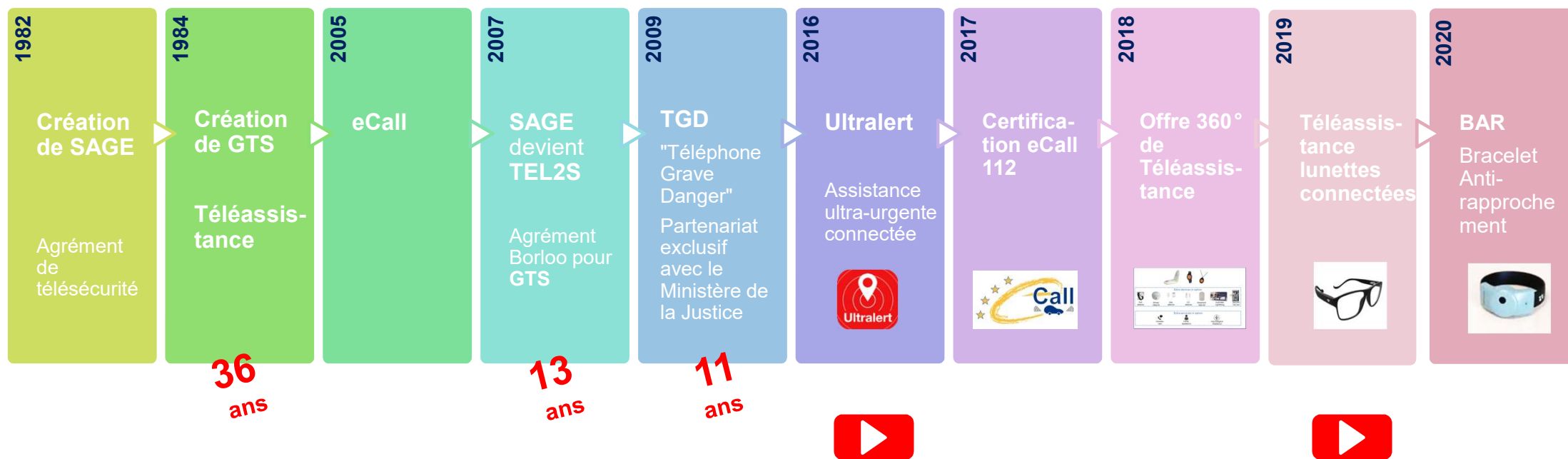




GTS-TEL2S, FILIALES DU GROUPE POUR L'ASSISTANCE ULTRA-URGENTE



QUELQUES DATES IMPORTANTES



QUELQUES CHIFFRES





4 PLATEFORMES OPERATIONNELLES

DONT 2 PLATEFORMES DE SECOURS

- Tous les moyens sont mis en œuvre pour sécuriser notre service : **onduleurs et groupe électrogène** permettent de palier à une coupure secteur de **20 jours** sans refaire le plein de carburant
- **Deux Plateformes principales (à Armentières et Châtillon) et 2 Plateformes de secours (Back-Up)** toutes actives et propriétés d'Allianz Partners
- L'infrastructure permettant la réception des alertes et des messages techniques est **doublée et sécurisée**:
 - Infrastructure matérielle ou logicielle (T2 téléphoniques/fibre optique, frontaux multi-protocoles et serveurs)
 - Fournisseurs Telcos (Orange et Colt)
 - Réplication des bases de données clients sur plusieurs serveurs
 - Politique de sauvegarde des serveurs sur disque(sur une semaine) et sur bande (1 par jour avec un jeu de 7 semaines toujours disponible en roulement stocké dans un coffre blindé)
 - Accès sécurisés par des comptes individuels associés à des profils types de groupes de travail par service
 - Mise à jour de sécurité mensuelle
 - Proxy - Firewall filtrant vers internet
 - Anti-virus/anti malware sur la messagerie
 - Audit de sécurité annuel



- **240 canaux téléphoniques dédiés à la réception des alertes :**
 - **120 canaux délivrés par Colt**
 - **60 canaux délivrés par Orange**
 - **60 canaux dédiées au backup toujours actif**

Des outils métiers (IHM) Voix / Data adaptés et dédiés à chaque type de prestation: TGD, Ultralert, eCall, SVT.

Un Chargé de téléassistance peut traiter simultanément quatre alertes.

ZOOM SUR LA PLATEFORME OPÉRATIONNELLE



- **Temps de décroché :**

- Un frontal de réception (système de réception informatique et téléphonique) qui réceptionne et adresse 100% du flux entrant sous un délai maximum de **deux secondes**
- Un suivi quotidien des taux et délais de décroche téléphonique permettant d'assurer l'accessibilité des Plateformes

Le **délai moyen de décroche** des alertes tout type d'urgence confondue est de **20.9 secondes** sur l'année 2017, et 15 secondes pour l'eCall TPS.

- **Enregistrement des conversations :**

Les Plateformes sont dotées d'équipements numériques d'enregistrement continu des conversations téléphoniques échangées avec les bénéficiaires, les intervenants et les appelants extérieurs.

Durée de stockage : **4 mois** puis destruction par une requête informatique automatisée. Les données relatives aux alertes reçues sont conservées pendant 1 an, puis anonymisées.

- **Décroche personnalisée :**

Décroche personnalisée " Téléalassistance du Pas de Calais Bonjour Monsieur/Madame, est-ce que tout va bien ? "

- **Reporting détaillé selon une fréquence contractuelle**

- **Process de traitement des alertes selon la nature, le motif d'appel :**

- Décroche
- Consignes par résidences

- **Protection des données personnelles :**

Conformément au RGPD, Allianz Partners s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des souscripteurs et bénéficiaires des services.

Allianz Partners ne traite les données personnelles que pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

Allianz Partners collecte et traite les données à caractère personnel que le souscripteur et le bénéficiaire transmettent et celles que Allianz Partners reçoit de tiers, pour un certain nombre de finalités et sous réserve du consentement exprès du souscripteur et du bénéficiaire.

Allianz Partners ne partagera pas les données à caractère personnel du souscripteur et du bénéficiaire avec des tiers à des fins marketing, sans leur autorisation.

Allianz Partners a mis en place des processus de sécurisation des données personnelles et est en mesure de démontrer que toutes les mesures préventives ont été prises en cas de contrôle par une autorité compétente.



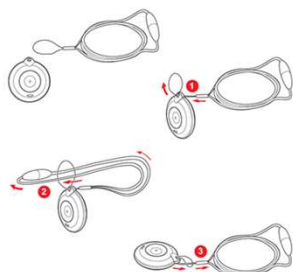
**L'OFFRE
DÉPARTEMENTALE**

02

LES MATÉRIELS



Le TA 74



Le Quiatil Easy GSM/GPRS



photos non contractuelles

LES OPTIONS



Détecteur
de fumée



Détecteur d'absence
prolongée de
mouvement



Détecteur
de gaz



Détecteur de monoxyde
de carbone



Éclairage
automatique



Boite à clé



LE DÉTECTEUR DE CHUTE LOURDE



Le Vibby OAK®



La solution bracelet / médaillon Vibby OAK, connectée au transmetteur de téléassistance, permet 2 usages :

1. L'envoi classique d'une alarme en appuyant sur le bouton
2. La détection et l'envoi automatique d'une alarme en cas de détection de chutes lourdes, entraînant l'impossibilité pour le porteur d'appuyer sur le bouton

FONCTIONNEMENT

1. Une chute brutale est détectée
2. Pendant 20 secondes le système analyse la chute
3. Si la personne ne s'est pas relevée, le Vibby OAK clignote et vibre pendant 20 secondes
4. L'alarme est envoyée au transmetteur



LE BOUTON D'ALERTE GÉOLOCALISÉ



Ce bouton d'alerte, sous forme de balise, permet au bénéficiaire du Service de téléassistance de lancer une alerte et d'être géolocalisé, et de contacter ses proches.



Le bouton d'alerte est une solution de téléassistance mobile avec un dispositif d'alerte géolocalisé, permettant au bénéficiaire de se déplacer en toute sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur de son domicile.

En cas de problème, il suffit au bénéficiaire d'appuyer sur le bouton  situé sur la balise afin de déclencher une alerte.

Fonction appel sortant : A partir du bouton d'alerte géolocalisé, il est également possible pour les proches de contacter le bénéficiaire en appelant le numéro de téléphone fourni lors de la souscription et ce, à tout moment.





SOLUTION TÉLÉASSISTANCE

La garantie de votre sécurité à domicile !

Ce service d'aide à distance permet une mise en relation immédiate depuis votre domicile avec notre centre d'écoute, qui prévendra vos proches ou les secours, si nécessaire. Son installation et son utilisation sont très simples, et nos opérateurs de téléassistance disponibles 24h/24 et 7j/7, pour une intervention rapide en cas de besoin.

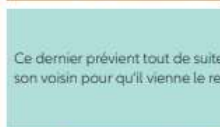
COMMENT ÇA MARCHÉ ?



Jean souhaite continuer à vivre seul dans son appartement, de façon autonome.



S'il chute, une simple pression sur sa télécommande (qu'il peut porter en montre ou en médaillon) le met en relation avec un opérateur du service de téléassistance.



Ce dernier prévient tout de suite son voisin pour qu'il vienne le relever.



En cas d'incident plus grave, les secours seront alertés pour intervenir dans les meilleurs délais.



VIVEZ L'ESPRIT
LÉGER, EN TOUTE
SÉCURITÉ !



Mondial Assistance est, depuis plus de 30 ans, un des leaders de la Téléassistance en France. Reconnus pour leur expertise, nos chargés de téléassistance sont disponibles jour et nuit, 7j/7, pour répondre au désir des bénéficiaires de bien vivre chez soi en toute sécurité. Les différents dispositifs proposés s'appuient sur du matériel innovant et fiable, conçu pour être facile d'utilisation.

Mondial Assistance - Pôle Téléassistance - 81 Rue Pierre Sémard - 92324 Châtillon cedex
N° déclaration Services à la Personne : SAP330377193 renouvelé en mars 2013
Société Anonyme au capital de 720 000 euros - SIRET N° 33037719300082 - NAF 8010 Z
N° Intracommunautaire : FR 44330377193 - 330 377 193 RCS NANTERRE

DOCUMENTS TRANSMIS



Fiche tarifs options & Contrat de Téléassistance

Pas-de-Calais
Le Département



TÉLÉASSISTANCE
Services et Options

Tarifs valables jusqu'au 31 mai 2021
VOTRE ABONNEMENT DE TÉLÉASSISTANCE DE BASE, 7,83 € TTC PAR MOIS, SOIT SEULEMENT 3,915 € TTC APRÈS AVANTAGE FISCAL, COMPREND TOUS LES SERVICES SUIVANTS :

- Ecoute et traitement des alarmes 24h/24 et 7/7
- Service d'assistance psychologique
- Location, installation et mise en service du matériel de téléassistance (transmetteur et télécommande, bracelet convertible en pendentif)
- Maintenance du matériel (transmetteur / télécommande)

Offre tarifaire pour les couples : 8,45 € TTC par mois, soit 4,225 € TTC après avantage fiscal.

EN SUPPLÉMENT DE CELUI-CI, PENSEZ À RAJOUTER LES OPTIONS QUI VOUS SERONT UTILES !

Option	Prix	Prix après crédit d'impôt de 50%
Bouton d'alerte géolocalisé	9,74 € TTC / mois	4,87 € TTC / mois
Boîte à clés (location)	3,96 € TTC / mois	1,98 € TTC / mois
Boîte à clés (achat)	58,78 € TTC	29,39 € TTC
Détecteur de fumée*	1,77 € TTC / mois	0,885 € TTC / mois
Détecteur de gaz*	2,86 € TTC / mois	1,43 € TTC / mois
Détecteur de monoxyde de carbone*	2,86 € TTC / mois	1,43 € TTC / mois
Détecteur d'absence prolongée de mouvement*	1,58 € TTC / mois	0,79 € TTC / mois
Eclairage automatique	5,30 € TTC / mois	2,65 € TTC / mois

* Tous ces dispositifs optionnels sont connectés à la centrale d'écoute, via votre transmetteur de téléassistance.



BOUTON D'ALERTE GÉOLOCALISÉ
Une simple pression sur le bouton d'alerte et l'abonné sera mis en relation avec la centrale d'écoute, qui pourra géolocaliser et lui porter assistance partout en France. Grâce à la carte SIM mobile insérée dans le dispositif, les proches de l'abonné pourront également le joindre sur le bouton d'alerte géolocalisé. Via l'extrémité d'une tige, le bouton permettra une prise en main sécurisée et évitera ainsi d'alerter si l'abonné sort de cette zone.



DÉTECTEUR DE GAZ
Ce dispositif détecte l'émission de gaz inflammables, connectée à une fuite ou à l'extinction accidentelle d'un brûleur de cuisine, par exemple. Il déclenche une alarme sonore sur les lieux, et transmet l'information à la centrale d'écoute, qui contacte l'abonné, ses proches ou les secours si nécessaire. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE
Ce système d'éclairage automatique agit sur le pied du lit de l'abonné, déclenchant automatiquement l'allumage de la lampe déjà existante. 40% des chutes surviennent la nuit entre le coucher et les toilettes, ce dispositif permet de sécuriser ce parcours, dès que la personne pose le pied hors de son lit.



BOÎTE À CLÉS
Il s'agit d'une boîte à clés sécurisée, installée à l'extérieur du logement par Mondial Assistance. Celle-ci est équipée d'un code à 4 chiffres, qui sera communiqué aux secours par la centrale de téléassistance, pour leur permettre de pénétrer plus facilement et rapidement dans les lieux, en évitant la dégradation ou la destruction de la porte du domicile. Lorsque son installation est effectuée au sein d'une résidence, il est parfois nécessaire d'obtenir l'accord préalable de la copropriété.



DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE
Ce bracelet signale la présence de monoxyde de carbone dans l'air, connectée à une moussette combustion d'un appareil de chauffage à flamme, par exemple. Il déclenche une alarme sonore sur les lieux et transmet l'information à la centrale d'écoute, qui contacte l'abonné, ses proches ou les secours si nécessaire. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



DÉTECTEUR DE CHUTE
Ce dispositif de téléassistance de base, en remplacement de la télécommande, classique d'une alarme en appui sur le bouton, et l'émission automatique d'une alarme en cas de chute localisée sans recouvrement d'une position debout. Attention ! Ne pas utiliser certains chaises (chaise melle, chaise descendant contrôlée contre un mur ou sur une chaise, ou même chaise bascule...) se saient pas détectés.



DÉTECTEUR DE FUMÉE
En cas de détection de fumée, le détecteur émet une alarme sonore locale et lance une alerte à la centrale d'écoute, qui mobilise les proches de l'abonné ou les secours. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



DÉTECTEUR D'ABSENCE PROLONGÉE DE MOUVEMENT
En cas d'absence de mouvement de plus de 12 heures, le détecteur donne automatiquement l'alerte à la centrale d'écoute pour prévenir les proches de l'abonné et déclencher une intervention des secours.

Les options sont à reporter ou paragraphes 9 de la fiche abonnée (pages 10-11).

Pour tout renseignement, contactez le 0811 050 107 (appel gratuit).

Visuels non contractuels

Mondial Assistance - Pôle Téléassistance - 81 Rue Pierre Sémard - 92324 Châtillon cedex | N° déclaration Services à la Personne : SAP33037193 renouvelé en mars 2013
Société Anonyme au capital de 720.000 euros - SIRET N° 3303719300082 - NAF 8010 2 | N° intracommunautaire : FR 4433037193 - 330 371 93 RCS NANTERRE

MONDIAL ASSISTANCE Contrat de Téléassistance Fiche Abonné

1. LE CLIENT/ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

2. LE SERVICE D'ABONNEMENT
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

3. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

4. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

5. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

6. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

7. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

8. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

9. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

10. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

11. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

12. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

13. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

14. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

15. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

16. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

17. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

18. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

19. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

20. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

21. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

22. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

23. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

24. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

25. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

26. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

27. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

28. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

29. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

30. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

31. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

32. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

33. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

34. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

35. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

36. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

37. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

38. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

39. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

40. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

41. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

42. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

43. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

44. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

45. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

46. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

47. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

48. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

49. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

50. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

51. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

52. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

53. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

54. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

55. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

56. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

57. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

58. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

59. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

60. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

61. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

62. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

63. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

64. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

65. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

66. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

67. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

68. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

69. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

70. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

71. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

72. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

73. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

74. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

75. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

76. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

77. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

78. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

79. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

80. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

81. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

82. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

83. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

84. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

85. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

86. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

87. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

88. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

89. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

90. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

91. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

92. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

93. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

94. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

95. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

96. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

97. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

98. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

99. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

100. LE SERVICE D'URGENCE
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

1. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

2. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

3. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

4. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

5. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

6. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

7. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

8. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

9. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

10. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

11. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

12. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

13. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

14. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

15. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

16. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

17. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

18. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

19. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

20. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

21. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

22. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

23. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

24. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

25. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

26. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

27. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

28. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

29. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

30. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

31. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

32. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

33. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

34. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

35. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

36. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

37. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

38. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

39. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

40. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

41. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

42. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

43. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

44. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

45. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

46. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

47. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

48. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

49. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

50. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

51. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

52. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

53. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

54. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

55. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

56. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

57. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

58. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

59. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

60. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

61. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

62. PERSONNE VIVANT SOUS LE MÊME TOIT AVEC L'ABONNÉ
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

63. PERSONNE VIVANT SOUS

NOTICE D'UTILISATION



Notice d'utilisation



NUMÉRO D'ABONNÉ

NOTICE D'UTILISATION TELEALARM TA74 TOUS RÉSEAUX



CAS PARTICULIER

Si un détecteur d'absence prolongée de mouvement est relié à votre transmetteur, la touche verte vous permet de signaler votre absence ou votre présence. En appuyant dessus, vous signalez à l'appareil que vous quittez ou réintégrez votre domicile, et êtes mis en relation avec la plateforme d'écoute de Mondial Assistance.



Votre télécommande

1 BOUTON CERCLE ROUGE : APPEL D'URGENCE

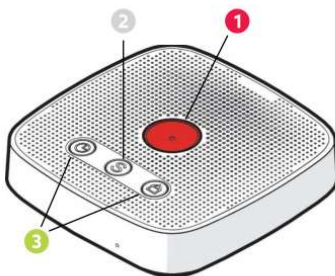
Une simple pression sur ce bouton vous permet de déclencher une alarme si vous avez besoin d'aide. Le transmetteur émet alors un message sonore « Appel d'urgence » afin de vous signaler que l'alarme a bien été transmise. L'appel sera immédiatement pris en charge par la plateforme d'écoute de Mondial Assistance.

2 TOUCHE GRISE

Cette touche clignote en bleu lors d'un défaut. En appuyant sur le bouton électrique, vous obtenez le message sur la nature du défaut (alimentation électrique, ligne téléphonique). Dans ce cas et sans attendre, nous vous invitons à nous contacter au 0811 650 107 (0.12€ + coût d'un appel local).

3 TOUCHES JAUNE ET VERTE

Ces touches ne sont à utiliser que sur demande d'un interlocuteur Mondial Assistance.



Votre transmetteur

CONSEILS ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Portez toujours votre télécommande.
- Évitez l'installation de votre appareil près d'une source sonore qui pourrait gêner le dialogue avec votre correspondant lors d'un appel d'urgence (télévision, radio...).
- Pour que votre transmetteur soit toujours opérationnel, il est important que sa prise secteur et sa prise téléphonique soient toujours branchées. Si ce n'est pas le cas, le transmetteur émet un bip sonore pour vous le signaler, et transmet une alerte à la plateforme de Téléassistance. La prise secteur ne doit pas être branchée sur une multiprise.
- En cas de coupure électrique, l'appareil envoie une alerte à Mondial Assistance, et une batterie interne garantit le bon fonctionnement de votre transmetteur pendant 48 heures.



0811 650 107
0.12€ + coût d'un appel local

- Renseignements sur le traitement d'une alarme
- Problème de fonctionnement de l'appareil
- Renseignements administratifs
- Renseignements sur le service de Téléassistance
- Mise à jour des informations de votre fiche Abonné

LA TÉLÉCOMMANDE

Elle est étanche, mais n'est pas conçue pour être immergée. Elle peut être portée en pendentif ou bracelet.

Ayez soin de toujours la porter lorsque vous vous trouvez à votre domicile. Il est indispensable, au moins une fois par mois, d'envoyer une alarme d'essai avec la télécommande. Cela permet d'en tester le bon fonctionnement, et de vous familiariser avec son utilisation.

Ne débranchez pas votre appareil - Ne coupez pas votre compteur électrique

Si vous quittez votre domicile pour plusieurs jours et que vous êtes exceptionnellement amené à couper votre compteur, il est important d'appeler la station d'écoute - via le bouton cercle rouge du transmetteur ou via la télécommande - qui conviendra de vous de la procédure à suivre pour mettre votre transmetteur sur arrêt. Lorsqu'une alarme est envoyée, le transmetteur vous avertit par un message sonore : « Appel d'urgence ».

LA FICHE "ABONNÉ TÉLÉASSISTANCE"

Vous avez fourni des indications sur vos contacts lors de l'installation de votre transmetteur. Ils sont essentiels pour la réalisation de notre prestation. Pour information, ils seront contactés par le numéro suivant : 01 46 12 12 24

Toute modification ultérieure doit impérativement être signalée à GTS par :

- courrier : 187 boulevard Falckherbe - 59 280 Armentières
- mail : accueilpasdecalais@gts-teleassistance.com
- téléphone : 0811 650 107 (0.12€ + coût d'un appel local)

IMPORTANT

Afin que votre appareil de Téléassistance fonctionne :

- Votre abonnement téléphonique ne doit pas faire l'objet d'une restriction d'appel,
- Votre numéro de téléphone ne doit pas être masqué.

- Enfin, vous devez systématiquement avertir au préalable Mondial Assistance en cas de changement de numéro de téléphone ou d'opérateur téléphonique.

CERTIFICATIONS ET ACCRÉDITATIONS

LVD 2014-35/UE, CEM 2014-30/EU, RED 2014/53/UE
Directive RoHS 2011/65/UE
EN 50134-1, EN 50134-2, EN 50134-3, EN 50134-5,
EN 301489-1 v2.1.1, EN 301489-3 v1.6.1, EN 50130-4,
EN 55032, EN 62368-1, EN 62479, EN 300220-2 V3.1.1
Récepteur radio de classe 1

Mondial Assistance - Pôle Téléassistance - 81 Rue Pierre Sénard - 92324 Châtillon cedex | N° déclaration Services à la Personne : SAP330377193 renouvelé en mars 2013
Société Anonyme au capital de 720 000 euros - SIRET N° 3303771930002 - NAF 8010 Z | N° Intracommunautaire : FR 44330377193 - 330 377 193 RCS NANTERRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ TÉLÉASSISTANCE

03

LES ABONNÉS ACTIFS



Date début période : 01/01/2020

Date fin période : 31/12/2020

Ensemble des abonnés

Dont les moins de 60 ans

Janvier :	17006
Février :	17413
Mars :	17646
Avril :	17636
Mai :	17752
Juin :	17887
Juillet :	17873
Août :	17846
Septembre :	18117
Octobre :	18137
Novembre :	18175
Décembre :	18249

Janvier :	349
Février :	361
Mars :	382
Avril :	389
Mai :	409
Juin :	436
Juillet :	436
Août :	452
Septembre :	476
Octobre :	481
Novembre :	493
Décembre :	509

LES OPTIONS



Options :

Détecteur de Chute	5466
Deuxième télécommande	1798

Détecteur d'absence prolongée de mouvement	212
Détecteur de fumée	240
Détecteur de gaz	32
Détecteur de monoxyde de carbone	14
Eclairage automatique	15
Boite à clés (Location - ancienne formule)	340
Boite à clés (Vente - nouvelle formule)	15

Montre contemporaine*	482
-----------------------	-----

**(fournies aux anciens bénéficiaires mais non proposées dans les options)*

Bouton d'alerte Géolocalisé :	162
-------------------------------	-----

LES ABONNÉS ACTIFS PAR CATÉGORIE



Liste par catégorie	Actifs fin de période	Dont moins de 60 ans	Opérations sur la période		
			Installations	Résiliations	Croissance
1 CNPC	18118	491	5270	3198	2072
2 PEC	131	15	116	8	108
Total au 31/12/2020	18249	506	5386	3206	2180

CNPC : COLLECTIF NON PRIS EN CHARGE

PEC : PRIS EN CHARGE

LES ABONNÉS ACTIFS PAR CATÉGORIE



Liste par organisme / villes	Actifs fin de période	Dont moins de 60 ans	Opérations sur la période		
			Installations	Résiliations	Croissance
1 DEPARTEMENT PAS DE CALAIS	18118	494	5270	3198	2072
2 RESIDENCE AUTONOMIE DU PARC	21	0	23	2	21
3 RESIDENCE AUTONOMIE MARAICHERS	38	5	39	2	37
4 RESIDENCE AUTONOMIE MERLIER	28	4	25	1	24
5 RESIDENCE AUTONOMIE PERPIGNAN	18	4	3	2	1
6 RESIDENCE AUTONOMIE SUGER	26	2	26	1	25
Total au 31/12/2020	18249	509	5386	3206	2180

LES ABONNÉS ACTIFS PAR TERRITOIRE



Territoire	Nombre Abonnés
ARRAGEOIS	2 596
ARTOIS	3 448
AUDOMAROIS	1 744
BOULONNAIS	2 088
CALAIS	1 364
HENIN CARVIN	1 387
LENS	2 814
MONTREUILLOIS	1 932
TERNOIS	876
TOTAL	18 249

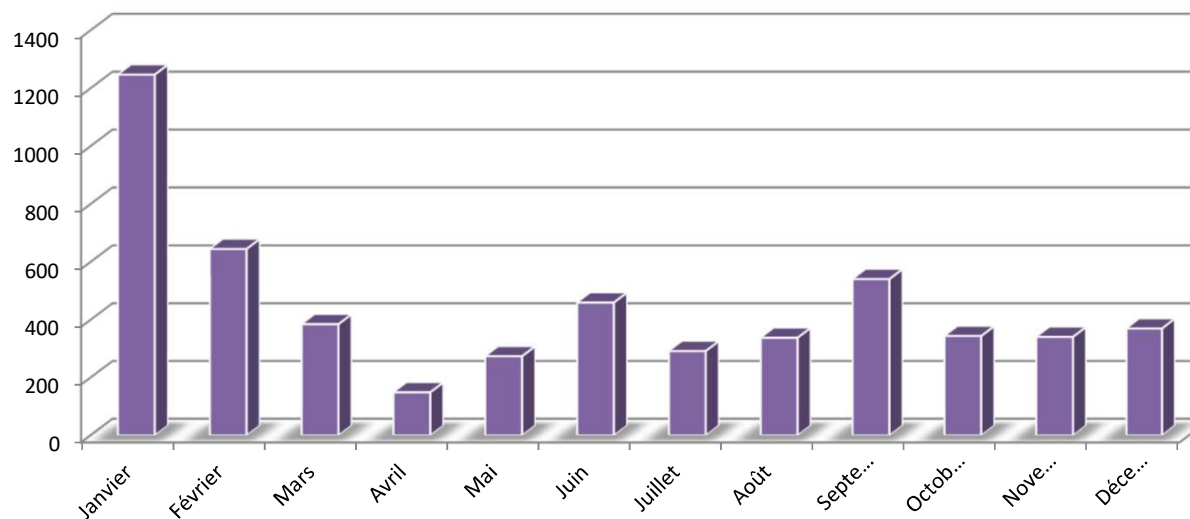
LES NOMBRES D'INSTALLATIONS PAR MOIS



Installations effectuées

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1247	645	385	149	274	460	292	338	541	344	341	370	5386

Installations effectuées

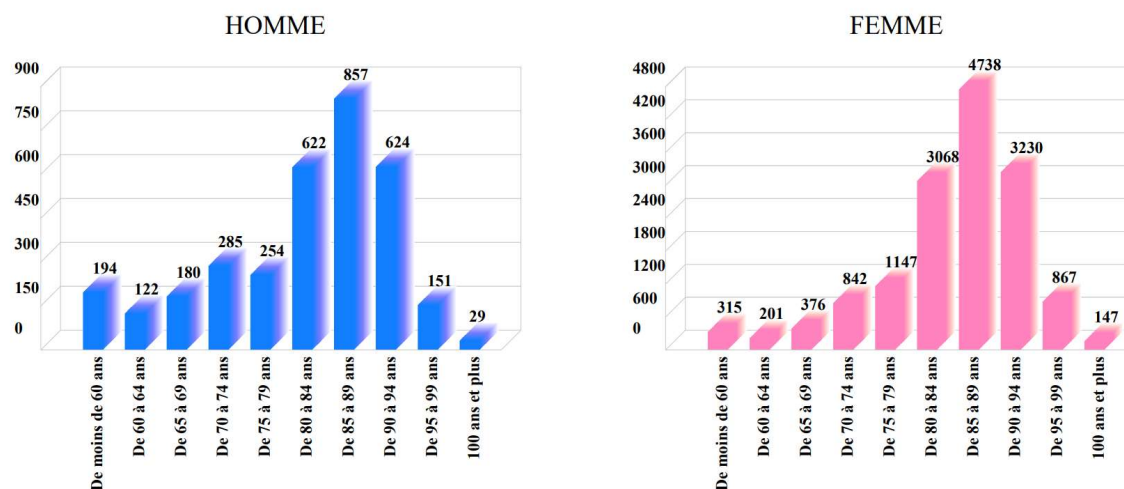


RÉPARTITION DES ABONNÉS PAR TRANCHES D'ÂGE



509 abonnés	De moins de 60 ans	dont	194 hommes	315 femmes	soit	2.79 %
323 abonnés	De 60 à 64 ans	dont	122 hommes	201 femmes	soit	1.77 %
556 abonnés	De 65 à 69 ans	dont	180 hommes	376 femmes	soit	3.05 %
1127 abonnés	De 70 à 74 ans	dont	285 hommes	842 femmes	soit	6.18 %
1401 abonnés	De 75 à 79 ans	dont	254 hommes	1147 femmes	soit	7.68 %
3690 abonnés	De 80 à 84 ans	dont	622 hommes	3068 femmes	soit	20.22 %
5595 abonnés	De 85 à 89 ans	dont	857 hommes	4738 femmes	soit	30.66 %
3854 abonnés	De 90 à 94 ans	dont	624 hommes	3230 femmes	soit	21.12 %
1018 abonnés	De 95 à 99 ans	dont	151 hommes	867 femmes	soit	5.58 %
176 abonnés	100 ans et plus	dont	29 hommes	147 femmes	soit	0.96 %

Pour un total de 18249 abonnés raccordés durant la période dont 3318 hommes et 14931 femmes.



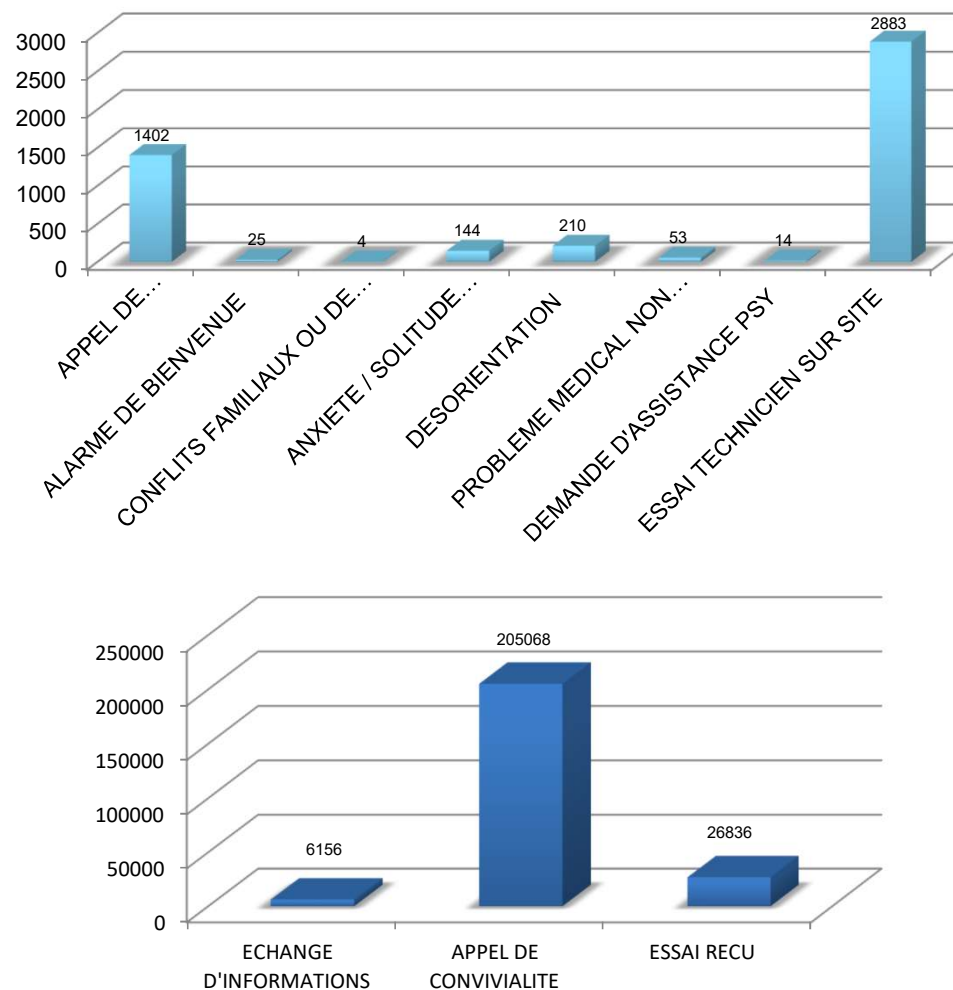
Pour une moyenne d'âge de 84 ans.

STATISTIQUES SUR LES ALARMES



STATISTIQUE ALARMES SANS INTERVENANT EXTERIEUR	
APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	1402
ALARME DE BIENVENUE	25
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	4
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	144
DESORIENTATION	210
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	53
ECHANGE D'INFORMATIONS	6156
APPEL DE CONVIVIALITE	205068
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	14
ESSAI RECU	26836
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	2883
Total : 242 795	

Motifs d'alarmes



STATISTIQUES SUR LES ALARMES

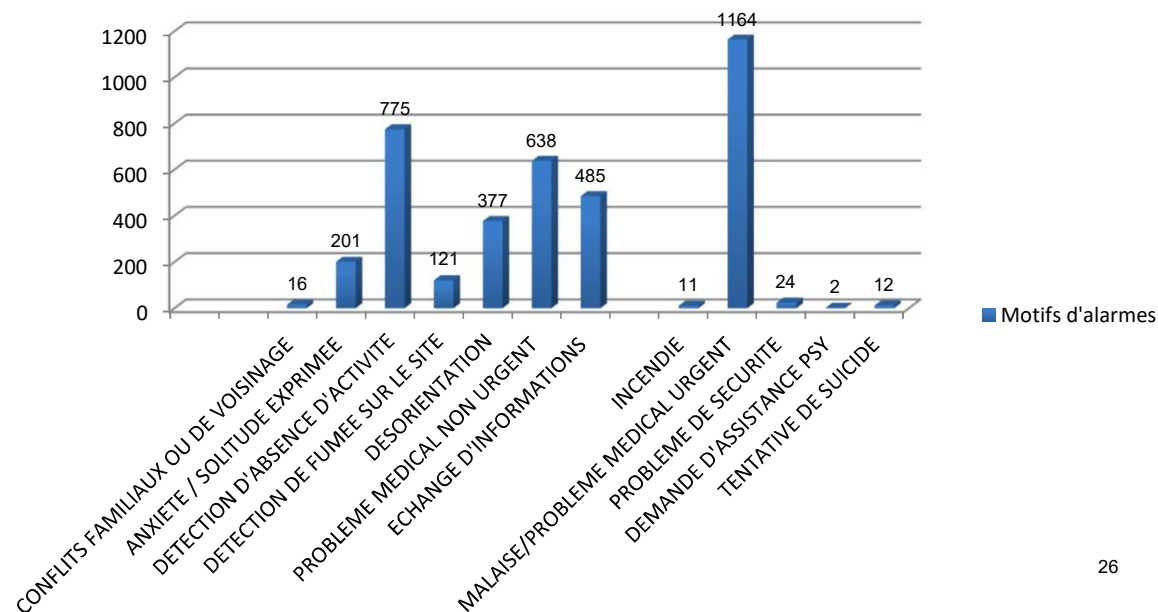
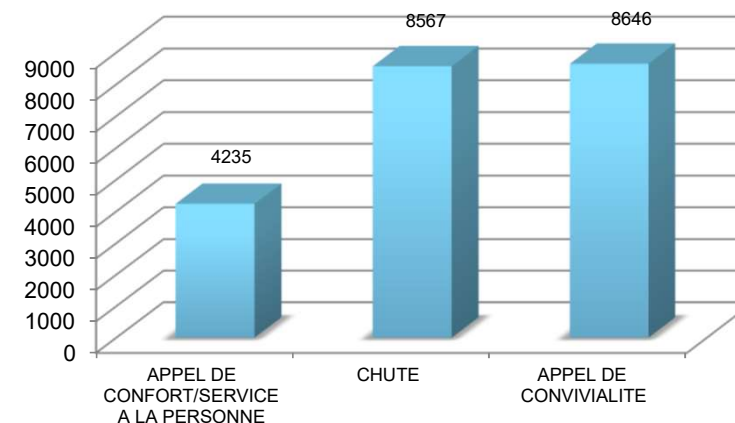


STATISTIQUE ALARMES AVEC INTERVENTIONS

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	4235
CHUTE	8567
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	16
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	201
DETECTION D'ABSENCE D'ACTIVITE	775
DETECTION DE FUMEE SUR LE SITE	121
DESORIENTATION	377
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	638
ECHANGE D'INFORMATIONS	485
APPEL DE CONVIVIALITE	8646
INCENDIE	11
MALAISE/PROBLEME MEDICAL URGENT	1164
PROBLEME DE SECURITE	24
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	2
TENTATIVE DE SUICIDE	12
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	7

Total : 25 281

Motifs d'alarmes



STATISTIQUES SUR LES ALARMES



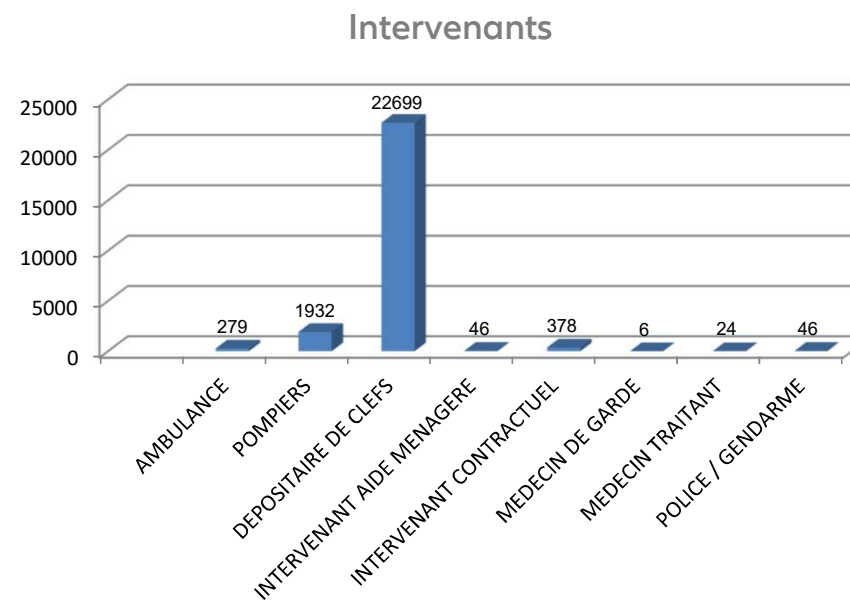
ANALYSE DES INTERVENANTS

Intervenants déplacés ou consultés

AMBULANCE	279
POMPIERS	1932
DEPOSITAIRE DE CLEFS	22699
INTERVENANT AIDE MENAGERE	46
INTERVENANT CONTRACTUEL	378
MEDECIN DE GARDE	6
MEDECIN TRAITANT	24
POLICE / GENDARME	46

Nombre d'Intervenants déplacé **25 410**

Nombre de contacts Centre 15 **5004**

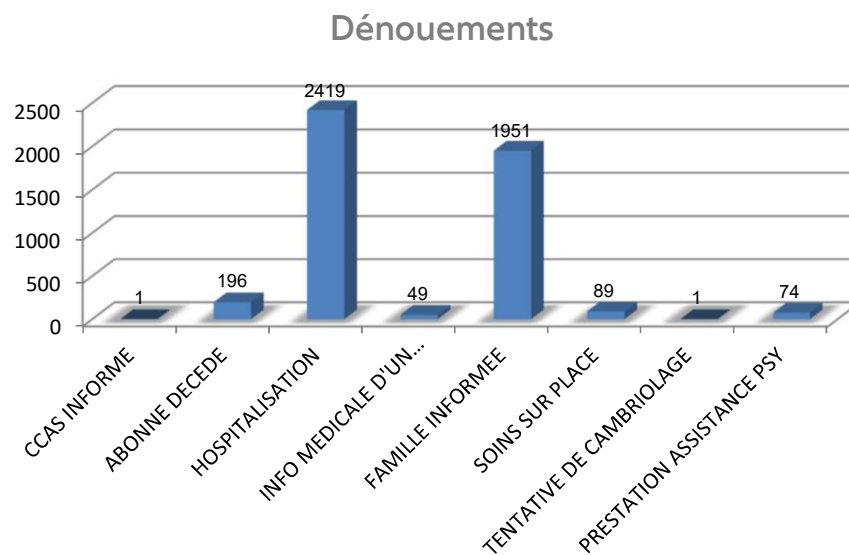


STATISTIQUES SUR LES ALARMES



ANALYSE DES DENOUEMENTS

CCAS INFORME	1
ABONNE DECEDE	196
HOSPITALISATION	2419
INFO MEDICALE D'UN MEDECIN A L'ABONNE	49
FAMILLE INFORMEE	1951
SOINS SUR PLACE	89
TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE	1
PRESTATION ASSISTANCE PSY	74



LES DÉTECTEURS DE CHUTE



Date début période : 01/01/2020

Date fin période : 31/12/2020

Détecteur de Chute	5 466
Alarme détection de chute (dont appel involontaire)	103 874
Chute détectée avec détecteur de chute	1667
Bouton d'alerte Géolocalisé :	162
Transmetteur de téléassistance GSM	1354

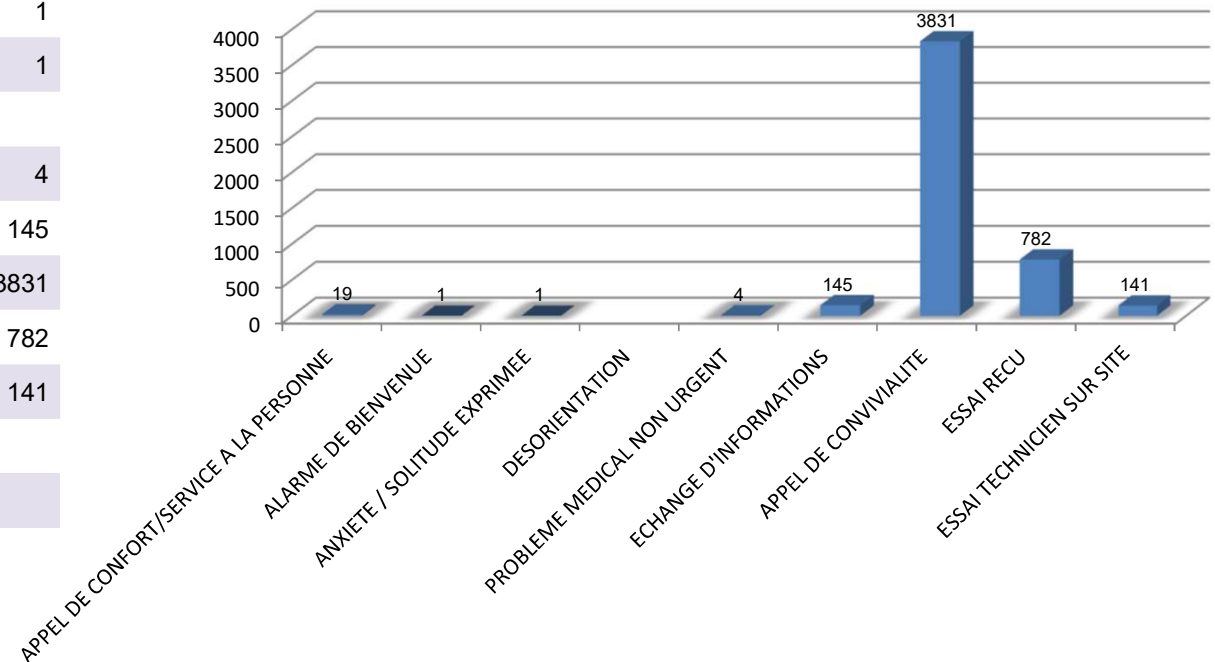


STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS

STATISTIQUE ALARMES SANS INTERVENANT EXTERIEUR

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	19
ALARME DE BIENVENUE	1
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	1
DESORIENTATION	
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	4
ECHANGE D'INFORMATIONS	145
APPEL DE CONVIVIALITE	3831
ESSAI RECU	782
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	141
Total : 4 924	

Motif d'alarme





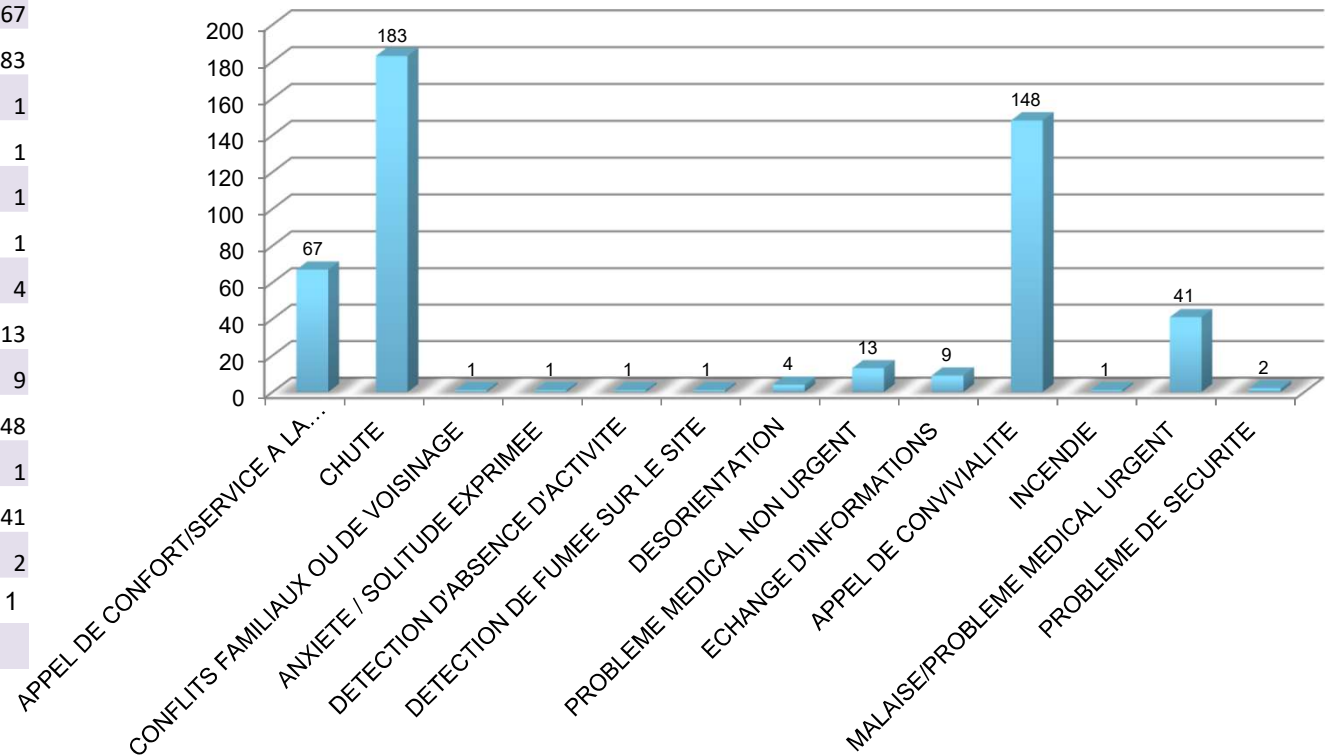
STATISTIQUES SUR LES ALARMES

MOINS DE 60 ANS

STATISTIQUE ALARMES AVEC INTERVENTIONS

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	67
CHUTE	183
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	1
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	1
DETECTION D'ABSENCE D'ACTIVITE	1
DETECTION DE FUMEE SUR LE SITE	1
DESORIENTATION	4
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	13
ECHANGE D'INFORMATIONS	9
APPEL DE CONVIVIALITE	148
INCENDIE	1
MALAISE/PROBLEME MEDICAL URGENT	41
PROBLEME DE SECURITE	2
TENTATIVE DE SUICIDE	1
Total : 473	

Motif d'Alarme





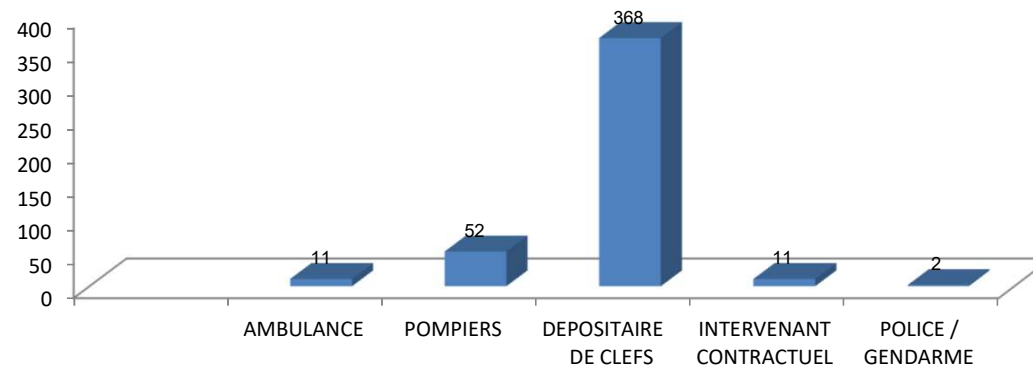
STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS

ANALYSE DES INTERVENANTS

Intervenants déplacés ou consultés

AMBULANCE	11
POMPIERS	52
DEPOSITAIRE DE CLEFS	368
INTERVENANT CONTRACTUEL	11
POLICE / GENDARME	2
Nombre d'intervenants déplacés	444
Nombre de contacts Centre 15	181

Intervenants



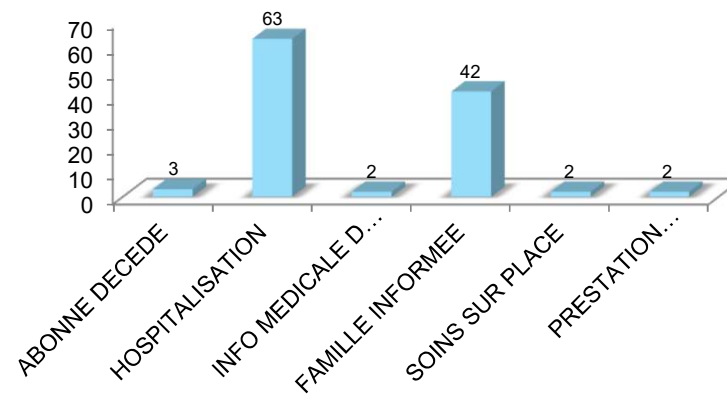


STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS

ANALYSE DES DENOUEMENTS

ABONNE DECEDE	3
HOSPITALISATION	63
INFO MEDICALE D UN MEDECIN A L ABONNE	2
FAMILLE INFORMEE	42
SOINS SUR PLACE	2
PRESTATION ASSISTANCE PSY	2

Dénouements

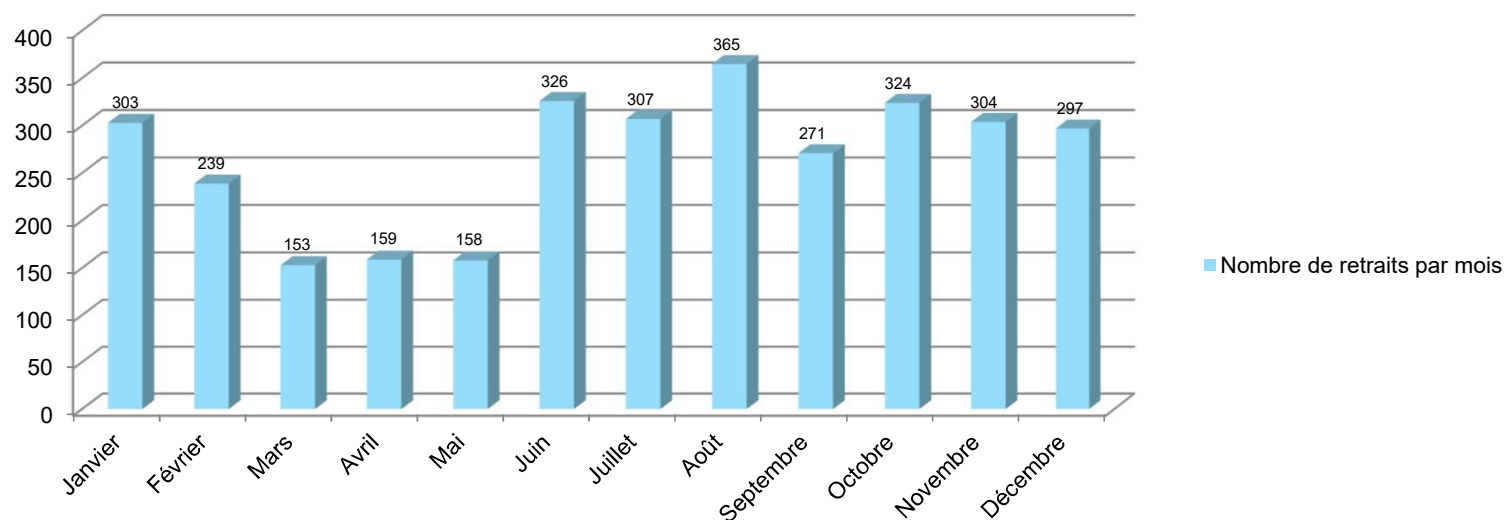


NOMBRE ET TYPE DE RETRAITS



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
303	239	153	159	158	326	307	365	271	324	304	297	3206

Nombre de retraits par mois



NOMBRE ET TYPE DE RETRAITS



Répartition des différents motifs de retrait

Décès	1544	48,16%
Maison de retraite	732	22,83%
Motif non communiqué	527	16,44%
Hospitalisation	131	4,09%
Déménagement	110	3,43%
N'en a plus l'utilité	90	2,81%
Service inadapté	30	0,94%
Présence à domicile	18	0,56%
Ne répond plus aux conditions	11	0,34%
Problème financier	6	0,19%
Changement de prestataire	3	0,09%
Fin de contrat	3	0,09%
Amélioration état de santé	1	0,03%
Total	3206	100,00%

Les principaux motifs de retrait (Décès, Maison de retraite, Hospitalisation) représentent 75% du nombre total de retraits

NOMBRE ET TYPE DE MAINTENANCES

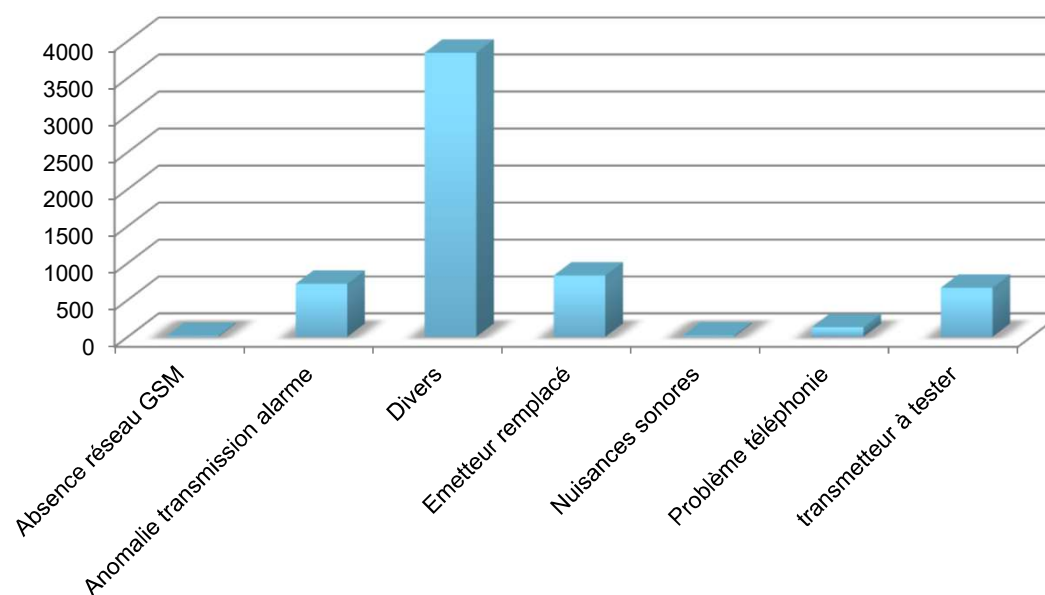


Nature de l'intervention

Absence réseau GSM	12
Anomalie transmission alarme	718
Divers	3841
Emetteur remplacé	831
Nuisances sonores	15
Problème téléphonie	129
transmetteur à tester	664

Nombre Total d'interventions techniques 6210

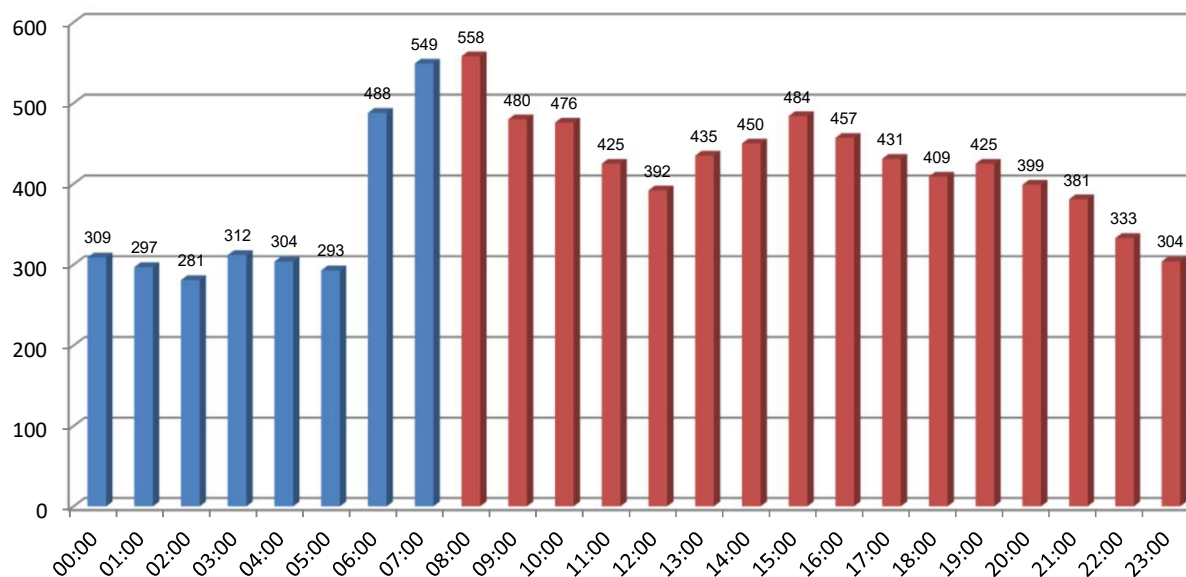
Type de maintenance



TRAFIC HORAIRE DES ALARMES



Chute et malaise



Total des appels pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 : **9 672**

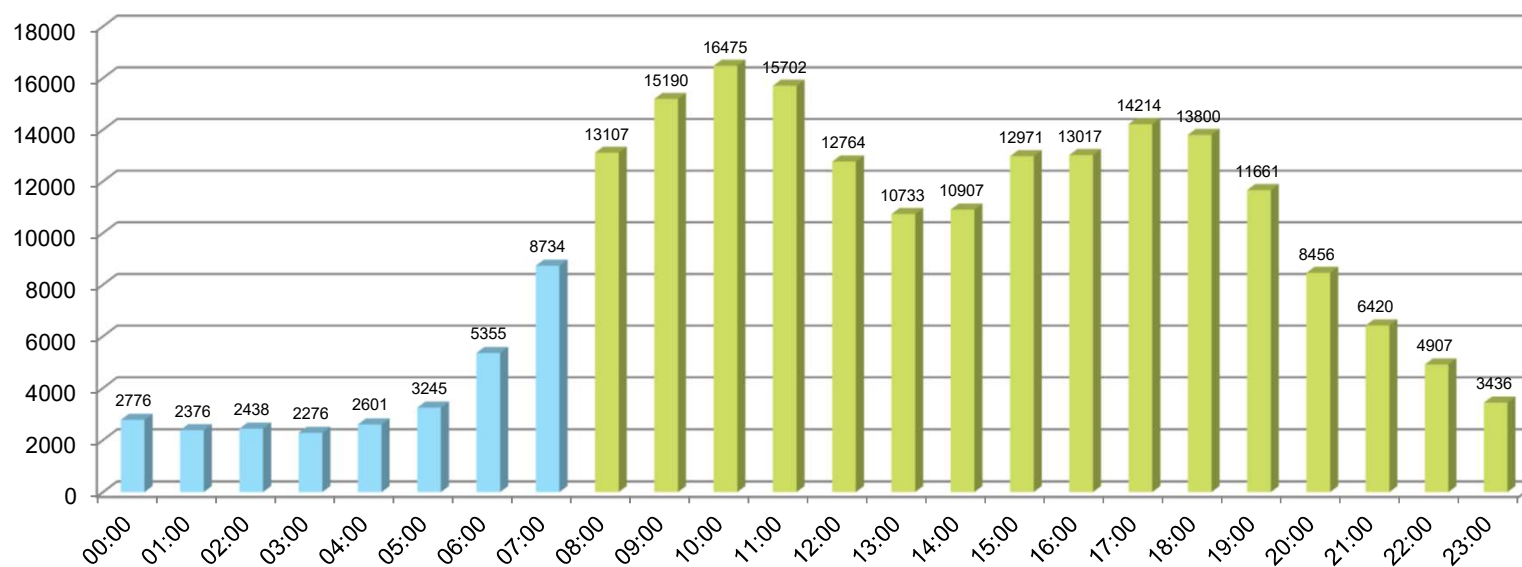
■ **Alarme Nocturne : 29,29 % (2833)**

■ **Alarme Diurne : 70,71 % (6839)**

TRAFIC HORAIRE DES ALARMES



APPEL DE CONVIVIALITE



Total des appels pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 : **213 561**

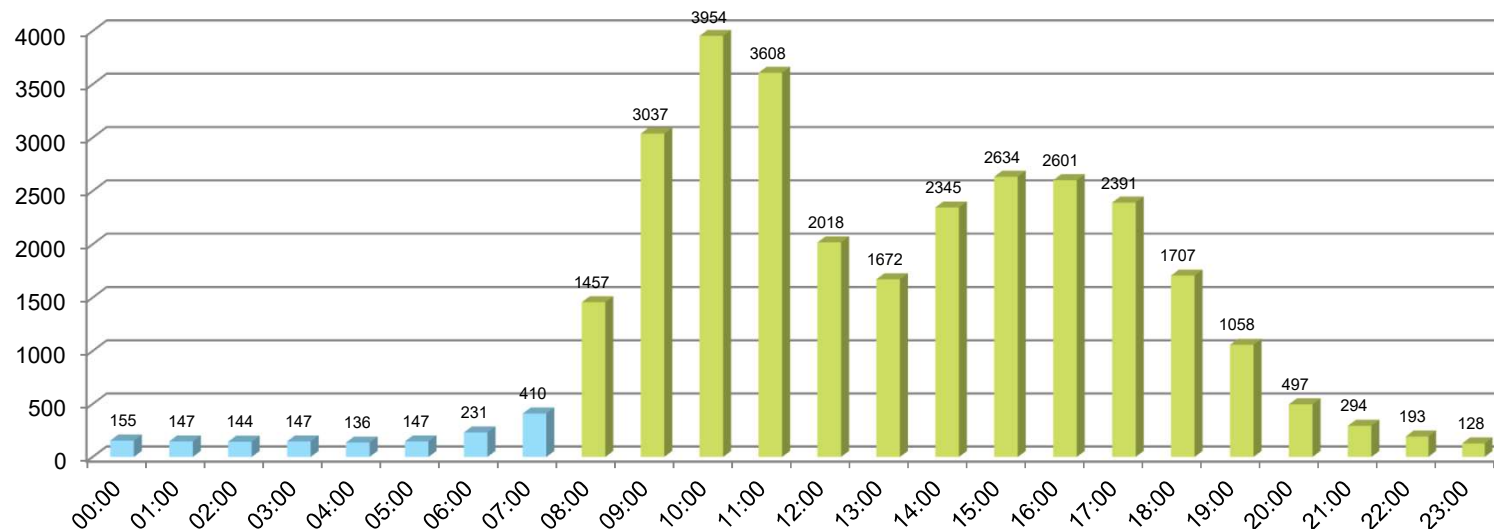
■ *Alarme Nocturne* : 13,95 % (29 801)

■ *Alarme Diurne* : 86,05 % (183 760)

TRAFIC HORAIRE DES ALARMES



Essai de l'abonné



Total des appels pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 : **26 823**

■ *Alarme Nocturne* : 7,98% (2 140)

■ *Alarme Diurne* : 92,02% (24 683)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
SERVICE D'ASSISTANCE
PSYCHOLOGIQUE**

04

SOMMAIRE



. Vos Interlocuteurs

. Service d'Assistance Psychologique de Mondial Assistance :

Schéma des différents types de prestation et d'intervention

1. Récapitulatif global de l'activité 2020

- 1-1) Répartition des appels sur la période
- 1-2) Répartition des appels par type d'intervention
- 1-3) Les différentes formes de vigilance

2. Les types de prises en charge

- 2-1) Pour les abonnés sans prise en charge globale
- 2-2) Pour les abonnés avec une prise en charge globale

3. La Population TELEASSISTANCE contactée par le Service d'Assistance Psychologique

- 3-1) Répartition par sexe
- 3-2) Répartition par âge

4. Les problématiques dans le cadre d'une prise en charge globale

5. Les coordinations et les orientations

Conclusion

Annexes

- Intervention de la station dans les demandes de prise en charge
- Les prestations du service d'assistance psychologique
- Les interventions du service d'assistance psychologique
- Le lexique des problématiques

VOTRE INTERLOCUTRICE



RESPONSABLE SERVICE D'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE

Veena LOUANI

veena.louani@gts-teleassistance.com

01 46 12 12 69

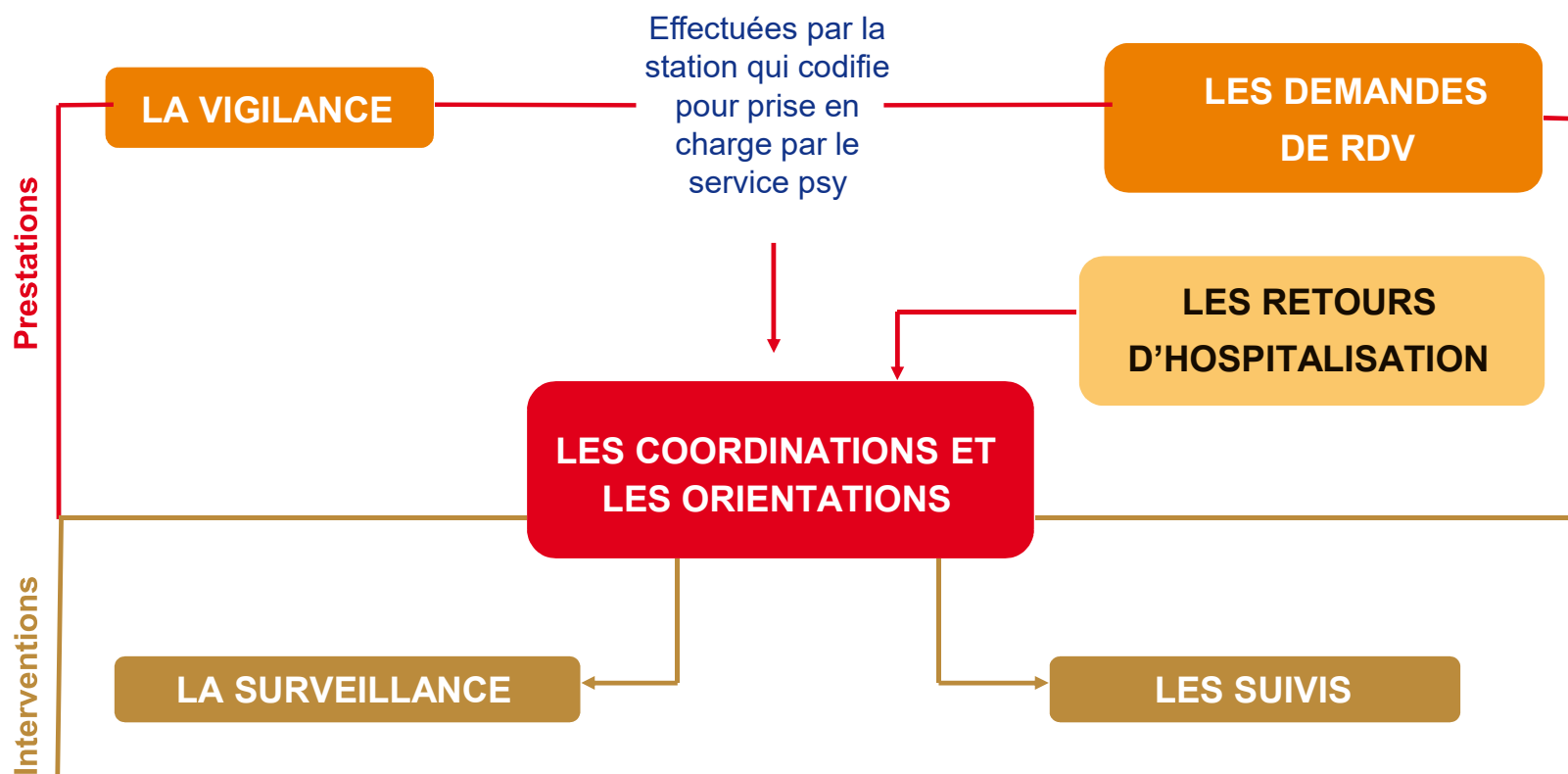
Mondial Assistance

Service d'Assistance Psychologique
81 Rue Pierre Sémard 92324 Châtillon CEDEX

psygts@gts-teleassistance.com

01 46 12 12 12

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS



1. RÉCAPITULATIF GLOBAL DE L'ACTIVITÉ 2020

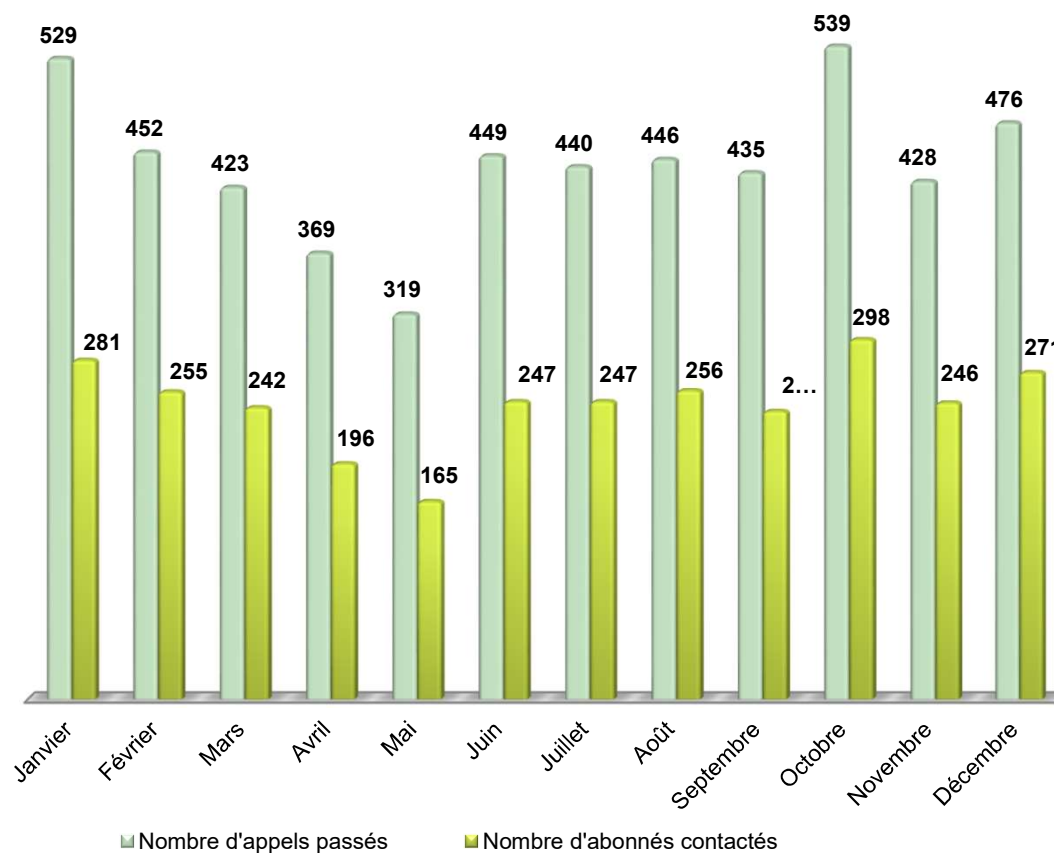


1-1) Répartition des appels sur la période

Pour l'année 2020, le service d'assistance psychologique a effectué **5305 appels** au bénéfice des abonnés, de leur entourage et des coordinations entreprises.

2943 abonnés ont été contactés par l'équipe des psychologues.

Nous avons pu enregistrer le nombre global d'appels pour tout type de prise en charge en tenant compte des appels de coordinations et de suivis.



1-2) RÉPARTITION DES APPELS PAR TYPES D'INTERVENTION

Les Psychologues du service d'assistance psychologique interviennent de différentes manières auprès des abonnés :

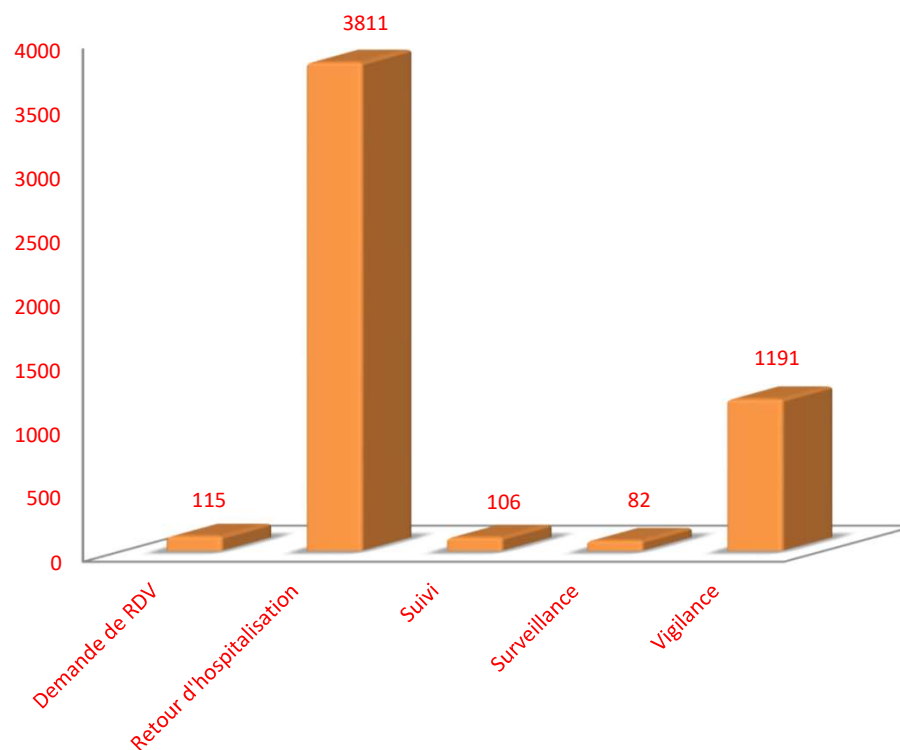
1- A la demande du bénéficiaire ou d'un tiers (Famille, Opérateurs,...) : **115 appels**.

2- A l'issue de la vigilance des opérateurs : **1191 appels**.

3- Les Psychologues accompagnent les abonnés en situation de fragilité dans le cadre de suivis et de surveillances : **188 appels**.

4- L'équipe a réalisé **3811 appels** suite à des retours d'hospitalisation.

Nombre total d'appels par type d'intervention



1-3) LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIGILANCE



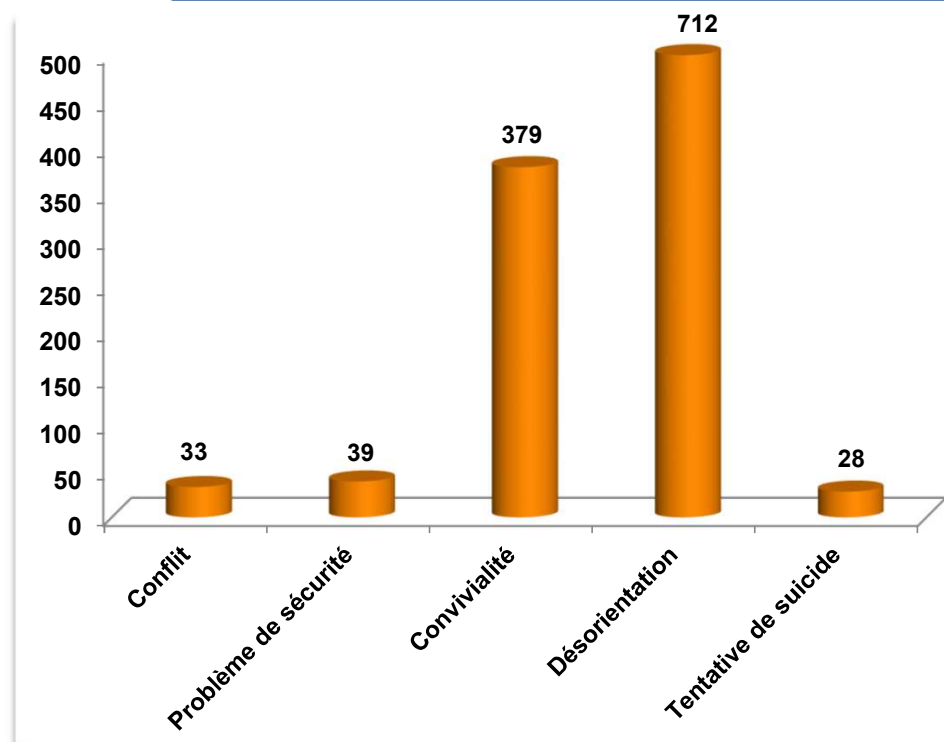
Notre méthode de codification des appels nous permet de préciser l'origine des demandes de prise en charge dans le cadre de la **prestation Vigilance**.

Les Chargés d'écoute, lors du premier contact avec l'abonné, affinent l'évaluation de l'appel et le codifient sous plusieurs formes.

Les appels sont ainsi préqualifiés en anxiété, désorientation, problème de sécurité et conflit.

On note une **prédominance des désorientations** sur l'année 2020.

Nombre d'appels selon les différentes formes de Vigilance



2. LES TYPES DE PRISES EN CHARGE



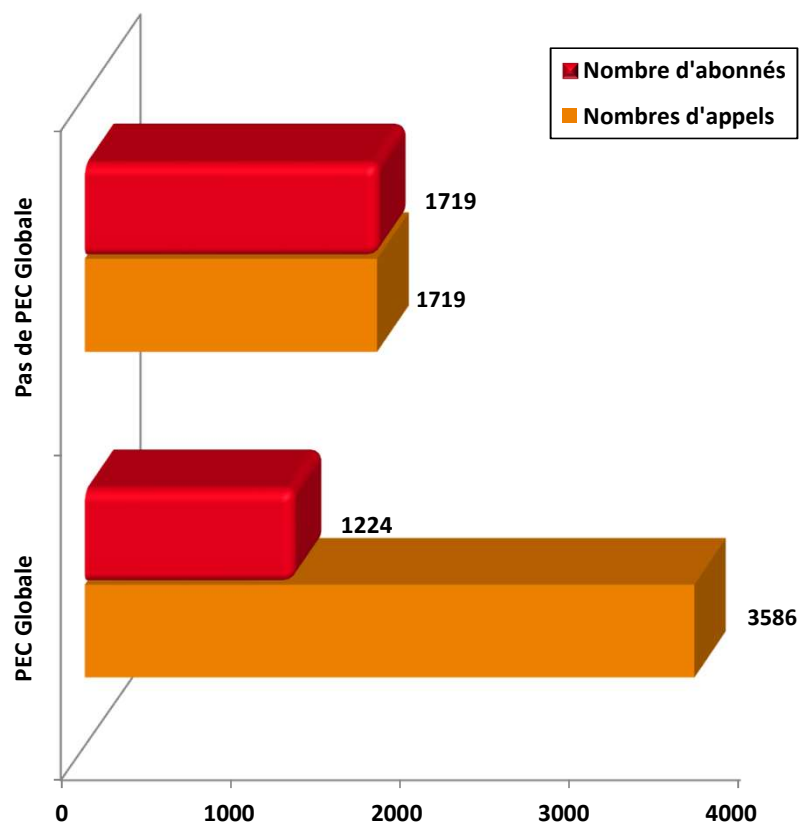
2-1) Les abonnés sans prise en charge globale

Les situations rencontrées par le service d'assistance psychologique ne nécessitent pas toujours la mise en place d'un suivi ou une prise en charge longue durée. L'intervention du service d'assistance psychologique peut se limiter à un appel d'évaluation de la situation ou un entretien unique de soutien.

2-2) Les abonnés avec une prise en charge globale

Nous évoquons une prise en charge globale, lorsque de multiples contacts ont été établis avec l'abonné, son entourage ou les intervenants extérieurs en vue d'une coordination.

L'abonné peut bénéficier d'un suivi de courte ou longue durée, et faire l'objet de plusieurs coordinations permettant d'envisager et trouver une solution à sa situation difficile et/ou à risques.



3. LA POPULATION CONTACTÉE



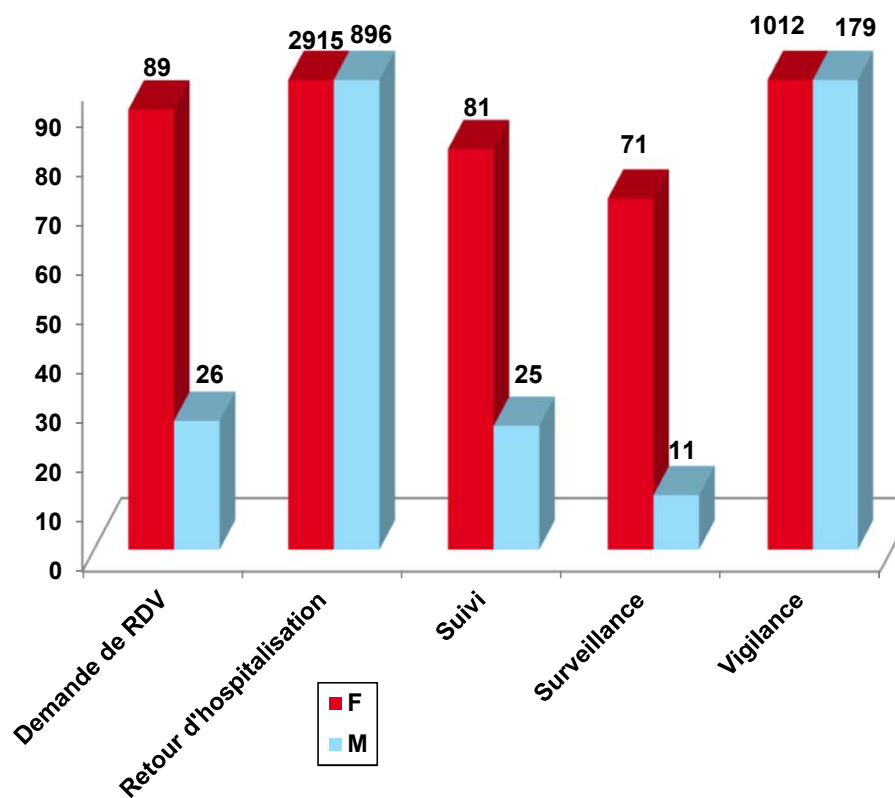
3-1) Répartition des appels par sexe

Répartition des appels par sexe et par type d'intervention

La **population masculine** représente environ **27%** des abonnés TELEASSISTANCE appelés par le service d'assistance psychologique.

4168 appels réalisés par les psychologues du service ont concerné la population féminine,

et **1137 appels** ont été passés auprès de la population masculine.



3. LA POPULATION CONTACTÉE

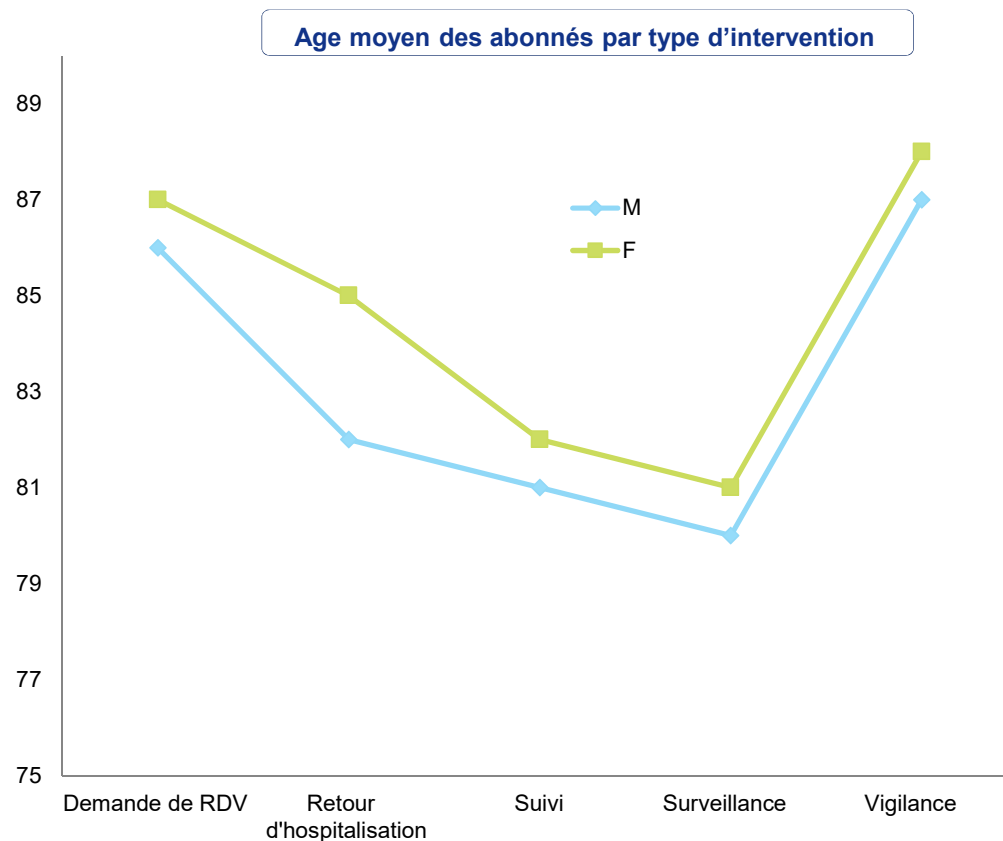


3-2) Répartition par âge

L'âge moyen des abonnés contactés par le service d'assistance psychologique est de :

85 ans pour les femmes et
83 ans pour les hommes.

Celui-ci varie selon le type d'intervention.





4. LES PROBLÉMATIQUES DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

Les **problèmes de santé et les chutes** sont les problématiques où la demande de soutien et de réconfort a été la plus remarquée.

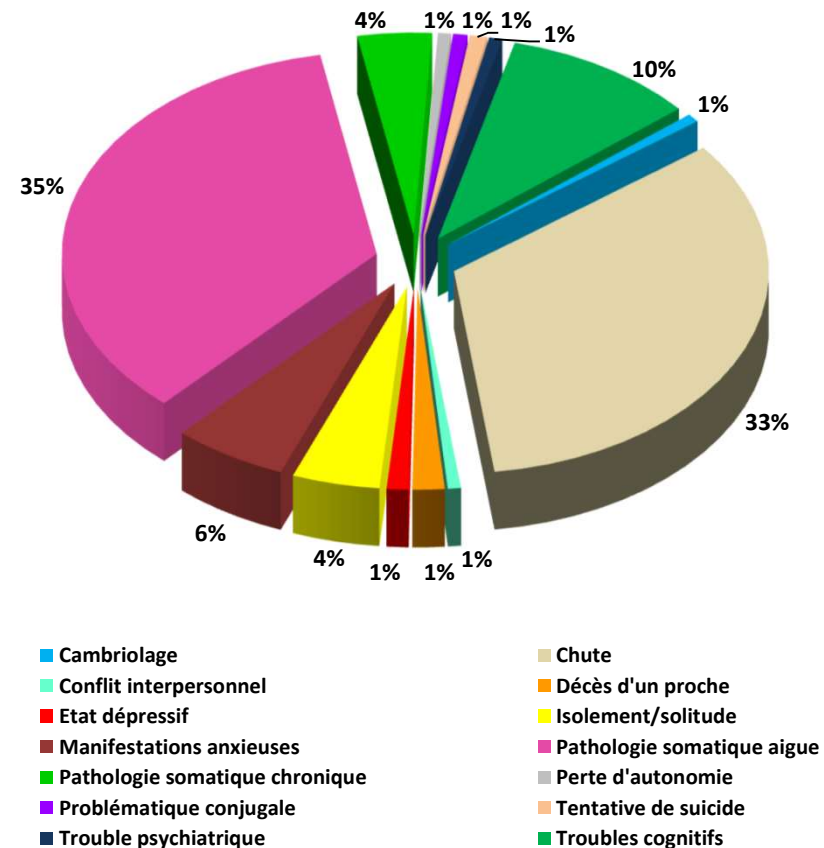
Les demandes des bénéficiaires peuvent se limiter à un entretien unique de soutien ou évoluer vers la mise en place d'un suivi.

Le suivi n'est réalisé qu'avec l'accord de l'abonné.

Un suivi régulier n'est pas toujours envisageable et dépend de la capacité d'acceptation de la situation par l'abonné.

Certains abonnés peuvent avoir tendance à banaliser leur situation, bien que préoccupante, lors du premier contact téléphonique, et peuvent d'abord refuser l'aide appropriée.

Nos psychologues ont un rôle de réconfort et de soutien moral.



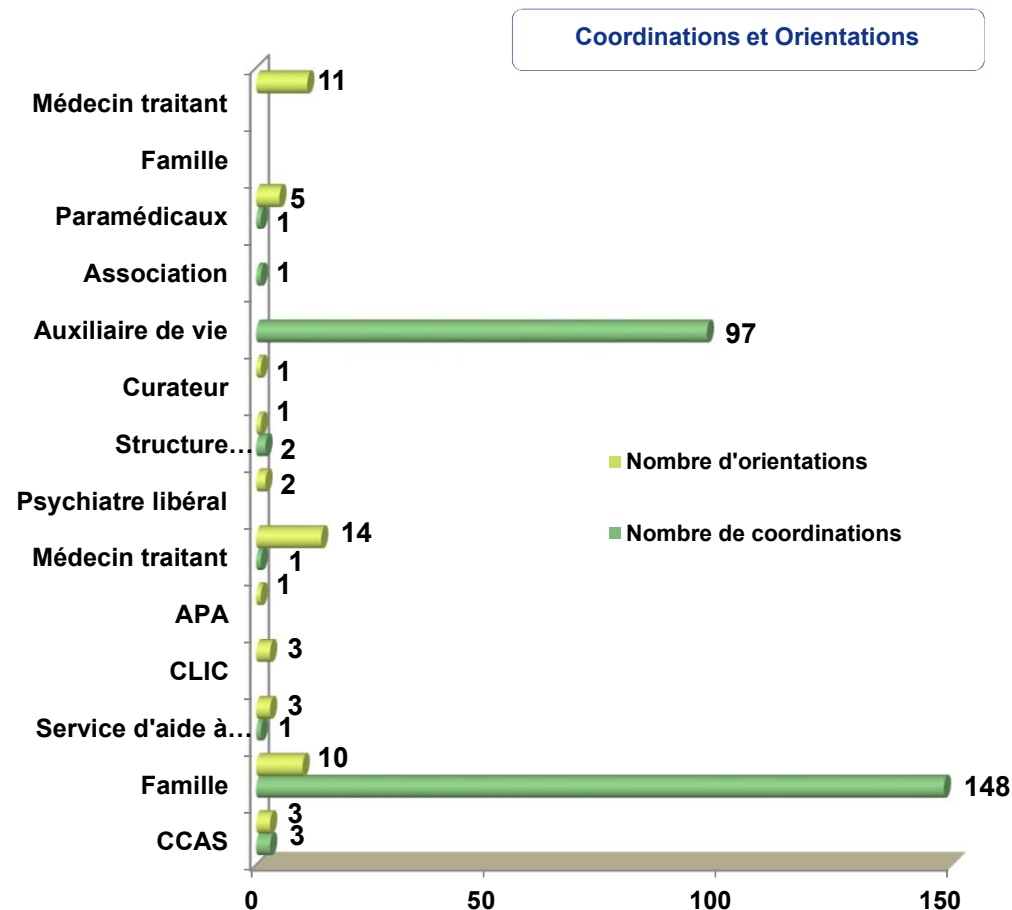
5. LES COORDINATIONS ET LES ORIENTATIONS



Notre méthode de reporting permet de répertorier les différents interlocuteurs auprès desquels nous effectuons les **coordinations** et les **orientations**.

Sur l'année 2020, les **coordinations** avec **la famille ainsi que les auxiliaires de vie** sont les plus importantes, et notamment avec la famille.

Des **orientations** et des conseils sont proposés par le service d'assistance psychologique à l'abonné et son entourage, en vue d'une démarche autonome auprès d'une structure médico-sociale, ou d'un professionnel spécialisé.



CONCLUSION



- Le Service d'Assistance Psychologique a contacté **2943 abonnés** sur l'année 2020.
- **1224 abonnés** ont bénéficié d'une **prise en charge globale**, ils ont été contactés à plusieurs reprises et/ou leur situation a nécessité une coordination.
- **1719 abonnés** ont été appelés une seule fois, se saisissant d'un entretien unique de soutien ou n'éprouvant pas le besoin d'une prise en charge psychologique.
- **254 coordinations** et **54 orientations** ont été effectuées. Les échanges avec les différents intervenants ont permis de résoudre les problèmes rencontrés lors de la prise en charge.



Annexes



Intervention de la Station d'écoute dans les demandes de prise en charge par le service d'assistance psychologique

La Vigilance Opérateurs

Tous les contacts **psychoaffectifs** ou les **problèmes de sécurité**, sont détectés par les opérateurs en traitant les alarmes. Ces situations de **détresse** et d'**anxiété** sont signalées au service d'assistance psychologique.

- **Cauchemars, crise d'angoisse, solitude, désorientation, anxiété, agression, cambriolage...**

Les Demandes de RDV

La **station d'écoute** ou les autres **services** de l'entreprise demandent au service d'assistance psychologique de prendre contact avec un abonné soit suite à la **détection** d'une situation de **fragilité** ou d'une situation **problématique** rencontrée ou à la demande de l'**abonné** ou de la **famille**.

- **Deuil, perte de mémoire, addiction, TDS, maltraitance, perte d'autonomie suite à une hospitalisation, dépression,...**

CODIFICATION



Prestations du Service d'assistance psychologique

Les retours d'hospitalisation

Le service d'assistance psychologique contacte chaque abonné **hospitalisé** suite à une alarme afin de s'**informer** de son **état psychique** et **physique** et d'**identifier** des situations de **souffrance** ou de **perte d'autonomie**.

Par ex:

- Suite à une **hospitalisation**, l'abonné peut avoir besoin de **soutien moral** pour faire face à la **dégradation** de son **état de santé**.
- Une demande de **réévaluation** de son état **physique** et **psychique**, peut être demandée auprès des **services médico-sociaux**.

Les coordinations et orientations

Certaines situations amènent le service d'assistance psychologique à se mettre en **relation** avec les **coordinations médico-sociales** et l'**entourage** de l'abonné. Les **conseiller** et les **orienter** des **professionnels** de santé et /ou des structures adaptées à leur situation.

Par ex:

- Suite à une situation de **maltraitance**, avec l'accord de l'abonné un **signalement** et une **coordination** sont faites vers le **Conseil général** ou le **CCAS**.
- Une situation de **solitude** et d'**ennui** peut générer la recherche d'une **association de bénévolat** pour tenter de rompre cet **isolement**.



Interventions du Service d'assistance psychologique

La surveillance

Un abonné est mis sous **surveillance** pendant une période d'environ **deux mois**, lorsqu'une situation de **fragilité** est apparue au cours d'un ou plusieurs appels passés vers l'abonné par le service d'assistance psychologique. Un contrôle régulier des alarmes est effectué.

Par ex:

➤ Un abonné en situation de **perte d'autonomie** avérée **refuse** l'aide apportée par le service d'assistance psychologique.

Les **alarmes** de cet abonné seront **contrôlées** et des **appels de convivialité** seront effectués vers l'abonné.

Objectif: Arriver à ce que l'abonné accepte sa situation ou notre aide, et coordonner une prise en charge avec les structures partenaires si la situation s'aggrave.

Les suivis

On considère qu'un abonné bénéficie d'un **suivi** lorsqu'une **prise en charge** donne lieu à plus de **trois entretiens** téléphoniques. Avec pour **objectif**, l'**accompagnement** de l'abonné sur une période non définie selon sa **problématique**.

Par ex:

➤ Une situation de **deuil** ou de **dépression** peut générer un suivi.

L'abonné est en général appelé **une fois par semaine** ou tous **les quinze** jours.

Ce suivi peut s'étaler sur plusieurs semaines voire sur plusieurs mois.

➤ Une surveillance peut aboutir à un suivi.



Le lexique des problématiques

Les troubles cognitifs

Troubles suffisamment importants pour retentir sur la vie de la personne et entraîner une perte d'autonomie. Les fonctions cérébrales particulièrement atteintes peuvent être la mémoire, l'attention et le langage.

Les troubles cognitifs regroupent les plaintes amnésiques, les démences dégénératives (Alzheimer, Parkinson,...) et les démences non-dégénératives (accident vasculaire).

Les manifestations anxieuses

L'anxiété est une sensation normale. Elle est présente chez tous les êtres humains. Selon les circonstances elle peut revêtir des formes différentes, de la simple inquiétude à l'angoisse et même à la terreur. Parfois, elle se manifeste de façon anormale et devient une maladie à part entière. Phobies, panique, troubles obsessionnels compulsifs.

L'état dépressif

L'état dépressif est un trouble de l'humeur qui s'accompagne de tristesse et de souffrance morale. La dépression est d'intensité variable, depuis la démoralisation jusqu'au désespoir profond.

Des facteurs personnels, liés à l'environnement, ou des facteurs génétiques favorisent l'état dépressif.



Le sentiment de solitude, l'ennui

Le sentiment de solitude est l'état, ponctuel ou durable, d'une personne seule, c'est-à-dire d'une personne qui n'est engagée dans aucun rapport avec autrui.

Sous quelle acceptation que ce soit, la solitude peut relever d'un choix ou d'une contrainte. Il ne faut, à ce titre, pas confondre solitude et isolement.

Le problème conjugal

Problèmes qui affectent le couple (conflits conjugaux, violence, infidélité, maladie chronique, etc.), générant une souffrance.

Les problématiques addictives

L'addiction est un asservissement d'un sujet à une substance ou une activité dont il a contracté l'habitude par un usage plus ou moins répété.

L'addiction se rapporte autant à des conduites telles que le « jeu compulsif », les conduites à risques qu'à la dépendance à des produits comme l'alcool, le tabac ou les psychotropes.

Les problématiques familiales

Difficultés au sein de la famille (conflits familiaux) entraînant une souffrance.



Les problématiques suicidaires

Le suicide est l'acte délibéré de mettre fin à sa propre vie.

Un acte de suicide qui ne se termine pas par la mort de la personne est appelé « tentative de suicide ».

Les problèmes graves de santé et les proches atteints d'une maladie grave

Une maladie grave est définie comme une maladie chronique, potentiellement invalidante, nécessitant des soins constants en vue de la guérir, d'en prévenir des complications éventuelles ou d'en freiner l'évolution. Exemples: cancer, diabète, maladie cardio-vasculaire...

La maladie grave d'un proche peut générer chez un individu des troubles psychosomatiques.

Les troubles psychiatriques

Toutes modifications pathologiques de l'activité cognitive entraînent des troubles de la personnalité, du comportement, de l'humeur et de l'affectivité.

La victimologie

Concerne les personnes qui ont vécu un événement traumatique (Accidents, agressions, agressions sexuelles, violences, attentats, catastrophes,...) et présentent des troubles psychiques suite à ce traumatisme.



La maltraitance

La maltraitance (physique, morale, financière, négligence active ou passive) désigne des mauvais traitements infligés à des personnes que l'on traite avec brutalité, rigueur ou sévérité.

Ces victimes sont souvent dépendantes et vulnérables. La maltraitance a fréquemment des conséquences durables sur la santé physiologique et psychique des victimes.

La perte d'autonomie

Diminution partielle ou totale des capacités physiques et psychiques de la personne.

Le deuil

Le deuil ou la perte d'un être cher, d'un projet implique une notion de disparition, de renoncement à un être, à un projet, dû à la mort de fait (décès) ou d'état (abandon, rejet). La perception de ce deuil est variable selon les individus (tristesse, accablement, révolte, incompréhension, culpabilité, amertume).

Les conflits interpersonnels (hors famille)

Difficultés relationnelles entre personnes dans des contextes aussi variés que le voisinage, le travail, les loisirs.

RÉSULTATS ENQUÊTE QUALITÉ 2020

05

RÉSULTATS ENQUÊTE QUALITÉ 2020



Résultats Enquête qualité 2020 – CD 62

*Service Qualité
Pôle Marketing et Relation Client*

Décembre 2020



1 – CONSTATS SUR 2020 : QUESTIONNAIRE PAPIER /QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- **100 questionnaires « Abonnés »** (sélectionnés de manière aléatoire sur le parc du CD62) envoyés par courrier avec enveloppe Post réponse

Taux de retour	2020	2019
Abonnés	30,16%	32%
Abonnés CD62	28%	NC

- **137 questionnaires « Abonnés »** (ayant renseigné une adresse mail sur le parc du CD62) envoyés par mail incluant un lien sur un questionnaire en ligne:

Taux de retour	2020	2019
Abonnés	10,80%	25,69%
Abonnés CD62	13,86%	NC

2 – SATISFACTION GLOBALE



- Calculé sur le retour des questionnaires Abonnés papier et en ligne
- Question n° 7 des questionnaires CD62:
« En définitive, par rapport à l'ensemble du service de Téléassistance, êtes-vous ? »

Satisfait : 91,67%

Non satisfait : 2,78%

Ne se prononce pas : 5,55%

3 – L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



L'accueil téléphonique et administratif (hors déclenchement d'alarme)

- **Temps d'attente lors de votre appel** : **87,62%** de personnes satisfaites.
- **Qualité de communication de vos interlocuteurs** : **90,81%** de personnes satisfaites .
- **Compréhension de votre demande** : **85,78%** de personnes satisfaites.
- **Pertinence des éléments de réponse** : **81,25%** de personnes satisfaites.
- **La qualité de l'accueil téléphonique globalement** : **86,62%** de personnes satisfaites.

4 – LES INTERVENTIONS TECHNIQUES



Le délai proposé pour intervention technique : 88,63% de personnes satisfaites.

Votre avis sur l'intervention de notre technicien à votre domicile:

- **Le respect de la date de RDV : 89,28%** de personnes satisfaites.
- **Son amabilité : 87,50%** de personnes satisfaites.
- **Sa présentation : 89,03%** de personnes satisfaites.
- **Les explications apportées : 87,50%** de personnes satisfaites.
- **Sa compétence et son efficacité : 87,50%** de personnes satisfaites
- **La qualité de son intervention globalement : 87,50%** de personnes satisfaites.

5 – LA GESTION DES ALARMES



L'échange avec nos opérateurs lorsque vous déclenchez une alarme :

- **Délai de décroche de l'alarme** : **87,50%** de personnes satisfaites.
- **Amabilité des opérateurs** : **90,62%** de personnes satisfaites.
- **Qualité de communication de vos interlocuteurs**: **88%** de personnes satisfaites.
- **Rapidité de traitement de votre situation** : **81,59%** de personnes satisfaites.
- **Suivi et information tout au long de votre demande** : **82,59%** de personnes satisfaites.
- **Adaptation des solutions à votre situation** : **86,66%** de personnes satisfaites.
- **La qualité de gestion de l'alarme globalement** : **85,71%** de personnes satisfaite.

6 – QUELQUES CHIFFRES



- **Questionnaires sous format papier:**

76,92% des personnes ayant répondu sont des femmes.

48% des personnes ayant répondu déclarent que c'est un membre de leur famille qui leur a conseillé de prendre la téléassistance.

- **Questionnaires en ligne :**

78,90 % des personnes ayant répondu sont des femmes.

31,60% des personnes ayant répondu déclarent que c'est un membre de leur famille qui leur a conseillé de prendre la téléassistance.

- **Essais de la téléassistance:**

0% des bénéficiaires font plusieurs essais par mois.

15,89% des bénéficiaires font un essai 1 fois par mois.

45,68% des bénéficiaires font parfois un essai.

38,43% des bénéficiaires ne font jamais d'essai.

ÉCHANGE

06



MERCI DE VOTRE ATTENTION AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

NOS COORDONNÉES :

Alain CAMPOS-MATEOS

Chargé d'affaires

Téléphone : +33 1 46 12 12 41

Portable : +33 6 12 43 79 93

Email : alain.campos-mateos@gts-teleassistance.com





Rapport d'activité
01/06/2019 - 31/12/2019
Service Téléassistance
DEPARTEMENT PAS DE CALAIS



SOMMAIRE

Vos interlocuteurs

Abonnes actifs fin de mois

Abonnes actifs fin de periode par organismes / villes

Abonnes actifs fin de mois moins de 60 ans

Installation par mois

Repartition des abonnes par tranches d'age

Repartition des abonnes par tranches d'age moins de 60 ans

Statistiques sur les alarmes

Statistiques sur les alarmes moins de 60 ans

Type de retraits

Type de maintenances

Trafic alarmes par mois

Horaires des alarmes

Liste des personnes ayant chute

**TELE-ASSISTANCE
NOMBRE D'ABONNES ACTIFS**

Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

Nombre d'abonné actifs par mois :

Juin :	0
Juillet :	292
Aout :	2379
Septembre :	6131
Octobre :	10954
Novembre :	14565
Décembre :	16059

TELE-ASSISTANCE
Raccordements actifs pour:
Période du 01/06/2019 au 31/12/2019

Liste par organisme / villes	Actifs fin de période	Dont moins de 60 ans	Opérations sur la période		
			Installations	Résiliations	Croissance
1 DEPARTEMENT PAS DE CALAIS	16041	352	16468	431	16037
2 RESIDENCE AUTONOMIE PERPIGNAN	17	3	20	3	17
3 RESIDENCE AUTONOMIE SUGER	1	0	1	0	1
Total au 31/12/2019	16059	355	16489	434	16055

**TELE-ASSISTANCE
NOMBRE D'ABONNES ACTIFS**

Moins de 60 ans

Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

Nombre d'abonné actifs par mois :

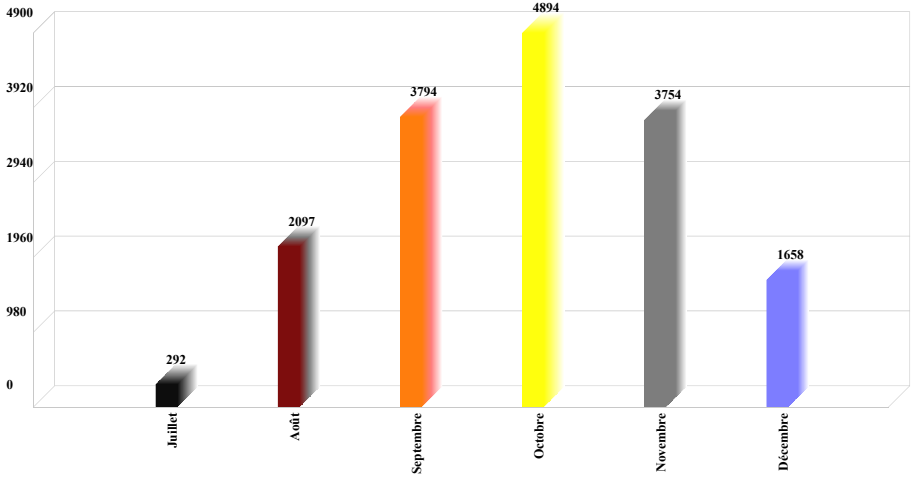
Juin :	0
Juillet :	3
Aout :	41
Septembre :	112
Octobre :	220
Novembre :	295
Décembre :	355

**TELE-ASSISTANCE
NOMBRE D'INSTALLATIONS PAR MOIS**

Date début période : 01/06/2019 Date fin période : 31/12/2019

Nombre d'installations effectuées

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
292	2097	3794	4894	3754	1658	16489



TELE-ASSISTANCE REPARTITION DES ABONNES PAR TRANCHES D'AGE

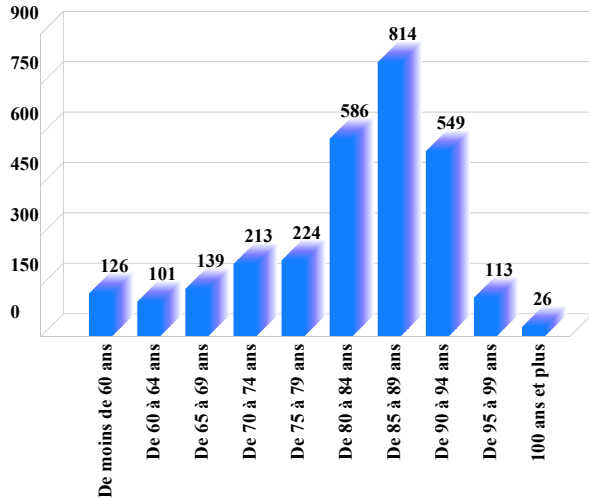
Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

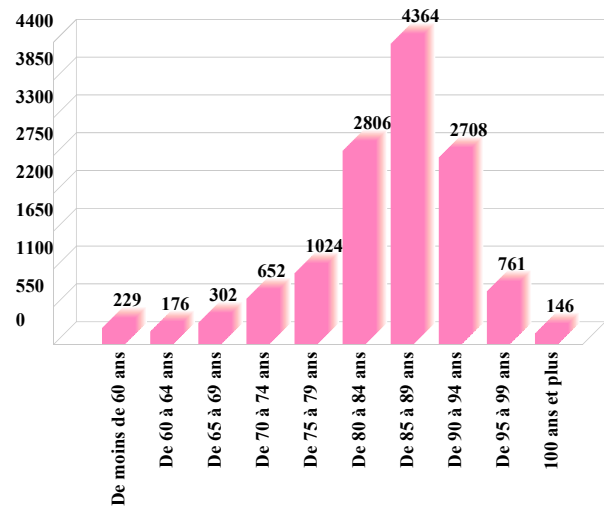
355 abonnés	De moins de 60 ans	dont	126 hommes	229 femmes	soit	2.21 %
277 abonnés	De 60 à 64 ans	dont	101 hommes	176 femmes	soit	1.72 %
441 abonnés	De 65 à 69 ans	dont	139 hommes	302 femmes	soit	2.75 %
865 abonnés	De 70 à 74 ans	dont	213 hommes	652 femmes	soit	5.39 %
1248 abonnés	De 75 à 79 ans	dont	224 hommes	1024 femmes	soit	7.77 %
3392 abonnés	De 80 à 84 ans	dont	586 hommes	2806 femmes	soit	21.12 %
5178 abonnés	De 85 à 89 ans	dont	814 hommes	4364 femmes	soit	32.24 %
3257 abonnés	De 90 à 94 ans	dont	549 hommes	2708 femmes	soit	20.28 %
874 abonnés	De 95 à 99 ans	dont	113 hommes	761 femmes	soit	5.44 %
172 abonnés	100 ans et plus	dont	26 hommes	146 femmes	soit	1.07 %

Pour un total de 16059 abonnés raccordés durant la période dont 2891 hommes et 13168 femmes.

HOMME



FEMME



Pour une moyenne d'âge de 84 ans

TELE-ASSISTANCE
REPARTITION DES ABONNES PAR TRANCHES D'AGE

Moins de 60 ans

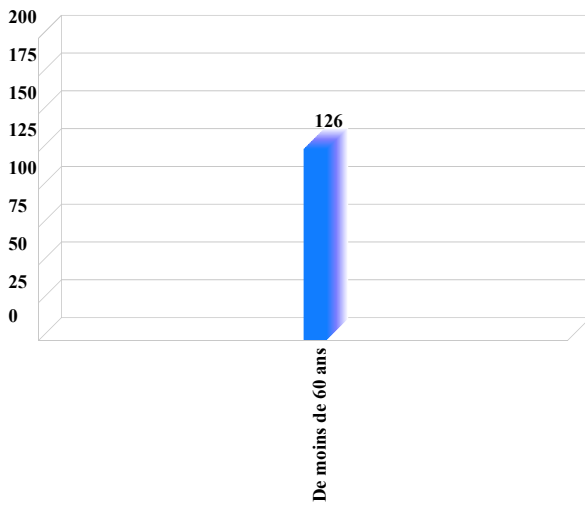
Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

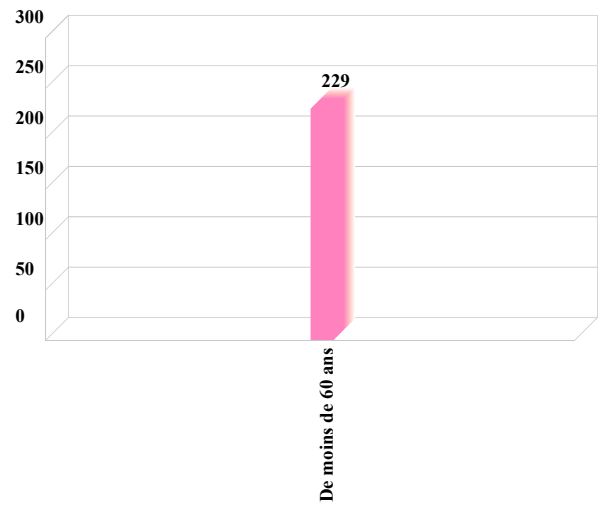
355 abonnés De moins de 60 ans dont 126 hommes 229 femmes soit 100.00 %

Pour un total de 355 abonnés raccordés durant la période dont 126 hommes et 229 femmes.

HOMME



FEMME



Pour une moyenne d'âge de 48 ans

TELE-ASSISTANCE STATISTIQUES SUR LES ALARMES

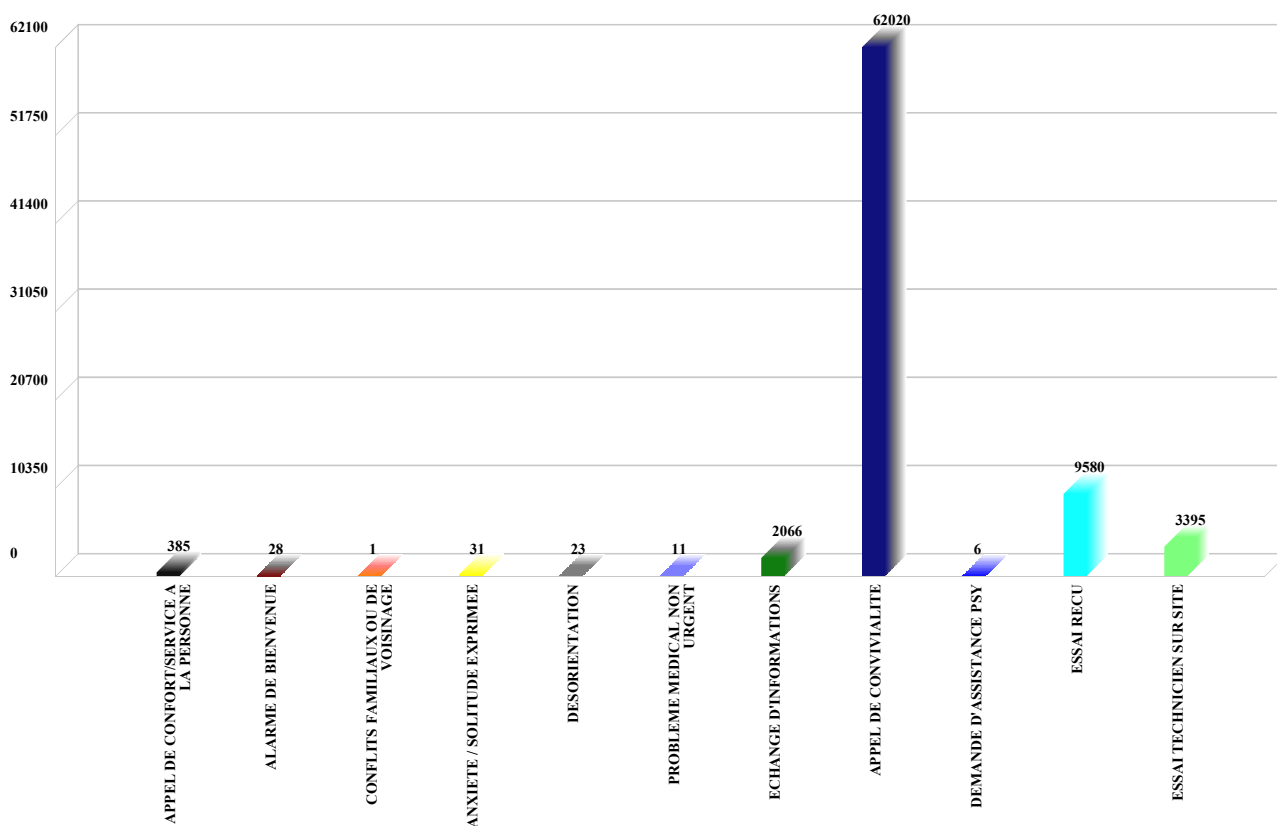
Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

STATISTIQUE ALARMES SANS INTERVENANT EXTERIEUR

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	385
ALARME DE BIENVENUE	28
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	1
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	31
DESORIENTATION	23
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	11
ECHANGE D'INFORMATIONS	2066
APPEL DE CONVIVIALITE	62020
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	6
ESSAI RECU	9580
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	3395

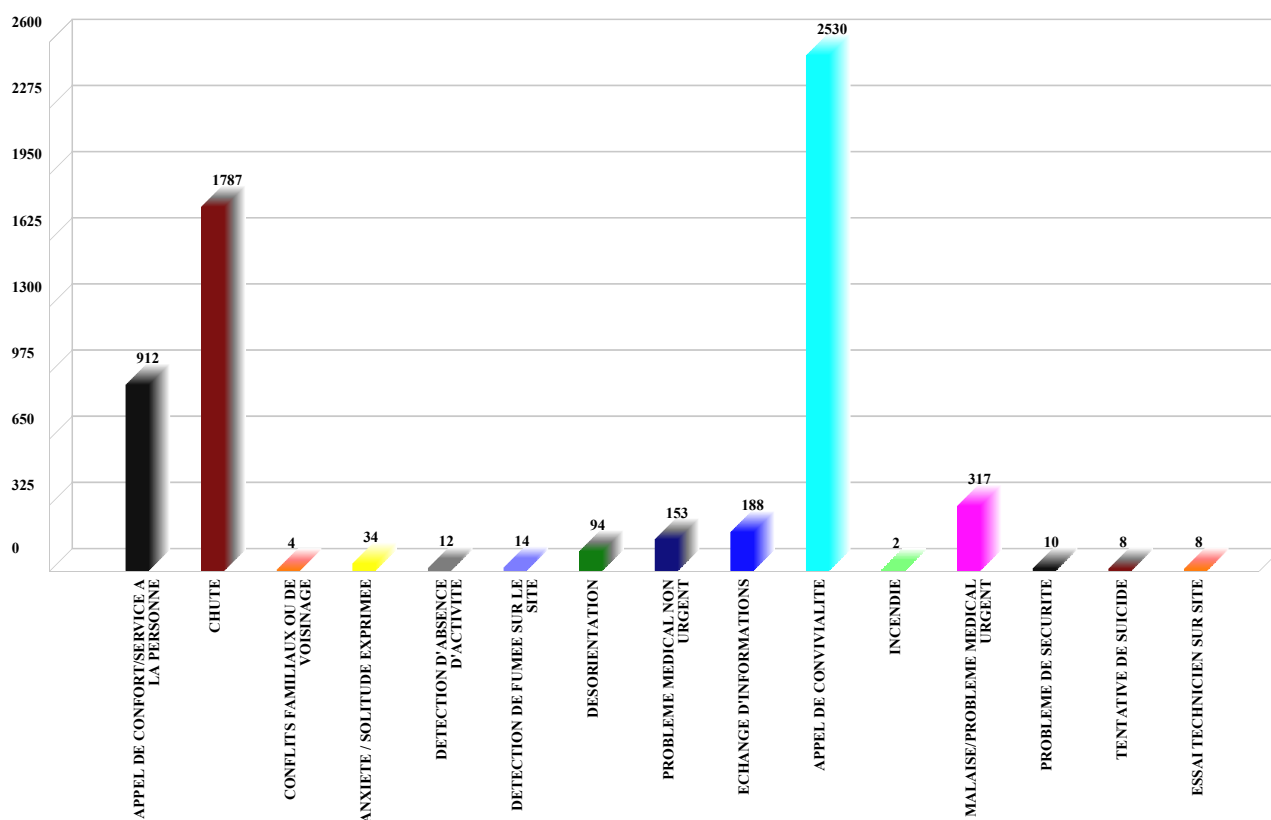
TOTAL : 77546



STATISTIQUE ALARMES AVEC INTERVENTIONS

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	912
CHUTE	1787
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	4
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	34
DETECTION D'ABSENCE D'ACTIVITE	12
DETECTION DE FUMEE SUR LE SITE	14
DESORIENTATION	94
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	153
ECHANGE D'INFORMATIONS	188
APPEL DE CONVIVIALITE	2530
INCENDIE	2
MALAISE/PROBLEME MEDICAL URGENT	317
PROBLEME DE SECURITE	10
TENTATIVE DE SUICIDE	8
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	8

TOTAL : 6073



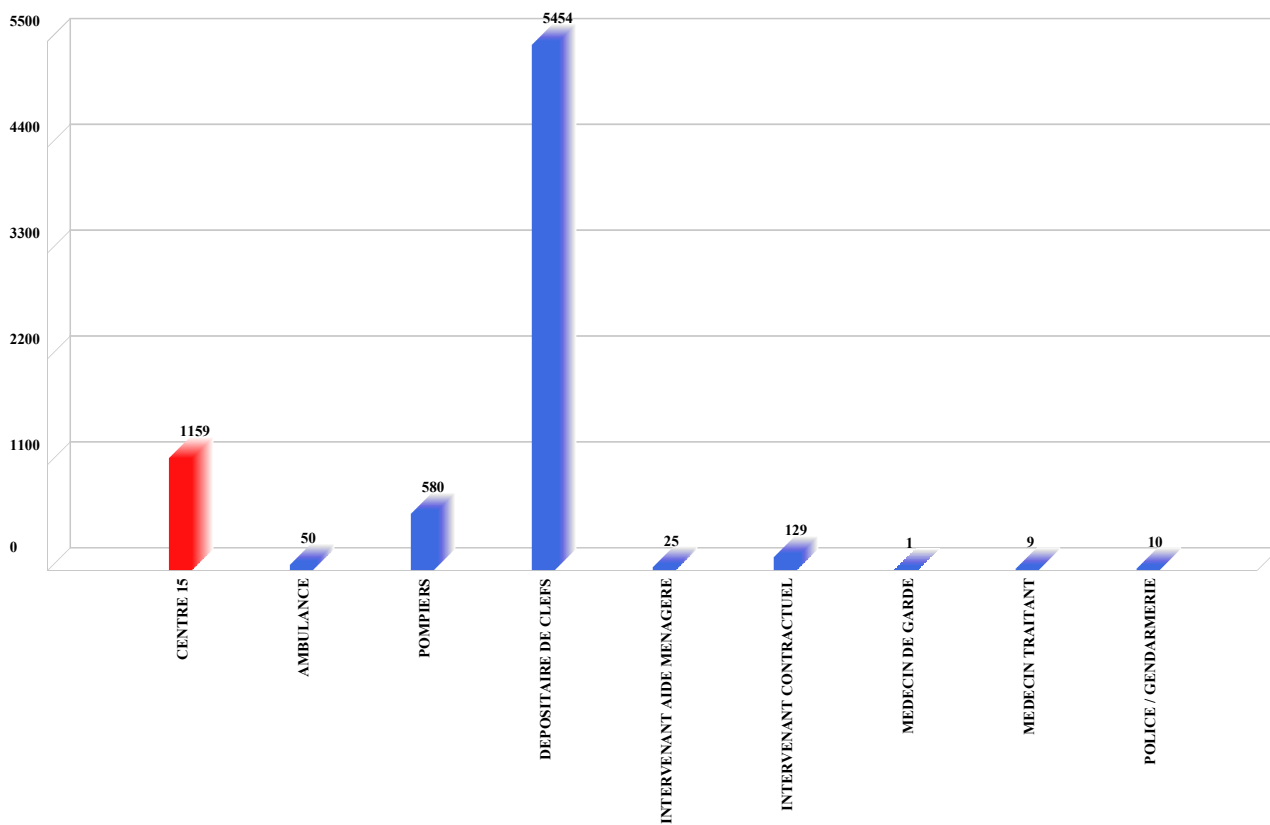
ANALYSE DES INTERVENANTS

Intervenants déplacés ou consultés

AMBULANCE	50	MEDECIN TRAITANT	9
POMPIERS	580	POLICE / GENDARMERIE	10
DEPOSITAIRE DE CLEFS	5454		
INTERVENANT AIDE MENAGERE	25		
INTERVENANT CONTRACTUEL	129		
MEDECIN DE GARDE	1		

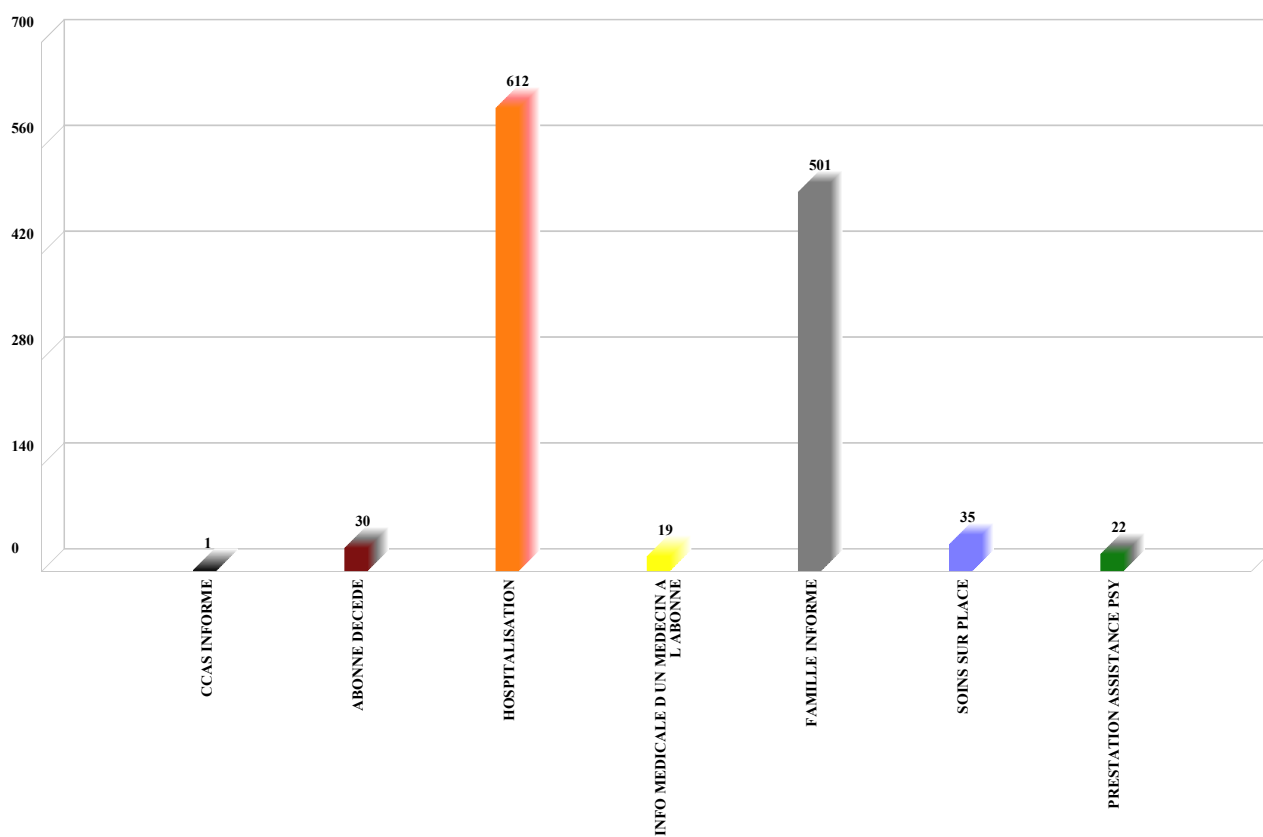
Nombre d'intervenants déplacés : 6258

Nombre de contact CENTRE 15 : 1159



ANALYSE DES DENOUEMENTS

CCAS INFORME	1
ABONNE DECEDE	30
HOSPITALISATION	612
INFO MEDICALE D UN MEDECIN A L ABONNE	19
FAMILLE INFORME	501
SOINS SUR PLACE	35
PRESTATION ASSISTANCE PSY	22



TELE-ASSISTANCE STATISTIQUES SUR LES ALARMES

Moins de 60 ans

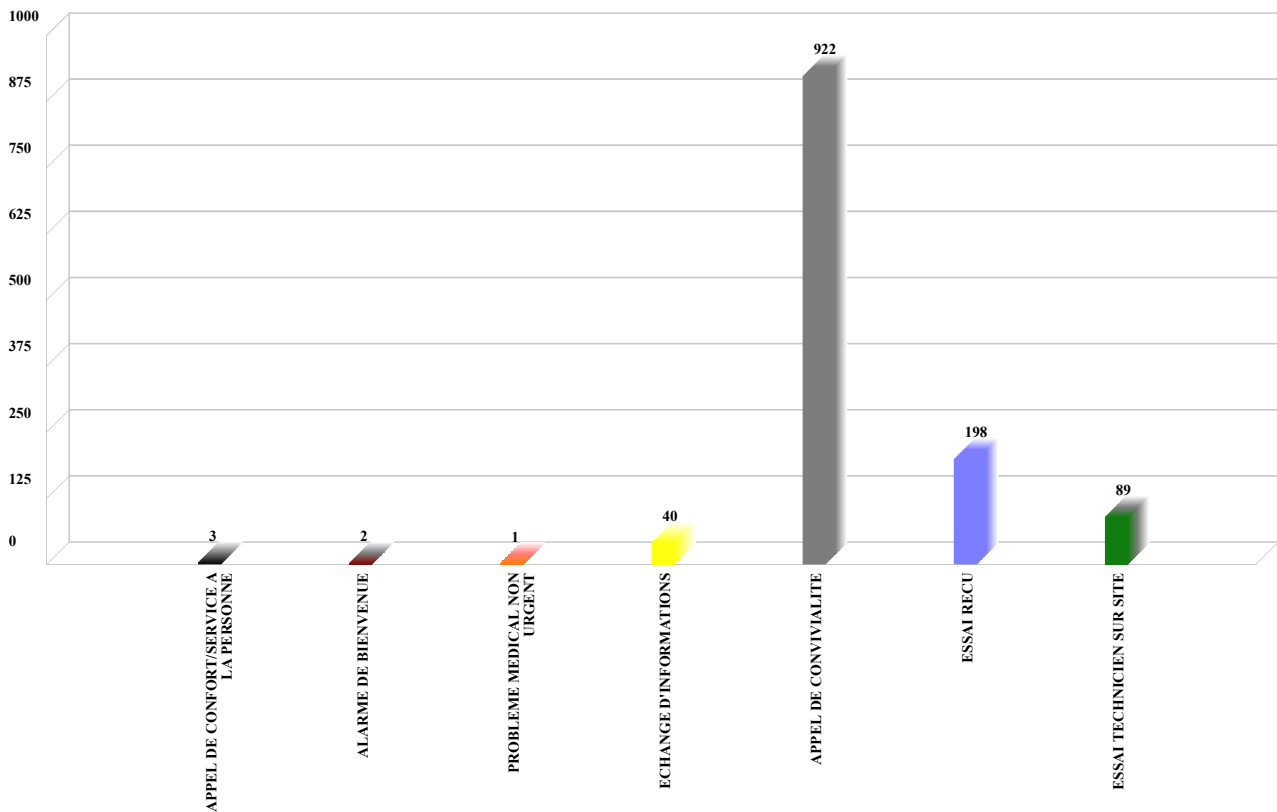
Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

STATISTIQUE ALARMES SANS INTERVENANT EXTERIEUR

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	3
ALARME DE BIENVENUE	2
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	1
ECHANGE D'INFORMATIONS	40
APPEL DE CONVIVIALITE	922
ESSAI RECU	198
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	89

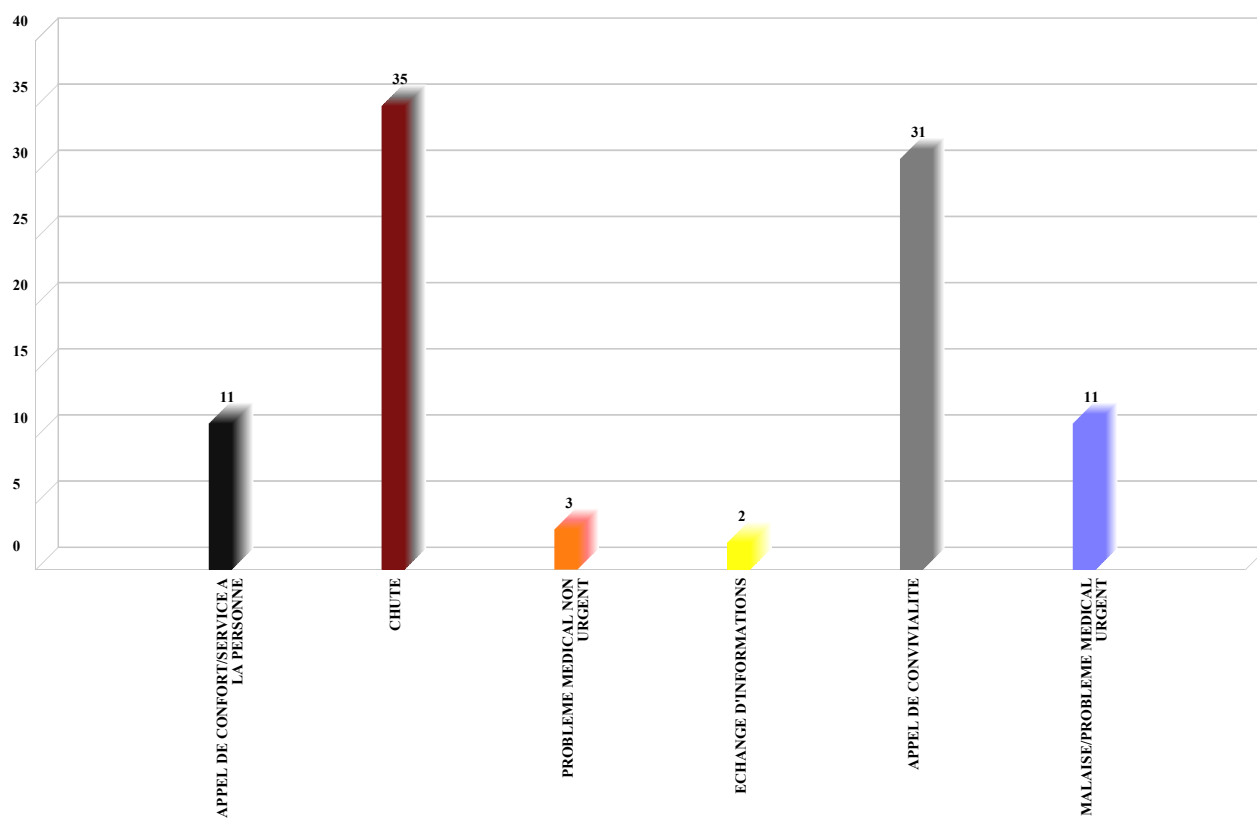
TOTAL : 1255



STATISTIQUE ALARMES AVEC INTERVENTIONS

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	11
CHUTE	35
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	3
ECHANGE D'INFORMATIONS	2
APPEL DE CONVIVIALITE	31
MALAISE/PROBLEME MEDICAL URGENT	11

TOTAL : 93



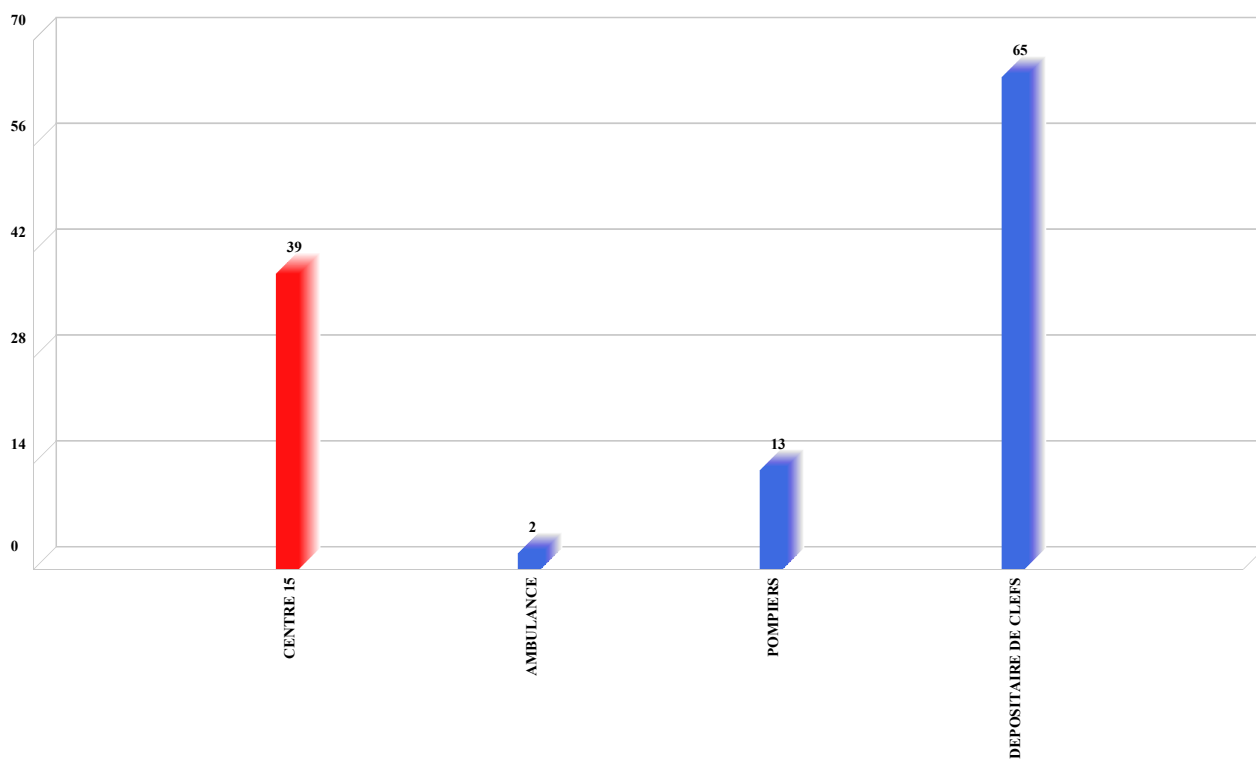
ANALYSE DES INTERVENANTS

Intervenants déplacés ou consultés

AMBULANCE	2
POMPIERS	13
DEPOSITAIRE DE CLEFS	65

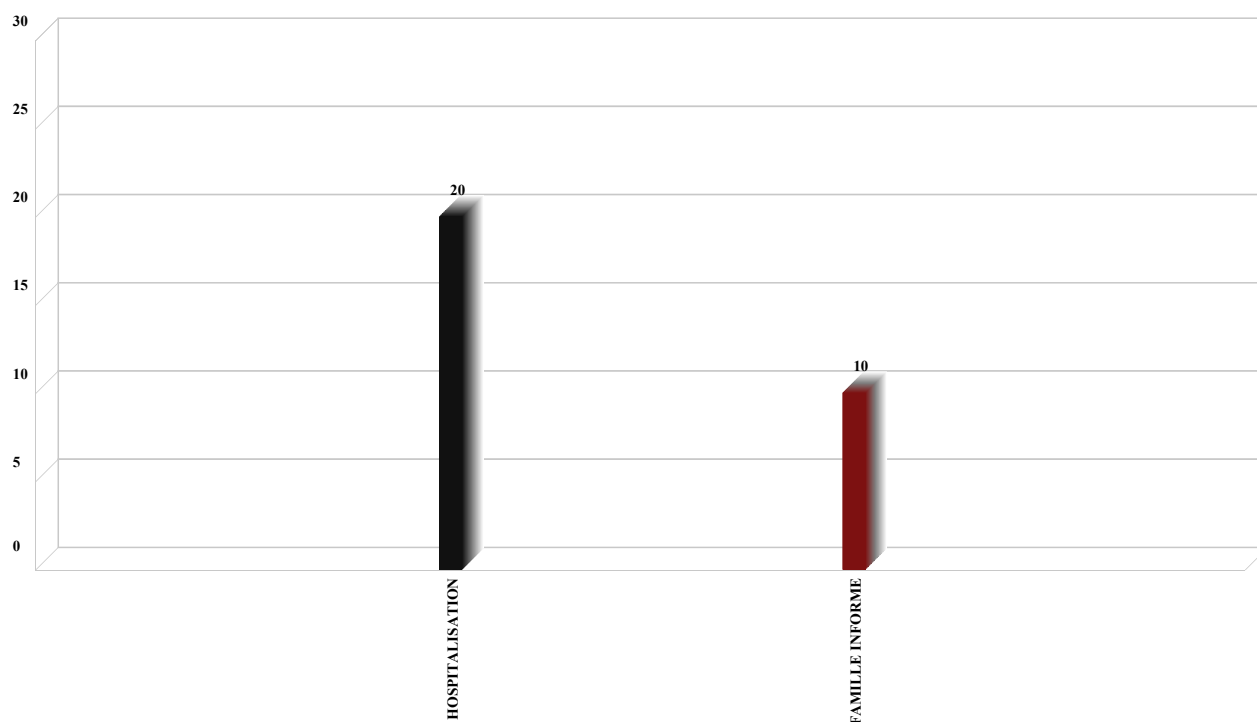
Nombre d'intervenants déplacés : 80

Nombre de contact CENTRE 15 : 39



ANALYSE DES DENOUEMENTS

HOSPITALISATION	20
FAMILLE INFORME	10



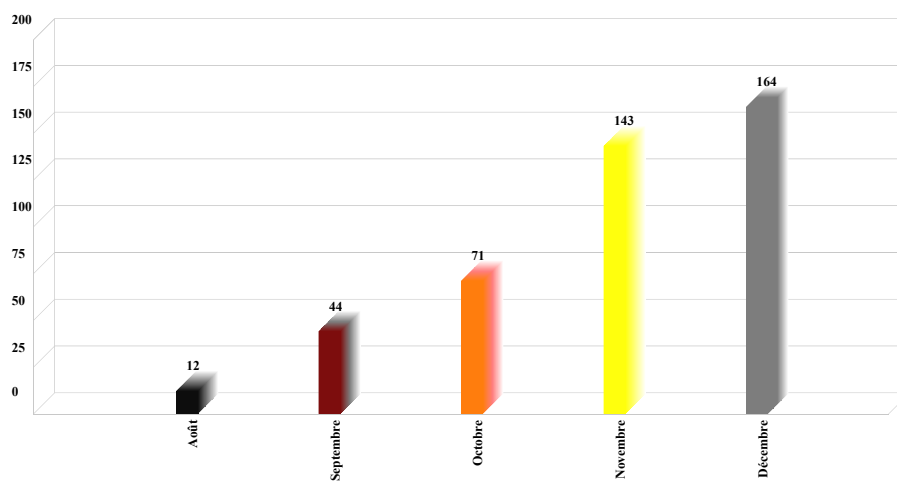
TELE-ASSISTANCE
NOMBRE ET ANALYSE DES DIFFERENTS TYPES DE RETRAIT

Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

Nombre de retrait par mois

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
12	44	71	143	164	434



Répartition des différents motifs de retrait

Décès	198	45.62 %
Maison de retraite	91	20.97 %
Motif non communiqué	77	17.74 %
N'en a plus l'utilité	38	8.76 %
Hospitalisation	13	3 %
Déménagement	7	1.61 %
Présence à domicile	4	0.92 %
Service inadapté	3	0.69 %
Problème financier	2	0.46 %
Changement de prestataire	1	0.23 %
Total	434	100 %

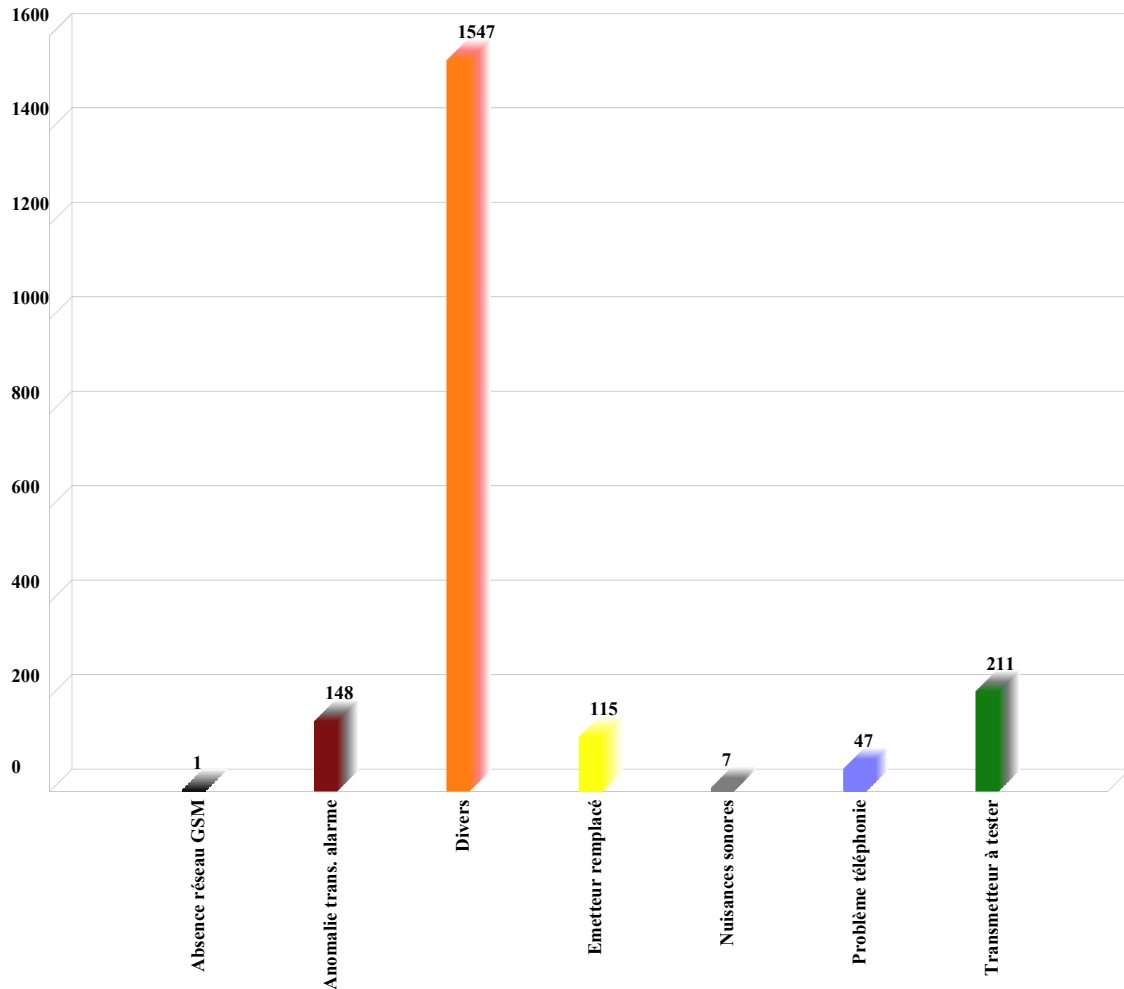
Les principaux motifs de retrait (Décès, Maison de retraite, Hospitalisation) représentent **70%** du nombre total de retraits.

TELE-ASSISTANCE

NOMBRE ET TYPE DE MAINTENANCE

Date début période : 01/06/2019 Date fin période : 31/12/2019

Type de maintenance



Nature de l'intervention	Nb
Absence réseau GSM	1
Anomalie transmission alarme	148
Divers	1547
Emetteur remplacé	115
Nuisances sonores	7
Problème téléphonie	47
Transmetteur à tester	211
Nombre Total d'interventions technique :	2076

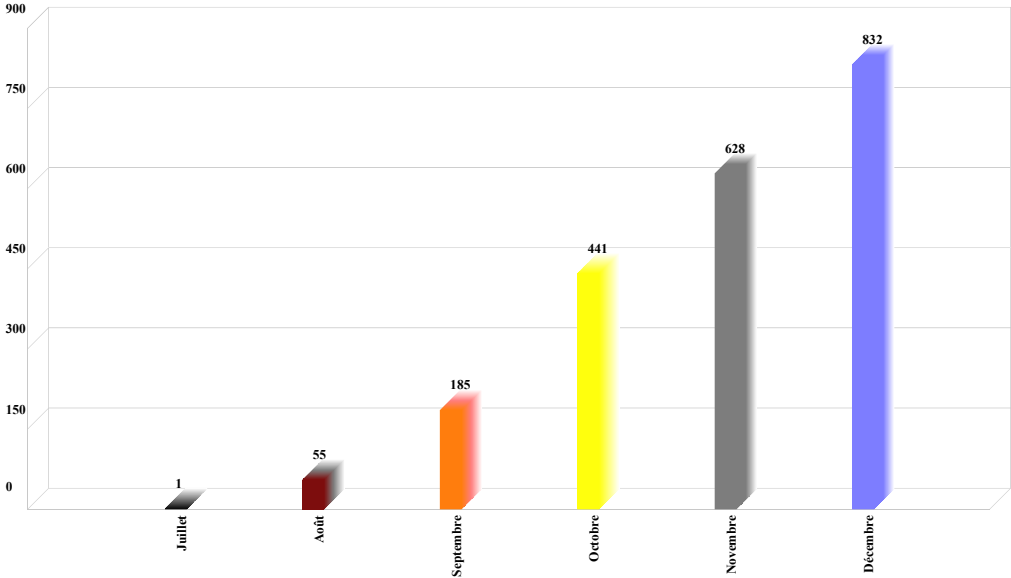
**TELE-ASSISTANCE
TRAFIC ALARMES PAR MOIS**

Date début période : 01/06/2019 Date fin période : 31/12/2019

CHUTE ET MALAISE

Trafic d'alarmes par mois

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1	55	185	441	628	832	2142

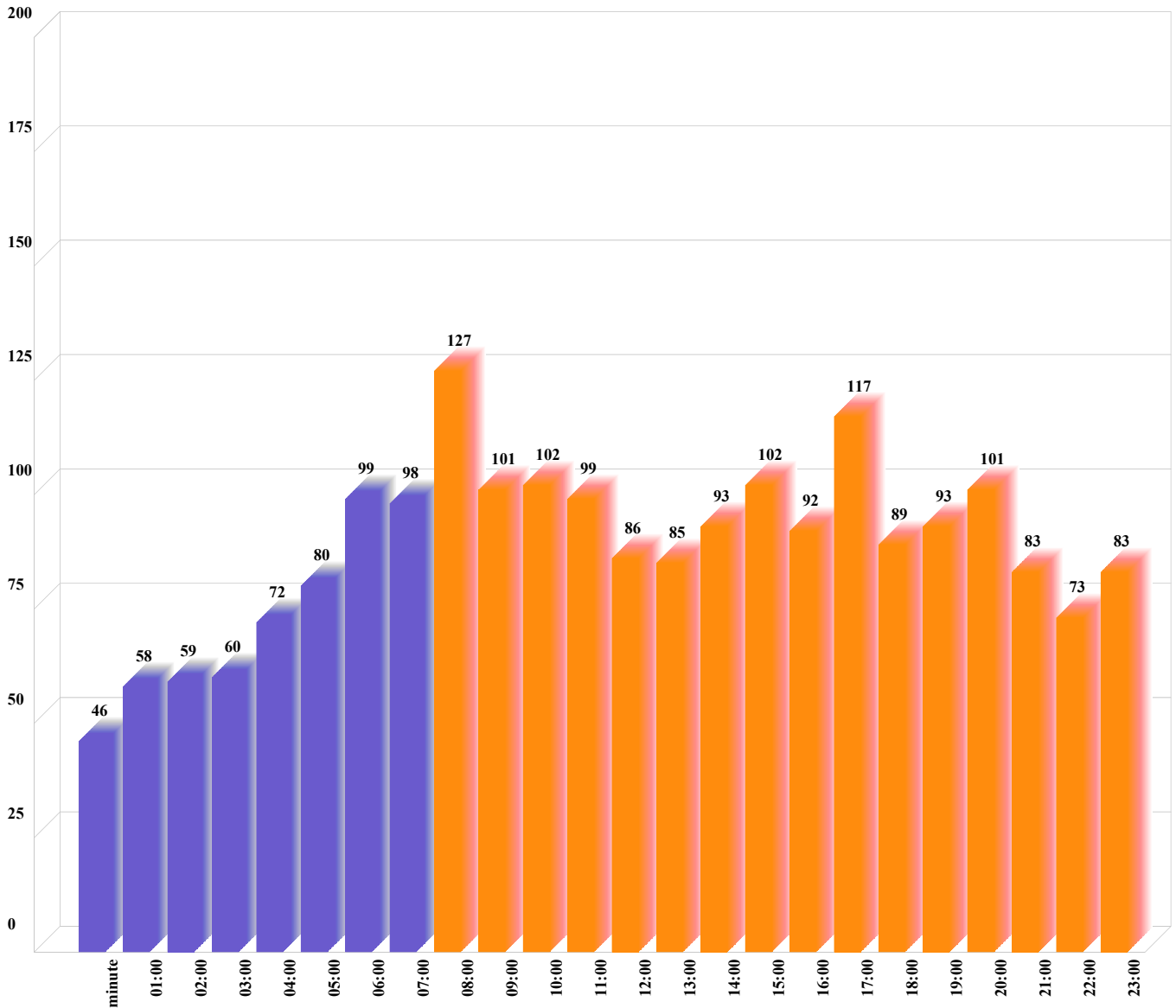


TELE-ASSISTANCE TRAFIC HORAIRE DES ALARMES

Date début période : 01/06/2019

Date fin période : 31/12/2019

CHUTE ET MALAISE

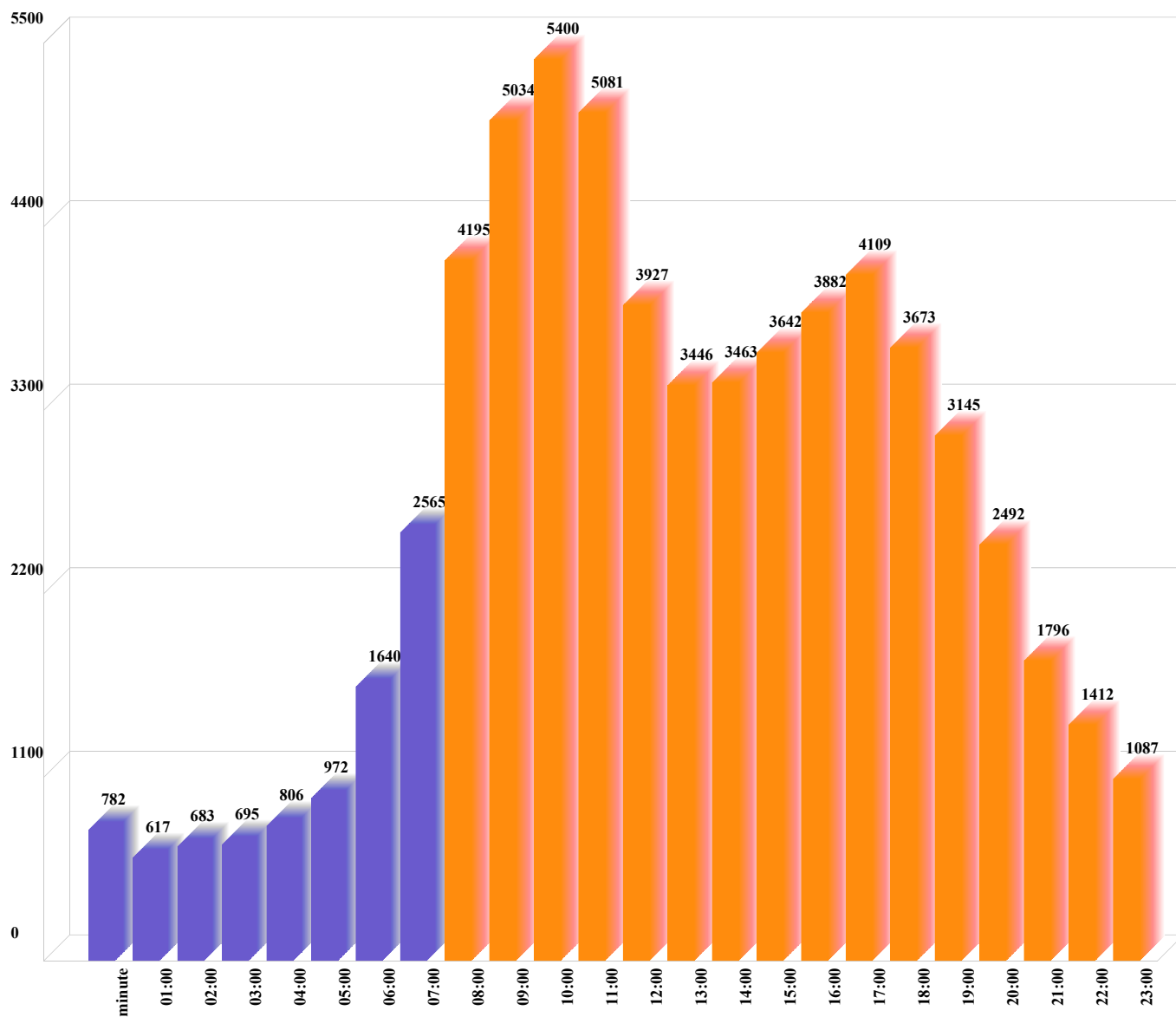


Total des appels pour la période du 01/06/2019 au 31/12/2019 : 2 098

 **Alarme NOCTURNE : 26.07 % (547)**

 **Alarme DIURNE : 69.97 % (1 468)**

APPEL DE CONVIVIALITE

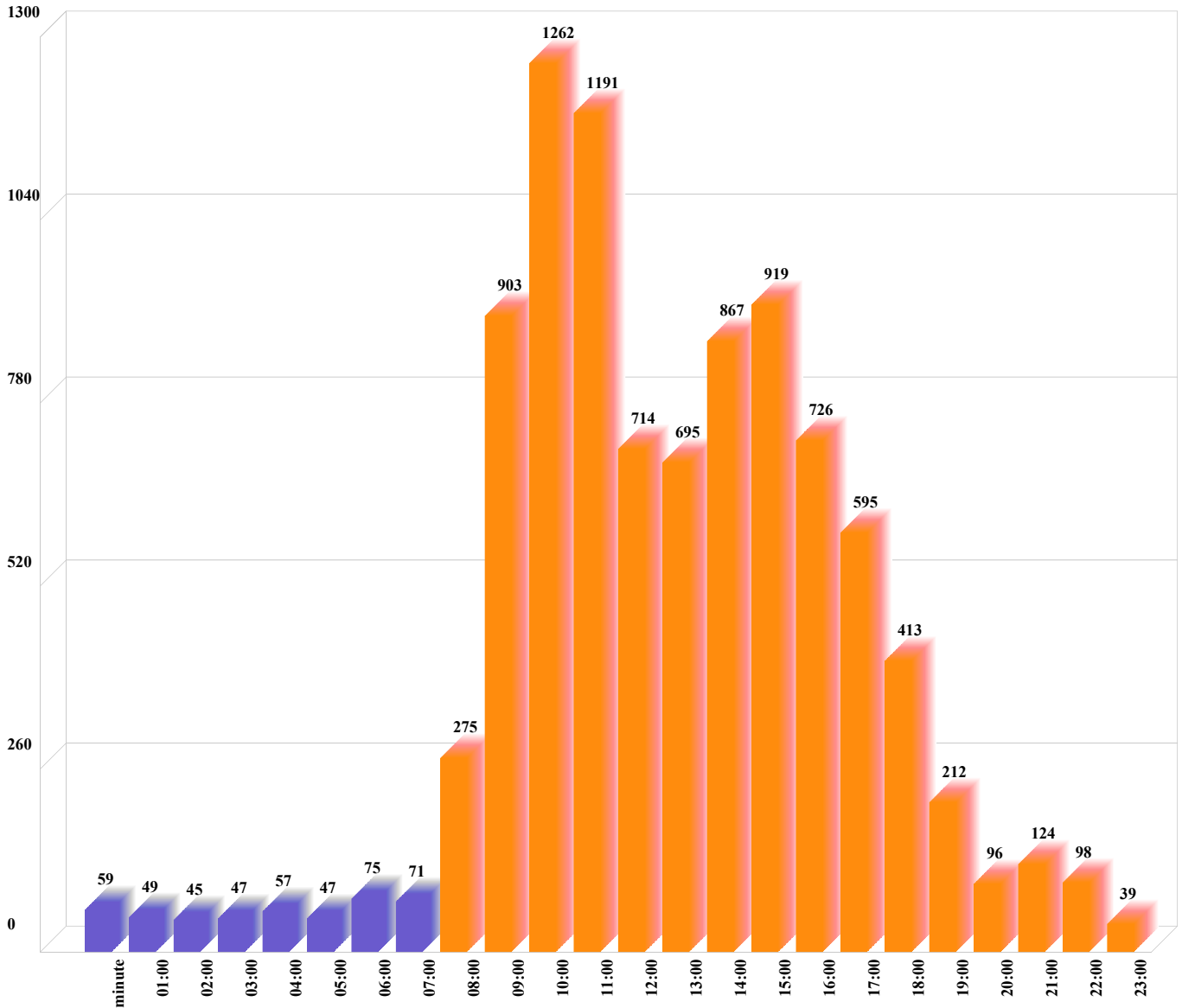


Total des appels pour la période du 01/06/2019 au 31/12/2019 : 64 544

Alarme NOCTURNE : 11.79 % (7 607)

Alarme DIURNE : 86.53 % (55 850)

ESSAI DE L'ABONNE



Total des appels pour la période du 01/06/2019 au 31/12/2019 : 9 579

 **Alarme NOCTURNE : 4.98 % (477)**

 **Alarme DIURNE : 94.61 % (9 063)**

COMPTE D'EXPLOITATION 2020

Nombre de contrats moyen sur la période	590
Tarif mensuel moyen HT	9.61 €
Chiffre d'Affaires	68 034 €
Charges externes	2 664.00 €
Marges sur charges externes (MSCE)	65 370 €
%	96.08%
Coûts opérationnels	24 368 €
Marges sur coûts variables (MSCV)	41 002 €
%	60.27%
Amortissements	1 223 €
Frais généraux	13 879 €
Marge opérationnelle (MO)	25 900 €
% MO	38%

Etat des impayés :

Le volume des impayés pour la prestation de téléassistance est très faible et le montant total des impayés est estimé à moins de 1% sur 2020.

Etat des réclamations

Aucune réclamation écrite n'a été enregistré sur l'année 2020

Personnel :

2 chargés d'assistance ont rejoint notre équipe sur 2020 en complément de l'équipe existante. Ils traitent les appels d'urgence en provenance des transmetteurs de téléassistance pour l'ensemble de nos clients.

Accident du travail :

Aucun accident de travail significatif sur 2020.

Patrimoine immobilier

Variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat en 2019 :
Aucune

Inventaire des biens de retour et biens de reprise

Conformément au contrat de délégation de service public, il n'existe aucun bien de retour, ni bien de reprise.

Compte annuel de résultat du 01/01/2020 au 31/12/2020

Rubriques (€)	01/06/2019 31/12/2019	01/01/2020 31/12/2020
Services	222 169	1 409 528
CHIFFRE D'AFFAIRES	222 169	1 409 528
Production immobilisée (installations)	691 000	185 752
PRODUITS D'EXPLOITATION	913 169	1 595 280
Coûts des plateaux	-245 781	-776 721
Coûts des missions techniques	-805 890	-727 007
Coûts des matériels	-102 428	-305 332
Coûts standard & service client	-41 084	-135 056
Coûts de structure	-61 009	-326 716
Autres charges	-23 946	-104 427
TOTAL DES CHARGES	-1 280 138	-2 375 259
RESULTAT NET	-366 969	-779 979

Présentation des méthodes retenues pour l'affectation des produits et charges directes et indirectes.

- Les produits : les produits sont tous affectés directement. Il s'agit des factures émises par GTS à l'attention des bénéficiaires de la Téléalarme du Pas de Calais.
- Charges directes : Les charges directes sont celles affectées directement à l'activité de Téléalarme du Pas de Calais. Ces charges ne nécessitent pas l'application d'une clef de répartition pour leur ventilation entre les activités de GTS pour le département du Pas de Calais et les activités de GTS pour ses autres clients. Les charges directes correspondent notamment aux dépenses listées ci-dessous, exclusivement induites par l'exécution de la Délégation de Service Public de Téléassistance du département du Pas de Calais,
 - Charges de personnel
 - Amortissement des transmetteurs et des détecteurs
 - Frais de déplacement des techniciens
 - Frais de locaux
- Les charges indirectes correspondent aux dépenses de support (Comptabilité, Ressources humaines, Informatique, Direction générale, Marketing, Management de l'équipe du Pas de Calais).

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction de la Commande Publique
Service de la Commande Publique Achats, Etudes et Services

RAPPORT N°14

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR L'EXÉCUTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE TÉLÉASSISTANCE

L'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'obligation pour les régions, les départements et certaines catégories de communes, d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes, de constituer une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Destinée à favoriser la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics, cette commission est composée de représentants de l'assemblée délibérante désignés à la représentation proportionnelle et de représentants d'associations locales nommés par l'assemblée délibérante.

Par délibération en date du 8 juin 2015, la Commission Permanente du Conseil départemental a désigné les trois associations suivantes pour siéger au sein de la CCSPL :

- La Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT),
- L'Union Fédérale des Consommateurs (UFC),
- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Cette commission, présidée par le Président du Conseil départemental ou son représentant, a vocation à se prononcer sur les choix à effectuer en matière de gestion de services publics, préalablement à la délibération du Conseil départemental, et examine chaque année les rapports des délégués de service public et des cocontractants d'un contrat de partenariat, ainsi que les bilans d'activité des services exploités sous forme de régie dotée de l'autonomie financière.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrit au délégué de produire chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité des services et est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Comme précisé ci-dessus, ce rapport est au nombre de ceux qui doivent être examinés par la CCSPL. L'article L.1411-3 précité prévoit aussi que l'examen du rapport communiqué « est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

Le rapport joint en annexe de la présente délibération a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 15 juin 2021.

GTS Mondial Assistance s'est vu confier le service de télé assistance dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public 2019-2024 prenant effet au 1er juin 2019.

Suite à des difficultés d'approvisionnement de matériels rencontrées fin 2019 par l'ensemble des télé assistants de France puis en 2020 à des difficultés de migration des abonnés en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19, le contrat de délégation de service public avec le délégataire en place, Europ Assistance, a été prolongé jusqu'à la date de fin d'état d'urgence sanitaire déclarée par l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, augmentée d'une durée de deux mois. La prestation d'Europ Assistance a pris fin au 10 septembre 2020.

Le rapport d'activité au titre de l'exercice 2020 concerne donc les deux délégataires successifs, Europ Assistance et GTS Mondial Assistance.

Il convient de me donner acte du rapport d'activité au titre de l'exercice 2020 de la délégation de service public de télé assistance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR.

INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE TARIFICATION

(N°2021-496)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 5° ;
Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;
Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 14/11/2017 « Délégation de compétences au Président du Conseil départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Après en avoir informé la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental » lors de sa réunion du 04/10/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental en matière de tarification, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 dont les arrêtés pris en la matière figurent au tableau ci-dessous :

PÔLE OU REGIE CONCERNE	DATE DE LA DECISION	TARIFICATIONS INTERVENUES
Archives Arras	29/12/2020	Tarification 2021
Archives Dainville	29/12/2020	Tarification 2021
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	05/08/2020	Tarification 2020 Visites
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	12/10/2020	Tarification - report des spectacles
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	29/12/2020	Tarification - ajout des spectacles
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	19/04/2021	Tarification 2021 Salon de Thé
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	27/04/2021	Tarification 2021 Spectacles
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	17/05/2021	Tarification 2021 Boutique
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	10/06/2021	Tarification 2021 Visites
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	11/06/2021	Tarification 2021 Visites - Modification
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	17/06/2021	Tarification 2021 Boutique - Modification
Direction de l'Information et de l'Ingenierie Documentaire	21/12/2020	Tarification 2021
Direction des Services Numériques	15/03/2021	Tarification vente appareils nomades
Direction des Services Numériques	07/04/2021	Tarification vente appareils nomades - mise à jour
Direction des Services Numériques	27/04/2021	Tarification vente appareils nomades - mise à jour
Direction des Services Numériques	24/06/2021	Tarification vente appareils nomades - mise à jour
Maison du Site des 2 Caps	28/01/2021	Tarification 2021 Boutique
Maison du Site des 2 Caps	28/01/2021	Tarification 2021 Visites
Maison du Site des 2 Caps	28/01/2021	Tarification 2021 Services
Maison du Site des 2 Caps	06/05/2021	Tarification 2021 Boutique modification
Restaurant Administratif	21/07/2020	Tarification 2020
Restaurant Administratif	27/04/2021	Tarification 2021
Restaurant Administratif	31/05/2021	Tarification 2021 ajout agents SGCD
Saison Culturelle	04/06/2021	Tarification 2021
PRC Direction de l'Archéologie	05/02/2021	Tarification 2021
PADT Laboratoire Départemental d'Analyses	04/01/2021	Tarification 2021
PADT Port Etaples	17/11/2020	Tarification 2020

Dans les conditions de vote ci-dessous :

<p>Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>
--

(Adopté)

.....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
 La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Finances
Service Exécution Budgétaire

RAPPORT N°15

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE TARIFICATION

Lors de la séance plénière du 13 novembre 2017, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 5 de l'article L.3211-2 du CGCT, délégation au Président en matière de tarification.

Il est indiqué que le Président du Conseil départemental peut fixer les tarifs de voirie, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale des droits au profit de la collectivité qui n'ont pas un caractère fiscal à l'exclusion des tarifs des droits de photocopies et de reproductions de photographies.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental. La dernière information a été présentée lors de la réunion du Conseil départemental du 16 novembre 2020, veuillez trouver ci-dessous l'ensemble des arrêtés pris en matière de tarification du 01 juillet 2020 au 30 juin 2021:

PÔLE OU REGIE CONCERNE	DATE DE LA DECISION	TARIFICATIONS INTERVENUES
Archives Arras	29/12/2020	Tarifification 2021
Archives Dainville	29/12/2020	Tarifification 2021
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	05/08/2020	Tarifification 2020 Visites
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	12/10/2020	Tarifification - report des spectacles
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	29/12/2020	Tarifification - ajout des spectacles
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	19/04/2021	Tarifification 2021 Salon de Thé
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	27/04/2021	Tarifification 2021 Spectacles
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	17/05/2021	Tarifification 2021 Boutique
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	10/06/2021	Tarifification 2021 Visites
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	11/06/2021	Tarifification 2021 Visites - Modification
Centre Culturel de l'Entente Cordiale	17/06/2021	Tarifification 2021 Boutique - Modification
Direction de l'Information et de l'Ingenierie Documentaire	21/12/2020	Tarifification 2021
Direction des Services Numériques	15/03/2021	Tarifification vente appareils nomades
Direction des Services Numériques	07/04/2021	Tarifification vente appareils nomades - mise à jour
Direction des Services Numériques	27/04/2021	Tarifification vente appareils nomades - mise à jour
Direction des Services Numériques	24/06/2021	Tarifification vente appareils nomades - mise à jour
Maison du Site des 2 Caps	28/01/2021	Tarifification 2021 Boutique
Maison du Site des 2 Caps	28/01/2021	Tarifification 2021 Visites
Maison du Site des 2 Caps	28/01/2021	Tarifification 2021 Services
Maison du Site des 2 Caps	06/05/2021	Tarifification 2021 Boutique modification
Restaurant Administratif	21/07/2020	Tarifification 2020
Restaurant Administratif	27/04/2021	Tarifification 2021
Restaurant Administratif	31/05/2021	Tarifification 2021 ajout agents SGCD
Saison Culturelle	04/06/2021	Tarifification 2021
PRC Direction de l'Archéologie	05/02/2021	Tarifification 2021
PADT Laboratoire Départemental d'Analyses	04/01/2021	Tarifification 2021
PADT Port Etaples	17/11/2020	Tarifification 2020

Il convient de statuer sur cette affaire et de me donner acte de ce compte rendu portant sur l'exercice de la présente délégation.

Ce rapport a été présenté pour information à la 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental du 04/10/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR.

INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE REGIE

(N°2021-497)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 3°;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 13/11/2017 « Délégation de compétences au Président du Conseil départemental » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir informé la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental »

lors de sa réunion du 04/10/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental en matière de régie, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 dont les arrêtés pris en la matière figurent au tableau ci-dessous :

REGIE CONCERNEE	DATE DE LA DECISION	MODIFICATIONS INTERVENUES
Archives Arras	29/06/2021	Modification du seuil de dépôt
Archives Dainville	29/06/2021	Modification du seuil de dépôt
Centre Culturel de l'entente Cordiale	29/12/2020	Ajout d'une nature de dépense
Centre Culturel de l'entente Cordiale	10/02/2021	Diminution de l'avance
Centre Culturel de l'entente Cordiale	04/06/2021	Modification de l'avance
Direction de la Communication	13/08/2020	Ajout d'une nature de dépense
Direction de l'Information et de l'Ingenierie Documentaire	28/01/2021	Suppression d'une nature de recette
Direction de l'Information et de l'Ingenierie Documentaire	29/06/2021	Modification du seuil de dépôt
Direction des Services Numériques	17/09/2020	Modification de l'avance
Direction des Services Numériques	06/05/2021	Modification de l'avance
Direction des Services Numériques	10/06/2021	Augmentation de l'encaisse
Maison du Site des 2 caps	03/03/2021	Ajout d'une nature de dépense
Restaurant Administratif	20/10/2020	Ajout d'une nature de dépense
Saison Culturelle	01/03/2021	Diminution de l'avance
Saison Culturelle	15/03/2021	Ajout de la listes des déplacements
Saison Culturelle	19/03/2021	Ajout de mandataires suppléants
Saison Culturelle	22/06/2021	Modification dans l'ordre des mandataires suppléants
Saison Culturelle	29/06/2021	Modification de l'encaisse

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Finances
Service Exécution Budgétaire

RAPPORT N°16

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE REGIE

Lors de la séance plénière du 13 novembre 2017, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 8 de l'article L.3211-2 du CGCT, délégation au Président en matière de régie.

Il est indiqué que le Président du Conseil départemental peut créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services départementaux ainsi que déterminer les modalités de fonctionnement, les modifications et la suspension de ces régies.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental. La dernière information a été présentée lors de la réunion du Conseil départemental du 16 novembre 2020, veuillez trouver ci-dessous l'ensemble des arrêtés pris en matière de régie du 01 juillet 2020 au 30 juin 2021:

REGIE CONCERNEE	DATE DE LA DECISION	MODIFICATIONS INTERVENUES
Archives Arras	29/06/2021	Modification du seuil de dépôt
Archives Dainville	29/06/2021	Modification du seuil de dépôt
Centre Culturel de l'entente Cordiale	29/12/2020	Ajout d'une nature de dépense
Centre Culturel de l'entente Cordiale	10/02/2021	Diminution de l'avance
Centre Culturel de l'entente Cordiale	04/06/2021	Modification de l'avance
Direction de la Communication	13/08/2020	Ajout d'une nature de dépense
Direction de l'Information et de l'Ingenierie Documentaire	28/01/2021	Suppression d'une nature de recette
Direction de l'Information et de l'Ingenierie Documentaire	29/06/2021	Modification du seuil de dépôt
Direction des Services Numériques	17/09/2020	Modification de l'avance
Direction des Services Numériques	06/05/2021	Modification de l'avance
Direction des Services Numériques	10/06/2021	Augmentation de l'encaisse
Maison du Site des 2 caps	03/03/2021	Ajout d'une nature de dépense
Restaurant Administratif	20/10/2020	Ajout d'une nature de dépense
Saison Culturelle	01/03/2021	Diminution de l'avance
Saison Culturelle	15/03/2021	Ajout de la listes des déplacements
Saison Culturelle	19/03/2021	Ajout de mandataires suppléants
Saison Culturelle	22/06/2021	Modification dans l'ordre des mandataires suppléants
Saison Culturelle	29/06/2021	Modification de l'encaisse

Il convient de statuer sur cette affaire et de me donner acte de ce compte rendu portant sur l'exercice de la présente délégation.

Ce rapport a été présenté pour information à la 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental du 04/10/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR.

**INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE
L'ARTICLE L.3221-11 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

(N°2021-498)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3221-11 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégations de compétences au Président du Conseil départemental » ;

Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 14/11/2017
« Délégations de compétences au Président du Conseil départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation au Conseil départemental du compte-rendu et du dépôt des tableaux annexés à la présente délibération, retraçant les engagements effectués pour les mois de janvier à juin 2021 ainsi que de juillet à septembre 2021 dans le cadre de l'exercice de la délégation de compétence en matière de marchés et accords-cadres.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/01/2021 au 31/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20206200002090	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	CREFO Parc des Près 59650VILLENEUVE D'ASCQ	Mini : 3 645,00 Maxi : 9 720,00	12/01/2021
20206200002091	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	CREFO Parc des Près 59650VILLENEUVE D'ASCQ	Mini : 3 520,00 Maxi : 10 560,00	12/01/2021
20206200002092	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	CREFO Parc des Près 59650VILLENEUVE D'ASCQ	Mini : 4 860,00 Maxi : 14 580,00	12/01/2021
20206200002093	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	HAUTS DE FRANCE PRESTATIONS 62400BETHUNE	Mini : 1 425,00 Maxi : 3 800,00	11/01/2021
20206200002094	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	HAUTS DE FRANCE PRESTATIONS 62400BETHUNE	Mini : 3 645,00 Maxi : 12 150,00	11/01/2021
20206200002095	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	HAUTS DE FRANCE PRESTATIONS 62400BETHUNE	Mini : 2 430,00 Maxi : 8 100,00	11/01/2021
20206200002096	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	HAUTS DE FRANCE PRESTATIONS 62400BETHUNE	Mini : 1 620,00 Maxi : 4 860,00	11/01/2021
20206200002097	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	HAUTS DE FRANCE PRESTATIONS 62400BETHUNE	Mini : 10 800,00 Maxi : 37 800,00	11/01/2021
20206200002098	Direction de l'Autonomie et de la Santé	78.07	Formation Initiale et Continue des Accueillants familiaux pour Personnes Agées et Personnes Adultes Handicapées	PA Ouverte	MAISON FAMILIALE RURALE EDUCATION ORIENT 62650HUCQUELIERS	Mini : 6 150,00 Maxi : 19 680,00	11/01/2021
20206200002342	Direction de l'Immobilier	71.03	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 1et mission de préventeur dans le cadre des plans de prévention pour les opérations de travaux dans les collèges et bâtiments du département - 6 lots	AOO	SOCOTEC CONSTRUCTION RUE DES GENEVRIERS 62000ARRAS	150 587,50	06/01/2021
20206200002343	Direction de l'Immobilier	71.03	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 1et mission de préventeur dans le cadre des plans de prévention pour les opérations de travaux dans les collèges et bâtiments du département - 6 lots	AOO	SAS CONTROLE G 62510ARQUES	53 795,00	06/01/2021
20206200002344	Direction de l'Immobilier	71.03	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 1et mission de préventeur dans le cadre des plans de prévention pour les opérations de travaux dans les collèges et bâtiments du département - 6 lots	AOO	APAVE NORD-OUEST SAS RUE PIERRE ET MARIE CURIE 62223SAINT LAURENT BLANGY	194 420,00	06/01/2021
20206200002346	Direction de l'Immobilier	71.03	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 1et mission de préventeur dans le cadre des plans de prévention pour les opérations de travaux dans les collèges et bâtiments du département - 6 lots	AOO	SAS CONTROLE G 62510ARQUES	112 005,00	06/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20206200002347	Direction de l'Immobilier	71.03	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 1et mission de préventeur dans le cadre des plans de prévention pour les opérations de travaux dans les collèges et bâtiments du département - 6 lots	AOO	DEKRA INDUSTRIAL ZAL DU 14 JUILLET 62223SAINT LAURENT BLANGY	220 401,00	06/01/2021
20206200002348	Direction de l'Immobilier	71.03	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 1et mission de préventeur dans le cadre des plans de prévention pour les opérations de travaux dans les collèges et bâtiments du département - 6 lots	AOO	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION 11 RUE LEON BLUM 62800LIEVIN	112 420,00	06/01/2021
20216200000003	Direction de l'Immobilier	81.28	Assistance, maintenance et dépannage des installations d'ascenseurs et élévateurs des bâtiments départementaux20520.57	MSF	OTIS 62231COQUELLES	20 520,57	04/01/2021
20216200000005	MDADT du Boulonnais	-	Traitement acoustique, relamping et reprise de façade de la salle de restauration de la demi-pension du collège P. LANGEVIN de Boulogne sur mer.	PA Ouverte	SA SAPISO 85 rue des Fusillés 62970COURCELLES LES LENS	41 434,00	18/01/2021
20216200000006	MDADT du Boulonnais	-	Traitement acoustique, relamping et reprise de façade de la salle de restauration de la demi-pension du collège P. LANGEVIN de Boulogne sur mer.	PA Ouverte	ETANDEX FRETIN 985 RUE DU CHEMIN VERT 59273FRETIN	44 105,55	18/01/2021
20216200000007	MDADT du Boulonnais	-	Traitement acoustique, relamping et reprise de façade de la salle de restauration de la demi-pension du collège P. LANGEVIN de Boulogne sur mer.	PA Ouverte	EGI GRESSIER 59 route d'Arras 62140MARCENNE	9 812,65	18/01/2021
20216200000008	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation ERTL4	MSF	COM MEDIC 19 RUE DE LA COMMANDERIE 54000 NANCY	11 000,00	19/01/2021
20216200000009	Direction des Ressources Humaines	78.05	Pathologie du bâtiment	MSF	CTRE NAL FORMATION CONSEIL EN ENTR 38 RUE DES MATHURINS 75008PARIS 8	1 430,00	07/01/2021
20216200000010	Direction des Archives Départementales	15.19	PRC-DAD Livre ancien - Les Autographes	MND	LES AUTOGRAPHES 45 RUE DE L ABBE GREGOIRE 75006PARIS 6	520,00	11/01/2021
20216200000011	Direction des Ressources Humaines	70.11	Interprétariat en langue des signes du 11 janvier 2021	MSF	SOURDMEDIA 45 AVENUE FLANDRE APT 4 59290WASQUEHAL	100,50	11/01/2021
20216200000012	Direction des Ressources Humaines	70.11	Interprétariat en langue des signes des 13, 14 et 15 janvier 2021	MSF	SOURDMEDIA 45 AVENUE FLANDRE APT 4 59290WASQUEHAL	2 211,00	11/01/2021
20216200000013	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion du président, 07-01-21, Outreau	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	427,98	06/01/2021
20216200000014	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion 08/01/21, Maison des 2 caps	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	112,90	05/01/2021
20216200000015	MDADT de l'Audomarois	-	CPEF de Saint-Omer, fourniture et pose de déshumidificateur	MSF	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	14 243,04	11/01/2021
20216200000016	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	17.12	Achat d'échantillons de peinture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ZOLPAN 2 ROUTE D HILBERT 62630ETAPLES	120,00	06/01/2021
20216200000017	MDADT de l'Audomarois	-	RD 207 MOULLE - PR11+418 - OA 2453 - Réfection mur de soutènement	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	37 485,00	15/01/2021
20216200000018	MDADT de l'Artois	-	REFECTION DE LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SOLAIRE ET CTA DU COLLEGE FREDERIC JOLIOT CURIE DE CALONNE RICOUART	MSF	AXIMA CONCEPT PARC VENDOME 59810LESQUIN	25 041,65	11/01/2021
20216200000019	Direction des Ressources Humaines	78.05	MPCF - Formation "Soyez l'architecte de votre vie - Niveau 1"	MSF	Madame Audrey GROSSEMY 350 RUE LEONA OCCRE 62690AUBIGNY-EN-ARTOIS	4 000,00	13/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000020	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Prélèvements issu d'autopsie	MSF	VETDIAGNOSTICS 14 AVENUE ROCKEFELLER 69008LYON	76,00	11/01/2021
2021620000026	Direction des Services Numériques	22.08	DSN-Câblage informatique des Bâtiments Départementaux et des collèges et fourniture de matériel de câblage	AOO	SANTERNE NORD TERTIAIRE 67 RUE JACQUES MONOD 62220CARVIN	21 561,29	28/01/2021
2021620000027	Direction des Services Numériques	22.08	Câblage informatique des Bâtiments Départementaux et des collèges et fourniture de matériel de câblage	AOO	SANTERNE NORD TERTIAIRE 67 RUE JACQUES MONOD 62220CARVIN	43 215,90	28/01/2021
2021620000028	Direction de l'Immobilier	12.04	Fourniture de pellet CER de Campigneulles les Petites janvier à avril 2021	MSF	SELECT FIOUL ZA DE LA PETITE DIMERIE 62310FRUGES	Mini : Maxi :5 600,00	15/01/2021
2021620000029	Direction de l'Immobilier	12.04	Fourniture de pellet CER de Campigneulles les Petites janvier à avril 2021	MSF	SELECT FIOUL ZA DE LA PETITE DIMERIE 62310FRUGES	Mini : Maxi :5 600,00	15/01/2021
2021620000030	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.13	Acquisition de pain, pâtisseries et viennoiseries pour le Restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais	MSF	AU PAIN GOURMAND SENE FILLE 9 RUE DE LA HOUSSE 62000ARRAS	Mini : 9 000,00 Maxi :36 000,00	18/01/2021
2021620000031	MDADT de l'Artois	-	RUITZ - CER - REFECTION DU SOL ET DES EVACUATIONS DANS LES DOUCHES HOMME DU CER	MSF	ARDECO Rue Copernic 62970COURCELLES LES LENS	7 919,69	14/01/2021
2021620000032	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	Travaux de plantations et engazonnement sur diverses RD du Territoire du Pas de Calais - 5 Lots - "Marché réservé"-ARRAGEOIS	PA Ouverte	la vie active ESAT ARRAGEOIS T H ACTI PARC 62223saint laurent blangy	63 008,80	27/01/2021
2021620000033	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	Travaux de plantations et engazonnement sur diverses RD du Territoire du Pas de Calais - 5 Lots - "Marché réservé"-ARTOIS	PA Ouverte	APEI BETHUNE CEDATRA ZI LES MEURETS 62620RUITZ	37 005,80	18/01/2021
2021620000034	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	Travaux de plantations et engazonnement sur diverses RD du Territoire du Pas de Calais - 5 Lots - "Marché réservé"-AUDOMAROIS	PA Ouverte	APEI ST OMER ESAT 65 RUE DU CHANOINE DESEILLE 62501SAINT OMER CEDEX	29 339,05	18/01/2021
2021620000035	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	Travaux de plantations et engazonnement sur diverses RD du Territoire du Pas de Calais - 5 Lots - "Marché réservé"-LENS HENIN	PA Ouverte	ESAT DE LA GOHELLE COMMERCIAL 4 RUE MARCEL REMY 62530HERSIN-COUPIGNY	32 838,00	18/01/2021
2021620000036	MDADT de Lens Hévin	-	Aménagement des locaux de la MDADT de Lens-Henin à LIEVIN (rattachée à l'affaire 20S0301)-Lot n°6 Peinture revêtements de sols(affaire initiale 20S0301)	PA Ouverte	RUDANT ET FILS 244 RUE DE L YSER 59331TOURCOING CEDEX	98 846,66	20/01/2021
2021620000037	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	RD 192/RD 201 BELLINGHEM - PR 11+700 au PR 11+980 et PR 3+934 au PR 4+0 - Assainissement Pluvial, Borduration, Chaussée-Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	33 800,00	15/01/2021
2021620000038	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion, 18-01-21, la maison du Port d'Étaples	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	138,70	15/01/2021
2021620000039	MDADT de l'Audomarois	-	Collège Lumbres, remplacement de 6 contacts de position défectueux sur volets de désenfumage	MSF	CHUBB FRANCE 16 RUE HARALD STAMMBACH 59290WASQUEHAL	1 295,87	18/01/2021
2021620000040	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.78	Réactifs culture cellulaire	MSF	EUROFINS IPL NORD 1 rue du professeur Calmette 59000LILLE	872,60	15/01/2021
2021620000041	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.73	Médicaments vétérinaires	MSF	FISHER SCIENTIFIC PARC D INNOVATION 67400ILKIRCH GRAFFENSTADEN	308,20	15/01/2021
2021620000042	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.06	Abonnements à la Presse nationale Les Echos	MSF	LES ECHOS 10 BOULEVARD DE GRENELLE 75738PARIS CEDEX 02	1 786,48	18/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000043	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.06	Abonnement à la presse nationale Libération	MSF	LIBERATION SERVICE ABONNEMENTS SERVICE COMPTABILITE 75154PARIS CEDEX 3	Mini : 476,98 Maxi : 2 056,81	18/01/2021
20216200000044	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	RD 340 WAIL - PR 11.449 - OA 0576 - Etanchéité et remplacement du garde-corps aval	PA Ouverte	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	72 499,00	20/01/2021
20216200000045	MDADT de l'Audomarois	-	Collège François Mitterrand à Théroutan, reprise du réseau assainissement EV/EP dans la cour des élèves	MSF	EURL ART ET MAISONS 30 CHEMIN DU PLATEAU DES BRUYERES 62219	12 009,75	20/01/2021
20216200000047	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.78	Réactifs culture cellulaire	MSF	SIGMA ALDRICH CHIMIE 80, rue de Luzais 38297SAINT QUENTIN FALLAVIER	142,90	18/01/2021
20216200000048	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essais RAEMA 2021	MSF	ADILVA 6 rue Dugay Trouin 75006PARIS 6E	1 015,00	18/01/2021
20216200000049	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.60	Réactifs en microbiologie alimentaire	MSF	SOLABIA 41 rue Delizy 93698PANTIN CEDEX	Mini : Maxi : 15 000,00	19/01/2021
20216200000050	Direction des Ressources Humaines	78.05	Signature électronique : sécuriser vos actes et vos documents	MSF	GROUPE MONITEUR 10 Place Du General De Gaulle 92186ANTONY CEDEX	890,00	18/01/2021
20216200000054	Direction des Services Numériques	67.06	Exécution de prestations de maintenance, formations et assistance, développements spécifiques, acquisition d'extension de licences, acquisition de nouveaux modules du logiciel THOT avec licence d'utilisation	MND	SICEM 67 RUE BLOMET 2EME ETAGE 75015PARIS 15E	Mini : 10 000,00 Maxi : 160 000,00	26/01/2021
20216200000056	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.83	Réactifs de microbiologie vétérinaire	MSF	SOLABIA 41 rue Delizy 93698PANTIN CEDEX	Mini : Maxi : 14 000,00	19/01/2021
20216200000057	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.51	Consommables de laboratoire	MSF	DIPOLE ZA de la Cuise 4 rue de la Guise 69670VAUGNERAY	Mini : Maxi : 8 000,00	21/01/2021
20216200000058	Direction des Ressources Humaines	78.05	La régie des oeuvres ou le quotidien d'un musée	MSF	INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE 2 RUE VIVIANNE 75002PARIS 2E	870,00	20/01/2021
20216200000059	Mission Port d'Etapes	-	Port Départemental d'Etapes- Démolition et constructions d'estacades	PA Ouverte	VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL 7 RUE ERNEST FLAMMARION 94550	626 890,00	27/01/2021
20216200000060	MDADT du Boulonnais	-	Collège Jean Rostand à Marquise - réfection de la couverture sur logement	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	6 100,00	21/01/2021
20216200000062	MDADT de l'Arrageois	81.17	CER DE MARQUION - REFECTION DE L'ECLAIRAGE EXTERIEUR	MSF	NOE PIERRE 79 rue de Versailles 62223SAINT LAURENT BLANGY	2 370,94	21/01/2021
20216200000063	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion à Auxi le chateau, 20-01-21	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	299,20	14/01/2021
20216200000064	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.78	Réactifs culture cellulaire	MSF	OZYME 6 bd Georges Marie Guynemer 78210SAINT CYR L ECOLE	50,40	21/01/2021
20216200000066	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.51	Consommables de laboratoire	MSF	GROSSERON 4 RUE DES ENTREPRENEURS 44220COUERON	Mini : Maxi : 5 000,00	22/01/2021
20216200000067	MDADT du Montreuillois-Ternois	81.17	Collège Auxi le Château : remise en route de l'interrupteur différentiel du TGBT	MSF	GRESSIER PARC D ACTIVITES ECONOMIQUE 62180VERTON	345,60	04/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000068	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.82	Consommables pour mesure de température	MSF	GROSSERON 4 RUE DES ENTREPRENEURS 44220COUERON	Mini : Maxi :8 000,00	22/01/2021
20216200000069	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.60	Réactifs microbiologie alimentaire	MSF	BIO-RAD 92430MARNES LA COQUETTE	Mini : Maxi :3 000,00	22/01/2021
20216200000070	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.62	Fourniture de Sérums anti salmonella	MSF	BIO-RAD 92430MARNES LA COQUETTE	Mini : Maxi :10 000,00	22/01/2021
20216200000071	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.83	Réactifs microbiologie vétérinaire	MSF	BIO-RAD 92430MARNES LA COQUETTE	Mini : Maxi :6 000,00	22/01/2021
20216200000072	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.73	Médicaments vétérinaires	MSF	BIO-RAD 92430MARNES LA COQUETTE	Mini : Maxi :5 000,00	22/01/2021
20216200000073	MDADT de l'Artois	-	OLHAIN-Parc départemental-travaux en chaufferie	MSF	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	26 736,66	22/01/2021
20216200000076	Direction des Achats, Transports et Moyens	81.15	Prestations de maintenance curative des équipements électroménager du Département du Pas de Calais	MSF	BOYVAL ARRAS 62000ARRAS	Mini : 0,00 Maxi :6 000,00	27/01/2021
20216200000077	Direction des Ressources Humaines	78.05	PRC - Plaisir à la cantine	MSF	CLUB EXPERT NUTRITION ET ALIMENTATION 16000ANGOULEME	7 000,00	01/01/2021
20216200000079	MDADT de l'Arrageois	-	COLLEGE JEAN MONNET A AUBIGNY EN ARTOIS - MESURE CONSERVATOIRE SUR LA TOITURE EN ZINC DE L'EXTERNAT A	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	17 400,00	25/01/2021
20216200000085	Direction des Ressources Humaines	78.05	recyclage ADR RB + RP février 2021	MSF	ASSO PREVENTION TRANSPORTS HYDROCARBURES 92107NANTERRE	211,00	27/01/2021
20216200000086	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.73	Médicaments vétérinaires	MSF	MAST DIAGNOSTIC 80000AMIENS	Mini : Maxi :2 000,00	25/01/2021
20216200000087	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.62	Réactifs anticorps monoclonaux	MSF	MAST DIAGNOSTIC 80000AMIENS	Mini : Maxi :1 000,00	25/01/2021
20216200000095	Direction des Ressources Humaines	78.05	Initiale ADR IB+IP	MSF	ASSO PREVENTION TRANSPORTS HYDROCARBURES 92107NANTERRE	6 678,00	27/01/2021
20216200000096	Direction de l'Immobilier	31.02	ANALYSEUR	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	225,00	26/01/2021
20216200000097	Direction de l'Immobilier	31.02	TRELLE	MSF	NOYER SAFIA ZI Est Avenue d'Immercourt 62228SAINT LAURENT BLANGY	234,60	26/01/2021
20216200000098	Direction de l'Immobilier	35.16	ADOUICISSEUR	MSF	AIGA TECH 25 RUE DE LUYOT ZI B 59113SECLIN	80,00	26/01/2021
20216200000099	Direction de l'Immobilier	35.19	MOTOVENTILATEUR	MSF	ABMC 62100CALAIS	741,44	26/01/2021
20216200000100	Direction de l'Immobilier	35.19	MOTOVENTILATEUR	MSF	ABMC 62100CALAIS	669,84	26/01/2021
20216200000101	Direction de l'Immobilier	17.18	AZOTE	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	467,90	26/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000102	Direction de l'Immobilier	17.18	AZOTE	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	269,00	26/01/2021
20216200000103	Direction de l'Immobilier	31.02	DOUBLE VITRAGE	MSF	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	165,00	26/01/2021
20216200000104	MDADT de l'Audomarois	73.07	Service Evènementiel St Augustin, traitement de dératisation	MSF	BATISANTE NORD 32 rue Clémenceau 62270FREVENT	487,04	28/01/2021
20216200000105	MDADT de Lens Hénin	-	Rue des jolis champs à LIEVIN - Réalisation d'un fonçage avec création d'un regard intermédiaire	MSF	SADE CGTH 300 rue du 1er Mai 62430SALLAUMINES	1 800,00	03/02/2021
20216200000107	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Collège St Pol: adaptations techniques pour paillasses salles de sciences	MSF	LAINE ET ROGER 42 rue du centre 62127MAIZIERES	6 695,00	22/02/2021
20216200000108	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Collège St Pol: adaptations électriques pour paillasses salles de sciences	MSF	SA ACCART 81 RUE D'ARRAS 62690HERMAVILLE	10 682,98	22/02/2021
20216200000109	Laboratoire Départemental d'Analyses	17.15	Gaz analytiques	MSF	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIES 6 RUE COGNAC JAY 75007PARIS 7E	Mini : Maxi :8 000,00	28/01/2021
20216200000110	Direction de l'Immobilier	31.02	RACCORDS PLOMBERIE	MSF	PUM 4 RUE RENE FRANCAERT 51684	370,66	28/01/2021
20216200000111	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation AF/AM agrément et aspects fonctionnels de l'emploi	MSF	DALLOZ FORMATION 75014PARIS 14E	7 160,00	28/01/2021
20216200000112	Direction des Ressources Humaines	70.01	Supervision individuelle DEC	MSF	CONJUGUEURS DE TALENTS 62000ARRAS	7 800,00	28/01/2021
20216200000114	MDADT du Boulonnais	81.28	MDS d'Outreau - prestation de maintenance sur l'ascenseur	MSF	FCB CONSTRUCTIONS ZI PONT DU REVEILLON 62157ALLOUAGNE	504,42	18/01/2021
20216200000115	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essai interlaboratoire	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEAUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	852,52	27/01/2021
20216200000118	MDADT de l'Arrageois	81.13	CER DE MONCHY AU BOIS - REMPLACEMENT D'UN AUTOMATE	MSF	DUFETEL ET FILS 120 AVENUE ST EXUPERY 62000DAINVILLE	1 360,00	29/01/2021
20216200000119	MDADT de l'Artois	74.01	BRUAY LA BUISSIERE-COLLEGE A.CAMUS-VIDANGE ET CURAGE D'UNE STATION DE RELEVAGE	MSF	CAP INDUSTRIE 4 RUE JEAN JAURES 62260AUCHEL	350,00	29/01/2021
20216200000123	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion 29/01/21, MDADT Calais	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	105,70	16/01/2021
20216200000146	Direction des Archives Départementales	15.19	2 lettres autographes - LORIENT TRACES ECRITES	MND	MONSIEUR LORIENT EMMANUEL 29RUDE CONDE 75006	175,00	15/01/2021
20216200000174	Direction du Château d'Hardelot et de l'Evènementiel	77.02	Coproduction du spectacle "Bingo ! Un loto musical" (SARL La Familia)	MND	LA FAMILIA 75020PARIS 20E	14 700,00	15/01/2021
20216200000192	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion 03/02/21, MDADT wimille	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	75,30	27/01/2021
20216200000196	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021	MSF	CARLE 62136RICHEBOURG	255,00	01/01/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000198	MDADT du Calais	74.11	Déneigement janvier CER Licques	MSF	SARL FOURNIER 62850SURQUES	320,00	01/01/2021
20216200000201	MDADT du Calais	74.11	Déneigement janvier CER Licques	MSF	LA FERME DE LA VALLEE DE LA HEM 62890BONNINGUES LES ARDRES	176,00	01/01/2021
20216200000202	MDADT du Calais	74.11	Déneigement janvier CER Audruicq	MSF	ETA JP JOAN 25 Route de Calais 62370SAINT FOLQUIN	105,00	01/01/2021
20216200000203	MDADT du Calais	74.11	Déneigement janvier CER Audruicq	MSF	YVES LIANNE 385 RUE MARCEL DORET 62100CALAIS	131,25	01/01/2021
20216200000251	Direction de l'Immobilier	-	Installation de modulaires au collège Le Trion à SAMER	MSF	ALGECO SA ESPACE DES BERTHILLIERS 71850CHARNAY LES MACON	59 562,00	01/02/2021
20216200000254	Direction de l'Immobilier	-	Installation de modulaires au collège Adulpe Delegorgue à COURCELLES-LES-LENS	MSF	ALGECO SA ESPACE DES BERTHILLIERS 71850CHARNAY LES MACON	36 612,00	01/02/2021
20216200000255	Direction de l'Immobilier	-	Installation de modulaires au collège Pierre Cuallacci à FREVENT	MSF	ALGECO SA ESPACE DES BERTHILLIERS 71850CHARNAY LES MACON	30 510,00	01/02/2021
20216200000282	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	67.17	Accès fichiers de données photographiques	MSF	ADOBE SYSTEM SOFTWARE CITYWEST BUSINESS PARK 24DUBLIN	Mini : 359,88 Maxi : 1 200,00	04/01/2021
20216200000376	MDADT du Calais	71.03	Mission d'études techniques remplacement verrières au Collège Martin Luther King à CALAIS	MSF	DAVID MABENA ARCHITECTURE 3292 RTE NATIONALE 62730LES ATTAQUES	6 500,00	04/01/2021
20216200000404	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021	MSF	FRANCOIS BUIRETTE 62690ESTREE CAUCHY	266,50	16/01/2021
20216200000405	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021	MSF	NICOLAS Jean Marc 62130LA THIEULOYE	637,50	01/01/2021
20216200000408	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021	MSF	GARACHE DANIEL 62960WESTREHEM	300,00	01/01/2021
20216200000409	MDADT du Boulonnais	-	Médiathèque de Wimereux - remplacement des sous faces suite tempête	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	950,00	11/01/2021
20216200000410	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021	MSF	DELESTREZ 62840FLEURBAIX	1 050,00	16/01/2021
20216200000441	Direction des Archives Départementales	77.11	Cessions de plan Expo les femmes dans l'histoire du Pas-de-Calais - ARCHIPOP	MSF	ARCHIPOP 60000BEAUVAIS	140,00	08/01/2021
20216200000458	Direction des Archives Départementales	77.11	Droits et frais d'utilisation EXPO LES FEMMES - GAUMONT PATHE ARCHIVES	MSF	GAUMONT PATHE ARCHIVES 93400SAINT OUEN	330,00	08/01/2021
20216200000511	MDADT de Lens Hénin	74.11	Déneigement du 18/01/2021 MDADT LH	MSF	GAEC DE L EPINETTE 62160AIX NOULETTE	363,64	18/01/2021
20216200000606	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021 - SOTRAVEER	MSF	SOTRAVEER Le Zand Put Houck 59670WINNEZEELE	2 400,00	16/01/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/02/2021 au 28/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20206200001924	Direction des Ressources Humaines	70.01	appel à un cabinet de recrutement pour la recherche d'un médecin Chef STPMI Lens liévin	MSF	DUCONSEILLE VALERIE 59120LOOS	11 000,00	15/02/2021
20206200002187	Direction des Services Numériques	67.06	DSN-Exécution de prestations de maintenance du progiciel KSL Suite, acquisition de licences complémentaires sur les modules existants et nouveaux modules du logiciel KSL avec licences d'utilisation , prestations de développement	MND	NAELAN 4 RUE CLAUDE CHAPPE 69370SAINT DIDIER AU MONT D'OR	Mini : 44 000,00 Maxi :176 000,00	23/02/2021
20206200002439	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER - Désamiantage	PA Ouverte	LBS LITTORAL BOIS SERVICE 10 RUE DE MADRID 62730LES ATTAQUES	19 110,00	08/02/2021
20216200000021	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER	PA Ouverte	EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS CALAIS RUE DE L ESPOIR 59260LEZENNES	19 919,28	09/02/2021
20216200000022	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER	PA Ouverte	REMY RUE DU COURGUIN 62630CORMONT	3 831,70	10/02/2021
20216200000023	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER	PA Ouverte	NORD REVETEMENTS 4 ROUTE DE QUEHEN 62360ISQUES	9 388,61	08/02/2021
20216200000024	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER	PA Ouverte	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - NORD 17 - 19 ROUTE DE LA TRESORERIE 62126WIMILLE	6 990,53	08/02/2021
20216200000025	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER	PA Ouverte	SARL MENUISERIE NOUVELLE BARA AG 11 rue Pierre Martin 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	9 967,17	08/02/2021
20216200000051	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des études paysagères et prestations de conseils paysagers sur les opérations de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) - Zone nord	AOO	VERDI CONSEIL NORD DE FRANCE 80 RUE DE MARCQ 59441WASQUEHAL CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :330 000,00	04/02/2021
20216200000052	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des études paysagères et prestations de conseils paysagers sur les opérations de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) - Zone Sud	AOO	VERDI CONSEIL NORD DE FRANCE 80 RUE DE MARCQ 59441WASQUEHAL CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :506 000,00	04/02/2021
20216200000053	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des études paysagères et prestations de conseils paysagers sur les opérations de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) - Zone Est	AOO	VERDI CONSEIL NORD DE FRANCE 80 RUE DE MARCQ 59441WASQUEHAL CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :232 000,00	04/02/2021
20216200000055	MDADT du Boulonnais	-	Rénovation du logement du gardien au Collège Pierre Daunou à BOULOGNE-SUR-MER - Electricité	PA Ouverte	SOC TELEPHONE TELEDISTRIBUTION NORD 17 RUE LOUIS ARMAND 59210COUDEKERQUE-BRANCHE	4 596,34	08/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000080	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.12	Gestion différenciée et entretien des itinéraires de randonnée "Marché réservé" - 5 Lots - AMPLIER - SAULTY	AOO	FJEP PAS EN ARTOIS 5 RUE D EN HAUT 62760PAS EN ARTOIS	Mini : 0,00 Maxi :41 233,84	18/02/2021
2021620000081	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.12	Gestion différenciée et entretien des itinéraires de randonnée "Marché réservé" - 5 Lots - AVION - MERICOURT - ROUVROY	AOO	GOHELLE ENVIRON ECLOSERIE ENTR ZAL SAINT AME RUE L ABREGAIN 62806LIEVIN CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :34 182,50	18/02/2021
2021620000082	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.12	Gestion différenciée et entretien des itinéraires de randonnée "Marché réservé" - 5 Lots - BRUAY LA BUISSIERE - DIEVAL	AOO	AVIEE 62700BRUAY LA BUISSIERE	Mini : 0,00 Maxi :33 400,00	18/02/2021
2021620000083	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.12	Gestion différenciée et entretien des itinéraires de randonnée "Marché réservé" - 5 Lots - COULOGNE - GUINES - LES ATTAQUES	AOO	ASSOCIATION CAP ENERGIE 62100CALAIS	Mini : 0,00 Maxi :20 013,00	18/02/2021
2021620000084	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.12	Gestion différenciée et entretien des itinéraires de randonnée "Marché réservé" - 5 Lots - BERNATRE-AUXI LE CHATEAU-BEAUVOIR WAVANS-NOEUX LES AUXI-FORTEL EN ARTOIS-LIGNY SUR CANCHE-FREVENT...	AOO	AILES 47 RUE ROGER SALENGRO 62390AUXI LE CHATEAU	Mini : 0,00 Maxi :98 220,00	19/02/2021
2021620000088	Direction de l'Immobilier	-	ATravaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais	AOO	SOC TELEPHONE TELEDISTRIBUTION NORD 17 RUE LOUIS ARMAND 59210COUDEKERQUE-BRANCHE	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	19/02/2021
2021620000089	Direction de l'Immobilier	-	Travaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais	AOO	SEGD DEMOUSELLE PDC 12 RUE RENE CASSIN RESURGAT 2 62230OUTREAU	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	18/02/2021
2021620000090	Direction de l'Immobilier	-	Travaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais	AOO	LESOT ZA DES CHEMINS CROISES 62054SAINT LAURENT BLANGY	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	18/02/2021
2021620000091	Direction de l'Immobilier	-	Travaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais	AOO	SEGD DEMOUSELLE PDC 12 RUE RENE CASSIN RESURGAT 2 62230OUTREAU	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	18/02/2021
2021620000092	Direction de l'Immobilier	-	Travaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais	AOO	SEGD DEMOUSELLE PDC 12 RUE RENE CASSIN RESURGAT 2 62230OUTREAU	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	18/02/2021
2021620000093	Direction de l'Immobilier	-	Travaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais	AOO	SEGD DEMOUSELLE PDC 12 RUE RENE CASSIN RESURGAT 2 62230OUTREAU	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	18/02/2021
2021620000094	Direction de l'Immobilier	-	Travaux d'électricité relatifs à l'entretien, la maintenance et la réparation sur le patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire de LENS-HENIN	AOO	SOC TELEPHONE TELEDISTRIBUTION NORD 17 RUE LOUIS ARMAND 59210COUDEKERQUE-BRANCHE	Mini : 0,00 Maxi :600 000,00	19/02/2021
20216200000116	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	RD 70 pernes en artois réparation garde-corps accidenté OA 1367	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	4 740,00	03/02/2021
20216200000124	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	BELILAB BETHUNE 8 rue Gaston Defferre 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	03/02/2021
20216200000125	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	BIOPATH LABORATOIRES 360 BOULEVARD DU PARC 62231COQUELLES	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	03/02/2021
20216200000126	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	Cerballiance Hauts-de-France 59000Lille	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	03/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000127	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	OPALEBIO ETAPLES SIEGE SOCIAL 20 RUE DE VERDUN 62630ETAPLES	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	03/02/2021
20216200000128	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	SCP LBM Tabardel et Viart 62400Béthune	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	03/02/2021
20216200000129	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	SYNLAB HAUTS DE FRANCE 1 RUE DU PROFESSEUR CALMETTE 59800	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	03/02/2021
20216200000130	Direction des Services Numériques	67.06	Exécution de prestations de maintenance, formations et assistance, développements spécifiques, acquisition de nouvelles licences et de nouveaux modules et interfaces liés à la suite logicielle arcOpôle Pro de 1SPATIAL	MND	1SPATIAL FRANCE SAS 23 AVENUE ARISTIDE BRIAND 94110	Mini : 100 000,00 Maxi :320 000,00	02/02/2021
20216200000131	MDADT de l'Arrageois	-	Bâtiment 2, rue du Genévrier à ARRAS - Mise en sécurité et remplacement des sous face suite aux dégâts tempête	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	920,00	02/02/2021
20216200000132	MDADT du Boulonnais	74.02	MDS de Boulogne sur mer - assainissement des réseaux d'eau puviale sur ascenseur	MSF	OTIS 62231COQUELLES	329,21	02/02/2021
20216200000134	MDADT du Boulonnais	20.08	CER de Saint Martin Boulogne - potelets acier galvanisé pour quai de chargement	MSF	C3M RUE PIERRE MARTIN 62280	720,00	04/02/2021
20216200000135	Direction des Ressources Humaines	78.05	Inventaire et recolement dans les musées	MSF	INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE 2 RUE VIVIENNE 75002PARIS 2E	450,00	03/02/2021
20216200000136	MDADT de l'Arrageois	-	COLLEGE DE BIACHE SAINT VAST - DEFAUT SONNERIE PPMS	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	1 758,91	03/02/2021
20216200000137	MDADT de l'Arrageois	-	COLLEGE DE PAS EN ARTOIS - DEFAUT ECLAIRAGE CIRCULATION ET REMPLACEMENT MINUTERIE	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	4 252,88	03/02/2021
20216200000138	Direction des Ressources Humaines	78.05	Organiser la mission de l'entretien en EPLE	MSF	EDUCATION ET TERRITOIRES 75003PARIS 3	1 040,00	03/02/2021
20216200000147	Direction des Achats, Transports et Moyens	14.12	Fournitures de sièges auto et rehausseurs pour les services du Département du Pas de Calais	MSF	AUCHAN FRANCE ARRAS 225 AVENUE WINSTON CHURCHILL 62000ARRAS	1 410,69	22/02/2021
20216200000148	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	73.08	Nettoyage de camions-citernes, de systèmes d'épandages de liants bitumineux et de chassis de camions épandeurs de gravillons	MSF	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT 128 rue sully 80000AMIENS	Mini : 0,00 Maxi :20 000,00	04/02/2021
20216200000149	Direction de l'Enfance et de la Famille	77.18	Séjours avec hébergement et restauration pour Mineurs Non Accompagnés confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Pas-de-Calais débutant hors vacances scolaires de la zone B - Séjour avec hébergement et restauration pour Mineurs	PA Ouverte	AROEVEN NORD PAS DE CALAIS APT 4 BAT C 59700MARCQ EN BAROEUL	Mini : 0,00 Maxi :210 000,00	26/02/2021
20216200000152	MDADT de l'Artois	-	DIVION-COLLEGE HENRI WALLON - MISE EN PLACE KIT GMS (X2) + REMPLACEMENT CELLULE	MSF	ORONA OUEST NORD 59160LILLE	1 720,00	04/02/2021
20216200000153	Direction de l'Immobilier	31.02	CONDENSATEURS	MSF	ABMC 62100CALAIS	75,00	04/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000154	Direction de l'Immobilier	31.02	PLOMBERIE LAVENTIE	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	378,54	04/02/2021
20216200000155	Direction de l'Immobilier	31.02	PLOMBERIE AUCHY	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	72,13	04/02/2021
20216200000156	MDADT de l'Audomarois	-	CER de Coyecques, détection de fuite sur toiture en bac acier	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	465,00	08/02/2021
20216200000157	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.79	Fourniture de réactifs Elisa pour la recherche d'anticorps contre chlamydia abortus et besnoitia besnoiti chez les ruminants.	MND	INNOVATIVE DIAGNOSTICS 310 RUE LOUIS PASTEUR 34790	Mini : 0,00 Maxi :0,00	08/02/2021
20216200000162	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE DE BAPAUME - DIAGNOSTIC AMIANTE	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	670,00	05/02/2021
20216200000163	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE BODEL A ARRAS - DIAGNOSTIC AMIANTE	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	500,00	05/02/2021
20216200000164	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE DE PAS-EN-ARTOIS - DIAGNOSTIC AMIANTE	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	570,00	05/02/2021
20216200000165	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE DE MARQUION - DIAGNOSTIC AMIANTE	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	430,00	08/02/2021
20216200000166	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.61	Fourniture de réactifs PCR d'extraction en colonnes utilisables avec les kits commerciaux vétérinaires	MSF	QIAGEN FRANCE SAS 3 AVENUE DU CANADA LP 809 91974COURTABOEUF CEDEX	Mini : Maxi :14 000,00	05/02/2021
20216200000167	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Collège Fruges : accompagnement pour réfection de couverture	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	1 880,00	05/02/2021
20216200000168	Direction de l'Immobilier	35.17	PIECES REFRIGERATION	MSF	LE FROID 126 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 69120VAULX-EN-VELIN	188,05	05/02/2021
20216200000169	MDADT de l'Artois	-	BRUAY LA BUISSIERE - COLLEGE SS. SIGNORET - DEFAUT ALARME INCENDIE	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	4 165,41	08/02/2021
20216200000170	MDADT de l'Artois	-	BRUAY-COLLEGE S. SIGNORET-REMPLACEMENT ECLAIRAGE SANITAIRE ET ESCALIER	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	3 594,45	08/02/2021
20216200000171	Direction des Achats, Transports et Moyens	81.36	Fournitures de pièces et accessoires pour les machines d'espaces verts de la MDADT LH - Pièces détachées génériques neuves pour matériels pour espaces verts toutes marques	MSUB	PATOUX EQUIP AGRI 62136RICHEBOURG	6 119,07	08/02/2021
20216200000172	MDADT de l'Artois	-	LILLERS-COLLEGE L.LAGRANGE-REFECTION DALLAGE SANITAIRE INEXISTANT	MSF	VATP RUE DU FORT GASSION 62120AIRE SUR LA LYS	8 063,68	08/02/2021
20216200000173	Direction des Archives Départementales	77.07	Ouvrage historique régional - Asso Histopale	MSF	HISTOPALE 89 RUE ROGER SALENGRO 62720	40,95	05/02/2021
20216200000175	MDADT de Lens Hénin	-	Bâtiment sis à AVION - Travaux électrique sur alarme intrusion	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	200,35	11/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000176	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essai interlaboratoire BVD	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEAUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	510,13	08/02/2021
20216200000177	MDADT de Lens Hénin	-	Col. Rabelais à HENIN-BEAUMONT - Défaut alarme incendie et remplacement carte UGA du SSI	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	5 750,79	11/02/2021
20216200000178	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essai interlaboratoire PTB	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEAUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	510,13	08/02/2021
20216200000179	MDADT de Lens Hénin	-	Col. Rousseau à AVION - Mise en conformité du logement de fonction gardien	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	6 611,83	11/02/2021
20216200000180	MDADT de Lens Hénin	-	Col. Rostand à SAINS-EN-GOHELLE - Travaux électrique sur disjonction au niveau du self	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	544,02	11/02/2021
20216200000181	MDADT de Lens Hénin	-	Collège Victor Hugo à HARNES - Travaux électrique sur alarme PPMS	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	409,12	11/02/2021
20216200000182	MDADT de Lens Hénin	-	Col. P. Langevin à ROUVROY - Changement câble du SSI	MSF	ALARME VOL INCENDIE SYSTEME SECURITE 54 RUE PIERRE CURIE 78370	2 127,00	12/02/2021
20216200000183	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essai interlaboratoire BVD	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEAUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	802,88	08/02/2021
20216200000185	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	Formation à distance des 6 et 7 février 2021	MSF	SUSANOO 25 RUE DE BOURGOGNE 75007PARIS 7	983,33	05/02/2021
20216200000186	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.08	Acquisition de poissons frais et saurisserie pour le Restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais.	MSF	POMONA TERRE AZUR 3 RUE DE L EUROPE 59464LORME	Mini : 5 000,00 Maxi :40 000,00	10/02/2021
20216200000187	Direction de l'Assemblée et des Elus	78 -78.08	Formation du 10 Février 2021 - Débat d'orientation budgétaire	MSF	FURSAC ANSELIN ET ASSOCIES 75006PARIS 6EME	1 500,00	08/02/2021
20216200000188	Direction de l'Immobilier	35.19	POMPE CHAUFFAGE	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	1 425,00	09/02/2021
20216200000189	Direction de l'Immobilier	35.17	VENTILATION CHAMBRE FROIDE	MSF	LEFRANC 40 RUE NEUVE 62101CALAIS CEDEX	67,24	09/02/2021
20216200000190	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	31.06	Fourniture de barrières de sécurité routière métalliques pour le SM3R	AOO	DISTRIROUTE 27 rue du Champs de Mars 57200SARREGUEMINES	Mini : 0,00 Maxi :1 200 000,00	16/02/2021
20216200000191	Direction des Achats, Transports et Moyens	81.55	Maintenance massicot Schneider 92	MSF	MBM MASSICOT 305 RUE PIERRE DE ROUBAIX 59100ROUBAIX	384,00	12/02/2021
20216200000193	Direction de l'Immobilier	35.19	1 847,31	MSF	HOVAL 67118GEISPOLSHHEIM	1 847,31	10/02/2021
20216200000194	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation AIPR	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	850,00	10/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000195	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.05	Inspection détaillée de Portiques, potences et Hauts Mâts de signalisation gérés par le Département du Pas de Calais	MSF	GINGER CEBTP TECHNOPARC FURURA 62400BETHUNE	Mini : Maxi :19 500,00	12/02/2021
20216200000197	MDADT de l'Audomarois	-	Collège René Cassin à Wizernes, détection de fuites sur toiture des logements de fonction. Débouchage de DEP et époussage de l'eau en charge	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	671,50	15/02/2021
20216200000200	MDADT de Lens Hénin	-	MPAPS - MDADT LH - J. J. Rousseau à Carvin - Remplacement de l'étanchéité de la verrière / hall	MSF	RAMOS COUVERTURE 49 RUE LORTHIOS 62218LOISON SOUS LENS	40 000,00	15/02/2021
20216200000205	MDADT de Lens Hénin	-	MPAPS - MDADT LH - Col. J. Jaurès à LENS - Remplacement de plafond et ajout d'extraction en plonge - Lot 2 : Electricité	MSF	SARL ATEOS 6 rue d'Athies 62223FEUCHY	15 031,09	12/02/2021
20216200000206	MDADT de Lens Hénin	-	MPAPS - MDADT LH - Col. Jaurès à LENS - Remplacement de plafond et ajout d'extraction en plonge - Lot 1 : Faux-plafonds	MSF	SA SAPISO 85 rue des Fusillés 62970COURCELLES LES LENS	5 834,90	15/02/2021
20216200000207	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.50	Inspection AUTOCLAVES	MSF	APAVE NORD-OUEST SAS RUE PIERRE ET MARIE CURIE 62223SAINT LAURENT BLANGY	780,00	11/02/2021
20216200000208	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.51	Consommables liés à appareils	MSF	KITVIA 16 ZONE PERBOST 31800LABARTHE INARD	534,00	11/02/2021
20216200000209	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.55	Consommables divers	MSF	LABELIANS 77140NEMOURS	108,28	11/02/2021
20216200000210	MDADT de l'Arrageois	-	COLLEGE ADAM DE LA HALLE A ACHICOURT - DETECTION FUITE - CONTROLE TOITURE ET RESEAU EAU PLUVIALE	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	380,00	11/02/2021
20216200000211	MDADT de l'Arrageois	-	MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE DAINVILLE - DETECTION FUITE SALLE NAVETTE - CONTROLE ET NETTOYAGE COULISSES DE LANTERNEAU	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	300,00	11/02/2021
20216200000212	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	33.02	ACHAT DE PILES ET BATTERIES POUR STATIONS DE COMPTAGES POUR LE SESR	MSF	DEMARTOP 88 RUE D AMIENS 62000ARRAS	1 152,00	11/02/2021
20216200000213	MDADT de l'Artois	-	AUCHY LES MINES-COLLEGE CURIE-TRAVAUX DE REGULATION DANS LA SOUS STATION	MSF	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	754,00	15/02/2021
20216200000214	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation sur le conte thérapeutique	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	975,00	12/02/2021
20216200000215	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation animer, motiver une équipe en institution	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	975,00	11/02/2021
20216200000216	MDADT de l'Audomarois	-	Collège René Cassin à Wizernes, remplacement de la chaudière du bâtiment logements	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	7 654,50	15/02/2021
20216200000218	Direction de l'archéologie	77.24	Tamisage de prélèvements du chantier de Théroouanne, 24 chaussée Brunehaut	MSF	CENTRE RECHER ARCHEO VALLEE OISE 17 RUE JAMES DE ROTHSCHILD 60200COMPIEGNE	1 060,00	12/02/2021
20216200000219	Direction de l'archéologie	77.23	Analyse archéomagnétique de 3 fours de potiers, Théroouanne	MSF	INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE PARIS 75005PARIS	1 500,00	15/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000220	Direction de la Commande Publique	72.14	ACHAT D'INSERTION PRESSE LA TRIBUNE DE L'ASSURANCE (HORS FORFAIT)	MND	OPTION FINANCE 10 RUE PERGOLESE 75116	1 000,00	12/02/2021
20216200000221	Direction de l'archéologie	77.26	etude carpologique, Avesnes-les-Bapaume	MSF	MONSIEUR FLORIAN JEDRUSIAK 14 BOULEVARD CAMELINAT 92230	1 000,00	12/02/2021
20216200000222	Direction de l'archéologie	77.22	Etude de mobilier macrolithique, site de Rouvroy	MSF	INRAP 121 RUE D ALESIA 75685PARIS CEDEX 14	4 088,00	15/02/2021
20216200000223	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.58	Réactifs immunohématologie	MSF	ALCYON FRANCE 231 AVENUE JULES CESAR 62223SAINT LAURENT BLANGY CEDEX	505,78	12/02/2021
20216200000224	MDADT de Lens Hénin	-	Relance 18/750 quater - Col. Gagarine à MONTIGNY-EN-G. - Mise en accessibilité et réfection chauffage - Lot 4 : Serrurerie	MSF	CONSTRUCTION METALLERIE SERRURERIE (C M S) 1414 RUE PICASSO 62320	39 089,50	15/02/2021
20216200000226	MDADT de l'Audomarois	-	Collège Albert Camus à Lumbres, dépose et remplacement radiateur chambre	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	381	17/02/2021
20216200000227	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	17.07	Fourniture et livraison de produits phytos pour la Direction Adjointe	MSF	SOCODIP BP 58 59529HAZEBROUCK	1 101,18	17/02/2021
20216200000228	MDADT de l'Audomarois	-	remplacement d'un stop roue en BER sur la rampe d'accès	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	800	17/02/2021
20216200000229	Direction des Ressources Humaines	78.05	Maître composteur	MSF	ORGANEO 7 AVENUE DE BLIDA 57000METZ	1 015,00	15/02/2021
20216200000230	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.14	Acquisition d'ingrédients pâtisseries pour le restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais	MSF	SAPLER DELICE ET CREATION 2 RUE DES CHAMPS 59442WASQUEHAL CEDEX	Mini : 1 000,00 Maxi :30 000,00	16/02/2021
20216200000232	Direction de l'Immobilier	31.02	CANNES STORES	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONGRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	109,13	15/02/2021
20216200000233	Direction de l'Immobilier	31.02	REGARD PVC	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	18,25	16/02/2021
20216200000234	Direction de l'Immobilier	31.02	MATERIEL ECOULEMENT	MSF	PUM 4 RUE RENE FRANCAULT 51684	199,43	16/02/2021
20216200000235	MDADT de l'Arrageois	-	GRP Sites de la Mémoire Implantation de la signalitique	MSF	LEMOINE ESPACES VERTS 6 route de St Martin 62128HENINEL	15 262,00	18/02/2021
20216200000236	Direction de l'archéologie	77.23	4 datations en AMS 14C pour Waben et Avesnes-les-Bapaume	MSF	INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE PARC DU CINQUANTENAIRE 1 10001000 BRUXELLES	1 368,00	18/02/2021
20216200000237	MDADT de l'Artois	-	BETHUNE-MDS BETHUNE BOUTLEUX-REPLACEMENT BOITIER DE COMMANDE PORTAIL BATTANT	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	365,00	18/02/2021
20216200000238	MDADT du Boulonnais	-	Collège Paul Eluard - remplacement des chéneaux et des DEP sur le bâtiment serres	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	11 344,00	18/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000239	MDADT du Boulonnais	-	Collège Paul Eluard - remplacement complet des verres par un plexi sur le bâtiment serres	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	36 150,00	18/02/2021
20216200000240	Direction des Archives Départementales	15.19	Procédure sur parchemin - VERMOT	MND	VERMOT ET ASSOCIES 75009PARIS 9EME	189,00	18/02/2021
20216200000241	Direction des Ressources Humaines	70.11	Interprétariat en langue des signes du 3 mars 21	MSF	GRANDS ENSEMBLE GRANDS ENSEMBLES – FORMATION 59000LILLE	330,00	19/02/2021
20216200000242	Laboratoire Départemental d'Analyses	76.16	Analyses biologiques et chimiques	MSF	LABORATOIRE DEPARTEMENT DE L AISNE POLE DU GRIFFON 02007LAON CEDEX	Mini : Maxi :2 000,00	17/02/2021
20216200000243	MDADT du Boulonnais	81.52	Etalonnage thermo-hygromètre MDADT du Boulonnais	MSF	PROMESURES 133 AVENUE ANDRE MALRAUX 54600	330,00	19/02/2021
20216200000244	Direction de l'Immobilier	35.19	MOTOVENTILATION	MSF	ABMC 62100CALAIS	850,00	17/02/2021
20216200000245	Direction de l'Immobilier	31.02	FILTRES	MSF	LVF SIEGE SOCIAL RUE DES EPINETTES ZI BAT 9 77200TORCY	306,32	17/02/2021
20216200000246	Direction de l'Immobilier	31.02	CLES	MSF	CHRETIEN 24 GRAND PLACE 62000ARRAS	15,00	18/02/2021
20216200000247	Direction de l'Immobilier	31.02	AFFUTAGE	MSF	JCI SOLUTIONS ZA LES ALOUETTES 62223SAINT-NICOLAS	45,68	18/02/2021
20216200000249	MDADT du Calaisis	-	RD 224 SAINTE-MARIE-KERQUE PR 2+200 à 3+000 Tenue de talus et rechargement d'accotement	MSF	CREAVERT PAYSAGES 6 CHEMIN DE MONTREUIL 62850ALQUINES	79 910,60	18/02/2021
20216200000250	MDADT du Calaisis	-	RD 228 RODELINGHEM 2+100 à 2+180 - Tenus de talus	MSF	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	17 100,00	19/02/2021
20216200000252	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD102-OA Conchy-sur-Canche-AMO conception pont intégral	MSF	CEREMA DIRECTION NORD PICARDIE CS 20275 59019LILLE CEDEX	13 275,00	19/02/2021
20216200000253	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	13.04	Fournitures et livraisons de granulats pour le SM3R	MSF	LIANTS ET BITUME DU NORD PARC D ACTIVITE DU CHATEAU 62220CARVIN	7 720,00	25/02/2021
20216200000256	Direction de l'Immobilier	-	Installation de modulaires au collège Anne Frank à DOURGES	MSF	ALGECO SA ESPACE DES BERTHILLIERS 71850CHARNAY LES MACON	15 377,22	01/02/2021
20216200000257	Direction de l'Immobilier	31.02	VERRE	MSF	LE KAP VERRE LITTORAL 2209 BOULEVARD DES JUSTES 62100CALAIS	89,4	18/02/2021
20216200000258	MDADT de l'Artois	-	BEUVRY - COLLEGE DEBEYRE - REMISE EN SERVICE ELECTRO VANNE	MSF	SARL EFFET D'O 16 TER RUE PIERRE CURIE 62153SOUCHEZ	1 101,81	18/02/2021
20216200000259	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.57	Réactifs hématologie	MSF	MEGACOR GMBH LOCHAUER STR 2 A-6912 HOERBRANZ	1 906,60	18/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000260	MDADT de l'Artois	-	COLLEGE CURIE - CALONNE RICOUART - REMISE EN ETAT SONNERIE INTERCOURS	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	1 471,62	19/02/2021
20216200000261	MDADT du Montreuillois-Ternois	81.17	Collège Hucqueliers : consignation des réseaux électriques du local archives	MSF	EGI GRESSIER 59 route d'Arras 62140MARCONNE	230,4	17/02/2021
20216200000262	MDADT de l'Artois	-	DIVION-COLLEGE HENRI WALLON-REGLAGE PORTAIL FOURNISSEUR + BUTEE AU SOL	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	175	19/02/2021
20216200000263	MDADT du Montreuillois-Ternois	17.13	Fourniture produits divers - CER - MDADT Montreuillois-Ternois	MSF	ADMC ZI ARRAS EST RUE CAMILLE GUERIN 62217TILLOY LES MOFFLAINES	3 425,04	24/02/2021
20216200000268	MDADT de l'Artois	-	NOEUX LES MINES - COLLEGE A.FRANCE - REFECTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE	MSF	DELANNOY DEWAILLY ENTREPRISE 6 A 10 RUE JACQUARD 59427ARMENTIERES	13 291,75	23/02/2021
20216200000269	Direction des Achats, Transports et Moyens	81.16	Location maintenance de la machine à signer du cabinet	MSF	SIGNASCRIPT 10 rue de la Croix Blanchetot 77600JOSSIGNY	4 500,00	25/02/2021
20216200000274	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	72.06	Prestation de conception graphique dans le cadre de l' UF " Renouvellement des accrochages 01/01/2021-10/05/2021 " au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	COING DESIGN 15 RUE DE LA PROVIDENCE 59100ROUBAIX	666,4	23/02/2021
20216200000275	Direction des Archives Départementales	77.11	Conception Exposition Les Femmes dans l'histoire - REXEL	MSF	REXEL 62223SAINTE CATHERINE	1 564,64	04/02/2021
20216200000276	Direction des Ressources Humaines	78.03	CACES R484 PONTS ROULANTS	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	580	24/02/2021
20216200000277	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essais interlaboratoires	MSF	AGLAE 427 RUE DES BOURRELIERS 59320HALLENNES LES HAUBOURDIN	3 911,15	25/02/2021
20216200000278	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	28.02	Service Animation Culturelle et Fourniture de matériel pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	QADRATUS 32 RUE JEAN QUEHEN 62100	83,33	17/02/2021
20216200000279	MDADT de l'Arrageois	-	COLLEGE DE MARQUION - RECHERCHE DE PANNE ELECTRIQUE ET REMPLACEMENT DISJONCTEUR	MSF	ETABLISSEMENTS PIERRE NOE 31 RUE DU 14 JUILLET 62223SAINT-LAURENT-BLANGY	1 951,43	25/02/2021
20216200000283	Direction de l'Immobilier	31.02	LAMES	MSF	JCI SOLUTIONS ZA LES ALOUETTES 62223SAINT-NICOLAS	270,06	25/02/2021
20216200000286	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de traiteur pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	LE PANIER DE LA MER 62 62200BOULOGNE SUR MER	56,7	25/02/2021
20216200000318	Direction des Ressources Humaines	78.05	Les institutions et leurs archives: après la révolution jusqu'au 20ème siècle	MSF	ECOLE NATIONALE DES CHARTES 65 RUE DE RICHELIEU 75002PARIS 2	315	22/02/2021
20216200000356	MDADT du Boulonnais	-	Collège Pilatre de Rozier à Wimille - remplacement complet de 4 fermetures de châssis	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	929,67	27/02/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000423	Direction des Ressources Humaines	70.01	Appel à un cabinet de recrutement pour la recherche de deux médecins généralistes	MSF	DUCONSEILLE VALERIE 59120LOOS	22 000,00	23/02/2021
20216200000432	Direction des affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Toutes les choses géniales" (Association Théâtre du Prisme) le 12/11/2021	MND	THEATRE DU PRISME 62400BETHUNE	2 251,46	10/02/2021
20216200000490	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.17	Prestations de biologie médicale et de services associés pour le département du Pas-de-calais	MND	SELAS BIOLOGIE NORD UNILABS 62700Bruay la Buisnière	Mini : 0,00 Maxi :38 000,00	10/02/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/03/2021 au 30/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20206200002215	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	39.02	Acquisition et location d'équipements scéniques pour les manifestations culturelles et événementielles programmées par le Département du Pas-de-Calais - Lot 7 : Location/Prestations "Scènes traditionnelles".	MND	COMPACT 5 RUE AMBROISE CROIZAT 95195GOUSSAINVILLE CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :48 000,00	18/03/2021
20216200000121	Direction des Achats, Transports et Moyens	16.02	Fourniture et livraison de produits pétroliers en vrac pour les besoins des services du Département du Pas-de-Calais - Zone de livraison Est du Département du Pas-de-Calais - Secteur Arras et ses environs	AOO	DUFETEL ET FILS 120 AVENUE ST EXUPERY 62000DAINVILLE	653 673,33	03/03/2021
20216200000122	Direction des Achats, Transports et Moyens	16.02	Fourniture et livraison de produits pétroliers en vrac pour les besoins des services du Département du Pas-de-Calais - Zone de livraison Ouest du Département du Pas-de-Calais - Secteur Littoral et ses environs	AOO	CARON 62100CALAIS	371 015,32	04/03/2021
20216200000231	Direction de l'Enfance et de la Famille	78.01	Formation obligatoire des Assistants Maternels	PA Ouverte	REFERENCE SAS 13 RUE DES COQUELICOTS 67550VENDENHEIM	Mini : 100 000,00 Maxi :700 000,00	09/03/2021
20216200000264	MDADT du Montreuillois-Ternois		RD 117 BEAUVOIR WAVANS - PR 3.153 - OA 0266 - Ancienne voie ferrée Auxi le Château-Frévent- Mise en sécurité OA - " Relance après infructueux "	PA Ouverte	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	68 000,00	03/03/2021
20216200000267	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège Hucqueliers installation sur adoucisseur principal de la cuisine	MSF	B EIN B 190 - 192 RUE COLBERT 59800LILLE	4 450,00	08/03/2021
20216200000270	Direction de l'Immobilier	71.01	Désignation d'une maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de locaux de bureaux à l'étage des bâtiments H, I et J rue du Temple à ARRAS	PA Ouverte	ATELIER LC 62400BETHUNE	49 875,00	12/03/2021
20216200000280	MDADT de Lens Hénin		Col Riaumont Hénin B - Fuite réseau chauffage	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	2 846,25	01/03/2021
20216200000281	MDADT de Lens Hénin		Coll Langevin Grenay - remplt detendeur gaz et compteur en cuisine	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	1 056,50	01/03/2021
20216200000284	MDADT de Lens Hénin		Col Zola Fouquieres - Panne chaudiere	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	113	01/03/2021
20216200000285	MDADT de l'Arrageois		COLLEGE AUBIGNY - REMPLACEMENT VOLET ROULANT LOGEMENT DE LA PRINCIPALE	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	1 019,63	01/03/2021
20216200000287	Direction de l'Immobilier	81.48	Dépannage porte automatique HDD	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	266,2	01/03/2021
20216200000289	MDADT du Boulonnais		Collège Le Trion à Samer - réfection du réseau assainissement	MSF	RAMERY BATIMENT 265 Boulevard Henri Martel 62210AVION	6 605,00	01/03/2021
20216200000290	Direction de l'archéologie	86.06	Abonnement RTK pour GPS	MSF	D3E ELECTRONIQUE PARC DU GRAND TROYES 10302SAINTE SAVINE CEDEX	4 179,00	01/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000291	MDADT de l'Arrageois	71.03	CENTRE DEPARTEMENTAL RUE EIFFEL A ARRAS - CONTROLES ET INSPECTIONS DES RESEAUX	MSF	SUEZ RV OSIS NORD Rue du Beaumarais 62100CALAIS	7 240,00	02/03/2021
20216200000293	MDADT du Boulonnais		RD 940 Wimereux - PR 51+900 - Pose de fascines de saules	MSF	CREAVERT PAYSAGES 6 CHEMIN DE MONTREUIL 62850ALQUINES	4 617,84	04/03/2021
20216200000294	MDADT de l'Arrageois		TEPI Réfection ponctuelle bande de roulement RD 939 entre Arras et Wancourt	MSF	TEPI 34 RUE GAMBETTA 62300LENS	8 581,44	04/03/2021
20216200000295	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - VRD-Aménagement extérieur	PA Ouverte	SD BAT 83 B RUE D ARRAS 62160AIX NOULETTE	24 342,70	04/03/2021
20216200000296	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Serrurerie	PA Ouverte	LOISON RUE DES 2 PONTS 59280ARMENTIERES	15 563,00	04/03/2021
20216200000297	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Plâtrerie	PA Ouverte	IPC 11 Boulevard Auguste Huguet 62480LE PORTEL	13 350,73	04/03/2021
20216200000298	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Revêtements de sols souples	PA Ouverte	BATISOL ET RESINE RUE DU LAC 59380ARMOUETS-CAPPEL	15 644,63	04/03/2021
20216200000299	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Peinture	PA Ouverte	NORD REVETEMENTS 4 ROUTE DE QUEHEN 62360ISQUES	10 808,75	04/03/2021
20216200000300	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Electricité	PA Ouverte	F & amp; CO ENERGIE 5 Boulevard Auguste Huguet 62480LE PORTEL	17 761,69	04/03/2021
20216200000301	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Plomberie-sanitaire-chauffage	PA Ouverte	ETS BONNEL ECOQUES 540 rue de Cauchy 62129ECOQUES	6 500,00	04/03/2021
20216200000302	MDADT de Lens Hévin		Bât. sis rue Papin à LIEVIN - Travaux d'électricité suite à disjonction et défaut éclairage	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUNICY	1 768,39	05/03/2021
20216200000303	MDADT de Lens Hévin		Bât. sis rue des Jolis Champs - Réparation suite à effraction du 20/02/21	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	1 908,46	05/03/2021
20216200000304	MDADT de l'Arrageois		CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER A ARRAS - INTERVENTION SUR PORTAIL	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	950	03/03/2021
20216200000305	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.07	Acquisition de viandes fraîches de bœuf et de porc issues de l'agriculture biologique pour le restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais	MSF	AGRIVIANDES 59440HAUT LIEU	Mini : 2 000,00 Maxi : 32 000,00	05/03/2021
20216200000306	Direction de l'Immobilier	71.01	Maîtrise d'œuvre pour travaux de réfection des installations de chauffage avec remplacement de chaudière au collège Pierre et Marie Curie à LIEVIN	MSF	SIBEO INGENIERIE 62300Lens	9 500,00	05/03/2021
20216200000307	Direction des Ressources Humaines	78.03	Evaluation préalable CléA	MSF	GRETA GRAND ARTOIS 533 BOULEVARD FERNAND DARCHICOURT 62110	450	05/03/2021
20216200000308	MDADT de Lens Hévin		Col. L. de Vinci à CARVIN - Réfection éclairages, dépose et repose appareillages cloisons	MSF	SATELEC 59553CUNICY	8 828,50	05/03/2021
20216200000315	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Fourniture pièces détachées CER ETAPLES - MDADT MT - Pièces détachées neuves d'origine pour matériels de marque STIHL	MSUB	MAPP VOTRE MATERIEL DE JARDIN 823 ZONE DE L EPINETTE 59471SECLIN	949,59	04/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000316	Direction des Achats, Transports et Moyens	81.15	Réparation de la machine à café pour le restaurant administratif du département du Pas de Calais	MSF	PREVOST JEUX 16 RUE DE BOIS BERNARD 62580ARLEUX EN GOHELLE	322	04/03/2021
20216200000317	Direction des Ressources Humaines	78.05	PRC - Encadrer une prestation de service dans le domaine des archives	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13 (600	04/03/2021
20216200000319	Direction de l'Immobilier	81.48	REPLACEMENT TUYAUTERIE VIDE SANITAIRE	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	2 530,00	08/03/2021
20216200000320	Direction de l'Immobilier	81.29	EXTINCTEURS	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	1 891,81	08/03/2021
20216200000321	Direction de l'archéologie	77.11	Prestations de services pour expositions	MSF	EASYGRAPH 393 RUE DU BOUVINCOURT 59283	1 361,69	08/03/2021
20216200000322	Direction de l'Immobilier	31.02	Conteneurs et poubelles	MSF	societe NICOLLIN sas 37-39 RUE CARNOT 69190le caillar	390	04/03/2021
20216200000323	Direction de l'Immobilier	31.02	DIMMO-STORES CAB	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	112,17	04/03/2021
20216200000324	Direction des Ressources Humaines	78.05	Le SEDA, le comprendre pour l'appliquer	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13 (600	04/03/2021
20216200000325	Direction des Ressources Humaines	78.05	Maîtriser les spécificités des archives de l'action sociale	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13 (765	04/03/2021
20216200000326	Direction de l'Immobilier	71.01	Maîtrise d'oeuvre pour travaux de démolition du bâtiment Grand Large à ETAPLES	MSF	BET IDEA 58 CHEMIN DE L ARROCHELLE 62600GROFFLIERS	5 000,00	08/03/2021
20216200000328	Direction de l'Immobilier	71.01	Maîtrise d'oeuvre pour travaux de démolition du bâtiment Ship Marine à ETAPLES	MSF	BET IDEA 58 CHEMIN DE L ARROCHELLE 62600GROFFLIERS	7 000,00	08/03/2021
20216200000329	MDADT de Lens Hénin		Col. Anne Frank à DOURGES - Remplacement des menuiseries des logements	MSF	MAP 8 ter chemin Saint Roch 62710COURRIERES	57 225,64	12/03/2021
20216200000330	Direction de l'Immobilier		Remplacement d'une porte sectionnelle avec motorisation sur site rue des Jolis Champs à LIEVIN	MSF	OTIS 62231COQUELLES	7 100,00	08/03/2021
20216200000332	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Détection anticorps sériques et MAP chez les bovins - EA 2021	MSF	ANIMAL HEALTH SERVICE P O BOX 9 7400 AA DEVENTER 7418	790	05/03/2021
20216200000333	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire de l'ARRAGE	AOO	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	Mini : 0,00 Maxi : 700 000,00	26/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000334	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire de l'AUDOMA	AOO	MISSENERD QUINT B PARC D ENTREPRISE EUROCAP 62231COQUELLES	Mini : 0,00 Maxi :700 000,00	26/03/2021
20216200000335	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire de l'ARTOIS	AOO	UNION TECHNIQUE DU BATIMENT 59 AVENUE GASTON ROUSSEL 93230	Mini : 0,00 Maxi :700 000,00	29/03/2021
20216200000336	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire du MONTREUI	AOO	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	Mini : 0,00 Maxi :700 000,00	26/03/2021
20216200000337	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire du CALAISIS	AOO	MISSENERD QUINT B PARC D ENTREPRISE EUROCAP 62231COQUELLES	Mini : 0,00 Maxi :700 000,00	26/03/2021
20216200000338	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire du BOULONNA	AOO	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	Mini : 0,00 Maxi :700 000,00	26/03/2021
20216200000339	Direction de l'Immobilier		Travaux d'entretien, de maintenance, de réparation ou de remplacement d'appareillages ou d'éléments de chauffage, plomberie, ventilation et climatisation du patrimoine départemental du Pas-de-Calais - Territoire de LENS-HEN	AOO	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	Mini : 0,00 Maxi :700 000,00	26/03/2021
20216200000340	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Fourniture matériels espaces verts CER MARCONNELLE-ST POL-CAMPAGNE LES HESDIN - MDADT MT - Matériels pour espaces verts	MSUB	MAPP VOTRE MATERIEL DE JARDIN 823 ZONE DE L EPINETTE 59471SECLIN	6 223,66	05/03/2021
20216200000341	Laboratoire Départemental d'Analyses	76.16	Radiographie animal	MSF	SCDF PIETERS ET BERTRAND 62690AUBIGNY EN ARTOIS	31,54	05/03/2021
20216200000342	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD940-OA1172B à Saint-Folquin-Etude du dispositif de retenue	MSF	INGEROP 59651VILLENEUVE D ASCQ	4 100,00	17/03/2021
20216200000343	Direction des Ressources Humaines	78.05	21/4-2 Le programme national de lutte antituberculose	MSF	UNIVERISTE DE STRASBOURG 21 RUE DU MARECHAL LEFEBVRE 67100STRASBOURG	2 610,00	08/03/2021
20216200000344	MDADT de l'Audomarois		Collège Albert Camus à Lumbres, logement principale adjointe	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	443,7	11/03/2021
20216200000345	MDADT du Boulonnais		étection de fuites et reprise platine DEP	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	4 450,00	01/03/2021
20216200000346	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	61.08	LOCATION D'UN MINIMIX AVEC OPERATEURS	MSF	AGREGATS SUD CORSE ROUTE NATIONALE RN198 20137	39 900,00	09/03/2021
20216200000347	Direction de l'Immobilier	81.48	EFAFLEX ENTREE -1 HOTEL DU DEPARTEMENT	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	3 825,80	11/03/2021
20216200000348	Direction de l'Immobilier	71.01	Maîtrise d'oeuvre pour aménagement d'une Unité d'Education Externalisée au collège Angellier à BOULOGNE-SUR-MER	MSF	BP20 33000BORDEAUX	9 000,00	23/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000349	MDADT de l'Audomarois	31.05	Fourniture de panneaux et plaquettes CER BLENDECQUES	MSF	SODILOR 18 RUE RENE FRANCOIS JOLY 57207SARREGUEMINES CEDEX	586	11/03/2021
20216200000350	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	25.06	Fourniture de matériel pour musée et espaces d'exposition pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	LES ATELIERS DU PEINTRE 30 RUE DE LA SERRE 34320	606,86	08/03/2021
20216200000351	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.03	Prestation de tirage, reproduction photos pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	PICTORIAL SERVICE 53 B RUE DE LA ROQUETTE 75011	578	08/03/2021
20216200000352	Direction de l'Immobilier	31.02	MANCHONS PLOMBERIE	MSF	FRANS BONHOMME 3 RUE DENIS PAPIN 37302	33,82	09/03/2021
20216200000353	MDADT du Boulonnais		Collège Paul Eluard à Saint Etienne au Mont - mise en sécurité de l'ascenseur	MSF	ORONA OUEST NORD 59160LILLE	1 150,00	11/03/2021
20216200000354	MDADT du Boulonnais		CER de St Martin Boulogne - pose de renfort sur les portes sectionnelles	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	4 092,52	11/03/2021
20216200000355	MDADT du Boulonnais		Collège Angellier à Boulogne sur mer - remplacement des paniers de baskets	MSF	CASAL SPORT ZA ACTIVEUM 67129MOLSHEIM	10 729,75	11/03/2021
20216200000357	MDADT de l'Arrageois	74.01	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL ARRAS - NETTOYAGE STATION EFFLUENTS	MSF	VEOLIA EAU CGE 1 RUE DE LA FONTAINERIE 62033ARRAS CEDEX	2 005,55	15/03/2021
20216200000359	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.51	Consommables liés à appareils	MSF	ALCYON FRANCE 231 AVENUE JULES CESAR 62223SAINT LAURENT BLANGY CEDEX	112,8	11/03/2021
20216200000360	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	MSP-LDA-Maintenance et/ou dépannage d'un appareil KINGFISHER FLEX, 96 DW UNIT n° de série 711-2417.	MND	LIFE TECHNOLOGIES 16 AV DU QUEBEC 91140VILLEBON SUR YVETTE	Mini : 0,00 Maxi : 0,00	11/03/2021
20216200000361	Direction de l'Immobilier	35.19	TRANSFO	MSF	HOVAL 67118GEISPOLSHHEIM	376,9	11/03/2021
20216200000362	Direction de l'Immobilier	35.19	SONDE	MSF	CEDEO DISTRIB SANITAIRE CHAUFF ZAC DU PARC ALATA 60550VERNEUIL EN HALATTE	17,03	11/03/2021
20216200000363	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de traiteur pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot.62360 CONDETTE.	MSF	PARIS TRAITEUR 62152NEUFCHATEL HARDELOT	49,09	11/03/2021
20216200000364	MDADT de Lens Hélin		Defaut de chauffage logement CEP - Fuites radiateur	MSF	ENERGIA MAINTENANCE BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	1 092,68	15/03/2021
20216200000365	MDADT de Lens Hélin		Désambouage et mise en place pot à boue logement gestionnaire - Col Jean Macé Henin Beaumont	MSF	ENERGIA MAINTENANCE BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	628,69	15/03/2021
20216200000366	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.06	Fourniture de matériels et accessoires pour atelier CER MARCONNELLE MDADT MT - Matériels et accessoires associés pour atelier	MSUB	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	3 824,38	12/03/2021
20216200000367	MDADT de Lens Hélin		Désambouage et mise en place de pot à boue - Logt Principale Adj - Col Jean Macé Hélin Beaumont	MSF	ENERGIA MAINTENANCE BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	628,69	15/03/2021
20216200000368	MDADT de Lens Hélin		Désambouage et mise en place de pot à boue - Logt Principal - Col Jean Macé Hélin Beaumont	MSF	ENERGIA MAINTENANCE BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	806,9	15/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000369	Direction des Archives Départementales	15.19	Volume relié Mes Souvenirs - GALERIE DE CHARTRES	MND	GALERIE DE CHARTRES 10 RUE CLAUDE BERNARD 28630 LE COUDRAY	216	15/03/2021
20216200000370	Direction des Archives Départementales	15.19	VENTE DU 10/03 - SVV HERBETTE	MND	SVV DENIS HERBETTE BP 30034 80600DOULLENS	7 287,52	15/03/2021
20216200000371	MDADT de l'Audomarois		CER de Coyecques, couverture de l'aire de lavage	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	32 657,10	15/03/2021
20216200000375	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	VERVER EXPOPRT 000001704DX HEERHUGOWAARD	397	11/03/2021
20216200000377	Direction de l'Immobilier	17.18	GAZ	MSF	LE FROID 126 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 69120VAULX-EN-VELIN	197,8	15/03/2021
20216200000378	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE	MSF	VERVER EXPOPRT 000001704DX HEERHUGOWAARD	483,5	11/03/2021
20216200000379	Direction de l'Immobilier	35.19	VANNE	MSF	BOSSU CUVELIER ZI du Beau Marais 62100CALAIS	89	15/03/2021
20216200000380	MDADT du Boulonnais		Collège Camus - remplacement du lave-vaisselle	MSF	ELECTRO FRIGO MATIC EFM ZA MARCEL DORET 62100CALAIS	33 558,32	17/03/2021
20216200000381	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.52	Etalonnage de tachymètre photo-électrique	MSF	LTC METROLOGIE CHEMIN DE L ETANG 25870	106	15/03/2021
20216200000382	Direction de l'Immobilier		MODERNISATION DU RESEAU DE CLIM	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	51 904,60	26/03/2021
20216200000383	MDADT de l'Artois		OLHAIN-TRAVAUX CHAPE HEBERGEMENT -	MSF	CRI 66 RUE GABRIEL PERI 59482HAUBOURDIN	2 396,00	15/03/2021
20216200000384	MDADT de l'Artois		OLHAIN - FAIENCES HEBERGEMENT	MSF	CRI 66 RUE GABRIEL PERI 59482HAUBOURDIN	2 603,41	15/03/2021
20216200000385	Direction des Ressources Humaines	78.05	S'initier aux études de trafics tous modes pour les projets de transports et d'aménagement	MSF	PONTS FORMATION CONSEIL 75005PARIS 5EME	1 320,00	17/03/2021
20216200000386	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	Formation du 16 mars 2021 Budget Primitif	MSF	FURSAC ANSELIN ET ASSOCIES 75006PARIS 6EME	3 083,33	11/03/2021
20216200000391	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	mpressions-lot 4-Billetterie Avril - Documents et supports spéciaux	MSUB	L ARTESIENNE ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	230	15/03/2021
20216200000392	MDADT du Boulonnais		Collège du Caraquet - remplacement des diffuseurs sonores dans le cadre du SSI	MSF	SAPIAN 3 AVENUE JEAN MONNET 59111LIEU SAINT AMAND	1 160,78	18/03/2021
20216200000393	MDADT de Lens Hévin		Col. Bracke Desrousseaux à VENDIN-LE-VIEIL - Travaux de réparation de communication entre le visiophone et loge	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	720	18/03/2021
20216200000394	MDADT de Lens Hévin		Collège Jean de Saint Aubert à LIBERCOURT - Travaux de remplacement d'électrode d'allumage	MSF	DELANNOY DEWAILLY MAINTENANCE 10 rue jacquard bp 80107 59427armenti?res cedex	907,5	18/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000395	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	CEVA BIOVAC 6 RUE OLIVIER DE SERRES 49071BEAUCOUZE CEDEX	564,6	16/03/2021
20216200000396	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	1 345,78	16/03/2021
20216200000399	Direction des Achats, Transports et Moyens	24.05	Location de structures modulaires et de matériels associés pour les services du Département du Pas-de-Calais	MSF	LAROQUE ET FILS 1543 RUE ACHILLE PERES 59944DUNKERQUE CEDEX 2	8 700,00	18/03/2021
20216200000400	Direction de l'Immobilier		Mise en oeuvre d'un nouveau système de climatisation dans le local serveur du planétarium - Site de la Coupole d'Helbaut	MSF	ENERGIA MAINTENANCE BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	13 111,00	19/03/2021
20216200000402	MDADT de Lens Hénin		Col. Anita Conti à BULLY-LES-MINES - Installation de brise vue (linéaire complémentaire à la commande initiale)	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	500	19/03/2021
20216200000403	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	Maintenance et/ou dépannage d'un automate BEP III	MND	DIASORIN BATIMENT GALILEE 92160ANTONY	Mini : 0,00 Maxi : 0,00	19/03/2021
20216200000406	MDADT de l'Artois	74.11	Déneigement 2021 - HERMANT Adrien	MSF	ADRIEN HERMANT 62150REBREUVE RANCHICOURT	233,75	04/03/2021
20216200000407	MDADT du Calaisis	71.03	Contrôle sur le remplacement de la verrière centrale au Collège Les Argousiers à OYE PLAGE	MSF	QUALICONSULT 412 RUE PAQUERETTE 62104CALAIS CEDEX	1 593,69	18/03/2021
20216200000411	MDADT du Boulonnais		MDADT du Boulonnais - remplacement porte du gardien et faux plafond couloir RDC	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	7 421,50	22/03/2021
20216200000412	Direction de l'archéologie	77.11	Achats de fournitures spécifiques auprès de la Forge de l'histoire	MSF	PELLEQUER SIMON-LA FORGE DE L HISTOIRE 56430CONCOCRET	685	22/03/2021
20216200000419	Direction des Achats, Transports et Moyens	24.05	Location de structures modulaires et de matériels associés pour les services du Département du Pas-de-Calais	MSF	LAROQUE ET FILS 1543 RUE ACHILLE PERES 59944DUNKERQUE CEDEX 2	4 700,00	22/03/2021
20216200000420	Direction des Achats, Transports et Moyens	24.05	Location de structures modulaires et de matériels associés pour les services du Département du Pas-de-Calais	MSF	LAROQUE ET FILS 1543 RUE ACHILLE PERES 59944DUNKERQUE CEDEX 2	3 400,00	22/03/2021
20216200000422	MDADT de l'Artois	25.04	BETHUNE-MDADT-REMPLACEMENT DU MOBILIER DE L'AMPHITHEATRE	MSF	Lafa MOBILIER 40 AV GEORGES POMPIDOU 15000AURILLAC	15 567,64	22/03/2021
20216200000424	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		MSUB-LVIT-RD 248 ANDRES Travaux d'entretien, d'aménagement et de sécurisation des voiries départementales - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	DUCROCQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	11 365,90	25/03/2021
20216200000425	Direction de l'Immobilier	31.02	MSI-DIMMO-DESEMBOUEUR	MSF	BOSSU CUVELIER ZI du Beau Marais 62100CALAIS	139,38	22/03/2021
20216200000426	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD919-OA1215 à LIBERCOURT-Expertise complémentaire suite au choc d'un poids-lourd hors gabarit	MSF	CEREMA DIRECTION NORD PICARDIE CS 20275 59019LILLE CEDEX	4 000,00	23/03/2021
20216200000427	MDADT du Calaisis		Remplacement de la toiture hall d'entrée au Collège La Brédenarde à AUDRUICQ	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	39 952,50	22/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000428	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.05	Acquisition livres	MSF	CITUATION ET ENSEMBLE 102 RUE FREDERIC DEGEORGES 62000ARRAS	Mini : 189,57 Maxi : 2 000,00	08/03/2021
20216200000429	MDADT du Calaisis		Remplacement de la clôture et aménagement de la cour au Collège Jean Rostand à LICQUES	MSF	CREAVERT PAYSAGES 6 CHEMIN DE MONTREUIL 62850ALQUINES	39 891,10	22/03/2021
20216200000430	MDADT du Calaisis		Réaménagement de la laverie au Collège Louis Blériot à SANGATTE	MSF	ELECTRO FRIGO MATIC EFM ZA MARCEL DORET 62100CALAIS	49 980,45	22/03/2021
20216200000433	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	24.02	CERTIFICAT IMMATRICULATION VEHICULES DU SM3R	MSF	ETABLISSEMENTS COQUIDE ET COMPAG all?e du portugal 62060arras	111,14	25/03/2021
20216200000434	Direction de l'archéologie	77.11	MSI-DA : Achats de fournitures spécifiques auprès de Coeur de Pierres	MSF	MONSIEUR FABRICE WATTELET 210 RUE MONTGOLFIER 62800	83,33	25/03/2021
20216200000435	MDADT du Calaisis	71.03	Contrôle sur le remplacement des menuiseries et de la courives nord au Collège Les Argousiers à OYE PLAGE	MSF	QUALICONSULT 412 RUE PAQUERETTE 62104CALAIS CEDEX	2 203,27	23/03/2021
20216200000436	Direction des Archives Départementales	15.19	Charte sur parchemin - ADER	MND	ADER NORDMANN 75002PARIS 2EME	1 038,40	23/03/2021
20216200000437	Direction de l'Immobilier	31.02	DIMMO-MOTEUR	MSF	BOSSU CUVELIER ZI du Beau Marais 62100CALAIS	363,95	23/03/2021
20216200000438	Direction de l'archéologie	77.11	Achats de fournitures spécifiques auprès de Archeoshop	MSF	MONSIEUR ERIC BRACONNIER 57 C RUE HENRI BARBUSSE 71230	103,29	25/03/2021
20216200000439	Direction de l'archéologie	77.11	Achats de fournitures spécifiques auprès de Alysse Création	MSF	PERINET RICHARD ALYSSE CREATIONS 55270VARENNES EN ARGONNE	154,38	25/03/2021
20216200000440	Direction de l'archéologie	77.11	Achats de fournitures spécifiques auprès de Géants des Beaux Arts	MSF	LE GEANT DES BEAUX ARTS LES BEAUX ARTS 67700SAVERNE	404,75	25/03/2021
20216200000442	MDADT de l'Artois		HERSIN COUIGNY-COLLEGE R. ROLLAND - MISE EN CONFORMITE TABLEAU ELECTRIQUE	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	4 340,65	23/03/2021
20216200000444	Direction des Ressources Humaines	78.05	Cycle Gestat	MSF	UNIVERSITE DE LILLE 59800LILLE	2 100,00	22/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000445	MDADT de l'Arrageois	81.13	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL ARRAS - REPLACEMENT DES DILATOFLEX	MSF	AXIMA CONCEPT 59818Lesquin	1 165,27	24/03/2021
20216200000446	MDADT du Calaisis		Remplacement double vitrage et tablier suite à intrusion au Restaurant Le Thomé de Gamond	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	442,6	25/03/2021
20216200000447	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.62	Sérum de lapin	MSF	INTERCHIM 211 Bis Avenue J F Kennedy 03103MONTLUCON CEDEX	225,5	25/03/2021
20216200000448	Direction de l'Immobilier	31.02	MSI-DIMMO-MOTEUR	MSF	AERAULIQUE-THERMIQUE-INDUSTRIE-BATIMEN 11 RUE JEAN MERMOZ 44980	1 866,20	25/03/2021
20216200000449	Direction des affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Les chats" (Association In Extremis) le 01 avril 2021 au collège de Lumbres	MND	IN EXTREMIS 25 RUE KLEBER 59260LILLE	6 782,52	12/03/2021
20216200000450	Direction de l'Immobilier	35.19	MSI-DIMMO-INJECTEUR	MSF	CEDEO DISTRIB SANITAIRE CHAUFF ZAC DU PARC ALATA 60550VERNEUIL EN HALATTE	28,05	25/03/2021
20216200000451	MDADT de l'Artois		LILLERS-COLLEGE L. LAGRANGE - REMISE EN ETAT DES PORTES ALUMINIUM	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	802	29/03/2021
20216200000456	Direction de l'archéologie	20.09	Achat de fournitures spécifiques auprès de Géotopo	MSF	GEOPOPO ZAC DES GRILLONS 69400GLEIZE	381	29/03/2021
20216200000459	MDADT de l'Artois		BEUVRY-COLLEGE A. DEBEYRE-REPARATION DES PORTES ET SERRURES	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	1 783,00	25/03/2021
20216200000461	Direction de l'archéologie	20.09	Achat de fournitures spécifiques auprès de Abemus (matériel de chantier)	MSF	ABEMUS 9 RUE DES FABRIQUES 68470FELLERING	2 344,68	29/03/2021
20216200000462	Direction de l'archéologie	20.09	Achat de fournitures spécifiques auprès de Abemus (matériel de post fouille)	MSF	ABEMUS 9 RUE DES FABRIQUES 68470FELLERING	2 994,69	29/03/2021
20216200000463	Direction de l'archéologie	31.09	Achat de fournitures spécifiques auprès de Catry (matériel signalétique)	MSF	CATRY TOPOGRAPHIE 15 RUE FRENELET 59650VILLENUEVE D ASCQ	387	29/03/2021
20216200000464	MDADT de Lens Hénin	22.03	Locaux site de Liévin - Télécommandes et programmation	MSF	SME 240 CHEMIN DE LA MARBECQUE 62830SAMER	325	29/03/2021
20216200000465	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Fourniture matériels espaces verts Divers CER - MDADT MT - Matériels pour espaces verts	MSUB	MAPP VOTRE MATERIEL DE JARDIN 823 ZONE DE L EPINETTE 59471SECLIN	7 919,89	26/03/2021
20216200000466	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.06	Fourniture de matériels pour atelier - divers CER - MDADT MT - Matériels et accessoires associés pour atelier	MSUB	legallais Citis 14200HEROUVILLE SAINT CLAIR	9 904,51	26/03/2021
20216200000471	Direction des Ressources Humaines	70.11	Interprétariat en langue des signes du 9 avril 2021	MSF	SOURDMEDIA 45 AVENUE FLANDRE APT 4 59290WASQUEHAL	117,25	22/03/2021
20216200000476	Direction de l'Immobilier	35.19	VALVE VANNE	MSF	BOSSU CUIVELIER ZI du Beau Marais 62100CALAIS	297,5	29/03/2021
20216200000477	MDADT du Calaisis		RD 191 LICQUES PR 29+118 OA 1959A - Réfection garde- corps	MSF	EIFFAGE ROUTE NORD EST 109 avenue Charles de Gaulle 62903COQUELLES CEDEX	6 079,09	23/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000478	Direction des Ressources Humaines	78.05	formation violences sexuelles faites aux enfants	MSF	L ACTION SOCIALE 13 BOULEVARD SAINT MICHEL 75005PARIS 5E	7 020,00	30/03/2021
20216200000480	MDADT de l'Artois		BETHUNE-COLLEGE VERLAINE-REPARATION DE LA FENETRE	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	240	30/03/2021
20216200000482	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Préparation et transmission à l'ANSES du fichier agrément santé 2020	MSF	AGLAE 427 RUE DES BOURRELIERS 59320HALLENES LES HAUBOURDIN	50	30/03/2021
20216200000483	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD301-AMO géotechnique-RD301-OA1216A à Aix-Noulette	MSF	CEREMA DIRECTION NORD PICARDIE CS 20275 59019LILLE CEDEX	2 580,00	31/03/2021
20216200000493	MDADT du Calais	71.03	Etude diagnostic pour la mise en accessibilité du Collège Les 4 Vents à GUINES	MSF	2AI 1083 QUAI AUX FLEURS 59240DUNKERQUE	7 000,00	29/03/2021
20216200000494	MDADT de l'Arrageois	81.17	ARCHIVES DEPARTEMENTALES A DAINVILLE - DEPANNAGE PORTE APPAREIL GHD19	MSF	OTIS 62231COQUELLES	427,82	30/03/2021
20216200000567	MDADT du Calais		Rénovation du revêtements de sol souples au Collège Jean Monnet à COULOGNE	MSF	ESPACE ET NUANCES 2 RUE DES ARTISANS 59380ARMBOUTS-CAPPEL	10 362,34	26/03/2021
20216200000594	Direction des Archives Départementales	15.19	Feuillet manuscrit ravitaillement Calais - REMY FOURNIE	MND	FOURNIE REMY 25 RUE D ASTORG 31000	44	26/03/2021
20216200000614	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	81.12	Maintenance de machines-outils pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ETS LAMBIN ZONE INDUSTRIELLE 62650MANINGHEM	528,08	25/03/2021
20216200000625	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.05	Acquisition livres	MND	CITATION ET ENSEMBLE 102 RUE FREDERIC DEGEORGES 62000ARRAS	2 000,00	08/03/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/04/2021 au 30/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20206200002400	Direction des Services Numériques	67.06	Exécution de prestations de maintenance, formations et assistance, développements spécifiques, extension de licences, acquisition de nouveaux modules du logiciel eTemptation HOROQUARTZ, acquisition de nouveau - 20S0469-	MND	HOROQUARTZ 23 AVENUE CARNOT 91300	Mini : 40 000,00 Maxi :720 000,00	27/04/2021
20216200000358	Direction des Ressources Humaines	70.01	Appel à un cabinet de recrutement par approche directe pour la recherche de 4 médecins généralistes	PA Ouverte	DUONSEILLE VALERIE 59120LOOS	44 000,00	07/04/2021
20216200000387	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties extérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OEB) - Territoire du Calaisis	AOO	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	Mini : 20 000,00 Sans maxi	07/04/2021
20216200000388	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties extérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OEB) - Territoire de l'Artois	AOO	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	Mini : 20 000,00 Sans maxi	07/04/2021
20216200000389	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties extérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OEB) - Territoire du Montreuil	AOO	DEMOLAF 20 ROUTE DE DOULLENS 62000DAINVILLE	Mini : 20 000,00 Sans maxi	07/04/2021
20216200000390	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties extérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OEB) - Territoire de LENS-HENI	AOO	LORBAN ET CIE 46 RUE DES CHASSEURS A PIEDS 59570LA LONGUEVILLE	Mini : 20 000,00 Sans maxi	07/04/2021
20216200000397	Direction des Services Numériques	72.10	Développement, maintenance et hébergement des sites internet du Département du Pas-de-Calais - Lot 1 : Tierce maintenance applicative des sites internet du Département du Pas-de Calais	AOO	TELMEDIA ZA 29 RUE DES MARLIERES 59710AVELIN	Mini : 80 000,00 Maxi :500 000,00	06/04/2021
20216200000398	Direction des Services Numériques	72.10	Développement, maintenance et hébergement des sites internet du Département du Pas-de-Calais - Lot 2 : Hébergement du site Internet et de ses sites annexes, du Système d'information Achéologique	AOO	ECRITEL 84 RUE VILLENEUVE 92110	Mini : 40 000,00 Maxi :140 000,00	06/04/2021
20216200000401	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de restructuration de la demi-pension du Collège Le Bellimont à PERNES-EN-ARTOIS - Relance du lot n°3 "Chauffage, ventilation, plomberie" suite à la résiliation du marché du titulaire	PA Ouverte	EGC 15 RUE DE LA SOLETTE 62690SAVY-BERLETTE	41 500,00	06/04/2021
20216200000414	MDADT de Lens Hénin		Rénovation du bâtiment SEGPA au collège DARRAS RIAUMONT à LIEVIN	PA Ouverte	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	35 500,00	23/04/2021
20216200000415	MDADT de Lens Hénin		Rénovation du bâtiment SEGPA au collège DARRAS RIAUMONT à LIEVIN	PA Ouverte	AA AMENAGEMENT ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	54 668,25	22/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000416	MDADT de Lens Hénin		Rénovation du bâtiment SEGPA au collège DARRAS RIAUMONT à LIEVIN	PA Ouverte	RUDANT ET FILS 244 RUE DE L YSER 59331TOURCOING CEDEX	36 024,05	27/04/2021
20216200000417	MDADT de Lens Hénin		MPA-CBMT-20S0244 Rénovation du bâtiment SEGPA au collège DARRAS RIAUMONT à LIEVIN	PA Ouverte	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	14 000,00	23/04/2021
20216200000418	MDADT de Lens Hénin		Rénovation du bâtiment SEGPA au collège DARRAS RIAUMONT à LIEVIN	PA Ouverte	SARL ELECTRO 3 RUE DU DR LEPAN 59160LOMME	17 751,50	23/04/2021
20216200000421	MDADT de l'Artois		Travaux de reconstruction de la demi-pension au collège Maurice PIQUET d'ISBERGUES (relance du lot n°6 : plomberie-chauffage-ventilation) suite à résiliation - Plomberie-chauffage-ventilation-hotte	PA Ouverte	EGC 15 RUE DE LA SOLETTE 62690SAVY-BERLETTE	115 000,00	06/04/2021
20216200000452	Direction du Développement,de l'Aménagement etde l'Environnement	86.01	Etude d'Impact d'un projet d'aménagement foncier (AFAFE/CSNE) sur l'environnement - Etude d'Impact - AFAFE canal Seine Nord Europe - Secteur Marquion	AOO	AGENCE GILLES NOYON 62610ARDRES	67 412,50	19/04/2021
20216200000453	Direction du Développement,de l'Aménagement etde l'Environnement	86.01	Etude d'Impact d'un projet d'aménagement foncier (AFAFE/CSNE) sur l'environnement - Etude d'Impact - AFAFE canal Seine Nord Europe - Secteur Moeuvres	AOO	AGENCE GILLES NOYON 62610ARDRES	60 712,50	19/04/2021
20216200000467	Direction du Développement,de l'Aménagement etde l'Environnement	70.04	Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental - Programme 2020 - AFAFE AZINCOURT BEALENCOURT	AOO	AXIS CONSEILS 45002ORLEANS	213 895,00	19/04/2021
20216200000468	Direction du Développement,de l'Aménagement etde l'Environnement	70.04	Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental - Programme 2020 - AFAFE HAUT LOQUIN	AOO	CABON JEAN MARC 9 RUE CARNOT 62170MONTREUIL SUR MER	80 835,00	19/04/2021
20216200000469	Direction du Développement,de l'Aménagement etde l'Environnement	70.04	Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental - Programme 2020 - AFAFE FICHEUX	AOO	GEOMAT 37 RUE DES COMPAGNONS 14000CAEN	105 230,00	19/04/2021
20216200000472	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties intérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OIB) - Territoires du CALAISIS	AOO	FRANCK FER 16 RUE MONTAINE 62670MAZINGARBE	135 591,84	22/04/2021
20216200000473	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties intérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OIB) - Territoires de l'ARTOIS	AOO	FRANCK FER 16 RUE MONTAINE 62670MAZINGARBE	135 591,84	22/04/2021
20216200000474	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties intérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OIB) - Territoires du MONTREUI	AOO	DEMOLAF 20 ROUTE DE DOULLENS 62000DAINVILLE	155 545,00	22/04/2021
20216200000475	Direction de l'Immobilier		Travaux de retrait et de confinement de matériaux, d'équipements, de matériels ou d'articles contenant de l'amiante ou du plomb en parties intérieures des ouvrages du Patrimoine Départemental (OIB) - Territoire de LENS-HENI	AOO	ADNE FRANCE SAS RUE FREDERIC SAUVAGE 62300	227 540,00	22/04/2021
20216200000479	MDADT de l'Artois		BETHUNE-COLLEGE VERLAINE-TRAVAUX VRD ET TRANCHEE	MSF	SD BAT 83 B RUE D ARRAS 62160AIX NOULETTE	9 635,63	01/04/2021
20216200000481	MDADT du Boulonnais		RD 191 Marquise - PR 50+1885 à 50+1990 - Potelets bois	MSF	CREAVERT PAYSAGES 6 CHEMIN DE MONTREUIL 62850ALQUINES	6 863,97	05/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000492	Direction des affaires Culturelles	77.10	Travaux de restauration sur les oeuvres de William Lee Hankey appartenant au département du PDC	MSF	HERBAUX 4 HAMEAU DU PARC 59830BACHY	1 425,00	01/04/2021
20216200000495	MDADT de l'Artois	71.03	HOUDAIN-COLLEGE J.PREVERT-MISSIONS DE CONTROLE PREAU (CONCEPTION ET REALISATION)	MSF	SOCOTEC CONSTRUCTION RUE DES GENEVRIERS 62000ARRAS	3 100,00	01/04/2021
20216200000504	Direction de l'Immobilier	31.02	VENTILATION	MSF	OUEST ISOL CHEMIN DE ROUVILLE 27460	101,06	01/04/2021
20216200000505	MDADT du Boulonnais		Réaménagement de la salle des professeurs et des blocs sanitaires au collège Jean Moulin à LE PORTEL	PA Ouverte	EUROPAMIANTE 14 AV FRIDINGEN 77100NANTEUIL LES MEAUX	15 890,00	12/04/2021
20216200000506	MDADT du Boulonnais		Réaménagement de la salle des professeurs et des blocs sanitaires au collège Jean Moulin à LE PORTEL - Gros oeuvre étendu	PA Ouverte	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	30 000,00	12/04/2021
20216200000507	MDADT du Boulonnais		Réaménagement de la salle des professeurs et des blocs sanitaires au collège Jean Moulin à LE PORTEL - Peinture/sol souple	PA Ouverte	NORD REVETEMENTS 4 ROUTE DE QUEHEN 62360ISQUES	14 641,86	12/04/2021
20216200000508	MDADT du Boulonnais		Réaménagement de la salle des professeurs et des blocs sanitaires au collège Jean Moulin à LE PORTEL - Plomberie VMC	PA Ouverte	MGC MAINTENANCE GENIE CLIMATIQU ZONE INDUSTRIELLE RUE DU PLOUVIER 59175TEMPLEMARS	14 500,00	12/04/2021
20216200000509	MDADT du Boulonnais		Réaménagement de la salle des professeurs et des blocs sanitaires au collège Jean Moulin à LE PORTEL - Electricité	PA Ouverte	F & amp; CO ENERGIE 5 Boulevard Auguste Huguet 62480LE PORTEL	11 555,08	12/04/2021
20216200000512	MDADT de l'Arrageois	81.13	CENTRE ARCHEOLOGIQUE A DAINVILLE - REMPLACEMENT 2 CARTES SUR LES CENTRALES CIAT	MSF	TPF UTILITIES 156/220 RUE DES FAMARDS 59273FRETIN	1 212,30	01/04/2021
20216200000513	Direction des Ressources Humaines	78.05	Diagnostic de sécurité sur les passages à niveau	MSF	CEREMA NORD-PICARDIE 25 AV FRANCOIS MITTERRAND 69500BRON	750	01/04/2021
20216200000514	MDADT du Boulonnais		MDS de Boulogne - installation de pompe vide cave	MSF	OTIS 62231COQUELLES	848,25	05/04/2021
20216200000515	MDADT du Boulonnais		MDADT du Boulonnais - modernisation de l'ascenseur	MSF	OTIS 62231COQUELLES	14 725,90	05/04/2021
20216200000516	Direction des Ressources Humaines	78.03	CPF - Le métier et les techniques du conseil en image	MSF	MADAME CAROLINE BALY 16 RUE THIERS 88100	4 335,00	02/04/2021
20216200000517	MDADT de l'Artois	71.03	HOUDAIN-COLLEGE J.PREVERT-MISSION DE CONTROLE PREAU	MSF	SOCOTEC CONSTRUCTION RUE DES GENEVRIERS 62000ARRAS	3 100,00	05/04/2021
20216200000525	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	39.01	MSF-Achat d'oeuvres existantes pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-château d'Hardelot 62360 CONDETTE	MSF	HOYER SEBASTIEN 62360LA CAPELLE LES BOULOGNE	11 500,00	01/04/2021
20216200000526	MDADT de l'Artois		LAVENTIE-PAYS DE L'ALLOEU-REPLACEMENT VITRAGE PORTE DU LOGEMENT DU GARDIEN	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	294,9	05/04/2021
20216200000527	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		Travaux de modernisation et de maintien du niveau de performance de la signalisation horizontale sur RRIR et RD +8000vhs -relance sans suite	AOO	SAS GROUPE HELIOS - DIVISION T1 ZI DE RUITZ 62620RUITZ	5 900 000,00	16/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000528	MDADT de l'Artois	74.01	BETHUNE - MDS BOUTLEUX -DEGORGEMENT DE CANALISATIONS ET RETABLISSEMENT DES ECOULEMENTS	MSF	BRUAYSIENNE DE VIDANGES 623 RUE DE LA GENDARMERIE 62150HOUDAIN	170	02/04/2021
20216200000529	MDADT de l'Artois		MARLES LES MINES - COLLEGE EMILE ZOLA - REMPLACEMENT DU SEPARATEUR DE GRAISSES	MSF	SD BAT 83 B RUE D ARRAS 62160AIX NOULETTE	11 674,20	05/04/2021
20216200000530	Direction des Archives Départementales	15.19	PRC-DAD Archives Galthaut - GAVILAN Pierre	MND	MONSIEUR PIERRE GAVILAN 1 AVENUE GENERAL DE LATTRE DE TASSIGNY 34470	4 500,00	05/04/2021
20216200000531	MDADT de l'Artois		ST VENANT-COLLEGE G.BRASSENS-REPLACEMENT DU PORTAIL FOURNISSEUR	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	10 830,00	06/04/2021
20216200000532	MDADT de l'Audomarois		Coll Fauquembergues, installation ventilation en salle des commensaux	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	9 512,00	13/04/2021
20216200000533	MDADT de l'Artois		BETHUNE-COLLEGE VERLAINE-REPLACEMENT DU CABLE D'ALIMENTATION EN DEMIE-PENSION	MSF	ETABLISSEMENTS PIERRE NOE 31 RUE DU 14 JUILLET 62223SAINT-LAURENT-BLANGY	6 381,80	06/04/2021
20216200000535	MDADT de l'Artois		ISBERGUES-COLLEGE M.PIQUET-REPLACEMENT DU LAVE-VAISSELLE EN DEMI-PENSION	MSF	EQUIP FROID ET COLLECTIVITES 11 BIS RUE DE TRESSIN 59510FOREST SUR MARQUE	39 928,95	06/04/2021
20216200000536	MDADT de l'Audomarois		CER de Coyecques, intervention sur le portail de la plateforme	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	454	13/04/2021
20216200000537	Direction des Ressources Humaines	78.03	CPF - Certificat de capacité à l'enseignement du FLE	MSF	CAVILAM - ALLIANCE FRANCAISE 1 AVENUE DES CELESTINS 3200	2 094,00	06/04/2021
20216200000538	MDADT de l'Audomarois		Coll Lumbres, intervention sur l'alimentation du portail entrée bus	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	807	13/04/2021
20216200000539	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	SOCODIP BP 58 59529HAZEBROUCK	441,78	06/04/2021
20216200000540	Direction des Archives Départementales	15.19	Album photographique sur construction tunnel Outreau - MAILY Jean-Michel	MND	Monsieur MAILY Jean-Michel 20 rue Lobin 37000	530	06/04/2021
20216200000541	MDADT du Boulonnais		RD 940 WIMEREUX - PR 50.386 - OA 1856A - Réalisation de béton projeté poutres et intrados - Reprise des piles (affouillement)	PA Ouverte	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	244 999,00	12/04/2021
20216200000542	Direction des Achats, Transports et Moyens	62.09	Contrôle du respect des clauses contractuelles des services de transport organisés par le	MSF	AMONRE 151 ROUTE DE VOURLES 69230	Mini : 38 000,00 Maxi :	08/04/2021
20216200000543	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD301- OA1357 à DIVION-Réfection de l'étanchéité, des superstructures et des appuis - Tranche conditionnelle n° 1	PA Ouverte	ENTREPRISE DENIS WATTEZ ZI LA MOTTE AU BOIS 62440HARNES	393 666,00	13/04/2021
20216200000549	Direction des Ressources Humaines	78.05	formation premiers secours en santé mentale	MSF	CAMPUS DES METIERS DE LA SANTE - IFSI 62350SAINT-VENANT	250	06/04/2021
20216200000550	Direction des Ressources Humaines	78.05	1er secours en santé mentale	MSF	CAMPUS DES METIERS DE LA SANTE - IFSI 62350SAINT-VENANT	500	06/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000555	MDADT du Boulonnais		Château d'Hardelot - travaux de reprise du parquet en salle expo temporaire	MSF	HBM CONSTRUCTION ZA LES ESTACHES 62730LES ATTAQUES	1 885,00	07/04/2021
20216200000556	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	Maintenance et/ou dépannage d'un appareil JANUS G3 Expanded 8 TIP RUO N°série JA1745N2235	MND	PERKIN ELMER INSTRUMENTS 16 avenue du Québec Bat L1 LP601 91945COURTABOEUF CEDEX 1	Mini : 4 867,00 Maxi :10 000,00	07/04/2021
20216200000557	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.61	Réactifs PCR temps réel pour recherche de virus PPC et maladie d'Aujeszkzy.	MND	BIO X DIAGNOSTICS PARC D ACTIVITES ECONOMIQUES 5580 ROCHEFORT	Mini : 0,00 Maxi :17 000,00	07/04/2021
20216200000560	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.64	Malaxeur de laboratoire BagMixer 400S et BagSeal 400	MSF	INTERSCIENCE 30 CHEMIN BOIS ARPENTS 78860SAINT NOM LA BRETECHE	3 735,72	07/04/2021
20216200000561	Direction des Ressources Humaines	78.05	CPF - Parcours créateur - Pack micro-entreprise	MSF	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION HAUTS-DE-FRANCE CMA REG HAUTS-DE-FRANCE 59000LILLE	210	14/04/2021
20216200000562	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.06	Acquisition de machines pour la MDADTC - Matériels et accessoires associés pour atelier	MSUB	legallais Citis 14200HEROUVILLE SAINT CLAIR	1 198,01	14/04/2021
20216200000563	Direction de l'archéologie	20.10	Achat de matériel de conditionnement auprès de Auer	MSF	AUER PACKAGING GMBH 0D83123 AMERANG	3 486,70	12/04/2021
20216200000564	Direction de l'archéologie	20.10	Achat de matériel de conditionnement auprès de Abemus	MSF	ABEMUS 9 RUE DES FABRIQUES 68470FELLERING	3 426,24	12/04/2021
20216200000565	Direction de l'archéologie	20.10	Achat de matériel de conditionnement auprès de manutan	MSF	MANUTAN ZAC PARC DES TULIPES 95500GONESSE	602,65	12/04/2021
20216200000566	Direction de l'archéologie	77.10	Contrat de prestation de service auprès de Uteam	MSF	UTEAM 66 AVENUE DE LANDSHUT 60201COMPIEGNE CEDEX	12 083,33	12/04/2021
20216200000568	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation AIPR opérateur	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	850	08/04/2021
20216200000569	Direction des Ressources Humaines	78.05	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	MSF	APAVE NORD OUEST 59703MARCQ EN BAROEUL	1 150,00	08/04/2021
20216200000570	Direction des affaires Culturelles	77.11	Consultation relative à la conception et la réalisation de la scénographie de l'exposition temporaire "Les Enfants de la mer : les peintres de la Côte d'Opale"	MSF	ATELIER SMAGGHE 181 BIS RUE SOLFERINO 59000LILLE	Mini : 0,00 Maxi :38 500,00	09/04/2021
20216200000572	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD945 - OA1150A à BEUVRY - Contrôle des études d'exécution liées à la reconstruction d'ouvrage	MSF	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE 6 rue des Peupliers 59814lesquin	10 350,00	23/04/2021
20216200000573	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.06	Fourniture poste Oxyflam CER ETAPLES - MDADT MT - Matériels et accessoires associés pour atelier	MSUB	TRENOIS DECAMPS ZI PILATERIE 5 RUE DU CENTRE 59290WASQUEHAL	696,5	09/04/2021
20216200000574	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	Maintenance et/ou dépannage des matériels THERMO installés au Laboratoire départemental d'analyses.	MND	THERMO ELECTRON SAS PARC DES AFFAIRES SILIC COURTABOEUF 91140VILLEBON SUR YVETTE	Mini : 0,00 Maxi :0,00	09/04/2021
20216200000575	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	24.04	Fourniture de pièces détachées et réparation pour matériels de déneigement de marque ARVEL	AOO	BUCHER MUNICIPAL COUDES SARL ZA PERRACHE 63114COUDES	Mini : 0,00 Maxi :240 000,00	19/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000576	MDADT de l'Arrageois		Remise en état de la jonction métallique buse PARC BURIEN ARRAS	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	2 860,00	12/04/2021
20216200000577	MDADT de l'Arrageois		Dépose de candélabres sur les RD 950 et 917 ST LAURENT BLANGY - ST NICOLAS	MSF	NOE PIERRE 79 rue de Versailles 62223SAINT LAURENT BLANGY	17 800,60	12/04/2021
20216200000578	Direction de l'Immobilier	22.03	FOURNITURE DE MATERIEL DE REGIE AUDIOVISUELLE POUR LES EQUIPEMENTS DU SIEGE	MSF	PJD AUDIOVISUEL 22 RUE ANDRE DUROUCHEZ 80081AMIENS CEDEX 2	8 932,00	12/04/2021
20216200000579	Direction des Ressources Humaines	78.03	CACES R 486 A CAT B	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	670	09/04/2021
20216200000587	Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire	28.03	Acquisition tests d'évaluation psychologique	MSF	PEARSON FRANCE ECPA 15 RUE HENRI ROL TANGUY 93100MONTREUIL	Mini : 2 000,00 Maxi :14 000,00	09/04/2021
20216200000588	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	35.06	Fourniture d'un kit malaxeur et kit d'aspiration pour le SM3R	MSF	EUROLINERS 30 RUE DU GENERAL DE RASCAS 57220BOULAY MOSELLE	2 414,30	14/04/2021
20216200000589	MDADT de l'Artois		BEUVRY-COLLEGE DEBEYRE-REPARATION DU PORTAIL FOURNISSEUR	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	1 300,00	12/04/2021
20216200000590	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	61.12	Transport de biens culturels dans le cadre de l'exposition 2021 "Pleasance. L'été sur la Côte d'Oplale, 1880-1914" au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	AXAL 7 RUE DU CANAL 68126	9 366,50	07/04/2021
20216200000592	Direction des Ressources Humaines	78.05	Qualité de l'air intérieur en pratique: contraintes, diagnostics	MSF	CTRE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE DU BATIMENT 84 AVENUE JEAN JAURES 77420	890	12/04/2021
20216200000595	MDADT de l'Artois	81.29	PARC D'OLHAIN-MODIFICATION ET CORRECTION DES ANOMALIES SUR L'ALARME INCENDIE	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	5 000,00	12/04/2021
20216200000596	Direction des affaires Culturelles	77.10	Restauration de 4 peintures appartenant au département du PDC	MSF	SIMON ANNE 59239THUMERIES	5 200,00	12/04/2021
20216200000598	Direction des Archives Départementales	15.19	lots d'affiches entoilées Pas-de-Calais - MIRABAUD MERCIER	MND	MIRABAUD & MERCIER 174 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE 75008PARIS 8	6 955,00	12/04/2021
20216200000599	Direction des Ressources Humaines	78.05	Former a distance	MSF	UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE 58 BOULEVARD CHARLES LIVON 13284	300,00	15/04/2021
20216200000600	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.57	Réactifs hématologie	MSF	LABOCEA 7 RUE DU SABOT 22440PLOUFRAGAN	441,00	13/04/2021
20216200000601	Direction des Ressources Humaines	78.05	Les métaux anciens et modernes dans un contexte archéologique	MSF	INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE 2 RUE VIVIENNE 75002PARIS 2E	870,00	13/04/2021
20216200000602	Direction des Ressources Humaines	78.05	Réussir la conception et le fonctionnement d'une bibliothèque au sein d'un espace mutualisé	MSF	ENSSIB 69623VILLEURBANNE CEDEX	390,00	13/04/2021
20216200000603	Direction des Ressources Humaines	78.05	Prélever des objets archéologiques fragiles	MSF	ARAAFU 75006PARIS	240,00	13/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000604	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	KITVIA 16 ZONE PERBOST 31800LABARTHE INARD	105,00	13/04/2021
20216200000605	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	CEVA BIOVAC 6 RUE OLIVIER DE SERRES 49071BEAUCOUZE CEDEX	151,90	13/04/2021
20216200000607	MDADT du Calaisis		RD 940 CALAIS PR 84+200 dégradation des voies - OA 1992A - Réfection garde-corps bois	MSF	MONSIEUR JONATHAN REBERGUE 9 RUE DE L AVESNE 62380VAUDRINGHEM	4 267,00	15/04/2021
20216200000608	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.56	Fourniture de réactifs Rapid'E Coli	MND	BIO-RAD 92430MARNES LA COQUETTE	Mini : 0,00 Maxi :0,00	15/04/2021
20216200000609	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 133E1 MATRINGHEM - PR 16.000 à 16.520 - Aménagement de traverse - Territoire du Montreuillois-Ternois	MSUB	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	64 180,00	20/04/2021
20216200000610	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.56	Fourniture de réactifs pour la recherche de listeria monocytogène par Vidas LM02 et de salmonelles par Vidas easy SLM.	MND	BIOMERIEUX 69280MARCY L ETOILE	Mini : 0,00 Maxi :18 000,00	20/04/2021
20216200000611	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.56	Fourniture de réactifs de recherche et de développement de listéria et bacillus cereus.	MND	SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE LD LES 40 MINES 60000ALLONNE	Mini : 0,00 Maxi :0,00	20/04/2021
20216200000612	Direction des Ressources Humaines	78.03	Formation en psycho-sexologie	MSF	SEX ASSIST 23 RUE DU DEPART 75014PARIS 14	11 750,00	15/04/2021
20216200000613	MDADT de Lens Hénin	35.16	Col. Rousseau à AVION - Commande pour intervention CMB pour les pièces d'un lave-vaisselle	MSF	ACI - APPLICATIONS CLIMATIQUES INDUSTRIELLES ZA Marcel Doret 62100CALAIS	1 058,75	29/04/2021
20216200000615	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.73	Médicaments vétérinaires	MSF	FISHER SCIENTIFIC PARC D INNOVATION 67400ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	190,60	15/04/2021
20216200000616	MDADT de l'Artois	81.29	CALONNE RICOUART-COLLEGE CURIE-REMISE EN ETAT DU SSI	MSF	CHUBB FRANCE 16 RUE HARALD STAMMBACH 59290WASQUEHAL	1 431,06	15/04/2021
20216200000617	MDADT du Boulonnais		MDS de Boulogne sur mer - pose faux plafonds avec isolant et stores	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	1 181,10	15/04/2021
20216200000618	Direction des Ressources Humaines	78.05	formation les garanties et les aides pour l'accès au logement	MSF	ASS INTERDEPARTEMENTALE D INFORMATION LOGEMENT DU NORD PAS DE CALAIS 7 B RUE RACINE 59000	169,00	15/04/2021
20216200000619	MDADT du Boulonnais		MDS de Boulogne sur mer - traitement des vitrages par occultation	MSF	OXYDE - GLASTINT 4 PLACE DES POTIERS 62000ARRAS	12 100,00	15/04/2021
20216200000620	Direction des affaires Culturelles	77.10	Rénovation et restauration de 5 oeuvres appartenant au département du PDC	MSF	MADAME SYLVIE MAREZ 123 RUE DE FAMARS 59300	6 181,00	19/04/2021
20216200000621	MDADT du Boulonnais		Collège Angellier à Boulogne sur mer - traitement des vitrages avec film protection	MSF	OXYDE - GLASTINT 4 PLACE DES POTIERS 62000ARRAS	6 000,00	15/04/2021
20216200000622	MDADT du Boulonnais		Collège Langevin à Boulogne sur mer - traitement des vitrages avec film protection	MSF	OXYDE - GLASTINT 4 PLACE DES POTIERS 62000ARRAS	520	15/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000623	MDADT du Boulonnais	81.17	MDS de Boulogne sur mer - remplacement de la carte électronique sur appareil GHD27	MSF	OTIS 62231COQUELLES	943,32	15/04/2021
20216200000624	MDADT du Boulonnais	74.09	Radar de détection panneau potence RD 901 Tingry	MSF	TRAFIC TECHNOLOGIE SYSTEME ZI 1ERE AVENUE 2EME RUE 06516CARROS	3 004,00	19/04/2021
20216200000626	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Abonnement ETG Microbiologie STAPH et E'Coil	MSF	ACTALIA RUE DE VERSAILLES 39800POLIGNY	669,31	16/04/2021
20216200000627	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.62	Réactifs anticorps monoclonaux	MSF	ALLIANCE BIO EXPERTISE ZONE D ACTIVITE DE COURBOUTON 3548GUIPRY MESSAC	1 070,20	16/04/2021
20216200000629	MDADT du Calaisis		Remplacement de la toiture Hangar du CER de CALAIS	PA Ouverte	DUFEUTRELLE ROGER 100 rue Marcel Dassault 62103CALAIS CEDEX	36 070,00	23/04/2021
20216200000630	MDADT du Calaisis		Remplacement de la toiture Hangar du CER de CALAIS - désamiantage/couverture	PA Ouverte	COTE D'OPALE COUVERTURE ET ETANCHEITE 825 RUE MARCEL DORET 62100CALAIS	71 112,00	23/04/2021
20216200000631	Direction de l'archéologie	77.11	Prestations de services pour expositions, Easygraph	MSF	EASYGRAPH 393 RUE DU BOUVINCOURT 59283	193,5	19/04/2021
20216200000633	MDADT de l'Artois		OLHAIN - Réfection étanchéité	MSF	DETAM 33 bis rue Arthur Lamendin 62330ISBERGUES	1 636,07	21/04/2021
20216200000635	Direction de la Communication	90.02	Signalétique-Stands dérouleur jeunes-BR Units	MSF	BR-UNITS 142 RUE DE RIVOLI 75001	266,00	21/04/2021
20216200000636	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.05	Acquisition livre "Prendre soin de son bébé "	MND	Madame Mariama BOUBED 6 BOULEVARD DES CHAMPEAUX 95160	25,43	19/04/2021
20216200000637	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	28.03	Acquisition recharges tests ERTL 4	MSF	COM MEDIC 19 RUE DE LA COMMANDERIE 54000 NANCY	Mini : 2 550,65 Maxi :6 200,00	20/04/2021
20216200000639	MDADT du Calaisis		Remplacement de la verrière centrale au Collège Les Argousiers à OYE PLAGE	MSF	SAS ROGER DELATTRE 81 BD DE LA LIANE 62360ST LEONARD	86 877,00	20/04/2021
20216200000640	Direction des Ressources Humaines	78.05	ADR Recyclage base + pétrolier	MSF	ASSO PREVENTION TRANSPORTS HYDROCARBURES 92107NANTERRE	635	22/04/2021
20216200000641	MDADT de l'Audomarois		Intervention Armoire Eclairage public Giratoire RD 943/RD190 Wardrecques	MSF	BLOT ELECTRICITE 4 rue François Mitterrand 62570WIZERNES	2 083,72	22/04/2021
20216200000653	Direction de l'Immobilier	35.19	FILTRES	MSF	LVF SIEGE SOCIAL RUE DES EPINETTES ZI BAT 9 77200TORCY	604,3	21/04/2021
20216200000654	Direction de l'Immobilier	31.02	Pièces spécifiques pour douche	MSF	PUM 4 RUE RENE FRANCCART 51684	104,92	21/04/2021
20216200000655	Direction de l'Immobilier	35.19	BATTERIES	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	594	21/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000656	Direction de l'Immobilier	35.19	FILTRES	MSF	FISA FILTRATION ZI RUE ARAGO 59930LA CHAPELLE D ARMENTIERES	373,76	21/04/2021
20216200000657	Direction de l'Immobilier	35.17	EVAPORATEUR CHAMBRE FROIDE	MSF	LVF SIEGE SOCIAL RUE DES EPINETTES ZI BAT 9 77200TORCY	79,4	21/04/2021
20216200000658	Direction de l'Immobilier	31.02	CLES PLATES	MSF	CHRETIEN 24 GRAND PLACE 62000ARRAS	10	21/04/2021
20216200000660	Direction des Ressources Humaines	78.05	PERMIS C ISQUES	MSF	CENTRE DE FORMATION TRANSPORT ROUTE ZA DE LA CANARDIERE 62360	2 260,00	26/04/2021
20216200000662	Direction des Ressources Humaines	78.05	Journée psychiatrie, santé mentale et parcours des personnes vulnérables	MSF	GROUPE NATIONAL DES ETS PUBLICS SOCIAUX 64 RUE DU DESSOUS DES BERGES 75013	200	26/04/2021
20216200000663	Direction des Ressources Humaines	78.03	Formation décorateur-conseiller en design d'espace	MSF	MMI CONSEIL 5 RUE DUBRUNFAUT 75012	3 700,00	22/04/2021
20216200000664	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.57	Réactifs hématologie	MSF	BIOSELLAL BAT B 69570DARDILLY	547	26/04/2021
20216200000665	MDADT de l'Artois		Désamiantage et réfection du logement de la SEGPA et aménagement réunion au collège Jacques Prévert à HOUDAIN	PA Ouverte	ETS LEPORCQ GERARD ET FILS 126 RUE CARNOT 59320SEQUEDIN	29 850,00	27/04/2021
20216200000666	MDADT de l'Artois		Désamiantage et réfection du logement de la SEGPA et aménagement réunion au collège Jacques Prévert à HOUDAIN - revêtements de sols scellés	PA Ouverte	LAINÉ ET ROGER 42 rue du centre 62127MAIZIERES	32 144,74	27/04/2021
20216200000668	Direction de l'archéologie	77.11	Achats de fournitures spécifiques auprès de Immersive Display	MSF	IMMERSIVE DISPLAY 242 BOULEVARD VOLTAIRE 75011	685,56	26/04/2021
20216200000669	MDADT du Calaisis		RD 229 SAINT-FOLQUIN PR 15+418 OA 1756 - Réfection du tablier métallique, trottoirs, intrados culés	MSF	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	58 333,33	26/04/2021
20216200000670	MDADT du Calaisis		RD 219 Oye-Plage PR 1+916 OA 1792 Reconstruction de l'ouvrage	MSF	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	62 500,00	26/04/2021
20216200000671	MDADT du Calaisis		RD 226E1 Zutkerque PR 9+547 OA 1782A Reconstruction de l'ouvrage	MSF	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	40 848,00	26/04/2021
20216200000672	MDADT de l'Artois		BETHUNE-COLLEGE VERLAINE-POSE DE PORTES EN DEMI-PENSION	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	8 147,55	26/04/2021
20216200000673	MDADT du Calaisis		Remplacement de la centrale incendie au Collège Louis Blériot à SANGATTE	MSF	SATELEC 59760GRANDE SYNTHÉ	51 991,00	26/04/2021
20216200000674	MDADT de l'Artois		RD 89 - Diéval - PR 0+715 au 0+1135 - Rue du Bourg - Borduration, Assainissement, Chaussée	MSF	DUFFROY ZI route d'Ostreville 62165SAINT POL SUR TERNOISE CEDEX	48 805,50	26/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000676	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.13	Assistance pour la gestion des terres de dérasement pour le CD62 - Phase 2	MSF	ANTEA GROUP SYNERGIE PARK 59260LEZENNES	3 300,00	28/04/2021
20216200000677	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	74.13	Assistance pour la gestion des terres de dérasement pour le CD62 - Phase 1	MSF	ANTEA GROUP SYNERGIE PARK 59260LEZENNES	5 150,00	28/04/2021
20216200000678	Direction des Archives Départementales	61.05	Port M&M28 CHARTRES	MSF	M&M 28 9 RUE CHARLES COULOMB 28000CHARTRES	19	23/04/2021
20216200000679	MDADT de Lens Hénin		Travaux d'assainissement EU et EP, dans le cadre de l'extension et la réhabilitation de la demi-pension au collège David Marcelle à Billy Montigny	MSF	brouin tp zone industrielle 62440harnes	29 895,00	23/04/2021
20216200000680	Direction de la Communication	90.02	Signalétique Plaque Aquilux RD "Toute une histoire"-BR Units	MSF	BR-UNITS 45 RUE MEYERBEER 59100	342	22/04/2021
20216200000681	MDADT du Calais		Réparation des bétons au Collège République à CALAIS	MSF	COL'PEINT 1 RUE D'HERBELLES 62380CLETY	69 470,00	26/04/2021
20216200000682	Direction des Ressources Humaines	70.01	Appel à un cabinet de recrutement pour recrutement DRH	MSF	QUADRA CONSULTANTS 25 RUE LOUIS LE GRAND 75002	15 000,00	29/04/2021
20216200000683	Direction des Ressources Humaines	78.05	Conception et évaluation des carrefours à feux	MSF	PONTS FORMATION CONSEIL 75005PARIS 5EME	1 736,00	27/04/2021
20216200000684	Direction des Ressources Humaines	78.05	Méthodologie des études de sécurité routière en ilieu interurbain	MSF	PONTS FORMATION CONSEIL 75005PARIS 5EME	1 320,00	27/04/2021
20216200000687	MDADT de l'Arrageois	81.27	CENTRE ARCHEOLOGIQUE A DAINVILLE - REMPLACEMENT DE LA MEMBRANE ET FILTRE SUR L'EAU DEMINERALISEE	MSF	TPF UTILITIES 156/220 RUE DES FAMARDS 59273FRETIN	1 935,17	27/04/2021
20216200000688	MDADT de l'Arrageois	17.13	Achat de produits pour entretien O.A et divers	MSF	TEXXIUM 58 RUE DE MAITENA 40260CASTETS	7 076,80	29/04/2021
20216200000690	Direction de l'Autonomie et de la Santé	70.11	MSF-DAS-INTERPRETATION LSF MDS BERCK	MSF	GRANDS ENSEMBLE GRANDS ENSEMBLES – FORMATION 59000LILLE	860	15/04/2021
20216200000691	MDADT de l'Artois		BETHUNE-MDS RUE DU BANQUET REFORMISTE-MISE EN PLACE D'UN CHASSIS A SOUFFLET (ACCUEIL TELEPHONIQUE)	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	1 363,30	29/04/2021
20216200000699	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	Impression-Lot 3-Catalogue expo photos - Brochures, affichettes, feuillets et dépliants	MSUB	ETABLISSEMENT DUMOULIN ZI DES BOTIAUX 62820LIBERCOURT	3 059,30	19/04/2021
20216200000701	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	Impression-lot 3- Vue des Caps - Brochures, affichettes, feuillets et dépliants	MSUB	ETABLISSEMENT DUMOULIN ZI DES BOTIAUX 62820LIBERCOURT	9 798,00	22/04/2021
20216200000702	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.55	Etiquettes thermiques adhésives	MSF	INTERSCIENCE 30 CHEMIN BOIS ARPENTS 78860SAINT NOM LA BRETECHE	318	29/04/2021
20216200000703	Direction des Ressources Humaines	78.05	Gérer et diriger un établissement accueil du jeune enfant	MSF	BEELINK FORMATION 64 RUE JEANNE LA CORSAIRE 44300	583,33	29/04/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000707	Direction des Ressources Humaines	78.05	Institutions et archives judiciaires	MSF	ECOLE NATIONALE DES CHARTES 65 RUE DE RICHELIEU 75002PARIS 2	840	29/04/2021
20216200000716	Direction de la Communication	90.02	OBJETS PROMOTIONNELS LOT 5 - CATADIOPTRE - Accessoires	MSUB	WILL'UP 19 RUE URIANE SORRIAUX 62300LENS	25 800,00	29/04/2021
20216200000717	Direction de la Communication	90.02	OBJETS PROMOTIONNELS LOT 5 - ECOUTEURS SANS FIL - Accessoires	MSUB	WILL'UP 19 RUE URIANE SORRIAUX 62300LENS	6 970,00	29/04/2021
20216200000723	Direction des affaires Culturelles	77.19	Accompagnement de la médiathèque pour la création d'une dynamique de réseau autour du facile à lire	MSF	SARNOWSKI FRANCOISE 35510CESSON SEVIGNE	1 400,00	23/04/2021
20216200000742	Direction de la Communication	90.02	OBJETS PROMOTIONNELS LOT 3 - STYLOS - Ecriture et bureautique	MSUB	sarl 18 RUE COPERNIC 17440AYTRE	3 000,00	23/04/2021
20216200000743	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	SOCODIP BP 58 59529HAZEBROUCK	1 651,30	28/04/2021
20216200000751	Direction des Archives Départementales	15.19	Lot Famille Imbert de Basecques - HDVSO	MND	HOTEL DES VENTES 62500SAINT OMER	235,16	28/04/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/05/2021 au 31/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000460	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.04	MERcredis de l'été 2021	PA Ouverte	KEOLIS WESTEEL 2 Rue Francis Jiolat 62430SALLAUMINES	Mini : 0,00 Maxi :150 000,00	11/05/2021
2021620000464	MDADT de Lens Hénin	22.03	MDADT LH - Locaux site de Liévin - Télécommandes et programmation	MSF	SMF SERVICES 26 RUE COPERNIC 62970	325,00	10/05/2021
2021620000518	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers	PA Ouverte	ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE A 4 RUE DE L EGLISE 62300LENS	38 052,00	05/05/2021
2021620000519	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers	PA Ouverte	ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE A 4 RUE DE L EGLISE 62300LENS	31 140,00	05/05/2021
2021620000520	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers	PA Ouverte	ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE A 4 RUE DE L EGLISE 62300LENS	34 740,00	05/05/2021
2021620000521	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - Secteur de Bully Les mines	PA Ouverte	ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE A 4 RUE DE L EGLISE 62300LENS	23 228,00	05/05/2021
2021620000522	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers	PA Ouverte	Le Coin Familial 62000Arras	104 699,82	05/05/2021
2021620000523	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers	PA Ouverte	Le Coin Familial 62000Arras	94 680,90	05/05/2021
2021620000524	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - Secteur de Bapaume	PA Ouverte	Le Coin Familial 62000Arras	7 944,98	05/05/2021
2021620000534	Direction des Achats, Transports et Moyens	66.06	Modernisation des moyens de paiement des aides financières individuelles du Département du Pas-de-Calais	AOO	UP 27 AVENUE DES LOUVRESSES 92230GENNEVILLIERS	136 265,50	11/05/2021
2021620000544	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois - Gros oeuvre	PA Ouverte	RAMERY-BATIMENT 334 rue de L'Alloeu 59193ERQUINGHEM LYS	1 873 360,20	21/05/2021
2021620000546	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois	PA Ouverte	PLAK'OTEK 38 ROUTE DE LA TRESORERIE 62126	290 066,13	21/05/2021
2021620000547	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois - Carrelage	PA Ouverte	BAUTERS 51 RUE TREMIERE 59650VILLENEUVE D'ASCQ	32 200,00	21/05/2021
2021620000548	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois	PA Ouverte	CABRE RUE RAOUL BRIQUET 62710COURRIERES	200 306,50	21/05/2021
2021620000551	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois - Plomberie - chauffage - ventilation	PA Ouverte	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	558 000,00	21/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000552	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois	PA Ouverte	CONSULT ENERGIE BAT AVENUE CHARLES FOUCAULT 62114	369115,47	21/05/2021
2021620000553	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois - VRD	PA Ouverte	ALLIANCES TP 215 RUE DU BAS DE SMETZ 62120CAMPAGNE LES WARDRECQUES	150 939,56	21/05/2021
2021620000581	MDADT de l'Artois	-	Travaux de mise en accessibilité et aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant de la Médiathèque Départementale de Lillers	PA Ouverte	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	56 670,00	06/05/2021
2021620000582	MDADT de l'Artois	-	Travaux de mise en accessibilité et aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant de la Médiathèque Départementale de Lillers - Parement façade	PA Ouverte	CABRE RUE RAOUL BRIQUET 62710COURRIERES	14 683,41	06/05/2021
2021620000583	MDADT de l'Artois	-	Travaux de mise en accessibilité et aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant de la Médiathèque Départementale de Lillers - Menuiseries extérieures	PA Ouverte	MARCEL VAN HENIS 59200TOURCOING	15 280,00	06/05/2021
2021620000584	MDADT de l'Artois	-	Travaux de mise en accessibilité et aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant de la Médiathèque Départementale de Lillers - Plâtrerie, plafonds, menuiseries intérieures	PA Ouverte	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	30 871,00	06/05/2021
2021620000585	MDADT de l'Artois	-	Travaux de mise en accessibilité et aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant de la Médiathèque Départementale de Lillers	PA Ouverte	CABRE RUE RAOUL BRIQUET 62710COURRIERES	14 835,03	06/05/2021
2021620000586	MDADT de l'Artois	-	Travaux de mise en accessibilité et aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant de la Médiathèque Départementale de Lillers	PA Ouverte	SARL ELECTRO 3 RUE DU DR LEPAN 59160LOMME	12 500,55	06/05/2021
2021620000597	MDADT de Lens Hénin	-	Réfection de l'étanchéité bâtiment externat B au collège Jean Mace d'Hénin Beaumont	PA Ouverte	ETANDEX FRETIN 985 RUE DU CHEMIN VERT 59273FRETIN	88 066,80	06/05/2021
2021620000642	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	BOULET HAM DE SENECOVILLE 62310AZINCOURT	3 063 819,41	27/05/2021
2021620000643	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site. - Démolition - désamiantage	AOO	DEMOLAF 20 ROUTE DE DOULLENS 62000DAINVILLE	157 330,00	28/05/2021
2021620000644	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	COEXIA ENVELOPPE LITTORAL C 345 RUE MARCEL DASSAULT 62101CALAIS CEDEX	475 000,00	27/05/2021
2021620000645	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	DELATTRE ROGER Zi de la Liane 62206BOULOGNE SUR MER	710 977,00	27/05/2021
2021620000646	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	524 574,00	27/05/2021
2021620000647	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	BAUTERS 51 RUE TREMIERE 59650VILLENEUVE D'ASCO	300 000,00	28/05/2021
2021620000648	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	RUDANT ET FILS 244 RUE DE L YSER 59331TOURCOING CEDEX	106 349,81	28/05/2021
2021620000649	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	CONSULT ENERGIE BAT AVENUE CHARLES FOUCAULT 62114	432 495,31	28/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000650	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	878 658,46	28/05/2021
2021620000651	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site.	AOO	DE GRAEVE PARC D ACTIVITES DU MOULIN 59118WAMBRECHIES	183 709,00	28/05/2021
2021620000652	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation du collège Jacques Brel à Fruges et restructuration de la cuisine centrale sur site. - VRD	AOO	DUCROCQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	548 500,00	28/05/2021
2021620000659	MDADT du Calaisis	-	Remplacement de la verrière coursive au collège les Argousiers de OYE-PLAGE - Lot unique MENUISERIES EXTERIEURES	PA Ouverte	DELATTRE ROGER ZI de la Liane 62206BOULOGNE SUR MER	118 977,00	05/05/2021
2021620000685	Direction des Achats, Transports et Moyens	15.02	Acquisition de papiers spécifiques pour les services du Département du Pas-de-Calais - Papiers spéciaux pour l'imprimerie départementale	PA Ouverte	INAPA 91813CORBEIL ESSONNES CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :120 000,00	05/05/2021
2021620000686	Direction des Achats, Transports et Moyens	15.02	Acquisition de papiers spécifiques pour les services du Département du Pas-de-Calais - Papiers spécifiques pour traceurs et copieurs de plan	PA Ouverte	INAPA 91813CORBEIL ESSONNES CEDEX	Mini : 0,00 Maxi :60 000,00	05/05/2021
2021620000695	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	73.08	Nettoyage intérieur de cuves à liants bitumineux sur les véhicules de travaux de revêtement	MSF	TANK AVENUE MAURICE BERTEAUX 59430	Mini : 0,00 Maxi :20 000,00	05/05/2021
2021620000696	Direction des affaires Culturelles	35.08	Acquisition d'un humidificateur pour les réserves d'oeuvres d'art du département du Pas-de-Calais	MSF	CONDAIR SASU 19 BOULEVARD GEORGES BIDAULT 77183	1 899,00	30/04/2021
2021620000700	MDADT de l'Arrageois	-	DRT RUE EIFFEL A ARRAS - REMISE EN ETAT DE PORTES SECTIONNELLES	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	3 570,00	03/05/2021
2021620000705	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	81.11	Maintenance de la rectifieuse à béton du BPR	MSF	RECH ET REALISATIONS REMY 1 RUE JOSEPH MARIE JACQUARD 82000MONTAUBAN	1 978,70	29/04/2021
2021620000706	MDADT du Boulonnais	81.52	Etalonnage thermo-hygromètre CER du Boulonnais	MSF	PROMESURES 133 AVENUE ANDRE MALRAUX 54600	630,00	03/05/2021
2021620000708	MDADT de l'Arrageois	73.06	RAMONAGE DES CONDUITS DE CHEMINEE POUR LE TERRITOIRE DE L'ARRAGEOIS	MSF	LECLERCQ 62223SAINTE CATHERINE	1 405,00	30/04/2021
2021620000709	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	Maintenance et/ou dépannage des laveurs PW40 et PW41 n°de série EC3D498123/EB4G372001 avec métrologie installés au Laboratoire départemental d'analyses.	MND	BIO-RAD 92430MARNES LA COQUETTE	Mini : 0,00 Maxi :0,00	03/05/2021
2021620000710	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	Maintenance et/ou dépannage de l'automate Mini Vidas Blue installé au service Bactériologie alimentaire du Laboratoire départemental d'analyses.	MND	BIOMERIEUX 69280MARCY L ETOILE	3 381,00	03/05/2021
2021620000712	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.51	Consommables de laboratoire	MSF	PAREDES P N E 9 AVENUE DE ROTTERDAM 59588BONDUES CEDEX	260,35	03/05/2021
2021620000713	Direction des Ressources Humaines	78.05	Mettre en oeuvre la conduite du changement dans le monde des archives	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13 (600,00	30/04/2021
2021620000715	Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement	35.20	ACQUISITION CAMERA	MSF	AGM TEC 1 CHEMIN BEL AIR 31840SEILH	5 050,00	24/03/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000721	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.01	Projection vidéo en plein air du 20 août 2021 : diffusion gratuite non commerciale d'un Opéra de l'Opéra National de Paris au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-château d' Hardelot 62360 CONDETTE	MSF	VS SCENE PARC D ACTIVITE DE NEUVILLE 59960NEUVILLE EN FERRAIN	3 680,00	03/05/2021
20216200000722	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	RD 129 FAUQUEMBERGUES - PR 37.729 à 38.254 - Rue de Renty - Aménagement de la chaussée - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	DUCROCQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	39 329,50	04/05/2021
20216200000724	Direction de l'Immobilier	31.02	DOUBLE VITRAGE	MSF	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	92,63	05/05/2021
20216200000725	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.01	Acquisition de sacs scellés pour les régies du Département du Pas-de-Calais	MSF	HARRY PLAST RUE MARILLON 59731ST AMAND LES EAUX CEDEX	104,8	05/05/2021
20216200000726	MDADT de l'Audomarois	31.08	Fourniture de letrages routiers CER BLENEDECQUES	MSF	LEMAIRE 3 RUE DE L ISLE 62380LUMBRES	1 112,40	05/05/2021
20216200000727	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Gros oeuvre	AOO	RAMERY-BATIMENT 334 rue de L'Alloeu 59193ERQUINGHEM LYS	4 969 800,00	06/05/2021
20216200000728	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Couverture	AOO	COEXIA ENVELOPPE 62100CALAIS	865 000,00	07/05/2021
20216200000729	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Menuiseries extérieures - façades - serrurerie	AOO	DELATTRE ROGER ZI de la Liane 62206BOULOGNE SUR MER	2 771 077,44	06/05/2021
20216200000730	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Plâtrerie - plafonds suspendus - menuiseries intérieures - signalétique	AOO	PLAK'OTEK 62360CONDETTE	1 109 687,06	06/05/2021
20216200000731	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Carrelage - faïence	AOO	CRC 176 RUE PIERRE CLOSTERMANN 62100CALAIS	399 809,49	06/05/2021
20216200000732	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Peinture - sols collés	AOO	CABRE RUE RAOUL BRIQUET 62710COURRIERES	439 965,93	07/05/2021
20216200000733	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Electricité	AOO	INEO HAUTS DE FRANCE RUE AUGUSTIN LHERMITTE 59650VILLENUEVE D ASCQ	818 604,35	06/05/2021
20216200000734	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Chauffage - ventilation - plomberie	AOO	EIFFAGE ENERGIE TERTIAIRE NORD 59874WAMBRECHIES	2 170 000,00	07/05/2021
20216200000735	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - VRD	AOO	COLAS FRANCE 122 RUE EDOUARD VAILLANT 62230	2 084 759,47	06/05/2021
20216200000736	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez à Calais - 10 lots - Equipements de cuisine	AOO	DE GRAEVE PARC D ACTIVITES DU MOULIN 59118WAMBRECHIES	324 000,40	06/05/2021
20216200000737	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	Impression-lot 3- Livret expo-Jeux Hagata - Brochures, affichettes, feuillets et dépliants	MSUB	ETABLISSEMENT DUMOULIN ZI DES BOTIAUX 62820LIBERCOURT	3 470,00	03/05/2021
20216200000738	Direction de l'Immobilier	35.17	CLIM SERVEUR FRIGORIFIQUE	MSF	COFRISSET ZAC DE LA FOUILLOUSE 69803ST PRIEST CEDEX	1 143,48	03/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000739	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	Impression-lot 3- Guide Rando 2021 - Brochures, affichettes, feuillets et dépliants	MSUB	L ARTESIENNE ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	6 600,00	03/05/2021
20216200000741	Direction des Ressources Humaines	78.05	Journée de formation continue, mise à jour des techniques et focus sur le portage au dos	MSF	TRANSPORTAGE FORMATIONS 59170CROIX	150,00	03/05/2021
20216200000752	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Matériels d'espace vert pour le CER de Montigny G - MDADT LH 2021 - Matériels pour espaces verts	MSUB	PATOUX EQUIP AGRI 62136RICHEBOURG	2 920,00	03/05/2021
20216200000753	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	Formation à distance du 11 Février 2021 Actualité des finances départementales	MSF	INSTITUT DE FORMATION DES ELUS LOCAUX 81000ALBI	4 200,00	06/05/2021
20216200000754	MDADT de l'Arageois	81.17	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER RUE EIFFEL A ARRAS - REPARATION DU PORTAIL AUTOPORTANT	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	2 100,00	04/05/2021
20216200000755	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	EIL Sérotypage des salmonella 2021	MSF	ANSES (MAISONS ALFORT) 94701MAISONS ALFORT CEDEX	470,00	04/05/2021
20216200000756	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.34	Réparation thermocycleur MX3005P	MSF	AGILENT TECHNOLOGIES 3 AVENUE DU CANADA 91940LES ULIS	4 108,00	04/05/2021
20216200000757	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	Impression-lot 4-Billetterie enfants de la Mer - Documents et supports spéciaux	MSUB	L ARTESIENNE ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	416,00	04/05/2021
20216200000758	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	Essais interlaboratoires RAEMA	MSF	ASS ANIMAL SOCIETE ALIMENT A S A 10 PLACE LEON BLUM 75011	1 015,00	04/05/2021
20216200000761	Direction des affaires Culturelles	82.03	Edition et diffusion d'un catalogue dans le cadre de l'exposition temporaire " Les Enfants de la mer : les peintres de la Côte d'Opale " au Département du Pas-de-Calais	MSF	INVENT 15 PLACE DU MARECHAL LECLERC 59800LILLE	11 000,00	07/05/2021
20216200000762	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation PSC1 - Services civiques	MSF	ARRAS FORMATION SECOURSIM INCEN 2 RUE VICTOR HUGO 62000ARRAS	420,00	10/05/2021
20216200000763	Direction des Achats, Transports et Moyens	82.04	Impression-lot 3-Flyers Hardelot Etaples - Brochures, affichettes, feuillets et dépliants	MSUB	L ARTESIENNE ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	540,00	04/05/2021
20216200000764	Direction des Ressources Humaines	78.05	Violence sexuelles faites aux enfants	MSF	L ACTION SOCIALE 13 BOULEVARD SAINT MICHEL 75005PARIS 5E	1 040,00	06/05/2021
20216200000765	Direction de l'Immobilier	-	Reconstruction sur site du Centre d'Incendie et de Secours d'Arras - Relance du lot 10 Portes sectionnelles suite à infructuosité AOO CBGT 19S0545	MSF	MANUREGION 48 RUE PHILIPPE 51100	35 350,00	07/05/2021
20216200000767	MDADT du Calaisis	-	RD 127 HAMES-BOUCRES PR 53+102 OA 1965 - Reprise garde-corps et du mur en retour	MSF	EIFPAGE ROUTE NORD EST 109 avenue Charles de Gaulle 62903COQUELLES CEDEX	20 812,60	05/05/2021
20216200000768	MDADT du Calaisis	-	RD 224 LICQUES PR 22+800 à 23+687 - Création de chasses-roues	MSF	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	17 479,00	05/05/2021
20216200000770	Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement	70.04	ETUDE ECOLOGIQUE DES DEPANDANCES ROUTIERE DU TERRITOIRE DE LENS HENIN	MSF	Bureau d'étude AGEDE 41300PIERREFITTE SUR SAULDRE	24 250,00	07/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000771	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation 1er Secours en santé mentale	MSF	EPSM DES FLANDRES BAILLEUL BP 90139 59270BAILLEUL	250	05/05/2021
20216200000772	MDADT de l'Artois	71.03	BETHUNE-COLLEGE VERLAINE-COORDINATION SSI	MSF	BA BAT ZI SECTEUR LE BOIS 62620RUITZ	3 328,00	06/05/2021
20216200000773	Direction des Ressources Humaines	78.05	PRC - LIDAR et photogrammétrie pour la numérisation de terrain	MSF	CNRS FORMATION ENTREPRISE 91198GIF SUR YVETTE CEDEX	1 200,00	10/05/2021
20216200000774	MDADT de l'Audomarois	-	La Coupole HELFAUT, installation de rideaux métalliques pour sécurisation	MSF	TK ELEVATOR FRANCE RUE CHAMPFLEUR 49001ANGERS CEDEX 01	10 500,00	10/05/2021
20216200000775	MDADT du Calaisis	71.03	Mission de contrôle technique pour remplacement SSI au collège Louis Blériot SANGATTE	MSF	QUALICONSULT (SIEGE SOCIAL) 78941VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX	1 503,48	07/05/2021
20216200000776	MDADT du Boulonnais	-	Collège Pilatre de Rozier à Wimille - remplacement réseau de chauffage et eau potable	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	46 070,04	06/05/2021
20216200000777	MDADT du Boulonnais	-	Collège Pilatre de Rozier à Wimille - remplacement du système de téléalarme en ascenseur	MSF	ORONA OUEST NORD 59160LILLE	1 150,00	06/05/2021
20216200000778	Direction des Ressources Humaines	78.05	Journée Nationale d'échanges et de formation des SAMSAH & SAVS	MSF	GROUPE MEDIALIS 9 - 11 AVENUE DU VAL DE FONTENAY 94120	155,00	10/05/2021
20216200000780	Direction des Ressources Humaines	78.05	PRC - Protection des données à caractère personnel : règles à respecter pour l'archiviste	MSF	MINISTERE CULTURE COMMUNICATION 3 rue de Valois 75042PARIS CEDEX 01	210,00	07/05/2021
20216200000781	Direction des Ressources Humaines	78.05	49eme Assises nationales des sages-femmes	MSF	CERC 19000TULLE	190,00	07/05/2021
20216200000782	Mission Port d'Étaples	80.04	EPREUVES DE MISE EN SERVICE D'UN PORTIQUE AVEC GRUE DE DEMATAGE	MSF	APAVE NORD OUEST CALAIS 84 rue Hagueneau 62102CALAIS CEDEX	1 450,00	17/05/2021
20216200000785	Direction de l'archéologie	77.11	Achats de fournitures spécifiques auprès de Henri Gandois	MSF	MONSIEUR HENRI GANDOIS 8 BOULEVARD ORNANO 75018	700,00	10/05/2021
20216200000786	Direction de la Communication	90.02	Signalétique-Aquilux 22 mai-euro vélo-Br Units	MSF	BR-UNITS 45 RUE MEYERBEER 59100	342,00	03/05/2021
20216200000787	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.47	Achat de 10 cardiocotocographes pour les besoins du service Départemental de la PMI	MSF	DOLPHITONIC INTERNATIONAL ZA LA ROMAZIERE 85300CHALLANS	12 491,66	10/05/2021
20216200000788	Direction des Ressources Humaines	78.05	Photogrammétrie : du territoire au bâti	MSF	CNRS FORMATION ENTREPRISE 91198GIF SUR YVETTE CEDEX	1 550,00	07/05/2021
20216200000789	Direction des Ressources Humaines	78.05	Appréhender l'ensemble des procédures pour les projets d'infrastructures et élaborer leur planning	MSF	PONTS FORMATION CONSEIL 75005PARIS 5EME	1 800,00	10/05/2021
20216200000790	Direction de l'Immobilier	31.02	Stores	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONGRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	149,4	10/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000791	MDADT du Boulonnais	-	Château d'Hardelot - remplacement de la régulation au théâtre Elisabethain LOT 1	MSF	IDCOMMISSIONING 4 RUE GEORGES LEFEBVRE ARLEUX	17 923,39	10/05/2021
20216200000792	MDADT du Boulonnais	-	Château d'Hardelot - remplacement de la régulation au théâtre Elisabethain LOT 2	MSF	DHAUSSY CABLAGE 11 B RUE SADI CARNOT 59198	8 917,00	10/05/2021
20216200000793	Direction de la Communication	90.02	Signalétique Bâches Etaples-Imprimerie VAG	MSF	IMPRIMERIE VAG 2 BOULEVARD BIGOT DESCELEERS 62630	2 091,00	30/04/2021
20216200000794	Direction de l'Immobilier	31.02	Double Vitrage	MSF	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	46,60	10/05/2021
20216200000795	Direction de l'Immobilier	35.19	MOTOVENTILATEUR	MSF	ABMC 62100CALAIS	830,00	10/05/2021
20216200000796	Direction des Archives Départementales	15.19	Lot iconographique - POINCET Jérémie	MND	Monsieur POINCET Jérémie 117, boulevard de Boulogne 62600	3 240,00	10/05/2021
20216200000798	Direction des affaires Culturelles	77.11	Conception de supports pour l'exposition extérieure à la maison du Port d'Etaples	MSF	SPIRIT EXPO ACTIPARC NORD 01990CHANEINS	11 450,00	12/05/2021
20216200000799	Direction de l'Immobilier	31.02	MSI-DIMMO-COURROIE	MSF	JCI SOLUTIONS ZA LES ALOUETTES 62223SAINT-NICOLAS	53,68	11/05/2021
20216200000800	MDADT de Lens Hénin	-	Col. R. Cassin à LOOS-EN-GOHELLE - Mise aux normes de l'ascenseur suite à remarques du bureau de contrôle	MSF	OTIS 62231COQUELLES	7 329,61	19/05/2021
20216200000801	MDADT de Lens Hénin	-	Col. H. Wallon à MERICOURT - Remplacement têtes ioniques SSI	MSF	ALARME VOL INCENDIE SYSTEME SECURITE 54 RUE PIERRE CURIE 78370	27 297,00	27/05/2021
20216200000802	MDADT de Lens Hénin	-	Col. D. Marcelle à BILLY-MONTIGNY - Mise aux normes de la ventilation des logements	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	1 579,00	27/05/2021
20216200000804	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD8 - OA777 à Saint Michel sur Ternoise - Contrôle des études d'exécution liées à la reconstruction d'ouvrage	MSF	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE 6 rue des Peupliers 59814lesquin	15 065,00	25/05/2021
20216200000805	Direction de l'Immobilier	31.02	MOTEUR VOLET	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONCRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	178,18	12/05/2021
20216200000806	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.05	Acquisition livre Naissances des communes minières du Pas de Calais et du Nord - lot unique	MND	ASS DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE 3 RUE JULES BEDART 62800	3 000,00	12/05/2021
20216200000807	MDADT de Lens Hénin	-	Travaux d'électricité et de sécurité	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	3 756,60	17/05/2021
20216200000811	MDADT de l'Arrageois	81.29	ARCHIVES DE DAINVILLE - MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE	MSF	AITC PARC D ACTIVITE DES CHAUFFOURS 62710COURRIERES	6 800,00	17/05/2021
20216200000812	MDADT de l'Arrageois	81.29	ARCHIVES ARRAS - MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE	MSF	AITC PARC D ACTIVITE DES CHAUFFOURS 62710COURRIERES	5 100,00	17/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000813	MDADT de l'Arrageois	81.29	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER A ARRAS - MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE	MSF	AITC PARC D ACTIVITE DES CHAUFFOURS 62710COURRIERES	2 521,00	17/05/2021
20216200000814	Direction des Ressources Humaines	78.05	Ne me raconte pas d'histoire	MSF	ANTIGONE 9 QUAI DE LA SEINE 75019	810	17/05/2021
20216200000815	Direction des Archives Départementales	15.19	PRC-DAD Vente du 10/05 - ENCHERES COTE D'OPALE - PRC-DAD Vente du 10 mai 2021 - ENCHERES COTE D'OPALE	MND	ENCHERES COTE D OPALE PARC D ACTIVITES DE L INQUETRIE 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	100,48	17/05/2021
20216200000817	Direction des Ressources Humaines	78.03	CACES R482 CAT. D	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	1 180,00	17/05/2021
20216200000818	Direction de la Communication	90.02	MSUB AC OBJETS PROMOTIONNELS LOT 3 - STYLO RELANCE - Ecriture et bureautique	MSUB	ALANN MARK S DIFFUSION 140 BOULEVARD VICTOR HUGO 92110CLICHY	8 800,00	17/05/2021
20216200000819	MDADT du Calaisis	-	Remplacement des tabliers au Collège Les 4 Vents à GUINES	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	2 581,07	19/05/2021
20216200000820	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	MSUB-LVMT-21S0161 - RD 231 FERQUES - PR 4.965 à 5.000 - Reprise Marquats - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	38 700,00	20/05/2021
20216200000821	MDADT du Calaisis	-	Evacuation mobiliers au Collège Jean Jaurès à CALAIS	MSF	SPIE BATIGNOLLES NORD 54 RUE DE MOSCOU 62100CALAIS	6 728,78	19/05/2021
20216200000822	MDADT du Calaisis	-	Maçonnerie au CER de Calais	MSF	COTE D'OPALE COUVERTURE ET ETANCHEITE 825 RUE MARCEL DORET 62100CALAIS	5 776,24	19/05/2021
20216200000823	MDADT de l'Arrageois	74.02	CENTRE DEPARTEMENTAL A ARRAS - MAINTENANCE SUR RESEAUX D'EAUX	MSF	SUEZ RV OSIS INDUSTRIAL CLEANING 4 RUE MATHIEU ORFILA 62000	5 460,00	17/05/2021
20216200000824	MDADT du Calaisis	-	Sécurisation aire de livraison cuisines au Collège Les 4 Vents à GUINES	MSF	DUFETRELLE ROGER 100 rue Marcel Dassault 62103CALAIS CEDEX	5 680,00	19/05/2021
20216200000825	Direction de la Communication	77.02	Acquisition de places pour le Festival de la Côte d'Opale - 2021	MSF	FESTIVAL COTE D OPALE 62200BOULOGNE SUR MER	31 831,54	28/05/2021
20216200000826	Direction de la Communication	90.02	MSUB AC OBJETS PROMOTIONNELS LOT 1 - TS SPORT NATURE - Textiles et articles connexes	MSUB	EUROPRESENT 2 RUE DULONG 75017PARIS 17E	2 540,00	28/05/2021
20216200000827	Direction de l'Immobilier	31.02	MSI-DIMMO-POMPE	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	31,5	18/05/2021
20216200000828	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	EV4 VELOMARITIME RD 119 section CONDETTE - ECAULT - TAC	PA Ouverte	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	690 635,00	19/05/2021
20216200000829	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.82	Consommables pour mesure de température	MSF	OCEASOFT SIEGE SOCIAL 720 RUE LOUIS LEPINE 34000MONTPELLIER	1 786,00	18/05/2021
20216200000830	Direction des Ressources Humaines	70.01	tests psychotechniques pou 20 agents	MSF	CPO AAC 71000MACON	1 800,00	04/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000831	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	-	RD 225 LUMBRES - PR 8.434 à 8.463 - Sécurisation et rectification de virage - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	DUCROCQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	53 425,00	25/05/2021
2021620000832	Direction de l'Immobilier	-	Remplacement du lave vaisselle au collège Anne Franck de DOURGES	MSF	MANIEZ 589 ROUTE NATIONALE 62400LOCON	56 000,00	21/05/2021
2021620000833	Direction de l'Immobilier	31.02	VERRE	MSF	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	74,04	19/05/2021
2021620000834	Direction des Services Numériques	72.10	21F0566 - Loc&Hbgt site portail internet + portail SIA	MSF	DIGITAL RURAL INFORMATIQUE 10 RUE DU PETIT CHATELIER 44303NANTES CEDEX	2 160,00	21/05/2021
2021620000835	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	PROVALIBAT 14 AVENUE NORMANDIE NIEMEN 62640MONTIGNY EN GOHELLE	741 550,00	01/06/2021
2021620000836	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	SARL MENUISERIE NOUVELLE BARA AG 11 rue Pierre Martin 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	103 750,62	01/06/2021
2021620000837	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	INEO HAUTS DE FRANCE RUE AUGUSTIN LHERMITTE 59650VILLENEUVE D ASCQ	90 256,07	01/06/2021
2021620000838	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.06	Abonnements à la presse quotidienne Voix du Nord	MND	LA VOIX DU NORD 8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE 59023LILLE CEDEX	32 000,00	19/05/2021
2021620000839	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	352 863,15	01/06/2021
2021620000840	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	AA AMENAGEMENT ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	195 710,00	01/06/2021
2021620000841	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	LES PEINTURES DE LA SCARP 4 Avenue d'Immercourt 62223SAINT LAURENT BLANGY	35 825,80	01/06/2021
2021620000842	MDADT du Montreuillois-Ternois	-	Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	OTIS 3404 4 AVENUE DE LA MAIRIE 59700MARCQ EN BAROEUL	29 200,00	01/06/2021
2021620000843	MDADT de l'Arrageois	71.03	MEDIATHEQUE DE DAINVILLE - DIAGNOSTIC AMIANTE	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	2 675,00	19/05/2021
2021620000844	Direction des Ressources Humaines	78.05	PSOL - 21/4-9 Soutien technique médiatisé du SDAPP	MSF	ASSOCIATION TRANSITION 75008PARIS 8EME	Mini : 0,00 Maxi :28 800,00	19/05/2021
2021620000845	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD301-OA1357-DIVION-Analyse Amiante et Plomb peinture	MSF	GINGER CEBTP 12 avenue gay lussac 78990ELANCOURT	1 800,00	26/05/2021
2021620000846	MDADT de l'Arrageois	74.01	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER - Maintenance annuelle des systèmes d'obturation gonflable sur le réseau eaux pluviales du site	MSF	SATUJO INGENIERIE 30140BOISSSET GAUJAC	1 284,00	20/05/2021
2021620000849	MDADT de l'Artois	-	DIVION-COLLEGE HENRI WALLON-REALISATION D'UN CHEMINEMENT BETON NOUVEAU PORTILLON	MSF	SD BAT 83 B RUE D ARRAS 62160AIX NOULETTE	1 390,00	20/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000850	Direction des affaires Culturelles	61.12	Transport et accrochage d'œuvres d'art dans le cadre de l'exposition temporaire " Les Enfants de la mer : les peintres de la Côte d'Opale "	MSF	LP ART SAS 274 RUE DE ROSNY 93100MONTREUIL	16 000,00	20/05/2021
20216200000851	MDADT de l'Artois	-	OLHAIN-HABILLAGE VERTICAL EXTERIEUR D'UN SPA BASE DE LOISIRS	MSF	LD CARRELAGE 11 LA MAISONNERAIE 62143ANGRES	1 450,00	20/05/2021
20216200000852	MDADT de l'Artois	-	BETHUNE-COLLEGE VERLAINE-REHABILITATION DE LA DEMI-PENSION	MSF	LD CARRELAGE 11 LA MAISONNERAIE 62143ANGRES	5 489,29	20/05/2021
20216200000853	Direction de l'Immobilier	-	Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois - Relance du lot n°3 déclaré sans suite - Tranche conditionnelle n° 2	PA Ouverte	FOUCAULT ZA LE PLANTIN 62190LILLERS	429 993,83	28/05/2021
20216200000854	Direction des affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Yaël et le souffleur de bulles" (Association In Extremis) le 05 juin 2021 à Corbehem	MND	IN EXTREMIS 25 RUE KLEBER 59260LILLE	2 377,60	14/05/2021
20216200000855	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.06	Acquisition aspirateur pour MDADTC - Matériels et accessoires associés pour atelier	MSUB	TRENOIS DECAMPS ZI PILATERIE 5 RUE DU CENTRE 59290WASQUEHAL	689,83	14/05/2021
20216200000857	Direction des Ressources Humaines	78.05	PSOL-21-4/21 Formation Clause N1-logiciel ABC MO	MSF	CITYZEN LE MONT BERNARD 51000	560	12/05/2021
20216200000858	Direction des Ressources Humaines	78.05	AUTRES POLES - VISIO - Actualité de la jurisprudence statutaire	MSF	ADIAJ 75020PARIS 20E	630	18/05/2021
20216200000859	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de traiteur dans le cadre de " Rendez-vous aux jardins du 5 au 6 juin 2021 " au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	PARIS TRAITEUR 62152NEUFCHATEL HARDELOT	327,27	20/05/2021
20216200000860	Direction de l'Immobilier	31.02	PANNEAUX PVC	MSF	COMPTOIR DU BOIS INDUSTRIEL SA 45 BOULEVARD DE LA LIANE 62360SAINT-LEONARD	526	25/05/2021
20216200000862	Direction des Ressources Humaines	78.05	Visual TOM administration exploitation	MSF	ABSYSS 92120MONTROUGE	1 400,00	12/05/2021
20216200000863	MDADT du Boulonnais	-	Collège Jean Moulin à Le Portel - installation d'un système de visiophonie	MSF	SATELEC 17 RUE DE L ABBE GREGOIRE 59760GRANDE SYNTHE	5 745,78	25/05/2021
20216200000864	MDADT du Boulonnais	-	CER de Longfossé - intervention sur fuite d'eau	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	180,5	03/05/2021
20216200000865	MDADT du Boulonnais	-	CIO à Boulogne sur mer - remplacement de 8 châssis PVC et porte de secours	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	8 643,00	25/05/2021
20216200000866	MDADT du Boulonnais	-	Collège Jean Moulin à Le Portel - remplacement porte de garage	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	3 550,86	25/05/2021
20216200000867	MDADT du Boulonnais	-	Collège Camus à Outreau - étanchéité de la verrière en toiture terrasse	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	425,14	25/05/2021
20216200000868	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Demain l'Océan, Escalé 1" (Association Théâtre Dire d'Etoile) les 03 et 04 juin 2021	MND	THEATRE DIRE D ETOILE 46 rue Félix Adam 62200BOULOGNE SUR MER	3 900,00	13/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000869	Direction des Ressources Humaines	78.05	Le Trauma et l'Enfant	MSF	PAROLE D ENFANTS 4000LIEGES	500	25/05/2021
2021620000870	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.78	Réactifs culture cellulaire	MSF	EUROFINS IPL NORD 1 rue du professeur Calmette 59000LILLE	686,8	25/05/2021
2021620000871	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.68	Blocs chauffant BOPSIE 96 puits	MSF	BIO X DIAGNOSTICS PARC D ACTIVITES ECONOMIQUES 5580 ROCHEFORT	2 405,00	25/05/2021
2021620000872	MDADT du Boulonnais	-	Collège Pilatre de Rozier - aménagement de terrain pour extension local technique	MSF	RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION 10 avenue de Flandre 59290WASQUEHAL	5 954,20	03/05/2021
2021620000873	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Concert "André Manoukian & Robin McKelle" (SARL MP Music) le 08/10/2022	MND	MP MUSIC 86 -88 RUE DU POINT DU JOUR 92100BOULOGNE-BILLANCOURT	11 180,00	30/04/2021
2021620000874	Direction des affaires Culturelles	77.19	4 jours d'interventions-rencontres lors de le tournées des pages, les 18,19,22 et 23 juin 2021	MSF	PERRIER PASCALE 36 RUE PASTEUR 78220	1 791,04	25/05/2021
2021620000875	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Concert "André Manoukian seul en scène" (SARL MP Music) le 07/10/2022	MND	MP MUSIC 86 -88 RUE DU POINT DU JOUR 92100BOULOGNE-BILLANCOURT	12 270,00	30/04/2021
2021620000876	MDADT de l'Audomarois	-	Collège François Mitterrand à Théroutan, remplacement d'une porte en alu anodise	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	4 698,79	31/05/2021
2021620000877	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Concert "Trio André Manoukian/Mosin Kawa/Guillaume Lati" (SARL MP Music) le 09/10/2022	MND	MP MUSIC 86 -88 RUE DU POINT DU JOUR 92100BOULOGNE-BILLANCOURT	11 180,00	30/04/2021
2021620000878	MDADT de l'Audomarois	-	MDS de Arques, pose d'un plan de travail et de 4 tablettes	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	1 191,08	31/05/2021
2021620000879	MDADT de Lens Hénilin	-	MDS de LEFOREST - Réfection du système de chauffage	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	5 251,17	27/05/2021
2021620000880	Direction des affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Faire la guerre" (Association Les ateliers de Pénélope) les 27 et 28 mai 2021 à Culture Commune	MND	LES ATELIERS DE PENELOPE 216 RUE DES BOIS BLANCS 59000	9 665,20	20/05/2021
2021620000881	Direction des Achats, Transports et Moyens	35.07	Acquisition massicot pour l'imprimerie départementale	MSF	FREDERIC BOURGOIN 31 B RUE VIEILLE DE PONT 60810	32 000,00	26/05/2021
2021620000883	MDADT de Lens Hénilin	-	Défaut électrovanne gaz situé au départ général - Col. JJ ROUSSEAU AVION	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	149	28/05/2021
2021620000884	Direction des Archives Départementales	15.19	Vente du 22/05 - ENCHERES COTE D'OPALE	MND	ENCHERES COTE D OPALE PARC D ACTIVITES DE L INQUETRIE 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	4 019,20	28/05/2021
2021620000885	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	outillage à mains pour espaces verts - Outillages à mains pour espaces verts	MSUB	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	2 456,50	28/05/2021
2021620000886	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.25	Maintenance et/ou dépannage de 2 Precellys 24 installés au service de santé animale du Laboratoire départemental d'analyses.	MND	OZYME BP 268 78180MONTIGNY LE BRETONNEUX	Mini : 1 796,00 Maxi : 7 184,00	28/05/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000887	MDADT de Lens Hénin	-	Installation brise-vue complémentaire - Collège A.CONTI BULLY LES MINES	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	425	28/05/2021
2021620000893	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestations de catering les 26.27 et 28 mai 2021 dans les locaux de Culture Commune à Loos en Gohelle.	MSF	DEMARCO BORIS 83 RUE D IENA 59000	396	25/05/2021
2021620000895	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Animation culturelle et pédagogique dans le cadre de l'exposition Pleasance 03 juillet-03 octobre 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	COUTURE - ADECOAT.COM 17 RUE DE KEROZEN 56000	279,33	26/05/2021
2021620000901	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.51	Consommables de laboratoire	MSF	ALCYON FRANCE 231 AVENUE JULES CESAR 62223SAINT LAURENT BLANGY CEDEX	112,8	27/05/2021
2021620000902	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.80	Consommables autopsies vétérinaires	MSF	BECTION DICKINSON FRANCE 11 RUE ARISTIDE BERGES 38800LE PONT DE CLAIX	260,68	27/05/2021
2021620000903	Direction de l'Immobilier	31.02	Ebauche clé	MSF	BRICARD 1 RUE P H SPAAK 77462SAINT THIBAUT DES VIGNES	228,4	28/05/2021
2021620000905	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Service d'animation culturelle dans le cadre de "Rendez-vous aux jardins du 05 au 06 juin 2021" au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' HARDELLOT 62360 CONDETTE.	MSF	CHEVALIER BARBARA 7 RUE DE LA COMMUNE DE PARIS 62100	520	26/05/2021
2021620000908	MDADT de l'Artois	-	BETHUNE-MDS BOUTLEUX-CREATION D'UN BUREAU(CLOISON-PEINTURE-MENUISERIE)	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	2 538,80	28/05/2021
2021620000909	MDADT de l'Artois	-	ST VENANT-COLLEGE G.BRASSENS-COMMANDE D'OUVERTURE + VISIO (PORTAIL FOURNISSEURS)	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	1 650,00	28/05/2021
2021620000910	Direction du Développement,de l'Aménagement etde l'Environnement	-	DDAE MSI CONSTAT DE DEPOT DE REGLEMENT DE JEU CONCOURS ET TITAGE AU SORT	MSF	LEXIS (SAMUEL GUYOT HUISSIER DE JUSTICE) BP 90213 62004ARRAS CEDEX 04	147,67	26/05/2021
2021620000912	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	PEPINIERES DE LA CLUSE Chemin de la Cluse 62126WIMILLE	614,7	18/05/2021
2021620000914	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	PEPINIERES DE LA CLUSE Chemin de la Cluse 62126WIMILLE	545,3	18/05/2021
2021620000915	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ALAIN LEMAIRE IMPASSE CAPET 62230OUTREAU	529,5	18/05/2021
2021620000916	Direction de la Communication	90.02	Signalétique-Aquilux en route vers Olhain-Br-Units	MSF	BR-UNITS 45 RUE MEYERBEER 59100	1 140,00	28/05/2021
2021620000918	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Service d'animation culturelle pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot-62360 CONDETTE.	MSF	PRUDHOMME CORIANDRE 11 RUE SAINT JACQUES 62000	250	28/05/2021
2021620000920	Direction des affaires Culturelles	77.19	2 jours d'interventions-rencontres lors de la tournée des pages les 15 et 16 juin 2021	MSF	FARGETTON Manon 22 rue Louis Blanc 93310	895,52	27/05/2021
2021620000930	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Service d'animation culturelle dans le cadre de "Rendez-vous aux jardins du 5 au 6 juin 2021" au Centre Culturel ce l'Entente Cordiale-château d'hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	PECRIAUX FLORENCE 1 B RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER 62250	172,66	26/05/2021
2021620000933	Direction des affaires Culturelles	77.11	conception de supports de scénographie patrimoniale	MSF	BIG SARL 4 RUE DE LA PLACE 62196	1 500,00	27/05/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/06/2021 au 30/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000200	MDADT de Lens Hénin		J. J. Rousseau à CARVIN - Remplacement de l'étanchéité de la verrière / hall	MSF	RAMOS COUVERTURE 49 RUE LORTHIOS 62218LOISON SOUS LENS	33 928,60	11/06/2021
2021620000561	Direction des Ressources Humaines	78.05	Parcours créateur - Pack micro-entreprise	MSF	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION HAUTS-DE-FRANCE CMA REG HAUTS-DE-FRANCE 59000LILLE	210,00	14/06/2021
2021620000693	Direction des Services Numériques	67.06	Extension des fonctionnalités du logiciel Astre RH, Acquisition de nouvelles licences, Exécution de prestations de maintenance, développements spécifiques, assistance et formation	MND	INETUM SOFTWARE FRANCE 145 BOULEVARD VICTOR HUGO 93400SAINT-OUEN-SUR-SEINE	Mini : 240 000,00 Maxi : 1 200 000,00	22/06/2021
2021620000745	MDADT de l'Artois		Mise en accessibilité PMR du Collège Paul Verlaine de Béthune (relance après une déclaration sans suite).	PA Ouverte	SD BAT 62160AIX NOULETTE	103 178,00	03/06/2021
2021620000746	MDADT de l'Artois		Mise en accessibilité PMR du Collège Paul Verlaine de Béthune (relance après une déclaration sans suite).	PA Ouverte	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	231 287,00	03/06/2021
2021620000747	MDADT de l'Artois		Mise en accessibilité PMR du Collège Paul Verlaine de Béthune (relance après une déclaration sans suite).	PA Ouverte	BARA MENUISERIE 499 rue marcel doret 62100calais	39 572,35	03/06/2021
2021620000748	MDADT de l'Artois		Mise en accessibilité PMR du Collège Paul Verlaine de Béthune (relance après une déclaration sans suite).	PA Ouverte	COLOR IN 57 rue GALILEE 62750LOOS EN GOHELLE	25 568,80	03/06/2021
2021620000749	MDADT de l'Artois		Mise en accessibilité PMR du Collège Paul Verlaine de Béthune (relance après une déclaration sans suite).	PA Ouverte	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	32 136,72	03/06/2021
2021620000750	MDADT de l'Artois		Mise en accessibilité PMR du Collège Paul Verlaine de Béthune (relance après une déclaration sans suite). - Plomberie-Sanitaire	PA Ouverte	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	24 287,50	03/06/2021
2021620000759	Direction de la Communication	82.01	Conception Graphique - Lot 1 -Conception et création graphique de supports de communication	PA Ouverte	BOUILLEZ 214 AV DU MARECHAL LECLERC 59130LAMBERSART	Mini : 0,00 Maxi :140 000,00	17/06/2021
2021620000760	Direction de la Communication	82.01	Conception Graphique - Lot 1 -Conception et création graphique de supports de communication	PA Ouverte	LBDA COMMUNICATION 5 RUE DES JONGLEURS 62000	Mini : 0,00 Maxi :140 000,00	17/06/2021
2021620000821	MDADT du Calaisis	74.05	Evacuation gravats au Collège Jean Jaurès à CALAIS	MSF	SPIE BATIGNOLLES NORD 54 RUE DE MOSCOU 62100CALAIS	6 728,78	07/06/2021
2021620000835	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternoise	PA Ouverte	PROVALIBAT 14 AVENUE NORMANDIE NIEMEN 62640MONTIGNY EN GOHELLE	741 550,00	01/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000836	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternois	PA Ouverte	SARL MENUISERIE NOUVELLE BARA AG 11 rue Pierre Martin 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	103 750,62	01/06/2021
2021620000837	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternois	PA Ouverte	INEO HAUTS DE FRANCE RUE AUGUSTIN LHERMITTE 59650VILLENEUVE D ASCQ	90 256,07	01/06/2021
2021620000839	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternois	PA Ouverte	EFFET D O BOULEVARD DE ROUEN 62160AIX NOULETTE	352 863,15	01/06/2021
2021620000840	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternois	PA Ouverte	AA AMENAGEMENT ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	195 710,00	01/06/2021
2021620000841	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternois	PA Ouverte	LES PEINTURES DE LA SCARP 4 Avenue d'Immercourt 62223SAINT LAURENT BLANGY	35 825,80	01/06/2021
2021620000842	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptations des bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-Sur-Ternois	PA Ouverte	OTIS 3404 4 AVENUE DE LA MAIRIE 59700MARCQ EN BAROEUL	29 200,00	01/06/2021
2021620000906	Direction de l'Immobilier		Réhabilitation et extension de la Maison Départementale du Ternois	PA Ouverte	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	221 309,00	17/06/2021
2021620000911	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.05	Visites d'appuis immergés d'ouvrages d'art sur réseau départemental - Campagne 2021	PA Ouverte	CTSM 33 RUE DE LA REPUBLIQUE 69002	31 125,00	01/06/2021
2021620000917	MDADT de Lens Hénin		OA 1462 PR 3+482 RD 262 à Sallaumines - Travaux de Mise en sécurité piéton de la passerelle	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	39 800,00	04/06/2021
2021620000923	Direction des Ressources Humaines	78.05	Théorie générale de systémie - introduction	MSF	CFIP 59800LILLE	780	02/06/2021
2021620000924	MDADT de Lens Hénin		Remplacement des toitures en amiante ciment au collège René Cassin de Loos-en-gohelle	PA Ouverte	NORD CONCEPT BATIMENT 47 RUE DE MARQUILLIES 59480LA BASSEE	494 501,77	24/06/2021
2021620000925	MDADT de Lens Hénin		Remplacement des toitures en amiante ciment au collège René Cassin de Loos-en-gohelle - PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE	PA Ouverte	LESOT ZA DES CHEMINS CROISES 62054SAINT LAURENT BLANGY	50 167,74	23/06/2021
2021620000926	MDADT de l'Audomarois	31.01	Enrochement CER de Coyecques	MSF	CARRIERES DU BOULONNAIS rue Debiennes FERQUES 62250MARQUISE	6 615,00	02/06/2021
2021620000927	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège Ecuire : remplacement joints coupe-feu	MSF	LEROY JOEL Hameau d'Upen d'Aval 62129DELETTES	1 080,56	07/06/2021
2021620000928	MDADT de l'Audomarois	31.01	Achat de béton	MSF	CUBE RUE DE CARLY 62830SAMER	1 666,67	02/06/2021
2021620000931	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Lot n°3 - Matériels et Accessoires associés pour atelier	MSUB	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	Mini : 0,00 Maxi : 20 000,00	03/06/2021
2021620000932	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Lot n°4 - Outillage à main pour atelier	MSUB	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	Mini : 0,00 Maxi : 20 000,00	03/06/2021
2021620000935	Direction de l'Immobilier	31.02	PIECES PLOMBERIE	MSF	VAN MARCK SANITAIRE CHAUFFAGE 597004MARCQ EN BAROEUL	88,85	01/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000937	MDADT de l'Audomarois		Collège Jean Jaurès à Aire sur la Lys, rénovation logement	MSF	EURL ART ET MAISONS 30 CHEMIN DU PLATEAU DES BRUYERES 62219	39 376,13	24/06/2021
2021620000938	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	35.12	Location d'une épandeur de lait de chaux	MSF	EURO LOCATION IMPASSE BLAISE PASCAL 15000	15 000,00	03/06/2021
2021620000939	MDADT de l'Audomarois		Collège Jean Jaurès à Aire sur la Lys, rénovation des sanitaires garçons	MSF	SNV PLOMBERIE 289 RUE PIERRE CLOSTERMANN 62100CALAIS	60 023,00	08/06/2021
2021620000940	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Acquisition de matériel et de pièces détachées pour espaces verts pour les services du Département du Pas-de-Calais - Pièces détachées génériques neuves pour matériels pour espaces verts toutes marques	MSUB	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	8 906,92	02/06/2021
2021620000941	Direction de l'Immobilier	31.02	STORES	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	133,00	01/06/2021
2021620000943	MDADT de l'Audomarois		Collège François Mitterrand à Théroutan, pose de 2 entrebâilleur de sécurité à câble sur la porte en sortie terrasse	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	368,48	05/06/2021
2021620000944	Direction de la Communication	75.02	Frais d'huissiers- Jeu Concours "En route vers Olhain"	MSF	LEXIS (SAMUEL GUYOT HUISSIER DE JUSTICE) BP 90213 62004ARRAS CEDEX 04	187,67	01/06/2021
2021620000945	Direction de l'Immobilier	31.02	VERRE	MSF	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	59,17	02/06/2021
2021620000953	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE GERMINAL A BIACHE-SAINT-VAST - DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX POUR DAT travaux de remplacement d'une chaudière	MSF	NOREXPERTISES 3 rue de Fruges 62130SAINT POL SUR TERNOISE	700,00	02/06/2021
2021620000954	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE AUBIGNY EN ARTOIS - DAT AVANT TRAVAUX	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	690,00	04/06/2021
2021620000955	MDADT de l'Arrageois	71.03	MEDIATHEQUE DE DAINVILLE - MESURES D'EMPOUSSIEREMENT	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	1 230,00	02/06/2021
2021620000956	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Service d'animation culturelle dans le cadre de "Rendez-vous aux jardins les 05 et 06 juin 2021" au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	Mme Marguerite Cleenewerck de Crayencour Rue Emilie Bouilliot , 10 1050	1 355,00	02/06/2021
2021620000957	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 222 EPERLECQUES - PR 5.079 à 6.810 - Calibrage et Renforcement - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	161 246,00	07/06/2021
2021620000959	Direction de l'Immobilier	17.18	GAZ FRIGORISTE	MSF	COFRISSET ZAC DE LA FOUILLOUSE 69803ST PRIEST CEDEX	1 913,32	02/06/2021
2021620000960	Direction de l'Immobilier	31.02	MOTEUR VOLET	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONCRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	241,90	02/06/2021
2021620000961	Direction des Ressources Humaines	78.05	La tuberculose, le patient, le soignant et la société	MSF	UNIVERISTE DE STRASBOURG 21 RUE DU MARECHAL LEFEBVRE 67100STRASBOURG	3 990,00	01/06/2021
2021620000962	MDADT de Lens Hénin		Rénovation du bâtiment SEGPA au Collège Darras-Riaumont à LIEVIN - Lot 6 : Equipement de cuisine	MSF	AEC ZI ARRAS EST RUE CAMILLE GUERIN 62217TILLOY LES MOFFLAINES	11 926,77	04/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000963	MDADT de l'Arrageois	81.27	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL ARRAS : REPLACEMENT POMPE DE CHAUFFAGE	MSF	ENGIE AXIMA 59810LESQUIN	3 222,01	03/06/2021
2021620000964	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.55	Cônes à filtres	MSF	OZYME 6 bd Georges Marie Guynemer 78210SAINT CYR L ECOLE	5 337,00	02/06/2021
2021620000965	Direction des Achats, Transports et Moyens	15.10	Fourniture de timbres	AOO	LA POSTE SA COURRIER COLIS, ENTREE B, 59095LILLE CEDEX	390 336,00	16/06/2021
2021620000966	Direction des Achats, Transports et Moyens	72.06	Sérigraphie de pochette pour tablette	MSF	Publicart 59060ROUBAIX	957,3	07/06/2021
2021620000967	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.55	Consommables divers	MSF	SODIPRO 42 rue Ambroise Croizat 38434ECHIROLLES CEDEX	280,00	03/06/2021
2021620000968	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	LABELIANS 77140NEMOURS	167,14	03/06/2021
2021620000969	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.57	Réactifs hématologie	MSF	LABOCEA 7 RUE DU SABOT 22440PLOUFRAGAN	266	03/06/2021
2021620000970	MDADT de l'Arrageois		TEPI Réfection ponctuelle bande de roulement RD 939 entre ARRAS et WANCOURT	MSF	TEPI 34 RUE GAMBETTA 62300LENS	2 117,76	07/06/2021
2021620000971	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	CEVA BIOVAC 6 RUE OLIVIER DE SERRES 49071BEAUCOUZE CEDEX	559,2	03/06/2021
2021620000972	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.34	Maintenance instruments de mesure	MSF	NIKON FRANCE 94504CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX	2 670,00	03/06/2021
2021620000973	MDADT du Boulonnais		Collège du Caraquet à Desvres - réfection de la plonge avec remplacement du lave vaisselle	MSF	TEMPO 57 rue des Berceaux 62610RODELINGHEM	39 950,00	03/06/2021
2021620000975	MDADT du Calaisais		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	SPIE BATIGNOLLES NORD 54 RUE DE MOSCOU 62100CALAIS	217 709,00	24/06/2021
2021620000976	MDADT du Calaisais		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	CANER 5 RUE LOUIS DACQUIN 59220ROUVIGNIES	429 150,13	24/06/2021
2021620000977	MDADT du Calaisais		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	DETAM 33 bis rue Arthur Lamendin 62330ISBERGUES	153 980,68	24/06/2021
2021620000978	MDADT du Calaisais		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	DUFEUTRELLE ROGER 100 rue Marcel Dassault 62103CALAIS CEDEX	129 415,00	24/06/2021
2021620000979	MDADT du Calaisais		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	SNV PLOMBERIE 289 RUE PIERRE CLOSTERMANN 62100CALAIS	199 025,00	24/06/2021
2021620000980	Direction de l'Immobilier	81.48	CURAGE RESEAU TOILETTES 27,rue d'Amiens	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	360,00	07/06/2021
2021620000981	MDADT du Calaisais		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	ISE 885 RUE LOUIS BREGUET 62100CALAIS	48 681,23	24/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000982	MDADT du Calaisis		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	DENIS ZA ROUTE DU CHAPEAU ROUGE CD 204 59229TETEGHEM	107 703,14	24/06/2021
2021620000983	MDADT du Calaisis		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS	PA Ouverte	ESPACE ET NUANCES 2 RUE DES ARTISANS 59380ARMOUITS-CAPPEL	114 899,93	24/06/2021
2021620000984	MDADT du Calaisis		Mise en place d'une veture et accessibilité au collège Jean Jaurés de CALAIS - Ascenseur	PA Ouverte	OTIS 3404 4 AVENUE DE LA MAIRIE 59700MARCQ EN BAROEUL	60 000,00	24/06/2021
2021620000985	Direction de l'archéologie	77.07	Acquisition de livres pour la bibliothèque	MSF	EDITIONS FATON 1 RUE DES ARTISANS 21800QUETIGNY	3 097,33	07/06/2021
2021620000986	Direction de la Communication	82.04	Impression, façonnage, conditionnement et livraison de supports de communication et d'information du Conseil départemental - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	AOO	BECQUART IMPRESSIONS 67 RUE D AMSTERDAM 59200TOURCOING	74 202,00	07/06/2021
2021620000987	Direction de la Communication	82.04	Impression, façonnage, conditionnement et livraison de supports de communication et d'information du Conseil départemental - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	AOO	ETABLISSEMENT DUMOULIN ZI DES BOTIAUX 62820LIBERCOURT	74 154,00	07/06/2021
2021620000988	Direction de la Communication	82.04	Impression, façonnage, conditionnement et livraison de supports de communication et d'information du Conseil départemental - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	AOO	IMPRIMERIE DE LA CENTRALE LENS Rue des Colibris 62302LENS CEDEX	86 329,45	07/06/2021
2021620000989	Direction de la Communication	82.04	Impression, façonnage, conditionnement et livraison de supports de communication et d'information du Conseil départemental - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	AOO	NORD IMPRIM 4 impasse route Gode 59114STEENVOORDE	96 399,28	07/06/2021
2021620000990	Direction de l'Immobilier	17.18	AZOTE	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	132,6	04/06/2021
2021620000991	MDADT de l'Arrageois		COLLEGE GERMINAL A BIACHE-SAINT-VAAST - TRAVAUX REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIERE GAZ	MSF	SARL ATEOS 6 rue d'Athies 62223FEUCHY	44 149,89	04/06/2021
2021620000992	MDADT de Lens Hénin		Rénovation logement du principal - Collège J.ZAY LENS	MSF	SASU TROUILLER PARC D ACTIVITE EUROBILLY 62640BILLY MONTIGNY	8 323,66	04/06/2021
2021620000993	MDADT du Calaisis		Pose de menuiseries de désenfumage au Collège Les Argousiers à OYE PLAGE	MSF	DELATTRE ROGER ZI de la Liane 62206BOULOGNE SUR MER	9 168,00	04/06/2021
2021620000994	Direction des Ressources Humaines	78.05	Les ado en difficulté qui nous découragent_MS	MSF	PAROLE D ENFANTS	380	04/06/2021
2021620000995	MDADT du Calaisis		Remplacement de paniers de basket au Collège République à CALAIS	MSF	4000LIEGES CASAL SPORT ZA ACTIVEUM 67129MOLSHEIM	2 942,00	04/06/2021
2021620000996	Direction des Ressources Humaines	78.05	Méthologie des Etdudes de sécurité routière en milieu interurbain	MSF	PONTS FORMATION CONSEIL 75005PARIS 5EME	1 320,00	04/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000997	MDADT de Lens Hénin		Gestion du poste de relevage - Col.P.LANGEVIN ROUVROY	MSF	VEOLIA CGE PARIS 36 AVENUE KLEBER 75116PARIS	2 542,66	07/06/2021
2021620000998	MDADT de Lens Hénin		Réparation porte entrée suite éfraction - CER LIEVIN	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	904,64	09/06/2021
2021620000999	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	17.10	Achat de réactif pour lutter contre le ressuage des chaussées	MSF	LHOIST FRANCE OUEST LD LE MARTINET 47500SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Mini : 0,00 Maxi :20 000,00	16/06/2021
20216200001000	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Présentation et lecture des œuvres de Madame BAUSSIER le 10 juin 2021	MSF	ALLEMAND SYLVIE 105 RUE DE LA ROCHETTE 27000	246,26	03/06/2021
20216200001001	Direction de l'Immobilier	35.19	CLIMATISATION	MSF	LE FROID 126 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 69120VAULX-EN-VELIN	649,43	07/06/2021
20216200001002	Direction des Ressources Humaines	78.05	Sous traitance dans les marchés publics et privés de travaux G1	MSF	GROUPE MONITEUR 10 Place Du General De Gaulle 92186ANTONY CEDEX	2 650,00	07/06/2021
20216200001003	MDADT du Calaisis		RD 217 LICQUES PR 0+877 - OA 1767 - Radier - Tenu de berges	MSF	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	15 814,00	07/06/2021
20216200001004	MDADT du Calaisis		RD 217 LICQUES PR 1+700 et 2+050 OA Traversée - Traversées de chaussée	MSF	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	57 831,00	07/06/2021
20216200001006	MDADT de Lens Hénin		Col. Léonard de Vinci à Carvin - Remplacement de ventilos convecteurs en demi-pension	MSF	FLANDRES ARTOIS 5 RUE DES BLEUETS 62500SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM	34 214,00	11/06/2021
20216200001007	Direction des Ressources Humaines	78.05	Prévention de la radicalisation violente	MSF	ASS PREVENTION EXTREMISME VIOLENT ETAGE 4 - APP 505 75019PARIS 19E	2 200,00	07/06/2021
20216200001008	MDADT du Calaisis	35.19	Remplacement de l'adoucisseur au Collège Jean Jaurès à CALAIS	MSF	BOSSU CUVELIER ZI du Beau Marais 62100CALAIS	1 738,37	07/06/2021
20216200001009	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		Travaux de signalisation directionnelle verticale sur les opérations de la DMRR et MDADT - Travaux neufs et entretien de signalisation directionnelle verticale Zone Nord	AOO	signature ZA DE LA CANARDIERE 62360isques	Mini : 0,00 Maxi :1 800 000,00	24/06/2021
20216200001010	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		Travaux de signalisation directionnelle verticale sur les opérations de la DMRR et MDADT - Travaux neufs et entretien de signalisation directionnelle verticale Zone Sud	AOO	GROUPE HELIOS T1 - SIGN PLUS 899 RUE DU DOCTEUR SCHAFFNER 62221	Mini : 0,00 Maxi :1 800 000,00	24/06/2021
20216200001011	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		Travaux de signalisation directionnelle verticale sur les opérations de la DMRR et MDADT - Travaux neufs et entretien de signalisation directionnelle verticale Zone Est	AOO	GROUPE HELIOS T1 - SIGN PLUS 899 RUE DU DOCTEUR SCHAFFNER 62221	Mini : 0,00 Maxi :1 800 000,00	24/06/2021
20216200001012	MDADT de l'Audomarois		RD 92 AUDINCHUN PR 16.530 à 17.230 - Rue Principale - Assainissement pluvial et borduration - Tranche 3	PA Ouverte	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	68 468,70	16/06/2021
20216200001016	MDADT de Lens Hénin		Col. Rabelais à HENIN-BEAUMONT - Remplacement menuiseries extérieures	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	43 379,19	14/06/2021
20216200001024	MDADT de l'Audomarois		Collège Jean Jaurès à Aire sur la Lys, fourniture et installation de lave-main tri fonctions	MSF	SNV PLOMBERIE 289 RUE PIERRE CLOSTERMANN 62100CALAIS	7 800,00	09/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001025	Direction de l'Immobilier	31.02	STORE	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	39,08	08/06/2021
20216200001026	Direction de l'Immobilier	17.18	GAZ	MSF	LE FROID 126 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 69120VAULX-EN-VELIN	277,66	08/06/2021
20216200001027	Direction de l'archéologie	77.24	Tamisage des prélèvements de la fouille située à Harnes "Zac de la Motte du Bois"	MSF	CENTRE RECHER ARCHEO VALLEE OISE 17 RUE JAMES DE ROTHSCHILD 60200COMPIEGNE	2 547,00	10/06/2021
20216200001029	MDADT de Lens Hénin		RD937 PR 14+196 - OA 12-16 - AIX NOULETTE - Réparation de joint de chaussée	MSF	RCA 37 ROUTE DES ANDELYS 27940COURCELLES SUR SEINE	20 250,00	10/06/2021
20216200001030	MDADT de Lens Hénin		RD 943 PR17+813 - OA 1226 - LOOS EN GOHELLE - Réparation de joint de chaussée	MSF	RCA 37 ROUTE DES ANDELYS 27940COURCELLES SUR SEINE	16 640,00	10/06/2021
20216200001032	MDADT du Calaisis		Création d'un parling professeurs au Collège Louis Blériot à SANGATTE	MSF	CREAVERT PAYSAGES 6 CHEMIN DE MONTREUIL 62850ALQUINES	59 470,10	08/06/2021
20216200001033	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.52	Etalonnage des matériels de précision	MSF	OCEASOFT SIEGE SOCIAL 720 RUE LOUIS LEPINE 34000MONTPELLIER	401,77	08/06/2021
20216200001036	MDADT de Lens Hénin		Travaux de clôture pour sécurisation - C. Paul LANGEVIN- AVION	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	27 430,00	14/06/2021
20216200001037	MDADT du Calaisis		Mise en place système alarme ascenseur au Collège de l'Europe à ARDRES	MSF	ORONA OUEST NORD 59160LILLE	1 150,00	08/06/2021
20216200001038	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Concert "Woodstock Experience" (Association Hemptre Scene Logic) le 24/07/2021 - Summertime	MND	HEMPIRE SCENE LOGIC 59000LILLE	2 600,00	02/06/2021
20216200001039	Direction des Ressources Humaines	78.03	Préparation à la Certification CléA	MSF	GRETA GRAND ARTOIS 533 BOULEVARD FERNAND DARCHICOURT 62110	1 225,00	08/06/2021
20216200001040	Direction des Ressources Humaines	78.05	Les etats generaux de l'enfance en danger	MSF	LES MAUX- LES MOTS POUR LE DIRE 59000LILLE	1 000,00	10/06/2021
20216200001041	MDADT de l'Arrageois		COLLEGE DE BIACHE SAINT VAAST - DESAMIANTAGE ET REMPLACEMENT DE TUYAUTERIES EN CHAUFFERIE	MSF	SARL ATEOS 6 rue d'Athies 62223FEUCHY	41 103,90	08/06/2021
20216200001042	Direction des Affaires Culturelles	25.08	Fourniture et pose d'encadrement pour l'exposition d'Étaples 2021	MSF	Camaby Gallery 74 RUE SAINT JEAN 62520LE TOUQUET PARIS PLAGE	1 548,00	09/06/2021
20216200001043	Direction des Ressources Humaines	78.05	Journée de sensibilisation à l'allaitement maternel	MSF	OREHANE 867 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 59700	70	09/06/2021
20216200001044	MDADT de l'Arrageois	71.03	COLLEGE DE BIACHE - MISSION CONTROLE VISUEL ET DEUXIEME RESTITUTION APRES TRAVAUX DE DEPOSE DE LA CHAUDIERE	MSF	NOREXPERTISES 3 rue de Fruges 62130SAINT POL SUR TERNOISE	820	09/06/2021
20216200001045	Direction des Affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Jo&Léo" (Association Lacavale) le 14 juin 2021 à Etaples	MND	LACAVALÉ 27 RUE JEAN BART 59000LILLE	6 878,49	01/06/2021
20216200001046	Direction des Ressources Humaines	78.05	31ème journées d'études de l'association nationale des sages-femmes territoriales	MSF	ASSO NATIONALE DES SAGES FEMMES TERRITORIALES 44300NANTES	500	11/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001048	MDADT du Boulonnais		Collège Jean Rostand à Marquise - fourniture et pose PAC, rayonnant et module d'appartement	MSF	DALKIA FRANCE CENTRE HAUTS DE FRANCE 59875SAINT ANDRE CEDEX	35 261,54	09/06/2021
20216200001050	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Who's Who" (SARL Top Régie) le 16/07/2021 - Summertime	MND	TOP REGIE 176 RUE AUGUSTIN TIRMONT 59283RAIMBEAUCOURT	6 990,00	08/06/2021
20216200001053	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 301 RENFORCEMENT DU PR5+500 (HERSIN-COUPIGNY) AU PR 8+500 (MAISNIL LES RUITZ)	PA Ouverte	SNC EUROVIA PAS DE CALAIS 4 rue Montaigne 62670MAZINGARBE	839 700,00	25/06/2021
20216200001054	Direction de l'Immobilier	81.28	BESTS - MAINTENANCE ASCENSEURS CHAIS D ARTOIS à ARRAS	MSF	KONE NICE 06000NICE	3 756,00	14/06/2021
20216200001055	Direction de l'Immobilier	81.28	MAINTENANCE EPMR 27 rue d'amiens à Arras	MSF	KONE NICE 06000NICE	472	14/06/2021
20216200001057	Direction de la Communication	90.02	Signalétique- CCEC Bâches et drapeaux-Br units	MSF	BR-UNITS 45 RUE MEYERBEER 59100	2 624,00	04/06/2021
20216200001058	MDADT du Boulonnais		Curage du bac de décantation sur le site de Rinxent	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	1 781,00	11/06/2021
20216200001060	MDADT de l'Arrageois	81.13	CER DE MONCHY AU BOIS - Remplacement de deux flexibles gazole	MSF	DUFETEL ET FILS 120 AVENUE ST EXUPERY 62000DAINVILLE	406,52	11/06/2021
20216200001061	Direction des Affaires Culturelles	68.01	Hébergement d'un agent à Chalon sur Saône du 21/07 au 26/07/2021 pour le festival " Chalon dans la rue "	MSF	APPART CITY 71100CHALON SUR SAONE	482,5	14/06/2021
20216200001062	MDADT de l'Arrageois		COLLEGE "GERMINAL" A BIACHE-SAINT-VAAST - MISE EN CONFORMITE DE L'ASCENSEUR	MSF	TK ELEVATOR FRANCE 8 ZONE INDUSTRIELLE 62360SAINT LEONARD	9 318,00	11/06/2021
20216200001063	MDADT du Calaisais		Mise en sécurité verrière accueil au Collège Les Argousiers à OYE PLAGE	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	1 424,10	11/06/2021
20216200001064	MDADT du Calaisais		Fuites et répartitions toiture terrasse au Collège Vadez à CALAIS	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	480	11/06/2021
20216200001065	MDADT du Calaisais		Fuites en toiture au Collège Louis Blériot à SANGATTE	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	550	11/06/2021
20216200001066	MDADT du Calaisais		Détection duites, nettoyage et entretien au Collège de l'Europe à ARDRES	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	430	11/06/2021
20216200001068	MDADT du Calaisais		Fuites et réparations ponctuelles au Collège Les 4 Vents à GUINES	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	1 605,00	11/06/2021
20216200001069	MDADT du Calaisais		Renforcement faitière, nettoyage et entretien à la MDADT du Calaisais	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	1 200,00	11/06/2021
20216200001070	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - VRD	PA Ouverte	SAS RAMERY TP 1 Avenue de l'Europe 62250LEULINGHEN BERNES	310 488,51	25/06/2021
20216200001071	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - GROS OEUVRE DEMOLITION	PA Ouverte	NOVEBAT 38 RUE LE COMMUNAL 62142COLEMBERT	75 995,51	25/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001072	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - Menuiseries extérieures bardage serrurerie	PA Ouverte	OLIVIER 94 RUE DE PROVIN 62220CARVIN	141 519,81	28/06/2021
20216200001073	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - Menuiseries intérieures platerrie carrelage faïence	PA Ouverte	SARL MENUISERIE NOUVELLE BARA AG 11 rue Pierre Martin 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	124 262,79	25/06/2021
20216200001074	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - peintures	PA Ouverte	STYLE DECO 28 RUE DU TRIEZ 59290	83 300,85	25/06/2021
20216200001075	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - Electricité	PA Ouverte	SEGD DEMOUSELLE PDC 12 RUE RENE CASSIN RESURGAT 2 62230OUTREAU	43 766,10	25/06/2021
20216200001076	MDADT de l'Audomarois		Travaux de mise en accessibilité au collège Albert Camus de LUMBRES - cvc plomberie	PA Ouverte	MGC MAINTENANCE GENIE CLIMATIQ ZONE INDUSTRIELLE RUE DU PLOUVIER 59175TEMPLEMARS	75 244,00	25/06/2021
20216200001077	MDADT de l'Arrageois		COLLEGE "GERMINAL" A BIACHE - INSTALLATION DE BATIMENTS MODULAIRES POUR SANITAIRES	MSF	TVSM 32 HAMEAU DE ST MARTIN 62120AIRE SUR LA LYS	40 948,00	11/06/2021
20216200001078	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 939/RD 83 Aménagement Giratoire Bailleul-aux-Cornailles - TAC	PA Ouverte	COLAS FRANCE 50 AVENUE DES ENTREPRISES 62221	750 000,00	25/06/2021
20216200001079	Direction de l'Immobilier	35.16	EQUIPEMENT 1/2 PENSION	MSF	CEDEO DISTRIB SANITAIRE CHAUFF ZAC DU PARC ALATA 60550VERNEUIL EN HALATTE	10 641,00	14/06/2021
20216200001080	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.06	Abonnements à la presse locale L'Observateur de l'Arrageois	MSF	L OBSERVATEUR 1 RUE ROBERT BICHET 59361AVESNES SUR HELPE	190,99	16/06/2021
20216200001081	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	23.07	Fourniture et pose de dispositifs de comptage pour aménagements cyclables	MSF	CITEOS SANTERNE NORD PICARDIE 62280SAINT MARTIN LES BOULOGNE	Mini : Maxi :33 333,33	16/06/2021
20216200001082	MDADT du Boulonnais	31.08	Fourniture d'un panneau lumineux B12 pour la RD 240 à Condette	MSF	SIGNATURE SAS ZA DE LA CANARDIERE 62360ISQUES	1 729,00	16/06/2021
20216200001084	Direction des Ressources Humaines	78.05	Gestion Technique du Bâtiment au service de la performance énergétique	MSF	COSTIC DOMAINE DE SAINT PAUL BAT 16 78471ST REMY LES CHEVREUSES	1 040,00	14/06/2021
20216200001085	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Bingo ! Un loto musical" (SARL La Familia) le 20/06/2021-Midsummer Festival	MND	LA FAMILIA 75020PARIS 20E	3 160,80	07/06/2021
20216200001089	MDADT du Calaisis		fourniture et pose de 3 portes au collège des 4 vents de Guînes	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	2 236,00	14/06/2021
20216200001090	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.11	Acquisition de boissons spécifiques pour les repas en salle d'hôtes	MSF	CMD 8 RUE DES FERMES 59810LESQUIN	105,12	15/06/2021
20216200001091	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.06	Abonnement à la presse locale Liberté Hebdo	MSF	STE NVELLE LIBERTE EDITIONS 18 RUE D INKERMANN 59000LILLE	137,12	15/06/2021
20216200001092	Direction de l'Immobilier	31.02	DOUBLE VITRAGE 1	MSF	MIROITERIE PINCEDE PUCKRIDGE - SEDEF 121 RUE DE BREQUERECQUE 62200	72,72	14/06/2021
20216200001093	Direction de l'Immobilier	31.02	DOUBLE VITRAGE 2	MSF	MIROITERIE PINCEDE PUCKRIDGE - SEDEF 121 RUE DE BREQUERECQUE 62200	120,98	14/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001113	MDADT de Lens Hénin		Restructuration de la demi-pension au collège Paul Langevin à AVION - Gros oeuvre-Démolitions	PA Ouverte	PROVALIBAT 14 AVENUE NORMANDIE NIEMEN 62640MONTIGNY EN GOHELLE	63 300,00	23/06/2021
20216200001114	MDADT de Lens Hénin		Restructuration de la demi-pension au collège Paul Langevin à AVION - Cloisons-faux plafonds--menuiseries intérieures bois	PA Ouverte	AA AMENAGEMENT ZI DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	117 444,00	23/06/2021
20216200001115	MDADT de Lens Hénin		Restructuration de la demi-pension au collège Paul Langevin à AVION - Electricité	PA Ouverte	DAINVILLE ELECTRICITE 62000DAINVILLE	31 402,24	24/06/2021
20216200001116	MDADT de Lens Hénin		Restructuration de la demi-pension au collège Paul Langevin à AVION	PA Ouverte	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	139 810,24	23/06/2021
20216200001117	MDADT de Lens Hénin		Restructuration de la demi-pension au collège Paul Langevin à AVION - Résine	PA Ouverte	ETANDEX FRETIN 985 RUE DU CHEMIN VERT 59273FRETIN	23 784,39	23/06/2021
20216200001118	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD248E1-Reconstruction du pont du Banc Valois à GUINES	PA Ouverte	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	599 999,00	30/06/2021
20216200001119	Direction de l'Immobilier	31.02	STORE BAT A	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	15,75	15/06/2021
20216200001120	Direction de l'Immobilier	31.02	STORE A006	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	288,33	15/06/2021
20216200001121	Direction des Achats, Transports et Moyens	28.02	Acquisition de jeux, jouets, livres, petits articles de puériculture et équipements de loisirs électroniques pour le Département du Pas de Calais (5 lots) - Jeux de société, jeux éducatifs, activités créatives et sportives	MNAC	COMPTOIR DES OEUVRES OGEO 82 AVENUE DU PDT WILSON 93210LA PLAINE SAINT DENIS	38 906,90	23/06/2021
20216200001122	Direction des Achats, Transports et Moyens	28.02	Acquisition de jeux, jouets, livres, petits articles de puériculture et équipements de loisirs électroniques pour le Département du Pas de Calais (5 lots) - Jeux de société, jeux éducatifs, activités créatives et sportives	MNAC	DIDACTO 33 RUE AUBER 94400	51 727,44	23/06/2021
20216200001125	MDADT de Lens Hénin	20.05	Acquisition baton de lumiere MDADT LH	MSF	SOCKALINGUM DEVADASSEN 326 RUE DES PRES DE MINCQUES 62350	910	17/06/2021
20216200001126	MDADT de l'Artois		FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENT DE CUISINE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DU BATIMENT SEGPA AU COLLEGE D'HOUDAIN	MSF	SOGEMAT SERVICE 1 PLACE DU PORT 91150ETAMPES	27 008,00	15/06/2021
20216200001127	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.01	Acquisition de foie gras de canard surgelé pour les salles d'hôtes du Restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais	MSF	SYSCO FRANCE SAS 14 RUE GERTY ARCHIMEDE 75012PARIS 12E	Mini : 0,00 Maxi :8 000,00	16/06/2021
20216200001129	MDADT de l'Artois		BARLIN-COLLEGE JEAN MOULIN-RESTRUCTURATION DU SOL CARRELAGE DU BUREAU	MSF	SBL 1039 RUE CHRISTOPHE COLOMB 62700	20 400,00	15/06/2021
20216200001130	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège du Touquet : remplacement de grillage	MSF	STE EXPLOITATION ETS CAUDEL ZI RUE LOUIS BLERLOT 62990BEAURAINVILLE	850	28/06/2021
20216200001132	MDADT de Lens Hénin	20.05	Acquisition pinces à déchets	MSF	SFEP 17 AVENUE DES CATELINES 69720SAINT LAURENT DE MURE	144,5	17/06/2021
20216200001135	Direction des Ressources Humaines	78.05	Droit des assemblées délibérantes - Ecriture et sécurisation du règlement intérieur	MSF	IFET 75006PARIS	4 000,00	15/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001136	MDADT de l'Arrageois	20.07	DELATTRE PATOUX DEVIS N°4/349226 et 4/349390 CER CROISILLES	MSF	DELATTRE PATOUX 6 ROUTE D ALBERT 62450AVESNES LES BAPAUME	92,81	17/06/2021
20216200001137	Direction de la Communication	77.01	Places Cinéma Desvres	MSF	ASSOCIATION CINE DESVRES 8 RUE VICTOR LANGAGNE 62240	568,72	14/06/2021
20216200001138	Direction des Archives Départementales	77.07	Normes NF - AFNOR	MSF	AFNOR 11 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE 93571SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX	419,96	14/06/2021
20216200001139	Direction des Affaires Culturelles	24.08	Acquisition de cadres pour l'exposition "Doisneau"	MSF	Carnaby Gallery 74 RUE SAINT JEAN 62520LE TOUQUET PARIS PLAGE	958,33	18/06/2021
20216200001141	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.09	Mise à jour documentation juridique	MSF	LEXIS NEXIS 141 RUE DE JAVEL 75747PARIS CEDEX 15	4 250,00	01/06/2021
20216200001142	MDADT du Boulonnais		MDADT du Boulonnais - motorisation du portail	MSF	PORTIS ZA LE CARREFOUR DE L ARTOIS 62490	3 657,00	16/06/2021
20216200001148	MDADT du Boulonnais		Collège Jean Rostand à Marquise - réfection et mise en sécurité des menuiseries extérieures des bâtiments A et B	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	61 069,39	24/06/2021
20216200001149	Direction des Achats, Transports et Moyens	74.04	Prestations de location de 48 cartons et traitement et valorisation des masques chirurgicaux usagés des services du Département du Pas de Calais	MSF	COSMOLYS 59710AVELIN	1 102,00	18/06/2021
20216200001150	Direction des Achats, Transports et Moyens	70.06	Analyse de la facturation des feuilles de soins	MSF	ADD-LIB 11A CHEMIN DE LA DHUY 38240	750	21/06/2021
20216200001152	Direction des Achats, Transports et Moyens	90.04	Acquisition de matériel de manifestation pour les services du Département	MSF	DOUBLET 67 RUE DE LILLE 59710AVELIN	11 452,66	21/06/2021
20216200001153	Direction de l'Immobilier	71.03	Géolocalisation et détection de réseaux enterrés sur le site de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier rue G Eiffel à Arras	MSF	INGEO 1 RUE CASSINI 62575BLENDECQUES	8 900,00	21/06/2021
20216200001154	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de traiteurs pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot-62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	49,5	17/06/2021
20216200001155	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestations de traiteur pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	4 693,20	17/06/2021
20216200001158	MDADT de l'Artois	71.03	BEUVRY-COLLEGE DEBEYRE-ETUDE TECHNIQUE	MSF	BA BAT ZI SECTEUR LE BOIS 62620RUITZ	1 300,00	18/06/2021
20216200001159	Direction des Ressources Humaines	78.05	Assises nationales de la protection de l'enfance	MSF	L ACTION SOCIALE 13 BOULEVARD SAINT MICHEL 75005PARIS 5E	2 720,00	18/06/2021
20216200001160	MDADT de l'Artois		RD 69 - Amettes - PR 23+482 à 24+420 - Travaux de stabilisation et défense de berge	MSF	sarl DUFFROY 62165SAINT POL SUR TERNOISE Cède	63 022,80	22/06/2021
20216200001167	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.55	Consommables divers	MSF	VWR INTERNATIONAL 201 rue Carnot 94120FONTENAY SOUS BOIS CEDEX	1 840,00	18/06/2021
20216200001168	MDADT de l'Artois		DOUVRIIN-COLLEGE ST EXUPERY-REPARATION DE LA CHAUDIERE A BOIS	MSF	ENGIE AXIMA 59810LESQUIN	4 315,80	18/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001169	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.10	Prestation d'encadrement dans le cadre de l'exposition Pleasance 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale- Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	SEGARD LAURENT 5 RUE DE NICE 59400	22,83	09/06/2021
20216200001170	Direction des Services Numériques	63.03	Transport de données intersites à très haut débit et Fibres noires - Transport de données intersites à très haut débit de niveau 2	AOO	LINKT 10 RUE DES PEUPLIERS LESQUIN	1 109 866,00	24/06/2021
20216200001171	Direction des Services Numériques	63.03	Transport de données intersites à très haut débit et Fibres noires - Accès et services de Fibres Optiques Noires	AOO	SERINYA TELECOM CS 30063 76710ESLETTES	155 520,00	24/06/2021
20216200001175	Direction des Achats, Transports et Moyens	20.05	Acquisition de pièces détachées pour la MDADTC - Pièces détachées neuves d'origine pour matériels de marque STIHL	MSUB	PATOUX EQUIP AGRI 62136RICHEBOURG	1 176,63	21/06/2021
20216200001176	MDADT de l'Artois		RD 943 - Lillers - PR 40+479 à 42+319 - Travaux de sécurisation	MSF	PERILHON ELAGAGE ROUTE D'ENNETIERES 59175TEMPLEMARS	65 965,20	22/06/2021
20216200001178	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.12	Abonnement IDVEILLE	MSF	IDCITE LIEU DIT LES SAULNIERS 03510CHASSENARD	60,83	21/06/2021
20216200001179	Direction des Services Numériques	66.06	Acquisition des Pass Numériques et prestations associées	AOO	APTIC 87 QUAI DE QUEYRIES 33100	528 290,00	29/06/2021
20216200001183	MDADT du Calais		Travaux sur sols souples au Centre d'Information et d'Orientation de Calais	MSF	ESPACE ET NUANCES 2 RUE DES ARTISANS 59380ARMOBOUTS-CAPPEL	3 216,85	21/06/2021
20216200001184	MDADT du Calais		Protection contre la foudre au Collège Jean Monnet à COULOGNE	MSF	INDELEC 61 chemin des postes 59500DOUAI	6 280,00	21/06/2021
20216200001185	Direction des Archives Départementales	15.17	Fournitures ateliers restauration et reliure - GEANT DES BEAUX ARTS	MSF	LE GEANT DES BEAUX ARTS LES BEAUX ARTS 67700SAVERNE	108,13	17/06/2021
20216200001187	Direction des Archives Départementales	15.17	Fourniture atelier restauration - DENTANOR	MSF	DENTANOR 8 RUE GASPARD MONGE 76300	485,37	18/06/2021
20216200001189	Direction de l'Immobilier	31.02	TUYAUX ET RACCORDS	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	276,92	21/06/2021
20216200001190	Direction de l'Immobilier	31.02	STORES 1	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	158,17	21/06/2021
20216200001191	Direction de l'Immobilier	31.02	STORES 2	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	79,08	21/06/2021
20216200001192	Direction de l'Immobilier	31.02	STORES 3	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	83,91	21/06/2021
20216200001196	MDADT de l'Artois		NOEUX LES MINES-COLLEGE A.FRANCE- REPARATION CHAUDIERE	MSF	DELANNOY DEWAILLY ENTREPRISE 6 A 10 RUE JACQUARD 59427ARMENTIERES	3 233,73	21/06/2021
20216200001197	Direction des Achats, Transports et Moyens	24.05	Location de structures modulaires et de blocs sanitaires autonomes pour les services du Département du Pas-de-Calais - Location de structures modulaires et de matériels associés	AOO	COUGNAUD SERVICES 85035MOUILLERON LE CAPTIF	46 067,60	24/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001199	Direction de l'Immobilier	35.19	ELECTRODES CHAUDIERE	MSF	HOVAL 67118GEISPOLSHEIM	302	21/06/2021
20216200001200	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		Continuité EV4 - RD940 Merlimont - création d'un abaissé de trottoir et réfection d'un chemin empierré - Territoire du Montreuillois-Ternois	MSUB	STPA PA des Deux Vallées 80143ABBEVILLE CEDEX	14 946,75	25/06/2021
20216200001201	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 148 HUCQUELIERS - PR 14.350 à 14.720 - Aménagement de traverse - Territoire du Montreuillois-Ternois	MSUB	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	49 500,00	24/06/2021
20216200001209	MDADT de l'Audomarois		Collège Pierre Mendès France à Arques, réfection réseau d'eau enterré	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	6 716,00	24/06/2021
20216200001210	Direction de l'Immobilier	31.02	VOLETS	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONGRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	168,86	22/06/2021
20216200001212	Direction des Ressources Humaines	78.05	Optimiser la gestion et les coûts de votre parc - secteur public	MSF	VARENNE ENTREPRISES 6 CITE PARADIS 75010	1 780,00	21/06/2021
20216200001213	Direction des Ressources Humaines	78.05	CONGRES DE L'IDRRIM	MSF	EKO EVENTS 75017PARIS 17EME	300	22/06/2021
20216200001214	Direction des Ressources Humaines	78.05	PERMIS C ROUGET A	MSF	LABORDE 1114 RUE JULES FERRY 62110HENIN-BEAUMONT	1 748,00	04/06/2021
20216200001215	Direction de l'Immobilier	35.16	LAVE VAISSELLE	MSF	ACI - APPLICATIONS CLIMATIQUES INDUSTRIELLES ZA Marcel Doret 62100CALAIS	497,5	22/06/2021
20216200001216	Direction de la Communication	77.01	Places cinéma Béthune	MSF	ETOILE CINEMAS DEVELOPPEMENT 71 RUE DE LA FONTAINE AU ROI 75011	379,15	01/06/2021
20216200001217	Direction des Affaires Culturelles	68.01	Hébergement d'un agent au festival d'Avignon du 12/07/2021 au 21/07/2021	MSF	LE PETIT MANOIR 15 AVENUE JULES FERRY 30133	924,55	22/06/2021
20216200001227	Direction des Archives Départementales	77.07	6 recettes de cuisine Paris Plageoise - Librairie GODON	MSF	GODON Sylviane 59026LILLE CEDEX	200	21/06/2021
20216200001228	MDADT du Calais		mise en conformité de l'ascenseur au collège Martin Luther King Calais	MSF	OTIS 62231COQUELLES	4 032,63	22/06/2021
20216200001229	MDADT de l'Audomarois	73.07	La Coupole Helfaut, assèchement et décontamination suite à sinistre dégât des eaux	MSF	BELFOR LEADER CLUB 106 94373SUCY EN BRIE CEDEX	6 875,00	21/06/2021
20216200001230	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Service d'animation culturelle pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ASSOCIATION D'ANIMATION ANCIENNES 60 RUE DE L IMPERATRICE 62600 BERCK	150	22/06/2021
20216200001231	Direction de l'Immobilier		BESTS-TRAVAUX PEINTURE ET SOL HDD	MSF	VERET 14 RUE JEHAN BODEL 62217BEAURAINS	2 058,80	24/06/2021
20216200001233	MDADT de l'Audomarois	31.08	Fourniture de 4 pavés adhésifs imprimés CER de Blendecques	MSF	LEMAIRE 3 RUE DE L ISLE 62380LUMBRES	674,28	24/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001235	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation ERTL4	MSF	COM MEDIC 19 RUE DE LA COMMANDERIE 54000 NANCY	21 600,00	23/06/2021
20216200001236	Direction des Ressources Humaines	78.05	Le BIM et la maquette numérique	MSF	ZIGGOURAT FORMATION 32 RUE DE PARADIS 75010	1 000,00	23/06/2021
20216200001239	Direction des Ressources Humaines	78.05	La scénographie des expositions temporaires et la gestion de la conservation préventive	MSF	INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE 2 RUE VIVIENNE 75002PARIS 2E	870	23/06/2021
20216200001240	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Mad Lover" (Association Ensemble Jupiter) le 01/07/2021 - Midsummer Festival	MND	ENSEMBLE JUPITER 58 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210SAINT-CLOUD	7 000,00	10/06/2021
20216200001247	Direction des Ressources Humaines	78.05	L'assurance construction	MSF	ACP FORMATION 75002PARIS 2EME	2 360,00	23/06/2021
20216200001249	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	15.05	Achat de livres non scolaires pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE	MSF	SARL LIBRAIRIE L'HORIZON 6 AU 8 BOULEVARD DE CLOCHEVILLE 62200	243,22	23/06/2021
20216200001250	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Back to Lully" (Association Les Surprises) le 03/07/2021 - Midsummer Festival	MND	LES SURPRISES 24 RUE STEHELIN 33200	17 500,00	22/06/2021
20216200001251	Direction de l'Immobilier	17.18	AZOTE	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	132,6	24/06/2021
20216200001252	Direction de l'Immobilier	31.02	DOUBLE VITRAGE	MSF	MIROITERIE PINCEDE PUCKRIDGE - SEDEF 121 RUE DE BREQUERECQUE 62200	357,78	24/06/2021
20216200001253	Direction des Ressources Humaines	78.05	Sous traitance dans les marchés publics et privés de travaux G2	MSF	GROUPE MONITEUR 10 Place Du General De Gaulle 92186ANTONY CEDEX	2 650,00	24/06/2021
20216200001254	Direction des Ressources Humaines	78.05	Sous traitance dans les marchés publics et privés de travaux G3	MSF	GROUPE MONITEUR 10 Place Du General De Gaulle 92186ANTONY CEDEX	2 650,00	24/06/2021
20216200001255	Direction des Ressources Humaines	78.05	Sous traitance dans le marché publics et privés de travaux G4	MSF	GROUPE MONITEUR 10 Place Du General De Gaulle 92186ANTONY CEDEX	2 650,00	24/06/2021
20216200001257	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		EV4 Vélomaritime CONCHIL LE TEMPLE RD 940 remplacement de clôture - Territoire du Montreuillois-Ternois	MSUB	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	37 950,00	25/06/2021
20216200001258	Direction de la Communication	77.01	Places Cinéma Le Régency St Pol sur Ternoise	MSF	ASS CULTURE ET CINEMA EN TERNOIS RUE OSCAR RICQUE 62130	616,11	02/06/2021
20216200001259	MDADT du Calaisis		RD 248E1/127 Guînes préparation pour déplacement passerelle	MSF	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS LEFRANCOIS 845 RUE DE L HOTEL DIEU 62650CLENLEU	4 206,00	25/06/2021
20216200001260	Direction de l'Immobilier	31.02	PLOMBERIE	MSF	PUM 4 RUE RENE FRANCART 51684	43,38	24/06/2021
20216200001262	MDADT de l'Artois		BRUAY LA BUISSIERE - COLLEGE A.CAMUS-REMISE EN ETAT DE LA GTC ET REMPLACEMENT BATTERIE DE CHAUFFAGE CTA	MSF	DALKIA 8 RUE D EPERNAY 62300	9 502,52	28/06/2021
20216200001263	Direction de la Communication	77.01	Places cinéma Mégarama Arras	MSF	Leca 48 GRAND PLACE 62000	604,66	23/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attribitaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001264	Direction de la Communication	90.02	Signalétique Adhésif expo Catalano Etaples	MSF	REPROCOLOR SIEGE SOCIAL ZAC MOULIN LAMBLIN 59320HALLENES LES HAUBOURDIN	342,52	24/06/2021
20216200001265	Direction de la Communication	90.02	Signalétique Aquilux - Fête de la Mer	MSF	BR-UNITS 45 RUE MEYERBEER 59100	525	23/06/2021
20216200001289	Direction de la Communication	77.19	Animation Voile-Fête de la Mer-Station Voile du Boulonnais	MSF	STATION VOILE DU BOULONNAIS BOULEVARD ALFRED THIRIEZ 62930WIMEREUX	4 200,00	09/06/2021
20216200001295	Direction de l'Immobilier	31.02	PIECES PLOMBERIE	MSF	VAN MARCK SANITAIRE CHAUFFAGE 597004MARCO EN BAROEUL	502,92	25/06/2021
20216200001380	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de service de traiteur dans le cadre de l' UF Summertime 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	8 927,30	23/06/2021
20216200001381	MDADT du Boulonnais	74.01	Curage du bac de décantation sur le Site de Rinxent	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	663	01/06/2021
20216200001382	MDADT du Boulonnais		Collège Pilatre de Rozier - création d'accès en vide sanitaire	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	7 179,34	25/06/2021
20216200001385	Direction des Finances	68.02	Déjeuner Protocolaire	MSF	AUX PECHEURS D ETAPLES 3 BD DE L IMPERATRICE 62630ETAPLES	217,44	10/06/2021
20216200001386	Direction des Affaires Culturelles	81.35	Entretien Réparation d'instruments de musique pour l'opération " orchestre aux collèges " au département du PDC	MSF	L ILLOT VENTS 262 RUE NATIONALE 59800LILLE	18 000,00	30/06/2021
20216200001388	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEAUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	99,1	28/06/2021
20216200001390	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.62	Réactifs monoclonaux	MSF	ALLIANCE BIO EXPERTISE ZONE D ACTIVITE DE COURBOUTON 3548GUIPRY MESSAC	266,44	28/06/2021
20216200001391	Direction de la Communication	77.17	Billetterie Fête de la Mer-Office Tourisme Du Boulonnais	MSF	office de tourisme du boulonnais cote d'opale, 1 boulevard du bassin napoleon 62200	3 600,00	10/06/2021
20216200001394	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Nuits" (Association Bru Zane France) le 02/07/2021 - Midsummer Festival	MND	BRU ZANE FRANCE 18 RUE STEPHENSON 75018	12 863,80	17/06/2021
20216200001396	Direction des Archives Départementales	15.17	Fourniture atelier restauration - STRONG ADHESIFS	MSF	STRONG ADHESIFS INDUSTRIELS 1 RUE DES TERRES ROUGES 95830	298,5	23/06/2021
20216200001397	Direction des Archives Départementales	77.11	Fournitures ateliers JP 2021 - OGEO	MSF	COMPTOIR DES OEUVRES OGEO 82 AVENUE DU PDT WILSON 93210LA PLAINE SAINT DENIS	196,94	23/06/2021
20216200001405	Direction de la Communication	77.01	Places Cinéma CA2BM Montreuil	MSF	CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS 11 - 13 PLACE GAMBETTA 62170	396,9	14/06/2021
20216200001413	Direction de la Communication	77.01	Places Cinéma Hardelot Association Les Amis du Cinéma 2001-2002	MSF	LES AMIS DU CINEMA 2001-2002 23 AVENUE DE LA CONCORDE 62152	568,72	14/06/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attribitaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001414	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Reunion CODIR Pôle, 30-06-21, Etaples	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	466,06	14/06/2021
20216200001416	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Election du président, 01-07-21, Arras	MSF	THILLIEZ TRAITEUR PERE ET FILS 31 RUE ROUGET DE L ISLE 62580VIMY	300	14/06/2021
20216200001431	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.02	Spectacle "Beatles Celebration" (SARL Top Régie) les 17 et 18 juillet 2021 - Summertime	MND	TOP REGIE 176 RUE AUGUSTIN TIRMONT 59283RAIMBEAUCOURT	10 808,00	15/06/2021
20216200001448	Direction de la Communication	77.02	Spectacle "Jack Claudany Humoriste" (SARL Idées Plus Conseils) du 08 au 11 juillet 2021 - Fête de la Mer	MND	IDEES PLUS CONSEILS 238 RUE DU MAL FOCH 62220CARVIN	3 280,00	24/06/2021
20216200001538	Direction des Finances	68.03	CODIR DSPO du 02 juillet 2021 à Olhain	MSF	PARC DEP NATURE LOISIRS OLHAIN PARC D OLHAIN 62150FRESNICOURT LE DOLMEN	270,45	29/06/2021
20216200001539	Direction des Finances	68.03	CODIR PRC du 07 juillet 2021 à Hardelot CCEC	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	165,00	24/06/2021
20216200001597	MDADT de Lens Hénin		Collège SAINT AUBERT - Mise en place de registre ventilation bâtiment C	MSF	DELANNOY DEWAILLY MAINTENANCE 10 rue jacquard bp 80107 59427armenti?res cedex	1 185,00	02/06/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/07/2021 au 31/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200000326	Direction de l'Immobilier	71.01	Maîtrise d'oeuvre pour travaux de démolition du bâtiment Grand Large à ETAPLES	MSF	BET IDEA 58 CHEMIN DE L'ARROCHELLE 62600GROFFLIERS	5 000,00	16/07/2021
20216200000328	Direction de l'Immobilier	71.01	Maîtrise d'oeuvre pour travaux de démolition du bâtiment Ship Marine à ETAPLES	MSF	BET IDEA 58 CHEMIN DE L'ARROCHELLE 62600GROFFLIERS	7 000,00	16/07/2021
20216200000769	Direction des Affaires Culturelles	78.05	Intervention ext dans le cadre du programme de formation de la médiathèque - relance lot 6 infructuosité	PA Ouverte	NELL & ASSOCIES 35 RUE MESLAY 75003 PARIS 3	Mini : 0,00 Maxi :40 000,00	05/07/2021
20216200000974	Direction des Ressources Humaines	70.01	Supervision individuelle des cadres du Pôle Solidarités	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	39 184,00	13/07/2021
20216200001013	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 623 : SAINT-HILAIRE-COTTES	AOO	EXPOTRANS 30 RUE DE L'INDUSTRIE 92500RUEIL-MALMAISON	26 779,20	12/07/2021
20216200001014	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 607 : FREVENT	AOO	TRANSPORTS ROSE XAVIER RUE DES GALERIE 59286ROOST-WARENDIN	97 085,74	12/07/2021
20216200001015	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 618 : DOUVVIN	AOO	TRANSPORTS ROSE XAVIER RUE DES GALERIE 59286ROOST-WARENDIN	43 778,00	12/07/2021
20216200001017	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 604 : BERLANCOURT-LE-COUROY	AOO	TRAVELIS 26 RUE DE SARREGUEMINES 62440HARNES	77 053,20	12/07/2021
20216200001018	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 661: CAMBRAI	AOO	TRAVELIS 26 RUE DE SARREGUEMINES 62440HARNES	64 654,45	12/07/2021
20216200001019	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 619 : HAINES-LEZ-LA-BASSEE + LA BASSEE (59) + BAUVIN (59) + PROVIN (59)	AOO	VOYAGES MULLIE 246 RUE DE CONDE 62160GRENAY	34 212,75	12/07/2021
20216200001020	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 628 : MARQUISE + HERVELINGHEN	AOO	UNIGO BOREAL PARC 62217BEAURAINS	45 797,68	12/07/2021
20216200001021	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 631: SAMER + CARLY	AOO	UNIGO BOREAL PARC 62217BEAURAINS	54 752,60	12/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001022	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 663 : AULNOYE-AYMERIES + VALENCIENNES + MAUBEUGE/NORD	AOO	UNIGO BOREAL PARC 62217BEAURAINS	15 666,00	12/07/2021
20216200001056	Direction des Achats, Transports et Moyens	60.05	Services de transports scolaires d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap en petits véhicules - relance des 10 lots déclarés sans suite - 665 : DOULLENS	AOO	SARL TRANSPORT MAF 62870CAMPAGNE LES HESDIN	10 612,00	12/07/2021
20216200001067	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 939 Réfection couche de roulement du PR 98+000 au PR 116+300 Hesdin - Montreuil	AOO	EUROVIA PAS DE CALAIS ZI Boulevard Valigot 62630ETAPLES	3 579 102,69	06/07/2021
20216200001095	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	160 666,67	06/07/2021
20216200001096	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Bruay La Buisnière	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	250 916,67	06/07/2021
20216200001097	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Site de Noeux les Mines	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	128 000,00	06/07/2021
20216200001098	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Lillers	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	274 166,67	06/07/2021
20216200001099	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Saint Omer	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	92 708,33	06/07/2021
20216200001100	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur d'Arques	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	106 041,67	06/07/2021
20216200001101	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Boulogne sur Mer	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	148 100,00	06/07/2021
20216200001102	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur d'Outreau	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	73 000,00	06/07/2021
20216200001103	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Site de Saint Martin Boulogne	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	80 766,67	06/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001104	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Calais 1	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	208 083,33	06/07/2021
20216200001105	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Calais 2	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	212 750,00	06/07/2021
20216200001106	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur d'Hénin Beaumont	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	326 700,00	06/07/2021
20216200001107	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Carvin	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	125 533,33	06/07/2021
20216200001108	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Liévin	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	204 250,00	06/07/2021
20216200001109	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	50 000,00	06/07/2021
20216200001110	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur d'Étaples	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	39 833,33	06/07/2021
20216200001111	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	95 500,00	06/07/2021
20216200001112	Direction des Achats, Transports et Moyens	76.12	Externalisation des droits de visite en présence d'un tiers - relance après déclaration sans suite des 18 lots de l'affaire 20S0455 - Secteur de Saint Pol sur Ternoise	PA Ouverte	EPDEF ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE DE ARRAS BP 528 62000ARRAS	209 966,67	06/07/2021
20216200001133	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		EuroVelo n°5 entre OLHAIN et St-VENANT - Section 1 MAISNIL-LES-RUITZ/HOUDAIN	PA Ouverte	RAMERY TP PARC DU BOIS RIGAUT SUD 2 62300LENS	618 998,90	06/07/2021
20216200001134	MDADT de Lens Hénin		Equipement sanitaire Renovation SEGPA Collège DARRAS RIAUMONT -2019-01352	MSF	CEF PLOMBERIE Parc d'Activités des Chauff 62710COURRIERES	2 310,00	01/07/2021
20216200001151	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège ETAPLES: installation protections anti pigeons	MSF	SASU AC3D 49 RUE PRINCIPALE 62310	5 082,00	26/07/2021
20216200001156	MDADT de Lens Hénin		Abattage velo route Rouvroy	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	1 440,00	01/07/2021
20216200001172	Direction des Achats, Transports et Moyens	69.04	MPA-DATM-Prestations de gardiennage, de sécurité du public et des artistes lors des manifestations organisées par le Département du Pas-de-Calais	PA Ouverte	SARL SURVEILLANCE DU BASSIN MINIER 27 ROUTE D ARRAS 62300	226 939,33	06/07/2021
20216200001173	Direction de la Communication	82.04	Impression, façonnage, conditionnement et livraison de supports de communication et d'information du Conseil départemental-relance après déclaration sans suite du lot 1 de l'affaire 20C0010. - Impression au format fini > 70x100 cm	AOO	DS IMPRESSION 5 RUE DE L'ARTISANAT 67170	60 895,00	20/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001174	Direction de la Communication	82.04	Impression, façonnage, conditionnement et livraison de supports de communication et d'information du Conseil départemental-relance après déclaration sans suite du lot 1 de l'affaire 20C0010. - Impression au format fini > 70x100 cm	AOO	PUBLI SCREEN AVENUE ALBERT CALMETTE 59910	30 912,00	20/07/2021
20216200001188	MDADT du Boulonnais	71.01	M.O. réfection de berge par technique végétale RD 240 Hesdigneul les Boulogne - Ruisseau d'Ecames PR 4+611	MSF	V2R INGENIERIE 48 bis route de Desvres 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	16 225,00	27/07/2021
20216200001198	Direction des Achats, Transports et Moyens	24.05	Location de structures modulaires et de blocs sanitaires autonomes pour les services du Département du Pas-de-Calais - Location de blocs sanitaires autonomes de type "chantier"	AOO	CLEAN UP SERVICES 1 RUE DES BOIS 80400	10 775,10	08/07/2021
20216200001203	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chantiers de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des MDADT - Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chant- Zone Nord	AOO	GINGER CEBTP TECHNOPARC FUTURA 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :240 000,00	05/07/2021
20216200001204	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chantiers de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des MDADT - Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chant- Zone Sud	AOO	GINGER CEBTP TECHNOPARC FUTURA 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :400 000,00	05/07/2021
20216200001205	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chantiers de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des MDADT - Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chant- Zone Est	AOO	GINGER CEBTP TECHNOPARC FUTURA 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :240 000,00	05/07/2021
20216200001206	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chantiers de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des MDADT - Réalisation des contrôles de chantier d'ouvrage d'art - zone Nord	AOO	GINGER CEBTP TECHNOPARC FUTURA 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :240 000,00	05/07/2021
20216200001207	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chantiers de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des MDADT - Réalisation des contrôles de chantier d'ouvrage d'art - zone Sud	AOO	GINGER CEBTP TECHNOPARC FUTURA 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :200 000,00	05/07/2021
20216200001208	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	Réalisation des contrôles et essais géotechniques sur les chantiers de la Direction de la Mobilité et du Réseau Routier (DMRR) et des MDADT - Réalisation des contrôles de chantier d'ouvrage d'art - zone Est	AOO	GINGER CEBTP TECHNOPARC FUTURA 62400BETHUNE	Mini : 0,00 Maxi :340 000,00	05/07/2021
20216200001211	Direction des Ressources Humaines	78.03	CPF - Formation auxiliaire ambulancier	MSF	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION HAUTS-DE-FRANCE CMA REG HAUTS-DE-FRANCE 59000LILLE	900	05/07/2021
20216200001218	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Fondations ossature métallique serrurerie	AOO	R et D 62126WIMILLE	1 533 118,26	13/07/2021
20216200001219	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Ossature en bois	AOO	DETAM 33 bis rue Arthur Lamendin 62330ISBERGUES	225 758,56	21/07/2021
20216200001220	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Etanchéité	AOO	DETAM 33 bis rue Arthur Lamendin 62330ISBERGUES	40 110,79	13/07/2021
20216200001221	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Electricité	AOO	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUINCY	108 291,53	13/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001222	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Ascenseur	AOO	TK ELEVATOR FRANCE RUE CHAMPFLEUR 49001ANGERS CEDEX 01	58 900,00	13/07/2021
20216200001224	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Tyrolienne	AOO	AEROFUN 6 CHEMIN DE LA HULOTTE 88400	237 390,00	13/07/2021
20216200001225	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - Toboggan	AOO	CARATECH 150 IMPASSE DU PERELLY 38300	111 645,00	13/07/2021
20216200001226	MDADT de l'Artois		Travaux d'une superstructure comprenant un belvédère et une tyrolienne au Parc Départemental d'Olhain - Relance d'une consultation déclarée sans suite (AOO-CBMT-19S0078) - VRD	AOO	LHOTELLIER TRAVAUX PUBLICS 62217BEAURAINS	126 287,30	13/07/2021
20216200001232	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD940/52 MODIFICATION DE CARREFOUR A SAINT ETIENNE AU MONT TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT CHAUSSEE	PA Ouverte	EIFFAGE ROUTE NORD EST 109 avenue Charles de Gaulle 62903COQUELLES CEDEX	594 900,00	06/07/2021
20216200001234	MDADT de Lens Hénin		Réaménagement de la demi-pension et remplacement du lave-vaisselle au collège Gérard Philippe d'Héning-Beaumont (rattachée à l'affaire 18S0694)	PA Ouverte	SOCIETE NOUVELLE SANIEZ CONSTRUCTION 28 RUE DE L'ABBAYE 59730	39 772,10	05/07/2021
20216200001237	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 945 - Déconnexion des Eaux Pluviales à BEUVRY	PA Ouverte	RAMERY TP PARC DU BOIS RIGAUT SUD 2 62300LENS	219 626,00	06/07/2021
20216200001238	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 939 Giratoire A26 Marquion	PA Ouverte	EIFFAGE ROUTE NORD EST 2 RUE LOUISE MICHEL 59161	796 671,50	06/07/2021
20216200001241	MDADT de Lens Héning		Construction d'un bloc sanitaire et atelier ATTEE au collège Emile Zola de FOUQUIERES LES LENS	PA Ouverte	VOIRIE ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS RUE DU FORT GASSION 62120AIRE SUR LA LYS	81 000,00	02/07/2021
20216200001242	MDADT de Lens Héning		Construction d'un bloc sanitaire et atelier ATTEE au collège Emile Zola de FOUQUIERES LES LENS - Bardage-Bois	PA Ouverte	GENTY Avenue d'Immercourt ZI Est 62223SAINT LAURENT BLANGY	25 162,62	02/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001243	MDADT de Lens Hénin		Construction d'un bloc sanitaire et atelier ATTEE au collège Emile Zola de FOUQUIERES LES LENS	PA Ouverte	GENTY Avenue d'Immercourt ZI Est 62223SAINT LAURENT BLANGY	17 974,38	02/07/2021
20216200001244	MDADT de Lens Hénin		Construction d'un bloc sanitaire et atelier ATTEE au collège Emile Zola de FOUQUIERES LES LENS - CVC plomberie	PA Ouverte	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	35 925,00	02/07/2021
20216200001245	MDADT de Lens Hénin		Construction d'un bloc sanitaire et atelier ATTEE au collège Emile Zola de FOUQUIERES LES LENS	PA Ouverte	EMD ENTREPRISE 10 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER 62540MARLES LES MINES	9 387,94	02/07/2021
20216200001246	MDADT de Lens Hénin		Construction d'un bloc sanitaire et atelier ATTEE au collège Emile Zola de FOUQUIERES LES LENS - Plâtrerie-Faux plafonds	PA Ouverte	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	45 175,40	02/07/2021
20216200001387	Direction des Achats, Transports et Moyens	73.05	PRESTATIONS DE DEGRAISSAGE ET DE NETTOYAGE DES HOTTES POUR LE RESTAURANT ADMINISTRATIF DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS	MSF	TECHNIVAP 121 RUE DE BERZIN 59273	Mini : 0,00 Maxi : 0,00	06/07/2021
20216200001392	Direction des Achats, Transports et Moyens	35.07	Acquisition de consommables pour les machines de façonnage de l'imprimerie Départementale	MSF	CAPPELLE 15 B AVENUE DE L EUROPE 59223RONCQ	960	01/07/2021
20216200001395	Direction des Achats, Transports et Moyens	90.04	Prestations de location, transport, montage, démontage des matériels de la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel et location de chapiteaux, tentes, structures et autres matériels associés	MSF	COMPACT 5 RUE AMBROISE CROIZAT 95195GOUSSAINVILLE CEDEX	5 203,53	02/07/2021
20216200001398	MDADT du Boulonnais		RD 940/113 Nesles - PR 38+390 - Réparation ilots enrobés rouge	MSF	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	4 745,00	02/07/2021
20216200001399	Direction de l'Immobilier	31.02	Aménagement sanitaires	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	340,07	01/07/2021
20216200001400	Direction de l'Immobilier	31.02	Pièces laiton	MSF	DESENFANS BOULOGNE SUR MER 7 RUE BLERIOT ZI DE LA LIANE 62200BOULOGNE SUR MER	64,62	01/07/2021
20216200001401	MDADT du Boulonnais		RD 940 Wissant - PR 69+218 à 69+245 - réparation cages gabions	MSF	EIFFAGE ROUTE NORD EST 109 avenue Charles de Gaulle 62903COQUELLES CEDEX	5 480,00	05/07/2021
20216200001402	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.05	Inspections détaillées d'ouvrages d'art courants- Campagne 2021	PA Ouverte	EXPERTISE DIAGNOSTIC INSPECTION STRUCT 48 RUE PASTEUR 59810LESQUIN	11 450,00	13/07/2021
20216200001403	MDADT de l'Arrageois		RD 939 PR 191+097 O.A N° 953 VIS EN ARTOIS Curage sous ouvrage, réparation béton et confortement de berges	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	49 890,00	06/07/2021
20216200001404	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.52	Etalonnage des matériels de précision	MSF	LABORATOIRE NATIONAL D ESSAIS 1 rue Gaston Boissier 75724PARIS CEDEX 15	2 164,00	01/07/2021
20216200001406	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.58	Réactifs immunohématologie	MSF	ALCYON FRANCE 231 AVENUE JULES CESAR 62223SAINT LAURENT BLANGY CEDEX	392,23	01/07/2021
20216200001408	Mission Port d'Étaples		Port d'ÉTAPLES Désamiantage déplombage et démolition du bâtiment EX SHIP MARINE	MSF	LBS LITTORAL BOIS SERVICE 10 RUE DE MADRID 62730LES ATTAQUES	35 450,00	05/07/2021
20216200001409	Direction de la Communication	77.01	Places cinéma L'étoile Boulogne-sur-Mer	MSF	L'ETOILE 18 RUE NATIONALE 62200	568,72	01/07/2021
20216200001410	Direction des Politiques d'Inclusion Durable	66.08	soutien aux séjours en vacances de jeunes non accompagnés Août 2021	MSF	VACANCES OUVERTES 14 RUE DE LA BEAUNE 93100MONTREUIL	38 000,00	07/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001411	Mission Port d'Étaples		Port départemental d'ETAPLES Désamiantage déplombage et démolition du bâtiment EX GRAND LARGE	MSF	SINGER 18 PLACE LEO LAGRANGE 62230OUTREAU	50 000,00	05/07/2021
20216200001412	Direction de l'Immobilier	17.12	Rénovation peinture bâtiments siège	MSF	Nuances et décoration Nord 62223Saint Laurent Blangy	289,32	05/07/2021
20216200001417	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.06	Fourniture de vaccins anti-grippal VaxigripTetra	MSF	SANOFI PASTEUR EUROPE 14 ESPACE HENRY VALLEE 69007LYON 7EME	8 534,40	05/07/2021
20216200001418	Direction de la Communication	77.01	Places Cinéma Le Prévert Harnes	MSF	COMMUNE DE HARNES 36 Rue de Montceau-les-Mines 62440	330	02/07/2021
20216200001419	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	69.07	restaion de protection civile le 25 juillet 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ASS DEP PROTECT CIVILE PAS-DE-CALAIS RUE DU DOCTEUR CALOT 62600BERCK	749	02/07/2021
20216200001420	Direction des Achats, Transports et Moyens	81.10	Maintenance chaine BOSCH - SM3R	MSF	CONTROLES ET ANALYSES TECHNIQUES DE L'EST 6-8 RUE DE LA CLOSERIE 91090	1 187,40	05/07/2021
20216200001426	MDADT de Lens Hévin		Collège SAINT AUBERTLibercourt - Mise en place d'une porte de cuisine dans le logement de Mme SCHEMBRI	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	499,3	19/07/2021
20216200001427	MDADT de Lens Hévin		Collège SAINT AUBERT LIBERCOURT - Mise en place d'une porte de cuisine dans le logement de Mme SCHEMBRI	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	499,3	19/07/2021
20216200001428	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.06	Fourniture de vaccins destinés à divers services du Département - Vaccins contre le Méningocoques de groupe C	PA Ouverte	LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE 23 RUE FRANCOIS JACOB 92500	Mini : 0,00 Maxi :15 000,00	20/07/2021
20216200001429	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.06	Fourniture de vaccins destinés à divers services du Département - Vaccins contre le Pneumocoque	PA Ouverte	PFIZER 23 25 AVENUE DU DR LANNELONGUE 75014PARIS 14E	Mini : 0,00 Maxi :35 500,00	20/07/2021
20216200001430	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.06	Fourniture de vaccins destinés à divers services du Département - Vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite	PA Ouverte	SANOFI PASTEUR EUROPE 14 ESPACE HENRY VALLEE 69007LYON 7EME	Mini : 0,00 Maxi :4 500,00	20/07/2021
20216200001432	MDADT de l'Audomarois		Collège Jean Jaurès à Aire sur la Lys, remplacement de l'ancienne accueil en loge	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	6 100,78	07/07/2021
20216200001433	Direction de l'Immobilier	71.03	Etude accoustique - Collège Anne Franck à DOURGES	MSF	DECIBEL FRANCE ZI DE ROSARGE 01700MIRIBEL	2 980,00	07/07/2021
20216200001434	MDADT de Lens Hévin		Collège M.CURIE LIEVIN - Remplacement du ferme-porte du portillon entre le parvis et la cour	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	700	19/07/2021
20216200001435	MDADT de Lens Hévin		Remplacement avec motorisation de menuiseries extérieures - MDADT LIEVIN	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	9 872,55	19/07/2021
20216200001436	MDADT du Montreuillois-Temois		Collège Auxi: réfection de carrelages en rez-de-chaussée suite inondation	MSF	LAINE ET ROGER 42 rue du centre 62127MAIZIERES	16 607,32	07/07/2021
20216200001437	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Consultation relative à 38 heures d'interventions intitulées « les assembleurs – Mission d'accompagnement de l'équipe projet Label BNR2 »	MSF	POP 8 RUE NICOLAS LEBLANC 59000	4 166,67	12/07/2021
20216200001438	MDADT de Lens Hévin		Elagage des peupliers dangereux - Collège J.VILAR ANGRES	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	3 560,00	05/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001439	Direction des Ressources Humaines	78.03	CPF - Formation de médiateur familial	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	7 595,00	07/07/2021
20216200001440	Direction de l'Immobilier	31.02	STORES	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	32,42	06/07/2021
20216200001442	Direction des Achats, Transports et Moyens	11.05	Acquisition et forfaits location ou renouvellement de fleurs, plantes, compositions florales et accessoires pour le Département du Pas-de-Calais	MSF	LES MILLE ET UNE FLEURS 26 RTE DE BETHUNE 62750LOOS EN GOHELLE	39 600,00	06/07/2021
20216200001443	MDADT du Boulonnais	31.08	Fourniture de panneaux lumineux B13 pour le CER de St Martin Boulogne	MSF	SIGNATURE SAS ZA DE LA CANARDIERE 62360ISQUES	3 558,08	12/07/2021
20216200001444	Direction des Affaires Culturelles	72.17	Tirage photos pour l'exposition "Robert Doisneau"	MSF	HERVE HUDRY 45 rue cantagrel 75013	4 590,00	08/07/2021
20216200001445	MDADT de l'Arrageois	20.07	Achat flexible karcher CER PAS EN ARTOIS	MSF	CINOR 994 RUE M CAULLERY 59500DOUAI	102,29	08/07/2021
20216200001446	MDADT de l'Arrageois	20.07	DELATRE PATOUX DEVIS N° 4/350959 CER BIEFVILLERS LES BAPAUME	MSF	DELATRE PATOUX 6 ROUTE D ALBERT 62450AVESNES LES BAPAUME	776,54	08/07/2021
20216200001447	MDADT du Boulonnais	81.17	MDADT du Boulonnais - modernisation de l'ascenseur complément	MSF	OTIS 62231COQUELLES	977,64	07/07/2021
20216200001450	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.11	Conception et Réalisation de la Scénographie de l'exposition dossier: "Radio Caroline Remember" du 14 juillet au 15 août 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	Oxymoron 2 a rue marle 59930	6 678,70	07/07/2021
20216200001451	Direction de l'Immobilier	73.02	nettoyage spécifique HDD - POTAGER - POLE LOGISTIQUE à Arras	MSF	Esat de l'Arrageois Zone Actiparc 62223SAINT LAURENT BLANGY	2 220,30	09/07/2021
20216200001452	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.05	Fleurs (réceptions et cérémonies) pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	COLIN VANESSA 17 RUE DE LA PAIX 62360	90,91	03/07/2021
20216200001453	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD210E2/Accès CHRISO-Aménagement d'un Carrefour Giratoire-BLENDECQUES-TAC	PA Ouverte	DUCCROQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	399 472,50	09/07/2021
20216200001455	Direction des Ressources Humaines	78.03	Formation MAC Formateur SST	MSF	ARRAS FORMATION SECOURSIMS INCEN 2 RUE VICTOR HUGO 62000ARRAS	2 400,00	09/07/2021
20216200001456	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.05	Inspections détaillées d'ouvrages d'art non courants - Campagne 2021	PA Ouverte	EXPERTISE DIAGNOSTIC INSPECTION STRUCT 48 RUE PASTEUR 59810LESQUIN	28 736,00	13/07/2021
20216200001457	MDADT de Lens Hévin		Remplacement et pose de la clôture volée - COLL7GE a;franck dourges	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	910	19/07/2021
20216200001458	Direction des Achats, Transports et Moyens	23.06	Acquisition de trois enregistreurs de température en temps réel pour les Centres médicaux du Département du Pas de Calais	MSF	PHARMACIE TERNAUX 2 rue du 8 Mai 62161MAROEUIL	1 650,00	12/07/2021
20216200001459	MDADT de l'Arrageois	73.07	LABORATOIRE D'ANALYSES A ARRAS - DESINFECTION - DERATISATION	MSF	BATISANTE NORD RUE JACQUES MESSENGER 59175	540	08/07/2021
20216200001460	Direction de l'Immobilier	81.48	NETTOYAGE PUISARD 27 RUE D'AMIENS	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	360	12/07/2021
20216200001461	MDADT de Lens Hévin		Reprise clôture entre logements suite à tempête - Collège Langevin Wallon GRENAV	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	562,5	19/07/2021
20216200001462	Direction de l'Immobilier	20.06	OUTILLAGE DIVERS DENEIGEMENT DES ACCES	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	2 551,11	12/07/2021
20216200001463	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		D939 -OA 2006 - Pont Rose- Réfection de l'intrados et des piles à ETAPLES	PA Ouverte	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	475 000,00	12/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001464	MDADT de l'Arrageois	71.03	LOGEMENT 247 ROUTE DE CAMBRAI A ARRAS - DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX	MSF	NOREXPERTISES 3 rue de Fruges 62130SAINT POL SUR TERNOISE	700	08/07/2021
20216200001465	MDADT du Boulonnais		RD 901 Carly - OA 2511 - PR 38+894	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	5 000,00	15/07/2021
20216200001466	Mission Port d'Etapes		Appel à candidature- Désignation d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'un espace de convivialité sur le port départemental d'Etapes-sur-Mer	PA Restreinte	URBA FOLIA 63 AVENUE CANTELEU 59650VILLENEUVE D ASCQ	99 000,00	13/07/2021
20216200001467	MDADT de l'Arrageois	81.27	ARCHIVES RUE DU 19 MARS A DAINVILLE - REPARATION POTEAU INCENDIE ET CHANGEMENT RACCORD POMPIER	MSF	VEOLIA EAU CGE 1 RUE DE LA FONTAINERIE 62033ARRAS CEDEX	1 234,42	08/07/2021
20216200001468	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.82	Consommables pour mesure de température	MSF	OCEASOFT SIEGE SOCIAL 720 RUE LOUIS LEPINE 34000MONTPELLIER	138	08/07/2021
20216200001469	MDADT du Calaisis		Création d'une aire de covoiturage à Licques - RD 215 RD 217	MSF	EUROVIA PAS DE CALAIS 720 rue Louis Bréguet 62106CALAIS CEDEX	24 991,50	08/07/2021
20216200001470	MDADT du Calaisis		RD 219 OYE-PLAGE PR 00+410 Création d'ouvrage en remplacement de traversée	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	39 888,00	08/07/2021
20216200001471	Laboratoire Départemental d'Analyses	17.02	Colorants	MSF	SIGMA ALDRICH CHIMIE 80, rue de Luzais 38297SAINT QUENTIN FALLAVIER	85,7	08/07/2021
20216200001472	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.73	Médicaments vétérinaires	MSF	FISHER SCIENTIFIC PARC D INNOVATION 67400ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	193,26	08/07/2021
20216200001473	Direction de l'Immobilier	81.48	THERMOGRAPHIE BDS ET HDD	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	672,1	12/07/2021
20216200001475	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.50	Acquisition de six tables électrique de gynécologie pour les Centres médicaux du Département du Pas de Calais	MSF	FRANCE NEIR LABORATOIRE 14 chemin des Margueritois 59155FACHES THUMESNIL	19 926,54	12/07/2021
20216200001476	Direction de l'Immobilier		Fourniture et pose de stores à la MDS de LIEVIN	MSF	RIDEAUX STORES SERVICES R2S 26 RUE LOUIS CHRISTIAENS 59000LILLE	8 715,49	12/07/2021
20216200001477	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.10	Restauration de collections de musée pour le Centre Culturel de l'Entente Coridale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MADAME MARIE PETIT - SILICIUM 50 B RUE DE LA BIDASSOA 75020PARIS 20	3 900,00	08/07/2021
20216200001479	MDADT du Boulonnais		Collège Daunou à Boulogne sur Mer - réfection du quai de chargement de la demi-pension	MSF	RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION 10 avenue de Flandre 59290WASQUEHAL	10 851,43	12/07/2021
20216200001480	Direction des Affaires Culturelles	77.11	Création et réalisation d'une scénographie pour une manifestation culturelle à la maison du Port d'Etapes	MSF	DEGRELLE Morgane 54740XIROCOURT	520	12/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001482	MDADT de l'Arregeois	71.03	12 PLACE JEAN MOULIN A ARRAS - DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX REFECTION COUVERTURE 3 BATIMENTS	MSF	NOREXPERTISES 3 rue de Fruges 62130SAINT POL SUR TERNOISE	600	09/07/2021
20216200001483	Direction des Ressources Humaines	70.01	Bilans de compétence et tests de positionnement administratif	MSF	CENTRE INTERINSTITUTIONNEL BILAN COMPETENCES NPC NORD PAS DE CALAIS 91 t avenue jean jaures 62800	35 040,00	05/07/2021
20216200001484	Direction des Affaires Culturelles	68.01	Hébergement d'un agent au festival d'Avignon du 20 au 25 juillet 2021	MSF	HOTEL CENTRAL 84000AVIGNON	1 023,25	14/07/2021
20216200001487	MDADT du Montreuillois-Temois		RD 8 ROELLECOURT PR43+058 OA 773 Travaux étanchéité et trottoirs	MSF	DUFFROY Zi route d'Ostreville 62165SAINT POL SUR TERNOISE CEDEX	62 336,60	13/07/2021
20216200001497	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Intervention lors de la journée professionnelle " l'attention, ça se cultive " par Mme RASSE, le 24 septembre 2021	MSF	ASSOCIATION PIKLER LOCZY- FRANCE 26 BOULEVARD BRUNE 75014PARIS 14	500	12/07/2021
20216200001498	MDADT du Calaisis		Réfection complète de l'entrée principale au Collège Les Dentelliers à CALAIS	MSF	DUFETRELLE ROGER 100 rue Marcel Dassault 62103CALAIS CEDEX	24 400,00	12/07/2021
20216200001501	MDADT du Calaisis		Réfection de l'entrée du réfectoire au Collège Les Dentelliers à CALAIS	MSF	DUFETRELLE ROGER 100 rue Marcel Dassault 62103CALAIS CEDEX	22 000,00	12/07/2021
20216200001502	MDADT du Calaisis		Raccordements plots techniques salles de sciences au Collège Jean Jaurès à CALAIS	MSF	SNV PLOMBERIE 289 RUE PIERRE CLOSTERMANN 62100CALAIS	4 680,00	12/07/2021
20216200001503	MDADT du Calaisis		Démolition et reprise murale au Collège Martin Luther King à CALAIS	MSF	SPIE BATIGNOLLES NORD 54 RUE DE MOSCOU 62100CALAIS	6 721,82	12/07/2021
20216200001504	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Intervention lors de la manifestation nationale " partir en livre ": ateliers artistiques pour la création de bandes sonores	MSF	SUPAGROVALISTIC 17 RUE DELVAU 59800	8 550,00	13/07/2021
20216200001505	Direction des Archives Départementales	77.11	Ateliers JEP 2021	MSF	RAIL CLUB MEDIOLANAIS 9 PLACE JEAN JAURES 62223	632,58	09/07/2021
20216200001507	MDADT de l'Artois		ST VENANT-Collège Georges Brassens-travaux d'étanchéité sur chassis	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	845	15/07/2021
20216200001508	MDADT de l'Artois		LAVENTIE-Coll. Pays de l'Alloeu-remplacement crémone porte salle restauration	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	576,45	13/07/2021
20216200001509	MDADT de l'Artois		DIVION-Collège H.Wallon-Remplacement moteur portail autoportant	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	1 250,00	13/07/2021
20216200001510	MDADT du Boulonnais		Collège Paul Eluard - remise en état skydome 2ème étage bât B	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	625	15/07/2021
20216200001511	Direction des Archives Départementales	15.17	Fourniture atelier reliure et restauration	MSF	CTS FRANCE 26 PASSAGE THIERS 75011PARIS 11E	842,71	12/07/2021
20216200001515	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	24.11	Location de vélos à assistance électrique	MSF	KEOLIS ARRAS RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	1 636,36	19/07/2021
20216200001516	MDADT du Boulonnais	84.02	Site de St Léonard - remise en état des espaces verts	MSF	ATELIER PROTEGE COTE D OPALE IMPASSE DU CHATEAU LACROIX 62126WIMILLE	1 569,40	15/07/2021
20216200001517	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	77.21	Semaine de la mobilité action éducative ST MARTIN	MSF	LE GRAND HUIT 9 AVENUE EUGENE VARLIN 59000LILLE	1 042,00	19/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001518	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	77.21	Semaine de la mobilité action éducative ARRAS	MSF	LE GRAND HUIT 9 AVENUE EUGENE VARLIN 59000LILLE	952	19/07/2021
20216200001520	Direction des Affaires Culturelles	68.02	Frais de déjeuners à Etaples du 8 juillet 2021 - exposition "les enfants de la mer"	MSF	ANECDOTE ALMA 62170MONTREUIL	413,64	08/07/2021
20216200001523	MDADT de l'Artois		NORRENT FONTES-Coll.Chochoy-Remplacement porte sectionnelle garage logement	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	2 582,20	15/07/2021
20216200001524	MDADT de l'Artois		MARLES LES MINES-Coll.Zola-Mise en place d'une cloison	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	4 940,00	15/07/2021
20216200001526	MDADT de Lens Hénin	71.03	Maison des Sports - Diagnostique technique dans le cadre de la Mise en accessibilité	MSF	APAVE NORD OUEST 59703MARCO EN BAROEUL	1 375,00	22/07/2021
20216200001527	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.03	RD248 E1_ Reconstruction de l'ouvrage d'art n° 1990 - Contrôle des études d'exécution liées à la reconstruction des ouvrages	MSF	SEGIC INGENIERIE 7 RUE DES PETITS RUISSEAUX 91370VERRIERES LE BUISSON	15 750,00	20/07/2021
20216200001530	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEAUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	1 017,41	16/07/2021
20216200001531	Direction de l'Immobilier	73.07	ENTRETIEN DES NUISIBLES DES BATIEMTNS DU SIEGE	MSF	ECOLAB PEST FRANCE 25 RUE ARISTIDE BRIAND 94112ARCUEIL CEDEX	1 961,00	21/07/2021
20216200001533	Direction de l'Immobilier	35.19	MSI/DIMMO/CLIM	MSF	LE FROID 126 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 69120VAULX-EN-VELIN	818,59	19/07/2021
20216200001534	MDADT de l'Arrageois		COLLEGE PEGUY A ARRAS : MISE EN SECURITE ARMOIRE PEDAGOGIQUE	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	440	19/07/2021
20216200001536	MDADT de l'Arrageois	71.03	ARRAS 37 RUE DU TEMPLE BAT. J - EXAMEN VISUEL APRES DESAMIANTAGE ET MESURE D'EMPOUSSIEREMENT	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	1 248,00	21/07/2021
20216200001537	Direction des Ressources Humaines	78.05	Le suivi santé-travail dans la fonction publique	MSF	INSTITUT DE SANTE AU TRAVAIL 59120LOOS	790	19/07/2021
20216200001540	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de service de traiteur dans le cadre de l' UF SummerTime 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	726	20/07/2021
20216200001542	MDADT de l'Artois		NOEUX LES MINES-COLLEGE A.FRANCE-REPARATION FAUX-PLAFOND "FOYER"	MSF	SBL 1039 RUE CHRISTOPHE COLOMB 62700	4 650,94	20/07/2021
20216200001543	Direction de l'Immobilier	31.02	LUMINAIRE SUR MESURE	MSF	REXEL 62223SAINT CATHERINE	40,64	21/07/2021
20216200001544	MDADT de l'Artois		LILLERS-MEDIATHEQUE-REPLACEMENT D'UNE BAIE COULISSANTE EN ALUMINIUM LAQUE BLANC	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	3 301,40	23/07/2021
20216200001545	MDADT de l'Artois		ANNEZIN-COLLEGE LIBERTE-REPLACEMENT DES PORTES EN STRATIFIE COMPACT	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	1 112,00	23/07/2021
20216200001546	MDADT de l'Artois		BRUAY-COLLEGE E.ROSTAND-REPLACEMENT DES BANDEAUX VENTOUSESUR BLOC PORTE DAS	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	2 042,00	23/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001547	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	72.04	Organisation d'une conférence dans le cadre de l'exposition "Pleasance, l'Été sur la Côte d'Opale, 1880-1914" du 03/07/2021 au 03/10/2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ZONE DE CONFUSION 59350	300	21/07/2021
20216200001548	MDADT de l'Artois		DOUVRIIN - COLLEGE ST EXUPERY - CREATION D'UNE SALLE	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	4 051,00	23/07/2021
20216200001550	MDADT de Lens Hénin		Collège David Marcelle à BILLY-MONTIGNY - Découpe et rebouchage de la chape du local ATTEE	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	1 600,00	26/07/2021
20216200001551	MDADT de Lens Hénin		Col. David Marcelle à BILLY-MONTIGNY - Découpe et rebouchage de la chape du local ATTEE	MSF	CARLIER 15 RUE JEAN MOULIN 62000DAINVILLE	1 600,00	26/07/2021
20216200001553	MDADT de l'Artois		RUITZ-CER-REPARATION CHEVETRE PORTE SECTIONNELLE	MSF	FCB CHARPENTES 62157ALLOUAGNE	2 040,00	22/07/2021
20216200001554	MDADT de l'Artois		RUITZ-CER-REPLACEMENT PANNEAUX SANDWICH PORTE SECTIONNELLE	MSF	DETAM 33 bis rue Arthur Lamendin 62330ISBERGUES	3 011,99	22/07/2021
20216200001556	MDADT de l'Arrageois		RD 939 PR 160+497 O.A 101 SAVY-BERLETTE Descentes E.P, joints de trottoirs, revêtement et défenses berges	MSF	ENTREPRISE DENIS WATTEZ ZI LA MOTTE AU BOIS 62440HARNES	40 966,00	26/07/2021
20216200001557	MDADT de l'Arrageois		SITE DE CROISILLES - REFECTION SUR MENUISERIES ACIER	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	425	23/07/2021
20216200001558	Direction de l'Immobilier	31.02	MSI-DIMMO-STORES	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	152,25	23/07/2021
20216200001559	Direction des Achats, Transports et Moyens	64.03	Prestation Autocollants - Calculatrices 2021	MSF	MANUTAN COLLECTIVITES SERVICE TRESORERIE 79180CHAURAY	2 285,00	26/07/2021
20216200001560	Direction de l'Immobilier		Réhabilitation et extension de la maison Départementale du termois - Relance du lot n°2 déclaré sans suite - Couverture - étanchéité	PA Ouverte	NORD CONCEPT BATIMENT 47 RUE DE MARQUILLIES 59480LA BASSEE	162 486,00	30/07/2021
20216200001561	MDADT de l'Arrageois	81.17	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER A ARRAS : DEPANNAGE DE MECANISME ELECTRIQUE D'OUVERTURE	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	280	23/07/2021
20216200001573	MDADT de l'Artois		NOEUX LES MINES-COLLEGE A.FRANCE-MISE EN PEINTURE DU FOYER	MSF	COLOR IN 57 rue GALILEE 62750LOOS EN GOHELLE	1 582,40	23/07/2021
20216200001577	Direction des Ressources Humaines	78.05	Modélisation chronologique avec le logiciel ChronoModel	MSF	CNRS FORMATION ENTREPRISE 91198GIF SUR YVETTE CEDEX	1 100,00	26/07/2021
20216200001579	Direction des Affaires Culturelles	77.11	Conception de supports dans le cadre de l'exposition temporaire "Les enfants de la mer" à Etaples-sur-Mer	MSF	GRANDS ENSEMBLE GRANDS ENSEMBLES - FORMATION 59000LILLE	1 365,00	13/07/2021
20216200001580	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Cocktail du Président, 12/07/21, Arras	MSF	THILLIEZ TRAITEUR PERE ET FILS 31 RUE ROUGET DE L ISLE 62580VIMY	372	09/07/2021
20216200001581	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Cocktail DGS 16/07/21 Arras	MSF	THILLIEZ TRAITEUR PERE ET FILS 31 RUE ROUGET DE L ISLE 62580VIMY	320	15/07/2021
20216200001582	MDADT de l'Arrageois	81.27	CENTRE ARCHEOLOGIQUE - REMPLACEMENT DE 2 CARTES CPY SUR LES CENTRALES CIAT	MSF	TPF UTILITIES 156/220 RUE DES FAMARDS 59273FRETIN	1 212,30	26/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001583	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Festival Rock en Stock,08/08/21, Etaples sur mer	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	1 562,52	28/07/2021
20216200001584	MDADT de l'Arrageois	81.17	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL ARRAS : REPLACEMENT DE PILES SUR PALPEUR	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	120	26/07/2021
20216200001585	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.02	Service de restauration dans le cadre de "Radio Caroline Remember" du 14 juillet 2021 au 15 août 2021.	MSF	L OCEAN 62152HARDELOT	73,2	22/07/2021
20216200001586	MDADT de l'Arrageois		CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER - REPLACEMENT DE LA MOTORISATION DE LA PORTE SECTIONNELLE	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	1 890,00	29/07/2021
20216200001587	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 75 BOUVIGNY BOYEFFLES - PR 28.856 à 28.890 - Aménagement de l'ilot D301 - Territoires de Lens-Hénin et de l'Artois	MSUB	DUCROCO T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	44 444,00	28/07/2021
20216200001588	Direction des Ressources Humaines	78.05	Diagnostic de sécurité sur les passages à niveaux	MSF	CEREMA NORD-PICARDIE 25 AV FRANCOIS MITTERRAND 69500BRON	750	27/07/2021
20216200001589	Direction de l'Immobilier	81.13	w<fv	MSF	SECURITAS 62490FRESNES LES MONTAUBAN	1	29/07/2021
20216200001590	MDADT de l'Arrageois	81.13	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL A ARRAS - MAINTENANCE DU SYSTEME D'ALARME INTRUSION	MSF	SECURITAS 62490FRESNES LES MONTAUBAN	710	27/07/2021
20216200001592	MDADT de l'Artois		LILLERS Médiathèque-Accessibilité et Aménagement de nouveaux locaux dans le garage existant-Chauffage Plomberie	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	24 958,00	28/07/2021
20216200001598	MDADT de l'Arrageois	81.26	SITE ARCHEOLOGIQUE - REPLACEMENT DU MOTO- VENTILATEUR CLIMATISEUR METAL	MSF	TPF UTILITIES 156/220 RUE DES FAMDARDS 59273FRETIN	412	28/07/2021
20216200001600	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège Touquet: Création d'un plancher technique d'accès à la ventilation	MSF	LEROY JOEL Hameau d'Upen d'Aval 62129DELETTES	5 082,74	30/07/2021
20216200001601	Direction des Archives Départementales	15.17	Fourniture pour atelier restauration - CXD	MSF	CXD FRANCE ZA DES MARAIS 94120FONTENAY SOUS BOIS	122,4	27/07/2021
20216200001602	MDADT de l'Artois		RD 186 à Mazinghem - PR 7 + 488 - 0A 1688 A - Travaux de reconstruction de l'ouvrage	PA Ouverte	SPIE BATIGNOLLES VALERIAN 75 AVENUE LOUIS LEPINE 84275	112 086,27	30/07/2021
20216200001603	Direction des Archives Départementales	14.01	Fournitures atelier restauration - CXD	MSF	CXD FRANCE ZA DES MARAIS 94120FONTENAY SOUS BOIS	4 081,46	27/07/2021
20216200001607	MDADT de l'Arrageois	81.17	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER A ARRAS - CHANGEMENT SUR COMMANDE ELECTRIQUE	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	1 070,00	29/07/2021
20216200001611	Direction des Ressources Humaines	78.05	Conduire un projet de numérisation de fonds audiovisuels	MSF	INA BRY SUR MARNE 94366BRY SUR MARNE	1 250,00	30/07/2021
20216200001612	Direction des Archives Départementales	15.17	Fournitures atelier restauration - CALTECH	MSF	CALTECH 220 AVENUE DU STADE 7000	841,19	28/07/2021
20216200001614	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	81.11	Maintenance pour une machine à extraction de marque CONTROLS, et pièces détachées, pour le BPR	MSF	CONTROLS ZONE ARTISANALE 68130WALHEIM	2 516,60	30/07/2021
20216200001616	MDADT de l'Artois		MEDIATHEQUE DE LILLERS-TRAVAUX DE REPLACEMENT DE LA CHAUDIERE ET MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE;	MSF	CEF PLOMBERIE PARC D ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	29 018,50	30/07/2021
20216200001617	MDADT de l'Arrageois		MDS/MDPH ZONE BONNETTES A ARRAS - MISE EN PLACE DE CLOTURE	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	8 680,00	30/07/2021
20216200001620	MDADT de l'Artois		MEDIATHEQUE DE LILLERS - MISE EN CONFORMITE DE L'ATELIER ET SES ACCES	MSF	SATELEC 945 RUE DU FAUBOURG D ESQUERCHIN 59553CUIJENCY	6 580,00	30/07/2021
20216200001621	Direction de la Communication	82.04	MSUB impressions-lot 2- flyers Catalano - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	IMPRIMERIE DE LA CENTRALE LENS Rue des Colibris 62302LENS CEDEX	690	15/07/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001622	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impressions-lot 2- Adhésifs Harcèlement - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	IMPRIMERIE DE LA CENTRALE LENS Rue des Colibris 62302LENS CEDEX	665	20/07/2021
20216200001639	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impression-Lot 2- Portes ouvertes ateliers d'artistes - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	ETABLISSEMENT DUMOULIN ZI DES BOTIAUX 62820LIBERCOURT	2 615,00	29/07/2021
20216200001641	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impressions-lot 2- Dépliants PMI et Dépliant B4 - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	ETABLISSEMENT DUMOULIN ZI DES BOTIAUX 62820LIBERCOURT	1 970,00	23/07/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/08/2021 au 31/08/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
2021620000740	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège Hesdin :rénovation terrasses extérieures des logements	MSF	MONSIEUR DAVID PONS 61 RUE DES ALISIERS 62180	6 186,43	16/08/2021
20216200001023	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège Hucqueliers : remplacement de clôtures	MSF	BOULARD TP 133 RUE MERMOZ 62990BEAURAINVILLE	6 087,00	02/08/2021
20216200001094	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège Hesdin : Mise en place d'accès aux extérieurs des logements	MSF	STE EXPLOITATION ETS CAUDEVEL ZI RUE LOUIS BLERIOT 62990BEAURAINVILLE	2 600,00	30/08/2021
20216200001415	MDADT de Lens Hénin		Remplacement menuiserie acier sortie de secours bâtiment administration - Collège DEBUSSY - COURRIERES	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	6 239,00	23/08/2021
20216200001455	Direction des Ressources Humaines	78.03	MPCF - Formation MAC Formateur SST	MSF	ARRAS FORMATION SECOURSIME INCEN 2 RUE VICTOR HUGO 62000ARRAS	2 400,00	11/08/2021
20216200001549	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	31.06	Fourniture de glissières bois et mixtes bois adaptables sur système SOLOBOIS	MND	SOLOSAR 3 RUE DU DR GUILLAUME SCHOETTKE 57200SARREGUEMINES	Mini : 0,00 Maxi :200 000,00	17/08/2021
20216200001555	MDADT de l'Arrageois		RD 74E2 PR 18+688 OA N°154 SAVY-BERLETTE Soutènement et défense de berges	MSF	ENTREPRISE DENIS WATTEZ ZI LA MOTTE AU BOIS 62440HARNES	28 966,00	10/08/2021
20216200001599	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		EV4 Vélomaritime Section Calais - Marck en Calais - Oye plage	PA Ouverte	EIFFAGE ROUTE NORD EST 109 avenue Charles de Gaulle 62903COQUELLES CEDEX	438 987,00	02/08/2021
20216200001606	Direction de l'Immobilier	81.48	ECHAFAUDAGE HDD HEMICYCLE	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENUEVE D'ASCQ CEDEX	3 912,00	02/08/2021
20216200001608	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège St Pol: remplacement de 2 portes d'accès Bât techno	MSF	Portails et fermetures du ternois RUE DU FONDS DE PENIN 62127	8 718,25	23/08/2021
20216200001609	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège St Pol: remplacement portillon Bâtiments logements	MSF	Portails et fermetures du ternois RUE DU FONDS DE PENIN 62127	3 488,33	23/08/2021
20216200001610	MDADT du Montreuillois-Ternois		Collège St Pol: installation clôtures et grillage côté bâtiments logements	MSF	Portails et fermetures du ternois RUE DU FONDS DE PENIN 62127	7 268,33	23/08/2021
20216200001615	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 109 FRESNOY - PR 14.985 à 15.285 - Aménagement de traverse - Territoire du Montreuillois-Ternois	MSUB	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	33 107,40	03/08/2021
20216200001618	Direction de l'Immobilier		Création d'un fossé pour captation des eaux de ruissellement à la MDS d'OUTREAU	MSF	VOIRIE ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS RUE DU FORT GASSION 62120AIRE SUR LA LYS	3 799,00	02/08/2021
20216200001619	Direction de l'Immobilier	30.14	Fourniture de barrières anti-terro. pour la Coupole d'Helfaut	MSF	ASAP FRANCE 1 KERGALAN 56270	12 700,00	02/08/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001623	Direction des Ressources Humaines	78.05	Permis bateau	MSF	CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE DE L'ARTOIS 33 RUE DU GENERAL DE GAULLE 62880	1 194,00	04/08/2021
20216200001624	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 103 et RD 104 ECOIVRES - PR 1.960 à 2.450 et PR 38.650 à 38.970 - Aménagement de traverse - Territoire du Montreuillois-Ternois	MSUB	DUFFROY ZI route d'Ostreville 62165SAINT POL SUR TERNOISE CEDEX	60 038,50	24/08/2021
20216200001625	MDADT du Boulonnais		RD 234/238 Wierre Effroy - Rue du Flégard - terrassement et réalisation de caissons pour borduration	MSF	DUCROCQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	21 914,00	09/08/2021
20216200001631	Direction des Achats, Transports et Moyens	73.07	Transport, assèchement et désinfection des archives de la MDS de Béthune	MSF	BELFOR LEADER CLUB 106 94373SUCY EN BRIE CEDEX	5 250,00	05/08/2021
20216200001632	Direction de l'Immobilier	31.02	COLLE PVC	MSF	PUM 4 RUE RENE FRANCCART 51684	36,86	03/08/2021
20216200001633	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.55	Consommables divers	MSF	OZYME 6 bd Georges Marie Guynemer 78210SAINT CYR L ECOLE	5 643,00	03/08/2021
20216200001634	Direction des Ressources Humaines	78.05	Habilitation électrique	MSF	FCIP EDUCATION FORMATION TOUT LONG VIE 111 AV DE DUNKERQUE 59009LILLE CEDEX	18 748,00	03/08/2021
20216200001635	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation Le Conte thérapeutique	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	975,00	03/08/2021
20216200001636	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation sur les EAJE	MSF	L ENTREPRISE MEDICALE 92000NANTERRE	995,00	03/08/2021
20216200001637	Direction des Ressources Humaines	78.05	Permis C	MSF	CFT ECF (CENTRE DE FORMATION DES TRANSPORTS) RUE DU FOND SQUIN 62500SAINT MARTIN AU LAERT	2 260,00	03/08/2021
20216200001638	Direction des Affaires Culturelles	77.11	Conception de 11 panneaux pour une scénographie extérieure à la maison du Port d'Étaples	MSF	EMO-DAMBRY CLARA 750 RUE PASTEUR 76360	640,00	05/08/2021
20216200001640	Direction des Ressources Humaines	78.05	L'approche systémique, interactionnelle et stratégique dans les organisations	MSF	CFIP 59800LILLE	3 120,00	03/08/2021
20216200001644	Direction des Ressources Humaines	78.05	PSOL_21/04-19 formation BO niveau 1	MSF	ORSYS FORMATION PAROI NORD 92044PARIS LA DEFENSE	3 040,00	04/08/2021
20216200001646	Direction des Ressources Humaines	78.05	MPCF- Formation continue PAE-PSC	MSF	ARRAS FORMATION SECOURSIME INCEN 2 RUE VICTOR HUGO 62000ARRAS	1 600,00	05/08/2021
20216200001648	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impressions-lot 2 - Adhésifs Douriez - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	NORD IMPRIM 4 impasse route Gode 59114STEENVOORDE	114,00	14/08/2021
20216200001649	Direction des Achats, Transports et Moyens	18.47	Acquisition d'un échographe pour le CPEF d'Aire sur la Lys - Département du Pas-de-Calais	MSF	DOLPHITONIC INTERNATIONAL ZA LA ROMAZIERE 85300CHALLANS	7 750,00	09/08/2021
20216200001650	MDADT de Lens Hélin		MDADTLH - Site rue des petits champs à LIEVIN - Installation de rideau métallique pour sécurisation du site	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	3 410,00	09/08/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001651	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation des ASES aux Agréments des ASSFAM	MSF	DALLOZ FORMATION 75014PARIS 14E	11 460,00	05/08/2021
20216200001652	Direction du Développement, de l'Aménagement, de l'Environnement	35.20	Acquisition de tuyau flexible transparent pour prélèvements d'eau	MSF	C2PLUS 62118MONCHY LE PREUX	115,00	09/08/2021
20216200001653	Direction des Affaires Culturelles	68.02	Frais de déjeuner dans le cadre d'une réunion Lecture Publique le 05/08/2021	MSF	LA COMEDIE 14 PLACE DU THEATRE 62000	138,30	05/08/2021
20216200001654	Direction des Affaires Culturelles	77.10	Rénovation de deux cadres appartenant au Département du Pas-de-Calais	MSF	SIMON ANNE 59239THUMERIES	200,00	06/08/2021
20216200001656	Direction des Ressources Humaines	78.05	La signalisation directionnelle en milieu urbain et interurbain	MSF	PONTS FORMATION CONSEIL 75005PARIS 5EME	3 568,00	09/08/2021
20216200001659	Direction de l'Immobilier		Modernisation du système de climatisation de la salle d'hôtes	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	20 096,22	11/08/2021
20216200001662	MDADT du Calaisis		RD 230 GUEMPS PR 08+753 OA 1754B - Remplacement parapet par GC et évacuation des eaux	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	33 325,00	10/08/2021
20216200001669	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	71.05	Inspections détaillées d'ouvrages d'art par vidéo - Campagne 2021	MSF	EXPERTISE DIAGNOSTIC INSPECTION STRUCT 48 RUE PASTEUR 59810LESQUIN	4 960,00	13/08/2021
20216200001677	MDADT du Boulonnais		Collège Jean Rostand à Marquise - isolation du faux plafond en cuisine	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	2 304,55	11/08/2021
20216200001680	MDADT de l'Audomarois		Pose de plancher, isolation protection anti rongeur Coupole d'Helfaut	MSF	TVSM 32 HAMEAU DE ST MARTIN 62120AIRE SUR LA LYS	23 455,08	13/08/2021
20216200001681	MDADT de l'Audomarois		Remplacement téléalarme MDS Saint-Omer	MSF	OTIS 3404 4 AVENUE DE LA MAIRIE 59700MARCQ EN BAROEUL	1 726,20	13/08/2021
20216200001682	Direction de l'Immobilier	31.02	REVETEMENT SOL	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	2 065,40	12/08/2021
20216200001683	MDADT de Lens Hénilin		Collège DARRAS RIAUMONT LIEVIN - Travaux suite dégradation de chantier	MSF	SARL ELECTRO 3 RUE DU DR LEPAN 59160LOMME	6 457,00	16/08/2021
20216200001684	MDADT de Lens Hénilin		Collège. P. Langevin à AVION - Cuisine provisoire	MSF	DP AMENAGEMENT PARC D'ACTIVITES DES CHAUFFOURS 62440HARNES	11 590,00	16/08/2021
20216200001686	Direction des Ressources Humaines	70.11	Interprétariat en langue des signes du 26/08/21	MSF	SOURDMEDIA 45 AVENUE FLANDRE APT 4 59290WASQUEHAL	117,25	16/08/2021
20216200001689	MDADT de Lens Hénilin		Collège E. ZOLA Fouquieres Création d'une attente EU et regard de visite sur atelier	MSF	SN PJEV PARC ENTREPRISE BRUNEHAUT 62470CALONNE RICOUART	1 356,20	16/08/2021
20216200001690	MDADT de Lens Hénilin		Collège E. Zola à Fouquières les Lens - Création d'une attente EU + regard de visite sur atelier	MSF	VOIRIE ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS RUE DU FORT GASSION 62120AIRE SUR LA LYS	1 356,20	16/08/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001691	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	77.21	Semaine de la mobilité action éducative CALAIS-OLHAIN-ANGRES-CALAIS / CALAIS-ST VENANT-CALAIS	MSF	OPALE VELO SERVICES 62100CALAIS	748,33	16/08/2021
20216200001692	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 242 MANINGHEN-HENNE - PR 2.040 à 2.600 - Aménagement de la route de Henne - Voirie, Assainissement, Borduration, Aménagement - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	RAMERY TP 1 AVENUE DE L EUROPE 62250LEULINGHEN BERNES	43 494,00	16/08/2021
20216200001693	Direction de l'Immobilier	17.12	PEINTURE	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	118,60	16/08/2021
20216200001694	MDADT de Lens Hélin		Collège RIAUMONT - Travaux de peinture sur menuiseries intérieures bâtiment SEGPA	MSF	RUDANT ET FILS 244 RUE DE L YSER 59331TOURCOING CEDEX	1 015,50	12/08/2021
20216200001695	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.10	Restauration des collections de musée pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	ELAN CREATEUR 7 RUE ARMAND HERPIN LACROIX 35039RENNES CEDEX	3 340,00	13/08/2021
20216200001696	MDADT de l'Arrageois	73.07	16, PLACE DE LA PREFECTURE ARRAS - DERATISATION DE L'ANCIEN CONSEIL GENERAL	MSF	BATISANTE NORD 32 rue Clémenceau 62270FREVENT	380,00	17/08/2021
20216200001697	MDADT de l'Arrageois		INSPE BAT. V : SECURISATION PAR LA MISE EN PLACE DE GARDE CORPS ET MAINS COURANTES	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	13 318,44	17/08/2021
20216200001698	MDADT du Calaisis		RD 191 Sanghen travaux de renforcement des berges	MSF	CAMPAGNE SERVICES 12, rue des sans Culottes 62650Campagne les Boulonnais	4 047,25	17/08/2021
20216200001699	Direction des Ressources Humaines	78.05	Statut de l'enfant confié CESSEC	MSF	ENFANCE ET FAMILLES D ADOPTION 221 RUE LAFAYETTE 75010PARIS 10E	880,00	17/08/2021
20216200001700	MDADT de l'Arrageois	81.13	CER MONCHY AU BOIS - Dépannage sur limiteur de remplissage sur GNR	MSF	DUFETEL ET FILS 120 AVENUE ST EXUPERY 62000DAINVILLE	584,00	18/08/2021
20216200001701	MDADT de l'Audomarois	20.07	Quincaillerie CER de Lumbres	MSF	STEPHANE MOTOCULTURE 20 AVENUE BERNARD CHOCHOY 62380LUMBRES	1 671,29	20/08/2021
20216200001702	Direction des Ressources Humaines	78.05	Université de la Coordination en santé	MSF	FEDERATION DES RESEAUX DE SANTE D'OCCITANIE 59 AVENUE DE FES 34080	250,00	18/08/2021
20216200001703	MDADT de l'Arrageois	81.17	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER A ARRAS : REMPLACEMENT DE LA MOTORISATION DE LA PORTE SECTIONNELLE A3	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	1 890,00	19/08/2021
20216200001704	Direction de la Communication	72.08	DIRCOM - sujets vidéos 2021 WEO	MSF	SOCIETE DE TELEVISION MULTILOCALE DU NORD/PAS DE CALAIS 8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE 59800	52 500,00	23/08/2021
20216200001705	MDADT de l'Arrageois	81.17	CENTRE DEPARTEMENTAL A ARRAS : remplacement paire de câbles	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	607,50	19/08/2021
20216200001706	MDADT de l'Arrageois		CER DE CROISILLES - REMPLACEMENT DU RIDEAU METALLIQUE	MSF	SAS S.A.F.E SERVICES 3 ZA LES ALOUETTES 62223	4 495,00	20/08/2021
20216200001707	MDADT de l'Arrageois	81.13	CER DE MONCHY AU BOIS - remplacement du condensateur sur la pompe GNR	MSF	DUFETEL ET FILS 120 AVENUE ST EXUPERY 62000DAINVILLE	197,10	20/08/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001708	MDADT de l'Audomarois		Travaux de refecton du plateaux sportifs au collège Jean Jaures d'Aire-sur la Lys - lot unique - Lot unique VRD EQUIPEMENTS SPORTIFS	PA Ouverte	DUCROCQ T P 8 ROUTE DE DRIONVILLE 62380NIELLES LES BLEQUIN	219 900,00	26/08/2021
20216200001709	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.17	Acquisition étiquettes de cotation	MSF	MOBIDECOR BP 409 42160BONSON CEVA BIOVAC	408,00	23/08/2021
20216200001712	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.76	Réactifs vétérinaires	MSF	6 RUE OLIVIER DE SERRES 49071BEAUCOUZE CEDEX	492,80	24/08/2021
20216200001714	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	EILA PCR diagnostics d'avortements chez les ruminants	MSF	ANSES LABO SOPHIA ANTIPOLIS LES TEMPLIERS 105 ROUTE DES CHAPPES 06410BIOT	433,50	24/08/2021
20216200001715	Laboratoire Départemental d'Analyses	80.03	EILA Détection listéria monocytogènes Salmo-staph 2021	MSF	ANSES PLOUFRAGAN 41 RUE DE BEUCEMAINE 22440PLOUFRAGAN	430,00	24/08/2021
20216200001718	MDADT de Lens Hénin		Collège CURIE - Curage et inspection de réseaux	MSF	SARP NORD LA MOTTE DU BOIS 62440HARNES	12 350,00	13/08/2021
20216200001719	MDADT de l'Audomarois	20.03	Fournitures diverses pour CER	MSF	AVEUGLES D ALSACE LORRAINE 27 rue de la 1ère armée 67065STRASBOURG CEDEX	933,92	27/08/2021
20216200001720	Direction de l'Immobilier	17.12	PEINTURE	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	71,40	25/08/2021
20216200001722	MDADT du Montreuillois-Ternois	81.57	Réparation boîtier électronique feux tricolore CER Frévent MDADT MT	MSF	DATA EUROPE MAINTENANCE 42 hameau du Boirin 62130	263,00	30/08/2021
20216200001724	Direction de l'Immobilier	11.01	FERTILISANT	MSF	VERTDIS ZONE PORTUAIRE 62223SAINT LAURENT BLANGY	45,23	26/08/2021
20216200001725	Direction de l'Immobilier	11.01	AMENAGEMENT PAYSAGER	MSF	VERTDIS ZONE PORTUAIRE 62223SAINT LAURENT BLANGY	189,41	26/08/2021
20216200001726	Direction des Ressources Humaines	78.03	CPF - VAE CAFERUIS	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	1 800,00	30/08/2021
20216200001727	Direction de l'Immobilier	11.01	PESTICIDES	MSF	VERTDIS ZONE PORTUAIRE 62223SAINT LAURENT BLANGY	33,29	27/08/2021
20216200001728	Direction des Achats, Transports et Moyens	37.01	Acquisition de moules en alu pour le restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais	MSF	SAPLER DELICE ET CREATION 2 RUE DES CHAMPS 59442WASQUEHAL CEDEX	49,38	27/08/2021
20216200001738	MDADT du Boulonnais	81.27	Château d'Hardelot - remplacement du disconnecteur et remise en état du déshumidificateur	MSF	DALKIA FRANCE CENTRE HAUTS DE FRANCE 59875SAINT ANDRE CEDEX	3 699,68	27/08/2021
20216200001742	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation Réflexologie bébé affective	MSF	A.M.I DE FORMATION 19 AVenue DE FLANDRE 59170	880,00	30/08/2021
20216200001743	Direction des Ressources Humaines	78.05	formation Massage bébé	MSF	A.M.I DE FORMATION 19 AVenue DE FLANDRE 59170	280,00	30/08/2021
20216200001744	Direction des Ressources Humaines	78.05	L'adoption d'enfants à besoins spécifiques	MSF	ENFANCE ET FAMILLES D ADOPTION 221 RUE LAFAYETTE 75010PARIS 10E	440,00	31/08/2021
20216200001746	MDADT du Boulonnais		Collège Angellier à Boulogne sur mer - fourniture et pose de 2 paniers de baskets	MSF	CASAL SPORT ZA ACTIVEUM 67129MOLSHEIM	429,16	31/08/2021



LISTE MENSUELLE DES MARCHES CONCLUS
01/09/2021 au 30/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001086	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux RD 146E1 Brexent Enocq OA 2064 PR 14+609 Garde-corps et défense de berge	MSF	ENTREPRISE DENIS WATTEZ ZI LA MOTTE AU BOIS 62440HARNES	26 666,00	16/09/2021
20216200001087	MDADT du Montreuillois-Ternois		RD 108 LEBIEZ PR 8+961 OA 2179 Travaux étanchéité et trottoirs	MSF	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	39 561,00	16/09/2021
20216200001088	MDADT du Montreuillois-Ternois		Travaux renforcement de berges RD 95 Lisbourg PR 0+200 à 1+700	MSF	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	74 562,00	16/09/2021
20216200001166	MDADT du Montreuillois-Ternois		RD 349 MONTREUIL S/M OA 2395 Remplacement des garde-corps	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	22 000,00	06/09/2021
20216200001277	Direction de l'Education et des Collèges	78.02	Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle ayant pour support d'activité l'entretien des locaux et l'aide à la restauration scolaire dans les collèges publics du Département - lot 13	PA Ouverte	JANUS SAS 117 RUE ANNE FRANK 62220	217 856,00	07/09/2021
20216200001525	Direction des Sports	77.14	Achat d'abonnements et de places pour la SAS Racing Club de Lens - Saison sportive 2021-2022	MND	SASP RACING CLUB DE LENS 62210AVION	182 080,36	13/09/2021
20216200001687	MDADT du Montreuillois-Ternois		CER Marconnelle : mise en sécurité du site contre intrusions (menuiseries ext, portes)	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	11 830,24	01/09/2021
20216200001711	Direction de la Communication	77.14	Contrat de prestations pour la saison sportive 2021-2022 avec le Racing Club de Lens	MND	SASP RACING CLUB DE LENS 62210AVION	200 000,00	06/09/2021
20216200001716	MDADT de Lens Hénin		Travaux de réfection de l'étanchéité du collège Paul Langevin à AVION - Lot unique ETANCHEITE	PA Ouverte	ETANDEX FRETIN 985 RUE DU CHEMIN VERT 59273FRETIN	94 687,74	10/09/2021
20216200001726	Direction des Ressources Humaines	78.03	CPF - VAE CAFERUIS	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	1 800,00	13/09/2021
20216200001745	MDADT du Calais		Divers travaux menuiseries au Collège de l'Europe à ARDRES	MSF	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	1 020,57	02/09/2021
20216200001747	MDADT du Calais		Remplacement réseaux vide sanitaire au Collège Les Argousiers à OYE PLAGE	MSF	SNV PLOMBERIE 289 RUE PIERRE CLOSTERMANN 62100CALAIS	11 795,00	02/09/2021
20216200001748	Direction de la Communication	82.04	Affichage départemental 1ère période - Impression au format fini > 70x100 cm	MSUB	DS IMPRESSION 5 RUE DE L'ARTISANAT 67170	55 418,00	03/09/2021
20216200001750	Direction des Ressources Humaines	78.05	Journées Gaz Elec 2021	MSF	CONTENT & BUSINESS 67 BD PONIATOWSKI 75012PARIS 12	2 448,00	01/09/2021
20216200001751	Direction du Château d'Hardelet et de l'Événementiel	77.10	Restauration et conservation des oeuvres du Département du Pas-de-calais-Objets métal.	MSF	HEPHAISTOS CONSERVATION 105 RUE JEAN JAURES 60610	Mini : 0,00	01/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001753	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impression- Lot 2- Catalogue Clôture Festival photo - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	IMPRIMERIE DE LA CENTRALE LENS Rue des Colibris 62302LENS CEDEX	835,00	01/09/2021
20216200001754	Direction de l'Immobilier	31.02	VOLETS	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONGRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	31,34	02/09/2021
20216200001755	MDADT de l'Arrageois	81.26	SITE ARCHEOLOGIQUE DE DAINVILLE - REMPLACEMENT MOTO-VENTILATEUR CLIMATISEUR IC3	MSF	TPF UTILITIES 156/220 RUE DES FAMARDS 59273FRETIN	444,90	02/09/2021
20216200001756	MDADT de l'Arrageois	81.13	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER : REMPLACEMENT MONTAGE PNEUMATIQUE DU SYSTEME DDEA1	MSF	SATUJO INGENIERIE 30140BOISSET GAUJAC	642,00	02/09/2021
20216200001757	MDADT de l'Artois		Remise en état des pierres de couronnement - OA Rue Marcel Scellier Divion	MSF	ETGC 31 RUE PIERRE CURIE 62510ARQUES	45 781,00	06/09/2021
20216200001759	Direction des Ressources Humaines	78.03	VAE CAFERUIS	MSF	IRTS (ARTS SITE METROPOLE LILLOISE) BP 71 59373LOOS CEDEX	1 800,00	02/09/2021
20216200001762	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD945 - Travaux d'éclairage public à BEUVRY - relance d'une procédure déclarée sans suite	PA Ouverte	EIFFAGE ENERGIE INFRA NORD 3 route d'Estaires 59480LA BASSEE	25 160,00	08/09/2021
20216200001765	MDADT de Lens Hénin		Collège Jean Jaurès - Installation de portes polyéthylène en cuisine	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	13 896,15	13/09/2021
20216200001766	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	70.04	MPA 21S0091 Actualisation des boucles cyclables et étude préalable pour le développement d'un réseau points noeuds dans le cadre du projets "Expérience"	PA Ouverte	TRACES TPI FRANCE 71700 Tournus 71700TOURNUS	99 247,50	06/09/2021
20216200001770	Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire	28.04	Acquisition drapeaux	MSF	DOUBLET 67 RUE DE LILLE 59710AVELIN	677,60	06/09/2021
20216200001772	Direction des Ressources Humaines	78.05	La climatisation	MSF	GROUPEMENT NATIONAL FORMATION AUTOMOBILE 43 ROUTE DE VAUGIRARD 92190	2 940,00	06/09/2021
20216200001773	Direction des Ressources Humaines	78.03	La climatisation: test d'évaluation pour l'obtention de l'attestation d'aptitude de catégorie 5	MSF	GROUPEMENT NATIONAL FORMATION AUTOMOBILE 43 ROUTE DE VAUGIRARD 92190	1 020,00	06/09/2021
20216200001776	Direction des Achats, Transports et Moyens	90.04	Acquisition de contrepoids pour la maison du Port d'Etaples	MSF	DOUBLET 67 RUE DE LILLE 59710AVELIN	335,00	08/09/2021
20216200001777	Direction de l'Immobilier	35.19	ELECTRODES	MSF	CEDEO DISTRIB SANITAIRE CHAUFF ZAC DU PARC ALATA 60550VERNEUIL EN HALATTE	77,20	07/09/2021
20216200001778	Direction de l'Immobilier	31.02	PLOMBERIE	MSF	CEDEO DISTRIB SANITAIRE CHAUFF ZAC DU PARC ALATA 60550VERNEUIL EN HALATTE	54,73	07/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001779	MDADT de Lens Hénin		College J.MACE - Remplacement du revêtement de sol dans la chambre et salle de bains du logement CPE	MSF	SASU TROULLER PARC D ACTIVITE EUROOBILLY 62640BILLY MONTIGNY	1 719,16	03/09/2021
20216200001780	Direction de l'Immobilier	17.18	AZOTE	MSF	FERNAGUT 38 RUE FAIDHERBE 62130SAINT MICHEL SUR TERNOISE	198,91	07/09/2021
20216200001781	Direction de l'archéologie	20.10	Achat de matériel de conditionnement auprès de Abemus	MSF	ABEMUS 9 RUE DES FABRIQUES 68470FELLERING	833,36	07/09/2021
20216200001783	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		RD 208 E1 à Wisques - PR 23 + 018 à 23 + 199 Sécurisation carrefour avec VC route d'Esquerdas - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	BAUDE BILLET TP 2 GRAND PLACE 62134LISBOURG	57 495,00	14/09/2021
20216200001784	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impressions-Lot 2- Culture de saison 2ème semestre - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	BECQUART IMPRESSIONS 67 RUE D AMSTERDAM 59200TOURCOING	4 104,90	06/09/2021
20216200001785	MDADT de Lens Hénin		Collège VILAR - Remplacement serrure de déverrouillage de porte sur ascenseur n°EEF32	MSF	OTIS 62231COQUELLES	851,59	06/09/2021
20216200001786	Direction des Ressources Humaines	78.05	AIPR Encadrant/Opérateur du 5 nov 2021	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	850,00	08/09/2021
20216200001787	Direction des Ressources Humaines	78.05	AIPR Opérateur du 8 nov 2021	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	850,00	08/09/2021
20216200001788	Direction des Ressources Humaines	78.05	AIPR Opérateur du 10 nov 2021	MSF	ARTOIS FORMATION RUE PIERRE MENDES FRANCE 62232VENDIN LES BETHUNE	850,00	08/09/2021
20216200001789	MDADT de Lens Hénin		College CASSIN - Remplacement des chariots et galets sur portes palières de l'appareil JK098	MSF	OTIS 62231COQUELLES	2 716,75	06/09/2021
20216200001790	Direction de l'archéologie	77.23	3 datations par AMS 14C pour Reclinghem	MSF	INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE PARC DU CINQUANTENAIRE 1 10001000 BRUXELLES	1 266,00	08/09/2021
20216200001791	Direction de l'archéologie	77.23	Une datation par AMS 14C pour Anzin-Saint-Aubin	MSF	INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE PARC DU CINQUANTENAIRE 1 10001000 BRUXELLES	342,00	08/09/2021
20216200001792	Direction de l'archéologie	77.24	Datation sur le site de la BA 103	MSF	PICAVET PAUL 59870MARCHIENNES	1 298,20	10/09/2021
20216200001793	Direction de l'Immobilier	17.12	DIVERS PEINTURE	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	995,57	08/09/2021
20216200001794	Direction de l'Immobilier	81.26	TRAVAUX DE REMPLACEMENT PRESOSTAT PRODUCTION FRIGORIFIQUE - IMPRIMERIE	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	1 611,72	13/09/2021
20216200001795	Direction des Archives Départementales	77.11	Pochoirs Expo Guerre sans clichés	MSF	DAUB CELINE FANCINE SIMON 91 AVENUE DE STRASBOURG 54000	100,00	06/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001796	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Intervention le 24 septembre 2021 lors de la journée professionnelle " l'attention, ça se cultive "	MSF	ASSOCIATION DANSE A LILLE 5 RUE DU GENERAL CHANZY 59100ROUBAIX	279,00	07/09/2021
20216200001797	MDADT de Lens Hénin		Collège Michelet -Nettoyage et peinture de l'entrée rue Pruvost suite à un incendie	MSF	SASU TROUILLER PARC D ACTIVITE EUROOBILLY 62640BILLY MONTIGNY	659,74	08/09/2021
20216200001798	MDADT de l'Arrageois	81.17	COLLEGE MITTERRAND A ARRAS - CHANGEMENT DU MODULE PLATINE DE L'INTERPHONIE	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	240,00	09/09/2021
20216200001799	Direction des Ressources Humaines	78.05	les fondamentaux de la prise de vue numérique	MSF	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA PHOTOGRAPHIE BP 10149 13631ARLES CEDEX	1 250,00	06/09/2021
20216200001800	Direction de l'Immobilier	31.02	LAME VOLET	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONCRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	22,00	09/09/2021
20216200001801	MDADT de l'Audomarois	31.08	Fourniture de lettrages routiers CER d'Aire sur la Lys	MSF	LEMAIRE 3 RUE DE L ISLE 62380LUMBRES	1 180,00	13/09/2021
20216200001802	Direction de la Communication	82.04	MSUB Impressions-Lot 2- Billeterie Sept-Octobre - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	NORD IMPRIM 4 impasse route Gode 59114STEENVOORDE	315,00	07/09/2021
20216200001803	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.80	Consommables pour autopsies vétérinaires	MSF	BECTON DICKINSON FRANCE 11 RUE ARISTIDE BERGES 38800LE PONT DE CLAIX	260,68	09/09/2021
20216200001804	MDADT de l'Audomarois	71.03	Collège René Cassin à Wizernes, AMO diagnostic des existants	MSF	EPURE AGENCE 43 RUE SAINTE CROIX 62500SAINT OMER	2 500,00	13/09/2021
20216200001807	MDADT du Calaisis		Remplacement d'un mât protection foudre au Collège Jean Monnet à COULOGNE	MSF	INDELEC 61 chemin des postes 59500DOUAI	390,00	13/09/2021
20216200001808	Direction des Finances	72.04	Formation Techniciens Cabinet 11.12 et 13 octobre 21 Anvers	MSF	AGENCE EVALYS 07170LAVILLEDIEU	21 870,00	03/09/2021
20216200001809	Direction de l'Immobilier	35.19	KIT ELEC CHAUDIERE	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	964,59	10/09/2021
20216200001812	Direction des Ressources Humaines	78.05	11ème Assises Nationales de la Biodiversité Participation d'un agent	MSF	IDEAL CONNAISSANCES 91 AVENUE DE FONTAINEBLEAU 94270LE KREMLIN BICETRE	41,67	10/09/2021
20216200001813	Direction des Ressources Humaines	78.05	11ème Assises Nationales de la Biodiversité Participation d'un agent	MSF	IDEAL CONNAISSANCES 91 AVENUE DE FONTAINEBLEAU 94270LE KREMLIN BICETRE	41,67	10/09/2021
20216200001814	Direction de l'Immobilier	35.19	BOITIER CONTROLE CHAUDIERE	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	553,42	10/09/2021
20216200001815	Laboratoire Départemental d'Analyses	17.03	Produits chimiques inorganiques	MSF	FISHER SCIENTIFIC PARC D INNOVATION 67400ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	654,00	10/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001816	Direction des Affaires Culturelles	77.11	Achat expo temporaire * Valise de médiation sur les oiseaux *	MSF	SARNOWSKI FRANCOISE 35510CESSION SEVIGNE	440,00	06/09/2021
20216200001817	Direction de l'Immobilier	35.17	ROUEMENTS	MSF	LEFRANC 40 RUE NEUVE 62101CALAIS CEDEX	19,64	13/09/2021
20216200001818	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier		Commune de MARCK RD 247 Zone d'Activité de la Turquerie Réaménagement Giratoire Nord - Territoires du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois	MSUB	EUROVIA PAS DE CALAIS 720 rue Louis Bréguet 62106CALAIS CEDEX	158 079,00	20/09/2021
20216200001820	MDADT de l'Audomarois	17.10	Fournitures diverses pour CER	MSF	ZEP INDUSTRIES rue nouvelle ZI du poirier 28210NOGENT LE ROI	3 192,20	15/09/2021
20216200001823	Direction des Finances	68.02	Déjeuner Protocolaire du 08 septembre 2021	MSF	ANECDOTE ALMA 62170MONTREUIL	159,15	08/09/2021
20216200001825	Direction de l'Immobilier	31.02	GOUTTIERE	MSF	PUM RUE DE L HIPPODROME 62280	44,49	14/09/2021
20216200001827	MDADT du Boulonnais		Mise en accessibilité au collège Roger Salengro à Saint Martin Boulogne - Menuiseries intérieures	PA Ouverte	SNH SOCIETE NOUVELLE HURET 2 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE 62157ALLOUAGNE	13 129,00	17/09/2021
20216200001828	Direction des Ressources Humaines	78.03	AUEC Pédiatrie pratique JG	MSF	UNIVERSITE DE LILLE 59800LILLE	400,00	14/09/2021
20216200001829	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	77.21	Gestion et animation d'un stand Vélowomon autour de l'initiation et la pratique vélo cargo	MSF	VELOWOMON 1 RUE ROURE 59130	600,00	14/09/2021
20216200001830	MDADT du Boulonnais	81.29	Maintenance des extincteurs - CIO, Maison de Site des 2 Caps et MDADT	MSF	EUROFEU SERVICES 1664 RUE PICASSO 62320	1 192,90	14/09/2021
20216200001831	MDADT du Calaisis	81.29	Maintenance des extincteurs - Château d'Hardelot, Estaminet et Théâtre	MSF	EUROFEU SERVICES 1664 RUE PICASSO 62320	1 939,30	14/09/2021
20216200001836	Direction de l'Immobilier	31.02	LAME VOLET	MSF	SERVISTORES AGENCE NORD 8 RUE DE CONGRESSAULT 45360CERNOY EN BERRY	303,30	15/09/2021
20216200001837	Direction de l'Immobilier	17.18	GAZ FRIGORISTE	MSF	GENERAL FRIGORIFIQUE FRANCE 12 RUE DES FRERES LUMIERES 69720SAINT BONNET DE MURE	2 361,00	15/09/2021
20216200001838	Direction des Finances	68.02	Déjeuner Protocolaire du 14 septembre 2021	MSF	ANECDOTE ALMA 62170MONTREUIL	100,70	14/09/2021
20216200001840	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	Formation FECl du 2 septembre 2021	MSF	FEDERATION DES ELUS CITOYENS ET 62300LENS	400,00	01/09/2021
20216200001841	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	Formation IFOREL des 11 et 12 septembre 2021	MSF	INSTITUT DE FORMATION DES ELUS LOCAUX 81000ALBI	2 000,00	03/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001844	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	70.11	Prestation d'adaptation d'informations pour des personnes en situation de handicap au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	BAHEU NICOLAS 90 RUE VICTOR HUGO 59210	144,80	15/09/2021
20216200001845	Direction des Ressources Humaines	78.05	Mener des stratégies d'action culturelle au sein d'un service d'archives	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13 (2 430,00	15/09/2021
20216200001846	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	11.01	Produits de l'agriculture pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	VERVER EXPOPRT 000001704DX HEERHUGOWAARD	778,00	15/09/2021
20216200001848	Direction de l'archéologie	77.24	tamissage de prélèvements, chantier de Théroutanne	MSF	CENTRE RECHER ARCHEO VALLEE OISE 17 RUE JAMES DE ROTHSCHILD 60200COMPIEGNE	3 268,00	13/09/2021
20216200001849	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Animation culturelle dans le cadre de le " Programmation Culturelle et Animations Culturelles" du 28 juin au 31 décembre 2021 au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	CENTRE REGIONAL PHYTOSOCIOLOGIE CHEMIN DE L HAENEDRIES 59270BAILLEUL	209,00	15/09/2021
20216200001850	Direction de l'Immobilier	31.02	RACCORDS PVC	MSF	VAN MARCK SANITAIRE CHAUFFAGE 597004MARCQ EN BAROEUL	48,21	15/09/2021
20216200001851	MDADT de l'Arrageois	81.17	CENTRE DEPARTEMENTAL ROUTIER A ARRAS : DEPANNAGE SUR 4 CAMERAS SUITE PROBLEME SUR LE RESEAU FIBRE	MSF	ETABLISSEMENTS PIERRE NOE 31 RUE DU 14 JUILLET 62223SAINT-LAURENT-BLANGY	197,00	15/09/2021
20216200001852	Direction des Archives Départementales	77.02	Spectacle "Les pionnières" (Association Grand Boucan) le 29 septembre 2021 à Arras	MND	GRAND BOUCAN 59000LILLE	1 017,60	10/09/2021
20216200001853	MDADT de l'Audomarois		Réparation de marcas RD 92 LAIRES - FEBVIN PALFART PR 6+125 à 5+150	MSF	DUFFROY ZI route d'Ostreville 62165SAINT POL SUR TERNOISE CEDEX	28 975,00	17/09/2021
20216200001858	Direction de l'Immobilier	31.02	STORES	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	651,58	16/09/2021
20216200001859	Direction de l'Immobilier	31.02	RAILS	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	107,91	16/09/2021
20216200001860	Direction des Ressources Humaines	70.01	Coaching individuel bipartite et coaching individuel tripartite pour les cadres de la collectivité	MSF	CONJUGUEURS DE TALENTS 62000ARRAS	39 999,00	07/09/2021
20216200001862	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestations de traiteur pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	840,00	16/09/2021
20216200001863	Direction de l'Immobilier	31.02	VERRE	MSF	PARALU MENUISERIES EPM ZI EST 1 RUE MONTGOLFIER 62000ARRAS	79,30	16/09/2021
20216200001865	Direction de l'Immobilier	31.02	PLOMBERIE	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	441,86	17/09/2021
20216200001867	Direction de l'Immobilier	81.26	refection des machines climatiques des BDS	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	3 187,64	20/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001868	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	ormation IFEPR 59/62 du 11 au 13 octobre 2021 5 thèmes "Comprendre le budget..", "Le projet de loi relatif à la protection des enfants..", "Les collèges de demain..", "La participation des citoyens..", "Présence élu sur réseaux sociaux"	MSF	INST FORM ELUS PROGRES REP NPD BP 370 62335LENS CEDEX	62 400,00	22/09/2021
20216200001870	Direction des Ressources Humaines	78.05	JOURNEES REGIONALES DE L'ALLAITEMENT	MSF	INFORM POUR ALLAITEMENT IPA 165 CHEMIN DU GRAND REVOYET 69310PIERRE BENITE	180,00	17/09/2021
20216200001872	Direction des Ressources Humaines	78.05	Quelle prévention universelle et ajustée à la vulnérabilité	MSF	SYND NATIONAL DES MEDECINS DE PMI 75008PARIS	200,00	17/09/2021
20216200001873	Direction des Ressources Humaines	78.05	Les Journées Nationales d'échanges et de formation dédiées aux SAMSAH et SAVS	MSF	GROUPE MEDIALIS 9 - 11 AVENUE DU VAL DE FONTENAY 94120	155,00	17/09/2021
20216200001874	Direction des Achats, Transports et Moyens	65.01	Assurance Drones	MSF	BRETEUIL ASSURANCE COURTAGE 34 AVENUE DE GRAVELLE 94220CHARENTON LE PONT	722,07	22/09/2021
20216200001875	Direction des Ressources Humaines	78.05	PRC - Rencontres annuelle de la section des archivistes départementaux.	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13E	20,00	20/09/2021
20216200001876	MDADT de l'Arrageois		CIO ARRAS - REMPLACEMENT D'UN FAUX PLAFOND	MSF	DANIEL GARCON 3 ZA les Alouettes 62223SAINT NICOLAS	9 828,59	20/09/2021
20216200001878	Direction des Archives Départementales	15.15	Fourniture atelier restauration	MSF	KLUG CONSERV WALTER KLUG BADEWEG 9 D 87509IMMENSTADT I A	3 574,10	15/09/2021
20216200001883	MDADT de l'Arrageois		Signalitique de la Route Equestre d'Artagnan	MSF	T2E 57 RUE JEAN JAURES 62223SAINT LAURENT BLANGY	29 152,50	22/09/2021
20216200001884	Direction des Archives Départementales	77.07	Achats documentaires - Archivistes Français Formation	MSF	ARCHIVISTES FRANCAIS FORMATION 8 RUE JEAN MARIE JEGO 75013PARIS 13 (173,63	16/09/2021
20216200001886	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.19	Animation culturelle dans le cadre de le "Programmation culturelle et animations culturelles du 28 juin au 31 décembre 2021" au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	GRANDS ENSEMBLE GRANDS ENSEMBLES – FORMATION 59000LILLE	594,10	13/09/2021
20216200001887	Direction des Achats, Transports et Moyens	10.03	Acquisition de frites surgelées et flocons de pomme de terre issus de l'agriculture biologique pour le Restaurant Administratif du Département du Pas-de-Calais	MSF	SYSCO FRANCE SAS 14 RUE GERTY ARCHIMEDE 75012PARIS 12E	Mini : 10 000,00	29/09/2021
20216200001888	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestations de traiteur pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	339,90	17/09/2021
20216200001890	Direction des Ressources Humaines	78.05	Assises nationales des EHPAD	MSF	EHPA 55 B RUE DE LYON 75012PARIS	1 470,00	20/09/2021
20216200001892	Direction de la Communication	82.04	Impressions-lot 2-Pochettes contrat d'accueil - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	BECQUART IMPRESSIONS 67 RUE D AMSTERDAM 59200TOURCOING	671,35	13/09/2021
20216200001893	Direction des Archives Départementales	77.02	Spectacle "Sur mesure ferroviaire" (Association Détournement) les 17, 18 & 19 septembre 2021	MND	DETOURNOYMENT 71 AVENUE DE VERDUN 59100	11 000,00	12/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001896	Direction des Affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Anàssor" (Association Convivencia) le 19/09/2021 à Douriez	MND	CONVIVENCIA 58 RUE DU VIEIL ATRE 62200	1 155,40	10/09/2021
20216200001900	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	15.09	Acquisition guide technique	MSF	CEREMA DTTV 2 RUE ANTOINE CHARIAL 69426LYON CEDEX 3	Mini : 100,00	21/09/2021
20216200001902	Direction des Affaires Culturelles	77.02	Spectacle "Belle Epoque" (Association Club Léo Lagrange) - Semaine Bleue 2021	MND	CLUB LEO LAGRANGE 62200BOULOGNE SUR MER	41 459,00	21/09/2021
20216200001903	Direction de l'Immobilier	25.05	Fourniture et installation de cuisines équipées pour l'atelier SEGPA HAS au Collège George Sand à BETHUNE	MSF	TEMPO 57 rue des Berceaux 62610RODELINGHEM	34 581,75	23/09/2021
20216200001906	Direction de la Communication	82.04	Billetterie Semaine Bleue - Lot 2 - Impression au format fini < ou = à 70x100 cm	MSUB	BECQUART IMPRESSIONS 67 RUE D AMSTERDAM 59200TOURCOING	319,17	23/09/2021
20216200001907	Direction des Finances	68.02	Déjeuner Protocolaire du 15 septembre 2021	MSF	MAUD 98 GRAND PLACE 62179	92,99	15/09/2021
20216200001908	Direction des Finances	68.02	Déjeuner Protocolaire du 14 septembre Wimereux	MSF	SARL RATATOUILLE AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 62930	227,19	15/09/2021
20216200001909	MDADT de Lens Hénin		Collège Jean de Saint Aubert -Reprise d'enduits, peinture derrière les radiateurs SDB des logements 4 et 5	MSF	SASU TROULLER PARC D ACTIVITE EUROBILLIY 62640BILLIY MONTIGNY	273,00	14/09/2021
20216200001910	Direction des Services Numériques	67.04	Raccordement annuel DILICOM	MSF	DILICOM 75006PARIS	350,00	22/09/2021
20216200001911	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	25.06	Matériel pour Musée et espaces d'exposition dans le cadre de "les couleurs (so British I) de l'automne" du 04 octobre au 28 novembre 2021au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	CXD FRANCE ZA DES MARAIS 94120FONTENAY SOUS BOIS	1 314,00	22/09/2021
20216200001912	Direction de l'Immobilier	31.02	CADRES ALU	MSF	LEROY MERLIN RUE LEON FOUCAULT 62000ARRAS	88,75	22/09/2021
20216200001913	Direction des Ressources Humaines	78.05	Assises de l'AFIGESE 2021	MSF	AFIGESE 44800SAINT HERBLAIN	545,00	02/09/2021
20216200001914	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Réunion avec les maires des communes de GSF, 14/09/21, site des deux-caps	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	1 176,69	13/09/2021
20216200001915	Direction des Achats, Transports et Moyens	68.03	Festival photyographique GSF, 18/09/21, site des Deux-Caps	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	1 244,90	13/09/2021
20216200001916	Laboratoire Départemental d'Analyses	18.74	Dispositifs vétérinaires consommables	MSF	KITVIA 16 ZONE PERBOST 31800LABARTHE INARD	254,00	22/09/2021
20216200001917	Laboratoire Départemental d'Analyses	68.02	Restauration auditeurs 16 et 17 septembre 2021	MSF	RESTAURANT ADMINISTRATIF DEPARTEMENT DU PDC 62000ARRAS	170,02	22/09/2021
20216200001918	Direction de l'Assemblée et des Elus	78.08	Formation CEDIS du 21 septembre 2021 Comprendre le budget de sa collectivité et savoir l'analyser	MSF	CTRE ECODEVLOPPEMENT INITIATIVE SOCIALE 3 RUE DE VINCENNES 93100	2 300,00	20/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001919	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Intervention le 24 septembre 2021 lors de la journée professionnelle " l'attention, ça se cultive "	MSF	MARINOPOULOS SOPHIE 89 RUE DE DUNKERQUE 75009	1 800,00	10/09/2021
20216200001920	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Intervention le 24 septembre 2021 lors de la journée professionnelle " l'attention, ça se cultive "	MSF	COMPAGNIE EN COULISSES 34 CHEMIN DES BREUCQS 62240CREMAREST	597,00	23/09/2021
20216200001921	Direction de l'Immobilier	17.12	PEINTURE	MSF	THEODORE MAISON DE PEINTURE 2 B RUE ROGER SALENGRO 62230	1 075,31	23/09/2021
20216200001923	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation ADR RB RP	MSF	ASSO PREVENTION TRANSPORTS HYDROCARBURES 92107NANTERRE	2 540,00	27/09/2021
20216200001924	Direction de l'Immobilier	17.18	GAZ FRIGORISTE	MSF	GENERAL FRIGORIFIQUE FRANCE 12 RUE DES FRERES LUMIERES 69720SAINT BONNET DE MURE	1 261,50	23/09/2021
20216200001925	Direction de la Communication	90.02	Signalétique-Congrès des Maires 62-BR Events	MSF	BR-UNITS 142 RUE DE RIVOLI 75001	747,55	20/09/2021
20216200001926	Laboratoire Départemental d'Analyses	81.52	Etalonnage thermocycleurs	MSF	TRESCAL SOMELEC 294 AVENUE DU BOIS DE LA PIE 95700ROISSY-EN-FRANCE	1 532,89	23/09/2021
20216200001927	MDADT de l'Arrageois	81.17	COLLEGE SAINT-NICOLAS - DEPANNAGE ELECTRIQUE SUR ACCES POMPIER	MSF	CITEVERT ZAC DE L ALOUETTE 62800LIEVIN	580,00	24/09/2021
20216200001929	MDADT du Calais	11.01	Plantations CER de Calais	MSF	PEPINIERES DE LA CLUSE Chemin de la Cluse 62126WIMILLE	627,83	24/09/2021
20216200001930	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	77.10	Restauration d'une oeuvre en prêt au Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	HERBAUX 4 HAMEAU DU PARC 59830BACHY	1 220,00	23/09/2021
20216200001931	MDADT du Calais	11.01	Plantations CER de Guînes	MSF	PEPINIERES DE LA CLUSE Chemin de la Cluse 62126WIMILLE	787,27	24/09/2021
20216200001932	MDADT du Calais	11.01	Compost organique CER de Calais	MSF	PEPINIERES DE LA CLUSE Chemin de la Cluse 62126WIMILLE	1 260,00	24/09/2021
20216200001933	Direction de l'Immobilier	17.12	PEINTURE	MSF	THEODORE MAISON DE PEINTURE 2 B RUE ROGER SALENGRO 62230	999,93	24/09/2021
20216200001934	MDADT de l'Arrageois	71.01	COLLEGE AVESNES-LE-COMTE - MESURES D'EMPOUSSIEREMENT	MSF	ACS 163 RUE PASTEUR 62400BETHUNE	1 530,00	24/09/2021
20216200001935	Direction des Affaires Culturelles	77.19	Intervention le 24 septembre 2021 lors de la journée professionnelle " l'attention, ça se cultive "	MSF	TROIS, SIX, NEUF, DOUZE. 11 RUE TITON 75011	841,00	23/09/2021
20216200001936	MDADT du Montreuillois-Ternois	74.13	Création de pelouse calcicole, ouvertures paysagères et trouées à vipères et Auxi le Château	MSF	NATURE ET JARDIN 12 B RUE DU 11 NOVEMBRE 62140	11 594,38	27/09/2021
20216200001937	Direction des Finances	68.02	Déjeuner Protocolaire du 14 septembre Wimereux	MSF	SARL RATATOUILLE AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 62930	227,19	14/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001940	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	21.01	Fourniture de barrières de sécurité routière métalliques pr le SM3R	MSF	DISTRIRROUTE 27 rue du Champs de Mars 57200SARREGUEMINES	38 856,30	29/09/2021
20216200001941	Direction de l'Immobilier	35.16	ADOUCCISEUR	MSF	ACI - APPLICATIONS CLIMATIQUES INDUSTRIELLES ZA Marcel Doret 62100CALAIS	1 084,32	27/09/2021
20216200001942	Direction de la Mobilité et du Réseau Routier	23.08	Fourniture de 3 toiles de tambour pour le BPR	MSF	CONTROLS ZONE ARTISANALE 68130WALHEIM	1 812,00	28/09/2021
20216200001943	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	68.03	Prestation de traiteur pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d'ardelot 62360 CONDETTE.	MSF	MARETTE TRAITEUR 62280SAINT MARTIN BOULOGNE	5 184,40	27/09/2021
20216200001944	Direction de l'Immobilier	81.48	FOURNITURES POUR DENEIGEMENT	MSF	GDF SUEZ ENERGIE COFELY 10 AVENUE DE L HORIZON 59651VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	968,00	29/09/2021
20216200001945	MDADT du Calais		Réalisation de murs de stockage au CER d'Audruicq	MSF	CUBE 26 AVENUE DE L'EUROPE 62250LEULINGHEN-BERNES	10 385,00	27/09/2021
20216200001947	MDADT du Calais		Travaux d'ouvertures en façade au Collège Boris Vian à MARCK	MSF	SPIE BATIGNOLLES NORD 54 RUE DE MOSCOU 62100CALAIS	15 162,62	27/09/2021
20216200001948	MDADT de l'Arrageois		8, IMP. FERDINAND BUISSON A ARRAS - TRAVAUX DE FAITAGES ET REVISION DES COUVERTURES	MSF	BATICOMM 68 RUE NATIONALE 62150REBREUVE-RANCHICOURT	39 500,00	27/09/2021
20216200001949	MDADT de l'Arrageois		247, ROUTE DE CAMBRAI A ARRAS - TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS ACCES LOGEMENT EN FACADE AVANT	MSF	BATICOMM 68 RUE NATIONALE 62150REBREUVE-RANCHICOURT	26 600,00	27/09/2021
20216200001960	Direction de l'Immobilier	11.01	PLANTATIONS	MSF	VERVER EXPORPT 000001704DX HEERHUGOWAARD	912,00	28/09/2021
20216200001962	Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel	84.05	ervice annexe à la sylviculture et au travail du bois pour le Centre Culturel de l'Entente Cordiale-Château d' Hardelot 62360 CONDETTE.	MSF	LOISEL QUENTIN 13 RUE LOUIS BEGUE 62200	1 160,00	28/09/2021
20216200001965	Direction des Ressources Humaines	78.05	Rencontres nationales de la communication numérique	MSF	CAP COM 69003LYON	1 000,00	21/09/2021
20216200001973	Direction des Ressources Humaines	78.05	Formation logement de fonction et autres avantages en nature	MSF	ADIAJ 75020PARIS 20E	567,00	27/09/2021
20216200001974	MDADT de l'Arrageois	81.13	COLLEGE AVESNES-LE-COMTE - REMPLACEMENT BLOC MOTEUR SUR MACHINE SPECIALISEE	MSF	TK ELEVATOR FRANCE 8 ZONE INDUSTRIELLE 62360SAINT LEONARD	5 332,00	29/09/2021
20216200001975	Direction de l'Immobilier	35.19	CHAUDIERE	MSF	Bossu Cuvelier crt2 59813Lesquin cedex	493,86	30/09/2021
20216200001976	Direction de l'Immobilier	31.02	ARTICLES PEINTURE	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	59,78	30/09/2021
20216200001977	Direction de l'Immobilier	17.12	PEINTURE 1	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	137,82	30/09/2021

N° Marché réglementaire	Direction	Code famille	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire et adresse	Montant HT en €	Caractère exécutoire
20216200001978	Direction de l'Immobilier	17.12	PEINTURE 2	MSF	DEHEE PEINTURE DISTRIBUTION 46 AVENUE ALFRED MAES 62300	453,78	30/09/2021
20216200001981	Direction de l'Information et de l'ingénierie Documentaire	28.04	Acquisition expositions	MSF	DOUBLE HELICE 1405 ROUTE DE LA BEGUDE DE MAZENC 26160PORTES EN VALDAINE	1 900,00	24/09/2021
20216200001983	Direction des Ressources Humaines	70.01	Contrat de prestations : Diagnostic RPS	MSF	CONJUGUEURS DE TALENTS 1 RUE CHANZY 62000	4 725,00	28/09/2021
20216200001993	Direction des Ressources Humaines	78.05	Animation d'ateliers à médiation artistique, peinture argile modelage	MSF	HEBRARD SYLVIE-MICHELLE LA BOURDETTE ROUTE DE BERTRE 81700	875,00	30/09/2021
20216200001994	Direction des Ressources Humaines	78.05	Dessine-moi ma fratrie	MSF	ASSOCIATION NATIONALE DES PLACEMENTS FAMILIAUX 75009PARIS	420,00	30/09/2021
20216200001995	Direction de la Communication	72.05	Congrès des Maires du 62	MSF	SPID COM 59800LILLE	4 700,00	17/09/2021

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction de la Commande Publique
Bureau de la Commande Publique Support

RAPPORT N°17

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3221-11 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'article L. 3221-11 du Code général des collectivités territoriales dispose :

« Le président, par délégation du conseil départemental, peut être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le président du conseil départemental rend compte à la plus proche réunion utile du conseil départemental de l'exercice de cette compétence et en informe la commission permanente. »

Dans le Département du Pas-de-Calais, le Président du Conseil départemental bénéficiait, depuis le 13 novembre 2017, d'une délégation élargie à tous les marchés et accords-cadres, quels qu'en soient le montant et la procédure et dans le respect des règles d'attribution à la commission d'appel d'offres.

Il convient d'en prendre compte.

Les tableaux retraçant les marchés publics et accords-cadres conclus ont donc été établis pour les mois de janvier à juin 2021 et sont joints au présent rapport.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le Président du Conseil départemental bénéficie d'une délégation élargie à tous les marchés et accords-cadres, quels qu'en soient le montant et la procédure et dans le respect des règles d'attribution à la commission d'appel d'offres.

Il convient d'en prendre compte.

Les tableaux retraçant les marchés publics et accords-cadres conclus ont donc

été établis pour les mois de juillet à septembre 2021 et sont joints au présent rapport.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de me donner acte de ce compte-rendu portant sur l'exercice de la délégation au titre de l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA
DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DES
ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DONT LE DÉPARTEMENT EST MEMBRE**

(N°2021-499)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3211-2 15°;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir informé la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental »

lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental en matière de renouvellement des adhésions aux associations dont le département est membre, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 dont les décisions prises en la matière figurent au tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE L'ADHESION	NATURE
ADF (Assemblée des Départements de France) - 2021	114 405,95 €	Association qui a pour but de représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de constituer un centre de ressources pour les Départements, d'offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux, d'être un lieu de confrontation d'idées et d'élaborations de positions communes sur des grands dossiers nationaux, de valoriser l'action et le rôle des Départements auprès des citoyens.
AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) – Année 2020 Année 2021	10 201,00 € 10 201,00 €	Association qui organise la diffusion d'informations en matière européenne, notamment concernant la politique de cohésion territoriale, les services publics ou l'impact des politiques communautaires sectorielles sur les compétences des collectivités. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
AFIGESE (Association Finances GEstion Evaluation des collectivités territoriales) - 2021	340,00 €	Réseau des praticiens en finances, gestion, évaluation et management des collectivités territoriales. Adhésion sollicitée par le Pôle Ressources et Accompagnement

<p>Agence « Quand les livres relie » Année 2020 Année 2021</p>	<p>70,00 € 70,00 €</p>	<p>Association qui a pour but de fédérer tous les acteurs intervenant dans les pratiques d'accès à la littérature dès le plus jeune âge. Cette adhésion permet à la Direction adjointe de la lecture publique de bénéficier d'informations, de contribuer aux échanges et réflexions avec d'autres partenaires engagés dans la lecture à l'enfant dès le plus jeune âge et à la lutte contre l'illettrisme.</p>
<p>AGIR : Le transport public indépendant Année 2020 Année 2021</p>	<p>2 400,00 € 2 400,00 €</p>	<p>Association qui a pour objet d'apporter une capacité d'expertise aux autorités organisatrice de transport de voyageurs, de développer la gestion indépendante des réseaux, d'optimiser la gestion des transports des membres adhérents grâce à la mise en commun des moyens (formation, recherche, savoir-faire ...). Pour le Département l'adhésion concerne le transport des élèves en situation de handicap. Adhésion sollicitée par la Direction des Achats transports et moyens.</p>
<p>Alliance Villes Emploi - 2021</p>	<p>8 970,00 €</p>	<p>Réseau national dont l'une des compétences est l'ingénierie des clauses d'insertion dans les marchés publics. Le département y adhère afin de disposer de son offre de services en vue de promouvoir ce dispositif en constante évolution juridique et technique. Adhésion sollicitée par la Direction des Politiques d'Inclusion Durable.</p>
<p>ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) - 2021</p>	<p>5 744,58 €</p>	<p>Association qui a pour but de promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus, et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques. Adhésion sollicitée par la Direction des Politiques d'Inclusion Durable.</p>

ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) - 2020	10 308,00 €	Association qui rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'Outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.
ANMDA (Association Nationale des Maisons Des Adolescents) - 2020	50,00 €	Association qui constitue un réseau national des Maisons des Adolescents. L'adhésion permet de participer à la mise en place d'une politique commune en faveur de la santé des jeunes, de fédérer et dynamiser le réseau des MDA, de valoriser les expériences de territoires et de proximité (en faveur de l'accès aux soins, de l'éducation et la prévention à la santé...), de mettre en valeur le maillage territorial institutionnel ou associatif, de participer à une réflexion commune et d'échanger sur les pratiques au sein des MDA. Adhésion sollicitée par Les Maisons des Adolescents de l'Artois et du Littoral.
AVICCA (Association des Villes et des Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel) – 2021	5 330,00 €	Association qui regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques liées à l'aménagement du territoire en réseaux de communications électroniques et développement des services et des usages. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
CLUSIR Nord de France (CLUB de la Sécurité de l'Information Régionale) - 2020	700,00€	Association qui a pour but de favoriser les échanges autour de problématiques, de retour d'expérience et de l'actualité dans le domaine de la sécurité de l'information. Ses membres s'engagent à promouvoir une politique active de sécurité dans leur entreprise et / ou organisation. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.

Culture et Départements Année 2020 Année 2021	500,00 € 500,00 €	Association qui rassemble les professionnels et institutions liés aux politiques culturelles départementales et territoriales à l'échelle nationale. Cette adhésion permet au Département et notamment à la Direction des Affaires Culturelles de s'inscrire dans des réseaux professionnels nationaux, d'avoir une visibilité accrue des actions départementales auprès des autres collectivités par la participation aux colloques, séminaires et publication ; permet également le développement d'actions inspirées des innovations portées par d'autres adhérents de l'association en capitalisant sur les retours d'expériences.
CUTO (Club des Utilisateurs d'Orphée) – 2020	200,00 €	Association qui regroupe les utilisateurs du logiciel Orphée (logiciel utilisé par la Direction adjointe de la Lecture Publique)
Enviropea - 2020	300,00 €	Association qui a pour objectif d'aider à la connaissance et à la compréhension des politiques, actions et instruments financiers européens ; d'assister les porteurs de projets publics et privés dans leurs démarches de préparation des projets, de mobilisation des financements et de mise en œuvre de leurs projets. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
ESN (European Social Network) -2020	1 000,00 €	Ce réseau permet de s'informer et de trouver des expériences innovantes en Europe sur le champ de l'action sociale au sens large. A l'échelle départementale, le réseau permet au Département de diffuser les informations relatives au travail de veille de l'association au Pôle des solidarités. A l'échelle nationale, cette adhésion permet au département de promouvoir les innovations Départementales et le futur "Pacte des Solidarités" au sein du réseau. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.

<p>Euralens - Année 2020 Année 2021</p>	<p>1 000,00 € 1 000,00 €</p>	<p>Association qui se définit avant tout comme un forum d'acteurs issus du Bassin minier du Pas-de-Calais, dont l'objectif est de profiter de l'arrivée du Louvre-Lens pour activer le développement du territoire qui accueille cet équipement au rayonnement mondial. Euralens joue également un rôle d'incubateur de projets et de laboratoire de la métropolisation. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.</p>
<p>France Festivals - 2020</p>	<p>1 500,00 €</p>	<p>Association qui constitue un réseau de festivals de musique et de spectacle vivant. Adhésion sollicitée par la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.</p>
<p>Groupement national des animateurs en gérontologie - 2020</p>	<p>4 200,00 €</p>	<p>Association qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une structure de ressources et d'expertises en animation sociale avec les personnes âgées. Cette adhésion permet au Département de disposer d'un accès à la plateforme Culture à vie et d'en autoriser l'accès à l'ensemble des établissements de la gérontologie et du handicap. Adhésion sollicitée par la Direction de l'Autonomie et de la Santé.</p>
<p>IDRRIM (Institut des Routes des Rues et des Infrastructures) - 2021</p>	<p>800,00 €</p>	<p>Association qui fédère l'ensemble des acteurs publics-privés agissant dans le domaine des infrastructures de la mobilité et des espaces urbains. Permet au Département d'être informé de l'actualité dans ce domaine, de collaborer au sein de comités opérationnels et de bénéficier de nombreuses publications de référence. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p>

IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes) Année 2020 Année 2021	504,00 € 504,00 €	<p>Cette association rassemble les professionnels de l'audit et du contrôle internes et plus largement de toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques.</p> <p>L'adhésion permet d'accéder à l'ensemble des prestations développées par cet institut.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction du conseil et de la conduite du changement.</p>
IFET (Institut pour la Formation des Elus Territoriaux) - 2021	6 100,00 €	Organisme qui a pour vocation de proposer des formations répondant avec pertinence, aux problématiques départementales auxquelles sont confrontés les élus.
Jardins des Hauts de France - 2020	200,00 €	<p>Association qui a pour vocation le recensement et la valorisation des jardins. Elle est affiliée au comité des Parcs et Jardins de France et à la Société nationale d'horticulture de France. Elle a pour but de faire connaître et de promouvoir les parcs et jardins du Nord / Pas-de-Calais, de participer à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine paysager, de participer à la création d'une filière touristique ...</p> <p>Les intérêts de ces jardins sont multiples : botanique, culturel, historique.</p> <p>Adhésion sollicitée par La Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.</p>
LEADER France (Liaison entre Action de Développement de l'Economie Rurale) - 2020	600,00 €	Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur, il intervient pour relayer les difficultés des territoires mais aussi pour valoriser leurs réussites. Ses priorités sont de consolider le réseau des territoires et des partenaires ; de représenter les territoires dans les instances nationales et européennes ; d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre du programme ; et de défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.

Lianes Coopération - 2020	1 000,00 €	Lianes Coopérations est un acteur reconnu en matière d'assistance aux porteurs de projets pour la coopération internationale. L'association met en réseau les acteurs locaux et apporte une ingénierie précieuse aux collectivités et associations impliquées dans des coopérations. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) – Année 2020 Année 2021	6 500,00 € 6 500,00 €	La MOT a pour rôle d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux. L'adhésion à la MOT permet au Département d'assurer sa présence au sein des instances du réseau (Assemblée, plateforme des techniciens...) et de promouvoir les innovations départementales au sein du réseau Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
Norlink Fluvial - 2021	2 400,00 €	Association dont la vocation est de soutenir le développement du réseau navigable de la région Hauts- de-France, et de venir en aide aux artisans bateliers ou aux entreprises du transport fluvial qui en font la demande. Adhésion sollicitée par la Mission Canal Seine Nord Europe.
ODAS - 2021	5 940,00 €	L'Observatoire national de l'Action Sociale est chargé d'analyser l'action des collectivités publiques et institutions en matière de cohésion sociale et de lien sociale. Il évalue les politiques éducatives et sociales, notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités.

<p>Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre Année 2020 Année 2021</p>	<p>6 500,00 € 100,00 €</p>	<p>L'association fédère les départements français du front occidental de la Grande Guerre (hormis le Bas-Rhin) afin de porter la candidature des « Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale - Front Ouest » sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. (En attente de décision de l'UNESCO et en raison de la crise sanitaire, la cotisation 2021 a été réduite à 100€) Adhésion sollicitée par la Direction des Archives Départementales.</p>
<p>Place de la Communication , Réseau Nord-Pas-de-Calais - 2021</p>	<p>1 800,00 €</p>	<p>Réseau de professionnels communicants qui a pour vocation d'être un lieu privilégié d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, de partage d'expériences et de savoir-faire, de réflexions sur les grands sujets liés à la communication, ses enjeux et son évolution, de rencontres pour tisser et développer un réseau relationnel. Adhésion sollicitée par la Direction de la Communication.</p>
<p>Réseau CAREL - 2020</p>	<p>50,00 €</p>	<p>Association qui met en place une coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques. Elle contribue à améliorer, clarifier et faire évoluer l'offre des fournisseurs de ressources numériques vis-à-vis des bibliothèques publiques. Permet au Département de bénéficier d'informations et de contribuer aux échanges entre prestataires et bibliothèques publiques dans l'élargissement et la clarification de l'offre numérique. Adhésion sollicitée par la Direction adjointe de la Lecture Publique</p>
<p>RGSF (Réseau des Grands Sites de France) - 2021</p>	<p>5 400,00 €</p>	<p>Réseau qui associe les personnes morales qui assurent la gestion et la mise en valeur des sites détenteurs du label « Grand Site de France ». Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p>

RTES (Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire) – Année 2020 Année 2021	3 600,00 € 3 600,00 €	Association qui a pour vocation de promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire, de constituer un lieu ressources en terme d'information et lieu d'appui à la mise en œuvre de projet, de contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ; d'élaborer une réflexion à partir de pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics. Adhésion sollicitée par la Mission Economie Sociale et Solidaire.
Rivages de France - 2021	35,00 €	Association qui fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
Section française de l'ICOMOS - 2021	1 820,00 €	Comité national qui a pour objet de promouvoir la connaissance, la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur des monuments, des ensembles architecturaux et urbains, des sites et des paysages. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
Seine Nord Europe - 2020	3 000,00 €	Association qui a pour objectif de promouvoir et de favoriser par tous moyens, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, la réalisation effective et dans les meilleurs délais de la liaison fluviale à grand gabarit Seine Nord Europe entre Compiègne et le canal Dunkerque – Valenciennes, ainsi que tous les travaux de modernisation nécessaire en amont et en aval de ces deux liaisons. Adhésion sollicitée par la Mission Canal Seine Nord Europe.

Vélo et territoires	5 000,00 €	Réseau qui a pour vocation d'être facilitateur de la mobilité à vélo en impulsant une dynamique collégiale pour construire la France à vélo à l'horizon 2030. Partenariat essentiel pour la bonne réalisation des aménagements cyclables sur le territoire du département du Pas-de-Calais. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
----------------------------	------------	---

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire
Bureau du Suivi des Acquisitions et des Collections

RAPPORT N°18

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DONT LE DÉPARTEMENT EST MEMBRE

Lors de la réunion du 13 novembre 2017, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 15 de l'article L.3211-2 du CGCT, délégation au Président en matière de renouvellement d'adhésions.

Ainsi à l'alinéa 11 du rapport n° 4 de la réunion, il est indiqué que le Président du Conseil départemental peut procéder aux renouvellements des adhésions aux associations dont le Département est membre.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental. La dernière information a été présentée lors de la réunion du Conseil départemental du 16 novembre 2020.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le détail des décisions prises en matière de renouvellement des adhésions pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

ASSOCIATIONS	MONTANT DE L'ADHESION	NATURE
ADF (Assemblée des Départements de France) - 2021	114 405,95 €	Association qui a pour but de représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de constituer un centre de ressources pour les Départements, d'offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les

		techniciens départementaux, d'être un lieu de confrontation d'idées et d'élaborations de positions communes sur des grands dossiers nationaux, de valoriser l'action et le rôle des Départements auprès des citoyens.
AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) – Année 2020 Année 2021	10 201,00 € 10 201,00 €	Association qui organise la diffusion d'informations en matière européenne, notamment concernant la politique de cohésion territoriale, les services publics ou l'impact des politiques communautaires sectorielles sur les compétences des collectivités. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
AFIGESE (Association Finances GESTion Evaluation des collectivités territoriales) - 2021	340,00 €	Réseau des praticiens en finances, gestion, évaluation et management des collectivités territoriales. Adhésion sollicitée par le Pôle Ressources et Accompagnement
Agence « Quand les livres relient » Année 2020 Année 2021	70,00 € 70,00 €	Association qui a pour but de fédérer tous les acteurs intervenant dans les pratiques d'accès à la littérature dès le plus jeune âge. Cette adhésion permet à la Direction adjointe de la lecture publique de bénéficier d'informations, de contribuer aux échanges et réflexions avec d'autres partenaires engagés dans la lecture à l'enfant dès le plus jeune âge et à la lutte contre l'illettrisme.
AGIR : Le transport public indépendant Année 2020 Année 2021	2 400,00 € 2 400,00 €	Association qui a pour objet d'apporter une capacité d'expertise aux autorités organisatrice de transport de voyageurs, de développer la gestion indépendante des réseaux, d'optimiser la gestion des transports des membres adhérents grâce à la mise en commun des moyens (formation, recherche, savoir-faire ...). Pour le Département l'adhésion concerne le transport des élèves en situation de handicap. Adhésion sollicitée par la Direction des Achats transports et moyens.
Alliance Villes Emploi - 2021	8 970,00 €	Réseau national dont l'une des compétences est l'ingénierie des

		<p>clauses d'insertion dans les marchés publics. Le département y adhère afin de disposer de son offre de services en vue de promouvoir ce dispositif en constante évolution juridique et technique.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction des Politiques d'Inclusion Durable.</p>
ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) - 2021	5 744,58 €	<p>Association qui a pour but de promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus, et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction des Politiques d'Inclusion Durable.</p>
ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) - 2020	10 308,00 €	<p>Association qui rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'Outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.</p>
ANMDA (Association Nationale des Maisons Des Adolescents) - 2020	50,00 €	<p>Association qui constitue un réseau national des Maisons des Adolescents.</p> <p>L'adhésion permet de participer à la mise en place d'une politique commune en faveur de la santé des jeunes, de fédérer et dynamiser le réseau des MDA, de valoriser les expériences de territoires et de proximité (en faveur de l'accès aux soins, de l'éducation et la prévention à la santé...), de mettre en valeur le maillage territorial institutionnel ou associatif, de participer à une réflexion commune et d'échanger sur les pratiques au sein des MDA.</p> <p>Adhésion sollicitée par Les Maisons des Adolescents de l'Artois et du Littoral.</p>
AVICCA (Association des Villes et des Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel) – 2021	5 330,00 €	<p>Association qui regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques liées à l'aménagement du territoire en réseaux de communications électroniques et</p>

		développement des services et des usages. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
CLUSIR Nord de France (CLUB de la Sécurité de l'Information Régionale) - 2020	700,00€	Association qui a pour but de favoriser les échanges autour de problématiques, de retour d'expérience et de l'actualité dans le domaine de la sécurité de l'information. Ses membres s'engagent à promouvoir une politique active de sécurité dans leur entreprise et / ou organisation. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
Culture et Départements Année 2020 Année 2021	500,00 € 500,00 €	Association qui rassemble les professionnels et institutions liés aux politiques culturelles départementales et territoriales à l'échelle nationale. Cette adhésion permet au Département et notamment à la Direction des Affaires Culturelles de s'inscrire dans des réseaux professionnels nationaux, d'avoir une visibilité accrue des actions départementales auprès des autres collectivités par la participation aux colloques, séminaires et publication ; permet également le développement d'actions inspirées des innovations portées par d'autres adhérents de l'association en capitalisant sur les retours d'expériences.
CUTO (Club des Utilisateurs d'Orphée) – 2020	200,00 €	Association qui regroupe les utilisateurs du logiciel Orphée (logiciel utilisé par la Direction adjointe de la Lecture Publique)
Enviropea - 2020	300,00 €	Association qui a pour objectif d'aider à la connaissance et à la compréhension des politiques, actions et instruments financiers européens ; d'assister les porteurs de projets publics et privés dans leurs démarches de préparation des projets, de mobilisation des financements et de mise en œuvre de leurs projets. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.

ESN (European Social Network) -2020	1 000,00 €	<p>Ce réseau permet de s'informer et de trouver des expériences innovantes en Europe sur le champ de l'action sociale au sens large.</p> <p>A l'échelle départementale, le réseau permet au Département de diffuser les informations relatives au travail de veille de l'association au Pôle des solidarités.</p> <p>A l'échelle nationale, cette adhésion permet au département de promouvoir les innovations Départementales et le futur "Pacte des Solidarités" au sein du réseau.</p> <p>Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.</p>
Euralens - Année 2020 Année 2021	1 000,00 € 1 000,00 €	<p>Association qui se définit avant tout comme un forum d'acteurs issus du Bassin minier du Pas-de-Calais, dont l'objectif est de profiter de l'arrivée du Louvre-Lens pour activer le développement du territoire qui accueille cet équipement au rayonnement mondial. Euralens joue également un rôle d'incubateur de projets et de laboratoire de la métropolisation.</p> <p>Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.</p>
France Festivals - 2020	1 500,00 €	<p>Association qui constitue un réseau de festivals de musique et de spectacle vivant.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.</p>
Groupement national des animateurs en gérontologie - 2020	4 200,00 €	<p>Association qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une structure de ressources et d'expertises en animation sociale avec les personnes âgées.</p> <p>Cette adhésion permet au Département de disposer d'un accès à la plateforme Culture à vie et d'en autoriser l'accès à l'ensemble des établissements de la gérontologie et du handicap.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction de l'Autonomie et de la Santé.</p>
IDRRIM (Institut des Routes des Rues et des Infrastructures) - 2021	800,00 €	<p>Association qui fédère l'ensemble des acteurs publics-privés agissant dans le domaine des infrastructures</p>

		<p>de la mobilité et des espaces urbains.</p> <p>Permet au Département d'être informé de l'actualité dans ce domaine, de collaborer au sein de comités opérationnels et de bénéficier de nombreuses publications de référence.</p> <p>Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p>
<p>IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes) Année 2020 Année 2021</p>	<p>504,00 € 504,00 €</p>	<p>Cette association rassemble les professionnels de l'audit et du contrôle internes et plus largement de toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques.</p> <p>L'adhésion permet d'accéder à l'ensemble des prestations développées par cet institut.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction du conseil et de la conduite du changement.</p>
<p>IFET (Institut pour la Formation des Elus Territoriaux) - 2021</p>	<p>6 100,00 €</p>	<p>Organisme qui a pour vocation de proposer des formations répondant avec pertinence, aux problématiques départementales auxquelles sont confrontés les élus.</p>
<p>Jardins des Hauts de France - 2020</p>	<p>200,00 €</p>	<p>Association qui a pour vocation le recensement et la valorisation des jardins. Elle est affiliée au comité des Parcs et Jardins de France et à la Société nationale d'horticulture de France. Elle a pour but de faire connaître et de promouvoir les parcs et jardins du Nord / Pas-de-Calais, de participer à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine paysager, de participer à la création d'une filière touristique ...</p> <p>Les intérêts de ces jardins sont multiples : botanique, culturel, historique.</p> <p>Adhésion sollicitée par La Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.</p>
<p>LEADER France (Liaison entre Action de Développement de l'Économie Rurale) - 2020</p>	<p>600,00 €</p>	<p>Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur, il intervient pour relayer les difficultés des territoires mais aussi pour valoriser leurs réussites. Ses priorités sont de consolider le réseau des territoires et des partenaires ; de</p>

		représenter les territoires dans les instances nationales et européennes ; d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre du programme ; et de défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
Lianes Coopération - 2020	1 000,00 €	Lianes Coopérations est un acteur reconnu en matière d'assistance aux porteurs de projets pour la coopération internationale. L'association met en réseau les acteurs locaux et apporte une ingénierie précieuse aux collectivités et associations impliquées dans des coopérations. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) – Année 2020 Année 2021	6 500,00 € 6 500,00 €	La MOT a pour rôle d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux. L'adhésion à la MOT permet au Département d'assurer sa présence au sein des instances du réseau (Assemblée, plateforme des techniciens...) et de promouvoir les innovations départementales au sein du réseau Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
Norlink Fluvial - 2021	2 400,00 €	Association dont la vocation est de soutenir le développement du réseau navigable de la région Hauts-de-France, et de venir en aide aux artisans bateliers ou aux entreprises du transport fluvial qui en font la demande. Adhésion sollicitée par la Mission Canal Seine Nord Europe.
ODAS - 2021	5 940,00 €	L'Observatoire national de l'Action Sociale est chargé d'analyser l'action des collectivités publiques et

		<p>institutions en matière de cohésion sociale et de lien sociale. Il évalue les politiques éducatives et sociales, notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie.</p> <p>Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités.</p>
<p>Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre Année 2020 Année 2021</p>	<p>6 500,00 € 100,00 €</p>	<p>L'association fédère les départements français du front occidental de la Grande Guerre (hormis le Bas-Rhin) afin de porter la candidature des « Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale - Front Ouest » sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.</p> <p>(En attente de décision de l'UNESCO et en raison de la crise sanitaire, la cotisation 2021 a été réduite à 100€)</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction des Archives Départementales.</p>
<p>Place de la Communication , Réseau Nord-Pas-de-Calais - 2021</p>	<p>1 800,00 €</p>	<p>Réseau de professionnels communicants qui a pour vocation d'être un lieu privilégié d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, de partage d'expériences et de savoir-faire, de réflexions sur les grands sujets liés à la communication, ses enjeux et son évolution, de rencontres pour tisser et développer un réseau relationnel.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction de la Communication.</p>
<p>Réseau CAREL - 2020</p>	<p>50,00 €</p>	<p>Association qui met en place une coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques.</p> <p>Elle contribue à améliorer, clarifier et faire évoluer l'offre des fournisseurs de ressources numériques vis-à-vis des bibliothèques publiques.</p> <p>Permet au Département de bénéficier d'informations et de contribuer aux échanges entre prestataires et bibliothèques publiques dans l'élargissement et la clarification de l'offre numérique.</p> <p>Adhésion sollicitée par la Direction adjointe de la Lecture Publique</p>
<p>RGSF (Réseau des Grands Sites de France) - 2021</p>	<p>5 400,00 €</p>	<p>Réseau qui associe les personnes morales qui assurent la gestion et la</p>

		mise en valeur des sites détenteurs du label « Grand Site de France ». Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
RTES (Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire) – Année 2020 Année 2021	3 600,00 € 3 600,00 €	Association qui a pour vocation de promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire, de constituer un lieu ressources en terme d'information et lieu d'appui à la mise en œuvre de projet, de contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ; d'élaborer une réflexion à partir de pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics. Adhésion sollicitée par la Mission Economie Sociale et Solidaire.
Rivages de France - 2021	35,00 €	Association qui fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
Section française de l'ICOMOS - 2021	1 820,00 €	Comité national qui a pour objet de promouvoir la connaissance, la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur des monuments, des ensembles architecturaux et urbains, des sites et des paysages. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
Seine Nord Europe - 2020	3 000,00 €	Association qui a pour objectif de promouvoir et de favoriser par tous moyens, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, la réalisation effective et dans les meilleurs délais de la liaison fluviale à grand gabarit Seine Nord Europe entre Compiègne et le canal Dunkerque – Valenciennes, ainsi que tous les travaux de modernisation nécessaire en amont et en aval de ces deux liaisons. Adhésion sollicitée par la Mission Canal Seine Nord Europe.
Vélo et territoires	5 000,00 €	Réseau qui a pour vocation d'être

		facilitateur de la mobilité à vélo en impulsant une dynamique collégiale pour construire la France à vélo à l'horizon 2030. Partenariat essentiel pour la bonne réalisation des aménagements cyclables sur le territoire du département du Pas-de-Calais. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
--	--	---

Il convient de me donner acte de ce compte rendu de l'exercice de la présente délégation.

Ce rapport a été présenté pour information à la 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**COMPTE RENDU ANNUEL DE L'EXERCICE DE LA DÉLÉGATION AU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ATTRIBUER OU DE RETIRER
LES BOURSES ENTRETENUES SUR LE BUDGET DÉPARTEMENTAL - ANNÉE
2020**

(N°2021-500)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3211-2 13°;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 14/11/2017

« Délégations de compétences au Président du Conseil départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 04/10/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE acte au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière d'attribution ou de retrait des bourses entretenues sur les fonds départementaux, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Article 2 :

Le compte-rendu visé à l'article 1 est présenté ci-dessous :

Dispositif	Accords	Refus	Budget alloué 2020	Montant de la dépense 2020	Taux de consommation
Aides à la restauration scolaire	14 084	0	3 100 000 €	2 718 493 €	87,70 %
Gratuité des repas	212 104				

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Education et des Collèges
Service Restauration scolaire

RAPPORT N°19

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU ANNUEL DE L'EXERCICE DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ATTRIBUER OU DE RETIRER LES BOURSES ENTRETENUES SUR LE BUDGET DÉPARTEMENTAL - ANNÉE 2020

En vertu de l'article L.3211-2 13° du Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) qui prévoit la délégation de pouvoir par le Conseil départemental à son Président de l'exercice de certaines de ses attributions, et en application de la délibération adoptée lors de la réunion de droit du 13 novembre 2017, le Président du Conseil départemental a reçu délégation pour, au nom du Département, attribuer ou retirer les bourses entretenues sur le budget départemental.

Par décision du 30 juin 2008, le Conseil départemental a adopté le principe de versement **d'une aide à la restauration scolaire** pour les collégiens boursiers nationaux des secteurs public et privé, demi-pensionnaires ou internes fréquentant la demi-pension 4 jours minimum par semaine, qu'ils soient au forfait ou à la prestation.

Ces aides sont attribuées, sous condition de ressources, aux collégiens du secteur public ou privé (classes des collèges sous contrat d'association).

Par analogie avec les bourses nationales, le Département demande à chaque collège de procéder au versement des aides départementales à la restauration scolaire aux élèves bénéficiaires. Les collèges sont autorisés à effectuer toutes mesures de précompte des montants à verser aux bénéficiaires, dans la limite des sommes restant dues par la famille, après mobilisation des autres dispositifs d'aide (Bourse nationale, Fonds social cantine, Fonds social collégiens). Le montant de ces aides est déduit des sommes dues par les familles. Le solde est versé par le collège aux familles.

Cependant, à la suite des premières mesures de confinement visant à endiguer l'épidémie de COVID-19, l'aide à la restauration scolaire a été renforcée afin d'apporter un soutien financier à l'ensemble des familles et limiter les impacts du confinement sur le budget des familles.

Par délibération du 6 juillet 2020, le Conseil départemental a instauré le

principe de **gratuité de la restauration scolaire** pour l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat à compter de la reprise des enseignements suite à la période de confinement liée à la crise sanitaire, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020, soit le 4 juillet 2020. Durant cette période, tous les demi-pensionnaires de collèges publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat régulièrement inscrits ou les collégiens qui ont souhaité fréquenter le service de manière occasionnelle ont été accueillis gracieusement au sein du service restauration sur la base d'un tarif unique à 3,06 €.

Cette disposition s'est substituée au dispositif d'aide à la restauration scolaire durant la période susmentionnée.

Vous trouverez donc ci-après le compte-rendu de l'exercice de cette délégation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, concernant les mesures susvisées :

Dispositif	Accords	Refus	Budget alloué 2020	Montant de la dépense 2020	Taux de consommation
Aides à la restauration scolaire	14 084	0	3 100 000 €	2 718 493 €	87,70 %
Gratuité des repas	212 104				

Il convient de me donner acte de ce compte rendu de délégation relatif aux attributions ou aux retraits des bourses entretenues sur les fonds départementaux, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

La 3^{ème} Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 04/10/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DU
DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME DES BIENS DU
DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

(N°2021-501)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 ;

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 14/11/2017

« Délégations de compétences au Président du Conseil Départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Après en avoir informé la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental »
lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de délégation de compétence au Président du Conseil départemental en matière de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme des biens du Département pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, tel que présenté tableau joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

AUTORISATIONS D'URBANISME 2020

Mois / Année	Commune	Service instructeur	Nature	Architecte	Bureau Etudes
avr-20	WINGLES	MDADT Lens-Hénin	Restauration de l'atelier ATTEE au collège Léon Blum		SIRETEC
juin-20	PERNES	MDADT Montreuillois Ternois	Réorganisation de la cuisine du collège Le Bellimont	Atelier d'architecture IDEA	BTC INGENIERIE
juil-20	LIEVIN	MDADT Lens-Hénin	Rénovation du bâtiment SEGPA au collège Riaumont	SYLVAIN PIERRE JEAN	AELIA
août-20	PERNES	MDADT Montreuillois Ternois	Mise en conformité électrique et remplacement du système de sécurité incendie au collège Le Bellimont		OPAL INGENIERIE
sept-20	SAINT POL SUR TERNOISE	MDADT Montreuillois Ternois	Mise en accessibilité du collège Roger Salengro	P&V Architectes	SIBEO INGENIERIE
déc-20	COURCELLES LES LENS	MDADT Lens-Hénin	Mise en accessibilité du collège Adulphe delegorgue	HDM ingenienerie SA	
Permis de Construire					
janv-20	BILLY- MONTIGNY	MDADT Lens-Hénin	Extension de la salle de restauration et réaménagement de la zone de production au collège David Marcelle	Cabinet A3	
mai-20	BULLY-LES-MINES	DIMMO-SEP	Création de vestiaires, démolition des salles de classes et bâtiment technique existants pour permettre la mise en place d'un plateau sportif		
juin-20	ANNEZIN	MDADT Artois	Extension du CER	2H Architecture	Beabat
juin-20	FREVENT	MDADT Montreuillois Ternois	Installation d'une 2ème salle modulaire au collège Pierre Cualllacci	A3 Architectes	
juin-20	CALAIS	DIMMO-SEP	Mise en place de constructions préfabriquées dans le cadre de la réhabilitation et extension du collège Lucien Vadez	Avant Propos	
août-20	SAINT POL SUR TERNOISE	DIMMO-SEP	Extension et réhabilitation de la Maison Départementale du Ternois	ARIETUR	MANING
juil-20	NOEUX LES MINES	MDADT Artois	Réaménagement des locaux de la MDS	Architecture Evelyne Caron	
août-20	LILLERS	MDADT Artois	Mise en accessibilité du bâtiment médiathèque	MJL Architecture	
sept-20	ARRAS	MDADT Arrageois	Réhabilitation au 8 rue Ferdinand Buisson d'un garage en bureaux médicaux et mise en accessibilité de l'espace extérieur	Sites & Architectures	
oct-20	WIMEREUX	MDADT Boulonnais	Réagencement intérieur - Dissociation des flux du public et du personnel	Atelier d'architecture IDEA	PROJEX
Permis de Démolir					
oct-20	LIGNY-SAINT -FLOCHEL	DMRR SGPRC	Démolition d'un immeuble à usage d'habitation sis au 9 route nationale dans le cadre du giratoire RD 939 / RD 81		

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction de l'Immobilier
Service Immobilier Départemental

RAPPORT N°20

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DU DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME DES BIENS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'article L.3121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son deuxième alinéa que le Conseil départemental peut déléguer à son Président l'exercice de certaines de ses attributions en vertu des articles L.3211-2, L. 3221-10-1, L.3221-11, L.3221-12 et L.3221- 12-1 après l'élection de sa Commission Permanente.

Conformément à l'article L.3211-2 17° du Code général des collectivités territoriales et en application du 13° de la délibération adoptée lors de la réunion du 13 novembre 2017, le Conseil départemental a donné délégation au Président pour procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens du département à l'exception des demandes portant sur les biens du siège des services départementaux.

L'objet du présent rapport est d'assurer le respect de l'obligation légale d'information du Conseil départemental des actes pris par délégation.

Le tableau joint en annexe liste les demandes d'autorisations d'urbanisme signées par le Président du Conseil départemental au titre de cette délégation pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Il convient de me donner acte de ce compte-rendu de l'exercice de la présente délégation.

Ce rapport a été présenté pour information à la 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR.

**COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DIAGNOSTICS
D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU
CGCT ET ACTUALISATION DE LA CONVENTION-TYPE**

(N°2021-502)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 14° ;

Vu le Code du Patrimoine et notamment, ses articles, L.523-4 et suivants ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 14/11/2017 « Délégations de compétences au Président du Conseil départemental » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation de compétence en matière de prise de décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du Patrimoine susvisés, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du Département, pour l'année 2020, tel que présenté au rapport joint à la présente délibération.

DECIDE :

Article 2 :

De valider l'actualisation de la convention type de diagnostic archéologique, dans les termes du projet joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Pôle Réussites citoyennes
Direction de l'Archéologie

Territoire - EPCI - Canton - Commune - lieu-dit - adresse - aménagement

Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil départemental,

ci-après désigné par « le **Département** » en qualité d'opérateur au sens de l'article R.523-3 du Code du patrimoine

D'une part,

Et NOM organisme, dont le siège est XXX, représenté par Madame ou Monsieur Prénom NOM, Titre, ayant tous pouvoirs pour signer la présente convention.

ci-après désigné par « l'**Aménageur** »

d'autre part.

Vu : le Code du patrimoine notamment les articles L.523-1 et suivants et R.523-1 et suivants ;

Vu : Le Code de l'environnement notamment l'article R.554-2 ;

Vu : l'arrêté du Ministre de la culture en date du 30 octobre 2017 habilitant la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en qualité d'opérateur d'archéologie préventive ;

Vu : l'arrêté du Préfet de la Région des Hauts de France n° XXX du XXX prescrivant le diagnostic d'archéologie préventive, notifié au Département du Pas-de-Calais et à l'aménageur le XXX ;

Vu : la notification portant attribution de la présente opération d'archéologie préventive du Préfet de la Région des Hauts de France au Département du Pas-de-Calais, en date du XXX ;

PRÉAMBULE

Conformément au Code du patrimoine, le Département peut réaliser une opération de diagnostic archéologique prescrite par l'Etat, dès lors qu'il est doté d'un centre archéologique agréé. A cette fin, le Département du Pas-de-Calais conclut la convention correspondante avec la personne publique ou privée projetant d'exécuter les travaux d'aménagement.

Dans ce cadre, le Département du Pas-de-Calais intervient préalablement à l'exécution des travaux projetés par l'aménageur pour réaliser un diagnostic d'archéologie préventive.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT,

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités de réalisation, par le **Département**, de l'opération de diagnostic d'archéologie décrite ci-dessous, ainsi que l'ensemble des droits et obligations respectifs des deux parties dans le cadre de cette opération.

L'opération d'archéologie préventive objet de la présente convention est constituée des travaux de diagnostic (phase de terrain et phase d'étude aux fins d'élaboration du rapport de diagnostic) dont les principales caractéristiques techniques sont reprises dans le projet d'opération.

La localisation de l'emprise du diagnostic est définie par l'arrêté de prescription délivrée par l'Etat.

ARTICLE 2 : CONDITIONS ET DELAIS DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN PAR L'AMENAGEUR.

Article 2.1 : Conditions générales de mise à disposition du terrain

L'**Aménageur** est tenu de remettre le terrain constituant l'emprise du diagnostic au **Département** dans des conditions permettant d'effectuer l'opération (Article L523-7 du Code du patrimoine). À cette fin, il remet gracieusement le terrain constituant l'emprise du diagnostic et ses abords immédiats libérés de toutes contraintes d'accès et d'occupation sur les plans pratique et juridique (contrainte agricole, autorisation temporaire d'occupation...).

L'absence de toute contrainte consiste, sauf accord différent des parties, à libérer le terrain et ses abords immédiats de tous matériels, matériaux, matières et sols pollués, stocks de terre, arbres, équipements et petites constructions et plus généralement tous éléments pouvant entraver le déroulement normal des opérations ou mettre en péril la sécurité du personnel du **Département**.

L'**Aménageur** devra également prévenir toutes les personnes concernées par l'intervention de diagnostic archéologique et de ses dates (propriétaires, locataires, exploitants, riverains...).

En application de l'article R. 554-20 et suivants du code de l'Environnement, préalablement à l'intervention du Département, l'**Aménageur** est réputé avoir procédé aux obligations suivantes :

- Réaliser la déclaration de projet de travaux (DT) via le téléservice www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr.
- Transmettre au **Département**, dès que le téléservice aura été consulté et dans les meilleurs délais, le(s) numéro(s) du dossier de consultation du téléservice ainsi que le document « emprise » du dossier. Ces informations permettront au **Département** de réaliser les DICT (qui feront référence à la DT de l'**Aménageur**).
- Faire réaliser par un prestataire certifié les investigations complémentaires de localisation des réseaux si nécessaire.

- Transmettre au **Département**, 25 jours avant le démarrage de l'intervention archéologique, les réponses aux DT, ainsi que les éventuels résultats d'investigations complémentaires de localisation de réseaux.
- Faire couper ou dévier les réseaux qui pourraient empêcher la réalisation du diagnostic archéologique.
- Effectuer le marquage ou piquetage délimitant l'emprise des terrains concernés par l'aménagement.

Pendant toute la durée de l'opération, le **Département** a la libre disposition du terrain. L'**Aménageur** s'engage :

- À ne pas intervenir sur le terrain pour les besoins de son propre aménagement, sauf accord différent des parties et sous réserve des dispositions particulières précisées ci-après ;
- À aménager une voie de circulation stabilisée de capacité et gabarit suffisant pour permettre la circulation de véhicules légers et de véhicules poids lourds routiers nécessaires aux approvisionnements en matériel du chantier. Cette voie de circulation desservira les emprises de fouilles depuis le domaine public. L'**Aménageur** maintiendra cet accès en état durant la complète réalisation des travaux. Dans le cas contraire, tous travaux engagés par le **Département** permettant l'accès aux emprises de chantier ou de son entretien seront imputés à l'**Aménageur**.

Article 2.2 Conditions particulières de mise à disposition du terrain

L'**Aménageur** est réputé avoir procédé préalablement à l'intervention du **Département** aux mesures suivantes :

- Clôture du terrain : L'**Aménageur** s'engage à ce que le terrain soit préalablement clôturé avec portail d'accès et que les voies d'accès soient librement utilisables par le **Département**. A défaut, le **Département** peut faire clore le chantier. Les frais de mise en œuvre, d'entretien et de dépose de clôtures engagées par le **Département** seront imputés à l'**Aménageur**.
- Les terrains mis à disposition du **Département** seront préalablement débarrassés de tous bâtiments existants et d'évacuation des produits de démolition.
- En ce qui concerne le déboisement du terrain, l'abattage d'arbres et l'évacuation des rémanents de coupes doivent être effectués à la mise à disposition du terrain. Le « dessouchage » doit se faire en présence de l'équipe d'archéologues.
- La végétation et les cultures agricoles seront préalablement débarrassées des terrains mis à disposition : les herbes hautes et ronces fauchées, les vignes et arbres fruitiers abattus. Toute installation agricole occasionnant une gêne ou un danger sera déposée (clôture électrique, système d'irrigation, serres, palissage, ...).
- Les zones inondables seront exondées.
- L'**Aménageur** fournira, au Département copie des éventuelles investigations géotechniques réalisées au plus tard 25 jours avant le démarrage de l'opération ;
- L'**Aménageur** s'engage également, avant la mise à disposition du terrain, à :
 - Mettre, le cas échéant, à disposition du Département le fichier numérique du projet d'aménagement (Format DWG/Autocad) en vue de l'élaboration du rapport de diagnostic par le Département ;
 - Mettre, le cas échéant, à disposition du Département un exemplaire de l'étude géotechnique des sols et/ou le fichier numérique de l'implantation des sondages afférents

(Format DWG/Autocad) en vue de l'élaboration du rapport de diagnostic par le Département.

- Pollution du site et mesures à prendre : l'**Aménageur** met à disposition un terrain réputé non pollué. Dans le cas contraire, l'**Aménageur** fournira tous les rapports et études de sol afférents aux différentes pollutions (amiante, plomb, arsenic, hydrocarbures ...) et notamment une cartographie précise des zones polluées. Le Département, s'il le juge nécessaire, peut demander toute étude complémentaire, aux frais de l'**Aménageur** et exiger la dépollution chimique ou pyrotechnique préalable de tout ou partie des terrains prescrits, et ce aux frais et à la charge de l'**Aménageur**.

- L'**Aménageur** participera à l'élaboration des protocoles de travail et assumera financièrement toutes les mesures induites d'une part par toutes pollutions chimiques connues ou découvertes lors du diagnostic, par exemple l'évacuation des matériaux extraits du chantier, d'autre part par toutes mesures induites par les pollutions pyrotechniques (munitions non explosées) que le **Département** serait amené à prendre pour la sécurité de ses agents et la réalisation de l'opération. Dans tous les cas, il prendra soin d'informer le **Département** de tous risques connus préalablement et assumera le coût des interventions nécessaires permettant une réalisation du diagnostic dans des conditions de sécurité pour les agents du Département.

Article 2.3 : Situation juridique de l'Aménageur au regard du terrain

L'**Aménageur** informe le **Département** qu'il est propriétaire du terrain constituant l'emprise de l'opération prescrite. Il fournit une copie des titres de propriétés des parcelles concernées par la prescription. Par cette présente, l'**Aménageur** autorise le **Département** à pénétrer sur ledit terrain et à y réaliser l'opération archéologique prescrite.

Si l'**Aménageur** n'est pas propriétaire du terrain, il fournit la liste des propriétaires (nom, prénom, adresse, téléphone) des parcelles concernées par la prescription et produit l'attestation du (des) propriétaire(s) par laquelle celui-ci (ceux-ci) autorise(nt) le **Département** à pénétrer sur ledit terrain et à y réaliser l'opération archéologique prescrite ; cette (ces) attestation(s) figure(nt) en annexe 2 à la présente convention. L'**Aménageur** recueille l'accord écrit des exploitants dont il fournit une copie.

En l'absence de production d'attestation d'autorisation de pénétrer sur ledit terrain, l'**Aménageur**, en signant la présente convention, engage sa responsabilité et assume les éventuels frais dus à des recours de tiers.

Toute indemnisation éventuelle due à l'exploitant et/ou au propriétaire seront à la charge exclusive de l'**Aménageur** et en aucun cas au **Département**.

Ces dispositions ne s'appliquent pas dans le cas où le **Département** est lui-même propriétaire du terrain.

L'accès au terrain et son occupation sont maintenus et garantis par l'**Aménageur** pendant toute la durée de l'opération archéologique à partir de la mise à disposition du terrain constatée par le procès-verbal prévu ci-dessus (article 2.5) et jusqu'à l'établissement du procès-verbal de fin de chantier (article 3.4).

Article 2.4 : Procès-verbal de mise à disposition

Au moment de l'occupation du terrain, le **Département** dresse, en présence d'un représentant de l'**Aménageur**, un procès-verbal contradictoire de mise à disposition du terrain en deux exemplaires originaux dont l'un est remis à l'aménageur.

Ce procès-verbal a un double objet :

- Il constate le respect du délai et la possibilité pour le **Département** d'occuper le terrain qui, en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité ;

- Il constate le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain prévues au présent article.

À défaut, pour l'**Aménageur**, de se faire représenter sur les lieux, il en prévient le **Département** au moins une semaine avant et le **Département** peut, en accord avec l'**Aménageur**, adresser le procès-verbal de mise à disposition du terrain à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception, à charge pour l'**Aménageur** de le retourner signé au **Département** avant le démarrage de l'opération.

En cas de désaccord entre le **Département** et l'**Aménageur** sur ce procès-verbal ou en cas de refus de l'**Aménageur** de le signer, la partie la plus diligente peut demander au président du Tribunal administratif de Lille de désigner un expert pour dresser en urgence ledit procès-verbal.

Le report du délai de mise à disposition du terrain du fait d'un retard dans la signature du procès-verbal sera précisé par avenant à la présente convention nonobstant l'application des pénalités précisées à l'article 4.4.2.

Toute gêne ou immobilisation des équipes du **Département** notamment pour des motifs d'inaccessibilité du terrain ou en cas de découvertes de pollutions peut entraîner un report du calendrier de réalisation de l'opération prévu à l'article 4 ci-dessous. Le cas échéant, ce report sera constaté par avenant à la présente convention et pourra faire l'objet d'un nouveau procès-verbal de mise à disposition.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE LA REALISATION DE L'OPERATION DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Le Département est maître d'ouvrage de l'opération de diagnostic archéologique. Il réalise les seuls travaux indispensables à la réalisation de l'opération dans le respect des dispositions du Code du patrimoine, directement ou indirectement par l'intermédiaire de prestataires qu'il choisit et contrôle conformément à la réglementation applicable à la commande publique ou dans le cadre d'une collaboration scientifique avec d'éventuels organismes partenaires.

Il fait son affaire de toute démarche administrative liée à l'exercice de ses missions.

Article 3.1 : Installations nécessaires au Département et signalisation de l'opération

Le Département ainsi que ses prestataires ou partenaires peuvent installer tout cantonnement utile à la réalisation de l'opération.

Le Département peut installer tout panneau de chantier destiné à signaler au public son intervention sur le site, visant notamment à interdire l'accès à toute personne non autorisée sur un site archéologique (Article R645-13 du Code pénal).

Article 3.2 : Hygiène et sécurité des personnels

Les travaux archéologiques de terrain se dérouleront dans le respect des règles générales et particulières applicables au chantier archéologique et de toutes mesures propres à assurer la sécurité et à protéger la santé des personnels sur le terrain.

En cas de danger, les agents du Département affectés au diagnostic peuvent utiliser leur droit de retrait. En cas de retrait de la totalité des agents, l'opération est suspendue à l'initiative du Département jusqu'à la suppression du danger constaté par un procès-verbal signé par le représentant de l'Aménageur et par le représentant du Département habilités. Si le danger persiste, la convention devient caduque. Le Département en informe l'Aménageur par courrier recommandé.

Chaque partie en informe l'État (DRAC des Hauts de France, Service régional de l'archéologie). Aucune pénalité ne peut être demandée au Département.

Dans le cas où il y aurait coexistence sur le chantier des deux activités - qui peuvent éventuellement prendre la forme de deux coactivités parallèles - celle dont le Département assure la responsabilité au titre de l'opération archéologique et celle dont l'Aménageur assure la maîtrise d'ouvrage au titre de ses travaux d'aménagement, les parties s'engagent à se rapprocher pour convenir de toutes mesures de nature à assurer la meilleure sécurité des personnels et du site. Elles s'engagent en particulier à demander à leurs responsables de la sécurité ainsi qu'à leurs éventuels coordonnateurs de la sécurité respectifs de se rapprocher pour arrêter les mesures concrètes correspondantes.

Article 3.3 : Travaux et aménagements imputables à l'Aménageur

Il est préalablement rappelé que, conformément à l'article R.523-32 du Code du Patrimoine, les termes de la convention ne peuvent pas avoir pour effet la prise en charge, par le **Département**, de travaux ou d'aménagements du chantier qu'aurait normalement dû impliquer la réalisation du projet de travaux de l'**Aménageur**.

Article 3.4 : Procès-verbal de fin de chantier

Lorsqu'il cesse d'occuper le terrain constituant l'emprise du diagnostic, le **Département** dresse, en présence d'un représentant de l'**Aménageur**, un procès-verbal contradictoire de fin de chantier en deux exemplaires originaux dont l'un est remis à l'**Aménageur**.

Ce procès-verbal a un triple objet :

- Il constate la cessation de l'occupation du terrain par le **Département** et fixe en conséquence la date à partir de laquelle le **Département** ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier et à partir de laquelle l'**Aménageur** recouvre l'usage du terrain ;
- Il constate également l'accomplissement des obligations prévues par la présente convention ;
- Il mentionne, le cas échéant, les réserves formulées par l'**Aménageur**. Dans ce cas, un nouveau procès-verbal constatera la levée de ces réserves.

À défaut pour l'**Aménageur** de se faire représenter sur les lieux, le **Département** peut, en accord avec l'**Aménageur**, adresser le procès-verbal de fin de chantier à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception, à charge pour l'**Aménageur** de le retourner signé au **Département**.

En cas de désaccord entre le **Département** et l'**Aménageur** sur ce procès-verbal ou en cas de refus de l'**Aménageur** de le signer, la partie la plus diligente peut demander au président du tribunal administratif de Lille de désigner un expert pour dresser en urgence le procès-verbal prévu ci-dessus.

Article 3.5 : Situation du terrain à l'issue de l'opération

Il est convenu que, à l'issue de l'opération, le **Département** laissera le terrain en l'état et ne procédera à aucun rebouchage.

OU

Le **Département** procédera au rebouchage sommaire des sondages à l'issue de son intervention. L'**Aménageur** reprend alors le terrain en l'état et est réputé faire son affaire des travaux éventuels de terrassement supplémentaires et de reconstitution des sols, à ses seuls frais.

Article 3.6 Contrainte archéologique

Le procès-verbal de fin de chantier ne vaut pas libération du terrain ni autorisation de réalisation des travaux projetés par l'**Aménageur**.

Il appartient au Préfet de Région de déterminer les suites à donner au diagnostic réalisé dans les conditions prévues par le Code du Patrimoine. Le Préfet de Région peut édicter de nouvelles prescriptions archéologiques. Les prescriptions postérieures au diagnostic peuvent comporter

l'obligation d'effectuer des fouilles, de conserver tout ou partie du site ou de modifier la consistance du projet d'aménagement. L'**Aménageur** en est informé directement par le Préfet de Région.

Jusqu'à ce que le Préfet de Région ait statué sur les suites à donner au diagnostic, l'**Aménageur** ne peut entreprendre la réalisation des travaux qu'il projette sur le terrain ayant fait l'objet du diagnostic.

Article 3.7 Circonstances particulières

En cas de circonstances particulières (hors découvertes d'importance exceptionnelle définies par le Code du Patrimoine Livre V) affectant la conduite du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier de l'opération, le Département ou l'**Aménageur** organise dans les meilleurs délais une réunion entre les parties concernées pour convenir des nouvelles modalités de l'opération et de leurs conséquences matérielles et financières. Les modifications ainsi apportées seront définies par avenant à la présente convention qui précisera notamment si des pénalités de retard sont dues par l'une ou par l'autre des parties.

Si tel est le cas, le dispositif des pénalités de retard est celui prévu à l'article 4.4.2 de la présente convention.

ARTICLE 4 : CALENDRIER DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION DU DÉBUT SUR LE TERRAIN JUSQU'A LA REMISE DU RAPPORT

D'un commun accord, le **Département** et l'**Aménageur** conviennent du calendrier défini ci-après. Le **Département** fera connaître aux services de l'État (DRAC des Hauts de France - Service régional de l'archéologie) les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

Article 4.1 : Délai de mise à disposition du terrain et procès-verbal de mise à disposition du terrain

L'**Aménageur** s'engage à mettre le terrain à la disposition du **Département** dans des conditions permettant d'effectuer l'opération archéologique, telles qu'elles sont précisées à l'article 2.1, **au plus tard le XXX.**

Tout report devra être précisé par avenant.

Article 4.2 : Date prévisionnelle de début de l'opération sur le terrain

D'un commun accord entre les parties, la date prévisionnelle de début de l'opération interviendra **entre le XXX et le XXX au plus tard.** Ces dates sont subordonnées à la désignation du responsable scientifique de l'opération par l'État et à la signature de la présente convention.

Article 4.3 : Délai de réalisation de l'opération

La réalisation de l'opération de diagnostic s'achèvera sur le terrain **le XXX au plus tard** hors délai de rebouchage. Cette date pourra être modifiée dans les cas et aux conditions prévues à l'article 4.4 ci-dessous.

Lorsqu'il cesse d'occuper le terrain, le **Département** dresse un procès-verbal de fin de chantier dans les conditions précisées à l'article 3.4 de la présente convention.

Article 4.4 : Date de remise du rapport de diagnostic

D'un commun accord, les deux parties conviennent que la date de remise du rapport de diagnostic par le **Département** au Préfet de la Région des Hauts de France est fixée **au plus tard au XXX.** Le Préfet de Région portera ce rapport à la connaissance de l'**Aménageur** et du propriétaire du terrain.

Article 4.5 : Conditions de modification du calendrier de l'opération archéologique

4.4.1 Toute modification du calendrier de l'opération archéologique d'un commun accord doit être constatée par avenant à la présente convention sans qu'aucune pénalité de retard ne soit due.

Des circonstances particulières peuvent également affecter le calendrier de l'opération et la conduite normale du chantier à savoir notamment :

- les contraintes techniques liées à la nature du sous-sol ;
- la découverte fortuite de réseaux souterrains non localisés et non repérés
- les problèmes qui ne sont pas imputables au Département, tels que les intempéries, la défaillance d'un fournisseur,
- la pollution chimique du terrain, la découverte de munitions non explosées,
- les aléas imprévisibles et, de manière générale, en cas de force majeure, qui rendent inexigibles les pénalités de retard.

Il est précisé que les intempéries (nature et période) doivent s'entendre au sens des articles L. 5424-6 à L. 5424-8 du Code du Travail.

Le **Département** informe l'**Aménageur** et le cas échéant l'État (DRAC des Hauts-de-France, Service régional de l'archéologie) de la suspension de l'opération jusqu'au retour d'une situation permettant l'intervention dans des conditions opérationnelles et de sécurité satisfaisantes.

Par ailleurs, le délai de caducité de la prescription de diagnostic prévu au troisième alinéa de l'article L 523-7 du Code du Patrimoine est suspendu en cas de force majeure et pour l'ensemble de ces circonstances particulières.

4.4.2 Des pénalités de retard sont dues par l'Aménageur ou par le Département en cas de dépassement des délais cités ci-dessus en l'absence de l'accord de l'autre partie.

La pénalité due par l'Aménageur sera de 100 € par jour calendaire de retard au-delà de la date de mise à disposition du terrain prévue à l'article 2. Le nombre de jours à prendre en compte sera celui découlant de la date effective de mise à disposition du terrain constatée sur le procès-verbal correspondant.

La pénalité due par le Département sera de 100 € par jour calendaire de retard au-delà des délais prévus ci-dessus (délais de réalisation de l'opération et date de remise du rapport de diagnostic). Le nombre de jours à prendre en compte sera celui découlant de la date effective d'achèvement de l'opération sur le terrain ou de la date de remise du rapport de diagnostic au Préfet de Région.

Le paiement des pénalités se fera au vu de ces éléments, sans qu'un avenant soit nécessaire.

Article 4.6 : Caducité de la prescription de diagnostic :

Conformément à l'article L. 523-7 du Code du Patrimoine, lorsque, du fait de l'opérateur, le diagnostic n'est pas achevé dans le délai fixé par la convention, la prescription de diagnostic est réputée caduque à l'expiration d'un délai fixé par voie réglementaire.

Ce délai, prévu par l'article 33 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, est d'un mois à compter de la date conventionnelle d'achèvement des travaux archéologiques sur le terrain. Il est porté à deux mois quand le diagnostic a été prescrit à l'occasion de travaux soumis à étude d'impact en application du code de l'environnement.

Dans ce cas, les dispositions des articles L. 531-14 à L. 531-16 sont applicables aux découvertes faites sur le terrain d'assiette de l'opération. Les mesures utiles à leur conservation ou à leur sauvegarde sont prescrites conformément aux dispositions du titre II du livre V du Code du Patrimoine.

ARTICLE 5 : REPRESENTATION DU DEPARTEMENT ET DE L'AMENAGEUR

5.1 Les personnes habilitées à représenter le **Département** auprès de l'**Aménageur**, notamment pour la signature des procès-verbaux ci-dessus, sont : Madame Sophie FRANÇOIS, Directrice de l'Archéologie ou **Prénom NOM**, responsable d'opération désigné(e) par l'État, par délégation.

5.2 Les personnes habilitées à représenter l'**Aménageur** auprès du **Département**, notamment pour la signature des procès-verbaux ci-dessus, sont : **Prénom NOM, qualité ou la personne ayant reçu délégation à cette fin.**

ARTICLE 6 : COMMUNICATION – VALORISATION :

Dans la mesure où le **Département** peut seul autoriser l'entrée sur les chantiers archéologiques placés sous sa responsabilité, le **Département** pourra librement :

- Réaliser lui-même, directement ou par l'intermédiaire de prestataires, des prises de vues photographiques et des tournages, quels qu'en soient les procédés et les supports, et exploiter les images ainsi obtenues quelle qu'en soit la destination ;
- Autoriser des tiers à réaliser eux-mêmes, directement ou par l'intermédiaire de prestataires, des prises de vues photographiques et des tournages et à exploiter ces images, nonobstant les autres autorisations éventuellement nécessaires – en particulier en ce qui concerne la propriété des objets mobiliers et vestiges immobiliers photographiés ou filmés - dont ces tiers devront faire leur affaire auprès des ayants droit (services de l'État, propriétaire du terrain...).

Si l'**Aménageur** souhaite réaliser ou faire réaliser des prises de vues photographiques ou des tournages sur le chantier archéologique, il s'engage à demander préalablement l'accord écrit du **Département**, quels que soient les procédés, les supports et la destination des images, nonobstant les autres autorisations éventuellement nécessaires - en particulier en ce qui concerne la propriété des objets mobiliers et vestiges immobiliers photographiés ou filmés - dont l'**Aménageur** devra faire son affaire.

Le **Département** pourra donner son autorisation dans le cadre d'une convention particulière.

Le **Département** et l'**Aménageur** pourront en outre convenir de coopérer pour conduire ensemble toute action de communication ou de valorisation de la présente opération et de ses résultats par convention particulière à laquelle l'État et d'autres partenaires pourront être associés.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention peut être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs obligations contractuelles. Cette résiliation ne devient effective que trois (3) mois après l'envoi par la partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant ses motifs, à moins que dans ce délai la partie défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

ARTICLE 8 : VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Pour toute contestation pouvant naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, attribution de compétence est donnée au tribunal administratif de Lille, après épuisement des voies de règlement amiable.

ARTICLE 9 : ANNEXES

La convention comprend le présent document et l'annexe suivante :

- Annexe 1 : Fiche synthétique du diagnostic archéologique ;
- Annexe 2 : Copie des titres de propriétés, attestation(s) du/des propriétaire(s) et de l'(des) exploitant(s) des terrains pour accord ou tout autre acte juridique valant autorisation.

ARRAS, le

en 2 exemplaires originaux

**Pour le Département du Pas-de-Calais
et par délégation,**

**Le Directeur général adjoint
du Pôle Réussites citoyennes,**

Jean-Luc MARCY.

Pour Nom_Organisme,

Qualité du signataire

Prénom NOM.

ANNEXE 1

Fiche synthétique du diagnostic archéologique

Arrêtés	Numéro arrêté de prescription	
	Date de prescription	
	Date de notification	
	Date d'attribution	
	Date de désignation	
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	
Site	Commune	
	Localisation	
	Références cadastrales	
	Surface à traiter en m ²	
	Nature du projet	
Aménageur	Nom ou raison sociale	
	Adresse	
	Représentant légal	
	Représenté par	
Opérateur	Département du Pas-de-Calais Direction de l'Archéologie	
	Représentant légal	Monsieur Jean-Claude LEROY Président du Conseil départemental
	Représenté par	Madame Sophie FRANÇOIS Directrice de l'Archéologie [REDACTED]
	Contact logistique	Madame Martine CARPENTIER 03.21.21.69.31 archeologie@pasdecals.fr
	Responsable d'opération	
	Portable chantier	
Calendrier	Date de mise à disposition du terrain	
	Date prévisionnelle de début d'opération (art. 5.1)	
	Date de restitution du terrain (art 5.2)	
	Date de remise du rapport (art 5.3)	
À réaliser	Par le département	Rebouchage sommaire
	Par l'aménageur (à choisir)	Accès au terrain / Clôture du terrain / dépollution...

Annexe 2

TITRES DE PROPRIETE DES PARCELLES ET AUTORISATION (à dupliquer si nécessaire) :

Commune Section Parcelle(s)	Date d'acquisition	Identité du propriétaire (NOM – PRENOM)	ADRESSE
	<input type="checkbox"/> Antérieure au 09/07/2016 <input type="checkbox"/> Postérieure au 09/07/2016		
	<input type="checkbox"/> Antérieure au 09/07/2016 <input type="checkbox"/> Postérieure au 09/07/2016		
	<input type="checkbox"/> Antérieure au 09/07/2016 <input type="checkbox"/> Postérieure au 09/07/2016		
	<input type="checkbox"/> Antérieure au 09/07/2016 <input type="checkbox"/> Postérieure au 09/07/2016		
	<input type="checkbox"/> Antérieure au 09/07/2016 <input type="checkbox"/> Postérieure au 09/07/2016		

Le (les) soussigné(s), agissant en qualité de propriétaire(s) des biens ci-dessus désignés

AUTORISE (NT) par la présente la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais à pénétrer sur les terrains afin d'effectuer l'opération de diagnostic archéologique prescrite par le Service régional de l'archéologie, prévue le :

Fait à

Le

Pôle Réussites citoyennes
Direction de l'Archéologie

Territoire - EPCI - Canton - Commune - lieu-dit - adresse - aménagement

AVENANT Numéro 1
Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil départemental,

ci-après désigné par « le **Département** » en qualité d'opérateur au sens de l'article R.523-3 du Code du patrimoine

D'une part,

Et NOM organisme, dont le siège est XXX, représenté par Madame ou Monsieur Prénom NOM, Titre, ayant tous pouvoirs pour signer la présente convention.

ci-après désigné par « l'**Aménageur** »

d'autre part.

Vu la convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive signée par les parties le **XXX**

Il est convenu ce qui suit

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet de définir de nouvelles dates d'intervention.

ARTICLE 2 : NOUVEAU CALENDRIER DE RÉALISATION

Article 2.1 : Délai de mise à disposition du terrain et procès-verbal de mise à disposition du terrain :

L'Aménageur s'engage à mettre le terrain à la disposition du **Département** dans des conditions permettant d'effectuer l'opération archéologique, telles qu'elles sont précisées à l'article 2.1, **au plus tard le XXX.**

Article 2.2 : Date prévisionnelle de début de l'opération sur le terrain :

D'un commun accord entre les parties, la date prévisionnelle de début de l'opération interviendra **entre le XXX et le XXX au plus tard**. Ces dates sont subordonnées à la désignation du responsable scientifique de l'opération par l'État et à la signature de la présente convention.

Article 2.3 : Délai de réalisation de l'opération :

La réalisation de l'opération de diagnostic s'achèvera sur le terrain **le XXX au plus tard** hors délai de rebouchage. Cette date pourra être modifiée dans les cas et aux conditions prévues à l'article 4.4 ci-dessous.

Article 2.4 : Date de remise du rapport de diagnostic :

D'un commun accord, les deux parties conviennent que la date de remise du rapport de diagnostic par le **Département** au Préfet de la Région des Hauts de France est fixée **au plus tard au XXX**. Le Préfet de Région portera ce rapport à la connaissance de l'**Aménageur** et du propriétaire du terrain.

ARTICLE 3 : PORTÉE DE L'AVENANT Numéro 1

Hormis les modifications prévues par le présent avenant, toutes les clauses de la convention demeurent applicables.

ARRAS, le

en 2 exemplaires originaux

**Pour le Département du Pas-de-Calais
et par délégation,**

**Le Directeur général adjoint
du Pôle Réussites citoyennes,**

Jean-Luc MARCY.

Pour Nom_Organisme,

Qualité du signataire

Prénom NOM.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Archéologie

RAPPORT N°21

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DIAGNOSTICS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU CGCT ET ACTUALISATION DE LA CONVENTION-TYPE

Lors de la séance du 13 novembre 2017, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 14 de l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), délégation au Président du Conseil départemental en matière de prise de décision mentionnées aux articles L.523-4 du Code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental.

Vous trouverez ci-après, pour l'année 2020, l'ensemble des prescriptions de diagnostics archéologiques sur lequel le Département s'est positionné favorablement.

TERRITOIRE EPCI Canton Commune	Aménageur	Type de projet	Nature du projet
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Brebrières Quiéry-la-Motte	Commune de Quiéry-la-Motte	Équipement public	Construction de logements
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Brebrières Villers-les-Cagnicourt	Noreade	Équipement public	Station d'épuration communale

TERRITOIRE EPCI Canton Commune	Aménageur	Type de projet	Nature du projet
ARRAGEOIS Communauté Urbaine d'Arras Arras - 1 Sainte-Catherine	Commune de Sainte-Catherine	Équipement public	Projet "Sœurs des Augustines"
ARRAGEOIS Communauté Urbaine d'Arras Arras - 1 Sainte-Catherine	Foncière d'habitat et humanisme	Équipement privé	Construction de logements (31)
ARRAGEOIS Communauté Urbaine d'Arras Arras - 2 Saint-Laurent Blangy	Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice	Équipement public	Future maison d'arrêt
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	E.A.R.L. Dumont	Équipement économique	Construction d'un hangar
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	Noreade	Équipement public	Station d'épuration communale
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	Madame Marion CAMPAGNE	Équipement privé	Construction d'un logement
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	Madame Maité MASSART	Équipement privé	Construction de logements (1)
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	SCI de la vieille ville de Thérouanne	Équipement privé	Construction de logements (1)
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	Monsieur Julien DUPUIS et Madame Malorie LUCAS	Équipement privé	Construction d'un garage individuel

TERRITOIRE EPCI Canton Commune	Aménageur	Type de projet	Nature du projet
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Longuenesse Hallines	Communauté d'agglomération du Pays de Saint- Omer	Équipement public	Création d'un réservoir pour la sécurisation des réseaux d'adduction d'eau potable
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Saint-Omer Saint-Omer	SNC Mérimée	Équipement privé	Réhabilitation de logements (12)
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Acquin-Westbecourt, Lumbres	S.A. Sanef	Équipement public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 1
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Esquerdes, Setques	S.A. Sanef	Équipement public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 4
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Setques	S.A. Sanef	Équipement public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 3
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Setques	S.A. Sanef	Équipement public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 5
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Saint-Omer Saint-Omer	Communauté d'agglomération du Pays de Saint- Omer	Équipement public	Démolition d'un ensemble immobilier
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Lumbres	S.A. Sanef	Équipement public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 2

TERRITOIRE EPCI Canton Commune	Aménageur	Type de projet	Nature du projet
BOULONNAIS Communauté d'Agglomération du Boulonnais Boulogne-sur-Mer - 2 Saint-Martin-Boulogne	Territoires 62	Équipement para public	Zac à vocation d'habitat
BOULONNAIS Communauté d'Agglomération du Boulonnais Boulogne-sur-Mer 2 Boulogne-sur-Mer	Ville de Boulogne- sur-Mer	Équipement public	Aménagement du Stade de la Libération
CALAISIS Communauté de Communes du Pays d'Opale Calais - 2 Guînes	Commune de Guînes	Équipement public	Réhabilitation de la place
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin Avion Avion	Territoires 62	Équipement para- public	Construction de logements (18)
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin Lens Annay-sous-Lens	Commune d'Annay-sous- Lens	Équipement public	Construction d'une salle de sports
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin Hénin-Beaumont 1 Dourges	S.A.S. Agri Union Bionermergies	Équipement économique	Unité de méthanisation
MONTREUILLOIS- TERNOIS Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois Berck Conchil-le-Temple Groffliers Waben	Communauté d'Agglomération des 2 baies en Montreuillois	Équipement public	Projet PAPI Breles- Somme-Authie

À titre d'information, le Département a perçu en 2020 une subvention du Ministère de la Culture d'un montant de 311 972,69 € pour la réalisation des diagnostics archéologiques.

Dans le cas de la réalisation d'un diagnostic archéologique, l'article L. 523-7 du code du patrimoine impose une convention entre l'aménageur et l'opérateur, à savoir le

Département. Il convient d'actualiser la convention type, validée le 19 mai 2014 par le conseil départemental, en y incluant un avenant ayant pour objet de définir de nouvelles dates d'intervention. La convention-type est annexée au présent rapport.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- de me donner acte de ce compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière de prise de décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et 523-5 du Code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département, pour l'année 2020.

- de valider l'actualisation de la convention type de diagnostic archéologique, dans les termes du projet joint.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Laurent DUPORGE, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION "ACTION ET DÉFENSE EN JUSTICE"
DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

(N°2021-503)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3221-10-1 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégations de compétences au Président du Conseil départemental » ;

Vu la délibération n°2017-519 du Conseil départemental en date du 14/11/2017

« Délégations de compétences au Président du Conseil départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Après en avoir informé la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental » lors de sa réunion en date du 08/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation, accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental, « Action et défense en justice » portant sur l'ensemble des contentieux depuis la délibération du 16 novembre 2020, tel qu'exposé au rapport et en annexes à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

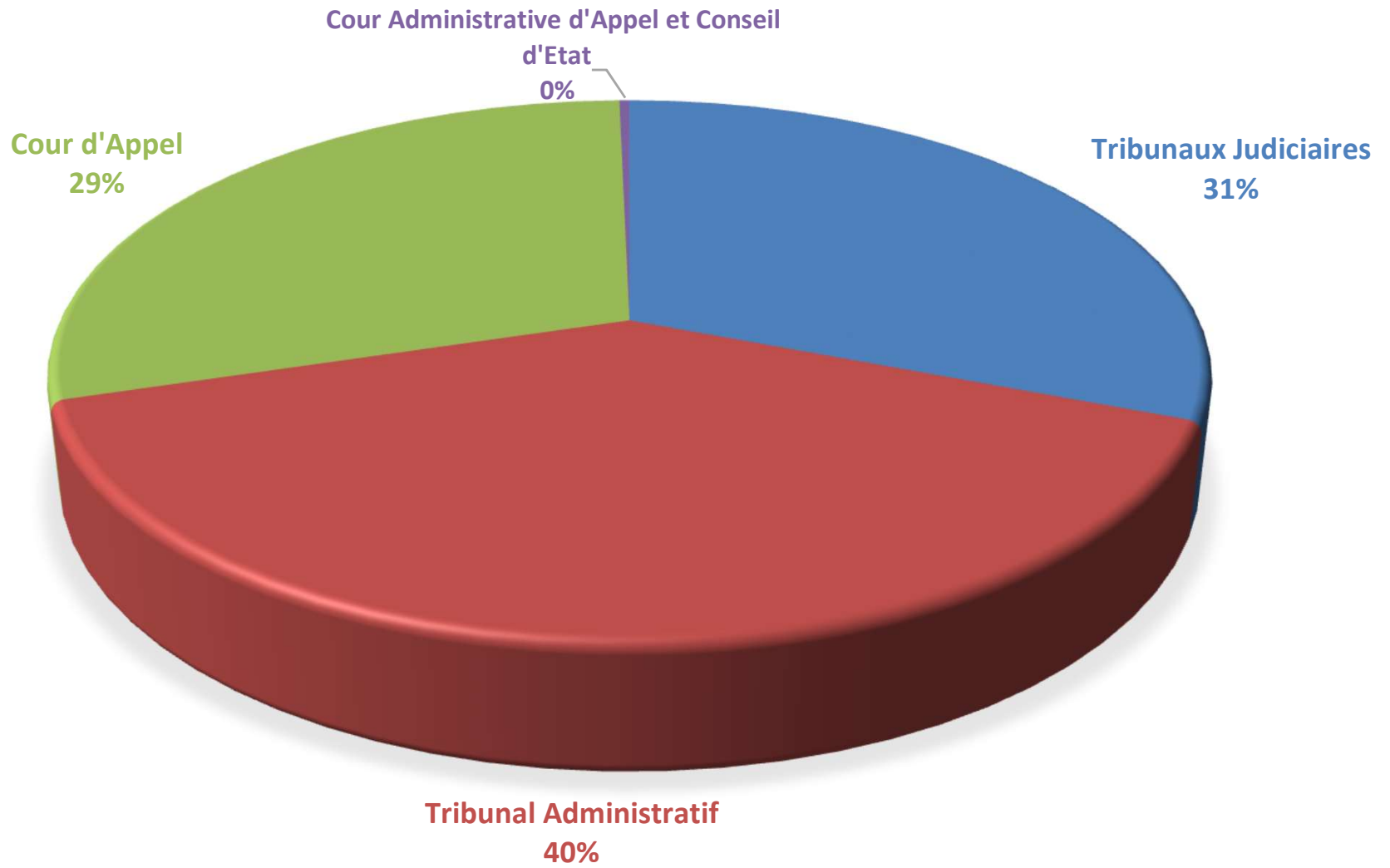
ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

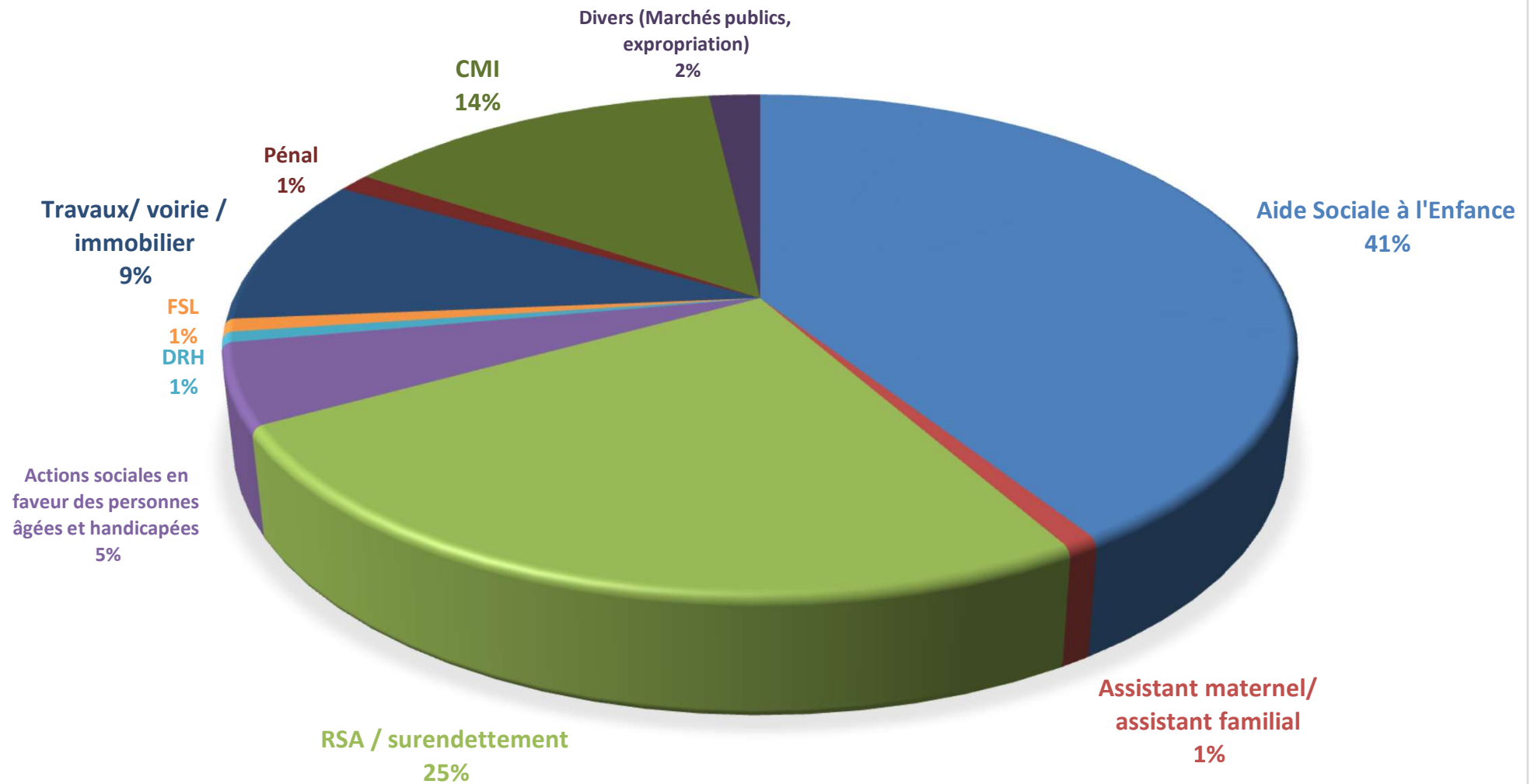
Signé

Maryline VINCLAIRE

STATISTIQUES PAR JURIDICTIONS



STATISTIQUES PAR THÉMATIQUES



RÉPARTITION DES CONTENTIEUX

Contentieux dans le
cadre du Marché de
Prestations Juridiques

6%



Contentieux gérés par
les services
94%

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Affaires Juridiques

RAPPORT N°22

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION "ACTION ET DÉFENSE EN JUSTICE" DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales dispose :

« Le président du conseil départemental intente les actions au nom du département en vertu de la décision du conseil départemental et il peut, sur l'avis conforme de la commission permanente, défendre à toute action intentée contre le département.

Il peut, par délégation du conseil départemental, être chargé pour la durée de son mandat d'intenter au nom du département les actions en justice ou de défendre le département dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil départemental. Il rend compte à la plus proche réunion du conseil départemental de l'exercice de cette compétence. »

Par délibérations des 13 novembre 2017 et 1^{er} juillet 2021, le Conseil départemental a donné au Président du Conseil départemental délégation pour intenter toute action au nom du Département et défendre à toute action intentée contre lui devant les juridictions administratives, judiciaires ou spécialisées, ainsi que pour intervenir en action ou en défense dans toute instance dans laquelle les intérêts du Département seraient mis en jeu y compris les constitutions de partie civile.

Cette délégation est accordée pour les actions au fond ainsi que pour les actions en référé ou toute autre procédure d'urgence, ainsi que l'exercice des voies de recours.

Sont exclues de cette délégation les actions à intenter devant le Conseil d'Etat en premier et dernier ressort, ou devant le Tribunal des Conflits.

Les délibérations des 13 novembre 2017 et 1^{er} juillet 2021 précisent qu'il sera

rendu compte de l'exercice de cette délégation au Conseil départemental.

Le compte-rendu, porte sur l'ensemble des contentieux, en action et en défense, depuis la délibération du 16 novembre 2020, et distingue les dossiers suivis et instruits par les services départementaux, des affaires qui ont fait l'objet de l'assistance d'un avocat au titre du marché de prestations juridiques ou d'un contrat d'assurances.

Les tableaux reprenant l'ensemble de ces nouvelles affaires sont à la disposition des élus qui souhaiteront les consulter, auprès du Secrétariat de la Direction de l'Assemblée et des Elus.

Le nombre des nouvelles instances dans lesquelles le Département a été représenté, que ce soit devant les tribunaux judiciaires ou les juridictions administratives, depuis ladite délibération s'élève à 596 affaires.

Il en ressort que le Département a pu être représenté en demande ou en défense :

- Dans 235 contentieux devant le Tribunal Administratif, dont des contentieux portant sur des refus d'agrément d'assistants familiaux, des décisions relatives au Revenu de Solidarité Active, au Fonds de Solidarité Logement, ou à la Carte Mobilité Inclusion, mention « stationnement pour les personnes handicapées »... ;
- Dans une procédure d'appel devant la Cour Administrative d'Appel de DOUAI concernant refus de prise en charge des frais d'hébergement en foyer ;
- Dans 184 dossiers devant les juridictions judiciaires de première instance notamment devant le Juge aux Affaires Familiales pour toutes les mesures en assistance éducative ainsi que pour les demandes de délégation, de retrait d'autorité parentale ou de délaissement judiciaire à l'égard des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, également pour la fixation de l'obligation alimentaire à l'égard des familles de personnes prises en charge au titre de l'Aide Sociale, et des affaires concernant la délivrance de la Carte Mobilité Inclusion, mention « invalidité/priorité » ;
- Enfin, dans 175 procédures en appel devant la Cour d'Appel de DOUAI concernant pour la majorité des mesures d'assistance éducatives et un dossier devant le Conseil d'Etat défendu par l'intermédiaire d'un avocat concernant un indu de Revenu de Solidarité Active ;

L'objet du présent rapport est d'informer le Conseil Départemental des actes pris au titre de la délégation « Action en justice ».

Ce rapport a été présenté pour information à la 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental du 08/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Denise BOCQUILLET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRIS COURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Brigitte PASSEBOSC, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Véronique THIEBAUT.

**PROTECTION DE L'ENFANCE - CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS
POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

(N°2021-504)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 relative au statut de la fonction publique territoriale et notamment son article 3 I 1° ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la Loi n°84-53 en date du 26/01/1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et, notamment, son article 3 I 1° ;

Vu le Décret n°88-145 en date du 15/02/1988 pris pour l'application de l'article 138 de la loi

du 28 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le Décret n°85-643 en date du 26/06/1985 relatif aux centres de gestion institués par la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale et, notamment, ses articles 38 à 48 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion du 29/11/2021 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

De créer, à compter du caractère exécutoire de cette délibération, pour une durée de 12 mois sur une période de référence de 18 mois, les 25 emplois non permanents suivants :

Pôle Solidarités – Direction de l'Enfance et de la Famille – Mission Pilotage Aide Sociale à l'Enfance

- **2 emplois de cadre expert à la cellule centralisée de recherche de lieu d'accueil, relevant du grade d'assistant socio-éducatif, d'attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle apportera son expertise dans l'analyse de la situation rencontrée et dans la détermination de la solution d'accueil la plus adéquate. Il/elle maîtrisera les montages complexes éventuellement nécessaires et à réaliser par nature dans de brefs délais. Il/elle accompagnera les professionnels de la cellule dans l'étude des situations de recherche de lieu d'accueil. Il/elle sera l'interface avec les chefs SEF et les RSASE en cas de désaccord sur la demande de réorientation ou le mode d'accueil sollicité. Il/elle expertisera et validera les surcapacités chez les assistants familiaux en lien avec le BGC et BAAJE. Il/elle participera aux réunions de service de la Mission Pilotage Départementale Aide Sociale à l'Enfance et groupes de travail liés à la mission.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'assistant socio-éducatif, d'attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

- **1 emploi de travailleur social chargé de la recherche de lieux d'accueil, relevant du grade d'assistant socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle sera chargé de rechercher des lieux d'accueil pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'assistant socio-éducatif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Pôle Solidarités – Direction de l’Enfance et de la Famille – Service Départemental de l’Accueil Familial – Bureau Gestion des Carrières des Assistants Familiaux

- **1 emploi de gestionnaire de situations préoccupantes, relevant du grade d’assistant socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle sera chargé de traiter les situations préoccupantes relevant des assistants familiaux.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l’un des échelons du grade d’assistant socio-éducatif, compte tenu de l’expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s’ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

- **1 emploi de gestionnaire de dossiers carrière et paie, relevant du grade d’adjoint administratif**

Mission principale : Il/elle sera chargé du suivi des dossiers carrière et du traitement de la paie des assistants familiaux.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l’un des échelons du grade d’adjoint administratif, compte tenu de l’expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s’ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Pôle Solidarités – Direction de l’Enfance et de la Famille – Service Départemental de l’Accueil Familial – Bureau recrutement et formation

- **1 emploi de secrétaire administratif, relevant du grade d’adjoint administratif**

Mission principale : Il/elle sera chargé de la gestion administrative des dossiers recrutement et formation des assistants familiaux.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l’un des échelons du grade d’adjoint administratif, compte tenu de l’expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s’ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Pôle Solidarités – Secrétariat général du Pôle Solidarités - Mission du pilotage des ressources – Equipe mobile

- **11 emplois relevant du grade d’assistant socio-éducatif, d’attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle viendra en soutien prioritairement aux équipes en place des Services Sociaux Départementaux, des Services Enfance Famille des 9 MDS des différents territoires.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l’un des échelons du grade d’assistant socio-éducatif, d’attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif compte tenu de l’expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s’ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

- **8 emplois de secrétaire administratif, relevant du grade d'adjoint administratif**

Mission principale : Il/elle interviendra dans la gestion des tâches relatives à la prise en charge administrative des jeunes relevant de la compétence de l'aide sociale à l'enfance. Il/elle soutiendra les équipes en place dans la nouvelle informatisation des mesures de l'aide sociale à l'enfance.

Il/elle sera affectée dans l'une des Maisons du Département Solidarités (Arrageois, Artois, Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Lens-Liévin, Montreuillois-Ternois, Hénin-Carvin) - Secteur ASE.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'adjoint administratif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 6 décembre 2021

Pour le Président du Conseil Départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Ressources Humaines
Service d'appui à la Gestion RH

RAPPORT N°23

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

PROTECTION DE L'ENFANCE - CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

L'article 3 I 1° de la loi du 26 janvier 1984 relative au statut de la fonction publique territoriale autorise à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité. La durée est limitée à 12 mois compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, sur une période de référence de 18 mois consécutifs

En France, le dispositif de protection de l'enfance connaît des difficultés structurelles (dégradation des situations sociales, complexification des problématiques familiales, insuffisance de réponses médico-sociales adaptées, crise des moyens et des vocations, difficultés de recrutements dans le secteur...etc.). Ces difficultés multiples, le Département du Pas-de-Calais, à l'instar des départements particulièrement touchés par la précarité sociale, les rencontre. Elles ont des effets négatifs aussi bien la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants confiés que les conditions de travail des personnels mobilisés au quotidien (assistants familiaux et professionnels des Maisons du Département Solidarités et de la Direction Enfance et Famille).

Afin d'assurer la qualité des interventions en protection de l'enfance, il est nécessaire de garantir aux professionnels engagés un cadre de travail le plus serein possible. Cette ambition se situe au cœur des enjeux de transformation de l'organisation et des pratiques du pôle Solidarités initiée depuis plusieurs années. Cette démarche de transformation a été complétée dès la fin de l'année 2020 par la mise en œuvre d'un plan d'actions spécifiques qui portent notamment sur l'accompagnement des professionnels, la répartition des missions et la coordination, ainsi que le développement de l'offre d'accueil et d'accompagnement.

Néanmoins, A très court terme, et afin de prévenir le risque de dégradation des situations dans le domaine de la protection de l'enfance, il est nécessaire de prévoir le renforcement temporaire de plusieurs services en charge de cette politique. Cela se traduit par la création de 25 emplois non permanents répartis comme suit :

- 11 emplois de travailleurs sociaux ou de cadres à l'équipe mobile pour stabiliser une

- équipe de remplaçants dans les services chargés de la protection de l'enfance ;
- 8 emplois administratifs à l'équipe mobile qui seront affectés auprès des secteurs ASE dans les maisons du Département ;
 - 6 emplois au sein de la direction enfance famille pour consolider la cellule de recherche de lieux d'accueil et le service départemental de l'accueil familial.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

De créer, à compter du caractère exécutoire de cette délibération, pour une durée de 12 mois sur une période de référence de 18 mois, les 25 emplois non permanents suivants, en vertu de l'article 3 I 1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 :

Pôle Solidarités – Direction de l'Enfance et de la Famille – Mission Pilotage Aide Sociale à l'Enfance

- **2 emplois de cadre expert à la cellule centralisée de recherche de lieu d'accueil, relevant du grade d'assistant socio-éducatif, d'attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle apportera son expertise dans l'analyse de la situation rencontrée et dans la détermination de la solution d'accueil la plus adéquate. Il/elle maîtrisera les montages complexes éventuellement nécessaires et à réaliser par nature dans de brefs délais. Il/elle accompagnera les professionnels de la cellule dans l'étude des situations de recherche de lieu d'accueil. Il/elle sera l'interface avec les chefs SEF et les RSASE en cas de désaccord sur la demande de réorientation ou le mode d'accueil sollicité. Il/elle expertisera et validera les surcapacités chez les assistants familiaux en lien avec le BGC et BAAJE. Il/elle participera aux réunions de service de la Mission Pilotage Départementale Aide Sociale à l'Enfance et groupes de travail liés à la mission.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'assistant socio-éducatif, d'attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

- **1 emploi de travailleur social chargé de la recherche de lieux d'accueil, relevant du grade d'assistant socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle sera chargé de rechercher des lieux d'accueil pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'assistant socio-éducatif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Pôle Solidarités – Direction de l'Enfance et de la Famille – Service Départemental de l'Accueil Familial – Bureau Gestion des Carrières des Assistants Familiaux

- **1 emploi de gestionnaire de situations préoccupantes, relevant du grade d'assistant socio-éducatif**

Mission principale : Il/elle sera chargé de traiter les situations préoccupantes relevant des assistants familiaux.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'assistant socio-éducatif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

- **1 emploi de gestionnaire de dossiers carrière et paie, relevant du grade d'adjoint administratif**
Mission principale : Il/elle sera chargé du suivi des dossiers carrière et du traitement de la paie des assistants familiaux.
Durée hebdomadaire de travail : temps complet
Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'adjoint administratif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Pôle Solidarités – Direction de l'Enfance et de la Famille – Service Départemental de l'Accueil Familial – Bureau recrutement et formation

- **1 emploi de secrétaire administratif, relevant du grade d'adjoint administratif**
Mission principale : Il/elle sera chargé de la gestion administrative des dossiers recrutement et formation des assistants familiaux.
Durée hebdomadaire de travail : temps complet
Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'adjoint administratif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

Pôle Solidarités – Secrétariat général du Pôle Solidarités - Mission du pilotage des ressources – Equipe mobile

- **11 emplois relevant du grade d'assistant socio-éducatif, d'attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif**
Mission principale : Il/elle viendra en soutien prioritairement aux équipes en place des Services Sociaux Départementaux, des Services Enfance Famille des 9 MDS des différents territoires.
Durée hebdomadaire de travail : temps complet
Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'assistant socio-éducatif, d'attaché territorial ou de conseiller socio-éducatif compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

- **8 emplois de secrétaire administratif, relevant du grade d'adjoint administratif**
Mission principale : Il/elle interviendra dans la gestion des tâches relatives à la prise en charge administrative des jeunes relevant de la compétence de l'aide sociale à l'enfance. Il/elle soutiendra les équipes en place dans la nouvelle informatisation des mesures de l'aide sociale à l'enfance.
Il/elle sera affectée dans l'une des Maisons du Département Solidarités (Arrageois, Artois, Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Lens-Liévin, Montreuillois-Ternois, Hénin-Carvin) - Secteur ASE.

Durée hebdomadaire de travail : temps complet

Rémunération : Elle sera fixée en référence à l'un des échelons du grade d'adjoint administratif, compte tenu de l'expérience professionnelle du contractuel, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur dans la collectivité.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 29/11/2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

Le compte-rendu in extenso du débat du Conseil départemental
peut être consulté dans les locaux de l'Hôtel du Département
(Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire)
Rue de la Paix - 62000 Arras
dès son adoption par le Conseil Départemental

**Adresses des Maisons
du Département**

Adresses des 16 Maisons du Département

- Maison du Département Solidarité de l'Arrageois
87 PLACE CHANTECLAIR - 62223 SAINT-NICOLAS
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
de l'Arrageois
BATIMENT D - 37 RUE DU TEMPLE - 62000 ARRAS
- Maison du Département Solidarité de l'Artois
8 rue Boutleux – 62400 BETHUNE CEDEX
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
de l'Artois - Rue de l'université - CS 50019 - 62401 BETHUNE CEDEX
- Maison du Département Solidarité de l'Audomarois
Centre Administratif Saint Louis – 16 rue du St Sépulcre – BP 351 – 62500
SAINT-OMER
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
de l'Audomarois
RUE CLAUDE CLABAUX - BP 22 - 62380 LUMBRES
- Maison du Département Solidarité du Boulonnais
153 rue de Brequerecque – BP 767 – 62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
du Boulonnais
Route de la Trésorerie – BP 20 - 62126 WIMILLE
- Maison du Département Solidarité du Calaisis
40 rue Gaillard – BP 507 – 62106 CALAIS CEDEX
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
du Calaisis
5 rue Berthois – 62100 CALAIS
- Maison du Département Solidarité de Lens-Liévin
122 rue Denis Papin – 62301 LIEVIN
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de
Lens-Hénin
7 rue Léon Blum – CS 60043 – 62801 LIEVIN CEDEX
- Maison du Département Solidarité d'Hénin-Carvin
Rue Kleber Prolongée – 62790 LEFOREST
- Maison du Département Solidarité du Montreuillois
3 rue Carnot - 62170 MONTREUIL
- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
du Montreuillois - Ternois
300 route de Mouriez – BP 09 – 62140 MARCONNELLE
- Maison du Département Solidarité du Ternois
31 rue des Procureurs – BP 10169 – 62166 SAINT-POL-SUR-TERNOISE
CEDEX

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Madame Marie DELAPORTE
Directrice de l'Assemblée et des Elus
Hôtel du Département - 62018 ARRAS CEDEX 9
Tél. : 03.21.21.61.40

Préparation : Madame Ludivine GIORGIANNI
Direction de l'Assemblée et des Elus
Tél : 03.21.21.61.51

ENVOI : SERVICE DU COURRIER

ISSN 2428 - 3983

Imprimerie Administrative Départementale - ARRAS